This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 975,475

144

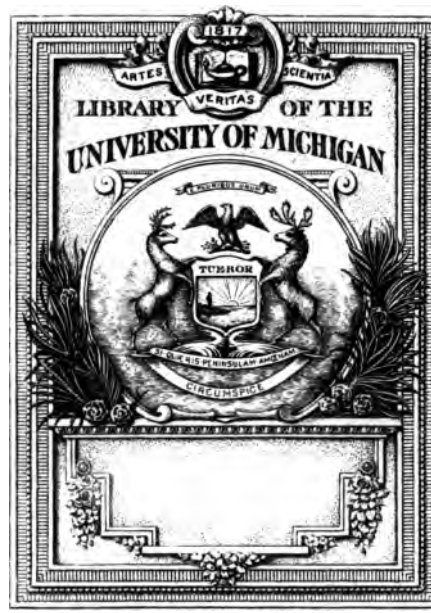
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

4344/2

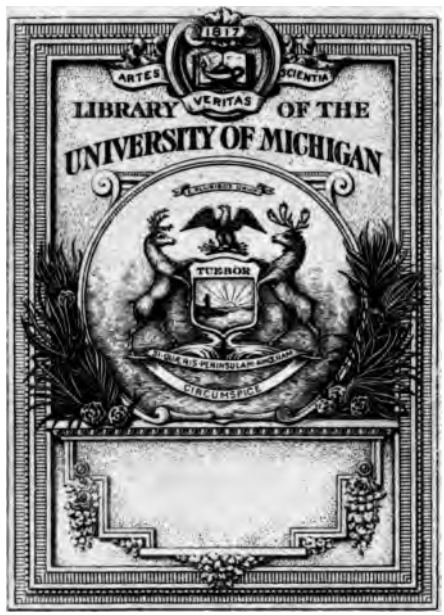
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

4344/2

SYNONYMES FRANÇAIS;

TOME II.

840.53
R853
v.2

69100

NOUVEAUX SYNONYMES FRANÇAIS.

E.

Ebahi, Ebaubi, Emerveillé, Stupéfait.

Ces termes ſont familiers ; *ébaubi* eſt même populaire & vieux. S'ils expriment énergiquement divers genres de ſurpriſes, faut-il les dédaigner ? La Fontaine & Moliere s'en accomoderent.

Ebahi & *ébaubi* tiennent à la racine *ba*, qui déſigne la bouche, & particulierement l'action de tenir la bouche béante ; enſuite l'enfance, ſon langage, la puérilité, la petiteſſe, &c. : *ébahi*, qui a la

bouche béante. *Bah*, *ba*, *bau*, marquent particuliérement la ſurpriſe de quelqu'un qui ne veut pas croire, ou celle de quelqu'un qui ne fait plus que *balbutier*, qui dit *bau*, comme ſi la choſe n'étoit pas poſſible. On a dit en ce ſens *baube*, latin *balbus*. *Emerveillé*, tiré de *merveille*, marque la ſurpriſe de quelqu'un qui regarde une choſe comme une *merveille*. *Stupéfait*, de *ſt*, arrête, & *ſtup*, qui reſte immobile, marque la ſurpriſe qui vous fait paroître *ſtupide*, ou qui jette dans un état de *ſtupeur*, d'engourdiſſement, d'immobilité.

Nous ſommes donc *ébahis* par la ſurpriſe qui nous fait tenir la bouche béante, comme il arrive aux enfans & aux badauds, avec l'air de l'enfance ou de l'ignorance prompte à admirer. Nous ſommes *ébaubis* par une ſurpriſe qui nous étourdit, nous déconcerte, nous laiſſe à peine balbutier, & nous tient comme ſuſpendus dans le doute. Nous ſommes *émerveillés* par une ſurpriſe qui nous attache avec une eſpece de charme, ou avec une vive ſatisfaction, à la conſidération d'un objet qui nous paroît merveilleux, prodigieux, ſupérieur à notre intelligence. Nous ſommes *ſtupéfaits* par une ſurpriſe qui nous rend immobiles & ſemble nous ôter l'uſage de l'eſprit & des ſens, comme ſi nous étions ſtupides.

Les *badauds*, dit-on, ſont *ébahis* dès qu'ils voyent quelque choſe de nouveau. Une perſonne qui voit arriver un événement tout-à-fait contraire à ſon attente & qu'elle ne peut pas croire, dira :

J'en ſuis tout *ébaubie*, & je tombe des nues. MOL.

Celui qui voit une chose qu'il n'auroit jamais pu imaginer, & qui éprouve l'espece d'admiration que peuvent inspirer les objets d'un genre supérieur & merveilleux dans leur genre, en est *émerveillé*. Il faut quelque chose de bien étrange pour produire l'effet décrit par Destouches dans les vers suivans :

J'ouvre la porte, & vois, non sans surprise extrême,
En ouvrant brusquement, le bon homme lui-même,
Comme au mur attaché, *stupéfait*, interdit ;
Et qui n'a rien perdu de tout ce qui s'est dit. *L'ingrat.*

Ces termes sont du discours familier, ils expriment des surprises, causées par des objets d'un ordre commun.

S'Ebouler, s'Ecrouler.

L'IDÉE commune de ces mots est de tomber en ruines, en s'affaissant & en roulant. *S'ébouler* est, à la lettre, tomber en *roulant* comme une *boule*. L'Académie, dans son premier Dictionnaire, place ce verbe sous l'article *boule*, comme une de ses dépendances, ainsi que *bouleverser*, qui fait bien sentir la valeur de *s'ébouler*. *S'écrouler* est tomber en roulant avec précipitation & fracas : Nicod dérive *crouler* du grec ρουω, pousser ; mais il est bien plus près du latin *ruo*, tomber, fondre avec précipitation &

véhémence, & il comprend le mot *rouler*. La racine *croa*, déſigne le grand bruit qu'elle imite. La racine *oul* me paroît être l'origine commune de ces mots; mais je n'expliquerai mes idées qu'après avoir fait quelques applications conformes à ces différences, pour laiſſer au Lecteur plus de liberté de paſſer par-deſſus une diſcuſſion purement étymologique.

Une bute s'*éboule* en ſe partageant par mottes, qui tombent en roulant ſur elles-mêmes comme des boules: un rocher *s'écroule*, en ſe briſant & roulant dans ſa chûte impétueuſement & avec fracas. Les ſables s'*éboulent*, les édifices s'*écroulent*. Les jardins ſuſpendus de Sémiramis (belle expreſſion pour dire des *jardins en terraſſe*), ſe ſeroient *écroulés*: une petite terraſſe mal liée s'*éboulera*. Un baſtion de terre ſabloneuſe s'*éboulera* de lui-même: il faudra du canon pour qu'un baſtion ſolide & revêtu *s'écroule*.

Celui qui creuſe ſous terre, court riſque d'y être enſéveli par des *éboulemens*. Celui qui bâtit ſur des fondemens trop foibles, court riſque d'être écraſé par l'*écroulement* de ſa maiſon.

Si vous êtes aſſis ſur un ſiege de gazon, que craignez-vous quand il s'*éboulera*? Mais ſi vous tournez autour d'une montagne volcanique, tremblez que les rochers ne s'*écroulent*. La vérité morale ſeroit-elle défigurée par ces emblêmes?

* J'ai dit que le mot *oul* me paroiſſoit être la racine commune de ces verbes; j'ajoute que

cette racine, quoiqu'elle ne ſoit reconnue que dans l'expreſſion de certains bruits ſourds, s'étend & ſe ramifie, pour-ainſi-dire, à l'infini. En cherchant à découvrir ces ramifications innombrables, j'ai cru avoir trouvé une occaſion de donner une idée légere, mais juſte, de la formation naturelle du langage primitif, & une preuve ſuffiſante que ce langage eſt le fonds & la ſubſtance même de nos langues. Cette digreſſion étymologique, propre à juſtifier la méthode de déduire l'idée des choſes, de la valeur des ſons ou des lettres qui compoſent les mots, plaira, je l'eſpere, à ceux de mes Lecteurs qui eſtiment déjà que les mots ne ſont point en eux-mêmes des ſons vuides, arbitraires & capricieux, & ne déplaira peut-être pas à ceux qui, inſtruits ſeulement à demi, frondent, pour toute raiſon, les étymologies, parce qu'on en a fait de ridicules.

Ou eſt un ſon ſourd, & par-là même l'expreſſion naturelle des ſons & des bruits de ce genre, ainſi que des objets qui les font, les rendent ou les excitent.

U, prononcé *ou*, *hu*, *hui*, eſt un des noms primitifs de l'eau, & le ſigne propre de l'eau courante, parce qu'il imite le bruit de l'eau qui court.

La liquide *l*, ajoutée à *ou*, donne un mot bien plus propre à réveiller l'idée du bruit ſourd rendu par les liquides en mouvement, & les bruits ſemblables à ceux-là, produits par d'autres objets: par-là même elle a bien caractériſé les eaux agitées & ces mêmes objets. Nous avons

oul, & toute ſa valeur dans *oule*, *houle*, vague longue, haute & mugiſſante : nous l'avons dans *oulle*, *houle*, marmite où l'on fait *bouillir* de l'eau, &c. : de-là encore *houlvari*, *hourvari*, bruit confus, mêlé, *varié*, tumultueux.

Précédé de la lettre *f*, qui exprime l'action de fuir, d'éloigner, de frapper, &c., *oul* a fait *foul*, *flou*, qui rend très-bien le bruit de l'eau ou d'un corps qui fuit, frappe, paſſe, s'éloigne. De-là le mot *fluo*, *fluer*, couler, & ſes dérivés ; *flou*, *fluctus*, *flot*, mot qui rend le bruit même de l'eau jettée, & frappant contre un corps, *flouc*, &c. De-là le mot *foule*, qui déſigne le bruit formé par la multitude qui ſe raſſemble, s'agite ou s'écoule, &c.

Avec un *b*, de la même racine vous ferez *boul*, qui, mêlant l'idée d'*oul* à celle de *bal*, *bul*, exprimant la rondeur, déſignera les corps ronds, les globes, la *boule*, par le bruit que la *boule* fait en roulant ſur elle-même. De-là notre mot *ébouler* ; de-là *bouillir*, en languedocien, *bouli*, qui rend le ſon propre du *bouillon*, du *bouillonnement*, celui que les *bulles* font en s'élevant & en roulant les unes ſur les autres.

Oul, précédé de *c*, qui marque la *capacité*, donne *couler* ; ſortir avec un bruit ſourd d'une ſource, d'un corps qui contient la choſe, pour ſe répandre, s'*écouler* ſucceſſivement.

Le *g*, qui déſigne la gorge, un canal étroit, étant ſubſtitué à *c*, vous aurez *goul*, & par inverſion *glou*. De-là, *gueule*, *goulot*, *goulet*, &c., lieux par où les eaux & autres objets preſſés, ne paſſent qu'avec peine & avec un bruit ſourd. De-là le *glou-glou* imitatif de la bouteille ; de-là le

mot *engloutir*, avaler, abſorber tout d'un coup, en faiſant *glou*.

R, lettre rude & roulante, a fait avec *oul* le mot *rouler*, qui exprime ſi énergiquement le bruit des corps durs, lourds, raboteux, qui tournent ſur des corps ſolides, ou du moins d'une maniere ſourde & bruyante.

Le *c* fort ajoute une force nouvelle à *rouler*, & fait le mot *crouler*; d'où *écrouler*), qui exprime également l'action de *rouler*, mais avec plus de force & de bruit, avec briſement & fracas. *Cra, cré, cri, cro, cru* (*a*), déſigne le grand bruit formé par une action violente ou deſtructive.

Je prie le Lecteur d'obſerver que tous ces mots dérivés de la racine *ou*, *oul*, ſont de vraies onomatopées, qui déſignent, dans les choſes ou dans leur action, un ſon & un bruit ſourd: mais que ſuivant la valeur des ſons ou des lettres ajoutées au ſon ou au mot primitif, ils diſtinguent le ſon commun & principal par des ſons particuliers & différentiels. Ainſi, par exemple, *couler*, *rouler*, *crouler*, par leurs lettres initiales, donnent à leur racine commune une énergie différente, & prennent en conſéquence des ſens différens.

Je n'ai deſſiné que les traits principaux de l'arbre généalogique. Si j'en ſuivois les branches dans leurs nombreuſes ramifications, je ne

(*a*) Quoiqu'en diſent les rieurs, on laissera subsister ces sons élementaires, qui peignent parfaitement bien le bruit d'un corps, d'une poutre qui casse.

finirois point, & ce n'eſt pas ici le lieu; cet eſſai ſuffit à mon deſſein. Cette maniere de former le langage, eſt ſi naturelle, ſi ſimple, ſi facile, ſi vraie, qu'elle réſout parfaitement le problême de l'origine & de la formation des langues, ſans laiſſer la difficulté la plus légere à lever. Que ſi le langage s'eſt ainſi formé, ou s'il a été inſpiré aux hommes d'après les données de la Nature (& il n'eſt pas poſſible d'en concevoir & d'en donner d'autres moyens un peu vraiſemblables:) que ſi ce langage ſe retrouve encore dans toutes les langues (comme on en verra beaucoup de preuves dans le cours de cet Ouvrage), l'étymologie eſt donc une ſcience, les mots ſont des images naturelles des choſes; & il faut chercher dans leur compoſition matérielle leur ſens propre & naturel.

Echanger, Troquer, Permuter.

LES nouveaux Rédacteurs de l'Encyclopédie ont conſervé l'article ſuivant.

« Ces trois mots déſignent l'action de donner une choſe pour une autre, pourvu que » l'une des choſes données ne ſoit pas de » l'argent; car, en ce cas, il y a vente ou » achat.

» On *échange* les ratifications d'un traité; » on *troque* des marchandiſes; on *permute* des » bénéfices.

» *Echanger* eſt du ſtyle noble; *troquer*, du » ſtyle ordinaire & familier; *permuter*, du » ſtyle de Palais ».

On *échange* particuliérement des marchandiſes, & en général, des *valeurs ;* c'eſt proprement ce que le commerce fait, il *échange.* L'Abbé Girard aſſure qu'*échange* ſe dit des terres, des perſonnes, de tout ce qui eſt bien-fonds, par exemple, des états, des charges, des priſonniers ; comme ſi on ne le diſoit pas également des denrées, des ouvrages d'induſtrie, & de toutes les choſes mobiliaires.

On *troque,* ſans doute des marchandiſes, mais proprement des choſes de ſervice, des meubles, des effets, des bijoux, des chevaux, des uſtenſiles, comme l'Abbé Girard l'a obſervé après l'Académie & tous les Dictionnaires. Selon le Dictionnaire du Commerce, le Marchand dit qu'il a *troqué* une marchandiſe contre une autre, lorſqu'il n'y a point eu d'argent déboursé. On dit auſſi *acheter une marchandiſe partie comptant, partie en troc ;* c'eſt-à-dire, partie en marchandiſe. Ainſi le *troc* ſe fait en nature, il exclut l'argent. Le commerce avec les Sauvages ſe fait par *troc.*

Il n'y a point de difficulté quant aux mots *permuter & permutation ;* ils ne ſe diſent qu'en matiere bénéficiale, des titres & biens Eccléſiaſtiques.

Changer & échanger ſont naturellement, à l'égard de ces mots, comme le genre à l'égard des eſpeces. Ainſi, on *change* un lot contre un autre, des tableaux contre des meubles, un cheval borgne contre un aveugle : alors ce mot veut dire *troquer.* On dit, *perdre ou gagner au change,* au *troc,* à l'*échange,* au marché. Il

peine, &c. *Parſimonie* n'a qu'une idée préciſe & un emploi invariable. C'eſt une ſorte de maniere ou une attention très-particuliere à *épargner*, & ſur-tout à dépenſer *peu* (*parùm*, *parcus*). L'*épargne* s'étend en général ſur toutes les ſortes de dépenſes ſur leſquelles il y a des ſuppreſſions ou des réductions à faire. La *parſimonie* s'exerce & s'attache aux plus petites dépenſes, ou aux plus petits retranchemens dans les grandes. L'Académie obſerve que ce mot n'eſt guere d'uſage que dans le ſtyle ſoutenu.

L'*économie* eſt le ſyſtême du gouvernement général d'une fortune, conſidéré dans tous ſes rapports d'intérêt, d'affaire, d'adminiſtration, & ſagement concerté, concilié avec les jouiſſances les plus convenables, la conſervation, la bonification, l'amélioration de la choſe, autant qu'il eſt poſſible. Le *ménage* eſt une partie de l'*économie*, ou l'*économie* particuliere qui dirige, calcule, ſurveille, regle les conſommations intérieures de la famille, l'entretien de la maiſon, de maniere à prévenir ou à empêcher tout excès, tout abus, toute perte, & à maintenir une juſte proportion entre les beſoins, les jouiſſances & les moyens. L'*épargne* eſt une branche de l'*économie*, qui conſiſte à modérer, baiſſer, reſtreindre les dépenſes, en s'abſtenant des unes, en ſe contenant à l'égard des autres, en cherchant dans toutes le bon marché, de façon que la dépenſe n'épuiſe pas les fonds à dépenſer, & même qu'il reſte dans les mains un excédent libre. La *parſimonie* eſt cette petite économie ſoigneuſe, minutieuſe, rigoureuſe qui entre dans les plus petits détails, épluche les plus

petits intérêts, réduit juſqu'aux plus petites dépenſes au plus petit terme poſſible, pour faire de petites *épargnes*.

L'*économie* convient ſur-tout aux fortunes conſidérables; le *ménage*, aux fortunes ordinaires; l'*épargne*, aux fortunes variables; la *parſimonie*, aux fortunes chétives.

Une grande fortune, ſans une grande *économie*, menace ruine, comme une fortune médiocre ſans *ménage*: la richeſſe a beſoin d'*épargne*, tout comme la pauvreté de *parſimonie*.

C'eſt aux maris à être les *économes* des biens de la communauté; mais l'*économie* demande des connoiſſances très-étendues, très-multipliées, très-profondes; & je ne ſais s'il y a un ſeul de nos jeunes gens bien élevés, qui ſache ſeulement le premier mot des droits, des devoirs, des intérêts d'un propriétaire de terre. C'eſt aux femmes à être *ménageres*: mais de la maniere dont les filles ſont élevées, auſſi incapables que dédaigneuſes du *ménage*, elles n'auront jamais trop de temps & d'argent pour leur toilette & leurs plaiſirs; & pourvu qu'elles faſſent bien les honneurs du ſallon & de la table, elles auront bien tenu leur maiſon. C'eſt aux chefs à être bien *épargnans*; mais dès que l'*épargne* eſt l'affaire d'un Intendant, & que l'affaire de l'Intendant eſt de fournir de l'argent, les choſes vont comme on le voit. Ce ſeroit aux ſous-ordres, chargés des menus détails, à être *parſimonieux* (*a*): mais lorſque

(*a*) Ce mot est bon & commode; & il se dit quoiqu'il manque dans les Dictionnaires.

l'exemple de la diſſipation eſt donné par les maîtres, & celui du pillage par les adminiſtrateurs, il faut bien qu'en bons courtiſans, les autres les ſuivent, & que la *parſimonie* ſoit à leur profit.

L'*économie* fait ſeule la richeſſe d'un État. Le *ménage* fait les maiſons ſtables & honorables. L'*épargne* fait les fonds des cas fortuits ou extraordinaires. La *parſimonie* fait le pécule des pauvres.

La levée du revenu public ſans frais, la remiſe directe des fonds aux lieux de la dépenſe, le payement comptant des fournitures au rabais, &c.; feroient un *ample tribut* (*a*) payé par l'*économie*. Il eſt bon qu'un Miniſtre des finances entende le *ménage*; car c'eſt un grand *ménage* qu'un grand Etat; mais s'il ne ſavoit que cela, il ne ſeroit qu'un bon Commis. L'*épargne* propre à un Roi, eſt celle qui donne ſes tréſors à garder à ſes ſujets, qui les font valoir; il eſt vrai que les Courtiſans, du moins ceux de Louis XII, en feront des railleries, s'ils entendent le ſens de cette maxime. Les Gouvernemens anciens, dit J. J. Rouſſeau, faiſoient plus avec leur *parſimonie*, que les nôtres avec leurs tréſors: diſtinguons plutôt, avec Monteſquieu, les temps où le bien des particuliers fait le tréſor public, & ceux où le tréſor public devient le patrimoine des particuliers.

L'*économie* tend toujours à améliorer la choſe;

(*a*) *O Dii immortales! non intelligunt homines quàm magnum vectigal sit parsimonia Cic. in Paradox.*

unique moyen de la conſerver long-temps en bon état. Le *ménage* travaille à remplir le bail que la fortune a fait pour la famille avec la Nature; affaire de calcul à vérifier chaque jour. L'*épargne* viſe à préparer une dépenſe, travail d'une ſage & prévoyante ſollicitude. La *parſimonie* s'attache à faire quelque choſe de rien, & à empêcher que quelque choſe ne ſe réduiſe à rien; objet aſſez conſidérable dans le réſultat d'une dépenſe ſans ceſſe renouvellée, pour nous donner en petit le modele de ce que l'on peut faire en grand.

L'*économie* ordonne ſouvent de grandes dépenſes, & en fournit les moyens. Le *ménage* a ſes moyens bornés, & les oblige à ſuffire à ſa dépenſe. L'*épargne* gagne ſur ſes moyens, & prolonge la dépenſe. La *parſimonie* leve un petit droit ſur tout objet de dépenſe, & s'en fait un moyen.

L'eſprit d'*économie* s'accorde parfaitement avec la libéralité. Nous avons vu l'uſufruitier fort gêné d'une Province parvenir, par la ſage adminiſtration d'un revenu modique pour ſon rang, à former des établiſſemens dignes d'un riche Potentat. L'eſprit de *ménage* s'allie fort bien avec la grandeur: on a vu nos Rois, nos Reines deſcendre aux plus petits ſoins, & dans les plus petits détails de leur maiſon domeſtique, faire leurs proviſions, inſpecter leurs Officiers, tenir leurs comptes, régler la vente des choux de leurs jardins, viſiter leurs celliers & leurs magaſins, filer, pétrir, &c. (*a*); & tel étoit encore

(*a*) Voy. ſur-tout les *Antiquités Gauloiſes* de Fauchet.

l'uſage des femmes les plus qualifiées au commencement du regne de François I. L'eſprit d'*épargne* capitule fort ſouvent avec le goût des vaines ſuperfluités : nous voyons beaucoup de gens qui ſe ſont retranché le ſouper pour porter des galons, ou qui ont ſupprimé leur ménage pour aller en caroſſe mendier leur dîner. L'eſprit de *parſimonie* perce juſque dans des actes de généroſité : on a vu un homme pécunieux qui venoit de donner, en pur don, ſix cents livres à un jeune homme pour l'aider à commencer ſa fortune, le rappeller avec inquiétude, pour lui demander cinq ſous du ſac.

Bacon donne pour regle d'*économie*, de ne dépenſer que la moitié de ſon revenu, ſi l'on veut conſerver ſon capital ; & le tiers du produit, ſi l'on veut conſerver ſon fonds. Une bonne méthode de *ménage* eſt celle de réduire les dépenſes habituelles, renaiſſantes, connues, & calculées aux termes étroits de la frugalité, pour être au large dans les dépenſes caſuelles, inconnues, variables, incalculables. La loi de l'*épargne* eſt, dans le gouvernement domeſtique comme dans la nature, de ne pas faire avec plus, ce qu'on peut faire avec moins, comme de faire aſſez pour n'avoir pas à faire davantage. Une bonne maxime de la *parſimonie* eſt de ſe faire tous les jours un petit ſuperflu, ſeul moyen de s'aſſurer le néceſſaire & de ſe réduire, par cette habitude, à un néceſſaire étroit ; ſeul moyen d'y ſuffire par de petites *économies*.

L'*économie* & le *ménage* peuvent être mal entendus : l'*épargne* & la *parſimonie* peuvent être immoderés.

La

La fauſſe *économie* va contre ſon objet. Le *ménage* trop ſerré nuit aux perſonnes ou à la choſe même. L'*épargne* qui n'a pour but que d'avoir, d'entaſſer, d'enfouir, a le caractere & les effets de l'avarice. La *parſimonie* qui fait que le riche regarde à tout & d'auſſi près que le pauvre doit le faire, devient une baſſe, honteuſe & odieuſe léſine.

Le mot *parſimonie* ne s'entend que des plus petits détails & ne ſe prend d'ordinaire qu'en mauvaiſe part. Cependant l'Anglois qui gronde, parce qu'on avoit négligé de ſe ſervir du ſecond bout de l'alumette, & qui donne 25 guinées aux pauvres, n'avoit qu'une *parſimonie* bien louable.

Ce n'eſt pourtant pas ſans quelque raiſon qu'on a donné à ce mot une expreſſion qu'il n'a pas dans l'origine. On a cru que l'homme qui étoit ſi près-regardant ne devoit pas être généreux; on ne blâme pas l'*économie*, mais on abuſe ſi ſouvent de cette vertu, qui maſque l'*avarice*, qu'on n'a pas craint d'attacher une idée défavorable à ce qui pouvoit en marquer l'excès. On peut être *parſimonieux* ſans être *avare* mais à coup ſûr l'*avare* eſt *parſimonieux*.

Eduquer, Elever.

JE ſais que le premier de ces mots a été réprouvé par un grand Ecrivain : je connois l'arrêt prononcé contre lui par des Vocabuliſtes modernes. C'eſt un vrai barbariſme, dit-on, qui

figureroit très-bien dans le Dictionnaire Néologique des Petits-Maîtres & des Précieuſes ridicules : fort bien.

Je ſais auſſi ce que c'eſt qu'un *barbariſme*. Un mot nouveau eſt, en un ſens, barbare juſqu'à ce qu'il ſoit aſſez établi par l'uſage ; mais ſi ce mot a toutes les qualités requiſes pour mériter l'adoption, il ne faut pas que cette qualification nous effraye.

Eduquer eſt dans les formes & ſelon le génie de la Langue. Il eſt ſi peu étrange, que tout le monde l'entend ſans explication. Le mot *éducation* le ſuppoſe & l'invoque : car l'*éducation* eſt littéralement l'action d'*eduquer* ; & il eſt naturel & raiſonnable d'emprunter du latin le verbe d'où le ſubſtantif eſt tiré, quand on a emprunté le ſubſtantif même tiré de ce verbe (*a*).

Les mots *élever* & *éducation* n'ont enſemble aucun rapport étymologique, quoiqu'ils déſignent la même action de former des enfans. Ce qui eſt vraiment barbare, c'eſt de forcer des termes à ſignifier ce qu'ils ne ſignifient pas ; c'eſt de rejetter le mot propre qu'on a ſous la main, pour attribuer ſon acception à un autre mot éloigné de la choſe ; c'eſt de prendre dans toutes ſortes de familles des termes diſparates pour exprimer les mêmes idées, au lieu d'adapter une génération de mots à la même génération d'idées.

Elever, employé à tant d'uſages divers, n'a qu'une foible énergie pour déterminer l'idée pro-

(*a*) Les Anglais forment leurs verbes avec les ſubſtantifs, & *vice versâ*.

pre d'*éducation*, comme *educere* chez les Latins. L'idée d'*éducation* ſeroit propre au mot *éduquer*, comme il l'eſt au latin *educare*.

Elever des enfans renferme encore une double idée, celle de les nourrir & de les conſerver, & celle de cultiver leur eſprit & leur raiſon. On dit qu'une mere n'a pu *élever* aucun de ſes enfans, c'eſt-à-dire, en conduire & conſerver un ſeul au de-là de l'enfance. *Eduquer* pourroit être particuliérement pris dans la ſeconde acception.

Elever ſe dit des animaux domeſtiques ainſi que des hommes : *éduquer* ne s'applique qu'aux hommes.

Les Latins ont divers mots pour déſigner différentes parties de l'*éducation* : ainſi Varron dit, *educat nutrix, inſtituit pædagogus*. Nous n'avons que le mot *élever* pour déſigner la choſe en général & dans ſon enſemble : quoique nous diſions *inſtituteur d'enfans*, nous ne diſons pas *inſtituer des enfans*. Les Latins appliquent également *educare* à l'éducation phyſique & à l'éducation morale, mais particuliérement à cette derniere : *éduquer* pourroit y être reſtreint.

L'éducation morale ſe diviſe en différentes parties ; on forme le cœur, on forme l'eſprit on forme les manieres. Si j'ai bien obſervé, les gens du monde qui diſent quelquefois *éduquer*, *éduqué*, ont plutôt en vue l'éducation relative au monde, à ſes manieres, à ſon ton, à ſes uſages, à ſes regles de bienſéance ; y auroit-il quelque inconvénient à lui attribuer cette idée particuliere ?

Que des Petits-Maîtres & des Précieuſes ridicules aient gliſſé ce mot dans leur jargon pi-

toyable, j'en ſuis fâché; c'eſt une mauvaiſe recommandation: mais faut-il pour cela le proſcrire, s'il enrichit la Langue d'une expreſſion utile & commode? Je voudrois qu'une autorité reſpectable, en lui affectant une idée diſtinctive, lui donnât quelque crédit. J'en dis autant d'*éducateur*, lat. *educator*.

Effectivement, En effet.

DANS l'ancienne Encyclopédie, on obſerve que ces deux expreſſions different d'abord en ce que la premiere eſt plus d'uſage dans la converſation, et la ſeconde dans le ſtyle noble. De cette différence extrinſeque, ou plutôt de cette diverſité d'emplois, il réſulte que leur différence réelle n'eſt point établie & reſpectée par l'uſage, & qu'elles doivent ſouvent être employées l'une pour l'autre.

Dans l'une & l'autre Encyclopédie, on prétend que l'adverbe annonce toujours une preuve à l'appui d'une propoſition; et que la phraſe adverbiale ſert quelquefois à oppoſer la réalité à l'apparence & à l'imagination.

Je ſuis loin de croire qu'*effectivement* ne ſe mette qu'à l'appui d'une autre propoſition; & ma répugnance eſt fondée ſur l'emploi qu'on a coutume d'en faire dans les phraſes ſuivantes.

On dit qu'un débiteur a payé une ſomme *effectivement*. Paſcal parle d'une choſe mauvaiſe *effectivement*, ſans rapport à une autre propoſition. Nicole remarque que les hommes ſe

forment des idées de vertu qu'ils ne pratiquent jamais *effectivement*. En expoſant une idée de Séneque, il dit que ceux qui ne poſſedent pas *effectivement* le repos, tâchent de le goûter par l'*imagination* & par la penſée. Les couleurs ne ſont pas *effectivement* dans les objets.

Je crois qu'*effectivement* peut très-bien être oppoſé à *fictivement*, comme *effectif* l'eſt à *fictif*. Les exemples ſuivans le prouvent.

Une armée de trente mille hommes, ſelon les rôles, n'eſt ſouvent pas *effectivement* de vingt mille. Mon portrait, c'eſt moi; mais ce n'eſt pas moi *effectivement*, ce n'eſt que ma repréſentation. Romulus n'a pas *effectivement* été Roi de Rome : ſon hiſtoire n'eſt qu'une allégorie qu'on retrouve à la tête des traditions de pluſieurs Peuples anciens, juſque chez les anciens Turcs, comme on le voit dans l'*Hiſtoire des Huns*. Dieu n'éprouve *effectivement* aucune paſſion, quoique le langage humain ſemble lui en attribuer. L'oſtentation de la douleur, dit un Moraliſte, nous fait paroître plus affligés que nous ne le ſommes *effectivement*.

Effectivement eſt donc oppoſé à la fiction ou à la feinte; il marque la réalité phyſique ou l'exiſtence effective. *En effet* peut s'oppoſer à l'apparence; il indique alors le fond des choſes, leur état interne ou caché. Ainſi l'on dit que l'hypocrite, vertueux en apparence, eſt vicieux *en effet* ou dans le fond. Balzac juge, après Séneque, que celui qui emporte les ſuffrages, eſt *en effet* (dans le fond, véritablement, en ſoi) plus grand que celui qui les mérite. Je ne crois pas, dans le ſens de M. Duclos, que Louis XI

fût *en effet* un Roi. Cette locution s'emploie plutôt pour donner de la force à la propoſition, que pour déſigner l'exiſtence phyſique de la choſe.

M. Beauzée ajoute, dans la nouvelle Encyclopédie, que ſi l'on conſidere ces deux locutions comme amenant la confirmation ou la preuve d'une propoſition, la premiere eſt plus propre au raiſonnement conjectural, et la ſeconde, au raiſonnement rigoureux : je n'en devine pas la raiſon, & je crois avoir des preuves contraires.

Effectivement eſt une affirmation ou une confirmation que la choſe annoncée eſt, qu'elle eſt réelle, poſitive, effectuée. *En effet* marque une preuve, une confirmation, une explication, un développement de la propoſition, du raiſonnement, du diſcours précédent, de quelque eſpèce qu'il ſoit : il n'y a qu'à ouvrir des livres pour s'en convaincre. Auſſi me bornerai-je à citer un paſſage du IIe diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle, d'autant plus remarquable, que la matiere traitée n'eſt pas même ſuſceptible d'un raiſonnement rigoureux : il s'agit de donner, par une ſorte de comparaiſon ou plutôt de ſimilitude, quelque idée ſenſible du miſtere de la Trinité.

« *En effet*, (dit Boſſuet en commençant un » nouvel article), ſi nous impoſons ſilence à nos » ſens, & que nous nous renfermions un peu » de temps au fond de notre ame, . . . nous y » verrons quelque image de la Trinité que nous » adorons. La penſée que nous ſentons naître » comme le germe de notre eſprit, comme le » fils de notre intelligence, nous donne quelque » idée du Fils de Dieu, conçu éternellement » dans l'intelligence du Pere Céleſte. Mais la fé-

» condité de notre eſprit ne ſe borne pas à cette » penſée intellectuelle... Nous aimons & cette » parole intérieure, & l'eſprit où elle naît; & » en l'aimant, nous ſentons en nous quelque » choſe qui ne nous eſt pas moins précieux que » notre eſprit & notre penſée.... Ainſi se pro- » duit en Dieu l'amour éternel qui ſort du Pere » qui penſe, & du Fils qui eſt ſa penſée, » pour faire avec lui & ſa penſée, une même » nature, &c. ».

Je me ſervirai du mot *effectivement*, ſi je veux purement affirmer ou confirmer la réalité d'une choſe annoncée : ainſi je dirai que M. de Gébelin, en traçant le tableau des conquêtes de Nabuchodonoſor, a eu raiſon de ſoutenir que ce Prince avoit conquis l'Eſpagne; et j'ajouterai qu'*effectivement* Mégaſthene, Hiſtorien de ce Prince, le dit poſitivement dans Strabon, l. XV.

Mais il eſt temps de déterminer la valeur de l'adverbe, & celle de la phraſe adverbiale, pour en déterminer la différence. *Effectivement* eſt formé d'*effectif*, *ive*, qui effectue, réduit en acte, exécute, accomplit, &c.: il déſigne donc proprement la production, la réalité, l'exiſtence, l'exécution, l'accompliſſement, la choſe comme effective, ou la choſe comme effectuée.

En effet ſignifie proprement dans le fait, ſelon le fait, dans la vérité du fait ou des choſes, véritablement, ſelon ce qui eſt : il déſigne plutôt une vérité de fait, une vérité fondée ſur un fait, conforme à la choſe ou à l'état de la choſe, *reverà*, comme diſent les Latins; & par-là il devient plus propre à déſigner la vérité de la propo-

poſition, tandis qu'*effectivement* l'eſt plus pour marquer la réalité de la choſe même.

Je vous demande ſi *en effet* vous êtes guéri de votre maladie? c'eſt-à-dire, s'il eſt *vrai* que vous ſoyez guéri? vous me répondez que vous êtes *effectivement* guéri, c'eſt-à-dire, que votre guériſon eſt *effectuée* & réelle.

Je ſoutiens qu'*en effet* les principales circonſtances de la vie de Jéſus-Chriſt ont été prédites; voilà un fait ſimple que j'aſſure. J'ajoute que toutes les prédictions de l'Ancien Teſtament ont été *effectivement* accomplies; voilà l'exécution d'une choſe que j'annonce.

Vous exécutez *effectivement* ce que vous aviez promis; vous êtes *en effet* un homme de parole. Tout homme qui n'eſt point bas et perverti, ne dit *en effet* que ce qu'il penſe: tout homme de parole ou d'honneur remplit *effectivement* tous les engagemens qu'il a pris. On dit dans le même ſens qu'une perſonne eſt *effective*.

« Je me trouve enflée de tous côtés, (écrit » Madame de Sévigné), les pieds, les jambes, » les mains, les bras; & cette enflure, qui s'ap- » pelle ma guériſon, & qui l'eſt *effectivement*, » fait tout le ſujet de mon impatience, & feroit » celui de mon mérite, ſi j'étois bonne ». *En effet*, elle fut guérie: l'enflure *effectua*, cauſa, amena la guériſon.

Ainſi, *en effet* déſigne proprement l'effet, le fait, la choſe qui eſt, une vérité de fait conforme à l'état de la choſe, naiſſant d'elle; *effectivement*, l'effet, le fait, la choſe en tant qu'elle eſt produite, qu'elle s'effectue phyſiquement, qu'elle naît de telle cauſe, ou ſous telle influence.

Egaler, Egaliſer.

Au jugement de M. de Voltaire, c'eſt un barbariſme de mot que de dire *égaliſer* pour *égaler les fortunes.* Cependant *égaliſer* eſt un mot françois qui ſe trouve dans tous les Dictionnaires, à la vérité comme un mot vieux dans les Dictionnaires nouveaux. La critique même ſembleroit prouver qu'il n'eſt pas abſolument inutile; enfin il eſt reſté au Palais. S'il a pour lui des titres, faut-il l'abandonner ſans défenſe? L'uſage eſt ſans doute un deſpote abſolu; mais il n'eſt pas inflexible, & ſes arrêts ne ſont pas irrévocables.

Egaliſer a une idée propre, bien diſtincte, & différente de l'idée propre d'*égaler.* Par ſa ſimple terminaiſon verbale, *égaler* ſignifie proprement être ou mettre à l'égal d'un autre, &c.; & par la terminaiſon compoſée, *égaliſer* ſignifie rendre égal, plein, uni, ſemblable, pareil, &c.; comme *aiguiſer* ſignifie rendre aigu, *volatiliſer*, *rendre volatil*, &c.: les deux terminaiſons ſont très-différentes; l'une marque purement l'état de la choſe, ce qu'elle eſt; l'autre exprime une action, ce qu'on fait de la choſe. Pour bannir ce dernier mot, il a fallu que le premier uſurpât inſenſiblement l'acception, l'office et la place du ſecond. *Egaler* s'eſt donc chargé d'un nouveau ſens; & l'on ſait que le double ſens nuit à la clarté & à la netteté du diſcours. En flétriſſant *égaliſer*, il a fallu flétrir auſſi *égaliſation* qui

en dérive : or ce mot eſt néceſſaire pour exprimer *l'action d'égaliſer* ou d'*égaler*, ſi l'on veut. Dans cette vue, les Aſtronomes, les Algébriſtes ont fait *équation* ; des Juriſconſultes & d'autres Auteurs ont fait *également*, *égalation*, qui n'ont pas eu beaucoup de ſuccès. Ces efforts prouvent le beſoin que l'on a du mot ancien. Enfin *égaliſer* rend à la lettre les verbes lat. *exæquare*, *inæquare*, &c. : *égaler* ne rend que la valeur du verbe ſimple *æquare*.

Dans ſa valeur propre, le mot *égaler* a un ſens excluſif ; le mot *égaliſer* ne ſauroit le ſuppléer. Ainſi l'on doit dire avec Vaugelas, qu'Alexandre s'étoit propoſé d'*égaler* en tout la gloire de Bacchus ; avec la Bruyere, que Corneille ne peut être *égalé* dans les endroits où il excelle, &c. Dans ces paſſages & autres ſemblables où *égaler* ſignifie *être ou devenir égal*, *égaliſer*, qui veut dire *faire ou rendre égal*, formeroit un contreſens. Les Vocabuliſtes, qui, en premiere ligne, attribuent cette derniere ſignification au mot *égaler*, comme ſi elle en donnoit le ſens primitif, n'ont pas ſongé qu'un mot dérivé d'un autre, comme *égaliſer* l'eſt d'*égaler*, n'a pu s'introduire dans la Langue qu'à la faveur d'une idée nouvelle qu'il aura préſentée ; & que c'eſt l'idée diſtinctive & excluſive d'un mot qui en exprime & annonce le ſens primitif ou propre : obſervation qui doit toujours régler l'ordre de leurs explications & de leurs développemens, s'ils veulent éviter un renverſement & une confuſion, qui ſouvent induit à erreur, & toujours dégrade leur ouvrage. Partez de l'idée primitive et propre d'un mot

pour en éclaircir & en juſtifier les extenſions, les modifications, les emplois ſinguliers.

Egaler, lorſqu'il eſt ſecondairement pris & employé dans le ſens d'*égaliſer*, exprime d'une maniere vague, indéterminée, trouble, l'action de travailler à mettre de niveau, ſur la même ligne. Les Latins diſtinguent, par les compoſés d'*æquare*, différentes manieres d'*égaliſer*, en retranchant d'un côté, ou en ajoutant de l'autre, ou en appareillant deux choſes différentes, &c. *Egaliſer* exprimera ces différentes manieres, & en général l'intention, un ſoin particulier, un travail, le travail propre de faire diſparoître les inégalités notables d'une choſe; & particuliérement celui d'établir l'égalité entre deux choſes qui ſont faites pour être égales, & qui ne l'étoient pas, ou encore celui de diviſer une maſſe en portions *égales*; & c'eſt ſous ce dernier aſpect que les Juriſconſultes nous le préſentent en diſant *égaliſer les lots*, faire les parts égales. Lorſqu'on dit que les ouvriers *égalent* un terrein enfoncé, hériſſé de toutes parts; que Lycurgue voulut *égaler* les conditions de ſes Citoyens; qu'un pere a *égalé* les parts de ſes enfans; je ne ſais ſi l'on n'eût pas mieux fait de dire *égaliſer* le terrein, les conditions, les parts : ce langage eſt plus clair et plus net.

Que dans l'acception commune aux deux termes, on conſerve & on conſacre le mot *égaler*, lorſqu'il s'agira de *grandeurs morales*, d'objets purement comparables & réellement incommenſurables, de paralleles enfin qui laiſſent à l'eſtimation ou à l'opinion beaucoup de liberté : mais pourquoi négliger & rejetter le mot *égaliſer*,

lorſqu'on parlera de *grandeurs phyſiques*, d'égalité parfaite, d'objets à régler ſur une meſure rigoureuſe? On dira très-bien que l'amour, le jeu, le vice *égalent* les hommes; que le temps *égale* & abſorbe tout; que la Nature, par des compenſations équitables, *égale* toutes les conditions, &c. : ne pourroit-on pas auſſi bien dire qu'un pays s'eſt vivifié depuis qu'on a *égaliſé* un chemin ſcabreux ou effondré; qu'un pere libre d'*égaliſer* les fortunes de ſes enfans, dans la diſpoſition de ſes biens, doit avoir égard au mérite & aux beſoins de chacun, s'il eſt juſte & ſage; qu'il faut *égaliſer* les cordons de la balance pour établir l'équilibre, &c.? Il me ſemble que cette compoſition ſeroit au moins raiſonnable. Je ſais que le génie fait ſa Langue, & qu'il peut perdre quelquefois ſans paroître appauvri; mais le ſimple Ecrivain, comme moi, n'a que la Langue telle qu'elle eſt faite, & il éprouve trop ſouvent l'indigence, pour n'être pas jaloux de conſerver. Je hazarderai donc les phraſes ſuivantes, en réclamant la tolérance du Lecteur.

N'avons-nous pas tous le ciel au-deſſus de nos têtes, diſoit Séneque? cet aſpect nous *égale* tous. N'avons-nous pas tous la terre ſous nos pieds? la mort nous y *égaliſe* tous.

Ce qui diſtingue & illuſtre le plus les Rois, c'eſt préciſément ce qui les *égale* eux & leurs Sujets, c'eſt la juſtice, c'eſt la bienfaiſance, c'eſt l'amour de la patrie & de l'humanité, c'eſt la vertu. Ce qui doit leur inſpirer ces ſentimens & réprimer tous les autres, c'eſt ce qui les *égaliſe*, chaque jour, à chaque inſtant, eux & leurs Sujets, c'eſt le beſoin phyſique, c'eſt la faim & la ſoif,

c'eſt le travail & le ſommeil, c'eſt la douleur & la maladie, c'eſt la deſtinée commune de l'humanité.

La ſociété elle-même *égale* les hommes entre leſquels elle ſemble mettre tant d'inégalités ; car, dans ſon ordre eſſentiel, elle *égaliſe* rigoureuſement pour chacun d'eux les droits & les devoirs.

Egards, Ménagemens, Attentions.

M. d'Alembert joint à ces mots celui de *circonſpection*. Il me ſemble néanmoins que *circonſpection* marque proprement une qualité, ou l'exercice d'une qualité du genre de la prudence ; au lieu que les *égards*, les *ménagemens*, les *attentions*, ne ſont que des manieres d'agir, des ſortes de ſoins, des procédés qui tendent à témoigner à quelqu'un des ſentimens favorables & convenables, ſur-tout la crainte de faire quelque choſe qui lui déplaiſe, (idée commune de ces ſynonymes). On a des *égards*, des *ménagemens*, des *attentions* & non de la *circonſpection* pour une perſonne ; *circonſpection* ſera mieux conſidéré comme ſynonyme de retenue : il entrera de la *circonſpection* & de la retenue dans ces procédés ; mais ſans que la circonſpection ſoit elle-même un procédé, & ſans que ces procédés annoncent la retenue, comme leur caractere commun ; la *retenue* ne fait qu'empêcher, arrêter, contenir, modérer ; & il ne s'agit pas du moins préciſément, dans les *attentions*,

ou *du zèle*; & cet empreſſement eſt inſpiré ou par une ſorte d'affecton, ou par le deſir de gagner l'affection ou la bienveillance des perſonnes, quand même on auroit pour elles ni amitié, ni eſtime; mais par intérêt.

On doit auſſi avoir des *égards* pour les honnêtes-gens, pour ceux qui ont des qualités réelles; des *ménagemens* pour ceux qui en ont beſoin, pour ceux qui ont de la puiſſance ou de la foibleſſe; des *attentions* pour ſes parens, ſes amis, pour ceux que des liens attachent à nous.

Et moi, je dis qu'on doit des *égards* à tout le monde; car le dernier des hommes eſt homme pour tout autre. Des *ménagemens* à ceux qu'on pourroit bleſſer indiſcrettement & ſans raiſon, car il ne faut offenſer perſonne; mais ſur-tout au fort, car il menace, & au foible, car il ſupplie. Des *attentions* à ceux qui, par leurs rapports intimes avec nous, par des titres ou des qualités diſtinguées, ſelon les conjonctures & les bienſéances, ont droit d'attendre de notre part des ſoins et des diſtinctions particulieres; car tout ce qui mérite d'être honoré, comme d'être aimé, nous impoſe au moins beaucoup d'*attentions*. Les *égards* ne vont pas juſqu'au reſpect, mais ils en approchent; les *ménagemens* ne vont pas juſqu'au ſacrifice de nos volontés, mais ils les modérent. Les *attentions* ne vont pas juſqu'au dévouement, mais elles le commencent en quelque ſorte: on auroit dit autrefois que *c'eſt dévotion*, dans un ſens purement moral.

Les *égards* font qu'on n'a point à ſe plaindre de vos manières et de vos procédés. Les *ménagemens*

gemens font qu'on n'a rien à vous reprocher dans votre maniere de traiter avec les autres, & qu'on s'accommode de votre commerce. Les *attentions* font qu'on n'a qu'à ſe louer de vous, & qu'on ne peut même vous refuſer quelque bienveillance.

Il eſt naturel d'avoir des *égards* les uns pour les autres, la ſociabilité nous y porte. Il eſt convenable d'avoir des *ménagemens* pour ceux qui en ont beſoin, l'eſprit de conciliation nous y diſpoſe. Il eſt naturel d'avoir des *attentions* pour les uns, & convenable d'en avoir pour les autres; le ſentiment nous y engage, & les bienſéances nous y obligent.

Il ſeroit groſſier & dur de manquer d'*égards*; mal aviſé ou brutal de manquer de *ménagemens*; inconſéquent ou mal-honnête de manquer d'*attentions*, lorſqu'il en faut.

Il y a la ſcience des *égards*, que l'uſage du monde nous apprend; il y a l'art des *ménagemens*, qui exige ſur-tout la connoiſſance des hommes. Il y a le choix des *attentions*, ſur lequel la délicateſſe du cœur ou la fineſſe de l'eſprit nous éclaire.

La réciprocité des *égards* eſt une des conditions eſſentielles de la ſociété : croiroit-on qu'il puiſſe ſubſiſter une ſociété de quelque genre que ce ſoit, où les uns mettent pour ne rien recevoir, & où les autres reçoivent ſans rien mettre? Moins vous auriez de *ménagemens* pour les autres, plus il faudroit que les autres en euſſent pour vous. Ne croyez-vous donc pas plus court & plus utile de quadrer aux autres, comme dit la Bruyere, que de faire que les autres s'ajuſtent à nous? il y a cela d'avantageux dans les *attentions*, qu'en vous

occupant d'eux, vous les avertiſſez & vous les obligez de s'occuper de vous à leur tour : croiraije qu'ils ne penſent pas de vous favorablement, lorſque vous agiſſez avec eux d'une maniere ſi flatteuſe ?

Payez du moins en *égards* ce que les petits vous rendent en hommages. Si vous n'avez ni amour-propre, ni défauts, ni fautes à expier, traitez encore avec *ménagement* l'amour-propre, les défauts, les fautes d'autrui. Ne manquez pas ſur-tout aux *attentions* dont on ne tient aucun compte.

Comment arrive-t-il que cet homme qui paſſoit leſtement ſur les *égards* qu'il me doit, ne laiſſe paſſer aucune occaſion de m'en rendre, & beaucoup ? Chut ! gardez-m'en le ſecret : j'ai eu la malice de le combler affectueuſement d'*attentions*. Comment arrive-t-il, (ce qui n'eſt pas rare) que des gens qui ne peuvent vivre, éloignés l'un de l'autre, ne peuvent plus ſe ſupporter quand ils ſont enſemble ? Rien n'eſt plus ſimple : la liberté, la familiarité leur font négliger à tous les deux, les *ménagemens* propres à concilier des caracteres qui, comme l'aimant, s'ils attirent d'un côté, repouſſent de l'autre. Comment arrive-t-il (& c'eſt choſe très-commune) que l'union la plus deſirée et la plus douce, ſe relâche preſqu'auſſitôt qu'elle eſt étroitement ſerrée ? tout le monde l'a dit : on ne ſonge pas que les *attentions* ſont d'autant plus néceſſaires, qu'on eſt plus libre de s'en diſpenſer.

L'homme qui ſe pique le moins d'*égards*, en a ſans ceſſe & pour tout le monde, mais ſans y ſonger, par exemple, celui de ne pas dire aux autres tout le mal qu'il en penſe. Il y a de ces

eſprits ſi ſuſceptibles & ſi ombrageux, qu'avec tous les *ménagemens* poſſibles, vous ne les offenſez pas, à la vérité, mais ils s'offenſent. Je vous quitte de toutes ces *attentions* empreſſées, multipliées, aſſidues, pour une de ces *attentions* délicates que le ſentiment peut, ſeul inſpirer.

L'Egoïſte, l'Homme perſonnel.

L'*égoïſte* & l'*homme perſonnel* ont été mis récemment ſur le théâtre; & on les a regardés comme un ſeul & même perſonnage. Il me ſemble néanmoins, qu'avec un air de reſſemblance ils ſe diſtinguent facilement par des traits bien marqués.

L'*égoïſte* eſt l'homme qui parle ſans ceſſe de lui, ou qui dit toujours *moi*, lat. *ego*, grec ἐγὼ. L'*homme perſonnel* eſt celui qui rapporte tout à lui, à ſa *perſonne*, ou qui n'eſt conduit que par ſon intérêt *perſonnel*. *Moi*, *ego*, eſt certainement de l'homme qui parle; ainſi l'*égoïſte* parle de lui. *Perſonnel* exprime la qualité de perſonne ou la *perſonnalité*: ce mot déſigne donc la *perſonnalité* de l'agent.

Egoïſer ſignifie certainement parler de ſoi, ſe citer ſoi-même à tout propos, ramener le diſcours à ſoi: c'eſt dans ce ſens que les Critiques ont reproché aux deux Scaliger d'*égoïſer* dans leurs ouvrages, comme dans les aſſemblées. C'eſt ainſi qu'on a pardonné à un autre d'avoir *égoïſé* bonnement & briévement. Meſſieurs de Port-Royal ont inventé le mot *égoïſme* pour exprimer, dit-on, cet excès d'amour-

propre, qui conſiſte à parler trop de ſoi, à ſe citer, ou à rapporter tout à ſoi. Cette derniere idée eſt évidemment ſecondaire ou acceſſoire. Je ſais que Paſcal prend le *moi* pour l'amour-propre; & c'eſt en effet la parole intérieure ou la penſée eſſentielle de l'amour-propre. Mais cette idée métaphyſique ſert elle-même à prouver que l'idée propre & primitive de la choſe eſt de parler de ſoi.

Ainſi donc l'*égoïſte* ne parle que de lui, & l'*homme perſonnel* ne ſonge qu'à lui. Le premier ſe met toujours au milieu de la ſcene; & le ſecond au centre des choſes. L'un, tout occupé de lui-même, veut vous occuper de lui: l'autre, quelquefois occupé de vous, ne s'en occupe que pour lui. L'amour-propre de l'*égoïſte* eſt plus vain: l'amour-propre de l'*homme perſonnel* eſt plus profond. Le premier eſt ridicule, le ſecond eſt redoutable.

L'*égoïſte* parle, & vous le connoiſſez; vous ne connoiſſez pas toujours l'*homme perſonnel*, même quand il parle. Le front du premier eſt un livre ouvert, vous n'avez qu'à lire: le front du ſecond eſt une table hiéroglyfique, il faut déchiffrer. Je vois que le premier ramene tout à lui; j'ai de la peine à reconnoître que le ſecond rapporte tout à lui. Je ſuis fâché de rencontrer l'*égoïſte*, & je ne veux rien avoir à démêler avec l'*homme perſonnel*.

L'*égoïſte* eſt un ſot, ou le ſera: l'*homme perſonnel* peut être un ſot, mais un ſot toujours dangereux. Il y a au moins dans l'*égoïſte* beaucoup de petiteſſe d'eſprit avec un grand fonds d'amour-propre: il y a dans l'*homme perſonnel* un fonds

d'amour-propre ou plutôt de cupidité inépuiſable, auſſi habile ſur ſes intérêts qu'incompatible avec les intérêts des autres. Celui-là cherche des ſots qui l'admirent ; & celui-ci des dupes qui l'écoutent. L'*égoïſte* eſt un fléau dans une aſſemblée ; l'*homme perſonnel* eſt votre ennemi, le mien, celui de la ſociété en général. L'*égoïſte* peut aimer quelque choſe ; il n'eſt pas méchant ; l'*homme perſonnel* n'aime que lui, c'eſt un mauvais cœur.

De graves Cenſeurs ont reproché à Montaigne d'être *égoïſte* : convenons de bonne foi que s'il n'a pas les motifs & le deſſein de l'*égoïſte*, il en a l'effuſion, ſur-tout quand les maladies commencent à le tourmenter ; mais je ſonge qu'en parlant de lui, c'eſt de moi qu'il parle & pour moi. Dira-t-on que c'étoit-là *l'homme perſonnel ?* Il faut voir agir l'*homme perſonnel* ; il faut entendre parler l'*égoïſte*.

Il y a un homme plus impoli que l'homme fort groſſier ; c'eſt l'*égoïſte* : il veut toujours vous ranger ou derriere lui pour vous effacer, ou à côté de lui pour s'emparer de vous, ou devant lui pour que vous l'admiriez. Il y a un homme dont je me méfie encore plus que de celui qui m'a trompé ; c'eſt l'*homme perſonnel :* il me recherche, me careſſe, m'oblige malgré moi ; & je me tourmente pour deviner en quoi je pourrois le ſervir & en quoi il pourroit me nuire.

Quelquefois par indigence d'eſprit on devient *égoïſte* ; quand on veut parler ſans avoir rien à dire, on parle de ſoi, & c'eſt ce qui arrive fort ſouvent aux ſots. Quelquefois on

devient *perſonnel* par contagion & par dépit ; celui qui, après s'être long-temps oublié pour les autres, s'en voit oublié, ſe concentre à la fin en lui même, & c'eſt ce qui arrive à beaucoup d'honnêtes malheureux.

Les *égoïſtes* ſe multiplient à l'infini, lorſque les honneurs du théâtre ſont pour la ſuffiſance : lorſque la maxime de l'*homme perſonnel*, *chacun pour ſoi*, devient à la mode, il n'y a plus de ſociété.

Je ne dis pas que l'*égoïſte* ne ſoit pas un *homme perſonnel* ; je ne dis pas que l'*homme perſonnel* ne ſoit pas un *égoïſte*. Ils ſont tous les deux pleins d'eux-mêmes, & il eſt naturel que l'amour-propre qui abonde, abonde & ſe déborde en tous ſens. Mais l'*homme perſonnel* eſt bien mal-à-droit s'il eſt *égoïſte*.

Je ne dis point que l'uſage n'appelle jamais *égoïſte* l'*homme* purement *perſonnel* : je dis qu'il y a un mauvais uſage, & qu'il s'étend avec une facilité ſinguliere : je dis que, quand il ſeroit conſacré, je n'aurois pas moins aſſigné le ſens naturel & primitif du mot dont il étendroit l'application : je dis qu'on n'entend pas toujours par un *égoïſte* un *homme perſonnel*.

Perſonnaliſme ſeroit le mot propre pour déſigner le caractere, les principes, les maximes, la conduite de l'*homme perſonnel* : ce mot n'exiſte pas. Il faut donc qu'*égoïſme* y ſupplée, qu'il devienne équivoque par cette nouvelle acception, & qu'*égoïſte* ſubiſſe le même ſort.

Elaguer, Emonder.

Elaguer vient du celte *lac*, *laz* (déchirer, couper, rompre); oriental *lathz*, *lakkaz* (opprimer); grec λακις λακι, (déchirer, précipice); d'où nos mots *lacérer* (déchirer), *lacune* (interruption), *loque* (morceau déchiré), &c.

Emonder vient de *mond* (propre, net); de-là nos mots *monder*, *immonde*, *immondice*, &c.

Elaguer ſignifie donc proprement couper, retrancher; *émonder* ſignifie nettoyer, *approprier*. Leur ſignification uſitée eſt celle d'éclaircir ou de dégarnir un arbre. *Elaguer* un arbre, c'eſt en retrancher les branches ſuperflues & nuiſibles; ſoit à ſon développement, ſoit à la nourriture des branches fécondes. *Emonder* un arbre, c'eſt le rendre propre & agréable à la vue par la ſouſtraction de tout ce qui le gâte & le défigure, bois mort, chicot, mouſſe, gomme, &c. *Emonder* a ſur-tout un objet d'agrément; *élaguer*, un objet d'utilité. En *élaguant* l'arbre; on le ſoulage; il en eſt plus fécond: en l'*émondant*, on le débrouille; il en eſt plus paré.

On *élague* les branches, c'eſt-à-dire, qu'on ſupprime ce que l'arbre a d'inutile & de nuiſible. On les *émonde*, lorſqu'on en ôte ce qu'elles ont d'informe, de gâté, de déſagréable.

L'*élaguage* tombe plutôt ſur les groſſes branches; l'*émondage* ſur les branches menues. L'arbre ſeroit ſuffoqué & épuiſé par les pre-

mieres ; il eſt déparé & hériſſé par les autres.

Il faut *élaguer* les arbres utiles d'un verger : il faut *émonder* les jolis arbriſſeaux d'un parterre. La puérile manie de donner aux arbres des formes extraordinaires & bizarres, oblige bientôt à les *émonder*; car la Nature indocile & revêche a bientôt dérangé ces formes. La manie non moins ridicule de faire monter les arbres très-haut, oblige à *élaguer* les branches inférieures, & la Nature forcée s'en venge en ne vous donnant qu'un long bâton couronné d'un miſérable bouquet. Laiſſez à l'arbre les formes & les proportions naturelles de l'arbre : *émondez*-le, ſi un vain luxe en altere la beauté ; ſi un luxe funeſte en affoiblit la force, *élaguez*-le.

* On dit figurément *élaguer* un diſcours, un Poëme, un Ouvrage d'eſprit, par la raiſon qu'il peut y avoir dans ces Ouvrages des inutilités, des ſuperfluités, une vaine ſurabondance qui en affoiblit ou en ôte le prix. Mais on ne dit pas les *émonder*, par la raiſon qu'il ne s'agit pas de les rendre propres & nets. La réſolution d'*élaguer* ſes écrits demande tant de docilité, de goût, de courage, qu'on laiſſe mettre la coignée au pied de l'arbre par le Public, plutôt que de la porter ſoi-même ſur les branches.

On dit *émonder* des graines & autres choſes ſemblables, que l'on n'*élague* certainement pas, parce qu'il ne s'agit que de les *monder*, de les nettoyer, de les dépouiller de leur peau, de leur enveloppe, & autres parties nuiſibles ou inutiles pour l'objet qu'on ſe propoſe. Cette maniere d'appliquer le mot, ſert encore à démontrer ſa

véritable ſignification. *V. le Dict. d'Agr. de M. l'A. Rozier.*

Eloge, Louange.

IL eſt donc vrai que nous n'avons ſouvent que des notions très-confuſes des termes mêmes que nous employons le plus ſouvent, & qu'il eſt mal-aiſé d'en donner des notions aſſez diſtinctes pour en fixer le véritable emploi, comme on s'en convaincra par l'article ſuivant tiré de l'Encyclopédie.

(» Ces deux mots expriment également un » témoignage honorable, conçu en des termes » qui marquent l'eſtime «.) (*M. Beauzée*).

» Ils different à pluſieurs égards l'un de l'autre: » *louange* au ſingulier & précédé de l'article *la*, » ſe prend dans un ſens abſolu: *éloge* au ſin- » gulier & précédé de l'article *le*, ſe prend dans » un ſens relatif. Ainſi, l'on dit la *louange* eſt » quelquefois dangereuſe; l'*éloge* d'une telle per- » ſonne eſt juſte, outré, &c.

» *Louange* au ſingulier ne s'emploie guere avec » le mot *une*; on dit un *éloge* plutôt qu'une » *louange*: du moins en ce cas, *louange* ne ſe » dit guere, que lorſqu'on loue quelqu'un d'une » maniere détournée & indirecte; exemple, tel » Auteur a donné une *louange* bien fine à ſon » ami. (*M. d'Alembert.*)

(» Je crois qu'en toute occaſion on peut dire » une *louange*, dès qu'on ajoute une épithete » propre à ſpécifier: une *louange* fine, déli-

faits, ſert à faire connoître avantageuſement cet objet ; il déſigne en même temps un diſcours fondé, raiſonné, motivé, appuyé ſur des pièces juſtificatives ou des titres qui font porter un jugement favorable de l'objet.

Louange, vieux fr. *los*, *lat. laus*, rac. *lo*, *la*, *law* (élévation éminente ; en celte, en chinois, en theuton, en anglo-ſaxon, &c.) exprime littéralement l'action d'élever, d'exalter. Cette idée n'eſt point du tout celle de l'*éloge* ; mais l'idée de l'*éloge* en a été ſeulement rapprochée par l'uſage de n'employer ce mot qu'en bonne part. La *louange* eſt ſi bien l'action d'élever, d'exalter, que ce mot ſignifie auſſi honneur & gloire : ainſi, on fait des vers à la *louange* ou à l'honneur, à la gloire de quelqu'un ; & l'on chante les *louanges* de celui qu'on célebre, qu'on préconiſe.

L'*éloge* eſt le témoignage avantageux que l'on rend au mérite, le ſuffrage qu'on lui donne, le jugement favorable qu'on en porte. La *louange* eſt l'hommage qu'on lui rend, l'honneur qu'on lui porte, le tribut qu'on lui paye dans ſes diſcours. L'*éloge* manifeſte, établit ce que la *louange* ſuppoſe, vante. L'*éloge* eſt la raiſon de la conſidération, de l'eſtime, de l'admiration qu'on a pour l'objet : la *louange* eſt l'expreſſion, ou plutôt le cri de ces ſentimens, ou de tout autre ſentiment favorable. L'*éloge* met le prix au mérite ; la *louange* en eſt une récompenſe. L'*éloge* fonde la *louange* ; la *louange* couronne l'*éloge*.

Si ces notions expliquent & juſtifient les dif-

férentes manieres d'employer ces termes, doutera-t-on qu'elles ne ſoient exactes ?

On dit qu'une action fait l'*éloge* d'une perſonne, ou que le récit de ſes actions ſuffit à ſon *éloge*. Pourquoi ? parce que nos œuvres dépoſent pour nous, atteſtent notre mérite, établiſſent nos droits. On ne dira pas qu'une action eſt la *louange* d'une perſonne, ou que ſes actions ſuffiſent à ſes *louanges*. Pourquoi ? parce que nos actions ne nous célebrent pas, & qu'elles ne ſont pas des hommages qu'on nous rend.

Il eſt des cas malheureux où l'homme le plus modeſte, le plus humble, eſt forcé de faire ſon propre *éloge* : il n'y en a point où l'on ſoit obligé de ſe donner des *louanges*. On fait ſon *éloge* par le ſimple récit & la juſtification de ſa conduite : on ſe donne des *louanges*, en parlant de ſoi avec oſtentation, en ſe glorifiant. Il eſt permis de défendre & d'établir ſes droits ; mais il faut qu'une main étrangere allume l'encens qui doit brûler devant votre image.

On fait l'*éloge* & non pas la *louange* d'une perſonne : on fait ſon *éloge*, comme on fait ſon hiſtoire, ſon apologie, en expoſant & démontrant ſon propre mérite : on ne fait pas ſa *louange*, comme on ne fait pas ſon honneur, ſa gloire, parce que ce n'eſt proprement que l'expreſſion de nos ſentimens pour elle. La perſonne eſt le ſujet de l'*éloge*, elle n'eſt que l'objet de la *louange* : on fera des vers à ſa *louange*, & ces vers ſeront ſon *éloge*.

On donne également des *éloges* & des *louanges*, & alors les idées de ces termes ſe rapprochent l'une de l'autre. Les *éloges* ſont des traits particuliers d'*éloge* ; on donne alors des

témoignages particuliers d'un certain genre de mérite. Les *louanges* parent embelliſſent, étendent, enflent les *éloges*. La vérité, l'équité donne des *éloges*; l'enthouſiaſme, l'emphaſe donne des *louanges*. Vous recommandez un protégé par vos *éloges*; vous le préconiſez par des *louanges*. On aſſaiſonnera de *louanges* les *éloges*.

Il eſt donc vrai que la *louange* ſe prend dans un ſens abſolu, puiſqu'ainſi que je viens de le montrer, on ne dit pas faire la *louange* de quelqu'un. Le nectar qui enivre les Dieux de la terre, dit La Fontaine, c'eſt la *louange*. Bourdaloue dit du Prince de Condé : » C'étoit un héros en» nemi de la *louange*, même la plus ſincere; » car il étoit difficile qu'on lui en donnât d'autre: » mais c'étoit aſſez qu'elle fût *louange*, pour » qu'il ne pût la ſoutenir. «

Il eſt encore vrai que l'*éloge* a naturellement un ſens relatif; la raiſon en eſt, que le mot ſignifie proprement *diſcours ſur un objet*. Mais il n'eſt pas moins vrai qu'on dira l'*éloge* comme la *louange*, d'une maniere abſolue: ſi l'on dit que la *louange* eſt quelquefois dangereuſe, l'on dira que l'*éloge* eſt par lui-même encourageant. La *louange* eſt un appât ſéduiſant; l'*éloge* eſt un puiſſant aiguillon.

On dit également un *éloge* & une *louange* avec des épithetes. Une *louange* délicate eſt ſouvent plus flatteuſe qu'un *éloge* pompeux. Il y a des gens dit Boileau, qui *avalent ſans dégoût le plus groſſier éloge*. Les *louanges* groſſieres, dit Bouhours, font honte: les *louanges* fines flattent la vanité, ſans bleſſer la modeſtie.

Eſt-il vrai qu'en parlant des hommes, *éloge*

diſe plus que *louange* ? La queſtion eſt décidée par la différence que nous avons établie entre ces mots : ils ne diſent pas la même choſe, du moins de la même maniere & avec le même deſſein. L'*éloge* eſt plus fort de choſes, ſi je puis ainſi parler; la *louange* eſt plus forte en paroles. L'*éloge* loue mieux ; la *louange* loue plus. L'*éloge*, conſacre des faits, la *louange* exalte les perſonnes. L'*éloge*, ſans motifs n'eſt qu'une *louange*. La juſtice éclairée diſtribue les vrais *éloges* ; la flatterie prodiguera des *louanges*.

L'*éloge* eſt donc raiſonné, motivé, fondé en titres, paſſé par la critique. La *louange* peut être vague, générale, gratuite, précaire. On donne des *éloges* à ce qu'on approuve, à ce qu'on eſtime ; on donne auſſi des *louanges* à ce qu'on aime, à ce qu'on flatte. Rien de plus flatteur que l'*éloge* ; car il prouve l'eſtime raiſonnée de celui qui le fait : rien de moins flatteur en ſoi que la *louange* ; car elle ne prouve ni l'eſtime, ni même la bienveillance de celui qui l'adreſſe. Il faut mériter les *éloges* ſans les rechercher ; il faut craindre les *louanges*, lors même qu'on les mérite.

L'*éloge* doit être vrai, impartial, judicieux, philoſophique ; la *louange* doit être fine, délicate, ſincere, meſurée. L'*éloge* eſt placé dans la bouche de témoins clairvoyans, de gens éclairés, de Maîtres de l'Art, de Juges de mérite ; la *louange* eſt dans la bouche de tout le monde, dans celle du peuple, dans celle même des enfans.

Il eſt donc vrai que l'*éloge* ſuppoſe plus de titres ou de droits à être *loué* que la *louange*. Quand les Académies propoſent l'*éloge* d'un homme illuſtre, elles ne demandent pas des *louanges*, elles demandent des actions, des

vertus, des titres, noblement expoſés & juſtement appréciés. Les *louanges* n'y ſont placées, qu'autant qu'elles naiſſent naturellement des faits: elles ſervent alors d'ornement & de complément à l'*éloge*. L'*éloge* fait plutôt briller le perſonnage qui eſt loué, & la *louange*, l'Orateur ou le Poëte qui loue.

Quand des Sophiſtes ont fait, par un jeu d'eſprit, l'*éloge* de la goutte, ou celui de la laideur, de la fievre, de la gourmandiſe, de la cécité, de la folie, du rien, ils ont prétendu découvrir, & démontrer dans ces maux, ces vices, ou ces privations, des qualités, des propriétés, des avantages dignes d'*éloge*. Il n'y a pas un mauvais Prince qui n'entende tous les jours des *louanges*: Buſiris, Claude, Néron, &c., ont eu même les honneurs de l'*éloge*.

L'*éloge* eſt conſidéré, dans ces derniers paſſages, comme un ouvrage littéraire: mais le ſens même qu'a le mot dans cette acception, confirme ſa ſignification générale. On propoſe un *éloge*, on ne propoſeroit pas des *louanges*; & la raiſon en eſt donnée par les explications précédentes. L'*éloge* eſt oppoſé à la ſatyre; la *louange* l'eſt à l'injure. L'*éloge* de Claude prononcé par Néron, ne fut pris par le Peuple, malgré tout l'eſprit de Séneque, que pour une ſatyre; les *louanges* données à Néron par Narciſſe, auroient dû être priſes pour de ſanglantes injures.

Nous ne *donnons* à Dieu ni *éloges* ni *louanges*. *Louer* Dieu, c'eſt le bénir & le glorifier: Dieu a-t-il beſoin de notre approbation & de nos ſuffrages? Eſt-ce à l'homme à le juger & à le couronner? C'eſt ce que fait l'*éloge*. Quand nous diſons

diſons *louanges à Dieu*, *louange* ſignifie honneur, gloire, bénédiction : nous *chantons*, nous célébrons auſſi ſes *louanges* ; c'eſt-à-dire, ſa gloire, ſa grandeur, ſes bienfaits ; nous les chantons, nous les célébrons avec des effuſions d'amour, d'admiration, de reconnoiſſance. Nous chantons auſſi, dans le même ſens, les *louanges* de quelqu'un. La diſtinction de ces mots, tirée de leur application à Dieu ou aux hommes, ne porte que ſur une ſinguliere mépriſe.

Enfin, je ne conçois pas pourquoi l'*éloge* n'enviſageroit l'objet que ſous un point de vue, puiſqu'un objet peut être digne d'*éloge* ſous pluſieurs points de vue différens, & que l'*éloge* embraſſe en effet ſouvent pluſieurs actions ou pluſieurs qualités louables, & la vie entiere d'une perſonne. Je ne conçois pas davantage pourquoi la *louange* ſeroit ſans reſtriction ; car on peut louer & on loue avec reſtriction ; les *louanges* ne ſont quelquefois que des encouragemens : peut-être a-t-on voulu dire, que l'*éloge* particulariſe ou ſpécifie des faits, tandis que la *louange* eſt quelquefois générale & vague.

Emaner, Découler.

Man, ſource aſſez abondante pour que l'eau en coule ou en ſurgiſſe ; *émaner*, ſortir d'une ſource, tirer ſon origine de, ſe répandre hors. *Col*, cou, canal, tuyau, ce par où les choſes liquides paſſent, fluent, coulent : *découler*, couler d'un endroit, par un paſſage, en petite quantité & d'une maniere continue.

Émaner déſigne proprement la ſource d'où les choſes ſortent : *découler* indique ſpécialement un canal par où elles paſſent : il *découle* du ſang *par* une bleſſure ; les odeurs *émanent* du corps. Les pouvoirs particuliers *émanent* du trône : les bienfaits du Prince *découlent* ſur les Peuples par le canal des Miniſtres.

Emaner ſe dit ſur-tout des parties très-ſubtiles & très-déliées qui ſe détachent, & s'exhalent des corps par une eſpece de tranſpiration inſenſible ou par une voie ſemblable. *Découler* ſe dit des choſes qui coulent & ſe répandent par quelque ouverture, d'une maniere plus ou moins ſenſible. Il *émane* des corps les plus durs une infinité de corpuſcules inviſibles qui en épuiſent la ſubſtance : il *découle* des veines de la terre des ſucs qui forment les criſtaux & les minéraux de toute eſpece. La lumiere *émane* du ſoleil : la ſueur *découle* du corps.

Les particules qui *émanent* d'un corps ſe répandent en divers ſens, & forment ordinairement une ſorte d'atmoſphere autour de lui : les fluides qui *découlent* d'une ſource ſuivent une pente déterminée, & tombe, s'ils ne peuvent pas ſe ſoutenir, à ſon niveau. Entrez dans l'atmoſphere d'un corps odoriférant, & ſuivez le cours d'un filet d'eau.

Emaner n'indique ſouvent qu'un acte ſimple d'émiſſion, de production, ou de quelque autre opération ſemblable : *découler* annonce un flux, un écoulement ſuivi, une ſucceſſion d'actes ou de choſes. Nous diſons qu'un tel Arrêt eſt *émané* ou ſorti d'un tel tribunal, & qu'il *découle* d'un principe une foule de conſéquences. Les Théo-

logiens enſeignent qu'en Dieu, le fils *émane* du pere par génération, & le Saint Eſprit, du pere & du fils par ſpiration : ils nous enſeignent que les graces *découlent* ſans ceſſe ſur nous des tréſors inépuiſables de la miſéricorde divine.

Je ne dis pas que toutes ces différences ſe rencontrent toujours dans toutes les applications ſurtout figurées de ces mots ; mais il doit toujours s'en rencontrer quelqu'une, ſi les applications ſont juſtes.

Embryon, Fœtus.

Embryon ſignifie en grec, comme *fœtus* en latin, ce qui eſt formé, produit dans le ſein de la mere, le fruit du ventre, les petits, la portée. Les Etymologiſtes dérivent ordinairement *embryon* de βρυω, *émaner*, pulluler, croître, &c. ; & *fœtus*, de *fovere*, échauffer, couver, fomenter, &c. Le premier vient de *bre, bra*, faire, produire ; & le ſecond de *fe*, faire, produire. Nous avons la racine *bre*, avec ſa ſignification propre, dans l'ancien mot, *bre-haigne*, non-féconde ; & *fe* dans *fé-cond*, productif.

En ſuivant rigoureuſement la valeur étymologique des mots, pluſieurs Médecins ont donné le nom d'*embryon* au *fœtus* ou à l'animalcule, pendant tout le temps qu'il eſt renfermé dans le ſein de ſa mere. On appelle même *embryotomie* l'opération par laquelle on coupe en pieces le *fœtus* mort, afin de l'extraire de la matrice, &c.

Soit par une répugnance naturelle pour une

parfaite ſynonymie ou pour de frivoles diſtinctions, ſoit à cauſe de l'utilité manifeſte que la ſcience trouve à déſigner par des noms différens, les différens états d'un corps aſſujetti à des révolutions déterminées, l'uſage eſt aujourd'hui aſſez général d'appeller *embryon* le corps brut & informe de l'animal, avant que la Nature lui ait imprimé, par des linéamens ſenſibles, la figure propre à ſon eſpece : mais lorſque toutes les parties de l'animal ſont développées & apparentes, c'eſt le *fœtus* proprement dit.

De ce que les Obſervateurs n'avoient vu qu'au quarante-deuxieme jour de la conception humaine, *l'embryon* prendre le caractere de *fœtus* par des traits diſtinctement prononcés ou plutôt deſſinés, on concluoit, je ne ſais comment, que juſqu'alors ce n'étoit qu'un corps ſans ame, comme ſi l'organiſation vitale & la conformation ſpécifique n'exiſtoient pas avant qu'elles fuſſent ſenſibles à nos yeux. L'*embryon* n'auroit donc été qu'une maſſe informe, et le corps animé auroit été *fœtus*. Pluſieurs Anatomiſtes ont reconnu qu'au trentieme jour, l'*embryon* étoit aſſez formé pour être regardé comme *fœtus*, au rapport de M. d'Aubenton. Dans un *embryon* de quinze jours, les traits du viſage ſont aſſez apparens pour être diſtingués : le poumon eſt un des viſceres qui marquent le plus tard dans le *fœtus*. M. Sabathier eſtime à un pouce la grandeur commune du *fœtus* bien formé, ou à l'âge d'un mois : Hartman prétend avoir vu un *embryon* qui n'étoit pas plus gros qu'une graine de pavot.

Dans la maniere ordinaire de penſer & de parler, nous attachons au mot *embryon* l'idée

d'une extrême petiteſſe, relativement à une meſure donnée de grandeur. Ainſi, nous diſons figurément d'un très-petit homme, que c'eſt un *embryon*, un avorton; *fœtus* ne ſe dit qu'au ſens propre.

Nous appliquons non ſeulement aux animaux, mais encore aux plantes & aux fruits, le terme d'*embryon*; & c'eſt auſſi lorſque les fruits & les plantes ne paroiſſent que d'une maniere confuſe dans les boutons des arbres ou dans les germes des ſemences. Mais nous n'employons celui de *fœtus* qu'en parlant des animaux, tandis que les Latins qui nous l'ont donné, s'en ſervoient auſſi à l'égard du regne végétal.

J'ai écrit *fœtus* par *oe*, ſuivant l'uſage général des Vocabuliſtes & des Savans, appuyé par l'autorité de l'Académie Françoiſe & de l'Académie des Sciences. Cet uſage a ſa raiſon dans l'exemple des Latins, de qui nous avons reçu le mot pur & ſans altération. Je conçois bien qu'en dérivant ce mot de *foveo*, les Vocabuliſtes & la plupart des Savans ſe ſont cru obligés d'écrire en latin *fœtus*. Mais ſi ce mot vient de *fe*, comme le penſe M. de Gébelin, il auroit fallu écrire comme lui, *fetus*, *fetura*, &c. « *Fe*, dit ce Savant, qui, par le rapprochement de toutes les langues & ſes profondes réflexions ſur la parole, a trouvé la langue de la Nature, ou plutôt découvert la ſcience de la parole, « *fe*, exiſter, produire, joint » au participe paſſé, *tus*, ſignifie mot à mot » ce qui a été produit ». La lettre *e* exprime inconteſtablement l'exiſtence : *e*, *hé*, *fé* ſont des racines qui ont ſervi à déſigner l'exiſtence, l'action de la donner ou de faire, le fait de la re-

voir. Il eſt prouvé, par des monumens des anciens peuples Latins, qu'ils écrivoient *fetu* pour *fiat* ou *factum*. Dans des notes des Anciens, *fé* veut dire *factum*, *fed, factum dicitur*. Les vieux Latins diſoient, *tu dives fite*, ſoit fait, ou deviens riche; & l'on a toujours dit *fit*, il devient. L'*o*, dans *fœtus*, eſt donc une lettre intruſe. Je pourrois encore faire remarquer que quelques Latiniſtes ont écrit *fœtus* par *ae*; ce qui marque de l'arbitraire & de la diverſité dans l'uſage. Ainſi, Lambin dans ſon édition de Cicéron, écrit, *ubertatem lactis, fœtuſque ſervanto*, troiſieme livre des Loix, 30. J'ajouterai que nous tombons dans une contradiction viſible en écrivant *fœtus* avec un *o*, & *ſuperfétation*, quelquefois même *fétation* ſans *o*.

Cette diſcuſſion, trop courte pour ne pas m'être pardonnée, quand elle ſeroit déplacée ou ſuperflue, a pour objet, non de combattre l'uſage toujours abſolu, lorſqu'il eſt général, mais de fixer le vrai ſens du mot par ſa vraie étymologie, malgré l'indication contraire de l'uſage. A ſuivre les étymologies vulgairement reçues, il faudroit obſerver que le mot *embryon* exprimeroit proprement l'émanation, la production, ou la relation de la choſe avec la cauſe productive; & le mot *fœtus*, la conſervation, la nutrition, ou la relation de la choſe avec la cauſe conſervatrice.

Emiſſaire, Eſpion.

Emiſſaire, du lat. *emiſſarius*, envoyé *de* ou *par*, indique celui qui eſt chargé d'une commiſſion. Il différe de l'*Envoyé* ou de l'*Ambaſſadeur* en ce que ces derniers ont une miſſion publique et avouée, qu'ils ſont chargés de traiter, au lieu que l'*émiſſaire* eſt ſans pouvoir. Son métier eſt de répandre des bruits, de fauſſes allarmes, de ſuggérer, de ſoulever; auſſi ce mot n'eſt pris qu'en mauvaiſe part, ainſi que ſon ſynonyme. C'eſt par des *émiſſaires* qu'on ſouleve un camp, une ville, une contrée; c'eſt par des *émiſſaires* qu'on tâte, qu'on ſonde la diſpoſition des eſprits; leur occupation eſt de machiner. Agens actifs d'un complot, ils en ignorent ſouvent la profondeur; ils ne ſont que ſubalternes. L'habileté de celui qui les employe, conſiſte à bien choiſir & à ne jamais compromettre ſes projets, alors même que ſes *émiſſaires* ne réuſſiroient pas.

Eſpion eſt celui dont l'action eſt d'épier, lat. *explotator*, qui va à la découverte, qui perce, qui examine; il y a des *eſpions* dans les camps, dans les arſenaux, dans les Cours, dans les Cabinets & dans les Boudoirs. En temps de guerre, en temps de paix, la Politique inquiette les ſoudoye partout. L'*eſpion* eſt là pour voir ſans être découvert, pour entendre ſans qu'on ſe doute qu'il eſt là: il va furetant & ſe cachant. Des oreilles & des yeux, voilà ce qu'il lui faut. Le métier eſt auſſi difficile que périlleux, il faut une

certaine adreſſe, avec de l'argent on en trouve; & celui qui vient de voir pendre ſon pair, court dans le camp ennemi pour y chercher un ſort pareil.

Il n'eſt pas rare que des *eſpions* jouent un double rôle, & tirent de l'argent des deux ennemis qui l'employent. Il eſt très-ordinaire d'en ſoudoyer ſous la tente des Généraux & dans les cabinets des Miniſtres; cette duplicité réciproque met tout le monde au pair.

L'*émiſſaire* doit avoir le talent de l'*à propos*; il ſe montre & parle. L'*eſpion* n'a beſoin que de voir; il ſe cache & ſe tait. L'*émiſſaire* ſeme. Les événemens qu'il a préparés, ſont la réponſe à ſes Commettans. L'*eſpion* vient recueillir, il emporte furtivement ce qu'il trouve, & ſe met en rapport avec celui qui l'employe. Celui qui veut fomenter, ſe ſert d'*émiſſaires*; celui qui veut ſavoir, ſe ſert d'*eſpions*. Au demeurant ils ſont auſſi vils l'un que l'autre; & entre leur métier ou tout autre, l'homme de probité eſt bientôt décidé.

A Sparte le métier d'*eſpion* n'étoit pas avili; c'étoit un dévouement, il faiſoit partie de l'éducation, mais il étoit gratuit, & l'on ne connoiſſoit pas les *émiſſaires*.

Emplir, Remplir.

Remplir ſignifie rigoureuſement *emplir de nouveau*.

Selon la remarque de Vaugelas, on dit *rem-*

plir un tonneau quand on en a déjà tiré & qu'on remplit ce qui eſt vuide. Thomas-Corneille ajoute, qu'on dit toujours *remplir les tonneaux*, & non pas *emplir*, quand après que le vin a bouilli quelques jours au temps des vendanges, on y en remet pour les rendre pleins.

Remplir exprime donc l'action d'ajouter ce qui manque pour que la choſe ſoit tout-à-fait pleine. *Emplir* exprime proprement l'action continue par laquelle vous *comblez* entiérement la capacité d'une choſe. *Remplir*, c'eſt donc auſſi achever d'*emplir*. Vous *empliſſez* tout de ſuite une bouteille de vin; un étang ſe *remplit* d'eau par des crues ſucceſſives.

Emplir ſe prend ordinairement à la rigueur, de maniere que le vaſe n'eſt *empli* que quand il n'y reſte point de vuide. *Remplir* ſe prend ſouvent dans un ſens très-relâché, pour marquer ſeulement l'abondance ou la multitude. Dans les marchés libres, les ſacs à blé ne font que s'*emplir* & ſe vuider: les Financiers *rempliſſent* la Cour, la ville & les Provinces. On *emplit* ſa bourſe: un bois eſt *rempli* de voleurs.

Il ſemble qu'*emplir* ſe diſe proprement des vaſes, des vaiſſeaux, des choſes deſtinées à contenir de certaines matieres. *Remplir* ſe dit indifféremment de toute place occupée par la multitude ou par la quantité. Vous *empliſſez* une cruche d'eau, un verre de vin, vos poches de fruits; vous *rempliſſez* une rue de gravois, une baſſe-cour de fumier, un pays de mendians. Le tréſor du Prince s'*emplit*, pour ſe répandre ſur la ſurface du Royaume en dépenſes utiles; les avenues du tréſor ſe *rempliſſent* de gens empreſſés à inter-

cepter & à détourner les dépenſes. Vous n'*empliſſez* pas, mais vous *rempliſſez* de quelque matiere des trous, des interſtices, des fondrieres, des vuides, qu'il faut boucher.

Selon Vaugelas, *remplir* ſe dit d'ordinaire des choſes immatérielles ou figurées, comme, *il a rempli tout l'univers de la terreur de ſon nom; il a dignement rempli la place de Magiſtrat*: & *emplir* des choſes matérielles & même liquides, *emplir un tonneau, emplir un vaiſſeau*; & l'on ne dira pas ſi ordinairement qu'un *avaricieux emplir ſes coffres* d'or & d'argent comme *remplir ſes coffres*, ni *emplir* ſes greniers comme *remplir ſes greniers*. L'Académie obſerve qu'*emplir* ne ſe dit pas moins bien des choſes qui ne ſont pas liquides, comme *emplir un coffre de hardes, un grenier de foin*.

Il eſt certain que dans le ſens figuré, on dit communément *remplir*: on *remplit* une charge, un emploi; on a la tête *remplie* de penſers, d'affaires: le jeune Poëte couronné eſt *rempli* de modeſtie; la femme du jour, de raiſon; le ſiecle, de décence, &c. Il n'eſt pas queſtion, dans tous ces exemples, de l'idée propre d'*emplir*; & *remplir* eſt détourné de ſon vrai ſens, comme tant de mots verſatiles qui, faute de mots propres, ſe prêtent à tout & ſe placent par-tout, moyennant quelque analogie.

Mais ce n'eſt pas à dire qu'*emplir* ne puiſſe très-bien être employé figurément, lorſque ſon idée propre fondera l'analogie. Boileau l'a préféré plus d'une fois à *remplir*. Alexandre s'en va, dit-il;

De ſa vaſte folie *emplir* toute la terre. *Saty. VIII.*

De là sont nés ces bruits reçus dans l'Univers,
Qu'aux accens dont Orphée *emplit* les monts de Thrace,
Art. Poët. ch. IV.

Ces grands mots dont l'Auteur alors *emplit* sa bouche, *etc.*
, 16, *ch.* III.

Il est clair que le mot *emplir* vous donne seul, dans ces cas, l'idée sensible & frappante d'une plénitude absolue & de la plus ample étendue; mais la vertu de ce mot n'est nulle part employée avec autant d'énergie & d'effet, que dans ce passage de Montaigne, liv. 2, ch. XII, où, pour nous représenter par un seul trait l'immuable éternité de Dieu, il dit, que *par un seul maintenant, il emplit le toujours*; par un point Dieu *emplit* l'immensité toute entière; il n'a que le présent, sans passé, sans avenir; on ne peut pas dire quant à lui, *il a été* ou *il sera*; mais *il est*. Dites là *remplir* au lieu d'*emplir*; combien l'image est affoiblie & décolorée? Dans le sens rigoureux de *remplir*, elle seroit fausse, parce qu'il n'y a point dans Dieu d'addition & de renouvellement. Par-là même que l'usage a diversifié l'emploi & les acceptions de ce terme, il est devenu vague, & il a perdu de sa force primitive.

« Après tout, continue Vaugelas, j'ai appris » que l'on ne sauroit faillir à dire toujours *rem-* » *plir*, de quoi que l'on parle, où l'on croira » que le mot d'*emplir* soit bon, au lieu que l'on » peut souvent manquer en mettant *emplir* pour » *remplir* ». L'Académie observe que *remplir* se prend le plus souvent dans la simple signification d'*emplir*. Eh! tant pis. En suivant le conseil de Vaugelas, on ne fait qu'éluder les diffi-

cultés, & l'on néglige de s'inſtruire. En autoriſant l'uſage remarqué par l'Académie, on dénature les mots, ils ne ſe diſtinguent plus, & le plus commun parvient enfin à faire négliger & même oublier l'autre, quoique ſouvent le plus propre. C'eſt ainſi que *répandre* a chaſſé de la proſe ordinaire *épandre*, & de même de beaucoup d'autres verbes compoſés dont à peine trouvons-nous les verbes ſimples dans les vieux Vocabulaires.

Emporter, Remporter le Prix.

Emporter le prix, c'eſt obtenir une récompenſe, un avantage, un honneur quelconque que l'on ambitionnoit. *Remporter le prix*, c'eſt obtenir tel prix, la récompenſe, la couronne qui avoit été miſe au concours. La premiere expreſſion a quelque choſe de vague; & la ſeconde, un objet précis.

La Fontaine dit à M. le Dauphin, en lui dédiant ſes Fables, qu'*il emporteroit le prix* de ſon travail, s'il parvenoit à lui plaire; mais qu'il aura du moins l'honneur de l'avoir entrepris. Le Cid, vainqueur de D. Sanche, *remporte le prix* du combat, & ce prix eſt Chimene.

On *emporte un prix* comme on *emporte une affaire*, par le ſuccès. On *remporte un prix* comme on *remporte une victoire*, par le triomphe obtenu ſur un concurrent.

Ces illuſtres Grecs, qui ont *emporté le prix* de leur art, ſelon l'expreſſion de Boileau, ne *rem-*

porterent pas toujours *le prix* aux Jeux Olympiques. *N'es-tu pas honteux de l'avoir emporté ſur moi ?* diſoit un d'entre eux à un indigne concurrent qui avoit *remporté le prix* de ces Jeux.

On *emporte le prix* d'un art, en ſurpaſſant les autres qui l'ont exercé : on *remporte le prix* de poéſie ou de deſſin, en traitant mieux que les autres concurrens un ſujet donné. La premiere expreſſion ſuppoſe une concurrence générale, & attribue à tel Auteur ou à tel Artiſte la ſupériorité. La ſeconde marque un concours réglé, & adjuge à l'un, par préférence aux autres, *le prix* propoſé. Dans une aſſemblée de femmes, Hélene *emportera le prix de la beauté*, les ſuffrages : dans la diſpute des trois Déeſſes, Vénus *remporta le prix*, la pomme.

Empreindre, Imprimer.

Empreindre ſignifie *imprimer* par l'application d'un corps ſur un autre, la figure, l'image, les traits ſenſibles de ce corps : vous *imprimez* un mouvement à un corps, des ſenſations à un être animé, des leçons dans l'ame, &c., toutes choſes que vous ne ſauriez rigoureuſement *empreindre*, car elles n'ont pas de figure. Pour *empreindre*, il faut *imprimer* de maniere que l'*impreſſion* laiſſe l'*empreinte* ou l'image de la choſe.

On *imprime* donc différentes choſes de différentes manieres ; mais les figures ou les formes ſeules ſont *empreintes* avec des ſceaux, des cachets, des marteaux, des eſtampilles, &c., ou

jouiſſance d'un ruiſſeau commun à deux propriétaires de terre ; laquelle jouiſſance eſt une ſource de querelles entre eux.

Ainſi l'*émulation* ne déſigne que la concurrence ; & la *rivalité* dénote le conflit. Il y a *émulation*, quand on court la même carriere ; & *rivalité*, quand les intérêts ſe combattent. Deux *émules* vont enſemble ; deux *rivaux*, l'un contre l'autre.

L'*émulation* eſt un ſentiment vif qui vous porte à faire de généreux efforts pour ſurpaſſer, égaler, ou même ſuivre de près ceux qui font quelque choſe d'honnête : la *rivalité* eſt un ſentiment jaloux qui nous porte à faire tous nos efforts pour l'emporter, de quelque maniere que ce ſoit, ſur ceux qui pourſuivent le même objet. Deux nobles courſiers qui s'efforcent de gagner le prix de la vîteſſe, voilà l'emblême de l'*émulation* : deux animaux chaſſeurs qui ſe diſputent une proie, voilà l'emblême de la *rivalité*.

L'*émulation* excite ; la *rivalité* irrite. L'*émulation* ſuppoſe en vous de l'eſtime pour vos concurrens : la *rivalité* porte la teinte de l'envie. L'*émulation* eſt une flamme qui échauffe ; la *rivalité*, un feu qui diviſe. L'*émulation* veut mériter le ſuccès, & la *rivalité* l'obtenir. L'*émule* tâche de ſurpaſſer ſon concurrent ; le *rival* ſupplantera le ſien, s'il le peut. La *rivalité* ravit la palme que l'*émulation* remporte.

Le Philoſophe Chriſippe diſoit : *Si vous courez avec un autre la même carriere, employez toutes vos forces à le devancer ; mais gardez-vous de le ſupplanter ou de l'écarter avec la main*

main (*a*). Cette leçon expoſe diſtinctement la triple idée de concurrence, d'*émulation* & de *rivalité*.

L'*émulation* louable, dit Cicéron (*b*), eſt l'imitation de la vertu : la *rivalité* eſt la jalouſie de la préférence.

Les talens inſpirent l'*émulation*; & les prétentions la *rivalité*.

La vertu n'excite que l'*émulation*; elle ne veut que bien faire. La gloire pourra exciter la *rivalité*; dans les autres elle offuſque. Nous nommons des *rivaux* de gloire, & des *émules* de vertu.

Les prix qui couronnent le diſcours le plus éloquent, l'invention la plus utile, l'ouvrage le plus parfait, l'œuvre la plus méritoire, n'excitent par eux-mêmes que l'*émulation* : il faut mieux faire que les autres pour les remporter. Les graces qui s'accordent par la faveur, par la protection, par l'intrigue, par le manege, n'excitent que la *rivalité* : il ne faut qu'écarter avec habileté ſes compétiteurs pour les ſurprendre.

Les avantages, les honneurs, les biens qui ne peuvent être qu'à un ſeul, produiſent la *rivalité* : ceux qui peuvent être partagés ou communs à pluſieurs, ne produiſent pas eux-mêmes que l'*émulation*. Ainſi, dans les Sciences, les Lettres, le ſervice de la Patrie, &c., l'eſſor naturel de l'eſprit ou de cœur eſt celui de l'*émulation*; pluſieurs perſonnes peuvent s'y diſtinguer éga-

(*a*) Cicer. de Officiis, 3, 41.
(*b*) Cic. Tus. 4.

lement ſans que le ſuccès des uns nuiſe à celui des autres. Mais s'il s'agiſſoit d'un trône où il n'y a place que pour un ſeul, ou de tout autre objet qui ne ſauroit être poſſédé que par un ſeul, comme une perſonne aimée, il y aura *rivalité*; il faut être heureux malgré les autres & à leur détriment.

Pompée & Céſar ſont des *rivaux*, il faut que l'un ou l'autre ſoit le premier dans Rome. Cicéron & Hortenſius ſont des *émules*, ils pourront partager la palme de l'éloquence. L'*émulation* ſouffriroit la ſupériorité même : la *rivalité* ſeroit même impatiente de l'égalité.

Les efforts de l'*émulation* ne ſont pas ſeulement les ſuccès des individus, ils ſont encore les progrès des arts, des ſciences, des mœurs, du bien public. Voyez dans l'Hiſtoire de la *rivalité* de Sparte & d'Athenes, de Rome & de Carthage, de la France et de l'Angleterre, les funeſtes effets de la *rivalité* entre les Nations, & jugez par-là de la *rivalité* entre les Particuliers.

Un bon Gouvernement excite l'*émulation* parmi les Citoyens; il les encourage tous. Un Gouvernement tyrannique ſouffle dans tous les cœurs la *rivalité*, il les diviſe.

La Philoſophie Chinoiſe détourne la *rivalité* en excitant l'*émulation*, par l'exemple des morts & l'imitation des ancêtres : mais les morts ne ſont plus rien pour nous; & nos ancêtres ne ſont que des noms.

L'*émulation* fait valoir l'homme tout ce qu'il peut valoir; car elle emploie toute ſon énergie à bien faire. La *rivalité* fait que l'homme ne vaut jamais tout ce qu'il doit valoir; car elle

l'occupe plutôt du ſuccès que du mérite. Un *rival* travaille bien autant à deſſervir ſon *rival* qu'à ſe rendre plus digne du prix; l'*émule* ne cherche qu'à acquérir de nouveaux droits ſans rien ôter à ſon *émule*.

Par une exception peut-être unique, le Sultan des Turcs Orientaux, Malek-Shah, maître de l'Empire des Califes abrutis, obligé, par la révolte de ſon frere, de deſcendre du trône ſur le champ de bataille, n'oppoſe que la plus vertueuſe *émulation* à la *rivalité* la plus criminelle. Là il demande à ſon Grand Viſir Nedham quelle priere il venoit de faire au Ciel? *Qu'il nous accorde la victoire ſur votre frere*, répond le Miniſtre : *Et moi*, reprend le Sultan, *je l'ai prié de l'accorder à mon frere, ſi je ne ſuis pas auſſi digne que lui de régner* (*a*).

Voyez ces deux Soldats de Céſar; *rivaux* de gloire, ils ſentirent en effet dans leurs cœurs la jalouſie de la *rivalité* : mais ſur le champ de bataille, nobles *émules* de valeur, ils ſe défient l'un l'autre par des exploits héroïques contre l'ennemi; & par une *émulation* plus généreuſe encore, ils ſe ſauvent la vie l'un à l'autre, & forcent enfin Céſar à les couronner enſemble.

L'*émulation* dégénere en *rivalité* : des Gens de Lettres l'ont dit, & d'autres l'ont prouvé.

* En ne ſuivant que l'acception primitive des mots, *émulation* ſe prend quelquefois en mauvaiſe part, & l'on prendra quelquefois en bonne part *rivalité*. Il y aura de l'*émulation* entre des

(*a*) Voyez le Gulliſtan.

brigands, des exacteurs, des rebelles; cette *émulation* n'eſt que l'ardeur de ſe diſtinguer à l'envi les uns des autres, & d'acquérir cette ſorte d'honneur qu'on attache toujours à la ſupériorité. De même Phidias ſera le *rival* de Praxitele, Eſopus celui de Roſcius, Racine celui de Corneille: cette *rivalité* ne déſignera qu'une égalité de talens, de mérite, de ſuccès, de gloire, entre des hommes qui ſe ſont diſtingués dans le même genre.

Emule, Emulateur.

ON eſt *émule* de ſes pairs ou compagnons: on eſt *émulateur* de quelque perſonnage diſtingué. L'*émule* a des *émules*, l'*émulateur* a des modeles. L'*émule* tâche de ſurpaſſer ſon *émule*: l'*émulateur*, d'imiter ſon modele. L'*émule* eſt actuellement ce que l'*émulateur* voudroit être, un digne concurrent. Votre *émule* marche en concurrence avec vous: votre *émulateur* marche ſur vos traces. Votre *émulateur* voudroit acquérir un mérite égal ou même ſupérieur au vôtre: votre *émule* a un mérite pareil au vôtre, & tâche d'acquérir un mérite ſupérieur.

Il arrive aux envieux du mérite de s'en croire les *émules*. La gloire des grands hommes fait plus d'ambitieux que d'*émulateurs*.

Il faut avoir le germe du héros pour en devenir l'*émulateur*: il faut en avoir le ſuccès pour en être l'*émule*.

L'*émulateur* inſpiré & guidé par de plus beaux modeles, l'emportera ſur ſon *émule*.

* On dit *émule* dans tout genre de travail & de concurrence : *émulateur* ne ſe dit que dans le grand ou dans un ordre de choſe diſtingué. Un Ecolier comme un Ouvrier, un homme de Lettres, un Capitaine eſt l'*émule* d'un autre : un Guerrier comme un Savant, un Miniſtre, un Prince eſt l'*émulateur* d'un perſonnage célebre dans ſon genre. Le Pantomime Hilas fut l'*émule* de Pilade ; Néron l'étoit des Hiſtrions, Commode des Gladiateurs ; Abailard le fut de St. Bernard, Montécuculli de Turenne ; Théſée fut l'*émulateur* d'Hercule, Lycurgue celui de Minos ; Séſoſtris le fut de Bacchus, Pertinax des Antonin ; Charles XII l'a été d'Alexandre.

Je ne me trompe pas : le mot *émulateur*, quoique bien annoncé dans les Dictionnaires, paroîtra nouveau, ſingulier, emphatique à pluſieurs de mes Lecteurs : ce n'eſt point parce qu'il ne s'emploie que dans le ſtyle ſoutenu ; c'eſt parce que, dans le ſtyle ſoutenu même, il eſt aujourd'hui preſque inuſité. Divers mots remarquables par la même formation ont eu beaucoup de peine à s'établir ou à ſe maintenir, quoiqu'également recommandables par leur harmonie & par leur ſignification. Je citerai le mot *conjurateur*, quoiqu'il annonce, non pas un ſimple *conjuré*, mais un chef, un promoteur, un des plus ardens complices de la conjuration. Je citerai encore *zélateur*, qui ſignifie un partiſan, un défenſeur, un apôtre très-*zélé*, très-ardent, enthouſiaſte ou fanatique. Pourquoi donc des mots ſi ſonores ſont-ils ſi négligés ? La Langue Eſpagnole s'en enorgueillit. Notre Langue n'eſt-elle pas encore aſſez ſourde ? Le ridicule, trop légérement répandu ſur

lesgrands mots, arrête-t-il des Ecrivains faits pour embellir & enrichir le langage? Seroit-il vrai que le goût du ſiecle eſt de chercher plutôt l'énergie, la ſingularité dans un aſſortiment étrange de mots, que dans l'emploi bien placé des mots propres? Eſt-il vrai qu'on ne ſe prépare plus à l'éloquence ni du Barreau ni de la Chaire par une étude profonde de la Langue? Je le crains, & je ſouhaite que ma crainte ſoit mal-fondée. Quoi qu'il en ſoit, *émulateur* eſt un mot utile, beau, reçu, & différent d'*émule*. Les Latins diſoient *æmulus* & *æmulator* dans les deux ſens que nous venons de diſtinguer: Cicéron écrivoit à Atticus, l. 1: Servilius eſt l'*émulateur* de Caton: c'eſt le *Zélotès* des Grecs.

Enchaînement, Enchaînure.

LIAISON de choſes qui, dépendantes les unes des autres, forment une chaîne ou une ſorte de chaîne. *Enchaînement* ne ſe dit guere qu'au figuré des objets phyſiquement ou métaphyſiquement dépendans les uns des autres: *enchaînure* ne ſe dit que dans le ſens propre des ouvrages de l'art, au rapport de l'Académie, malgré quelques exemples contraires. Des anneaux, des fils, des cordons, & autres objets ſemblables, entrelacés les uns dans les autres, forment une *enchaînure*: des cauſes, des idées, des malheurs, & autres objets qui conduiſent ſucceſſivement de l'un à l'autre, forment un *enchaînement*. Il ſeroit à deſirer que cette différence, ou quelque autre ſemblable, ſervît, ſuivant l'analogie & pour l'in-

telligence facile de la Langue ; à différencier le ſens des mots uniquement diſtingués par ces terminaiſons.

Mais l'une & l'autre terminaiſons ont leur valeur particuliere, comme je l'explique en divers endroits. *Ment*, employé ſubſtantivement, déſigne la cauſe, l'action, ce par quoi la choſe eſt telle : *ure* déſigne particuliérement l'effet de cette cauſe, le réſultat de cette action, ce qui eſt produit dans la choſe même. Les rapports que les ſciences ont entre elles forment leur *enchaînement* ; ils les enchaînent enſemble : la diſpoſition même des anneaux qui entrent les uns dans les autres eſt leur *enchaînure* même ; tel eſt l'état de la choſe enchaînée. La terminaiſon *ure* eſt très-connue dans la Langue des arts ; mais cette Langue eſt bien ignorée des Savans.

Endurant, Patient.

Endurant, qui *endure*, qui ſouffre avec patience, avec conſtance, des *duretés*, des injures, des outrages, des contradictions, des perſécutions de la part des hommes. *Patient*, qui *pâtit*, qui ſouffre avec modération, avec douceur, ſans agitation, ſans murmure, quelque genre de peine que ce ſoit. *Patient* eſt le genre, *endurant* eſt l'eſpece. *Patient* a beaucoup d'acceptions ſelon leſquelles il n'eſt point ſynonyme d'*endurant*.

Il s'agit de vivre avec les hommes pour ſentir la néceſſité d'être *endurant* ; il ſuffit de vivre pour ſentir la néceſſité d'être *patient*.

Il y a des perſonnes très-*patientes* à l'égard des maux qui leur arrivent par le cours de la Nature, & fort mal *endurantes* à l'égard de ceux qui leur viennent de la main des hommes. La Nature eſt ſur nous, il faut bien ſe réſigner : les hommes ſont nos freres ; s'ils nous bleſſent, ils bleſſent ou notre cœur ou notre amour-propre.

Job qui, dans les plus terribles angoiſſes, chante les louanges de Dieu, eſt *patient*. David qui, entendant les malédictions de Séméi, défend qu'on le puniſſe, eſt *endurant*.

* A l'égard des hommes on eſt *patient* juſqu'à la débonnaireté, *endurant* juſqu'à la longanimité. La débonnaireté eſt douceur & bonté d'ame ; la longanimité, bonté & grandeur d'ame.

Celui qui mépriſe les injures paroît très-*endurant*, il ne s'en affecte pas : celui qui n'a la force ni de les mépriſer, ni de les repouſſer, eſt naturellement *patient ;* il en pâtit ; mais le front & la contenance de l'un & de l'autre ſont bien différens.

Il me paroît plus facile de pardonner les offenſes que de les *endurer*. Je croirois que l'homme *endurant* les pardonne plutôt que l'homme *patient* ; car il ne fait peut-être que les ſupporter, tandis que celui-ci en ſouffre : il me ſemble que le mot *patient* marque par lui-même l'*impreſſion que vous recevez* ; & *endurant* marque plutôt le coup qu'on nous porte.

L'homme délicat & iraſcible n'eſt pas *endurant* ; l'homme ſenſible & vif n'eſt point *patient*.

Le Maître qui, par des confidences ou de toute autre maniere, ſe met dans la dépendance de ſes

domeſtiques, s'oblige à être non-ſeulement *patient*, mais *endurant*. Prenez-y garde, vous, Femmes ſur-tout, les valets inſolens donnent de grands ſoupçons au Public ſur les Maîtres.

Un Courtiſan doit être très-*patient* : mais ſi le parfait Courtiſan eſt en effet ſans humeur & ſans honneur, comme on l'a dit, il eſt le plus *endurant* des hommes.

L'homme *endurant*, ſelon le Livre des Proverbes, calme la colere, & briſe la dureté du Prince ; l'homme *patient*, maître de lui-même, vaut mieux que l'homme courageux, expugnateur des villes (*a*).

On dit malicieuſement, pour déſigner un lâche ; que c'eſt un homme fort *endurant*. On dit d'un homme *patient*, malgré lui, qu'il prend patience en enrageant. Cette ſeconde eſpece de patience eſt peut-être la plus commune ; la premiere n'eſt peut-être pas rare.

* On a très-bien obſervé qu'*endurant* s'emploie ſouvent avec la négative : cet homme n'eſt pas *endurant*, il eſt peu *endurant*, ou mal *endurant*. La raiſon en eſt que ce mot n'a pas

(*a*) Proverb. c. 16, 32, & ch. 25, 15. Je traduis *expugnator* par *expugnateur*, parce que nous n'avons point, dans le genre noble, de mot propre pour dénommer celui qui prend de force des villes. *Preneur de villes* n'est pas d'une belle élocution. Ce mot hasardé ne paroîtra pas bien étrange, si l'on considere que notre Langue en a plusieurs autres tirés de la même source, *pugna* ; tels qu'*impugner*, *répugner*, *répugnance* ; & tous ces mots viennent originairement de *poing*, lat. *pugnus*, &c.

produit, dans notre Langue, ſon contraire, par l'oppoſition de quelqu'une des négations reçues, tandis que *patient* a produit *impatient.*

☞ Il me paroît que l'Auteur n'a pas apporté ici cette rectitude dont il fait toujours preuve; en laiſſant ſubſiſter l'article en entier, j'y joindrai mes obſervations.

Endurer, c'eſt ſouffrir, non pas avec *patience*, mais avec *conſtance*, des duretés, des injures, des perſécutions. Si j'en exclus la *patience*, c'eſt parce qu'elle appartient excluſivement à l'homme *patient*, ſans quoi ces mots ſeroient complettement ſynonymes. La crainte, la foibleſſe, la poſition dans laquelle vous ſerez, pourront vous forcer d'*endurer*, ſans rien dire, quoique vous ne ſoyez pas *patient* par caractere.

Patient eſt celui qui ſouffre avec modération, quelque genre de peine que ce ſoit; c'eſt vertu, c'eſt longanimité.

On eſt *patient* par caractere, on eſt *endurant* ſuivant les circonſtances. Le Philoſophe eſt diſpoſé à ſouffrir. Socrate, outragé par ſa femme, reſte calme. Il eſt *patient*. Le Marquis, dans le Joueur, eſt un homme *endurant*; il ſouffre, mais ce n'eſt pas vertu, il eſt lâche.

Endurant eſt plutôt pris en mauvaiſe part, & cela devoit être, parce que ſe trouvant en concurrence avec *patient* qui eſt une vertu, il a fallu donner une dénomination particuliere à ce qui pouvoit ne pas l'être.

On a dit que les Martyrs avoient *enduré* les

outrages & les tortures avec une *patience* admirable; on dit tous les jours, *endurer* patiemment, & toujours *patience* vient corriger ce qu'*endurant* préſente de foibleſſe ou d'impuiſſance.

Il me ſemble que ces deux expreſſions ſont infiniment plus diſtantes, que l'A. R. ne l'a établi; l'homme *endurant* ſouffre & enrage; L'homme *patient* ſouffre & reſte calme. Le premier fait de néceſſité vertu; le ſecond ne ſort pas de ſon caractere; l'homme *endurant* eſt à la *patience*, ce que le poltron eſt à la *prudence*.

Enfin, A la fin, Finalement.

Enfin, *en-fin*, ſignifie en finiſſant, pour finir, pour concluſion, en un mot. *A la fin* ſignifie après tout cela, au bout du compte, en derniere analyſe, pour réſultat des choſes. *Finalement* ſignifie *enfin final*, comme on a dit, ou *à la fin finale*, c'eſt-à-dire, pour derniere concluſion, définitivement, ſelon la valeur du mot *final* qui ne s'applique qu'à certains objets. On dit une quittance *finale*, une reviſion *finale* de comptes, une ſentence *finale*, &c. toujours pour indiquer une derniere opération ſans aucun retour; mais *finalement* eſt vieux & populaire.

Suivant ces explications données ou reçues par les Vocabuliſtes, *enfin* annonce particuliérement, par une ſorte de tranſition, la fin ou la concluſion d'un diſcours, d'un récit, d'un

raiſonnement. *A la fin* annonce la fin ou le réſultat des choſes, des affaires, des événemens, conſiderés en eux-mêmes. *Finalement* annonceroit un réſultat *final* ou une concluſion *finale*.

Enfin, c'eſt mon plaiſir, je veux me ſatisfaire. *Enfin* il réſulte de-là que la Loi ſeule doit commander. *Enfin*, ce qui eſt arrivé, peut arriver encore. Ce mot ne marque dans ces phraſes, & autres ſemblables, que la concluſion de quelque diſcours. *A la fin*, le maſque tombe, & l'homme reſte. *A la fin*, tous les impôts retombent ſur les propriétaires des terres. *A la fin*, tout périt. Cette locution déſigne le réſultat propre des choſes, ſans égard au diſcours. Nos comptes ſont *finalement* arrêtés; vos raiſons ſont *finalement* déduites; l'affaire eſt *finalement* jugée : cet adverbe indique une choſe entiérement conſommée.

Enfin s'applique quelquefois aux choſes, au lieu qu'*à la fin* ne peut guere s'appliquer au diſcours. Alors *enfin* ne ſert qu'à indiquer la lenteur de l'événement, arrivé après beaucoup de temps, d'attente, d'incertitude : *à la fin* marque le terme auquel aboutit tôt ou tard une ſuite d'événemens, ſur-tout après & malgré des conditions, des accidens contraires, ou telles autres circonſtances.

Vous attendiez un de vos convives, *enfin*, ou après un long temps, il arrive au milieu du feſtin. Vous aviez envoyé de toutes parts chercher le Médecin, *à la fin*, ou après beaucoup de recherches, on l'a trouvé à la Comédie. Votre procès eſt *enfin* jugé, lorſqu'il a duré

long-temps : vous avez *à la fin* gagné votre cauſe, lorſque vous avez eu beaucoup d'obſtacles à vaincre. Un crime long-temps caché eſt *enfin* un jour découvert : le crime a beau ſe cacher, *à la fin*, de néceſſité il ſe découvre.

Enfin vous l'emportez ; & la faveur du Roi
Vous éleve en un rang qui n'étoit dû qu'à moi. *Corn.*
Enfin Malherbe vint ; & le premier en France
Fit ſentir, dans les vers, une juſte cadence. *Boil.*
Enfin, après les tempêtes
Nous voici rendus au port. *Malh.*

Enfin ne déſigne là qu'une longue incertitude, un temps long, un événement tardif. Dans les paſſages ſuivans, *à la fin* exprime clairement l'effet produit, le réſultat des diverſes influences, la fin des difficultés & des contradictions, le rapport ou l'oppoſition du dénouement avec les événemens qui l'ont précédé.

Mon courage *à la fin* ſuccombe à mes douleurs. *Gombaud.*
On m'a dit qu'*à la fin* toute choſe ſe change. *Malh.*
Si faut-il qu'*à la fin* j'acquitte ma promeſſe. *Id.*

Il eſt ſenſible que dans toutes ces phraſes, *enfin* ſeroit foible & inſuffiſant ; parce qu'il ne déſigneroit pas les rapports marqués par l'expreſſion *à la fin* : il ne nous dit pas, comme cette expreſſion, *quoi qu'on faſſe*, *quoi qu'on ait fait*, bon gré, malgré, à force de peines, &c. Si je dis, *enfin, vous m'impatientez*, j'exprime ſeulement un fait arrivé à la longue : mais ſi je

diſois *à la fin vous m'impatienterez*, tout le monde entendroit qu'à force de perſécutions, on pouſſe ma patience à bout. *Tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin*, & non *enfin, elle ſe briſe*; *enfin* indiqueroit ſeulement qu'après un certain temps, dans la ſuite, elle ſe briſe, au lieu qu'*à la fin* déſigne clairement que la fin, le réſultat, le terme naturel de ces actions, c'eſt que la cruche eſt briſée. Qu'un homme périſſe *enfin* dans le péril, cela ne dit pas qu'*à la fin*, ou à force de s'y expoſer, il y a péri.

Ménage n'avoit trouvé autre choſe à obſerver, dans ces deux façons de s'exprimer, ſinon qu'il voudroit toujours dire *enfin* dans la proſe, & que ce mot valoit beaucoup mieux, ſur-tout au commencement d'un vers; mais qu'il ne feroit pas de difficulté de dire en Poéſie *à la fin*, excepté au commencement d'un Poëme où il eſt languiſſant. *A la fin* a paru au contraire proſaïque à nos Poëtes; ils diſent *enfin*: ce mot ſe place naturellement au commencement d'une phraſe tant en vers qu'en proſe, & parce qu'il s'emploie comme liaiſon du diſcours, & parce qu'il n'indique qu'une circonſtance de temps; au lieu qu'*à la fin* ne fait pas la même fonction, & n'exprime qu'une circonſtance de la choſe rapportée, circonſtance qui en ſuppoſe déjà pluſieurs autres.

Enflé, Gonflé, Bouffi, Bourſouflé.

Fl eſt un ſon coulant, qui, dans toutes les Langues, a ſervi, d'après l'indication de la Nature, à déſigner les fluides, les liquides, l'air, le ſouffle, l'eau, & autres choſes ſemblables. C'eſt le premier élément des mots *enfler*, *gonfler*, *bourſoufler*. *Bouffir* vient de *bou*, qui déſigne la *bouche*, & ce qui lui appartient, comme l'action de *bouffer*, l'enflure cauſée par cette action, &c. L'idée commune à tous ces termes eſt celle d'une élévation, d'une extenſion qui augmente le volume ordinaire du corps, & qui eſt cauſée ou ſemble l'être par l'eau, par l'air, par des humeurs, &c.

Enflé offre l'idée du fluide qui eſt *en*, *dans* le corps. *Gonflé* offre l'idée particuliere d'une forte tenſion cauſée par une trop grande plénitude, ce ſemble, dans un corps vuide qui a la capacité de contenir plus ou moins de matiere, ſelon la valeur de *con* qui marque l'effort, & qui marque auſſi, comme *can*, *cun*, *gun*, *gin*, la propriété de contenir, d'envelopper, de renfermer. *Bouffi* offre l'idée d'une enflure groſſe, mais avec quelque choſe de flaſque qui donne au corps un faux embonpoint, comme quand on enfle ou gonfle ſa *bouche*, ſes joues pour ſouffler, bouffer. *Bourſoufle* offre l'idée d'une enflure, ſur-tout de la peau, du tégument, &c., celle d'un corps qu'on *ſouffle* & d'une *bourſe* qu'on emplit, ou autre choſe ſemblable.

Le mot *enflé* eſt, comme le genre, à l'égard des autres mots : il ſe dit de tout corps qui reçoit une extenſion par des fluides. Un ballon eſt *enflé* par l'air qu'on y introduit : la voile eſt *enflée* par le vent : une jambe eſt *enflée* par une humeur.

Le mot *gonflé* convient proprement aux corps qui, dans le vuide de leur capacité, reçoivent aſſez de matiere pour s'enfler au point qu'ils ſemblent ne pouvoir pas en contenir davantage. Un ballon eſt *gonflé*, lorſqu'il eſt ſi *enflé* qu'on ne peut guere le *ſouffler* davantage. La grenouille, à force de *s'enfler*, ſe *gonfle* juſqu'à en crever. L'eſtomac, le ventre, les joues ſont *gonflés*, lorſque la peau en eſt fort tendue, ou que le volume en eſt extrêmement groſſi. Mais les mains, les jambes, les cuiſſes *s'enflent* & ne ſe *gonflent* point, parce qu'elles ne ſont pas, comme les autres parties du corps, vuides en dedans, & diſpoſées pour contenir diverſes matieres. Les veines ſont *gonflées* par la trop grande abondance du ſang.

Le mot *bouffi* ne s'applique qu'aux chairs, qui, par quelque indiſpoſition, ſont *enflées* de maniere que l'on paroît être engraiſſé, mais toutefois avec un air mal-ſain. Il ſe dit proprement du viſage ; mais on l'étend à toute l'habitude du corps. Après une maladie, on a ſouvent le *viſage bouffi*. Le corps de l'hydropique eſt tout *bouffi* ; on eſt *bouffi de vent*.

Le mot *bourſouflé* ſe dit proprement des choſes que l'on ſouffle pour leur donner un gros volume, &, par analogie, de celles qui ont, avec peu de matiere, tant de volume qu'elles

qu'elles paroiſſent avoir été ſoufflées. Le bœuf que le Boucher ſouffle pour détacher plus facilement le cuir de la chair, eſt *bourſouflé*. Les pâtiſſeries légeres qui ont beaucoup de volume avec peu de conſiſtance, ſont *bourſouflées*. On dit, par maniere de plaiſanterie, d'un homme court, gros & rond, qu'il eſt *bourſouflé*, comme s'il avoit été ſoufflé; de même qu'on dit d'un autre qu'il eſt *jouflu*, comme ſi ſes joues étoient ſoufflées.

Ces mots s'emploient dans des ſens figurés; & ils nous préſentent encore alors les mêmes nuances. En morale, un homme plein de lui-même, d'orgueil, de vanité, de tout ce qui eſt, comme l'on dit, *du vent*, eſt *enflé*, *gonflé*, *bouffi*. Il eſt *gonflé*, lorſqu'il eſt ſi *enflé* de lui-même qu'il ne pourroit pas contenir ſa vanité, qu'elle perceroit même malgré lui de toutes parts, qu'il en étouffe ou en crêve, pour-ainſi-dire. Il eſt *bouffi*, lorſqu'il eſt très-*enflé*, & de maniere que ſa vanité ne paroît avoir rien de ſolide, qu'elle imite mal ce qu'elle affecte, qu'elle laiſſe appercevoir ou ſentir tout le vuide de ſes prétentions. Dans le premier cas, la vanité ſera révoltante, ridicule, extravagante: dans le ſecond, elle eſt ſotte, puérile, pitoyable. On pourroit bien dire auſſi de l'homme vain, qu'il eſt *bourſouflé*, dans le ſens à-peu-près de *bouffi*, pour exprimer l'enflure particuliere du diſcours, & l'air d'un homme qui s'efforce de ſe groſſir aux yeux du ſpectateur: mais ce mot ne s'applique guere qu'au ſtyle.

Un ſtyle eſt *enflé*, *bouffi*, *bourſouflé*; mais il n'eſt pas *gonflé*. Le défaut du ſtyle *enflé*, dit

Boileau, eſt de vouloir aller au delà du grand: c'eſt plutôt d'excéder la meſure naturelle du ſujet. Le ſtyle eſt *enflé*, dès qu'il tend à donner, ſoit dans les penſées, ſoit dans les paroles, une trop haute idée de la choſe. Il eſt *bouffi*, lorſqu'il ſort tout-à-fait du ſujet, & qu'en affectant beaucoup de grandeur & de force, il décele beaucoup de foibleſſe & de lâcheté. Il eſt *bourſouflé*, lorſqu'il n'eſt rempli que de mots, de grands mots, vuides de ſens & d'idées; car la *bourſouflure* eſt proprement une ampoule ſuperficielle, une enflure de la peau, une veſſie ou une cloche formée ſur la ſurface de la choſe.

J'obſerverai que dans l'emploi figuré de *bouffi* & de *bourſouflé*, on n'a point ordinairement égard aux nuances qui peuvent diſtinguer ces mots, & que ces nuances ſont fort peu ſenſibles; en général, on dira plutôt *bourſouflé* que *bouffi*. Nous ne voyons que des vers *bourſouflés*. *Bouffi* nous préſente l'image déſagréable d'un corps mal-ſain: au lieu que *bourſouflé* ne préſente que celle d'un corps vuide de ſubſtances. En ſuivant cette idée, le premier de ces mots déſigneroit plutôt, dans un Auteur, le mauvais goût & un jugement déréglé; & le ſecond, un eſprit vuide d'idées & plein de vent. Mais laiſſons-là des ſubtilités aſſez inutiles.

Enoncer, Exprimer.

Du mot primitif *no*, production, connoiſſance, les mots latins *nuntiare*, annoncer, rap-

porter; *enuntiare*, *énoncer*, faire connoître, produire au dehors. De la racine *rem*, onomatapée, les mots latins *premere*, preſſer, fouler; *exprimere*, tirer le ſuc en preſſant, rendre les traits de la choſe, faire l'empreinte, repréſenter au naturel. Il eſt clair que ce dernier déſigne, en matiere de diſcours, de paroles, une image plus marquée, plus parfaite de l'idée que le premier, qui ne ſert qu'à la déclarer & à la faire connoître. L'uſage ſe conforme à cette diſtinction, lorſqu'il s'agit de marquer les différentes qualités de la diction ou du ſtyle.

Vous *énoncez* votre penſée en la rendant d'une maniere intelligible : vous l'*exprimez* en la rendant d'une maniere ſenſible. Le premier de ces moyens préſente des traits de la choſe ſuffiſans pour qu'on la reconnoiſſe : le ſecond en repréſente ſi bien l'image qu'on en eſt frappé.

L'*énonciation* ſuit l'idée : l'*expreſſion* naît de l'idée clairement & fortement conçue. On *s'énonce* avec facilité, avec netteté, avec pureté, avec régularité, en bons termes, en termes choiſis. On *s'exprime* de toutes ces manieres, mais ſur-tout avec force, chaleur, énergie, de façon à imprimer la choſe dans l'eſprit de l'auditeur.

Enoncer demande plutôt les qualités de l'élocution : ſon mérite eſt dans la diction ou le langage choiſi. *Exprimer* demande les qualités de l'éloquence : ſon principal mérite conſiſte dans le parfait rapport des termes avec les idées, & de l'image avec la choſe. Ainſi l'homme diſert *s'énonce*; l'homme éloquent *s'exprime*.

Le peuple *s'exprime* quelquefois mieux qu'il ne

s'énonce ; parce qu'il ſent vivement, & qu'il ſait peu.

Un Etranger *s'énonce* difficilement dans votre Langue ; mais par-là même il *s'exprime* quelquefois de maniere à vous enrichir d'images & de tours particuliers à la ſienne.

Quand quelqu'un a de la peine à *s'énoncer* ; nous ſentons nous-mêmes une ſorte d'embarras, & notre eſprit travaille avec le ſien, ſuivant la remarque de Port-Royal. Quand on nous avertit de nos défauts, nous devons ſuppoſer, ſuivant Nicole, qu'on ne *s'exprime* qu'à demi, & qu'on ſe réſerve ce qui bleſſeroit.

Les Ecrivains vulgaires ne font qu'*énoncer* leurs idées ; leur ſtyle n'a point de caractere. Les vrais Auteurs *expriment* leurs penſées ; ils ont un ſtyle, & c'eſt le leur.

Le talent de *s'énoncer* ſe développe & ſe perfectionne par la culture de l'eſprit, par le commerce du monde choiſi, par l'exercice de la parole. Le don de *s'exprimer* s'étend & ſe perfectionne par la connoiſſance philoſophique des Langues, par l'étude de la Nature & du cœur, par une fine intelligence des paſſions. Ce don tient à un eſprit vif, à une ame ardente, à une imagination forte ; ce talent tient à une conception facile, à la netteté de l'eſprit, à la clarté des idées.

Dans le genre didactique, il ſuffit de *s'énoncer* d'une maniere claire, nette & préciſe ; c'eſt ce qu'il faut pour inſtruire. Dans le genre oratoire ou poétique, il faut *s'exprimer* comme la Nature, comme la paſſion, comme les graces ; il s'agit de plaire ou d'émouvoir.

C'eſt un terrible vice dans les Loix que d'être

énoncées avec tant d'obſcurité ou d'ambiguité qu'elles tendent des piéges au Citoyen, & mettent un glaive à deux tranchans dans la main d'un Juge arbitraire. C'eſt un grand défaut dans les Langues que d'attribuer aux mots des ſens ſi éloignés de leur valeur naturelle, qu'ils n'*expriment* plus rien par eux-mêmes, & qu'ils dégénerent en ſignes purement arbitraires.

S'Enquérir, S'Informer.

» LE mot n'eſt pas noble « (, dit-on en parlant de *s'enquérir* :) » il paroît proſcrit du diſcours ordinaire, admis tout au plus dans le » jargon du Palais. « Certes cette proſcription ne feroit honneur ni à notre goût ni à nos lumieres. *S'enquérir* étoit du beau langage dans le dernier ſiecle : j'en ai la preuve dans les écrits des femmes qui fréquentoient la Cour, & qui ont laiſſé une réputation littéraire. Il eſt bon & utile ; car il tient à une grande famille, & il dit quelque choſe de plus fort & de plus précis que ſon ſynonyme *s'informer*, mot qui ne conſerve aucune trace de ſon origine, puiſque le ſens propre d'*informer* eſt de donner la forme.

S'enquérir, c'eſt faire des *enquêtes* ou des recherches plus ou moins diligentes, curieuſes, étendues ou profondes, pour *acquérir* la connoiſſance, une connoiſſance ample ou exacte, ou même la certitude de la choſe. *S'informer*, c'eſt ſeulement chercher, demander des lumieres, des éclairciſſemens pour ſavoir ce qui eſt.

S'*enquérir* dit plus que *s'informer*; comme *quérir* dit plus que chercher, *requérir* que demander, &c. S'*enquérir*, en latin *inquirere*, c'eſt ſcruter, fouiller en dedans, dans le fond, *intùs quærere*, comme le remarquent les Vocabuliſtes. Les mots *queſtion*, *inquiſition*, *perquiſition* confirment l'idée de curioſité, de diligence, de profondeur que nous attribuons à ce verbe. Les ſoins diligens dénotent l'intérêt qu'on prend à la choſe, & le deſir qu'on a d'en être bien inſtruit ou aſſuré. Le vieux verbe *s'enquêter* portoit auſſi l'idée de ſe ſoucier de la choſe, de s'y intéreſſer particuliérement. Moliere dit, *il ne s'enquête pas de cela*; c'eſt-à-dire, qu'il ne *ſe ſoucie pas de le ſavoir*, qu'il ne *fait aucune démarche pour s'en inſtruire*. Or toutes ces idées ne ſe préſentent point dans le ſynonyme *s'informer*; il faut les lui attacher par des acceſſoires, pour déterminer la façon particuliere dont on s'*informe*. En demandant une choſe à quelqu'un, on s'en *informe*: en la demandant à pluſieurs perſonnes pour juger par leurs témoignages comparés, ou en preſſant ou pourſuivant de queſtions une perſonne inſtruite, on s'*enquiert*. Ce dernier verbe eſt l'eſpece; l'autre eſt le genre.

Ainſi, celui qui queſtionne s'*enquiert*; celui qui demande, s'*informe*.

A force de s'*enquérir*, on découvre: à force de s'*informer*, on apprend.

Il faut, dit-on, *ſe bien informer*, c'eſt-à-dire, s'*enquérir* de la vérité & des circonſtances d'un fait, avant que d'aſſeoir ſon jugement.

Le nouvelliſte *s'enquiert* des affaires publiques; l'homme oiſif *s'en informe*.

Le Courtiſan *s'enquiert* de l'humeur de ſon Maître; le Bourgeois ne s'en *informe* pas.

Celui qui veut retrouver ce qu'il a perdu, s'en *enquiert* à tout le monde, & charge les autres de s'en *informer*.

Le Plaideur *s'enquiert* des diſpoſitions de ſes Juges: l'Etranger *s'informera* de l'événement du procès.

Cicéron dit, dans ſon Traité des *Devoirs*, qu'un Etranger doit s'occuper uniquement de ſes affaires, & ne pas *s'enquérir* (*inquirere*) de ce qui regarde les Citoyens & la choſe publique. Sans doute il ne doit pas *s'enquérir* des ſecrets des Particuliers & des miſteres d'Etat; mais il peut bien *s'informer* de ce que tous les habitans ſavent & peuvent dire. Heureux les Gouvernemens, comme les Particuliers, qui n'ont rien à cacher!

Le Voyageur qui veut s'inſtruire, *s'enquiert*: celui qui veut avoir quelque choſe à *redire*, *s'informe*: celui qui ne veut que ſe promener & ſe fuir, ne *s'enquiert* ni ne *s'informe*.

La Police qui *s'enquiert* des démarches de chacun, convient aſſez dans un temps de déſordre & de ſédition. L'Inquiſition qui ne permet pas même de *s'informer* de ce qui concerne le Gouvernement, convient fort bien dans un mauvais Gouvernement.

Trop s'enquérir n'eſt pas bon, dit un vieux proverbe; car à la fin, on apprend des choſes qu'on eſt fâché de ſavoir. *Qui s'informe avec l'air de s'enquérir, eſt un mauvais eſpion*: cela

doit s'entendre des choſes ou des affaires auxquelles la perſonne n'a aucun intérêt.

* Il a plu au Palais de dire *enquête* en matiere civile, & *information* en matiere criminelle. On dit pourtant auſſi *information de vie & de mœurs* (*a*).

On a dit autrefois également *s'enquérir*, *s'enquêter*, *enquerre*, mot reſté dans le blaſon. Ménage rapporte que Meſſieurs de l'Académie, dans leurs délibérations, mettoient ſur les mots douteux, mots à *enquerre*. C'étoit trop de trois mots pour ne guere exprimer que la même idée ; mais c'eſt trop auſſi que de les proſcrire tous, ſans en avoir un autre exactement équivalent. *S'enquérir* eſt, ſans contredit, le meilleur à conſerver ; parce qu'il eſt formé de *quérir*,

(*a*) Ce n'est pas sans raison qu'on se servoit au Palais du terme *enquête*, en matiere civile, & de celui d'*information* en matiere criminelle.

L'*enquête* avoit lieu, lorsque deux parties étoient contraires en faits. Chacun avoit le droit de faire la sienne, & d'opposer témoignage à témoignage. Elle n'étoit admise que lorsqu'il s'agissoit d'établir un point douteux de la coutume.

L'*information* étoit en matiere criminelle, l'acte, le cahier, qui contenoit les dépositions en forme. On dit ensuite *infosmer* par la raison qu'on avoit dit *information*, & qu'il étoit tout simple de se servir du verbe, dont on employoit le substantif.

Information, étoit le seul mot qu'on dût employer, son objet différoit de l'*enquête*, en ce que celle-ci supposoit des faits contredits, & que l'*information* au contraire, étoit la preuve établie, qui ne pouvoit être détruite que par des reproches personnels aux témoins. *Le-*

comme *requérir*, *conquérir*, *acquérir*; l'analogie lui donne la préférence.

Entiérement, en Entier.

Vous désignez par-là une exécution parfaite, une consommation totale, un achevement absolu, une chose à laquelle il ne manque rien, d'où l'on n'a rien ôté, où il n'y a rien à ajouter.

Cet article éclaircira, développera, confirmera la distinction principale ci-devant établie entre l'*adverbe* & la *phrase adverbiale*; le Lecteur appliquera facilement nos remarques à divers autres cas semblables, comme, par exemple, à l'égard de *totalement* & en *totalité*.

---

former, au Palais, étoit synonyme à la phrase, *rediger les dépositions en forme légale*.

On sera peut-être surpris, qu'en matiere civile, où il ne s'agissoit que de simples intérêts pécuniaires, le juge prit tant de précautions pour s'éclairer sur le droit des parties, & qu'en matiere criminelle, où il s'agissoit de la vie, on enlevât aux accusés le moyen de détruire les machinations de la perfidie ou même l'erreur la plus évidente; mais ce n'étoit pas le seul vice dont elles étoient infectées, & la postérité regardera comme barbare, un siecle où les loix criminelles préjugeoient un accusé coupable, en le privant de tous conseils, en le rendant la victime des formes qu'il ignoroit, en profitant des aveux arrachés par surprise, & ne lui laissant plus aucun moyen de défense, lorsque deux impudens coquins avoient affirmé un fait manifestement faux, que le témoignage de mille autres auroient pu détruire.

Entièrement modifie le verbe, l'action exprimée par le verbe : *en entier* modifie la choſe, l'objet ſur lequel tombe cette action. Quand vous avez fait *entiérement* une choſe, la choſe eſt faite *en entier* ; vous n'avez plus rien à faire, & il n'y a plus rien à y faire.

J'ai lu *entiérement* cet ouvrage, c'eſt-à-dire, que ma lecture eſt achevée. Je l'ai lu *en entier*, c'eſt-à-dire, que j'ai lu l'ouvrage tout entier. Ainſi *entiérement* ſe rapporte directement à votre action ; *en entier* s'applique immédiatement à l'objet, l'ouvrage : de même vous avez *entiérement* payé votre dette, vous en avez fait le payement *entier* ; vous avez payé votre dette *en entier*, vous l'avez payée toute entiere.

S'il eſt ſouvent indifférent d'employer l'une ou l'autre de ces manieres de parler, puiſque le réſultat paroît être le même, il n'en eſt pas moins néceſſaire quelquefois d'employer l'une des deux à l'excluſion de l'autre. Vous direz *entiérement*, quand il s'agira de marquer l'étendue de votre action, & *en entier* lorſqu'il faudra proprement déterminer l'étendue de l'effet ou de la choſe. L'adverbe ſuppoſe une action diviſible en pluſieurs degrés d'énergie & d'efficacité. La phraſe adverbiale ſuppoſe une choſe diviſible en pluſieurs parties qui doivent former un tout complet.

Vous avez *entiérement* compté une ſomme ; la ſomme eſt *en entier* dans le ſac : vous avez compté par une action ſucceſſive, conduite juſqu'à ſon complément : la ſomme diviſible en pluſieurs parties eſt dans le ſac, ſans qu'il y manque rien. Vous ne diriez point que vous

avez compté *en entier* ; & il ne faudroit pas dire que la ſomme eſt *entiérement* à cette place.

Un Propriétaire dira qu'il rebâtit *entiérement* ſa maiſon à neuf ; quelqu'un obſerve que cette maiſon eſt rebâtie à neuf *en entier*. Le premier conſidére ſon action, ce qu'il fait ſucceſſivement ; il ne rebâtit pas ſa maiſon tout d'un coup : le ſecond n'a égard qu'à l'état des choſes en conſidérant chaque partie & l'enſemble de la maiſon ; elle eſt toute rebâtie.

Une perſonne change *entiérement* d'avis ; on ne dira pas qu'elle en change *en entier*. C'eſt la perſonne qui change & non l'avis : elle en change *entiérement* en ce qu'elle n'en conſerve rien : l'avis reſte *en entier*, mais ce n'eſt plus celui de la perſonne.

La peſte a ceſſé *entiérement* & non *en entier*. La peſte en elle-même ne ſe diviſe pas comme un tout qui a pluſieurs parties ; mais ſon cours ou ſon action a plus ou moins de force, & paſſe par divers degrés d'affoibliſſement juſqu'à ſon entiere ceſſation.

* *En entier* indiquera auſſi ce qui ſe fait tout-à-la fois, en un ſeul coup, par un ſeul acte, tout enſemble ; tandis qu'*entiérement* déſigne une ſucceſſion d'actes ou une action dont ſes influences diviſées ſe portent ſur divers objets.

Une ville eſt *entiérement* engloutie par pluſieurs ſecouſſes de tremblement de terre : par une ſeule ouverture ſubite de la terre, elle eſt engloutie *en entier*.

On ne dira pas qu'un joueur, *entiérement*

ruiné, eſt ruiné *en entier*; car la ruine s'opere par des pertes ſucceſſives, ou par la ſéparation ſucceſſive des différentes parties du tout. D'ailleurs *en entier* retomberoit ſur la perſonne même du joueur.

La guerre de mer détruit *entiérement* à la longue, même ſans combat, les forces des Puiſſances belligérantes. L'empire de la mer appartient *en entier* aux élémens.

Entourer, Environner, Enceindre, Enclore.

Entourer, de *tour*, celte, *tor*, *tro*, *thor*; hebr. *thour*, *thur*, &c.; *tour*, cercle, révolution, circonférence. *Environner* de, *gyr*, *cir*, *vir*, *ver*, celte, grec, latin, &c. cercle, tour, révolution, &c.; d'où *virer*, aller autour, en tournant. *Enceindre*, du celte *ching*, chaîne, ce qui rampe; ce qui ſerpente; héb. *chag*, zone, bande, ceinture, grec, ζωνη, zone, κιγκις, lat. *cinnus*, boucle de cheveux; &c. *Enclore*, du celte *clo*, *clau*, ſerrer, unir, nouer, racine, *cel*, cacher.

Enclore, c'eſt enfermer une choſe comme dans un rempart, former tout autour une *clôture*, de maniere qu'elle ſoit cachée, défendue, garantie, impénétrable. Un parc eſt *enclos* de murs, pour que les perſonnes n'y entrent pas, & que le gibier n'en ſorte point. On fait *enclore*

un jardin, pour le mettre à l'abri des incurſions, & même pour qu'on n'y ſoit pas vu. Un champ eſt *enclos* de haies, pour des raiſons ſemblables. Défendre à un propriétaire d'*enclore* ſon champ, c'eſt lui défendre de garder ſon bien. *Enclore* ne ſe dit qu'au propre, & comme le ſimple *clore*, il eſt défectif.

Enceindre, c'eſt renfermer une choſe dans une *enceinte*, l'entourer dans toute ſa circonférence, comme d'une ceinture, de maniere que n'étant nulle part ouverte ou découverte, d'un côté ſes limites ſoient fixées & de l'autre, ſon accès ſoit défendu. Ce mot, peu uſité, ne ſe dit que d'une étendue aſſez conſidérable. Une ville eſt *enceinte* de murailles; on fait *enceindre* de foſſés une forêt. On a dit *enceindre*, & l'on n'auroit pas dit *enclore*, un bois de troupes, d'hommes; la *clôture* eſt permanente & à demeure; l'*enceinte* peut être mobile & ſeulement tracée. Quand il s'agit de petits objets, on ſe ſert du verbe ſimple *ceindre*. On a le front *ceint* du diadême, la tête *ceinte* de lauriers. Nous *ceignons* la choſe, & la choſe nous *ceint*. Les Romains ne *ceignoient* l'épée que quand le Conſul *ceignoit* la tunique militaire, pour aller chercher l'ennemi, ſans porter l'appareil de la guerre au milieu de la paix & dans la cité. La ceinture n'eſt qu'une bande qui couvre ſeulement en un ſens une partie de l'objet. Si elle couvre, ce n'eſt pas préciſément pour cacher, comme la *clôture*.

Les idées diſtinctives des deux verbes précédens ſont bien marquées. Il n'en eſt pas de même d'*environner* & d'*entourer*. Leur étymo-

logie ne donne que l'idée générale & commune de mettre une choſe autour d'une autre, de former un cercle autour de celle-ci, de la revêtir ou enfermer dans toute ſa circonférence. On *entoure* & on *environne* une ville de murs; & l'on dira de même *enceindre* & *enclore* une ville. On *environne* & on *entoure* les perſonnes, ſans les *enceindre*, à proprement parler, & ſur-tout ſans les *enclore*. Ce dernier mot n'embraſſe que l'étendue des choſes, ou les eſpaces.

Après beaucoup de recherches & de réflexions ſur la valeur & l'emploi des mots *entourer* & *environner*, je n'ai que des conjectures à propoſer ſur leur différence, & j'invoquerai volontiers ſur ce point le ſecours de nos Maîtres. Je ſerois diſpoſé à croire que ce qui *entoure* touche de plus près à la choſe qu'il *entoure*, qu'il forme tout au tour une chaîne plus ſerrée, qu'il a des rapports plus étroits avec elle; tandis que ce qui *environne* peut être plus ou moins éloigné, plus vague, moins continu, plus détaché, & plus indépendant de ce qu'il *environne*.

Je me fonde ſur certaines façons de parler uſitées. Un anneau *entoure* le doigt; un bracelet *entoure* le bras; une bordure *entoure* un tableau; des diamans *entourent* un portrait; des foſſés *entourent* un château; une riviere *entoure* une iſle, &c. On dit dans tous ces cas, *entourer* plutôt qu'*environner*; & tout ces corps qui *entourent*, ou touchent la choſe *entourée*, ou en ſont des dépendances, ou du moins forment autour d'elles un cercle étroit & continu.

Mais les Cieux *environnent* la terre ; des ſatellites *environnent* une planete ; des places fortes *environnent* un Etat ; des nuages *environnent* un objet particulier ; divers peuples *environnent* une Nation ; des eaux *environnent* un pays, &c. Ici les corps *environnans* ſont ou plus éloignés, ou plus détachés des objets *environnés*, ou plus vaſtes, ou plus épais, ou même étrangers au ſyſtême de la choſe.

Ainſi, ce qui eſt *autour* d'une choſe en eſt tout près ; mais *environ* ne ſignifie qu'à-peu-près. Les *alentours* ne s'étendent pas auſſi loin que les *environs* : les *environs* n'indiquent qu'un voiſinage ; les *alentours* ſont les tenans & les aboutiſſans de la choſe. La choſe *entourée* eſt comme le centre de ce qui l'*entoure* : la choſe *environnée* n'a néceſſairement qu'un rapport de poſition avec ce qui l'*environne*.

Avec ces données, on rendra facilement raiſon des applications ſuivantes. Une ville eſt *entourée* de remparts, & *environnée* de belles prairies. L'Océan *entoure* & *environne* la terre ; il l'*entoure*, parce qu'il la reſſerre de toutes parts ; il l'*environne*, parce qu'il occupe comme elle, en tournant, la moitié du globe. Une maiſon qui eſt aſſiſe au milieu d'un bois, en eſt *entourée* : une maiſon qui a de tous côtés des bois épars, en eſt *environnée*. Des Sbires *entourent* un priſonnier ; une nombreuſe populace *environne* un Charlatan. Un chef de famille eſt *entouré* de ſes enfans ; il eſt *environné* de voiſins. Des Gardes *entourent* le Prince pour ſa défenſe : des Courtiſans l'*environnent* pour en être apperçus. On dit qu'un homme eſt bien

ou mal *entouré* & non *environné*, ſelon les qualités de ſa famille, de ſes amis, de ſes ſociétés, & de leur influence ſur lui.

Ces mots s'emploient également au figuré ; *entourer* s'y renfermera donc dans un cercle plus étroit, & il indiquera des rapports plus intimes ; *environner*, plus libre & plus pompeux, embraſſera un champ plus vaſte, & conviendra ſur-tout dans les grandes images. L'homme eſt *environné* de miſeres ; le pauvre en eſt tout *entouré*. Le pécheur mourant eſt *entouré* de toutes les horreurs de la mort ; des rayons de bonheur *environnent* le juſte & adouciſſent ces horreurs. Le héros peut être *entouré* d'un modeſte cortege, ſans être confondu dans la foule ; il marche *environné* de ſa gloire. *Environné* de biens & d'honneurs ; *entouré* de maux & de dangers. Le luxe nous *environne*, & la miſere nous *entoure*.

Epanchement, Effuſſion.

DE la racine celte *pant*, viennent les mots *pencher*, ou baiſſer, incliner, *épandre* ou jetter ça & là ; *épancher*, c'eſt-à-dire, verſer en *penchant*, en inclinant doucement, répandre goutte à goutte.

Du primitif *fu*, qui fuit, ſe fond, ſe répand au loin, le latin *fuſus*, fondu, épars, répandu au loin, qui a fui, qui s'eſt débordé : d'où *effuſio*, écoulement abondant, débordement, profuſion, prodigalité ; *fuſé*, *effuſé* amplement, longuement, immodérément.

L'*effuſſion*

L'*effuſion* eſt donc plus vive, plus abondante, plus continue que l'*épanchement*. Par une meurtriſſure, il ſe fait un *épanchement* de ſang ; il y en aura *effuſion* par une large plaie. Un *épanchement* de bile cauſe des incommodités ; l'*effuſion* de la bile cauſe la jauniſſe. Les libations uſitées dans les ſacrifices anciens, ſe faiſoient plutôt par *épanchement* que par *effuſion*, c'eſt-à-dire, qu'on ſe contentoit ordinairement d'*épancher* quelques gouttes de la liqueur au lieu de l'*épandre*, ou, comme on dit à préſent, de la *répandre*.

Ces mots conſervent leur différence au figuré. On dit ſouvent l'*épanchement* & l'*effuſion* du cœur. Il y a peu de gens, dit Nicole, qui puiſſent recevoir l'*effuſion* du cœur des autres, ſans participer à leur corruption. Si les hommes connoiſſoient le plaiſir des *épanchemens* de l'amitié, dit S. Evremont, ils le préféreroient à tous les autres.

Un cœur ſenſible cherche à ſe ſoulager par des *épanchemens* : un cœur trop plein cherche à ſe décharger par des *effuſions*.

Les paſſions douces & diſcretes ſe communiquent par des *épanchemens* : les paſſions violentes & impétueuſes ſe répandent par des *effuſions*.

Un cœur ſerré ſouffre à peine de légers *épanchemens* : l'*effuſion* ſe fait d'un cœur tout ouvert.

Les premieres larmes d'une douleur long-temps concentrée provoquent leur affluence : les premiers *épanchemens* de l'ame provoquent l'*effuſion*.

Marquez un intérêt ſincere à cette perſonne affligée, vous obtiendrez un tendre *épanchement* de ſes peines ; pleurez avec elle, elle vous répondra par une abondante *effuſion* de cœur.

Le beſoin de ſe confier, ſollicite l'*épanchement* : l'impuiſſance de ſe contenir, néceſſite l'*effuſion*.

Celui qui, par de doux *épanchemens*, verſe ſa joie dans le ſein de l'amitié, l'augmente. Celui qui, par de vives *effuſions*, répand indiſtinctement la ſienne, la diſſipe.

Souvent une douce converſation, en excitant l'*épanchement* du cœur, ſelon la remarque de Boſſuet, en fait échapper le ſecret. On commence par juger témérairement du prochain, dit Nicole ; & par une *effuſion* naturelle à l'homme, on en parle témérairement.

L'*épanchement* naît ſur-tout du penchant ou de l'attrait : ainſi on dit, en matiere de dévotion, l'*épanchement* de l'ame. L'*effuſion* naît de différentes diſpoſitions ou naturelles ou accidentelles de l'ame : ainſi l'*effuſion* eſt naturelle à l'homme communicatif, comme au pécheur contrit.

L'*épanchement*, conſidéré comme l'ouvrage du penchant, ſe fait ſur-tout d'un cœur dans un autre. L'*effuſion*, conſidérée comme l'effet d'un naturel facile, ſe fait de l'ame ſur tous les objets.

Les Ecrivains de Port-Royal ont dit, *effuſion* de *colere*, *effuſion* de *miſéricorde*, *effuſion* de *malignité*. L'on a blâmé l'*effuſion* de *colere*, & ce n'eſt peut-être pas ſans raiſon : la colere

éclate plutôt que de ſe répandre ; elle lance des flammes plutôt que de laiſſer couler des paroles de la bouche. On a dit autrefois *épanchement* de graces, *épanchement* de bienfaits, pour déſigner la libéralité du bienfaiteur : mais l'*épanchement*, de même que l'*effuſion*, n'eſt pas de répandre comme avec la main, ainſi qu'on répand les bienfaits & les graces. Leur idée eſt l'*écoulement* qui ſe fait d'une ſource.

Epithete, *Adjectif.*

Epithete eſt le grec ἐπίθετον oppoſé à ; & *adjectif*, le latin *adjectivum*, ajouté à.

Du Marſais eſtime que l'*adjectif* eſt deſtiné à marquer les propriétés phyſiques & communes des objets ; & que l'*épithete* déſigne ce qu'il y a de particulier & de diſtinctif dans les perſonnes & dans les choſes, ſoit en bien ſoit en mal. Cette diſtinction ne pourroit regarder que les *épithetes appellatives* qui forment une dénomination, ou les *épithetes* patronymiques qui indiquent des rapports d'origine : comme quand on dit, *Philippe le Long*, *Henri le Grand*, *Scipion l'Africain*, *Dyon le Syracuſain*, le Seljoucide *Mahmoud*, *Pierre le Cruel*, le *pieux Enée*, &c. Ces *épithetes* forment des eſpeces de ſurnoms ou de prénoms.

Cet habile Grammairien veut que l'*adjectif* ſe prenne dans le ſens phyſique ; & que dans le ſens figuré, il ſoit *épithete*. Mais ſi vous dites, un fruit *doux* eſt agréable à manger, &

il eſt agréable de traiter avec un homme *doux ; doux* eſt, ce me ſemble, également *adjectif* dans le ſens propre & dans le ſens figuré. Il faut mettre l'*adjectif* dans la *phraſe* : vous pouvez y mettre ou n'y pas mettre l'*épithete*. On dit une *épithete* oiſeuſe, lorſque le mot eſt inutile : on ne dit pas un *adjectif oiſeux* ; il ne ſeroit alors qu'une *épithete*. L'*épithete* n'eſt que placée auprès du ſujet ; l'*adjectif* eſt uni avec le ſujet.

L'*épithete* appartient proprement à la poéſie & à l'éloquence : elles ſouffrent, elles exigent même une certaine abondance de paroles. L'*adjectif* appartient à la grammaire & à la logique : elles veulent qu'on diſe tout ce qu'il faut, & qu'on ne diſe que ce qu'il faut. L'*épithete* & l'*adjectif* ſe joignent au ſubſtantif pour en modifier l'idée principale par des idées ſecondaires : mais l'idée de l'*adjectif* eſt néceſſaire, elle ſert à déterminer & compléter le ſens de la propoſition ; & l'idée de l'*épithete* n'eſt ſouvent qu'utile, elle ſert à l'agrément & à l'énergie du diſcours. Retranchez d'une phraſe l'*adjectif*, elle eſt incomplette, ou plutôt c'eſt une autre propoſition : retranchez-en l'*épithete*, la propoſition pourra reſter entiere, mais déparée ou affoiblie. Telle eſt la régle générale, pour diſtinguer l'*épithete* de l'*adjectif*.

L'*eſprit* chagrin *attriſte en quelque ſorte les objets les plus riants : la* pâle *mort frappe également du pied à la porte des cabanes & à celle des palais*. Supprimez dans la premiere phraſe l'*adjectif*, *chagrin*, elle n'a plus de ſens. Supprimez dans la ſeconde l'*épithete*, *pâle*, le ſens reſte, mais l'image eſt décolorée.

L'*Orateur comme le Poëte*, dit Fénélon, *doit employer des figures* ornées, *des images* vives, *des traits* hardis, *lorſque le ſujet le demande.* Du Marſais obſerve qu'on auroit pu dire, ſans acceſſoire, des figures, des images & des traits, mais que ces mots auroient été vagues & vains ſans les *adjectifs*, qui déterminent les qualités néceſſaires & diſtinctives de ces traits, de ces images, de ces figures. Haller dit, en décrivant les amuſemens ruſtiques des habitans des Alpes : *Là vole à travers l'air diviſé, une* lourde *pierre, lancée par un bras* vigoureux, *juſqu'au but* preſcrit. M. Sulzer obſerve fort bien, qu'on pourroit omettre ces quatre *épithetes*, ſans rien changer à l'eſſentiel de l'image ; mais qu'elles ſervent à rendre l'idée principale plus ſenſible par les idées acceſſoires qu'elles y ajoutent.

Ce dernier Ecrivain a fort bien diſtingué l'*épithete* proprement dite du ſimple *adjectif.* » Il y a, dit-il, une autre eſpece d'*épithetes*, » qu'on pourroit nommer grammaticales, parce » qu'elles ne ſont que ce qu'on nomme en » grammaire des *adjectifs.* Celles-ci n'ont point » de beauté eſthétique, mais elles ſont néceſ- » ſaires à l'intelligence du diſcours ; par exemple, » enfant *gâté*, eſprit *chagrin.* Sans elles, l'idée » principale n'auroit pas la détermination in- » diſpenſable pour former un ſens précis «.

Réſumons : l'*adjectif* détermine en quelque ſorte le véritable ſens du ſubſtantif. Quand nous diſons : l'*homme ſévere déplait*, la phraſe a un ſens parfait. Supprimez *ſévere*, elle n'en a plus ;

il détermine donc la valeur, il eſt *adjectif* néceſſaire.

L'*épithete* confirme l'expreſſion. Je dis confirme, parce que l'idée eſt déjà déterminée dans ſes rapports généraux, & qu'on pourroit ſupprimer l'*épithete* ſans que la phraſe reçut une certaine altération.

» L'Archevêque de Treves étoit auſſi charmé » de la franchiſe *noble*, *hardie* & *généreuſe* » de François Ier. : que révolté par le caractere » *miſtérieux*, *diſſimulé* & *ſoupçonneux* qu'il » entrevoyoit dans Charles «. Mém. hiſt. de l'A. Raynal.

Noble, *hardie* & *généreuſe* ſont ici de ſimples *épithetes*, le ſubſtantif *franchiſe* eut pu ſuffire, mais il ne peignoit pas aſſez. Dans la ſeconde partie de la phraſe, *caractere* eut été trop indéfini, les *adjectifs* en déterminent la valeur.

Errer, Vaguer.

Vaguer eſt preſque inuſité, quoique nous ayons ſans ceſſe à la bouche *vague* ſubſtantif, *vague* adjectif, *vagabond*, *extravaguer*, &c. Mais un Boſſuet ne craindra pas de dire que l'homme qui ſe préſente à vous par contrainte, par bienſéance, laiſſe *vaguer* ſes penſées, ſans que vos diſcours arrêtent ſon eſprit diſtrait (*a*). Cet exemple ſuffit pour montrer qu'à tort on

(*a*) Oraison funebre de le Tellier.

nous aſſure que ce mot ne ſe dit point au figuré. Les Latins de qui nous l'avons immédiatement reçu, en font un fréquent uſage en ce ſens : & nous diſons penſée *vague*, diſcours *vague*, &c.

Vaguer eſt formé de *ouag*, *vag*, imitation des bruits ſonores, appliquée aux cauſes de ces bruits, telles que les vagues, & enfin employée à déſigner la mobilité de ces cauſes & autres ſemblables, ſelon la valeur de la racine *va*, aller.

Vaguer, c'eſt *errer* d'une maniere vague & vaine, à l'aventure, ſans ſuivre aucune route déterminée, ſans s'arrêter nulle part, ſans but, ſans deſſein, ſans raiſon, ſans retenue.

Des peuples *errans* ne ſe fixent nulle part ; ils changent ſouvent de lieu : des peuples *vagabonds* ne s'arrêtent pas ; ils ſont, pour-ainſi-dire, toujours en courſe, ſans fixer un terme à leurs mouvemens.

Celui qui *erre*, va ſans ſavoir ſon chemin : celui qui *vague*, va toujours ſans ſavoir où. Quand on *erre*, on eſt tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre : quand on *vague*, on eſt par-tout, on n'eſt nulle part. L'homme égaré *erre* : l'homme oiſif *vague*. Sans bouſſole, vous *errez* ; au gré des vents, vous *vaguez*. Le flot eſt quelquefois *errant*, & la vague eſt *vagabonde*.

Ulyſſe, écarté de ſes voies par le reſſentiment de Neptune, *erre* de mer en mer ; mais il pourſuit toujours ſon deſſein de retourner en Ithaque. Didon déſeſpérée du départ d'Enée, *vague*, ſuivant l'expreſſion de Virgile, dans

toute la ville comme une furie, ſans ſavoir où elle va & ce qu'elle fait.

Pluſieurs Savans ont obſervé, entre les mots latins *errare* & *vagari*, qu'on *erre* en allant par des voies étrangeres, & qu'on *vague* en allant par diverſes voies. En effet, celui qui *erre* eſt ſorti de la bonne route, il en a pris une fauſſe : celui qui *vague*, a pris la premiere route qu'il a rencontrée ; & prendra la premiere qui ſe rencontrera.

Avec de l'inconſtance, on *erre* : avec de la légéreté, on *vague*. A chercher, on *erre* : à ſe fuir, on *vague*. L'eſprit *erre* d'objet en objet, de penſée en penſée : l'imagination *vague* au loin, & de la maniere la plus diſparate, de rêveries en chimeres.

On *erre* même dans un cercle borné : on *vague* ſur-tout dans un grand eſpace vuide & indéterminé, ſemblable au *vague* des airs. On *vague* plutôt qu'on *erre*, dans les eſpaces imaginaires ou le pays des chimeres. On *erre* quelquefois, en cherchant la vérité dans les livres ; on *vague*, ſi on va la chercher hors de la nature : on *extravague*, ſi on prétend l'avoir trouvée hors de là.

Vaguer s'appliqueroit donc très-bien, ſelon moi, à des objets intellectuels, & beaucoup mieux qu'*errer* aux écarts de l'imagination.

Eſpérer, Attendre.

» LE premier de ces mots, dit l'Abbé Gi-
» rard, a pour objet le ſuccès en lui-même,
» & il déſigne une confiance appuyée ſur quelque
» motif : le ſecond regarde particuliérement le
» moment heureux de l'événement, ſans ex-
» clure ni déſigner par ſa propre énergie aucun
» fondement de confiance. On *eſpere* d'obtenir
» les choſes ; on *attend* qu'elles viennent.

» Il faut toujours *eſpérer* en la bonté du
» Ciel, & *attendre* ſans murmurer l'heure de
» la Providence.

» Plus on a de témérité à *eſpérer*, plus on
» a d'impatience à *attendre*.

» Il ſemble auſſi que ce qu'on *eſpere* ſoit
» plutôt une grace ou une faveur, & que ce
» qu'on *attend* ſoit plus une choſe de devoir
» & d'obligation. Ainſi nous *eſpérons* des ré-
» ponſes favorables à nos demandes, & nous
» en *attendons* de convenables à nos propo-
» ſitions «.

Eſpérer eſt le latin *ſperare*, formé de *ſpe*, qui déſigne le regard, la vue, l'apparence, la face, comme dans *ſpecies*, *ſpeculum*. *Eſpérer* ſignifie, à la lettre, voir en avant, dans l'avenir, & par une reſtriction reçue, prévoir quelque choſe d'heureux.

Attendre eſt le latin *attendere*, compoſé de *tendere*, tendre, étendre, bander ; rac. : *tan*, *ten*, tendre, étendre ; il ſignifie être *attentif*,

s'appliquer, avoir l'eſprit *tendu* vers ce qui doit arriver.

Ainſi *eſpérer* indique primitivement un acte de *prévoyance*; & *attendre*, une continuité d'*attention*. On *eſpere*, on ſe flatte, on aime à croire qu'une choſe arrivera : on *attend* ce qui doit arriver, on y ſonge, on s'en occupe. On *eſpere* donc le ſuccès; on *attend* l'événement. Le ſuccès qu'on *eſpere* eſt un ſuccès heureux; l'événement qu'on *attend*, peut être heureux ou malheureux. On *attend* l'événement même, de même qu'on *eſpere* le ſuccès en lui-même. Un accuſé *eſpere* un jugement favorable; & il *attend* ſon jugement.

On *eſpere* même contre toute *eſpérance* (*in ſpem, contra ſpem*) : *eſpérer* ne déſigne donc pas néceſſairement une *confiance* appuyée ſur quelque motif; l'*eſpérance* eſt même aſſez loin de la *confiance*. On *attend*, ce qu'on a lieu de croire qui ſera, le jour qui doit ſe lever, une perſonne qui doit venir, une déciſion qui doit ſe rendre. L'*attente* eſt donc accompagnée ou plutôt elle eſt fondée ſur la confiance. On *eſpere* ce qu'on deſire; on *attend* ce qu'on croit. On *eſpere* gagner à la loterie; & on *attend* impatiemment qu'elle ſe tire. On *attend* le jour; on *eſpere* qu'il ſera beau. Vous *eſpérez* un ſervice de quelqu'un : vous l'*attendez* d'un ami. On n'*attend* pas ſans de puiſſans motifs ou ſans de fortes illuſions, un bonheur; mais on l'*eſpere*. L'*attente* nous aſſure; l'*eſpérance* nous berce. Notre *attente* eſt quelquefois trompée, & nous ſommes ſouvent trompés par l'*eſpérance*.

C'est elle qui, sans cesse au banquet de la vie,

Telle qu'un hôte aimable, en riant nous convie,
Et verse, en notre coupe un délire éternel :
Le rêve du bonheur, est un bonheur réel.

Ess. sur l'Homme, Ep. II.

Ce n'eſt donc pas préciſément une grace ou une faveur qu'on *eſpere* plutôt ; mais on *eſpere* un bien incertain, & l'on *attend* une choſe ou néceſſaire ou très-probable. Vous *eſpérez* une grace ou une récompenſe avant qu'on vous l'ait promiſe ; après qu'on vous l'a promiſe, vous l'*attendez*, quoique dans ces derniers cas, il ſoit en général bien plus ſage d'*eſpérer* que d'*attendre*. On *eſpere* ce qui peut arriver ; on *attend* ce qui doit arriver. Vous *attendez* beaucoup de la Nature ; vous *eſpérez* quelque choſe des hommes. Nous *eſpérons* de la bonté divine des graces, ce qui peut être refuſé : nous *attendons* de la juſtice divine le prix de nos œuvres, ce qui eſt dû : la différence eſt du certain à l'incertain.

Par cette raiſon, ſi l'on *eſpere*, on craint : ſi on *attend*, on ſe fie. L'*eſpérance* naît du deſir, & la crainte la contrebalance : l'*attente* naît de l'opinion, & elle peut être exempte de deſir & de crainte. Le vrai Chrétien *eſpere* la ſainte mort qu'il deſire, & qu'il craint de ne pas obtenir : un Philoſophe *attend* la mort ſans la deſirer ni la craindre.

Vous *attendez* ce que les choſes par elles-mêmes promettent, vous *eſpérez* ce que permettent les circonſtances. Il y a de grands biens à *attendre* des belles & nombreuſes découvertes faites récemment dans la ſcience de la Nature & de la Société, ainſi que de l'amour du Prince pour ſes

peuples : la génération naiſſante peut *eſpérer* d'en jouir. Un ſiecle de lumiere n'eſt que l'aurore des ſiecles du bonheur.

« J'*eſpere*, dit M. l'A. G., que mon Ouvrage » ſera goûté du Public, & j'en *attends* un juge- » ment équitable ». Ses *eſpérances* ont été juſtifiées : ſon *attente* ſera remplie. Pour moi, j'*eſpere* que le Public approuvera ma critique ; & j'*attends* un jugemnt raiſonné de nos Maîtres pour m'y conformer.

Eſpoir, Eſpérance.

On prétend qu'*eſpoir* eſt moins uſité en proſe qu'en vers : cependant je l'ai trouvé chez les Proſateurs avec autant de facilité que chez les Poëtes. Bouhours, en défendant ce mot contre Ménage, cite pluſieurs phraſes, où l'Abbé Regnier l'a employé, dans ſon excellente traduction de Rodrigues. Mais il eſt d'un uſage moins commun que ſon ſynonyme, par la raiſon qu'il ne s'applique pas indifféremment, comme *eſpérance*, à toutes ſortes d'objets de nos deſirs ; & reſtreint à des objets importans ou à de grands intérêts, il figurera plutôt dans le ſtyle ſoutenu que dans le langage familier.

Ainſi l'*eſpérance* s'étend ſur tous les genres de biens que nous deſirons obtenir, avec plus ou moins de penchant à croire que nous les obtiendrons. L'*eſpoir* s'adreſſe proprement à cette ſorte de biens, dont nous deſirons le plus ardemment la poſſeſſion, & dont la privation ſeroit pour

nous un malheur. Le deſir & la crainte qui accompagne l'*eſpoir*, ſont toujours plus ou moins vifs : il n'en eſt pas toujours de même dans l'*eſpérance*. L'*eſpoir*, tout détruit, meneroit au *déſeſpoir* : le *déſeſpoir* eſt évidemment le contraire de l'*eſpoir*. L'*eſpérance*, trompée, ne nous laiſſe ſouvent dans le cœur qu'un ſentiment de peine.

Vous parlez d'*eſpoir*, lorſqu'il s'agit de votre ſalut, de votre vie, de votre honneur, de votre fortune, d'un objet eſſentiel à votre exiſtence ou à votre bonheur ; & vous parlez auſſi d'*eſpérance*. Mais vous parlez d'*eſpérance*, & vous ne parlez pas d'*eſpoir*, lorſqu'il ne s'agit que d'un objet agréable ou ſimplement utile, de vous amuſer dans une partie de plaiſir, de voir une choſe curieuſe, d'obtenir quelque ſuccès, de trouver une perſonne que vous cherchez, d'achever bientôt un ouvrage.

Auſſi les Vocabuliſtes ont-ils obſervé qu'*eſpoir* ſe dit particuliérement à l'égard de l'amour, & en matiere de dévotion : car l'amant attache ſon bonheur à l'objet aimé ; le Chrétien attend le ſien de la miſéricorde divine. On dit que l'amour vit d'*eſpoir*, & que l'homme eſt chaque jour le jouet de l'*eſpérance*. L'*eſpérance* eſt, ſuivant Ariſtote, le ſonge d'un homme éveillé ; l'*eſpoir* eſt l'aliment de l'homme paſſionné.

On eſt ſans *eſpérance* de parvenir à un poſte, & ſans *eſpoir* de rétablir ſa fortune.

On met & ſon *eſpérance* & ſon *eſpoir* en Dieu, puiſque l'*eſpoir* eſt l'*eſpérance* d'un grand bien.

Heureux qui du Ciel occupé,

Et d'un faux éclat détrompé,
Met de bonne heure en lui toute son *espérance*! . . .
Quels que soient les chagrins dont je suis tourmenté,
Aujourd'hui mon ame ne fonde
L'*espoir* de son secours qu'en sa seule bonté.

Vous trouverez généralement l'*eſpoir* appliqué à de grands objets, tandis que l'*eſpérance* s'abaiſſe juſqu'aux plus petits.

Lorsqu'on a tout perdu, lorsqu'on est sans *espoir*,
La vie est un opprobre, & la mort un devoir.

Un sou, quand il est assuré,
Vaut mieux que cinq en *espérance*.

* A l'article *Contrition*, j'ai aſſigné, à l'égard de ces deux mots, une différence grammaticale, tirée de leur formation. *Eſpoir* n'indique qu'un ſentiment peut-être paſſager, une diſpoſition actuelle, tandis qu'*eſpérance* déſigne plutôt une diſpoſition habituelle, un état ou une modification plus ou moins conſtante. Auſſi l'*eſpérance* eſt-elle ſouvent perſonnifiée; c'étoit une Déeſſe du Paganiſme; c'eſt une vertu Chrétienne : mais l'*eſpoir* ne jouit pas des mêmes priviléges, parce que le mot n'énonce point une habitude.

Etouffer, Suffoquer.

OTEZ la reſpiration, vous *étouffez*, en empêchant les poumons de recevoir l'air & de le rejetter alternativement : ſur quelque organe de la

reſpiration qu'on agiſſe, on *ſuffoque*, en bouchant le canal de la reſpiration. La preſſion des poumons produit l'*étouffement* : la *ſuffocation* eſt produite par un embarras particulier dans la trachée artere ou dans les bronches.

Suffoquer eſt une onomotapée qui peint l'effet & le bruit du *hoquet*, accident produit par un commencement de *ſuffocation* : *ſuffoquer* marque donc en effet une action directe ſur le conduit de la reſpiration. *Etouffer* vient du celte *topp*, couvrir, preſſer ; d'où *touffe*, amas épais de plantes, qui ſe preſſent & s'étouffent, en arrêtant la circulation de l'air ; le grec *tufôn*, typhon, tourbillon, fumée, objets qui empêchent de reſpirer, &c. L'interjection *ouf*, cri d'une poitrine oppreſſée, paroît être le premier élément d'*étouffer*, comme d'*épouffer*. Ainſi ce mot exprime proprement les effets de la preſſion ou de l'oppreſſion de la poitrine.

Il eſt dit dans les Dictionnaires que ce ſont particuliérement les cauſes intérieures qui *ſuffoquent*, comme un catharre, des vapeurs hiſtériques, une eſquinancie, &c. Les cauſes extérieures, en s'introduiſant dans le canal de la reſpiration, produiſent le même effet : auſſi les mêmes Vocabuliſtes ajoutent-ils que les vapeurs, les exhalaiſons, les fumées de différens corps nous *ſuffoquent* également.

Un fétu arrêté dans la trachée artere, *ſuffoque*. On *étouffe* dans un air trop denſe ou trop rare. Les noyés ne ſont point *étouffés*, comme on l'a cru, par de l'eau qui entre dans les poumons ; ils ſont *ſuffoqués* par l'eau, qui, peſant ſur la glotte,

bouche le paſſage de l'air. Une violente colere *étouffe* : une déglutition précipitée *ſuffoque*.

Tibere fut *étouffé* ſous un tas de couvertures : Séneque fut *ſuffoqué* par la vapeur d'un bain chaud.

Un chef de brigands, nommé Come, pris par le Conſul Romain Rupilius, réſolut de *s'étouffer*, en arrêtant volontairement le jeu des poumons, pour ne pas s'expoſer à trahir ſes complices, & à ſouffrir une mort traînante. Un vieillard, nommé Polémon, trop fortement chatouillé par un bon mot qu'il avoit dit à un eſclave, à l'occaſion d'un plat de figues qu'un âne avoit mangées par la négligence d'un valet, fut *ſuffoqué* par un éclat de rire (*a*).

Le ſort de bien des heureux du ſiecle reſſemble à celui d'Anacréon, qui, dans une grande & belle vieilleſſe, fut *ſuffoqué* par un pepin de raiſin. Les amis perfides reſſemblent aux ſinges qui *étouffent* leurs petits en les embraſſant.

Vous direz par maniere de parler, qu'un indiſcret qui vous coupe ſans ceſſe la parole, vous *ſuffoque* ; & qu'un parleur, qui ne vous laiſſe pas ouvrir la bouche, vous *étouffe*.

Un diſcoureur lent & entrecoupé vous *ſuffoque* ; car il paroît *ſuffoqué* lui-même : vous *étouffez* à voir un homme ſurchargé de vêtemens ; car il devroit *étouffer* ſous ſon harnois. Nos organes comme nos ames ſe mettent à l'uniſſon.

* *Etouffer* ſe dit, dans un ſens plus étendu, de

(*a*) Valere-Maxime, XIX. 12.

diverſes

diverſes choſes qu'on fait périr, finir, ceſſer, faute de communication avec l'air, ou par la privation de ſes influences, &c. : ainſi on *étouffe* le feu dans un fourneau; un arbre eſt *étouffé* par la grande quantité de ſes branches : dans un champ mal cultivé, comme dans une ſociété déſordonnée, les mauvaiſes herbes *étouffent* le bon grain. *Suffoquer* ne ſe dit que des animaux, les ſeuls êtres qu'on croyoit pourvus des organes de la reſpiration. Il pourroit donc être auſſi appliqué aux plantes, ſelon les découvertes de Malpighi; elles ont en effet des trachées ou des vaiſſeaux par leſquels elles reſpirent en quelque ſorte. Les Latins étendoient bien plus loin la ſignification de *ſuffocare*, puiſque Cicéron dit *ſuffoquer* Rome & l'Italie, c'eſt-à-dire leur couper les vivres (*a*).

* *Etouffer* ſe dit figurément pour détruire, faire ceſſer, empêcher qu'une choſe n'éclate. On *étouffe* un bruit, une affaire, une rebellion, &c. On *étouffe* ſes paſſions, ſes ſentimens, ſes remords, &c. *Suffoquer* n'eſt uſité que dans le ſens propre : on ſubſtitue même ſouvent à ce mot, le mot moins convenable d'étrangler, comme quand on dit, j'*étrangle* de ſoif; une apoplexie l'a *étranglé*; j'*étrangle*; Fabius fut *étranglé* par un cheveu qu'il avala dans du lait; cette femme acariâtre s'*étrangle* à force de crier, &c. *Etrangler*, formé de *ſtric*, *ſtring*, ſignifie, à la lettre, *ſerrer* étroitement; & il embraſſe toutes les parties du corps & autres objets fortement comprimés. A proprement par-

(*a*) Ad Attic. IX. 6.

ler, on *étrangle* en comprimant & ſerrant extérieurement le cou, juſqu'à ce que la reſpiration ceſſe; tandis qu'on *ſuffoque* par une cauſe ou par une action intérieure ſur le conduit même de la reſpiration qu'elle bouche.

Etroit, Strict.

Du celte *ſtrech* conſervé en Languedoc, *ſtrih*, *ſtris*, vient la famille latine & françoiſe *étroit*, *ſtrict*, *éteindre*, *étrécir*, *reſtreindre*, *détroit*, *diſtrict*, *détreſſe*, &c. *Etroit* eſt l'oppoſé de *large*.

On dit au phyſique, *étroit* & non *ſtrict*; un habit *étroit*, une voie *étroite*, une étoffe *étroite*; &c.

Etroit ſert auſſi à déſigner, au figuré, des relations intimes, ou de fortes liaiſons; alliance *étroite*, *étroite* amitié, correſpondance *étroite*, *étroite* familiarité, &c. *Strict* n'a point cette acception.

Mais on dit, le ſens *étroit* ou *ſtrict* d'une propoſition, un droit *ſtrict* ou *étroit*, devoir *étroit* ou *ſtrict*, une obligation *ſtricte* ou *étroite* &c. *Etroit* ſignifie alors rigoureux, ſévere, & c'eſt la ſignification propre de *ſtrict*. *Etroit* eſt du diſcours ordinaire; *ſtrict* eſt du ſtyle des Théologiens, des Philoſophes, des Juriſconſultes. *Strict*, comme terme dogmatique, eſt d'une préciſion plus rigoureuſe qu'*étroit*, terme plus libre, comme le ſtyle de la converſation. *Etroit* ſe dit par oppoſition au ſens *étendu*; & *ſtrict*, par oppoſition au ſens *relâché*. Le ſens *ſtrict* eſt très-*étroit*; c'eſt le ſens le plus ſévere.

Il eſt naturel de prendre, dans un ſens *ſtrict*, les propoſitions capitales de celui qui dogmatiſe. Il ſeroit dur de prendre, même dans un ſens *étroit*, toutes les propoſitions de celui qui converſe.

Vous enjoignez *étroitement*, ſévérement, de ſuivre un ordre *ſtrictement*, ou à la lettre, & dans toute ſa rigueur.

Celui qui eſt diſpoſé à obſerver *étroitement* des préceptes, ne balance pas à les prendre *ſtrictement*.

Celui qui ne ſe relâche jamais de ſon droit *ſtrict*, s'impoſe d'*étroites* obligations envers les autres.

* Il me ſemble qu'*étroit* déſigne plutôt ce que la choſe eſt en ſoi ; & *ſtrict*, la maniere dont on la prend. Ainſi, une obligation eſt *étroite* ou rigoureuſe en elle-même ; & on prend une obligation dans le ſens *ſtrict*, ou dans toute la rigueur de la lettre.

Une loi eſt *étroite*, lorſqu'elle ne ſouffre ni modération, ni modification, ni exception : une loi eſt *ſtricte*, lorſqu'elle a un ſens précis, inflexible, inaltérable.

On dit qu'un homme a la conſcience *étroite* & non *ſtricte*, pour marquer qu'il a des principes ſéveres ou des ſentimens ſcrupuleux ; mais on dit qu'il eſt *ſtrict* & non *étroit*, pour marquer qu'il prend tout à la rigueur, au pied de la lettre, dans la plus réguliere exactitude.

Eveiller, Réveiller.

L'Abbé Girard assure que le premier de ces mots est d'un plus fréquent usage dans le sens littéral; & le second, dans le sens figuré. Bouhours avoit observé que, dans le sens propre, ces mots se confondoient assez souvent, & que nos meilleurs Ecrivains ne les distinguoient pas trop. Mais le second est peut-être employé davantage au figuré. Quoi qu'il en soit, une différence incertaine dans l'usage ne constitue pas une différence réelle dans la valeur des mots.

L'Abbé Girard ajoute que l'un se fait quelquefois sans le vouloir, & que l'autre marque ordinairement du dessein. Si j'entends bien cette phrase, elle établit plutôt l'identité que la diversité de sens dans ces deux termes; car si l'un se fait seulement *quelquefois* sans le vouloir, il marque donc *ordinairement* du dessein; & si l'autre ne marque qu'*ordinairement* du dessein, il se fait donc aussi *quelquefois* sans le vouloir.

Enfin, il dit que le moindre bruit *éveille* ceux qui ont le sommeil tendre, & qu'il faut peu de chose pour *réveiller* une passion qui n'a pas été parfaitement déracinée du cœur. Je demande pourquoi. Je demande quelle est la différence générale qui résulte de cette application particulière, si elle est juste.

Il vaut mieux entendre, sur cet article, Bouhours, qui a répandu, dans ses remarques, une assez grande quantité de synonymes, pour qu'il

doive être compté parmi les Synonymiſtes, avec cet avantage particulier ſur ceux qui l'ont ſuivi, qu'il éclaircit la valeur des mots, ou confirme ſes opinions par des exemples tirés des bons Ecrivains.

» Après y avoir fait réflexion, dit-il, il m'a » ſemblé qu'on pouvoit mettre quelque différence » entre *éveiller* & *réveiller*; que le premier ſe dit » proprement par rapport à une heure réglée, & » le ſecond, par rapport à un temps extraordi- » naire. Je m'explique : un homme qui a coutume » de ſe lever à cinq heures du matin, & qui ne » veut pas dormir davantage, dira à ſes gens : Ne » manquez pas de m'*éveiller* à cinq heures; & » ſes gens diront : Voilà cinq heures qui ſonnent, » il faut *éveiller* Monſieur. Ainſi, on demande, » Monſieur eſt-il *éveillé* ? En m'*éveillant*, j'ai » ſenti un grand mal de tête.

» Au contraire, une perſonne qui a une affaire » importante en tête, & qui attend des nouvelles » avec impatience, dira en ſe couchant : S'il » vient des lettres cette nuit, qu'on ne manque » de me *réveiller*; & je dirois ſur ce pied-là : » Feu M. le Prince étant Général d'armée, vouloit » qu'on le *réveillât* toutes les fois qu'il arrivoit » un courier. Je dirois auſſi, un grand bruit m'a » *réveillé*; je me ſuis *réveillé* en ſurſaut; car » *réveiller* emporte quelque choſe d'irrégulier & » de ſubit, ou une affaire qui ſurvient tout d'un » coup, ou un bruit qu'on n'a pas accoutumé » d'entendre. Je dis là-deſſus ce que je penſe, & » je laiſſe à juger au Public ſi j'ai tort ou non, » &c. ».

L'Auteur de cette remarque a mieux ſenti que diſcerné la valeur propre des deux termes. Ce

n'eſt point par l'heure, c'eſt par les circonſtances particulieres du ſommeil & de l'*éveil* ou du *réveil* que ces mots différent; & c'eſt préciſément à raiſon de ces circonſtances que ſes applications ſont juſtes.

Éveiller exprime l'action ſimple de tirer de l'état de ſommeil & d'amener à l'état de veille. *Réveiller* exprime, par la force connue de la particule *re*, la réitération ou le redoublement d'action, de force, de réſiſtance; réitération, redoublement qui ſuppoſe que la perſonne ou s'eſt rendormie, ou dormoit profondément.

Ainſi, 1°. on s'*éveille*, quand on s'*éveille* naturellement ou de ſoi-même pour la premiere fois: ſi l'on s'endort de nouveau, à la ſeconde fois on ſe *réveille*. Vous *réveillez* de même celui qui s'eſt rendormi après que vous l'avez eu *éveillé*. Pour marquer l'heure de votre *réveil*, ſans autre circonſtance, vous direz: je me ſuis *éveillé* à cinq heures du matin; Si vous voulez marquer l'heure à laquelle vous avez coutume de vous *éveiller*, vous direz: je me *réveille* toujours à cinq heures. Vous demandez qu'on vous *éveille* à cinq heures du matin; mais ſi vous avez de la peine à vous *éveiller* tout-à-fait, il faut qu'on vous *réveille*.

Auſſi en eſt-il de ces mots, au figuré, comme d'*animer* & de *ranimer*. *Eveiller*, *animer* le courage, la haine, la colere, c'eſt les exciter, les inſpirer, les provoquer, les allumer: les *réveiller*, les *ranimer*, c'eſt les exciter de nouveau, les rallumer, les renouveller, leur donner de nouvelles forces. Vous *éveillez*, vous *animez* le courage d'un homme tranquille qui ne ſonge point au danger;

vous *réveillez*, vous *ranimez* le courage de celui qui l'a perdu ou qui le perd.

Réveiller exprime donc particuliérement une alternative de ſommeil & de veille, une réitération d'actes, une habitude ſucceſſive de s'endormir & de *s'éveiller*.

2°. On *éveille* d'un ſommeil léger, on *réveille* d'un ſommeil profond. L'*éveil*, ſi je puis me ſervir de ce mot utile, eſt naturel ou facile; le *réveil* eſt difficile & forcé. Pour *éveiller* celui qui a le ſommeil tendre, le moindre bruit ſuffit, comme l'obſerve l'Abbé Girard; quant à celui qui a le ſommeil dur, il faut le *réveiller*, car vous ne l'*éveillerez* qu'à force de l'appeller, de le ſolliciter, de le ſecouer; redoublement d'effort & de réſiſtance.

C'eſt pourquoi l'on dit, tant au figuré qu'au propre, *réveiller* & non *éveiller* quelqu'un de ſa léthargie, de ſon aſſoupiſſement. C'eſt pourquoi il faut dire *réveiller* & non *éveiller* un mort. C'eſt pourquoi on appelle *réveille-matin* & non *éveille-matin*, *réveil* & non *éveil*, l'inſtrument bruyant, la ſonnerie qui vous *éveille* malgré vous, je veux dire, malgré le beſoin qui vous preſſeroit de dormir encore.

On s'*éveille*, lorſque le repos a rendu au corps la faculté de remonter ſes organes. On eſt *réveillé*, lorſqu'une cauſe violente arrache le corps au ſommeil, dont le cours n'eſt pas encore près de finir.

On s'*éveille* tard, & on ſe *réveille* en ſurſaut.

Vous dites à quelqu'un qui s'endort, *éveillez-vous!* Vous direz plus haut à quelqu'un qui eſt trop endormi pour s'*éveiller* au premier bruit: *réveillez-vous donc!*

Malebranche diſtingue différentes ſortes de ſenſations ; les unes fortes & vives, qui, dit-il, étonnent l'eſprit & le *réveillent* avec force, comme lui étant fort agréables ou fort incommodes ; d'autres foibles & languiſſantes, qui touchent peu l'ame, & qui par conſéquent l'*éveillent* à peine, ne lui étant ni fort agréables ni fort incommodes, &c.

Gardez-vous bien de ſuivre le conſeil que donne, ſous un prétexte aſſez léger, un Philoſophe moderne de *réveiller* en ſurſaut les enfans au milieu de la nuit : la Nature veut qu'on s'*éveille* de ſoi-même, ſous peine de déſordre dans l'économie des fonctions vitales. Suivez plutôt, à l'exemple du Pere de Montaigne, la méthode des Pythagoriciens, qui *éveilloient* leurs diſciples au bruit d'une muſique douce & mélodieuſe.

De même, vous *éveillez* l'attention d'un homme ſimplement diſtrait ; & vous *réveillez* celle d'un homme abſorbé dans une rêverie, ou dans une mélancolie profonde. Vous *éveillez* l'attention de l'Auditeur qui ſe laſſe, par la diverſité des objets ; vous la *réveillerez*, ſi elle eſt diſſipée, par de grands mouvemens ; mais prenez-garde qu'elle ne ſoit pas épuiſée. C'eſt un conſeil à donner ſur-tout aux Prédicateurs, qui croyent qu'un auditoire peut les écouter auſſi long-temps que leur poitrine leur permet de parler ; & ce n'eſt pas là une des moindres cauſes des foibles effets de leurs belles prédications.

Par la variété des mets, vous *éveillez* l'appétit : mais comment *réveiller* le goût d'un homme blaſé ?

Vous *éveillez* facilement la pitié d'un homme

ſenſible : mais il n'y a guere que les grands malheurs qui *réveillent* les remords d'un ſcélérat endurci.

Le tyran que le remords n'*éveille pas*, ſera *réveillé* par la terreur.

L'avertiſſement *éveille* ; l'aiguillon *réveille*.

Bouhours approuve donc avec raiſon les phraſes ſuivantes. Son Diſciple attendoit à tout moment qu'il s'*éveillât*. .. Le ſaint homme lui demanda pourquoi il ne l'avoit point *réveillé*. Il eſt agréable de s'*éveiller* de ſoi-même, lorſque le corps a pris tout le repos qu'il lui faut. L'Amiral s'étoit couché tard, & ſon premier ſommeil duroit encore, lorſque ſon Valet de chambre le *réveilla* & lui dit, qu'il y avoit à la porte des perſonnes maſquées qui demandoient à lui parler.

Il a donc auſſi raiſon de blâmer les phraſes ſuivantes. Il eſt fâcheux d'être *éveillé* de ſon ſommeil par le bruit. Joſeph s'étant *réveillé*, fit ce que l'Ange du Seigneur lui avoit ordonné. Car, comme il le dit fort bien, le bruit fait qu'on ſe *réveille* ; & un ſonge qui n'a rien de triſte ni d'affreux, n'empêche pas qu'on ne s'*éveille*.

Ainſi, dans la Henriade, Henri IV, après que Saint-Louis lui a révélé en ſonge de profonds ſecrets, s'*éveille* ; mais par la bouche du Poëte Lyrique, Dieu dit, avec la voix qui commande à l'Univers, qu'*Aux accens de ma voix la terre* ſe réveille.

Rappellons-nous encore que, ſouvent au figuré, *éveiller* ſignifie ſeulement rendre plus gai, plus animé, plus vif, tandis qu'on *réveille* plutôt des feux éteints, des paſſions aſſoupies, des querelles étouffées ; &c. L'action d'*éveiller* ne fait donc alors que donner aux objets plus d'activité

ou d'énergie qu'ils n'en avoient ; & celle de *réveiller* leur donne l'énergie ou l'activité qu'ils n'avoient plus.

3°. *Réveiller* déſigne donc une plus grande cauſe & un plus grand effet que la cauſe & l'effet ſuppoſés par le mot *éveiller*. *Réveiller* conviendra donc encore particuliérement pour indiquer le retour à un état de veille plus parfait, ou celui d'une efferveſcence plus vive. On dira fort bien qu'une perſonne n'eſt qu'à demi *éveillée*, ou qu'elle eſt encore à moitié endormie : mais dès qu'on eſt *réveillé*, on eſt *éveillé* tout-à-fait. L'*éveil* n'eſt qu'un avis qui vous ouvre les yeux : le *réveil* eſt une criſe qui vous arrache au repos ou à un état d'inertie. *Réveiller* ſera donc plus propre qu'*éveiller* à exprimer un *réveil* accompagné de circonſtances ſingulieres ou ſuivi d'effets éclatans. Ainſi, vous *éveillerez* une perſonne tranquille, & vous *réveillerez* un animal furieux. On *éveillera* des idées, des imaginations, des ſouvenirs, des inquiétudes, des ſentimens fugitifs : mais les cauſes violentes, les paſſions telles que la colere, la rage, la jalouſie, la haine, ſe *réveilleront* avec furie.

Ces mots viennent du latin *vigilare* : *vigil* vient du celte *vak* (veiller, avoir les yeux ouverts) ; rac. *ac*, *oc*, œil.

Exciter, Inviter, Pouſſer, Animer, Encourager, Aiguillonner, Porter.

La plupart de ces mots ne ſont ſynonymes que dans le ſens figuré ; & ils y ſont aſſez in-

différemment employés l'un pour l'autre, parce qu'on n'en prend que l'idée commune, peut-être ſouvent faute d'en avoir ſaiſi les propriétés diſtinctives.

De *ci*, qui ſignifie le lieu, la place (*ici*), viennent *cio*, faire venir ou aller, appeller, mouvoir; *exeio*, *pouſſer*, faire avancer, &c.; *excito*, *pouſſer*, preſſer, hâter, émouvoir, réveiller, ſollliciter, *exciter*; *incito*, *pouſſer*, preſſer fort, inſinuer, induire fortement, *exciter* un vif empreſſement, *inciter*. Dans *exciter*, la prépoſition *ex* marque particuliérement l'action de *pouſſer* dehors, en dehors; & la prépoſition *in*, dans *inciter*, celle de *pouſſer* intérieurement, & d'induire en action. Rigoureuſement parlant; on *excite* à ſortir d'un état, d'une ſituation; on *incite* à paſſer dans un autre. La grace nous *excite* à ſortir de l'état du péché; elle nous *incite* à rentrer dans la voie du ſalut. Le latin *cito* eſt le fréquentatif de *cio*; il déſigne la répétition des actes.

De *pal*, *paume* de la main, les Hébreux ont fait *pall*, tendre la main, ſupplier; les Grecs πάλλειν lancer avec la main; les Latins *pellere*, *pulſare*, jetter, *pouſſer*, frapper avec la main. L'action de *pouſſer* marque une force employée à faire aller ou avancer une choſe.

De la racine *ahm*, *an*, mot primitif qui exprime le ſouffle, les Latins ont fait *animare*, *animer*, donner la vie, un principe d'activité, un mobile, un nouveau degré de chaleur.

De *cor*, déſignant ce qui enveloppe ou ce qui eſt enveloppé, nous avons fait *cœur* & *courage*, ardeur, force, vertu de l'ame, qui fait

agir ſans crainte & ſouffrir ſans foibleſſe. De-là le verbe *encourager*, inſpirer du courage ou un courage nouveau.

Du primitif *ac*, *ag*, aigu, pointu, en grec, en celte, en latin, &c. les Latins ont fait *aculeus*, aiguillon, trait aigu, qui pique, & excite vivement : de-là *aiguillonner*.

De *por*, au travers, tout du long, les Latins ont fait *porto*, *porter*, avoir ou tenir entiérement ſur ſoi, tranſporter ou *porter* tout au travers & d'un lieu à un autre, voiturer, &c. Il eſt ſenſible que *porter* dans le ſens d'*engager* ou *exciter*, doit annoncer une grande influence, un fort aſcendant, une puiſſance très-efficace.

Ainſi donc, dans l'acception figurée dont il s'agit, *exciter*, c'eſt aviſer, diſpoſer, *pouſſer* vivement, preſſer fortement quelqu'un pour l'engager à pourſuivre un objet ou à le pourſuivre avec plus d'ardeur. *Inciter*, c'eſt s'inſinuer aſſez avant dans l'eſprit de quelqu'un & le ſolliciter aſſez fortement pour le déterminer, l'attacher, l'entraîner, le porter à la pourſuite d'un objet. *Pouſſer*, c'eſt donner une impulſion, imprimer des mouvemens, forcer le penchant, prêter ſes forces à quelqu'un pour le faire aller ou avancer plus vîte vers un but. *Animer*, c'eſt inſpirer une nouvelle activité, communiquer un ſerment, donner de la chaleur, exciter une paſſion ou un ſentiment vif dans l'ame de quelqu'un pour qu'il agiſſe avec empreſſement & avec conſtance. *Encourager*, c'eſt aider la foibleſſe, élever le cœur, animer & ranimer le courage, inſpirer, ſoutenir la hardieſſe, l'audace, donner une nou-

velle énergie à quelqu'un pour que rien ne le détourne d'un objet, ou ne l'arrête dans ſa pourſuite. *Aiguillonner*, c'eſt piquer quelqu'un dans les endroits ſenſibles, le ſolliciter avec des traits perçans, l'exciter par les moyens les plus preſſans, & avec une force en quelque ſorte coactive, pour qu'il fourniſſe une carriere. *Porter*, c'eſt déterminer le penchant ou la volonté de quelqu'un, l'emporter par ſon aſcendant, le mener ſans réſiſtance, diſpoſer en quelque ſorte de lui, & lui faire faire ce qu'on veut.

On *excite* celui qui ne ſonge point à la choſe, celui qui manque de réſolution, celui qui agit languiſſamment, celui qui s'arrête ou ſe rebute. On *incite* celui qui n'eſt pas diſpoſé à la choſe, qui ne s'y intéreſſe guere, qui ne s'y attache pas, qui ne la prend pas à cœur, qui n'a ni penchant ni motif aſſez fort pour lui inſpirer de l'empreſſement. On *pouſſe* celui qui ne veut pas ou ne veut que foiblement la choſe, celui qui balance, celui qui ne ſe hâte pas, celui qui agit mollement, celui qui manque de vigueur, de force, de fermeté, de conſtance. On *anime* celui qui manque du côté de l'ame, celui qui n'a que de la froideur ou de l'indifférence pour la choſe, qui ne ſent pas vivement, celui qui ne ſort pas de ſon apathie, celui qui n'eſt point propre à l'action, celui qui manque de volonté, de chaleur & d'ardeur. On *encourage* celui qui eſt lâche ou timide, celui qui ſe défie de lui-même, celui qui s'exagere les difficultés, celui qui ſe laſſe, celui que les mauvais ſuccès rebutent. On *aiguillonne* celui qui ne peut vaincre ſa pareſſe ou ſon inertie, celui qui eſt d'une humeur récalcitrante, celui qui

va mollement ou nonchalamment, celui qui ſuccombe ou qui ſe cabre. On porte celui qui eſt dominé ou ſubjugué, celui qui a un caractere trop facile, celui qui ne fait point de réſiſtance, celui qui ſe laiſſe mener plutôt que de ſe conduire lui-même, celui qui eſt ſeulement mû comme un être paſſif.

Les avis, les conſeils, les ſollicitations, tous les mobiles *excitent*. Les inſinuations, les ſuggeſtions, la perſuaſion, la conviction, l'intérêt perſonnel, les penchans, les paſſions, &c. *incitent*. Les impreſſions fortes, les ſollicitations, l'importunité, la violence, tout ce qui fait effort ſur nous pour ſuppléer à notre propre effort, *pouſſe*. Les exhortations, les vraies repréſentations, les mouvemens paſſionnés, les motifs d'émulation, l'enthouſiaſme, la chaleur enfin inſpirée ou par l'objet ou par quelque autre moteur, *animent*. L'eſpérance, l'exemple, les ſuccès, les récompenſes, la confiance dans nos forces, les ſecours étrangers, *encouragent*. Les inſtigations, l'émulation, le point d'honneur, les traits piquans, la gloire, l'intérêt, la chair, tout ce qui pénétre & irrite, *aiguillonne*. Le naturel, le caractere, le penchant, le goût, la néceſſité, l'aſcendant, toute cauſe impérieuſe, *porte*.

La nouveauté d'un objet nous *excite* ou à le rechercher ou à le rejetter. La concupiſcence nous *incite* à faire le mal que nous n'aimons pas, & nous détourne de faire le bien que nous préférons. L'admiration nous *pouſſe* à conſidérer ſon objet ſous toutes les faces, ou nous en empêche. La peur tantôt nous *anime* juſ-

qu'à nous donner des ailes, & tantôt nous glace juſqu'à nous rendre immobiles. Le ſuccès d'un Emule *encourage* les uns, & décourage les autres. L'ennui nous engourdit, & en même temps nous *aiguillonne*. L'amour de ſoi même nous *porte* vers la vérité & la juſtice quand elles nous ſont favorables, & nous en éloigne quand elles nous ſont contraires.

Exhéréder, Déshériter.

PRIVER de ſa ſucceſſion l'*héritier* qui, ſelon l'ordre établi par les Loix, l'auroit recueillie, ſi on n'en avoit autrement diſpoſé par teſtament : du celte *her* (maître) les Latins firent *hæres*, *heritier*, ou jeune maître, maître futur. Juſtinien dit qu'agir en *héritier*, c'eſt agir en maître ; & que les anciens appelloient maîtres, les *héritiers*. *Hériter*, c'eſt devenir maître. Les Latins n'avoient que le mot *exhæredare* pour exprimer l'action de priver l'héritier d'une ſucceſſion, & il leur ſuffiſoit, car à Rome un pere pouvoit ſans cauſe & par ſa volonté ſeule, ne rien laiſſer à ſes enfans. Mais par la Novelle 115 de Juſtinien, cette liberté fut reſtreinte ; il ne fut plus permis aux peres de dépouiller leurs enfans ſans une des cauſes ſpécifiées dans la Loi, de la portion de leur héritage, fixée pour la légitime de chacun d'eux. Cette Juriſprudence reçue dans le Royaume, a donc introduit deux manieres de priver un héritier d'une ſucceſſion. L'une eſt de *deshériter*, par ſa vo-

lonté pure, l'héritier naturel ou légal, quel qu'il ſoit : l'autre eſt d'*exhéréder* les enfans, en les privant, pour des cauſes légales, de leur légitime même. Ce dernier mot eſt du Palais.

Un pere *exhérede* donc ſes enfans, en les dépouillant de toute eſpèce de droit & de part dans ſa ſucceſſion, par une excluſion expreſſe & motivée, & en vertu de la Loi qui l'autoriſe à punir, par l'*exhérédation*, certaines offenſes déterminées & ſpécifiées par la Loi elle-même. On *deshérite* ſes héritiers naturels, en léguant à d'autres ſes biens libres; par la ſimple inſtitution d'un autre héritier ou d'un légataire, & ſans cauſe énoncée, en vertu du droit de diſpoſer de ſa propriété.

Il eſt bien flétriſſant d'être *exhérédé*, puiſque cette tache ſuppoſe une grave violation des droits les plus ſacrés de la Nature, & qu'elle eſt imprimée par des mains naturellement diſpoſées à défendre de la honte le front du coupable. Il n'eſt que malheureux d'être *deshérité*; car on peut l'être ſans tort, ſans cauſe, par un goût particulier, un caprice, une paſſion injuſte du teſtateur.

J'ai été dans le cas d'examiner ſi une mere a le droit d'*exhéréder* un fils qui, avant l'âge de trente ans, s'eſt marié ſans ſon conſentement, mais avec le conſentement paternel. L'Edit de Henri II eſt clair & précis; il donne un droit égal à la mere & au pere ſans diſtinction, ſans différence : le Parlement ayant même demandé que le conſentement du pere fût ſeul néceſſaire, Henri rejetta la modification, & l'Edit fut enregiſtré purement & ſimplement. Ainſi le

cas

cas particulier avoit été prévu & jugé d'avance. Cependant j'ai vu les Magiſtrats & les Juriſconſultes partagés ſur ce point, qui ne pouvoit pas même être mis en queſtion. Qu'eſt-ce que cela ſignifie ? A quoi le citoyen s'en rapportera-t-il, ſi ce n'eſt pas à une Loi expreſſe ? Que faire en pareil cas ? Laiſſer des procès à ſes enfans, c'eſt ſouvent les *déshériter* & quelquefois les *exhéréder* tous également.

Comme Thémiſtocle, vous avez éprouvé la diſgrace d'être *exhérédé* : montrez, comme Thémiſtocle, que la fortune ne *déshérite* pas la vertu.

Une facilité ſinguliere pour *exhéréder* ſes enfans à volonté, c'eſt le porte-feuille : une maniere très-uſitée de *déshériter* les familles, c'eſt le fonds perdu.

Quels temps ! quelles mœurs ! ſi les peres & meres ont de fréquens motifs d'*exhéréder* leurs enfans ; & ſi des parens *déshéritent* leurs proches, leurs enfans mêmes.

La Nature, notre mere commune, ne *déshérite* perſonne ; elle donne à chacun ſon talent, elle laiſſe à tous & à chacun leurs droits : mais que de malheureux nous ſemblent *exhérédés*, dépouillés comme ils le ſont par le vice des inſtitutions humaines !

Exigu, Petit.

Ces deux mots préſentent l'idée de la petiteſſe, du peu.

Exigu du lat. *exiguus* fort borné, étroit, ſe prend au propre ou au figuré, par oppoſition à *ingens*.

La prépoſition *ex*, comme dans les mots *excédent*, *excepter*, *exclurre*, *extraordinaire*, &c.; annonce des bornes dépaſſées, *ex*, *extrà*, hors, ainſi, en adaptant cette regle à *exigu* il ſignifiera, moins grand plus petit qu'il ne devroit être. C'eſt une ſorte d'élypſe. Les Latins diſoient *exigua ceres* pour dire peu de pain, pas aſſez de pain. *Exigua ſpes* légere eſpérance, & nous appliquons cette expreſſion à tout ce qui porte le caractere de *manque* dans la quantité. Un repas *exigu*, une ſomme *exigue*, un logement *exigu* c'eſt-à-dire inſuffiſant. On dira qu'une fenêtre eſt *exigue*, mais non pas que le jour eſt *exigu*; à moins qu'on ne veuille exprimer la durée du temps. On dira que les moyens d'un homme ſont *exigus* au moral & au phyſique, pour exprimer qu'il manque d'eſprit & de biens; en un mot c'eſt l'inſuffiſance qu'on rappelle c'eſt plus que la petiteſſe.

Petit, lat. *parvus*, par oppoſition à *magnus*, exprime l'état réel de petiteſſe, ſans déſigner l'inſuffiſance, à moins qu'il ne ſoit comparé. On dira c'eſt un *petit* enfant, on ne dira pas qu'il eſt *exigu* à moins qu'en parlant de ſes proportions, on ne veuille dire qu'il a la poitrine, la capacité trop *exigue*. On dira qu'une ville eſt *petite*, que ſon aſſiette eſt *exigue*. La fortune d'un homme eſt *petite*, il pourra vivre; ſi elle eſt *exigue*, elle ne ſuffira pas, de quelqu'économie qu'il uſe. On dira c'eſt un *petit* eſprit, il a des idées *exigues*, s'il eſt dépourvu de ſens on dira, c'eſt une *petite* tête; Le monde

eſt plein de gens qui, avec de *petits* moyens & de chetives facultés, ſavent encore en impoſer aux *petits* & aux ſots.

Exiler, Bannir.

LA différence de ces termes eſt ſi connue, que je ne me propoſois pas d'en parler. Perſonne n'ignore que, ſelon l'uſage relatif à nos mœurs, l'*exil* eſt prononcé par un ordre de l'Autorité; & le *banniſſement* par un jugement de la Juſtice. Le *banniſſement* eſt la peine infamante d'un délit jugé par les Tribunaux : l'*exil* eſt une diſgrace encourue ſans déshonneur, pour avoir déplu. L'*exil* vous éloigne de votre patrie, de votre domicile; le *banniſſement* vous en chaſſe ignominieuſement. Les Tarquins furent *bannis* de Rome par un décret public : Ovide fut *exilé* par un ordre d'Auguſte.

Mais, à l'occaſion de la Tragédie de *Coriolan*, par M. de la Harpe, on a demandé ſi l'Auteur avoit pu, ſans bleſſer la Langue, dire tantôt *bannir* & tantôt *exiler* ſon héros? Cette queſtion n'en eſt pas une pour un homme de Lettres : cependant elle m'a conduit à des réflexions qui, ſi elle n'apprennent rien aux gens inſtruits, ne ſeront pas inutiles pour ceux qui avec de pareils doutes cherchent à s'inſtruire, & ſavent mettre à profit les lectures qu'ils font pour acquerir des connoiſſances.

A parler dans la rigueur de notre Langue, Coriolan fut *banni*, puiſqu'il fut condamné par un jugement ſolennel du peuple : ſelon les mœurs & la Langue des Romains, il fut *exilé* ; car les Latins exprimoient l'idée propre du *baniſſement* par le mot d'*exil* (*exilium*), & ce mot ne peut marquer qu'un *baniſſement* dans l'Hiſtoire de la République Romaine. Auſſi non-ſeulement les Poëtes ont le choix d'*exiler* ou de *bannir* un ancien Romain ; mais les Hiſtoriens eux-mêmes le *baniſſent* ou l'*exilent* à leur gré ; & c'eſt ainſi qu'en uſent l'Abbé de Vertot, Rolin, & tous nos bons Ecrivains. Ce que je dis du mot *exil* à l'égard de ces Peuples, je le dis à l'égard de tous les Peuples qui, ne connoiſſant pas les voies d'autorité, ont toujours ſuivi les voies judiciaires, quand il s'eſt agi de chaſſer un habitant.

En général, lorſqu'il ſuffit d'énoncer l'idée commune aux deux ſynonymes, vous les employez l'un ou l'autre indiſtinctement. Si l'idée caractériſtique de l'un des deux eſt néceſſaire, vous aurez encore ſouvent la liberté, après que vous aurez nettement déterminé & fixé cette idée par le mot propre ou par une expoſition équivalente, vous aurez, dis-je, ſouvent la liberté d'employer le mot ſynonyme ; vous y ſerez même quelquefois contraint, comme par exemple, pour éviter des répétitions faſtidieuſes ou choquantes. Ainſi donc, dès que vous avez entendu le jugement du peuple prononcé contre *Coriolan*, vous ſavez que cet *exilé* eſt un *banni* ; & le premier de ces mots réveille infailliblement dans votre eſprit l'idée propre du ſecond.

Libres d'employer l'un ou l'autre, nous aurons égard aux circonſtances de l'action & des perſonnes ; le *banniſſement* imprime une tâche, la qualification de *banni* eſt injurieuſe : ainſi campiſtron, lorſqu'il s'agit d'inſulter & d'humilier Alcibiade, l'appelle *un banni de la Grece*. Mais s'il eſt queſtion de plaindre & de relever le Héros, il n'eſt plus qu'un *exilé*. Par reſpect pour la vertu d'un grand homme injuſtement flétri, vous direz qu'il eſt *exilé* : ſi vous voulez rendre le jugement odieux, vous le repréſenterez *banni*. Vous ne traiterez pas Ariſtide & Thémiſtocle de *bannis* ; ils ſeront pour vous d'illuſtres *exilés*.

Volumnius, pour ménager Coriolan ſon ami, ne parle que d'*exil* : Coriolan, outré de colère, ſe dira *banni* : ce mot, en ſortant de ſa bouche, fait rejaillir ſur ſes Juges iniques l'infamie dont ils ont oſé le couvrir par le *banniſſement*. Auſſi, dans la Piece de M. de la Harpe, Coriolan répete-t-il ſans ceſſe : *je ſuis banni*, *je ſuis un banni* : *quoi*, *ces Romains ſi fiers recherchent un banni !* &c. Et quel effet ce mot produit dans le diſcours ſuivant de Tullus :

Ce ſuperbe *banni* que ma main tutélaire
A ſauvé des dangers qui ſuivent les proſcrits,
S'éleve inſolemment ſur mes propres débris.

Ainſi, dans un ſens relâché, nous dirons qu'une femme indignée *bannit* un homme malhonnête de ſa préſence, ou qu'un pere courroucé *bannit* de la ſienne un fils audacieux ; mais au contraire, une femme ſage *exile* loin d'elle

l'homme que ſon cœur craint, ou une mere indifférente *exile* ſa fille dans un couvent, pour ſe délivrer des ſoins de l'éducation & des bons exemples. La colere, l'indignation, les paſſions vives parlent & agiſſent ſans ménagement : la prudence, la fineſſe & les ſentimens raſſis ſont modérés & circonſpects. Adam fut *banni* du Paradis terreſtre : ſur la terre, nous ſommes *exilés*.

Par ces mêmes raiſons, on ne ſe *bannit* pas, on s'*exile* ſoi-même : on ne ſe *bannit* pas, car on ne ſe chaſſe pas honteuſement ; on s'*exile* car on s'éloigne volontairement. L'Abbé de Vertot ſemble donc intervertir l'uſage propre de ces termes, lorſqu'il fait dire par les chefs de Coriolan au peuple : *Si vous l'exilez, nous nous banniſſons avec lui.* Cependant on diroit fort bien d'un homme qui s'enfuit ou s'expatrie pour éviter une expulſion honteuſe, méritée par une action honteuſe, qu'il ſe *bannit* lui-même.

Enfin, *bannir* n'exprime que l'idée de chaſſer d'un lieu, tandis qu'*exiler* ſert auſſi quelquefois à marquer le lieu où l'on eſt rélégué. On n'eſt pas *banni* d'un lieu dans un autre ; mais on eſt *exilé* d'un lieu, & on l'eſt dans tel autre. Un criminel eſt *banni* d'un reſſort : un Miniſtre eſt *exilé* dans ſes terres. Auſſi M. de la Harpe, après avoir ſi ſouvent employé le mot *bannir* pour exprimer l'action ſimple de chaſſer, ſe ſert-il du mot *exilé*, lorſqu'il eſt queſtion du lieu de l'*exil*. Véturie demande à Coriolan quels ſont les lieux où le malheur l'*exile* ? & Coriolan la prie de ne pas s'informer du ſort d'un *exilé* qui n'a point de patrie.

Nous avons emprunté le mot *exil* des Ro-

mains, & conſervé le *ban* des Celtes. Les deux termes ſont néceſſaires dans nos mœurs, & leur différence doit être obſervée à notre égard. Cette différence eſt fondée ſur leur valeur propre. *Ban* déſigne un enſemble, un corps, un peuple, un diſtrict, un reſſort, une aſſemblée, le Public, l'ordre public, une ordonnance publique, un jugement public & légal : nous avons ban & arriere ban. Le mot *bannir* pourroit être ainſi décompoſé *non ire ad ban.* Etre exclus du ban. Ainſi, *bannir* ſignifie mettre hors de la ſociété ou d'un reſſort, par un jugement public ou ſolemnel. *Exiler* ſignifie ſeulement mettre hors du pays, de la ſociété : le latin *exul* eſt compoſé d'*ex*, hors ; & *ol*, multitude, aſſemblée, ſociété : *Ol* eſt pris en grec pour nombre, *oli-garchie*, gouvernement de quelques-uns : vous trouverez fréquemment en latin *ul*, déſignant un tout. *Si-mul*, enſemble. *Multitudo*, multitude ; *v-ul-gus*, vulgaire, &c.

Expédient, Reſſource.

Expédient, ce qui convient dans les conjonctures, ce qui tire d'embarras : le verbe latin *ex-ped-ire* veut dire, à la lettre, *mettre les pieds dehors, hors de*, ſe débaraſſer des *empêchemens* (lat. *impedimenta*). *Reſſource*, ce qui releve ou éleve au-deſſus, ce qui répare une perte : *Surg*, action de s'élever ſur, ou de ſortir en ſurmontant, a produit les mots *ſource*, *ſourdre*, *ſurgir*, *reſſource*, *réſurrection*, &c.

L'*expédient* eſt un moyen de ſe tirer d'em-

barras ou de lever une difficulté quelconque : la *reſſource* eſt un moyen de ſe relever d'une chûte ou de ſortir d'une grande détreſſe. La *reſſource* ſuppoſe un mal à réparer ; l'*expédient* ne ſuppoſe qu'un obſtacle à vaincre. La *reſſource* ſupplée à ce que nous avons perdu, à ce qui nous manque ; l'*expédient* vient à bout de ce qui s'oppoſe à nous, de ce qui réſiſte. L'*expédient* opere dans toutes les affaires difficiles : la *reſſource* roule ſur quelque grand intérêt. L'*expédient* facilite le ſuccès : la *reſſource* remédie au mal. La *reſſource* agit plus en grand & avec une plus grande vertu, & dans des conjonctures plus critiques que l'*expédient*.

Dans les affaires courantes de la vie, nous avons ſans ceſſe beſoin d'*expédiens* : dans les calamités, il faut des *reſſources*. L'habitude des affaires, la connoiſſance de ce qu'on appelle la *carte du pays*, l'induſtrie, la dextérité, l'habileté, nous fourniſſent des *expédiens*. Une tête forte, une ame ferme, le génie, la fortune, le crédit, &c., nous aſſurent des *reſſources*.

La chicane eſt fertile en *expédiens* : le pouvoir eſt fécond en *reſſources*. Un Courtiſan a ſouvent beſoin d'*expédiens* dans ſes intrigues ; le Général d'armée a beſoin de *reſſources* dans les révolutions des armes. Les diſſipateurs en ſont de bonne heure aux *expédiens* ; & dès qu'ils en ſont là, ils ſont bientôt ſans *reſſources*.

Dans l'embarras des finances, le moyen qui ne fait face qu'au beſoin du moment, n'eſt qu'un *expédient* ; celui qui étend ſa bénigne influence ſur l'avenir, eſt une *reſſource*. Le Miniſtre à *ex-*

pédiens eſt un homme d'affaires : le Miniſtre à *reſſources* eſt un homme d'Etat.

Avec du crédit, un Marchand a des *reſſources* ; ſinon l'uſure lui offre à peine quelque *expédient* momentané.

Ceux qui ont le plus ſouvent recours aux *expédiens*, ce ſont ceux qui comptent le plus ſur leurs grandes *reſſources*.

Dans des entrepriſes, il faut avoir prévu les difficultés pour ſe ménager des *expédiens* ; il faut s'être ménagé des *reſſources* pour les mauvais ſuccès. Celui qui ne ſait point ce qui eſt entre lui & ſon but, ne fait que tourner dans un labyrinthe.

Couper le nœud gordien, c'eſt l'*expédient* de la force qui n'a point de *reſſources*.

Dans le tableau du ſacrifice d'Iphigénie, le Peintre Timante jette un voile ſur le viſage d'Agamemnon : ce trait tant admiré, n'eſt qu'un *expédient* d'un homme d'eſprit, qui faute de *reſſource* pour exprimer la douleur d'un pere, douleur ſi éminente entre toutes les autres, déguiſe adroitement ſon impuiſſance.

Il y a des femmes qui emploient divers *expédiens* pour dérober aux yeux du Public leur âge & l'irrégularité de leurs traits ; comme ſi elles en étoient, ou même comme ſi elles en paroiſſoient moins vieilles & moins laides. Il y a beaucoup d'enfans de la faveur, qui ne ſe réſervent pour les revers, d'autre *reſſource* que l'argent ; comme ſi l'argent étoit le contrepoiſon du chagrin, de l'humiliation, du délaiſſement, de l'ambition, du mépris & de la haine publique.

On a dit que la dévotion étoit la *reſſource* des femmes galantes qui ceſſoient de plaire : cela étoit vrai autrefois. On a pu remarquer beaucoup de gens dont toute la fortune & l'exiſtence eſt en *expédiens* : cela eſt vrai ſur-tout aujourd'hui.

L'amour-propre a toujours quelque *expédient* pour s'épargner la confuſion d'une vaine tentative : le renard trouve les raiſins *trop verds & bons pour des goujats*. La conſcience d'une vertu généreuſe eſt d'une grande *reſſource* dans le malheur : Marc-Antoine, battu & dépouillé de tout, s'écrie : *Il ne me reſte que ce que j'ai donné.*

Extirper, Déraciner.

De *ſtirps* (ſouche) avec la prépoſition *ex* (hors), *extirper*, arracher la ſouche ou une plante avec la ſouche. De *radix* (racine), avec la prépoſition *de*, *déraciner*, arracher les racines, une plante avec ſes racines.

Ainſi, rigoureuſement parlant, on *extirpe* ce qui eſt implanté, ce qui tient à une forte ſouche : on *déracine* ce qui eſt *enraciné*, ce qui tient par des racines.

* *Extirper* indique toujours l'action d'enlever avec force le corps de la place à laquelle il tenoit fortement ; au lieu que *déraciner* ſert ordinairement à déſigner l'action ſeule de détacher les racines ou les liens qui retiennent le corps, quoique le corps même reſte à la même place. Un

ouragan *déracine* les arbres, & ne les *extirpe* pas : ces arbres reſtent à leur place, mais avec leurs racines détachées ou rompues. On *déracine* un cor au pied en cernant le calus tout autour, pour l'*extirper* enſuite. Une dent eſt *déracinée* ſans être arrachée : un polype n'eſt *extirpé* qu'autant qu'il eſt enlevé avec toutes ſes racines.

L'action d'*extirper* demande toujours une force & un effort que n'exige pas toujours l'action de *déraciner*; car il n'y a ſouvent, pour *déraciner*, qu'à détacher des racines foibles & ſuperficielles, au lieu que pour *extirper*, il faut enlever le corps entier, & arracher une ſouche plus ou moins forte & capable de réſiſtance.

* Au figuré, ces mots ſignifient détruire entièrement des choſes ſur-tout pernicieuſes, des abus, des maux, des habitudes, des erreurs, des héréſies, &c. On *déracine* ce qui a jetté des racines profondes. Telles ſont les habitudes invétérées; on les *déracine*, en détruiſant ce qui les produit & les nourrit. On *extirpe* ce qui a pris beaucoup de conſiſtance & de force, des paſſions, par exemple; on les *extirpe* en les détruiſant, ſans en laiſſer aucune trace.

Vous voulez *extirper* les abus par la violence, & les abus naiſſent de la conſtitution même d'un Gouvernement! Arrachez donc l'arbre qui porte le fruit; ôtez la cauſe du déſordre, & les abus ſeront *déracinés*.

On n'*extirpe* jamais, dit Montaigne, les vices originels : & vient-on à bout de *déraciner* entiérement, même les préjugés de l'enfance?

Boſſuet remarque que, ſous prétexte d'*extirper*

les deſirs de l'homme, il eſt à craindre qu'on ne le conſtitue dans un état d'inertie. Le deſir eſt au cœur ce qu'eſt à l'eſprit la penſée : vous ne *déracinerez* ni l'un ni l'autre ſans détruire l'homme.

* Enfin, vous *déracinerez* fort à propos figurément les objets auxquels nous attribuons des racines ; & vous *extirperez* ceux auxquels on ſuppoſe une ſouche, une tige, des branches, des rameaux, des rejetons. Quel temps où pour *déraciner* des erreurs, on exterminoit les errans, & des errans tels que les infortunés Vaudois ! Quel homme que ce Clovis, qui, par une ambition jalouſe & tremblante, entreprend d'*extirper* juſqu'au dernier rejeton de ſa famille !

F.

Fabrique, Manufacture.

Fabrique vient du latin *faber*, composé de *fa*, faire, ou de l'article oriental *fa*, & du primitif *ber*, *bar*, *bre*, *bri*, faire, produire, former, donner la forme. *Manufacture* vient du lat. *manufactum*, composé de *manus*, main, & de *fac*, faire, produire, travailler, façonner. *Faber*, chez les Latins, indique particuliérement l'ouvrier qui travaille en matiere dure, en bois, en pierre, en fer, en or ou argent, l'ouvrier à marteau; mais dans son acception générale, toute sorte d'ouvriers. *Fabricari*, *fabriquer*, signifie construire, composer, arranger, bâtir, forger, & même inventer dans un sens moral. L'adverbe, *fabrè* veut dire artistement, industrieusement, finement, habilement.

Ainsi, l'idée particuliere d'industrie, de composition, d'invention, d'art, d'ouvrages industrieux, est attachée à cette famille. Il n'en est pas de même à l'égard de celle de *manufacture*, qui, par la *main*, désigne sans doute une industrie; mais telle quelle, une *facture* ou une façon quelconque. Ainsi, *fabriquer* marqueroit, à la lettre, l'action de donner des formes ingénieuses à des matieres brutes, d'en composer ou d'en former

des ouvrages propres à tel ou tel ſervice ; tandis que *manufacturer* ne détermine littéralement que celle de travailler des matieres, ou de leur donner des *façons*, ſans exiger abſolument que ce travail donne des ouvrages complets & finis. Ainſi, avant de *fabriquer* une étoffe de ſoie, il faut avoir *manufacturé* la ſoie, c'eſt-à-dire lui avoir donné divers apprêts. Mais l'uſage n'obſerve pas cette diſtinction.

Dans un Dictionnaire fait par différentes mains, il eſt dit à l'article *fabriquer*, que *manufacturer* eſt plus en uſage ; & à l'article *manufacturer*, que *fabriquer* eſt plus d'uſage. Ce dernier mot eſt généralement plus uſité que le premier : mais ſelon le Dictionnaire du Commerce, le ſecond l'eſt davantage chez les Marchands & les Négocians.

J'obſerverai d'abord que *fabrique* & *manufacture* ſe prennent dans différentes acceptions : 1°. pour le lieu où certain nombre d'ouvriers ſe réuniſſent pour travailler à un certain genre d'ouvrages : 2°. pour le genre même d'ouvrages : 3°. pour la qualité de ce genre d'ouvrages. Mais les mêmes diſtinctions s'appliquent à ces acceptions diverſes.

Fabrique préſente ſpécialement l'idée de l'induſtrie, de l'art, du travail même de la fabrication. *Manufacture* a ſpécialement rapport au genre d'établiſſement ou d'entrepriſe, aux ouvrages mêmes & à leur commerce. L'ouvrier dit *fabrique* là où le Marchand dit *manufacture*. Nous dirons plutôt collectivement la *fabrique* des ſoies, & diſtributivement les *manufactures* de ſoies. On remarque la bonté de la *fabrique*, & on parle du

commerce des *manufactures*. Les mots *fabriquer*, *fabrication*, &c., expriment l'induſtrie : les mots *facture*, *factorerie*, &c., ſont plus particuliers au commerce.

La *fabrique* roule plutôt ſur des objets plus communs & d'un uſage plus ordinaire ; la *manufacture*, ſur des objets plus relevés & d'une plus grande recherche. On dira des *fabriques* de bas, de bonnets ; & des *manufactures* de glaces, de porcelaines ; des *fabriques* de draps communs & des *manufactures* de draps ſuperfins ; une *fabrique* de chapeaux de laine, & une *manufacture* de chapeaux de caſtor. Les *fabriques* ſont donc, par leur utilité, beaucoup plus précieuſes que les *manufactures*. On a très-bien obſervé & fort bien dit que Colbert ; pour élever des *manufactures*, renverſa les *fabriques*. Il y a des *manufactures* royales, & non des *fabriques* royales, ſi je ne me trompe. Une *fabrique*, ſi elle eſt privilégiée, devient à l'inſtant *manufacture*.

Dans le même genre de fabrication ou d'ouvrages, la *fabrique* eſt une *manufacture* en petit ; & la *manufacture* eſt une *fabrique* en grand. Lorſqu'il n'eſt queſtion que de l'étendue de l'entrepriſe ; la *manufacture* a beaucoup d'avantages ſur la *fabrique* : mais il ne faut pas toujours s'en rapporter aux noms ; le faſte ne prouve pas la richeſſe : le mot de *fabrique* eſt donc modeſte ; *manufacture* eſt un grand mot.

Lorſqu'il s'agit en général d'établiſſement, d'encouragement, d'inſpection, de commerce, de progrès, de proſpérité, de décadence, on dit plutôt les *manufactures* ; elles entraînent les *fabriques* : le fort emporte le foible.

Facétieux, Plaiſant.

Plaiſant (qui *plaît*, récrée, divertit) répond aſſez exactement au *facetus* des Latins, & il mene à *facétieux* (qui eſt très-*plaiſant*, très-enjoué, fort comique, fort réjouiſſant). De *facetus*, *facetoſus*, nous avons fait *facétieux*, fécond en *facéties*, plein de *facétie*, eſpece de plaiſanterie qui divertit beaucoup, qui inſpire la joie, qui fait rire.

Ces mots employés ſans reſtriction, ſe prenoient en très-bonne part chez les Latins ; les meilleurs Ecrivains nous préſentent les *facéties*, parées ou accompagnées d'agrément, de délicateſſe, d'urbanité, & aſſaiſonnées de ſel ſans mélange de ſcurrilité ou de baſſe bouffonnerie. Cicéron dit qu'Ariſtophane fut le *facétieux* Poëte de l'ancienne Comédie ; que Scipion ſurpaſſoit tous ſes contemporains en *facéties* piquantes ; que Céſar, oncle de Catulus, ſe diſtinguoit également par ſes *facéties*. Dans ſon Dialogue de l'*Orateur*, il diſtingue deux ſortes de *facéties*, l'une ſoutenue & répandue dans tout le diſcours ou la raillerie, & l'autre courte & piquante ou le bon mot ; & la *facétie* eſt, ſelon lui, tant dans les actions que dans les paroles. Horace attribue le genre de diſcours *plaiſant* ou *facétieux* à Caton, & le genre grave & impoſant à Virgile. Mais dans nos derniers ſiecles de barbarie & de mauvais goût, des compilateurs, dignes de ce temps-là, ont recueilli & publié, ſoit en Italie, ſoit en France, tant de ridicules

ridicules *plaiſanteries*, tant de bouffonneries dégoûtantes, tant de plats bons mots, ſous le titre de *facéties*; les Hiſtrions ont donné, ſous le même nom, tant de mauvaiſes farces, que l'idée du mot en a été corrompue, & le mot lui-même décrédité. Cependant nos bons Ecrivains du dernier ſiecle ont encore dit ſouvent *facétie*, *facétieux*, dans leur ſens primitif & pur.

Facétieux eſt un terme à conſerver, & il faudroit le réhabiliter, s'il étoit proſcrit : il dit plus que *plaiſant*, & dit mieux que bouffon. Scarron, bouffon ſi ſouvent, eſt ſouvent auſſi très-*facétieux*, par exemple dans le *Roman comique* & dans le *Virgile traveſti*.

Moliere n'eſt pas ſeulement *plaiſant*, il eſt *facétieux*, quand il veut l'être, comme dans Amphytrion ; car alors ſa *plaiſanterie* eſt non-ſeulement agréable, mais vive, enjouée, piquante & très-comique. Une action, une parole eſt *agréable* ſans être *plaiſante* ; elle peut être *plaiſante* ſans être abſolument *facétieuſe*. L'agréable plaît par ſa douceur, ſa molleſſe (*a*), ſon aménité, ſon élégance, ſon goût, & quelque choſe de riant : il excite un plaiſir doux & tranquille. Le *plaiſant* plaît & récrée par ſa gaieté, ſa fineſſe, ſon ſel, ſa vivacité, ſon tour libre, hardi & naturel tout à la fois, & ſa maniere piquante de ſurprendre : il excite un plaiſir vif & la gaieté. Le *facétieux* plaît & réjouit par l'abandon d'une humeur enjouée, un

(*a*) C'eſt l'*agréable* que les Poëtes Latins expriment par les caracteres de *dulce & molle*. . . *utile dulci*. . . *molle atque facetum* . . . .

mélange heureux de folie & de ſageſſe, & l'abondance ou la profuſion des traits de la bonne plaiſanterie : en un mot, par la plus grande gaieté comique, il excite le rire & la joie.

Façon, Maniere.

FAÇON, de *fac*, faire ; de *fac*, *factum* ; de *factum*, *factio*, *façon*, comme de *coctio*, cuiſſon ; de *lectio*, leçon ; &c., ainſi que le remarque Ménage. La *façon* eſt l'action de faire ou ſon réſultat. *Maniere*, de *man*, *manus*, main : *maniere*, action propre de la main ou ſon réſultat. Ménage tire ce mot de *mania*, en tant que ce dernier ſignifie le génie particulier de quelqu'un : il ajoute que les Auteurs de la baſſe latinité ont dit, dans le même ſens, *manerie*. Mais il eſt ſenſible, ſur-tout par les compoſés du même genre, que *man*, main, eſt le mot radical : ainſi nous diſons *main*, *manier*, *manipulation*, *manœuvre*, *manufacture*, &c. Les *manieres* ſont des ſignes extérieurs qui manifeſtent en effet le génie, & à la rigueur, les ſignes ou l'action particuliere de la main, & celle de *manier* ou de traiter avec la main.

Il faudroit donc dire en général *façon de faire*, d'agir : il faudroit appeller *maniere* la façon particuliere d'agir, de faire ce qu'on fait avec la main ; par exemple, celle de donner, celle de préſenter, de prendre, d'écrire, d'opérer enfin avec ce bel inſtrument. Mais l'uſage vulgaire n'a fait que

brouiller & confondre les termes & les idées, exerçant ſon pouvoir abſolu ſans aucune regle, jouant ſur les mots avec tout le caprice de la mode, ſubſtituant chaque jour un terme ou une locution à l'autre ſans y attacher aucune idée diſtinctive, multipliant leurs acceptions, contrariant, par des applications nouvelles, les applications introduites; ſouvent déraiſonnable ou irréfléchi, d'autant plus que ces mots étant ſans ceſſe dans la bouche du peuple, la voix de l'ignorance a dû naturellement être prépondérante. Ainſi la Bruyere remarque, en ſe plaignant des variations de l'uſage, qu'on a préféré, ſans ſavoir pourquoi, *façon de faire* à *maniere de faire*, & *maniere d'agir* à *façon d'agir*. En général, un de ces mots a fait une grande fortune aux dépens de l'autre, & nous n'entendons parler que de *maniere*. Sans fil pour nous conduire dans ce labyrinthe, je me bornerai à quelques apperçus. Cependant, pour donner à mes conjectures une baſe, je partirai de ce principe de critique, que *Le ſens clair & reconnu d'un mot, pris dans certaines acceptions, doit ſervir à l'intelligence de ce même mot employé ſuivant d'autres acceptions, par les rapports communs qu'elles ont néceſſairement enſemble.* Du reſte, je croirai avoir aſſez fait, ſi je dis quelque choſe de plauſible.

La *façon* eſt ce qui donne la forme à un ouvrage, à une action: la *maniere* eſt ce qui donne un tour particulier à l'action, à l'ouvrage. Nous appellons *façon* le travail qui rend la choſe propre à quelque ſervice: nous appellons *maniere* ce que les Latins appelloient *mode* ou modification. La *forme* eſt l'enſemble ou le réſultat des différentes

modifications : la *maniere* eſt une modification particuliere de la *façon*. La *façon* dit quelque choſe de général ; elle détermine le genre ou l'eſpece : la *maniere* dit quelque choſe de particulier ; elle détermine les ſingularités diſtinctives, une induſtrie propre : la *main* eſt un ſymbole naturel de l'induſtrie.

Nous dirons qu'une perſonne a *bonne façon*, c'eſt-à-dire, que ſes formes, ſes habitudes, ſon maintien, ſes mouvemens plaiſent & préviennent. Nous ne dirons pas qu'elle a *bonne maniere* ; nous dirons qu'elle a de *belles manieres*, des *manieres agréables*, comme on dira qu'elle a bon air, un grand air. Les *manieres* comme les *airs*, entrent dans la *façon*, & ſervent à la diſtinguer.

On donne une *façon* à un champ, & il y a différentes *manieres* de la donner. La *maniere* eſt ici, comme dans mille autres cas, à l'égard de la *façon*, ce que la *manipulation* eſt à l'égard de l'*opération* totale ou de l'*ouvrage* entier. La *maniere* eſt le moyen particulier employé à cette *façon*.

Une choſe eſt faite en *façon* d'une autre, c'eſt-à-dire, dans les mêmes formes ou d'une fabrique ſemblable. On trouve dans un ouvrage la *maniere* ou la main de l'ouvrier, c'eſt-à-dire, le trait particulier qui diſtingue ſon induſtrie.

Chaque art a ſa *façon*, ſes formes, ſes procédés, ſon induſtrie, ſon genre d'ouvrage. Chaque ouvrier a ſa *maniere*, ou quelque choſe qui lui eſt particulier dans ce genre de travail, d'induſtrie & d'ouvrage. La *façon* caractériſe l'ouvrage en général, & la *maniere*, l'eſprit de l'ouvrier.

Chacun a ſa *façon* ; chacun a ſa *façon* de vivre,

c'eſt-à-dire, ſon habitude, ſa coutume : chacun a ſa *maniere*, chacun a ſa *maniere* de vivre, c'eſt-à-dire, une mode particuliere, propre à ſoi, & diſtincte de toute autre.

Tous les Grammairiens appelloient *façon de parler*, des locutions, des phraſes, ſoit régulieres, ſoit irrégulieres, conſacrées par l'uſage. On appellera fort bien *maniere de parler*, une phraſe, une locution ſinguliere ou haſardée en paſſant, ſelon les circonſtances du diſcours.

Dans le commerce du monde, les *façons* ſont des formes, des formalités, des cérémonies, des choſes convenues : les *manieres* ſont des modes, des modifications, des accompagnemens, des acceſſoires, des particularités remarquables des actions. Il eſt plus agréable d'être reçu ſans *façon* qu'avec beaucoup de cérémonie : la *maniere* de donner vaut ſouvent mieux que ce qu'on donne.

Deux Synonymiſtes ont prononcé que les *façons* ont quelque choſe d'étudié, d'affecté, de recherché ; & les *manieres*, quelque choſe de plus ſimple, de plus naturel ; de plus vrai. La vérité eſt que les *façons* tiennent à un cérémonial établi, & dès lors elles ſuppoſent une ſorte de recherche ; au lieu que les *manieres* ſont de la perſonne même, & par-là elles ſont davantage dans la nature, du moins de la perſonne : & de là même il réſulte que les *manieres* ont quelque choſe de plus particulier, de plus remarquable, de plus diſtinctif que les *façons*. Il n'en eſt pas moins vrai que les *façons* ſouvent ſont plus naturelles, par exemple, dans l'homme eſſentiellement poli, & les *manieres*, plus recherchées,

par exemple, dans un homme habituellement affecté. Auſſi un homme eſt *façonné*, par-là même qu'il eſt formé aux uſages du monde; mais il eſt *maniéré*, lorſqu'il ſe ſingulariſe par des *manieres* outrées qui ne ſont ni dans la nature, ni dans les mœurs.

Maniere ſe dit pour ſorte: on dit d'une perſonne, que c'eſt une *maniere* d'ours, de bel-eſprit, d'agréable, &c. Cette perſonne n'a pas tout-à-fait la *façon* & les formes de l'agréable, du bel-eſprit, de l'ours; mais elle a des rapports particuliers de reſſemblance ou d'analogie avec ces eſpeces de modeles. Du reſte, je doute que les gens délicats approuvent & adoptent généralement ce langage. Dans les claſſifications & les diviſions, il y a des genres, des eſpeces, des *ſortes*, &c., & non des *manieres*. J'ai auſſi entendu dire *façon* dans le même ſens; il faut bien laiſſer dire quand on ne peut faire mieux. *Sorte* eſt le mot propre.

On dit les *manieres* & non les *façons* d'une Nation; on lie les *manieres*, & non les *façons*, avec les mœurs. Cet uſage eſt généralement reçu & bien fondé; car, ſelon les remarques précédentes, les *manieres* ſont des traits diſtinctifs, des ſingularités remarquables, les expreſſions du génie propre, des ſignes d'un caractere particulier, l'eſprit de la choſe. C'eſt donc par les *manieres* que l'on doit diſtinguer un peuple, comme un individu d'un autre; & ce ſont les *manieres* qui en manifeſteront le génie, le caractere & les mœurs. Il eſt d'ailleurs à remarquer que, ſelon la valeur propre du mot, les *manieres* appartiennent, rigoureuſement parlant, à l'homme, à l'animal

qui a des mains & qui, par leur moyen, exerce ſon induſtrie caractériſtique. Les objets même inanimés ont en un ſens des *façons*; & les *manieres* ſont réellement propres aux êtres intelligens. Cette conſidération ſeule ſuffit pour attacher des idées morales aux *manieres*, par préférence aux *façons*. Mais il ne s'agit pas de tout expliquer & de tout juſtifier. L'avantage de ma diſtinction eſt de concilier différentes acceptions ou applications des deux termes, & de les rapprocher d'une idée commune & primitive.

Faix, Charge, Fardeau.

LA *charge*, dit l'Abbé Girard, *eſt ce qu'on doit, ou ce qu'on peut porter.* Ce n'eſt point là l'idée propre & ſimple du mot. Ce que vous pouvez porter eſt *votre charge*, c'eſt-à-dire, la *charge* proportionnée à vos forces : Ce que vous devez porter, n'eſt que la *charge* qui vous eſt deſtinée : ce que vous portez eſt en effet votre *charge* préſente ; mais l'Ab. Girard a voulu réſerver cette phraſe pour la notion du *fardeau.*

Il ajoute donc que le *fardeau eſt ce qu'on porte.* Cela ſeroit aſſez juſte, ſans la terminaiſon qui modifie le mot radical ; mais il eſt faux que tout ce que vous portez ſoit un *fardeau* ; il eſt certain que vous appellez *fardeaux* des maſſes peſantes deſtinées à être portées, &c.

Enfin, ſelon notre Auteur, le *faix joint à l'idée de ce qu'on porte, celle d'une certaine impreſſion ſur ce qui porte.* Cette derniere idée

paroîtra peut-être commune au *faix* & au *fardeau*; on plie, on ſuccombe ſous le *fardeau*, comme ſous le *faix*; le *fardeau* comme le *faix* peut vous accabler, vous écraſer : c'eſt-là l'effet de la peſanteur renfermée dans le *fardeau*.

Je le répete encore hardiment : tous les Synonymiſtes qui tranchent, qui décident ſans prouver leur opinion, par l'étymologie, l'uſage, la comparaiſon, ou par l'analogie, en un mot, par la méthode que j'ai enſeignée & ſuivie, tous ces Synonymiſtes n'ont rien fait pour la langue, ils n'ont rien fait pour notre inſtruction. Il faut les juger eux-mêmes : & pour les juger, je ſuis condamné à faire le travail qu'ils auroient dû m'épargner : s'ils ne me laiſſent pas tout l'embarras de l'ignorance, ils me laiſſent celui de l'incertitude, & la crainte d'être jetté plus loin de la vérité par leurs allégations ſpécieuſes.

Charge, *carg*, en bas-Breton ; de *car* & *cur* racine des mots *char*, *charriot*, *charrette*, &c., voiture que l'on *charge*, ſur quoi l'on met les choſes à porter, à tranſporter. On *charge* auſſi les animaux, on met une *charge* ſur les perſonnes, les bêtes, ſur tout ce qui porte, ou ſoutient.

Fardeau, de *fer*, lat. *ferre*, porter, avec la terminaiſon augmentative *eau*. Il faut de la *force*, des *efforts*, pour *porter* le *fardeau*, *forte* charge, que Nicode rapporte au grec φόρτος, & François Pithou, au lat. *fardus* qu'on ne retrouve plus.

Faix, du lat. *faſcis*, faiſceau, fagot, amas, quantité, volume de choſes jointes enſemble. Cet amas de choſes à porter, préſente naturellement l'idée de peſanteur, de *fardeau*, de

charge conſidérable, volumineuſe, embarraſſante, pénible à porter, en un mot de *ſurcharge*, ſous laquelle il arrive de fléchir, & d'être accablé.

Dans le ſens propre & naturel des mots, la *charge* eſt ce qu'on impoſe, ce qu'on met deſſus pour être porté : le *fardeau*, la charge peſante qu'on ne porte qu'avec effort : le *faix*, un fardeau, (formé ſur-tout par accumulation) dont on peut être ſurchargé.

La *charge* eſt forte ou foible, peſante ou légere, grande ou petite, &c. Vous rirez du ton grave & magiſtral, que prennent les Editeurs de Trévoux, pour tanſer des Vocabuliſtes qui ont oſé dire une *charge lourde*, pendant que l'Ab. Girard dit une *charge forte* & un *farde au lourd.*

Peſant eſt l'épithete ordinaire de *fardeau* : ouvrez les Dictionnaires, vous trouverez mille exemples de *fardeaux peſans.* C'eſt un *fardeau peſant* qu'un nom trop tôt fameux. La gloire des peres, dit Racine le fils, eſt un *peſant fardeau* pour les enfans.

Le *fardeau* de mon crime est trop *pesant* pour moi.

Il faut appeſantir la *charge* pour en faire un *fardeau.* Ainſi, comme le dit Quinaut, c'eſt une *charge* bien *peſante* qu'un *fardeau* de quatre-vingts ans. Enfin, il a fallu ſuppléer aux forces de l'homme, par des inſtrumens & des machines, pour lever ou enlever des *fardeaux.*

Les mêmes épithetes, les mêmes qualifications conviennent en général au *faix* & au *fardeau.* Le *Porte-faix* eſt le même homme qu'on appelloit jadis un *fardelier.* On appelle *faix*, l'enfant que la mere porte dans ſon ſein,

dès qu'il devient un *fardeau* trop peſant. Mal peut aller, dit Marot, qui charge un trop grand *faix*, il pouvoit dire grand *fardeau*. Vous êtes courbé ſous le *fardeau* ou ſous le *faix*, ils s'appeſantiſſent l'un & l'autre, ils vous accablent. Antoine dit aux Romains, dans la mort de Céſar :

César a-t-il jamais
De son pouvoir sur vous *appesanti le faix ?*

Madame Deshoulieres :

L'ambitieux *courbé* sous le *fardeau* des ans,
De la fortune encore écoute les promesses,

Boileau dit à Louis XIV :

Tu fais honte à ces Rois que le travail étonne,
Et qui sont *accablés* du *faix* de la couronne.

Il ſuffit d'obſerver en général que le *fardeau* indique proprement la maſſe & le poids ou la peſanteur, & qu'il exige une plus grande force de réſiſtance dans le ſujet chargé ; & que le *faix* marque expreſſément l'amas ou l'accumulation, & qu'il exige dans le ſujet, outre la force, une prudente application, & de la charge & des forces.

J'ai confondu dans ces exemples le ſens phyſique & le ſens figuré des mots, parce que l'idée phyſique eſt le modele aſſez exactement ſuivi dans les applications figurées. Ainſi nous appellons *charge* ce qui *impoſe* un devoir à remplir, un ſoin à prendre, une corvée à acquitter, un office à exercer, une redevance à payer, &c. Nous appellons *fardeau* ce qui paroît pénible

& dur à ſupporter, à ſoutenir, à conduire, à régler, comme la Couronne, la maladie, la ſervitude, l'âge, &c. Nous appellons particuliérement *faix*, ce qui s'amaſſe, ſe complique, s'accumule, s'accroît progreſſivement ; le *faix* des années, le *faix* des affaires multipliées, le *faix* des différens impôts, le *faix* du travail continu.

Boileau, flatteur habile, avoit dit à ſon Prince :

Mais je sais peu louer : & ma muse tremblante,
Fuit d'un si *grand fardeau* la *charge* trop pesante.

Des critiques ſe ſouleverent contre *la charge d'un fardeau* : mais le Poëte ſavait ſa langue, les Cenſeurs ne la ſavoient pas ; il conſerva l'expreſſion. La *charge* déſigne formellement l'*impoſition* ou l'action de *charger* ; & c'eſt une des acceptions uſitées du mot. Lorſqu'on eſt *chargé* d'un *fardeau*, c'eſt ſans doute une *charge* lourde, peſante, fatiguante que l'on porte, au lieu d'une *charge* légere, telle qu'un paquet ou une touffe de plumes. Le mot *fardeau* diſtingue & caractériſe la nature de la *charge* vague & indéfinie par elle-même. Je paſſe ſous ſilence diverſes acceptions du mot, propres à confirmer cette juſtification.

Enfin, la Fontaine nous a tracé de la maniere la plus pittoreſque, dans la fable du Bucheron & de la mort, le tableau du *faix* ou plutôt de l'homme chargé d'un double *faix* au phyſique & au moral.

Un pauvre Bucheron *tout couvert de ramée*,

Sous le *faix* du *fagot*, aussi bien que des *ans*,
Gémissant & courbé, marchait à pas *pesans*,
Et tâchait de gagner sa chaumiere enfumée.
Enfin n'en pouvant plus d'*effort* & de douleur,
Il met bas son *fagot*, il songe à son malheur, &c.

Fallacieux, Trompeur.

Serment *fallacieux*, salutaire contrainte,
Que m'imposa la force & qu'accepta la crainte.
Rodog. 2, 1.

« L'éloquent Boſſuet, (dit M. de Voltaire » dans ſes remarques ſur ce paſſage), eſt le ſeul » qui ſe ſoit ſervi, après Corneille, de cette » belle épithete *fallacieux*. Pourquoi appauvrir » la Langue ? Un mot conſacré par Corneille » & Boſſuet peut-il être abandonné ? «

Je trouve ce mot employé par Boſſuet dans ſon ſecond *Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle*, après le récit de la chûte du premier homme, « Sous la figure du ſerpent, dont le rampe- » ment tortueux étoit une vive image des dan- » gereuſes inſinuations & des diſcours *falla-* » *cieux* de l'Eſprit malin ; Dieu fait voir à » Eve, notre mere, ſon ennemi vaincu, & » lui montre cette ſemence bénite par laquelle » ſon vainqueur devoit avoir la tête écraſée, » &c. «.

Un Homme de Lettres m'a raconté un fait dont il avoit été témoin. Une Actrice très-renommée crut un jour flatter l'oreille du Public

en ſubſtituant, dans le rôle de Cléopâtre, des *ſermens vains & trompeurs*, aux *ſermens fallacieux* de Corneille : les ſpectateurs étonnés d'abord de cette malheureuſe parodie, ne lui diſſimulerent point combien ſon zele étoit indiſcret & inconſidéré ; & ce mot eſt reſté au théâtre avec honneur.

Fallacieux eſt donc vraiment un mot autoriſé ; il eſt beau, il eſt néceſſaire. Ce qui trompe ou induit à erreur, de quelque maniere que ce ſoit, eſt *trompeur :* ce qui eſt fait pour tromper, abuſer, jetter dans l'erreur par un deſſein formé de tromper, avec l'artifice & l'appareil impoſant le plus propre pour abuſer, eſt *fallacieux. Trompeur* eſt un mot générique & vague ; tous les genres de ſignes & d'apparences incertaines ſont *trompeurs : fallacieux* déſigne la fauſſeté, la fourberie, l'impoſture étudiée ; des diſcours, des proteſtation, des raiſonnemens ſophiſtiques, ſont *fallacieux.* Ce mot a des rapports avec ceux d'*impoſteur*, de *ſéducteur*, d'*inſidieux*, de *captieux*, mais ſans équivalent. *Impoſteur* déſigne tous les genres de fauſſes apparences, ou de trames concertées pour abuſer ou pour nuire ; l'hypocriſie, par exemple, la calomnie, &c. *Séducteur* exprime l'action propre de s'emparer de quelqu'un, de l'égarer par des moyens adroits & inſinuans. *Inſidieux* ne marque que l'action de tendre adroitement des piéges & d'y faire tomber. *Captieux* ſe borne à l'action ſubtile de ſurprendre quelqu'un & de le faire tomber dans l'erreur. *Fallacieux* raſſemble la plupart de ces caracteres, mais, à proprement parler, dans le diſcours ou dans l'expreſſion de nos deſſeins,

avec l'intention formellement énoncée dans le mot, & un moyen très-puiſſant d'abuſer les perſonnes.

Du celte *fall*, les Latins ont fait *fallere*, tromper ; *fallax*, qui trompe ; *fallacioſus*, habile, où habitué à tromper, plein de fourberie : la terminaiſon de ce dernier adjectif équivaut au ſuperlatif de l'autre. *Tromper*, en eſpagnol *traupa*, vient de la même racine que *trape*, *attrape*, à ſavoir *tra*, de travers, en travers.

Faune, Satyre, Silvain.

CES Dieux ou demi-Dieux du Latium ne forment-ils qu'un ſeul & même perſonnage allégorique ? C'eſt l'opinion de pluſieurs Savans. Par quel trait particulier chacun de ces noms diſtingueroit-il ce perſonnage ?

Il eſt démontré & généralement reconnu que l'allégorie des *Faunes*, des *Satyres* & des *Silvains*, eſt l'Hiſtoire poétique de la fondation de la Société par l'agriculture, ou d'un Peuple ſauvage conduit par la culture des terres à la civiliſation. Cette Hiſtoire nous repréſente, ſous des images riantes, & principalement ſous les ſymboles les plus énergiques de la fécondité & de l'abondance, tels que les cornes par exemple, une terre brutte & vierge, (ſous le nom de *Nymphe* ſur-tout) que l'induſtrie défriche, ouvre, creuſe, enſemence, fertiliſe & couvre de productions abondantes par des métamorphoſes

vraiment merveilleuſes. L'allégorie eſt ſi claire, qu'il ſuffit d'en parcourir les alluſions.

Les noms de *Faune*, de *Satyre*, de *Silvain*, déſignent par eux-mêmes trois différentes opérations capitales de l'agriculture, celle de *labourer*, celle de *ſemer*, celle de *planter*. Le Cultivateur qui réunit l'art entier dans ſon induſtrie, eſt donc également *Faune*, *Satyre* & *Silvain* : comme *Faune*, il laboure ; comme *Satyre*, il ſeme ou enſemence ; comme *Silvain*, il plante. Voilà pourquoi on confond ces demi-Dieux : voilà pourquoi on les diſtingue.

Faune eſt le Laboureur proprement dit, celui qui ouvre, creuſe, fouit, travaille la terre. *Fau*, *fou*, *fod*, ſignifient en celte, en latin & dans les Langues orientales, &c., creux, creuſer, fouir, foſſe, &c. *Fa*, *pha*, veut dire manger ; *far*, *for*, ce qui eſt bon à manger, ce qui nourrit, différentes ſortes de fruits, de légumes, de productions déſignées par ce mot chez les Orientaux, les Grecs, les Latins. *Faune* travaille la terre pour en tirer des productions bonnes à manger, propres à conſommer. Pour confirmer cette idée, parcourons légérement quelques traits de ſon Hiſtoire.

Faune eſt fils de *Picus*. *Pac*, *pec*, *pic*, déſignent les objets aigus, pointus, piquans, & ſur-tout divers inſtrumens pointus, piquans, tranchans de la culture, le *pic*, le *pecten* ou herſe (hériſſé de pointes) des Latins, leur *picocia* ou pioche, &c. De-là le mot de *pic* ou pivert donné à l'oiſeau qui, avec ſon bec pointu, frappe le tronc des arbres pour découvrir, par le ſon qu'ils rendent, s'il y trouvera une nour-

riture, & les perce, ſoit pour en tirer un aliment, ſoit pour y dépoſer ſes œufs : emblême bien frappant de l'agriculture. *Faune* eſt d'ailleurs armé de toute ſorte d'inſtrumens ruraux, pioche, ſoc, herſe, &c.

Faune a pour femme *Fatua*, ou *Marica*, ou *Fauna*. *Fauna* eſt la terre labourée : le Laboureur, dit Columelle, eſt le mari ou l'homme de la terre. *Fauna* eſt la terre elle-même, ſelon Varron. Voſſius dit que c'eſt la Nature elle-même en tant qu'elle a une vertu paſſive, comme la Nature, dans ſa vertu active, eſt *Faunus*. *Fatua* eſt la terre vaine & vague, la même qu'*Ops* ou *Cybele*, la terre ſelon tous les Savans, ou la bonne Déeſſe, qui donne les ſecours, les biens, la nourriture. *Marica* eſt la terre vierge, une terre bonne & fertile, ou propre à être fertiliſée, enfin une terre bordée, coupée, arroſée d'eau fécondes : tel étoit le *Latium*, belle campagne *marécageuſe*, & où l'on eſt étonné de trouver encore les *marais Pontins*. Les *marécages*, les *marais*, les étangs étoient conſacrés à *Marica*. Cette Nymphe a des enfans qui donnent leurs noms à pluſieurs villes, telles que *Lavinium*, *Albe*, &c. L'Agriculture eſt la fondatrice des villes. A chaque grand défrichement, il ſe formoit une peuplade & des habitations nouvelles ; ces habitations étoient les enfans de *Marica*, l'ouvrage de l'agriculture.

Faune eſt pere de Latinus & Roi du *Latium*. *Latium* eſt le nom du pays, & *Latinus* celui du peuple. Le Laboureur eſt le premier Roi de la terre, & le vrai fondateur des Nations. Le pays ſitué entre le Liris & le Tibre devient le

le *Latium* propre ou le pays par excellence, le premier pays de l'Italie, dès qu'il eſt défriché & cultivé : là ſe forme un peuple très-nombreux ; là s'élevent des villes ; là il y a un Etat ; là ſont des Rois.

Enfin *Faune* eſt encore le pere des *Satyres*, des *Silvains*, & même des *Pans* ; par la raiſon que le labourage précede, prépare, amene toutes les autres opérations de l'agriculture ; tout émane de là : point d'enſemencement, point de plantation ſans labour. Le labourage ſert encore à la multiplication des troupeaux ; & c'eſt ainſi que les *Faunes*, les *Satyres*, les *Silvains*, les *Pans* naiſſent de *Faunus* ou du premier Laboureur : il eſt le pere d'un Peuple agricole ou des Cultivateurs.

La terre ouverte ou labourée, il faut l'enſemencer : c'eſt l'ouvrage du *Satyre*, c'eſt-à-dire, du *Semeur*. L'oriental *ſad* ſignifie champ, terre labourée ; *ſatar*, cacher, enfouir ; le celte *had*, *ſad*, champ, ſemence, enſemencement ; le grec *ſat*, dans la compoſition de divers mots, le principe actif de la fécondité, de la multiplication ; *ſatô*, ſubjuguer un champ, remplir, raſſaſier ; le latin *ſata*, ſemailles, champs enſemencés, moiſſons ; *ſatur*, fertile, abondant, raſſaſié ; *Sator*, Dieu des ſemailles, &c. *Saturne* eſt, ſelon Varron, le Cultivateur ; mais rigoureuſement parlant le ſemeur, *Sator*. Le *Satyre* enſemence les terres ; il eſt l'auteur de la fécondité, de la multiplication, de l'abondance : il ſe raſſaſie de biens & de joie. De-là cet air riant, rubicond, laſcif, lubrique que la Peinture lui donne : de-là ſon ardeur à pourſuivre

les *Nymphes*, c'eſt-à-dire, les terres vierges, & les fréquentes métamorphoſes de ces Nymphes en différentes plantes : de-là ces cornes & ce bas corps de bouc, animal ardent, & victime conſacrée aux Dieux des différentes eſpeces de plantes, tels que Bacchus & Minerve. Je néglige divers détails pour abréger.

Reſte le *Silvain* ou le *planteur* de bois. *Aſel* en oriental, *hyle* en grec, *ſilva* en latin, *ſelve* en vieux français, ſignifient forêt, bois, plantation. *Silva* eſt en latin un nom commun des arbres & même des plantes. *Silvain* eſt reconnu pour le Dieu, c'eſt-à-dire, le cultivateur des bois ; ſa réſidence ordinaire eſt ſur les montagnes, lieux ſi ſouvent couverts de forêts. Cependant il préſide aux campagnes où la plantation des arbres eſt ſi commune & ſi utile. On met auſſi ſous ſa garde les troupeaux, parce qu'on les mene paître dans les bois. Il eſt repréſenté avec une branche de cyprès à la main, à cauſe qu'il avoit changé Cypariſſe en arbre de ce nom, c'eſt-à-dire, ſelon l'explication des Commentateurs, à cauſe qu'il avoit enſeigné la culture de cet arbre, employé ici pour déſigner les arbres en général.

Favorable, Propice.

Favorable, dérivé de *favor*, bonté gratuite, bienveillance, diſpoſition à ſeconder, prêt à ſervir. *Propitius*, *propice*, eſt formé, ſelon différens Etymologiſtes, ou de *pro* (pour),

& *pet* (demander, rechercher, pourſuivre); ou de *pro* & de *pius* (doux, bon, miſéricordieux, dévoué à quelqu'un); ou de *propè* (près, proche), & d'*itius* (qui va à quelqu'un, qui vient au ſecours): on diroit mieux de *propius*, *propter*, pour indiquer l'aſſiſtance prochaine & même immédiate par amour pour la perſonne. Toutes ces idées ſe réuniſſent fort bien dans le mot *propice*.

Ce qui penche vers nous, ce qui eſt bien diſpoſé pour nous, ce qui nous ſeconde ou nous ſert, nous eſt *favorable*. Ce qui eſt ſur nous ou près de nous, pour nous protéger ou nous aſſiſter, ce qui vient avec empreſſement à notre ſecours, ce qui détermine l'événement ou nous fait réuſſir, ce qui a la puiſſance & la réduit en acte, nous eſt *propice*. Une influence plus importante, plus grande, plus puiſſante, plus immédiate, plus efficace, plus ſalutaire, diſtingue ce qui eſt *propice* de ce qui n'eſt que *favorable*.

Les puiſſances qui font ou déterminent ou aſſurent les grands ſuccès, ſont *propices* : les cauſes ſecondaires, ſubalternes, auxiliaires, les circonſtances mêmes, tout ce qui a quelque rapport avec l'événement, eſt *favorable*. Un client prie un patron de lui être *favorable* : le pécheur prie Dieu de lui être *propice*. Caton eſt *favorable* à Pompée : les Dieux ſont *propices* à Céſar. L'occaſion nous eſt *favorable*, & le deſtin *propice*.

Dans tous les cas, les perſonnes & les choſes nous ſont *favorables*, ou contraires : dans les tribulations, les dangers, les cas majeurs, Dieu,

le ciel, la fortune, le ſort, le pouvoir ſont *propices*, ou ennemis, ou funeſtes. Les Latins oppoſoient *invidioſus*, *malveillant*, à *favorable* : Cicéron, *pro Cælio*, Tacite, *Mœurs des Germains*, oppoſent aux Dieux *propices*, les Dieux *irrités*. Les perſonnes qui nous ſont *favorables*, nous accordent ou nous procurent quelque faveur : les perſonnes puiſſantes qui nous ſont *propices*, nous accordent ou nous procurent de grandes graces.

Un bon ami eſt un génie *favorable* : un bon Prince eſt un aſtre *propice*. Il ſuffit, pour m'être *favorable*, que vous vous intéreſſiez à mes ſuccès, & que vous ſecondiez mes deſirs : il faut, pour nous être *propice*, qu'on nous ſauve du malheur ou qu'on nous procure un bonheur ou un grand bien. Celui-là nous eſt *favorable*, qui veut notre ſatisfaction : celui qui fait notre bien même malgré nous, c'eſt lui qui nous eſt *propice*. Un penchant *favorable* nous fait condeſcendre à des vœux indiſcrets : une bonté *propice* les rejette.

Nous dirons également un temps, une occaſion, une ſaiſon *favorable* ou *propice*. La ſaiſon *favorable* eſt un temps propre pour la choſe ; la ſaiſon *propice* eſt le temps propre de la choſe. Il convient d'agir dans le temps *favorable* : il faut agir dans le temps *propice*. L'occaſion *favorable* nous offre des avantages : dans l'occaſion *propice* tout nous ſert. Ne manquez pas l'occaſion *favorable* : ne perdez pas l'occaſion *propice*. Le mot *propice* n'eſt pas pris à toute rigueur dans ces ſortes de phraſes ; mais il a toujours une idée plus grande, & une expreſſion plus forte que le mot *favorable*.

Fécond, Fertile.

DE *fe*, *fac*, *fec*, produire, le latin *fecundus*, *fécond* : de *fe*, *fer*, *fert*, porter, le latin *fertilis*, *fertile*. La terminaiſon *und*, *cund*, *ond*, *cond*, marque la puiſſance; la terminaiſon *ilis*, *il*, la qualité: *fécond*, qui a la puiſſance de produire; *fertile*, qui a la qualité de porter. La terre *féconde* eſt très-productive; le champ *fertile* eſt d'un bon rapport.

Ainſi, le mot *fécond* donne l'idée de la *cauſe* ou de la faculté de produire, d'engendrer, de créer; & le mot *fertile*, celle de l'effet, ou des produits, des fruits, des réſultats. La *fertilité* déploie, étale les richeſſes de la *fécondité*. L'abondance eſt l'idée acceſſoire ou plutôt ſecondaire de ces termes.

Fécond, (dit M. de Voltaire dans l'ancienne Encyclopédie, tom. VI, & dans le Recueil de ſes Œuvres), « eſt le ſynonyme de *fertile*, » quand il s'agit de la culture des terres : on » peut dire également, un terrein *fécond* & » *fertile*, *fertiliſer* & *féconder* un champ. La » maxime qu'il n'y a point de ſynonymes, veut » dire ſeulement qu'on ne peut ſe ſervir des » mêmes mots dans toutes les occaſions. Ainſi, » une femelle, de quelque eſpèce qu'elle ſoit, » n'eſt point *fertile*; elle eſt *féconde*. On *fé-* » *conde* des œufs, on ne les *fertiliſe* pas. La » Nature n'eſt pas *fertile*, elle eſt *féconde* ».

Ces applications mêmes nous apprennent

culture, rapportent juſqu'à cent, & deux cents pour un, ne ſont-elles pas *fertiles*?

Les idées de *cauſe* & d'*effet* ſont ſi propres, l'une à la *fécondité*, & l'autre à la *fertilité*, qu'il eſt d'un uſage très-ordinaire de donner aux cauſes l'épithete de *fécondes*, & aux effets, celle de *fertiles* excluſivement. Nous diſons une pluie, une chaleur *féconde*, parce que la pluie, la chaleur donne ou augmente la *fécondité*, la force de produire : nous diſons des vendanges, des moiſſons *fertiles*, lorſque les produits ſont abondans : & nous ne dirons pas une pluie *fertile*, ou une moiſſon *féconde*.

Le limon du Nil eſt ſi *fécond*, que les anciens Egyptiens recueilloient les moiſſons les plus *fertiles* du monde connu. Le limon du Sénégal, fleuve aſſujetti aux mêmes débordemens que le Nil, & par les mêmes cauſes, n'eſt pas moins *fécond* : mais les Negres ne recueillent pas ſur ſes rives des moiſſons, loin d'en recueillir de *fertiles*. Là des cultivateurs, ici des barbares.

Lorsque le Ciel, par sa *vertu féconde*,
Eut fait sortir l'Univers de ses flancs,
Le vieux Saturne, aîné de ses enfans,
. . . . . .
Donna la terre, indigente d'appui,
A gouverner à des Dieux comme lui.

Rousseau.

La Tragédie informe & grossiere en naissant,
N'étoit qu'un simple chœur où chacun en dansant,

Et du Dieu des Raisins entonnant les louanges,
S'efforçoit d'attirer de *fertiles vendanges.*

Boileau.

Au figuré, ces mots conſervent leur différence ; & par celui de *fécond*, vous réveillez l'idée de vertu productive ; tandis que par celui de *fertile*, vous arrêtez les regards ſur l'abondance des productions.

La ſatyre eſt *féconde* en leçons, la mode l'eſt en nouveautés, parce que l'une produit les nouveautés, l'autre fait les leçons. Le charlataniſme eſt *fertile* en Profeſſeurs, le théâtre en Cenſeurs pointilleux, c'eſt-à-dire, qu'il s'éleve beaucoup de Charlatans, & beaucoup de Critiques du théâtre.

Racine décrit un *temps fertile en miracles* ; il auroit pu l'appeller également *fécond*. Il s'eſt opéré beaucoup de miracles dans le temps *fertile* ; le temps *fécond* les eût produits. Pourquoi ne diroit-on donc pas, ſelon ce double point de vue, temps *fertile* comme *fécond* en crimes ? J'ignore la raiſon de cette déciſion.

Chaque ſiecle, dit Boileau, eſt *fécond* en heureux téméraires ; & notre ſiecle eſt *fertile* en ſots admirateurs. Dans la premiere phraſe, le ſiecle enfante, pour ainſi dire, une foule de téméraires ; dans la ſeconde, le ſiecle n'eſt que le temps où les admirateurs fourmillent. Si vous dites qu'un ſiecle eſt *fécond* en excès criminels, vous accuſez le ſiecle, les mœurs du ſiecle, d'en être la cauſe ; vous peignez par ce ſeul trait la corruption publique. Si je dis qu'un tel ſiecle a été *fertile* en nouvelles inventions,

je remarque ſeulement un heureux concours de ſuccès, arrivés dans le même temps, ſans indiquer aucune ſorte d'influence, ſans aucun rapport à l'eſprit public.

Un génie eſt *fécond*, il crée; un Ecrivain n'eſt que *fertile*, quoiqu'il faſſe, s'il ne dit rien de neuf.

Une plume ſera ou *fertile* ou *féconde*. Si vous ajoutez qu'elle enfante, produit, crée, vous direz plutôt avec M. de Voltaire, qu'elle eſt *féconde*, que vous ne direz avec Boileau, qu'elle eſt *fertile*. Un Auteur eſt *fécond* par l'abondance & la richeſſe de ſes productions; par la multitude de ſes œuvres ou de ſes livres, il n'eſt que *fertile*. Un Orateur eſt *fécond* ou *fertile*, ſelon l'un ou l'autre ſens, quoiqu'on en diſe.

Un ſujet eſt *fécond* & non *fertile*, malgré les autorités contraires; parce que, s'il renferme en ſon ſein des matieres abondantes & riches, il ne les déploie pas; mais un champ ſera métaphoriquement *fertile*, plutôt que *fécond*, s'il nous préſente dans cette figure une grande moiſſon à recueillir.

Les Loix tyranniques ſont *fécondes* en crimes; elles en créent, en commettent, & en inſpirent. Un Gouvernement foible eſt *fertile* en abus; s'il ne fait pas le mal, il le laiſſe faire.

Une grande vérité eſt *féconde*, ouvrez-la, ſi je puis ainſi parler; les vérités en jailliront, comme les rayons d'un globe de lumiere. L'Hiſtoire d'un Empire paiſible n'eſt pas *fertile* en événemens; qu'auroit-elle à rapporter? La paix produit le bien, comme la terre ſes fruits, d'une maniere inſenſible & ſans ſecouſſes.

La force productive étant le trait diſtinctif de *fécond*, ce mot figurera mieux en général que celui de *fertile*, lorſque la grande énergie de la cauſe méritera d'être particuliérement remarquée : il ſera bien placé dans le grand, & *fertile* dans les choſes communes ou médiocres : ſi les circonſtances ne s'y oppoſent pas.

Un eſprit ſeroit donc *fertile* en penſées, & *fécond* en grandes penſées.

L'enthouſiaſme eſt *fécond* en viſions extraordinaires : la chicane eſt *fertile* en méchantes ruſes.

La liberté eſt un génie *fécond* en grandes choſes : l'amour-propre eſt un Protée *fertile* en déguiſemens.

Mazarin, *fertile* en expédiens, retient les rênes du Gouvernement dans ſes mains, nonobſtant les cabales, les barricades, les arrêts, les chanſons & les feux follets de la Fronde. Annibal, *fécond* en reſſources, applanit, ſeul, pour-ainſi-dire, contre Rome & contre tout, la mer, les Eſpagnes, les Pyrénées, les Gaules, les Alpes, l'Italie juſqu'aux portes de Rome.

Par la raiſon encore, que le mot *fécond* a la propriété particuliere d'exprimer la faculté & l'action de produire, d'engendrer, d'enfanter ; ce qui produit, par la voie de la génération ou par une voie figurément comparable à celle-la, eſt *fécond* & non *fertile*. « Cette méthode, » ce principe, ce ſujet, dit M. de Voltaire, » eſt d'une *grande fécondité*, & non d'une » *grande fertilité*. La raiſon en eſt, ajoute-t-il, » qu'un principe, un ſujet, une méthode pro-

» duiſent des idées qui naiſſent les unes des » autres, comme des êtres ſucceſſivement en- » fantés ; ce qui a rapport à la génération ». Cette remarque très-juſte condamne le paſſage de la Henriade, où la Ligue eſt dépeinte comme *un monſtre affreux, engraiſſé de carnage & fertile en tyrans.* Le mot propre & néceſſaire eſt *fécond.*

Les êtres qui produiſent leurs ſemblables, ou les cauſes qui produiſent des effets, une ſuite d'effets du même genre, du même ordre, ſont *féconds :* lorſqu'il ne s'agit que de la variété, de la diverſité, de l'abondance des productions ſans aucun trait marqué de la cauſe, la choſe eſt *fertile.* Une femme eſt *féconde* : un jardin eſt *fertile* en fruits & en légumes.

Une ſource eſt *féconde*, qui, de ſon ſein, verſe une longue abondance. Une année eſt *fertile*, dans laquelle on recueille beaucoup de productions de toute eſpece.

Un principe eſt *fécond*, lorſqu'il en naît beaucoup de conſéquences enchaînées les unes aux autres, comme des générations d'idées. Un pays où brillent de tous côtés les Beaux Arts, & où les Arts utiles s'exercent avec une induſtrie diſtinguée, eſt *fertile* en talens.

Félicitation, Congratulation.

Nous faiſons des complimens de *félicitation* à quelqu'un, en lui témoignant la part que nous prenons aux événemens agréables ou heureux qui

lui arrivent ; nos peres faiſoient autrefois des complimens de *congratulation ;* & de même nous diſons *féliciter*, lorſqu'ils diſoient *congratuler.*

Féliciter étoit tenu pour barbare à la Cour, au rapport de Vaugelas, quoique très-commun dans pluſieurs Provinces, lorſque Balzac entreprit de l'accréditer, en ſollicitant pour lui les ſuffrages. Si le mot *féliciter n'eſt pas français*, diſoit dans une lettre à M. l'Huillier, cet Ecrivain à qui la Langue a tant d'obligations, *il le ſera l'année qui vient ; & M. de Vaugelas m'a promis de lui être favorable.* En effet, ſa prédiction fut accomplie, ſuivant le témoignage de l'Académie Françaiſe.

Féliciter, dans le ſens de *congratuler*, étoit réellement barbare, puiſqu'il ne conſerve pas alors ſon vrai ſens, ſelon la valeur de notre ſubſtantif *félicité* (bonheur, béatitude), & celle du verbe latin *felicitare* (faire, rendre heureux). *Congratuler*, au contraire, étoit bien établi dans la Langue, avec l'expreſſion propre de ſes élémens, ſelon l'idée de la choſe & dans le ſens du latin *congratulari.* M. de Voltaire remarque que *féliciter* eſt d'une prononciation plus douce & plus ſonore que *congratuler* dont il a pris la place. Je conviens de la douceur des mots *féliciter* & *félicitation* : que l'on convienne du prix des termes *congratulation* & *congratuler.* Faut-il que l'adoption d'un nouveau mot ſoit la proſcription d'un mot plus convenable & plus ſignificatif ? Faut-il perdre pour acquérir ?

Les *félicitations* ne ſont que des complimens,

ou des discours obligeans faits à quelqu'un sur un événement heureux : les *congratulations* sont des témoignages particuliers du plaisir qu'on en ressent avec lui, ou d'une satisfaction commune qu'on éprouve. *Féliciter* ne peut, par la constitution du mot, désigner que l'action de dire ou d'appeller quelqu'un heureux, au lieu de l'action de le faire ou de le rendre tel : ainsi Vaugelas observe que c'est à peu près le μακαρίζειν des Grecs. Or ce mot veut dire *appeller quelqu'un heureux*, ou plutôt *vanter, célébrer le bonheur de quelqu'un.* Mais *congratuler*, par la valeur de ses élémens, signifie exactement se *conjouir* ou se réjouir avec, ensemble, d'un événement agréable à la personne, & lui en témoigner la joie que l'on partage avec elle : & il faut convenir que les complimens de *congratulation* s'accordent bien avec ceux de *condoléance.*

Ces mots different entre eux, comme *démonstration* & *témoignage* d'amitié. *Démonstration*, dit Bouhours qui avoit parfaitement résolu la question, va tout à l'extérieur, aux airs du visage, aux manieres agréables, aux caresses, à des paroles douces & flatteuses, à un accueil obligeant : *témoignage*, au contraire, est plus intérieur & va au solide, &c. C'est une *démonstration* d'amité, que d'embrasser son ami : c'est un *témoignage* d'amitié, que de prendre ses intérêts. De même les *félicitations* sont en paroles, & les *congratulations* partent du sentiment.

Les *félicitations* ne sont donc que des paroles obligeantes : les *congratulations* sont des mar-

ques d'intérêt. La politeſſe *félicite* ; l'amitié *congratule*. Les complimens de *félicitation* ſuppoſent ce que les complimens de *congratulation* expriment ; ou plutôt ce que les *congratulations* expriment, on le ſuppoſe dans les *félicitations*. Parlons mieux encore, les *félicitations* ne ſont que des complimens ; elles ſont froides comme des complimens, & peut-être fades : les *congratulations* ſont pleines de chaleur, de joie & de vie ; c'eſt le tranſport du cœur qui parle au cœur. Dès lors vous diſtinguez parfaitement par l'un & par l'autre de ces termes, l'intérêt que vos amis prennent à vous, & l'attention que les autres vous témoignent. C'eſt quelquefois un devoir de ſociété de *féliciter* les gens mêmes que l'on n'aime point ; mais alors on ne les *congratule* certainement pas. Si cette diſtinction eſt bonne à faire, le mot eſt bon à conſerver.

Il eſt à remarquer que *congratuler* indique par la prépoſition *con*, *cum*, le concours ou une joie commune ; idée abſolument étrangere au mot *féliciter*. Le premier eſt donc particuliérement propre à exprimer les témoignages de ſatisfaction & d'intérêt donnés au nom d'un corps, par un peuple, en ſociété, ſur-tout avec une ſorte de ſolemnité ou d'éclat. Quand Cicéron dit à Brutus, l'*approbation*, *les actions de graces*, les congratulations *de tous les ordres de l'Etat*, *me jetterent dans le trouble*, ſubſtituerez-vous aux *congratulations* des *félicitations* ou des complimens, ſans affoiblir & déparer la phraſe ? Elle en deviendra même ridicule. En effet (& c'eſt encore ici une obſervation importante), les

mots latins *gratulatio*, *congratulatio*, emportent avec eux une idée d'action de *graces* (*grates*, *gratia*). La *congratulation* exprime donc encore la reconnoiſſance d'un ſervice rendu par une action digne d'éloge; action que l'on célebre, que l'on reconnoît par la *congratulation*, en même temps que l'on partage la joie de celui qui l'a faite. Ce mot eſt, en ce ſens-là ſur-tout, beau, bon & néceſſaire. *Félicitation* ne dit rien de ſemblable; vous n'irez pas offrir des *félicitations* à un Général qui a ſauvé l'Etat, à un Magiſtrat qui a calmé une ſédition, à un Miniſtre qui a diſſipé des complots: vous vous répandrez devant eux en *congratulations*. Il eſt fâcheux qu'on ſe ſoit borné ſi long-temps à donner des notions aſſez vagues des termes, au lieu d'en démontrer la propriété par l'analyſe des mots.

On obſervera peut-être que *féliciter* a l'avantage d'indiquer un événement *heureux* (*félix*); tandis que *congratuler*, n'annonce qu'un événement *agréable* (*gratus*). Mais ce ſeroit encore là une différence & une différence nouvelle qui ne détruiroit pas les autres, s'ils n'étoit conſtant que ces mots s'emploient également ici pour déſigner tout événement favorable, avantageux, qui plaît, qui ajoute à notre bonheur ou à notre ſatisfaction.

Fictif, Fictice.

CES adjectifs dérivés de *fictum*, feint, préſentent également l'idée de feinte, ſimulation, imagination, ſuppoſition, hypotheſe. Le premier eſt

eſt beaucoup plus uſité que le ſecond : on dit un être *fictif*, un compte *fictif*, des immeubles *fictifs*. Leurs différence réſulte de leurs terminaiſons.

La terminaiſon de *fictif* eſt active, du moins dans la plupart des adjectifs de cette claſſe, & celle de *fictice* eſt paſſive ou priſe ordinairement dans un ſens paſſif. *Fictif* eſt ce qui feint, comme nominatif eſt ce qui nomme ; *exceſſif*, ce qui excede la meſure ; *laxatif*, ce qui relâche ; *expéditif*, ce qui expédie vîte la beſogne ; *déciſif*, ce qui décide ou tranche ; *figuratif*, ce qui figure ; *négatif*, qui nie ou refuſe ; *vindicatif*, celui qui aime à ſe venger. *Fictice* eſt ce qui eſt feint, comme *factice* ce qui eſt artificiel (& non artificieux) ; *ſubreptice*, ce qui eſt ſurpris par un faux expoſé ; *obreptice*, ce qui eſt ſurpris par un expoſé incomplet ; *adventice*, ce qui eſt joint fortuitement à un corps ou à des biens ; *novice*, qui eſt neuf ou n'eſt pas fait à une choſe.

La choſe *fictive* eſt donc celle qui feint, c'eſt-à-dire qui, par fiction, repréſente, imite, ſimule, figure une choſe exiſtante ou réelle : la choſe *fictice* eſt celle qui eſt feinte, c'eſt-à-dire, qui n'eſt qu'une fiction, une choſe imaginée, controuvée, ſuppoſée, ſans réalité. Un portrait eſt une choſe *fictive*, en ce qu'il repréſente une perſonne ; & c'eſt la perſonne même, mais *fictice* ou figurée ſans réalité. Le papier-monnoie n'eſt qu'une monnoie *fictive*, repréſentant une monnoie réelle : & il n'eſt qu'une richeſſe *fictive*, n'ayant point de valeur réelle ou intrinſèque. Les rentes ſont des immeubles *fictifs*, en tant que, dans le droit, elles ſont traitées comme

tels ; elles ne ſont pas des immeubles *fictices* ; car elles ont en effet la valeur d'immeuble. Un être imaginaire, & qui ne figure rien de réel, n'eſt que *fictice* : l'homme, pris dans un ſens abſtrait, eſt un être *fictif*, qui repréſente l'eſpece humaine, comme ſi elle ne formoit qu'un individu.

Il me ſemble que la Langue s'embellit à meſure qu'elle s'éclaircit ; & que cette maniere neuve de l'éclaircir donne, avec l'avantage de ſavoir parfaitement ce qu'on dit, une facilité ſinguliere pour bien dire.

Flatteur, Adulateur.

TOUT le monde ſait que l'*adulateur* eſt un *flatteur* bas, vil, lâche, ſervile, impudent, impertubable, fade, & même groſſier, complaiſant & louangeur à outrance & ſans fin. Je ne ferois pas mention de ces mots, ſi ce n'étoit pas pour détromper ceux qui croiroient, ſur la foi de l'Abbé Girard, qu'on *flatte* la perſonne du côté du cœur, mais qu'on l'*adule* du côté de l'eſprit ; & que ſi la *flatterie* eſt le talent d'un courtiſan vulgaire, l'*adulation* fait le caractere du bel eſprit. Cette diſtinction eſt chimérique & démentie par-tout. Voyez dans les Caracteres de Théophraſte le portrait *flatteur*, & comme il flatte l'eſprit de ſa dupe : voyez auſſi comme le *Flatteur* loue tout indifféremment dans la Comédie de J. B. Rouſſeau : voyez ſi Boileau ſonge à l'eſprit, quand il parle *des pâles ado-*

lateurs d'un tyran ſoupçonneux : voyez ſi Rouſſeau a une pareille idée dans ces vers :

Ses dons versés avec justice,
Du pâle calomniateur,
Ni du *ſervile adulateur*,
Ne nourriront point l'avarice.

Liſez enfin le Sermon de Maſſillon ſur les *Tentations des Grands*. » Le plaiſir corrompt le » cœur par le vice ; l'*adulation* acheve de le » fermer à la vertu. . . . Par l'*adulation*, les » vices des Grands ſe fortifient ; leurs vertus » mêmes ſe corrompent... L'*adulation*, en prê- » tant aux Grands les qualités louables qui leur » manquent, leur fait perdre même celles que » la Nature leur avoit données.... C'eſt l'*adu-* » *lation* qui fait d'un bon Prince un Prince » né pour le malheur de ſes Peuples, &c. «. Par-tout l'*adulation* n'eſt qu'une *baſſe & ſervile flatterie* qui corrompt le cœur ; & l'Auteur dit preſque toujours *adulation*, parce que la *flatterie* n'eſt jamais plus baſſe qu'à l'égard des Grands.

Mais il ne faut pas s'appéſantir ſur une matiere ſi connue & ſi rebatue. Le ſon doux & coulant *fla* eſt devenu le nom des objets doux & coulans : *flatter*, c'eſt dire des choſes agréables : la muſique *flatte* l'oreille dans le ſens propre. Le mot *aduler* veut dire littéralement être *doux* à quelqu'un ; c'eſt l'*aduleo*, l'*edulizo* des Grecs ; l'*adulari* du latin ; rac. *dul*, *dol*, *doux* ; du celte *dol*, *tol*, poli, uni, &c. Ce mot n'a donc pas par lui-même un ſens défavo-

rable. Mais comme le mot *flatter* ſe prend en bonne & mauvaiſe part, nous n'avons pas pu emprunter un nouveau mot, portant une idée ſemblable, ſans le diſtinguer par une idée particuliere; & nous avons employé *aduler* en mauvaiſe part, & comme pour déſigner quelque choſe de doucereux, de fade, de faſtidieux, tel qu'une louange plate, groſſiere, ſervile. Ce verbe ne ſe dit guere que dans la converſation & en badinant; c'eſt tout le contraire d'*adulateur*, beau mot, fort cher aux Orateurs & aux Poëtes.

☞ Ces deux mots ne me ſemblent pas avoir été définis dans le ſens abſolu de leur étymologie. Celle de *flatteur* eſt exacte, mais ſa valeur n'eſt pas établie; celle d'*adulateur* n'eſt pas complettement développée, & c'eſt ce qui a pu cauſer l'erreur que je crois y trouver.

De flatter on fit *flatteur*; c'eſt celui qui fait étude, métier de dire des choſes agréables; c'eſt un excès, un abus; on ſe tient en garde contre les louanges de cet homme, alors même qu'on les mérite; auſſi le ſubſtantif *flatteur* eſt toujours pris en mauvaiſe part; il ne perd ſa défaveur, que lorſqu'il eſt adjectif. On reçoit des louanges, des complimens, des hommages *flatteurs*.

Pris comme ſubſtantif, il n'exclut pas la bonne foi, en celui qui flatte; il peut n'être qu'exagéré. Il falloit une expreſſion qui, en conſervant l'idée d'une louange déſordonnée, caractériſât auſſi la mauvaiſe foi de ſon Auteur, & c'eſt

cette double acception qu'on trouve dans *adulateur*.

Indépendamment des rapports qui ſe trouvent avec l'*édulizo* du grec, quant à la ſignification & à l'emploi des ſons, on y découvre encore *dolus*, tromperie, fraude, menſonge. Ceci n'eſt point une ſimple anagramme, c'eſt la racine du mot *adulateur*; & ces conjectures fuſſent elles haſardées, c'eſt l'idée qu'il faudroit donner à ce mot, s'il étoit à créer.

Adulateur ſignifie littéralement être doux de mauvaiſe foi, & celui là ment ſans ceſſe, il déifie & les paſſions & les crimes. Le *flatteur* eſt ſouvent exagéré, il peut n'être pas recommandable; mais l'*adulateur* le laiſſe bien en deça, il apotheoſe le crime qu'il connoît. Celui qui fit l'apologie du meurtre d'Agripine ne pouvoit être qu'un lâche *adulateur*. Celui qui louoit les vers de Denis, pouvoit n'être qu'un bas *flatteur*. L'*adulation* eſt à la *flatterie*, ce que le menſonge eſt à l'erreur.

Flexible, Souple, Docile.

Flexible, ce qui *fléchit*, ce qu'on peut fléchir, de *flec*, *flac*, ployer ou tourner en divers ſens. *Souple*, qui ſe plie & replie en tout ſens, de *pel*, *pla*, *pli*, faire un pli ou des plis. *Docile*, qui reçoit l'inſtruction, de *doc*, enſeigner, apprendre. Ce dernier mot ne peut ſe dire proprement que des perſonnes; il ſe dit

du corps & de l'eſprit ; on l'applique auſſi aux animaux :

Les coursiers du Soleil à sa voix sont dociles. *Boil.*
Ses superbes coursiers dociles *à sa voix.* Rac.

La poéſie va même quelquefois plus loin.

L'oſier, le jonc, ſont *flexibles* : des étoffes, des gants, ſont *ſouples*. Un enfant, un éleve, ſont *dociles*.

Le corps, la voix, les fibres ſont *flexibles* ou capables de ployer par une grande fléxibilité ou naturelle ou acquiſe. Par une grande facilité à exécuter divers mouvemens, ils ſont *ſouples*. Par leur flexibilité naturelle, ils ſont *dociles* au travail, à l'exercice, au manege, & deviennent *ſouples*.

Au figuré, la différence de ces termes eſt la même. C'eſt ſur-tout dans ce ſens qu'il s'agit de les conſidérer : ils ſont ſouvent confondus, aſſociés, tranſpoſés. » On a ſes intérêts à ménager «, dit Bourdaloue ; » & c'eſt pour cela » que l'on ſe rend ſi *ſouple* & ſi *flexible* ; & que » paſſant même les bornes d'une dépendance » raiſonnable ; on va juſqu'à la flatterie & à la » ſervitude. Si je ne me trouve *ſouple* & *docile* » ſous la main de Dieu, « dit le même Orateur, » ma patience peut-elle être à ſes yeux d'un » grand prix ? «

La flexibilité eſt une facilité de caractere qui ne permet pas d'oppoſer une longue & forte réſiſtance, & qui ſe tourne avec aſſez d'aiſance d'un ſens dans un autre. Les Dictionnaires définiſſent la *ſoupleſſe*, tantôt docilité, complaiſance,

ſoumiſſion aux volontés d'autrui ; tantôt avec M. l'Abbé Girard, une diſpoſition à s'accommoder aux conjonctures ou aux *événemens imprévus* : ni l'une ni l'autre de ces notions ne ſont exactes ; on eſt fort *ſouple*, on exerce ſa *ſouplesſe*, ſans qu'il ſoit queſtion ni d'*événemens imprévus*, ni de *volonté d'autrui*. *La ſouplesſe eſt une verſatilité de caractere* qui fait qu'on prend avec une dextérité ou une adreſſe ſinguliere la maniere d'être & d'agir que l'on juge la plus convenable aux circonſtances & pour ſoi, ou qui fait qu'on ſe montre habilement tel qu'on veut paroître plutôt que tel qu'on eſt. *La docilité eſt une douceur de caractere* qui nous rend propres à recevoir & à ſuivre les leçons, les conſeils, les avis, les inſtructions, les réprimandes, les corrections, les volontés, les ordres d'autrui, & par-là même à nous laiſſer guider ou conduire.

L'homme *flexible* ſe prête ; l'homme *ſouple* ſe plie & ſe replie : l'homme *docile* ſe rend.

Le premier change de forme ; le ſecond prend toutes ſortes de formes ; le troiſieme veut prendre une meilleure forme.

L'homme *flexible* peut réſiſter, mais il cede. Le *ſouple* vous prévient s'il peut ; il eſt auſſitôt comme vous voulez qu'il ſoit. La perſonne *docile* délibere, elle fait enſuite ce que vous voulez.

Le complaiſant eſt *flexible* ; le flatteur eſt *ſouple* ; le ſimple eſt *docile*. La *flexibilité* eſt plutôt paſſive, comme le mot le porte ; vous faites fléchir l'homme. La *ſouplesſe* eſt plutôt active ; vous n'avez pas beſoin de plier l'homme,

il ſe plie. La *docilité* eſt en partie paſſive & en partie active ; l'homme reçoit l'impulſion & la ſuit volontairement.

La *flexibilité* eſt une qualité favorable & néceſſaire. La *ſoupleſſe* eſt une qualité équivoque & ſuſpecte : elle tient ſouvent de la fineſſe, de l'artifice, de la ruſe. La *docilité* eſt une qualité heureuſe & louable. La *flexibilité fait ployer plutôt que de rompre*, comme le proverbe nous le conſeille : *la ſoupleſſe fait des tours* ; & ce n'eſt pas trop matiere à éloge : la *docilité* ſuppoſe la bonté du naturel, on l'aime.

La rigidité eſt la qualité directement oppoſée à la *flexibilité* : la *roideur* eſt le contraire de la *ſoupleſſe*. L'humeur revêche eſt préciſément en oppoſition avec la *docilité*. Je ne parle point de l'*inflexibilité* & de l'*indocilité*, qualités purement privatives, qui ne ſervent point à expliquer le ſens des termes poſitifs qu'elles rappellent.

Par la *flexibilité*, on s'accommode au goût des autres, pour être bien avec eux. Par la *ſoupleſſe*, on ſe fait tout à tous pour les avoir tous à ſoi. Par la *docilité*, on met dans les autres la confiance qu'on n'a pas en ſoi pour être bien avec ſoi.

Flexibles, nous ne le ſommes d'ordinaire que trop ; ſoyons en même temps fermes. *Souples*, il ne faut pas tant l'être, il faut ſavoir l'être. *Dociles*, nous devons l'être, mais à la raiſon.

L'homme *flexible* biaiſera pour ne pas heurter. L'homme *ſouple* rampera pour s'élever. L'homme *docile* croira plutôt que de conteſter.

Trop de *flexibilité* eſt foibleſſe ; trop de *ſoupleſſe*, manege ; trop de *docilité*, puſillanimité.

Soyez *flexibles* tant que vous voudrez, lorſqu'il ne s'agira que d'opinions, d'uſages, de manieres, de goûts, d'actions indifférentes, pourvu que vous ſoyez inflexibles dans vos principes & vos devoirs. A la bonne heure, ſoyez *ſouples* quand il ne s'agira que d'éviter un piege ; un obſtacle, un inconvénient, pourvu que vos actions s'accordent toujours avec vos ſentimens & avec la regle. Soyez *dociles*, tant qu'il ne s'agira que de vous guider & de vous conduire dans des routes droites que vous ne connoiſſiez pas aſſez, pourvu que vous ne vous laiſſiez pas mener dans des routes obliques dont vous ne connoiſſez pas le terme.

Prenez cet homme dans le bon moment & par le bon côté, vous le trouverez *flexible*. Intéreſſez ſon amour-propre ou ſa cupidité, vous le trouverez *ſouple*. Adouciſſez & déguiſez-lui vos leçons, vous le trouverez *docile*.

Ce rigide Caton étoit pourtant aſſez *flexible* pour accorder à ſes mœurs privées ce qu'il n'auroit point pardonné aux mœurs publiques. Il étoit doué d'un génie & d'une phyonomie ſi *ſouples*, qu'il donnoit à ſon viſage & à ſa voix, quand il vouloit, le ton le plus oppoſé à ſes ſentimens actuels, quelque paſſionnés qu'ils fuſſent. Il avoit la complaiſance de laiſſer long-temps au lit ſes Eſclaves, parce qu'il éprouvoit, diſoit-il, que les grands dormeurs ſont les gens les plus *dociles* & les moins intrigans.

Voulez-vous rendre cet homme *flexible* ? ſoyez

le vous-même. Méfiez-vous de cet homme ſi *ſouple* qu'il n'a jamais d'autre humeur que la vôtre, il vous mene à ſes fins. Ne croyez pas que celui-la ſoit *docile*, parce qu'il vous obéit, il vous obéit à regret.

La regle ne doit pas être *flexible*, mais il faut qu'elle ſoit douce. Vos Novices ſeront toujours aſſez *ſouples*, ſi vous leur faites aimer leur état. Les Abbeſſes s'y prenoient ſingulierement autrefois pour avoir des Religieuſes *dociles*, elles les entendoient à confeſſe.

Ce n'eſt pas aſſez que votre fils ait un naturel *docile* & un caractere *flexible*, vous en exigez encore l'humeur la plus *ſouple* ! J'entends, vous voulez en faire un courtiſan.

L'eſprit *flexible* eſt propre à divers genres d'étude : l'eſprit *ſouple* l'eſt à la négociation & à l'intrigue : l'eſprit *docile* l'eſt à recevoir la vérité.

Le monde nous rend *flexibles* ; le beſoin *ſouples* ; l'expérience, *dociles*.

L'homme libre eſt *flexible* ; l'eſclave eſt *ſouple* comme un animal dreſſé ; le premier ſeul eſt *docile*, l'autre ne l'eſt qu'au joug.

On prétend qu'il faut que notre génie & nos mœurs *flexibles* s'accommodent toujours à notre état préſent : oui, de maniere que nous ſoyons toujours ce que nous devons toujours être également dans tout état. Le miſérable Poëte de Boileau dit qu'il faut être *ſouple* avec la pauvreté : du moins c'eſt à quoi le riche vous oblige. Plutarque rapporte qu'un Orateur très-impérieux ne s'accommodoit que d'auditeurs *dociles* faits pour le laiſſer parler ſans contradiction : fort

bien ; mais à la fin, révolté de la douceur d'un de ces auditeurs bénévoles, *Bourreau*, lui dit-il, *nie-moi quelque choſe afin que nous ſoyons deux.*

La clémence eſt la *flexibilité* d'une ame, qui, pénétrée du ſentiment de la foibleſſe humaine, croit lui faire une ſorte de juſtice en jugeant plutôt l'homme que l'action. La politeſſe eſt une *ſoupleſſe* d'eſprit & de manieres qui ſe façonnent avec une aiſance naturelle aux formes les plus agréables du ſentiment. La foi eſt la *docilité* de la raiſon humiliée devant la raiſon ſuprême qui ſe manifeſte, pour-ainſi-dire, dans un nuage lumineux.

Foible, Débile.

Ces mots ſont compoſés de la négation *de*, *fe*, & de *bel*, *bil*, *bal*, puiſſance, force. Le latin a *debilis* ; l'anglois, *feble* ; l'italien a l'un & l'autre, *debole*, *fievole* ; le languedocien *feble* ils ſignifient ce qui eſt ſans force, ce qui n'a pas la force convenable ou une force ſuffiſante pour ſa deſtination.

Foible eſt, tant au propre qu'au figuré, d'un uſage infiniment plus étendu que *débile*. Un ſoutien, un appui, un moyen, un reſſort, un roſeau, un mur, une poutre, une monnoie, un ouvrage, un diſcours, un raiſonnement, &c. ſont *foibles* & non *débiles* ; c'eſt par le privilege du Poëte que Boileau dit, un *débile arbriſſeau*. Ce mot ne s'applique guere qu'aux animaux,

à leurs facultés, à leurs membres, &, par analogie, à certaines facultés ſpirituelles de l'homme: ainſi l'on dira que l'eſprit devient *débile*, comme le corps, à meſure qu'on vieillit. L'emploi figuré de ce mot eſt très-bon, lorſqu'il s'agit de déſigner, dans le moral, un rapport actuel & intime avec le phyſique. Quoique d'Ablancourt ait dit *débiliter* le courage, ce verbe, ainſi que les ſubſtantifs *débilité*, *débilitation*, ne ſont uſités que dans le ſens phyſique & en Médecine.

Le ſujet *foible* n'a pas aſſez de *force* relative: le ſujet *débile* eſt d'une grande *foibleſſe*. Le premier, fort juſqu'à un certain point, ne remplit bien qu'une certaine carriere: le ſecond, avec l'air toujours foible, ne la remplit que difficilement. Une vue *foible* ne ſoutient pas le grand jour: le jour fatigue une vue *débile*. Un eſtomac *foible* digere bien une certaine doſe d'alimens: un eſtomac *débile* digere toujours mal.

Le *foible* enfant parle, agit avec vivacité; il ſaute, il court, il eſt toujours en action: mais ce *débile* vieillard eſt pareſſeux & lent à ſe mouvoir; s'il parle, ſa voix eſt tremblante; s'il marche, il chancele; toujours inertie ou langueur. L'un n'a point d'énergie; l'autre n'a qu'une énergie limitée.

La mémoire eſt *foible* lorſqu'elle ne conſerve pas les impreſſions qu'elle a reçues; elle eſt *débile* lorſqu'elle ne reçoit que difficilement les impreſſions & qu'elle ne les conſerve pas.

Avec des fibres molles, fines, incapables de ſoutenir un exercice ordinaire, on eſt *foible*. Avec des fibres ſeches, inflexibles, inhabiles à exécuter

les mouvemens preſtes qui dépendent de la volonté, on eſt *débile*.

L'eſprit *foible* n'a pas aſſez de force pour réſiſter, pour penſer & agir d'après lui contre le vœu d'un autre; il eſt ſubjugué par l'aſcendant que vous prenez ſur lui. L'eſprit *débile* n'a pas la force de ſe déterminer, de penſer, d'agir par lui-même & avec ſuite; il obéit à l'impulſion que le premier objet lui donne. Le premier n'eſt pas loin de la *bêtiſe*; le ſecond touche à l'*imbécillité*.

* La *débilité* eſt donc une très-grande *foibleſſe*. Mais il me ſemble que leur premiere différence doit être tirée de la compoſition même des mots. *Foible* n'annonce qu'une ſimple négation de force; tandis que *débile* en annonce la décadence ou la perte. Tel eſt en effet le ſens de la négation *de* dans nos mots, *dechoir*, *dégrader*, *dépouiller*, *dépoſſéder*, *déprimer*, *détourner*, *dégroſſir*, & une infinité d'autres où elle exprime un changement d'état, un déclin, une ſuppreſſion, une perte. Ainſi on eſt *foible* ſoit qu'on n'ait pas encore acquis aſſez de force, ſoit qu'on ait perdu une partie de celle qu'on avoit; & on n'eſt proprement *débile* que dans ce dernier cas. Un convaleſcent eſt *foible* & *débile*: il eſt *foible*, parce que ſa force eſt au-deſſous de la force ordinaire; il eſt *débile*, parce qu'il a beaucoup perdu de ſes forces anciennes.

* C'eſt par cette raiſon que l'uſage dit un enfant *foible*, & un vieillard *débile*: l'*enfance* eſt l'âge *foible*, & la vieilleſſe l'âge *débile*. C'eſt dans la bouche de deux vieillards, Zopire & Narbas, que M. de Voltaire met les vers ſuivans:

Dieux prêts à succomber sous une secte impie,
C'est pour vous-même ici que ma *débile* voix
Vous implore aujourd'hui pour la dernière fois.

Fanat. Acte IV, Scene 9.

Je cherche dans ces lieux
Quelque ami dont la main me conduise à ses yeux :
Aucun ne se présente à ma *débile* vue.

Mérope, Acte III, Scene prem.

Vous naissez avec une constitution *foible*; la maladie, l'infirmité, l'âge vous rendent *débile*. Des organes délicates sont *foibles*; ils seront bientôt *débiles* s'ils sont indiscrétement exercés. Vous avez la vue *foible*; *débile*, elle s'éteint.

Un exercice modéré donne de la force aux personnes *foibles* : l'habitude d'un exercice immodéré rendra de bonne heure *débile* l'homme le plus fort. Il y a des vieillards comme des enfans de tout âge.

La raison est *foible* : battue, mâtée par des passions fortes, elle est *débile*.

Des peuples sauvages détruisent les vieillards *débiles*; des peuples policés & vantés détruisoient les enfans *foibles* & contrefaits : lesquels trouvez-vous plus barbares & plus sots?

Un cœur *foible*, dit M. de Voltaire, peut subsister avec un esprit fort; Caton peut penser fortement & agir foiblement. Un corps *débile* peut encore loger une ame forte : si le vieillard Appius Cœcus, à la veille de sa mort, ne peut plus aller au Sénat, il s'y fait porter; & pour

dernier trait de ſa vie, il empêche la concluſion d'une paix honteuſe avec Pyrrhus.

Folâtre, *Badin.*

Folâtre (diminutif de *fol*), qui fait de petites folies, qui ſe livre à une folie amuſante, à la maniere des enfans. *Badin* (du vieux françois *bade*, jeu), qui aime à jouer, qui cherche à rire, en jouant comme un enfant.

On a l'humeur *folâtre* & l'eſprit *badin*. L'humeur *folâtre* fait qu'on agit ſans raiſon, mais avec aſſez d'agrément pour ſe paſſer de raiſon : l'eſprit *badin* fait qu'on joue ſur les choſes, quelquefois avec de la raiſon, mais en l'égayant.

La vivacité du ſang, la gaîté, la pétulance rendent *folâtre*. La légéreté de l'eſprit, l'enjoûement, la frivolité rendent *badin*. Le *folâtre* eſt plus agiſſant, plus remuant, plus ſémillant, plus volage : le *badin* eſt plus plaiſant, plus rieur, plus varié ou plus facile en amuſemens ou en amuſettes.

Une perſonne *poſée* n'eſt pas *folâtre* : une perſonne *ſérieuſe* n'eſt pas *badine*. On ne *folâtre* pas ſans des manieres *folâtres* : on *badine* quelquefois ſans avoir l'air *badin*, & ſouvent on n'en *badine* que mieux. On appellera *fou* celui qui eſt plus que *folâtre* : celui qui eſt plus que *badin* eſt proprement *jovial* (mot qui tient à ceux de *jeu* & de *joie*). Il n'y a qu'un âge pour *folâtrer* :

> Hé, que peut-on faire de mieux
> Que de *folâtrer* à cet âge?

Comme le dit Madame Deshoulieres. Les femmes qui *folâtrent* pour ſe rajeunir, n'en paroiſſent que folles ou du moins ridicules. Laiſſez la *folâtre* Galatée jetter des pommes à ſon Berger & s'enfuir derriere des ſaules avec le deſir d'être auparavant apperçue. A tout âge on *badine*; mais il y a l'apropos & la maniere. Le *badinage* eſt un amuſement innocent en lui-même & agréable pour la ſociété : pour badiner de bonne grace, dit la Bruyere, il faut une extrême politeſſe. On ne *badine* point de choſes graves & reſpectables.

On *folâtre* agréablement par une légere débauche de gaîté. On *badine* de mille manieres, par des jeux d'eſprit, ſimples & innocens, ingénieux & fins, galans & charmans, &c. Boileau invite les Poëtes à imiter l'élégant *badinage* de Marot : il permet à une Muſe un peu fine de *jouer* & de *badiner* ſur les mots en paſſant.

On *folâtre* encore à la campagne; à peine *badine*-t-on à la ville : auſſi va-t-on chercher, pour rire, la mauvaiſe compagnie & les ſpectacles indécens. Il n'y a de rien moins *badin* que les prétendus jeux de la bonne compagnie : il n'y a rien de plus rare qu'une femme qui ſupporte les jeux *folâtres* de ſes enfans, jeux ſi délicieux pour une mere.

* Nous avons *badinage* & *badinerie*. Ce dernier mot n'eſt guere uſité, quoique ſouvent écrit par les meilleurs Auteurs du Siecle de Louis XIV; & le premier eſt plus élégant. Le mot *badinage* indique particuliérement la nature, le génie, l'eſprit de l'action ou de la choſe, ce qu'elle

qu'elle eſt en elle-même & dans ſon enſemble : *badinerie* exprime plutôt un trait particulier de *badinage* décoché en paſſant, & l'eſprit ou l'intention de la perſonne qui fait l'action ou la choſe. Des *badineries* forment un *badinage*, & non des *badinages*. On prie quelqu'un de finir ſon *badinage* ou ſes *badineries*. Marot a un genre de *badinage*; le choix & le goût de ſes *badineries* en font un *badinage* élégant. Un trait qui n'a rien ni de ſérieux ni de ſolide eſt une pure *badinerie*; mais le *badinage* peut, avec l'air de la *badinerie*, faire paſſer des choſes très-ſolides & très-ſérieuſes. Un *badinage* d'enfans n'eſt que *badinerie*; celui d'un galant homme ou d'un homme de goût eſt d'un autre genre. La *badinerie* eſt un trait léger de *badinage* ſans conſéquence. La terminaiſon du premier de ces termes indique proprement le genre d'action, une action, un trait du genre badin. *Badinerie* eſt donc un mot à conſerver.

Fortuné, *Heureux.*

Fortuné, dit Vaugelas, eſt plus noble qu'*heureux*. La Poéſie n'a point négligé ce mot.

Prenés & donnés
Des jours *fortunés*. *Quin.*

Il (Titus) ſoupiroit le ſoir, ſi ſa main *fortunée*
N'avoit de ſes bienfaits ſignalé ſa journée. *Boil.*

* Le Romancier dit auſſi poétiquement des *amans fortunés*, des *Princes fortunés*, &c. :

vous appellerez même quelqu'un, par une affectation emphatique, *le plus fortuné des mortels*. En général, la proſe commune ſemble craindre de flétrir ce mot en y touchant. Cependant il ſeroit très-bon, dans divers cas, à ſubſtituer au mot *heureux* ridiculement prodigué & ſans ceſſe affoibli par des extenſions démeſurées.

Le vieux mot *fortuner* ſignifie rendre heureux ou plutôt faire en un ſens la fortune ou le ſort de quelqu'un, comme le latin *fortunare*. *Fortuné* veut donc littéralement dire *qui eſt rendu heureux par des cauſes ou des événemens ſurvenus & favorables*; tandis que le mot *heureux* indique ſimplement ce qu'on eſt, l'état où l'on eſt, le bien dont on jouit.

Les Interpretes mettent cette différence entre *Félix* (*heureux*), & *Fortunatus* (fortuné), qu'on eſt *heureux* par le bienfait de la Nature, & *fortuné* par la faveur des événemens.

Selon la valeur intrinſeque des mots, *fortuné* ſignifie favoriſé de la fortune; *heureux*, jouiſſant du bonheur ou d'un bonheur. On eſt donc proprement *fortuné* par de grands avantages ou par des faveurs ſignalées de la fortune: on eſt *heureux* par la jouiſſance des biens qui font le bonheur ou y concourent.

Or dans quels cas, dans quelles circonſtances de la vie, dans quel genre d'événemens faiſons-nous intervenir la *fortune*, le ſort, un grand haſard? Lorſqu'il s'agit d'un bonheur extraordinaire, d'un bien ineſpéré, d'un ſuccès porté au-deſſus des ſuccès courans; voilà les cas où il faut préférer *fortuné* à *heureux*. *Heureux* ſe dit à l'égard de tous les genres de biens & de bonheur;

& *fortuné* diſtingue le bonheur ſingulier & des graces ſignalées.

Vous jouez à pair ou non ; ſi vous gagnez, vous êtes *heureux* : quand vous aurez fort peu de chances pour vous, à la loterie par exemple, vous ſerez *fortuné* ſi vous gagnez.

Ce Vieillard qui, dans la déſolation générale de ſa patrie, conſerve ſon champ & ſes moiſſons, eſt *fortuné* (*a*). Ce Philoſophe eſt *heureux* qui a pu s'élever juſqu'à la connoiſſance des cauſes (*b*).

L'homme que la fortune va trouver dans ſon lit, eſt *fortuné*. L'homme que la fortune laiſſe en paix dans le ſien, ne laiſſe pas que d'être *heureux*.

Il y a des gens aſſez *heureux* pour ne pas être agités pendant leur vie par de violentes tempêtes : il y en a même d'aſſez *fortunés* pour que la tempête les jette dans le port, ſuivant l'expreſſion de Cicéron, *pro lege Manilia*.

Celui-là eſt *fortuné* qui doit beaucoup plus à la fortune qu'à ſa ſageſſe, comme on l'a dit de Pompée (*c*) ; celui-là eſt plutôt *heureux* qui doit à ſa ſageſſe tout ce qu'il a pu ne pas abandonner à la fortune, comme on l'a dit de Céſar (*d*).

Le parvenu qui obtient ce qu'il ne ſauroit mériter, eſt *fortuné*. Le ſerviteur qui obtient ce qu'il mérite, eſt encore aſſez *heureux*.

Gygès, le Roi le plus puiſſant & l'homme le plus *fortuné* de l'Aſie, fut étonné d'apprendre de

(*a*) *Fortunate senex ! Ergo tua rura manebunt.* Virg.

(*b*) *Felix qui potuit rerum cognoscere causas.* Id.

(*c*) *Sallust. Orat. ad Cæsar.*

(*d*) Lucain.

l'Oracle qu'Aglaus Saphidius, le plus pauvre des Arcadiens, étoit l'homme le plus *heureux* de la terre.

Selon un proverbe grec, tout le monde eſt parent de l'homme *fortuné* : la proſpérité brille & attire. Perſonne ne connoît l'homme ſimplement *heureux* ; la félicité eſt calme & preſque inſenſible.

L'Hiſtoire ne fait mention que d'un ſeul & unique perſonnage, qui fut ſi *fortuné*, qu'il ne lui manqua aucune ſorte de biens, & qu'il n'éprouva pas le plus léger revers dans tout le cours d'une longue vie ; & ſi parfaitement *heureux*, qu'il ſentit tout ſon bonheur, & en jouit juſqu'à la fin : c'eſt le Romain Q. Metellus, célébré par Valere Maxime (*a*). Hélas ! c'eſt une exagération.

A un air de jubilation, vous connoiſſez l'homme *fortuné* : vous reconnoîtrez l'homme *heureux* à une douce ſérénité.

Les biens extérieurs rendent *fortuné* lors même qu'ils ne rendent pas vraiment *heureux*. La ſatisfaction intérieure rend vraiment *heureux* ſans rendre *fortuné*. Celui à qui tout rit & ſuccede, celui qui eſt entouré de l'abondance & de la joie, eſt *fortuné* : celui qui eſt content de ſon ſort & de lui-même, celui qui jouit dans ſon cœur de la paix, eſt *heureux*. *Fortuné* ne partage point avec *heureux* ce ſens particulier.

Ainſi les prétendus *heureux* du ſiecle ne ſont en effet que *fortunés*. Deux amans ſont *fortunés*, dès que rien ne s'oppoſe à leur bonheur : s'ils ſe

(*a*) L. VII. c. I.

ſuffiſent l'un à l'autre, ils ſont *heureux*. L'ambition peut être *fortunée* : la modération ſeule eſt *heureuſe*.

Le méchant eſt *fortuné* par le ſuccès de ſes crimes, mais par ſon endurciſſement même il n'eſt pas *heureux* ; tandis que le juſte qui a commis le mal, l'eſt encore par ſes remords mêmes, ſuivant la penſée d'un Auteur doué d'une exquiſe ſenſibilité (*a*). Il ne s'agit pas d'être *fortuné*, mais *heureux*.

Nous appellons auſſi quelquefois *fortuné* & *heureux* ce qui nous eſt favorable ou avantageux, *ce qui contribue à nous rendre* heureux *ou* fortunés, avec la même différence.

Le Foudre, La Foudre.

Foudre n'eſt pas indifféremment féminin ou maſculin : il eſt féminin au propre, dans le diſcours ordinaire, & dans le langage des phyſiciens : il eſt quelquefois maſculin dans le ſtyle recherché & figuré ; il l'eſt au pluriel, ſuivi d'une grande épithete ; il l'eſt toujours quand on le perſonifie. Dans ce dernier cas, il doit prendre naturellement le genre ou du héros qu'il déſigne métaphoriquement, ou de l'être puiſſant dont il exprime la force : le genre du mot eſt alors relatif au ſujet de la propoſition.

Nous diſons que la *foudre* éclate, tombe,

(*a*) Télephe, L. 2.

frappe ; le Phyſicien traite de la formation, de la nature, des effets de la *foudre*. Mais un héros eſt un *foudre* de guerre ; un orateur eſt *un foudre* d'éloquence ; le Dieu adoré à Séleucie eſt *le foudre*.

La différence du genre n'en produiroit-elle pas une dans le ſens même du mot ? Notre langue en a pluſieurs tantôt maſculins, tantôt féminins, ſans aucune regle pour nous diriger dans le choix du genre. Eſt-ce donc encore une de ces bizareries ſi ſouvent invoquées, pour trancher adroitement toutes les difficultés ? Il eſt plus naturel de penſer, que chaque genre imprime à ces mots verſatiles, le caractere qui le diſtingue lui-même.

Le *maſculin* exprime, & par conſéquent imprime au ſujet un caractere de force, d'énergie, d'activité, de vertu, un caractere *mâle* ; le *féminin* exprimera & imprimera un caractere oppoſé, par la raiſon des contraires ; cette obſervation eſt prouvée par elle-même. Ainſi donc le *maſculin* renforcera l'idée du ſubſtantif à deux ſens, & le *féminin* l'affoiblira. Ainſi, lorſque le même mot ſert également à déſigner la cauſe & l'effet, vous déſignerez la cauſe par le genre *maſculin*, & l'effet par le *féminin* ; lorſque le mot aura un ſens paſſif & un ſens actif, l'article *la* s'emparera du premier, & l'article *le* s'emparera du ſecond ; par le *maſculin*, vous annoncerez l'agent ſupérieur, ſon exercice & ſa puiſſance, & par le *féminin* l'agent inférieur, ſubordonné, dirigé, employé par une puiſſance. Nous qualifions de *noble* le genre *maſculin* ; il donne donc une idée plus grande, plus relevée,

plus belle de l'objet. Cette remarque n'eſt que l'application des premiers élémens de la grammaire. Au lieu d'une bizarerie légérement imputée, elle donne, à l'uſage des ſubſtantifs à double genre, une raiſon philoſophique, une nouvelle eſpece de richeſſe & de beauté, un moyen ſimple de lever les équivoques, & d'ajouter à l'énergie comme à la clarté du diſcours. Les exemples aideront peut-être à confirmer cette regle, en l'éclairciſſant.

Le Phyſicien conſidere *la foudre* comme un effet naturel ; mais pour animer votre tableau & relever l'action, vous direz *le foudre* & *les foudres vengeurs* : Jupiter lance *la foudre*, elle n'eſt qu'un inſtrument paſſif & ſoumis : mais ſi *la foudre* eſt un Dieu ! Il eſt alors la puiſſance foudroyante. On dira *un foudre*, & non *une foudre* de guerre : fut-il queſtion d'une femme, parce qu'il s'agit de déſigner l'auteur & la grandeur des exploits. L'uſage favoriſe donc mon opinion.

Equivoque étoit autrefois des deux genres & non ſans raiſon ; car il y a l'*équivoque* qui, dans l'intention de l'auteur, veut tromper & abuſer, & l'*équivoque* qui, ſans deſſein, ſe rencontre dans le diſcours ou le langage. Le moraliſte qui juge le vice de l'action, auroit dû dire *un équivoque* pour en déſigner la malice, & le Grammairien qui juge de la régularité de la phraſe, auroit plutôt dit, *une équivoque*, pour en indiquer la faute ou le défaut.

On a dit auſſi *un rencontre* & *une rencontre*, & ce mot eſt un de ceux qui ont un ſens actif & un ſens paſſif. *Rencontre*, au maſculin,

indiqueroit l'action de celui qui cherche & qui rencontre : au féminin, il indiqueroit l'événement arrivé à celui qui n'agiſſoit point & qui eſt rencontré. Cette duplicité de genre eſt évidemment propre à diſtinguer dans une action l'*agent* & le patient : un duel s'appelloit particuliérement *un rencontre* ; ce qui exprimoit bien une action violente & réciproque.

Pluſieurs Grammairiens font *horoſcope* maſculin & féminin, quoique l'uſage du maſculin l'ait emporté, conformément à l'avis de l'Académie. Ce ſubſtantif n'eſt pas moins ſuſceptible des deux genres, puiſqu'on prend également *horoſcope*, dans le ſens actif, pour l'obſervation de l'état des aſtres, à l'inſtant de la naiſſance de quelqu'un, dans la vue d'en tirer des prédictions, & pour la prédiction tirée de cette obſervation aſtrologique. Ainſi le mot déſigne également & l'opération & ſon réſultat ; ce qu'il ſeroit quelquefois bon de diſtinguer.

Amour eſt quelquefois féminin en poëſie, aſſez à propos s'il ne faut exprimer que la douceur, la tendreſſe, la molleſſe de cette paſſion ; mais moins convenablement ſi vous voulez en décrire l'ardeur, l'impétuoſité, la violence. Obſervez qu'il vous ſera facile de trouver en poëſie, l'*amour maternelle* ; mais l'*amour paternelle*, vous aurez de la peine à le découvrir, l'eſprit ſemble y répugner. Quant au pluriel, qu'on diſe d'*éternelles*, de *conſtantes amours*, il ne s'agit là que de leur durée ; obſervez encore qu'*amour* au pluriel déſigne plutôt la continuité d'un commerce réciproque, que la force de la paſſion.

Aigle eſt maſculin, lorſqu'on parle de l'oiſeau même ; & ce genre convient parfaitement à ſon caractere. Il eſt féminin, quand il ne ſert plus que de ſigne, comme dans l'*Aigle Romaine*, ou l'*Aigle Impériale*, d'après le genre du latin *aquila*.

Je n'exclus pas d'autres cauſes de la duplicité de genre. Ainſi, lorſqu'on dit d'un côté de *bonnes gens*, & de l'autre des *gens ſavans*, je conviens que l'oreille l'emporte ſouvent ſur la raiſon ou ſur la regle.

Fouetter, Fuſtiger, Flageller.

FRAPPER ou plutôt battre à nud avec quelque inſtrument, certaines parties du corps ; idée qui conſtitue la ſynonymie de ces trois mots. Je ne parlerai pas d'un quatrieme, qu'on ſe permet à peine en plaiſantant : il eſt tirée de la partie du corps qui eſt frappée. Son origine donne ſon caractere diſtinctif.

Fouetter, littéralement battre à coups de *fouet*. Mot formé du latin *fuſtis* ou plutôt du gaulois *fuſt*, arbre, bois, bâton, baguette, verge ; d'où nos mots *fût*, *futaye*. Borel nous apprend qu'on diſoit autrefois *fuſter*, pour donner des coups de bâton. *Fuſtiger* eſt ſorti de la même ſource avec cette modification, que *tig*, *ſtig*, indique les marques, les impreſſions, les traces, les *ſtigmates* des coups ; c'eſt littéralement battre

à grands coups, les imprimer. *Flageller*, battre avec un inſtrument qui *flêchit* en tout ſens, qui fait *flic*, *flac*, tel qu'un *fléau*, un *fouet*, une poignée de verges, ou de baguettes, *flagella*.

Fouetter, terme générique ſe dit à l'égard de tous les inſtrumens, & de quelque maniere qu'on les employe, même des mains. *Fuſtiger*, c'eſt à la rigueur *fouetter* rudement avec des verges, de maniere que les coups s'impriment. *Flageller*, c'eſt *fouetter*, ou plutôt *fuſtiger violemment* & même *ignominieuſement*. Chez les Grecs & chez les Romains, la *flagellation* étoit un ſupplice barbare & plus ignominieux que la *fuſtigation*. Les patiens expiroient quelquefois ſous les coups.

On *fouette* communément avec un *fouet* proprement dit, les malfaiteurs, les enfans, &c. Les mauvais inſtituteurs *fouettent* les enfans, comme les mauvais cochers leurs chevaux. Vous direz auſſi qu'on les *fuſtige*, pour marquer qu'on les *fouette* fort : le ſoldat qui paſſe par les verges, eſt vraiment *fuſtigé*; mais on ſe ſert plutôt de la phraſe *paſſer par les verges*. Jéſus-Chriſt a été *flagellé*; pluſieurs martyrs l'ont été. Les dévots qui ſe donnent la diſcipline, ſe *flagellent*.

Nous attachons *ordinairement* & *particuliérement* au *fouet*, l'idée de peine, à la *fuſtigation*, celle de correction, à la *flagellation*, celle de pénitence.

On *condamne* les malfaiteurs au *fouet*, peine infamante ou du moins humiliante, ſelon l'opinion établie, fondée ſur ce que le *fouet* eſt naturellement deſtiné pour les animaux, & qu'il

étoit autrefois réſervé pour les eſclaves. Dans les maiſons de *correction* on *fuſtige* les jeunes gens mal moriginés, mais en ſecret, pour éloigner d'eux toute idée de flétriſſure, & dans le ſeul deſſein de les porter au repentir par la douleur. Quel moyen pour changer le caractere! On ne parle plus de *flagellation* que dans le ſtyle dévôt & religieux : le *pénitent* voudroit, par cette macération, dompter la chair en même-temps qu'il en expie les fautes, mais eſt-il bien ſûr que cette pénitence ne l'excite pas à la révolte ?

Fuſtiger & *flageller* ne s'appliquent qu'aux perſonnes. Cependant on trouve *flageller*, (pour battre à coup redoublés) appliqué aux animaux. Mais *fouetter* ſe dit des animaux & même des objets inanimés. On *fouette* les chevaux, les chiens pour les faire obéir. On *fouette* de la crême pour la faire mouſſer. L'enfant *fouette*, ſa toupie avec une *laniere* pour la faire tourner. On dit, métaphoriquement, que le vent *fouette*, lorſqu'il vous bât & qu'il vous fait des impreſſions ſemblables à celles des coups de *fouet*, &c.

Forfait, Crime.

L'USAGE a conſacré *forfait* pour déſigner le crime énorme. Les uns le dérivent du Bas-Breton, *forsfed*, peine, punition ; comme ſi le remord en étoit la ſuite néceſſaire ; les autres de la baſſe Latinité, *foris facere*, faire hors,

de-là *forfaire*, lorſqu'on a excédé les bornes connues. *Forfait* en cela auroit la même force d'origine qu'*énormité*; mais ce dernier n'a qu'une valeur générique, au-lieu que *forfait* a ſa ſignification, qui ne s'emploie jamais qu'au propre.

Forfait a tous les caracteres du crime réfléchi, du deſſein formé, du crime rare. Son expreſſion n'eſt jamais modifiée, & ne ſouffre que des augmentatifs.

Crime a un domaine plus étendu, & s'applique indiſtinctement à tout ce qui trouble l'ordre ſocial ou moral. Il trouve moins d'averſion dans les eſprits, dit Saint-Evremond, & il eſt tellement ſuſceptible de modification, qu'on parvient à le rendre innocent, & même glorieux.

Le *crime* eſt une mauvaiſe action; il n'annonce rien que de bas & de méchant; *forfait* au contraire, a une ſorte d'élévation, tirée du caractere de celui qui eſt capable de le commettre. Corneille a dit :

Pour commettre un grand *crime* il faut de la vertu.

La penſée eût été plus juſte, s'il ſe fût ſervi de l'expreſſion, courage ou caractere. Le Moine a dit :

Les grands font les *hauts-faits*, les petits font les *crimes*.

Crime s'applique à toutes les actions puniſſables ou méchantes; on s'en ſert quelquefois par exagération, en parlant des fautes légeres. *Forfait* ne s'applique qu'aux *crimes* éclatans, rares, hors de la claſſe ordinaire, & ſuppoſe toujours

le plus. Le *crime* s'oublie, on l'abolit. Le *forfait* frappe, il reſte gravé. Le *crime* peut être l'effet des circonſtances; il peut être involontaire; le *forfait* naît du caractere, il veut l'audace & l'énormité. On plaint quelquefois le criminel, mais on redoute un ſcélérat. On mépriſe l'un, l'autre ſouvent étonne. Pour un *forfait* nous comptons mille *crimes*, & c'eſt un thermometre aſſuré de la dégradation des hommes.

Qu'on ſe garde de croire que mon intention ſoit d'apothéoſer le *forfait*; non, pas plus que le *crime*; mais il eſt de mon ſujet d'en diſtinguer les caracteres. Il eſt des gens qui *ſuent le crime*, c'eſt l'expreſſion dont on s'eſt ſervi, pour peindre de nos jours un homme qui fut ambitieux, & à qui il manqua le courage, pour exécuter les *forfaits* qu'il avoit conçus.

Crime eſt employé au propre & au figuré. Il y a des *crimes* d'état, des *crimes* publics, des *crimes* privés, des *crimes* d'intention, des *crimes* contre nature, &c. Beaucoup de gens s'eſtiment bons, parce qu'ils s'abſtiennent de *crimes*. Ce que le tyran regarde comme *crime*, le plus ſouvent n'eſt que vertu: mais le *forfait* garde toujours ſon acception & ſa force. L'intention, ſeule ſuffit pour établir le *crime*; il n'en eſt pas de même du *forfait*, qui exige l'exécution. Le *crime* naît le plus ſouvent de l'infraction des loix poſitives, & le *forfait* des loix de la nature. Le *crime*, même affreux, qui porte avec lui tous les caracteres de la barbarie, de la lâcheté, de la férocité, & de l'abus du pouvoir, les *crimes* des Buſiris ne ſont pas des *forfaits*; il faut pour ceux-ci une certaine intré-

pidité ; la lâche cruauté n'enfante que le *crime*.

On doit juger du caractere & des mœurs d'une Nation par ſon code criminel, & ſur-tout par la nature des *crimes* prévus. Il nous manque l'Hiſtoire univerſelle des Loix. Les plus mauvaiſes ſont celles qui ſuppoſent toujours le crime ; plus mauvaiſes encore celles qui en créent. Pour juger du *crime*, reportez-vous aux droits de la nature ; tout ce qu'elle ne défend pas peut être juſtifié. Quant au *forfait*, conſultez votre cœur, & vous l'abhorrez.

Fourbe, Fourberie.

Du celte *fur*, aviſé, fin, ruſé ; les Latins firent *fur*, voleur. Ménage aime mieux dériver *fourbe*, de *furvus*, noir ; comme Varron y rapportoit le mot *fur*, parce que le voleur prend en cachette, & ſur-tout la nuit.

Le *fourbe* eſt un méchant *ruſé*, qui trompe par des fineſſes, des ruſes baſſes & odieuſes.

La *fourbe* eſt le vice, l'action propre du *fourbe*. La *fourberie* eſt l'habitude, le trait, le tour, l'action particuliere du *fourbe*. La *fourbe* dit plus que *fourberie*, en ce qu'elle concentre, pour-ainſi-dire, toute l'intenſité, la force du vice ; & que *fourberie* n'eſt que l'action ſimple, le réſultat de la *fourbe*.

La *fourbe* exprime, par l'énergie du mot radical, le produit eſſentiel du caractere, comme la *ſuperbe* le fait à l'égard du *ſuperbe* ; la *colere*, à l'égard du *colere* ; au lieu que le radi-

cal étant modifié dans *fourberie*, ſa terminaiſon annonce l'état habituel de celui qui en fait métier, mais l'expreſſion eſt vague; comme l'*eſcroquerie* eſt un tour, une action d'*eſcroc*; la coquinerie, un trait de coquin, &c.

La Fontaine, dans la fable de l'Aigle, de la Laïe & de la Chatte, dit la *fourbe*, en parlant du vice même & de ſa nature.

Que ne sait point ourdir une langue traitresse,
Par sa pernicieuse adresse?
Des malheurs qui sont sortis,
De la boëte de Pandore,
Celui qu'à meilleur droit tout l'univers abhorre,
C'est la *fourbe* à mon avis.

Moliere met ſur la ſcene, la conduite & les divers artifices du *fourbe*, dans les *fourberies* de Scapin: il décrit les mœurs du monde de la même maniere, avec l'humeur du Miſantrope.

Je ne trouve partout que lâche flatterie,
Qu'injustice, intérêt, trahison, *fourberie*.

La ſincérité, qui ne ſeroit, comme dit Larochefoucault, qu'une fine diſſimulation pour attirer la confiance des autres, ſeroit la plus impoſante des *fourbes*. La *fourberie*, ce manege adroit qui fait tant de dupes, tient lieu d'eſprit à quelques-uns, comme l'obſerve Labruyere.

S'il ne s'agit que d'une action particuliere, la *fourbe* ſera plus profonde, plus artificieuſe, plus

impénétrable que la *fourberie*. Ainſi, « Appius » inventa une *fourbe* déteſtable, dont le » ſuccès devoit être de faire tomber Virginie » entre ſes mains ». En effet, la trame du Décemvir n'étoit pas une *fourberie*, commune & facile à découvrir, ou même à ſoupçonner. C'eſt pourquoi l'emploi de *la fourbe* n'eſt pas ſi fréquent que celui de *fourberie*.

C'eſt ici le cas de dire un mot ſur la *fineſſe*; cette ſorte de ruſe, ſi prochaine de la *fourberie*, qu'elle n'en differe ſouvent que par des nuances preſque imperceptibles. Elle flotte, dit-on, entre l'habileté, la prudence & la tromperie. C'eſt au moins une qualité très-équivoque.

On peut être *fin*, uſer de *fineſſe*, ſans chercher à tromper. Il y a des caracteres tellement ſoupçonneux, qu'on ne ſauroit ſe développer tout d'un coup, ſans s'expoſer au danger d'échouer. L'homme *habile* profite de la connoiſſance de ce caractere, & l'amene par *fineſſe*; ce n'eſt plus *tromperie*. Cette ruſe n'acquerra la la dénomination de *fourberie* que par la mauvaiſe intention.

Le *fourbe* bandera tous les reſſorts de ſon imagination pour vous tromper; l'homme *fin* s'appliquera à ne vous préſenter les objets que ſous le point de vue le plus favorable. L'un vous perſuade ce qu'il ne croit pas, ce qu'il eſt de ſon intérêt de vous faire croire; l'autre vous ramene à ſon opinion, ſouvent pour votre propre intérêt. Celui qui vous trompe vous *fourbe*, celui qui vous gagne eſt *habile*.

Fournir le ſel, Fournir du ſel, Fournir de ſel.

VAUGELAS ne voit, dans ces trois façons de parler, qu'une différence de conſtruction. La derniere lui paroît la meilleure & la plus élégante. Th. Corneille trouve que la premiere & la troiſieme ont la même ſignification, & que l'une n'eſt pas moins élégante que l'autre. Le Dictionnaire de Trévoux juge qu'on ne doit préférer l'une à l'autre que ſelon la maniere de s'en ſervir, & qu'il faut dire, la riviere *leur fournit* tout *le ſel* dont ils ont beſoin, *leur fournit du ſel* pour tous leurs beſoins, *les fournit de* tout le *ſel* dont ils ont beſoin, ce qui eſt en effet grammaticalement exact.

Mais ces trois phraſes ſimples, la riviere *fournit le ſel*, *fournit du ſel*, *fournit de ſel*, ont trois ſignifications différentes; & il n'y en a qu'une de bonne pour exprimer telle idée particuliere, ſans addition ou circonlocution. La premiere marque l'eſpece de la choſe fournie, *le ſel*; la ſeconde, une partie ou quantité indéterminée de la choſe, *du ſel*; la troiſieme, la quantité de la choſe relative & néceſſaire à la conſommation, la fourniture de *ſel*.

Des choſes que la terre, les eaux, les regnicoles, les étrangers fourniſſent, le *ſel* eſt la ſorte, ou l'eſpece, ou une des ſortes que la riviere fournit pour telle deſtination; elle peut fournir auſſi le poiſſon & autres denrées, ou bien on en tire d'ailleurs. Ainſi, pour un repas, l'un *fournira le*

vin, l'autre les viandes, un troiſieme le couvert. Ainſi, dans une ſociété de commerce, l'un *fournit* l'argent, l'autre ſon travail.

La riviere *fournit*, ou donne, ou apporte *du ſel*, une quantité quelconque, peu ou beaucoup, plus ou moins, ſans aucun autre rapport; il ſuffit qu'on en tire ou qu'on en reçoive par la riviere. Ainſi quelqu'un *fournit* de l'argent, des marchandiſes, ſans en ſpécifier ni la quantité ni la deſtination. Th. Corneille prétend que, par cette phraſe, on fait entendre que la riviere fournit une partie de la denrée, & qu'on en tire une autre d'ailleurs. Cela eſt ordinairement vrai : mais en général cette phraſe fait abſtraction de la quantité comme de la conſommation.

La riviere *fournit de ſel* les conſommateurs; elle leur fournit *le ſel* qu'ils conſomment, leur proviſion, leur conſommation, la quantité néceſſaire pour leur uſage; elle leur en fait la fourniture entiere. Th. Corneille penſe que la premiere de ces phraſes indique auſſi tout le *ſel* dont on a beſoin : cela eſt quelquefois vrai, mais ſelon les circonſtances. Ainſi, par exemple, la riviere *fournit* à mon pays, ou le *ſel* qu'il conſomme, ou le *ſel* qu'il exporte, ou le *ſel* qu'il deſtine à tel autre uſage; tandis qu'elle le *fournit de ſel* uniquement pour ſa conſommation, & en raiſon de ſa conſommation, ſans relation à aucune autre eſpece d'objet.

J'ai cru qu'on me pardonneroit de diſſiper, en paſſant, l'obſcurité répandue ou laiſſée par d'habiles Grammairiens ſur des phraſes d'un uſage ſi ordinaire. Des gens très-inſtruits s'y ſont trompés.

Fragile, Frêle.

« Ces deux termes (dit M. Beauzée) indiquent » également une conſiſtance foible, & qui op- » poſe peu de réſiſtance à la force ».

Un corps *frêle*, dit un Encyclopédiſte, eſt celui qui, par ſa conſiſtance élaſtique, molle & déliée, eſt facile à ployer, courber, rompre : ainſi la tige d'une plante eſt *frêle*; la branche de l'ozier eſt *frêle*. Il y a donc entre *fragile* & *frêle* cette petite nuance, que le terme *fragile* emporte la foibleſſe du tout & la roideur des parties; & *frêle* pareillement la foibleſſe du tout & la molleſſe des parties.

Ces deux mots viennent du lat. *frango* : ils expriment ce qui eſt ſujet à ſe caſſer, ce qu'il eſt aiſé de briſer ou de rompre. De *fragilis*, nous avons fait le mot *frêle*, comme de *gracilis*, celui de *grêle*.

Le corps *fragile* eſt proprement celui que le choc peut caſſer, briſer ou détruire : le corps *frêle* ne peut pas ſupporter la charge. Le premier ſe briſe ſans ployer; le ſecond n'eſt briſé qu'en ployant. Le défaut des corps durs, roides, inflexibles, eſt d'être *fragiles*; celui des corps ſouples, pliants, élaſtiques, eſt d'être *frêles*. Il y a donc entre ces objets, une différence bien plus tranchante qu'on ne croit. Nous diſons d'un appui, d'un ſoutien, d'un ſupport, en général de tout ce qui porte, qu'il eſt *frêle*. Nous diſons des biens périſſables, paſſagers, ſujets à ſe diſſi-

per, à s'évanouir, qu'ils ſont *fragiles*. On dit *frêle* comme un roſeau. Ne dites pas avec un Grammairien du ſiecle, que la porcelaine eſt *fragile* & le verre *frêle* : l'un & l'autre ſont également *fragiles* & non *frêles*. La vie de l'homme eſt plutôt *fragile* que *frêle*, comme la fortune.

Un de nos Poëtes donne une juſte idée du mot *frêle*, dans ces deux vers :

Pour empêcher qu'un *frêle* chalumeau
Ne languiſſe *accablé* ſous ſon riche fardeau.

Fragile ſe dit, ſur-tout au figuré, de ce qui n'eſt pas ſolidement établi, & peut être détruit ſans beaucoup d'efforts. Il ſemble, comme on l'a obſervé, que *frêle* annonce quelque choſe de plus frivole, de moins conſidérable que *fragile*.

Le même objet peut être & *fragile* & *frêle*, conſidéré ſous divers rapports, ſelon les nuances que nous avons tracées. Une barque, un bâtiment, un vaiſſeau ſont *fragiles*, ou *frêles* ; s'ils donnent contre un rocher, un écueil, ils ſe briſent, parce qu'ils ſont *fragiles* ; s'ils périſſent ſous le faix, ils ſont *frêles*.

Une conſiſtance *frêle* eſt aiſément altérée, dit un Académicien, mais elle ſe rétablit quelquefois : une conſiſtance *fragile* eſt aiſément détruite, & ne ſe rétablit plus. Cette différence eſt fondée ſur l'élaſticité de l'un, & ſur la dureté de l'autre.

Réſumons : La choſe *fragile* ſe briſe & ne ploye pas : le corps *frêle* ploye & ne caſſe pas. Le premier eſt formé de *fractu*, *façilis*, *frangible* ; le ſecond de *flexu facilis*, flexible.

Fréquenter, Hanter.

POURQUOI laiſſons-nous vieillir le mot *hanter*, ſi ſouvent employé dans le dernier ſiecle par des Ecrivains auſſi délicats & auſſi purs que Vaugelas & Bouhours, & ſoigneuſement recueilli dans tous les Dictionnaires? « Cette façon de parler (*perdre* » *le reſpect à quelqu'un*), dit Vaugelas, eſt de la » Cour s'il en fut jamais, & toute ma vie je l'ai » ainſi ouï dire aux hommes & aux femmes qui la » *hantent*... Les Auteurs qui ont le plus *hanté* » la Cour, écrivent *hampe* & non pas *hante* ». Bouhours dit : « Perſonne n'oſoit plus *hanter* des » miſérables qu'on croyoit devoir être brûlés au » premier jour... Il fut charmé, dès qu'il fut » inſtruit des myſteres de la foi par un Religieux » de St. François qui *hantoit* la Cour ». On ne ſe ſert guere aujourd'hui que de *fréquenter*, comme ſi nous ne ſentions même plus que l'un & l'autre verbes ajoutent quelque choſe de particulier à l'idée commune de viſiter ſouvent.

Voſſius penſoit que le mot latin *frequens* étoit compoſé de *ferè*, *cum*, *ens*; & qu'il ſignifioit mot à mot, hommes qui ſe réuniſſent en grand nombre. Mais, ſelon M. de Gébelin, le mot *fre* eſt plutôt le verbe *fero*, *ferre*, porter, & *fréquens* déſigne mot à mot des êtres qui vont, ſe portent enſemble au même lieu.

Hanter vient de *hand*, qui, dans les Langues du Nord, ſignifie *main*: de là le mot ancien *hante*, manche d'une hallebarde, ce qu'on prend avec la

main : le mot *hanſe*, *anſe*, confédération, compagnie, ſociété, gens qui ſe tiennent par la *main*, qui ſont liés par des relations communes : & enfin *hanter*, vivre avec quelqu'un comme avec un compagnon, un aſſocié. L'allemand *hantiwen* & le tudeſque *handelen* ſignifient auſſi avoir habitude avec quelqu'un.

L'idée propre de *fréquénter* eſt donc celle de concours, d'affluence ; l'idée diſtinctive de *hanter*, celle de ſociété, de compagnie. Rigoureuſement parlant, c'eſt la multitude, la foule qui *fréquente* ; & elle *fréquente* des lieux, des places : c'eſt une perſonne, ce ſont des particuliers qui *hantent*, & ils *hantent* des perſonnes, des aſſemblées.

Nous diſons qu'un port, un marché, un chemin ſont *fréquentés*, parce qu'il y aborde, il y accourt, il y paſſe beaucoup de monde. Nous ne diſons pas qu'une place, une rue, un bois ſont *hantés*, parce que ce mot n'exprime pas un concours de monde qui va, mais l'habitude d'une perſonne ou de quelques perſonnes qui vont dans un certain monde, une certaine ſociété.

Par extenſion, l'on a dit, en parlant d'un particulier, *fréquenter les perſonnes* ; & l'on a dit *fréquenter les lieux*, ſans y ajouter l'idée d'un concours de monde. Mais une perſonne en *fréquente* une autre qu'elle viſite ſouvent, tandis qu'elle *hante* plutôt une claſſe, un ordre de gens avec leſquels elle vit, bonne ou mauvaiſe compagnie. On *fréquente* un lieu quel qu'il ſoit : on *hante* proprement des lieux d'aſſemblée, les égliſes, les cabarets, &c.

Vous *fréquentez* un grand Seigneur ; & vous *hantez* les Grands.

Qui *hante* Grands, oncques ne fut certain
Qu'ils soient le soir ce qu'ils sont le matin.

Un ivrogne qui va ſouvent au cabaret le *fréquente* ; ſi c'eſt avec des compagnons de débauche, pour y faire des parties de débauche, il les *hante* : c'eſt ainſi que vous parlerez, ſi vous voulez particuliérement exprimer cette circonſtance. Un dévot *fréquente* les égliſes ; aſſidu aux offices publics, aux aſſemblées du peuple, il les *hante*. Orgon croit que ſon fils eſt un peu libertin, parce qu'il ne le voit pas *hanter* les égliſes, & ſuivre, comme lui, les exercices de la religion. *Hanter* n'eſt guere que du ſtyle familier.

On dit *fréquenter* les Sacremens, pour dire, aller ſouvent à confeſſe, à la ſainte table : on ne dira pas les *hanter*, car il ne s'agit pas là de ſe familiariſer ou de ſe réunir avec des ſociétés.

Hanter ajoute auſſi à *fréquenter* l'idée d'une habitude ou d'une fréquentation familiere (autrefois *hantiſe*) qui influe ſur les mœurs, ſur la conduite, ſur la réputation, ſur la maniere de penſer, de parler, de vivre, comme on le voit dans les exemples cités ci-deſſus : pour bien jouer, *hantez* les bons joueurs, vous dit Rouſſeau. *Hanter*, ſelon l'Académie, c'eſt viſiter ſouvent & familiérement. Dis-moi qui tu *hantes*, je te dirai qui tu es : c'eſt ainſi qu'il faut dire, au lieu de gâter, comme on fait, le proverbe, en ſubſtituant au mot *hanter* celui de *fréquenter*. *Hanter* exprime l'intimité de ces gens qui ſe tiennent par la *main* les uns les

autres, s'entendent fort bien enſemble, ſuivent les mêmes allures.

On *fréquente* les ſpectacles où l'on va pour entendre ou pour ſe montrer, les promenades où l'on va pour voir ou pour être vu. Mais on a *hanté les foires*, lorſqu'on s'eſt rompu dans le commerce du monde; on *hante* les maiſons, lorſqu'on y contracte des habitudes & des liaiſons qui intéreſſent le cœur & les mœurs, &c.

Boileau dit, en parlant de Régnier (aſſez injuſtément peut-être):

Heureux ſi ſes diſcours, craints du chaſte Lecteur,
Ne ſe ſentoient des lieux où *fréquentoit* l'Auteur.

Dans les lieux où l'on *fréquente*, on prend le ton de ceux qu'on *hante*.

Quiconque avec moi s'entretient,
Semble diſpoſer de mon ame:
S'il ſent vivement, il m'enflamme;
Et s'il eſt fort, il me ſoutient.
Un Courtiſan, pétri de feinte,
Fait dans moi triſtement paſſer
Sa défiance & ſa contrainte.
Mais un eſprit libre & ſans crainte
M'enhardit & me fait penſer;
Mon feu s'échauffe à ſa lumiere, &c. *Vol.*

Le commerce, la *fréquentation* rend ces ſortes d'effets durables; avec la différence, quant aux deux verbes qui expriment ce commerce, que *fréquenter* n'indique point par lui-même les effets, & que *hanter* les ſuppoſe & les déſigne. On

pourroit donc dire qu'un ſot *fréquentera* bien des gens d'eſprit; mais qu'effectivement il ne *hante* que les ſots.

Frivole, Futile.

Les notions de ces termes ſont ſi vagues qu'elles n'expliquent point le ſens propre de chaque mot, & qu'elles me laiſſent appliquer aſſez indifféremment l'une ou l'autre épithete à la même choſe, à moins que je ne m'attache au défaut de *ſolidité*, que quelque vocabuliſte attribue en paſſant à la choſe *frivole*. Je deſirerois pourtant ſavoir ce que je dis.

Nous appellons *frivoles* ſelon la définition des Dictionnaires, ce qui eſt vain & léger, des bagatelles, des choſes de peu de conſidération & de conſéquence. Mais nous appellons auſſi les mêmes objets *futiles*, ſans aucune différence, ſelon les mêmes Dictionnaires.

Ces mots ne ſont que des débris de langue lat. *Frivole*, lat. *frivolus*, vient, ſelon l'opinion générale des etymologiſtes, du verbe *frio*, mettre en miettes, en morceaux, en pouſſiere : *frivole*, c'eſt-à-dire *friable*; *fragile* qui a peu de ſolidité, qui n'a pas une certaine force de réſiſtance, qu'il eſt facile de briſer, de détruire, de diſſiper. *Futile* eſt tiré par Feſtus du verbe *fundo*, répandre. Par Valla, de l'ancien verbe *futio*, (d'où *effutio*, &c.) *fuir*, paſſer, ſe diſſiper; par d'autres ſavans de *futare* (d'où *refutare*) être, ſelon Caton, de *fu*, avoir été; ou de *fût*, vaiſſeau qui contient,

d'où *futis*, *futum*, *futile*, pot-à-l'eau & particuliérement une ſorte de vaſe large par le haut & fort étroit par le bas, de maniere qu'on ne peut le poſer ſans qu'il ſe renverſe.

Un étymologiſte jaloux d'une découverte compoſeroit *futile* du mot *utile*, & de la lettre négative *F*, propre ſur-tout à indiquer la *fuite*, l'action d'éloigner, de repouſſer, de rejetter l'*utile* : quoiqu'il en ſoit, tous les ſavans s'accordent à donner le même ſens au mot *futile*, ce qui ne retient pas ce qu'il doit contenir, ce qui eſt *fugitif*, vain, vuide, inutile, ſemblable au vent, à la fumée à un rêve, &c.

Les Latins appelloient proprement *futiles* les choſes qui ne pouvoient retenir ou contenir ce qu'elles devoient renfermer, ces vaſes deſtinés pour les ſacrifices, faits en forme de cône renverſé, pour qu'ils ne fuſſent pas poſés à terre, contre la regle de la diſcipline religieuſe. C'eſt dans ce ſens propre & rigoureux que Phédre parle des *chiens futiles* ou qui ne ſauroient ſe retenir; & Térence, des gens *futiles* ou indiſcrets, qui ne ſavent garder, ni leur ſecret ni le vôtre.

A proprement parler, la choſe *frivole* manque de ſolidité; la choſe *futile* de conſiſtance. La premiere, caſuelle ou précaire ne peut ſubſiſter & remplir long-temps l'objet qu'on ſe propoſe; la ſeconde vaine & fugitive, ne peut ſubſiſter, & produire l'effet qu'on doit en attendre. Je n'eſtime pas la choſe *frivole*, car elle n'eſt pas d'un grand uſage, elle a même peu de valeur : je rejette (*effutio*) la choſe *futile*, parce qu'elle n'eſt pas d'une utilité réelle, & qu'elle n'a qu'une vaine apparence. La *frivolité* eſt un défaut de qualité :

la *futilité* eſt le défaut de la qualité propre ou eſſentielle à la choſe.

Une choſe qui ne mérite ni notre attachement, ni notre eſtime, ni nos recherches eſt *frivole*. Un bien qui ne tient qu'à l'opinion, à la fantaiſie, à l'illuſion, eſt *futile*. C'eſt une grande ſottiſe que de mettre un prix aux choſes *frivoles* & de donner, de ſuppoſer du poids aux choſes *futiles*. L'amour-propre eſt ſi *frivole* qu'il mêle toujours quelque vanité aux réſolutions les plus judicieuſes. De toutes les vanités, la plus *futile* eſt celle qu'on tire des vanités mêmes.

La ſcience, avec les ſpéculations mêmes les plus hautes, mais ſans influence ſur les mœurs, ſera *frivole*. La ſcience des mots ſans l'application aux choſes, ſeroit *futile*.

Les Lois ſont *frivoles* lorſqu'elles peuvent être comparées aux toiles d'araignées que les guepes déchirent, & que les mouches évitent aiſément. Les lois ſont *futiles*, ſi elles reſſemblent aux oracles qui ne diſoient rien, ou qui ne diſoient que ce que vous vouliez leur faire dire.

Qu'eſt ce qu'un homme *frivole* ? Celui qui s'occupe ſérieuſement des petites choſes & légérement des objets ſérieux, un enfant. Qu'eſt-ce qu'un homme *futile* ? celui qui parle & agit ſans raiſon, ſans réflexion, inconſidérément, ou comme on dit, *en l'air*, ſans ſavoir, ou même ſans vouloir ce qu'il convient de dire ou de faire. Un fantôme, ou comme dit Térence, un ſonge.

Cicéron dit une *joie futile* : c'eſt par exemple, celle du malheureux, qui bercé par des eſpérances *frivoles*, s'endort & fait le rêve du bonheur.

Le luxe eſt toujours *frivole* par le prix & l'im-

portance qu'il met aux ſuperfluités. Il y a un luxe très-*futile*, celui de la miſere, qui ſinge, ſi je puis ainſi dire, l'opulence & ſubſtitue le clinquant à l'or, le ſtraz au diamant, la blonde à la dentelle, la gaze à l'étoffe, comme le fard à la carnation, les plumes aux cheveux, &c. &c.

Pline, l. 7., c. 7, ne voit qu'avec honte & pitié combien eſt *frivole* l'origine du plus ſuperbe des animaux : que ſeroit-ce s'il conſidéroit combien il eſt futile ?

Nous diſons ſouvent des craintes, des eſpérances, des préjugés, des prétentions, des titres, &c. *frivoles*, c'eſt-à-dire deſtitués d'un fondement ſolide, de raiſon ſuffiſantes, de motifs légitimes. Nous diſons, ſur-tout des paroles, des diſcours, des raiſonnemens *futiles*, c'eſt-à-dire, vuides de ſens, de raiſons, d'idées, ou des mots que le vent emporte & diſſipe.

Je ne ſais ſur quelle autorité ſe fonde le Rédacteur d'un nouveau Dictionnaire, pour croire que *futile* ne ſe dit pas des perſonnes comme *frivole*, malgré la propriété du terme, malgré l'uſage des Latins, & malgré l'exemple de célebres auteurs Français, tels que Rouſſeau le Poëte, qui appelle le peuple une *troupe futile*, et Rouſſeau le philoſophe, qui n'épargne pas plus les *hommes futiles* que les choſes *frivoles*. Il y a, dit cet Ecrivain, dans ſon diſcours ſur les ſciences, une éloquence *frivole*, qui fait l'étude ou le charme des *hommes futiles*.

Le Dictionnaire de Trévoux compare, dans ſa derniere édition, l'homme *frivole* ou l'homme *futile*, qu'il confond enſemble pour la commodité du diſcours, avec l'homme *minutieux*.

« L'homme *minutieux*, dit-on, prend & veut » qu'on prenne les *minuties* dont il s'occupe pour » des choſes importantes : l'homme *frivole* s'oc- » cupe de petites choſes, comme le *minutieux*, » mais ſans y attacher une idée d'importance ». Cette allégation gratuite à divers égards, ne marque point le caractere de chacun de ces perſonnages.

Minutieux formé de *minutie*, eſt dérivé de *minuo*, diminuer, amenuiſer, apetiſſer, rendre *mince*, *menu*, *moindre*, petit, plus petit. Les Latins ont changé en *min*, le primitif *men*, petit. Ils employoient *minutieux* pour *petit*, ſelon le témoignage de Cicéron ; *minutum animum pro parvo dicimus*. *Minutie* lat. *minutia*, ſignifie fragment, petit morceau, petite *piécette*, comme dit un Vocabuliſte.

L'homme *minutieux* n'eſt occupé que de petites choſes ; il rapetiſſera même les grandes, s'il ſe peut, pour n'en conſidérer que les petits rapports, les petits acceſſoires, les petits défauts, &c. L'homme *frivole* s'occupera des grands objets ainſi que des petits, mais ſuivant la fauſſe eſtimation qu'il en fait, & non ſuivant l'importance dont ils peuvent être. L'homme *futile* s'occupe d'un objet, quelqu'il ſoit, à ſa maniere, inconſidérément, vainement, ſans égards aux convenances & à la nature même des choſes.

L'homme *minutieux* ne ſe départ pas de ſon objet ; l'homme *frivole* ſe départira du ſien, ſelon ſes goûts, ſes fantaiſies, ſes idées : l'homme *futile* s'eſt bientôt départi de ſon objet, par inconſtance, par légereté, par inconſéquence.

Le premier ſemble faire aux objets un mérite

de leur petiteſſe : le ſecond leur ſuppoſe le mérite qu'il y cherche : le troiſieme ſemble ſe faire un mérite de méconnoître celui qu'ils ont.

Un homme eſt *minutieux* par petiteſſe d'eſprit ; *frivole* par défaut de jugement & de ſageſſe ; *futile*, faute de raiſon, de réflexion, de bon ſens.

Vous ne traiterez pas avec l'homme *minutieux*, car il eſt inquiet, difficultueux, chicanneur, borné, en un mot ſot (*a*). Vous ne vous attacherez pas à l'homme *frivole*, car il eſt foible, changeant, capricieux, inégal, dupe de ſes propres défauts. Vous n'écouterez ſeulement pas l'homme *futile*, car il eſt bavard, indiſcret, irréfléchi, impertinent, dans le ſens propre du mot, & fat dans le ſens du latin *fatuus*.

Funérailles, Obſeques.

LES anciens Etymologiſtes ont tiré le *funus* des Latins, de *funis* (corde), à cauſe que les convois funebres ſe faiſoient la nuit aux flambeaux, & que ces flambeaux étoient des branches liées avec des cordes. Ils auroient pu obſerver que le convoi forme une chaîne, un cordon qu'il étoit naturel de déſigner par le mot *fun*, comme on le déſignoit par *leſſus*, qui pourroit être traduit par *leſſe*. D'autres ont fait venir *funus*

(*a*) Il y a, dit Ciceron, L. 1 *de finib.* des eſprits *minutieux*, étroits, déſeſpérant toujours de tout, &c.

du grec *phonos*, meurtre, maſſacre. *Funus* ſe prend auſſi pour la mort ou pour le cadavre même. M. de Gébelin obſerve que c'eſt-là un de ces mots dans leſquels la lettre *F* a pris la place de l'aſpiration *H*; & qu'il a pour racine *hun*, *hwn*, *hon*, expreſſion des gémiſſemens & des lamentations : d'où les mots orientaux *honi*, affliction, miſere; *han*, peines, douleurs; *hunn*, noirceur, ténebres. *Funus* exprime donc proprement la douleur & le deuil; & il en eſt de même de *leſſus*, du celte *lais*, lamentation, formé de *la*, cri de douleur; d'où *las*, *hélas*. Ainſi la valeur littérale du mot *funérailles* eſt d'exprimer les cris lugubres de douleur, & les ſignes funeſtes de deuil dont les convois funebres ſont accompagnés.

Le mot *obſeques* eſt formé de deux mots latins, *ob*, devant, en avant, & *ſequi*, venir, aller après; & *ſequor*, *ſecor*, ſignifie originairement être ſéparé, être à la ſuite. Les Latins diſoit *exequiæ* pour exprimer l'action de ſuivre, accompagner quelqu'un qu'on porte en terre, dont on vient d'être ſéparé pour jamais. A l'idée d'*exequiæ*, notre mot *obſeques* joint celle d'*obſequium*, devoir, ſervice, hommage. Les *obſeques* ſont les derniers devoirs & les derniers honneurs qu'on rend à ceux que la mort & la ſépulture ſéparent de nous pour jamais.

Ainſi, dans le ſens littéral, le mot de *funérailles* marque proprement le deuil, & celui d'*obſeques* le *convoi*. C'eſt la douleur qui préſide, pour-ainſi-dire, aux *funérailles*; & c'eſt la piété qui conduit les *obſeques*. Par les *funérailles*, nous déploirons, avec tout l'éclat du deuil, la perte de la perſonne dont nous allons

déposer les restes précieux dans le sein de la Nature ou de la Religion : par les *obsèques*, nous rendons, comme un dernier tribut du devoir, de lugubres hommages à la personne dont nous allons consacrer en quelque sorte les dépouilles par les religieux honneurs de la sépulture. La différence n'existe pas moins dans les choses, quoique l'usage semble la méconnoître ; mais il faut alors rendre compte de l'usage.

Les *funérailles* & les *obsèques* annoncent un enterrement fait avec plus ou moins de cérémonies. Mais le mot pompeux de *funérailles* annonce sur-tout des *obsèques* pompeuses. L'Eglise ne fait proprement que des *obsèques* ; & le faste en fait des *funérailles*. Un fils fait des *obsèques* à son pere, & laisse les *funérailles* à la vanité. Le discours relevé s'empare des *funérailles*, & le récit simple, quoique noble, se contente des *obsèques*. Toute la pompe funebre, les chants funebres, les décorations funebres, les flambeaux funebres, le cortege funebre, les harangues funebres, les anciens jeux funebres, &c., tout entre dans les *funérailles*, & l'Académie observoit très-bien, à l'occasion d'un vers de Corneille, que ce mot ne se bornoit point à l'idée d'enterrement : les *obsèques* désignent spécialement le *service* qu'on fait aux morts. On dira les *obsèques* d'un Particulier & même d'un Prince : mais on dit les *funérailles* en général, lorsqu'il s'agit de décrire les cérémonies funebres usitées chez un Peuple ou à l'enterrement des Rois, &c. Ainsi, nous avons des Traités des *funérailles* de diverses *Nations*, & des descriptions de quelques *obsèques* particulieres.

Il réſulte de là que l'uſage ſe conforme encore à l'eſprit des termes, en ce qu'il attribue ſpécialement aux *funérailles* l'appareil & l'éclat du deuil, & *obſèques* l'hommage & le tribut particulier de la piété.

Fureur, Furie.

» QUOIQUE ces deux mots, dit Vaugelas, » ſignifient une même choſe, il ne faut pas » toujours les confondre, parce qu'il y a des » endroits où ſi l'on uſe de l'un, l'on n'uſe- » roit pas de l'autre. Par exemple, on dit » *fureur poétique*, *fureur divine*, *fureur mar-* » *tiale*, *fureur héroïque*, & non pas *furie poé-* » *tique*, *furie martiale*. Au contraire, on dit, » *durant la furie du combat*, la *furie du mal*, » &c, & l'on ne diroit pas, la *fureur du combat*, » la *fureur du mal*, &c. : il ſemble que le mot » de *fureur* dénote davantage l'agitation violente » du dedans, & le mot de *furie*, l'agitation » violente du dehors «.

La remarque eſt juſte. La *fureur* eſt à la lettre un feu ardent : la *furie* eſt une flamme éclatante. La *fureur* eſt en nous ; la *furie* nous met hors de nous. La *fureur* nous poſſede ; la *furie* nous emporte. Vous contenez votre *fureur*, à peine il en jaillit des étincelles : vous vous abandonnez à la *furie*, c'eſt un tourbillon. La *fureur* n'eſt pas *furie*, ſi elle n'eſt point manifeſtée ; la *fureur* mene à la *furie*. La *fureur* a des accès : la *furie* eſt l'effet de l'accès violent.

Dans la deſcription des états de Paris, M.

de Voltaire attribue aux Ligueurs une *fureur incertaine*, c'eſt-à-dire, une agitation violente, qui ne leur permet pas de délibérer & de réſoudre. Une *furie incertaine* agiroit ſans ſavoir, ſans vouloir ce qu'elle fait, ſans s'arrêter, ſans ſe borner à ce qu'elle voudroit faire.

Le même Poëte nous dépeint la *tranquille fureur* marchant les yeux baiſſés. Hors de ſens, l'œil en feu, la *furie* s'élance, ſe jette, ſe précipite.

Mathan demande à Joſabet de quoi elle ſe plaint, & ſi l'on vient *avec furie arracher de ſes bras* Zacharie ſon fils. Joſabet s'indigne que Mathan vienne tirer d'elle la vérité ſur un *bruit qui flatte ſa fureur*, *fureur* cacyée ſous des paroles de paix & des marques d'eſtime.

On ſouffle la *fureur* pour exciter la *furie*.

Toute paſſion violente eſt *fureur*; la colere violente fait la *furie*. Phedre, agitée de toutes les *fureurs* de l'amour, dit, ſans aucune marque de *furie*, à ſa Confidente, de ſervir ſa *fureur* & non point ſa raiſon.

Sais-tu bien ce que peut une femme en fureur? dit Corneille. *Sais-tu bien ce que fait une femme* en furie?

La patience pouſſée à bout ſe tourne en *fureur*; la colere long-temps contrainte, ſans ceſſe aiguillonnée, ſe déchaîne avec *furie*.

La *furie* eſt préciſément l'agitation extérieure; la *fureur* a ſouvent la même agitation: mais la *furie* ſe diſtingue toujours de la *fureur* par l'éclat, la violence, l'excès des tranſports. La *fureur* a divers degrés d'impétuoſité; la *furie* eſt une *fureur* éclatante qui attaque, renverſe, détruit. Si

rien ne contient la *fureur*, la *furie* ne reſpecte rien. Il faut ménager l'homme en *fureur*; il faut éviter l'homme en *furie*: le premier peut abſolument être appaiſé; le ſecond ne ſera que laſſé. L'on met un frein à la *fureur*; & la *furie* eſt la *fureur* effrénée. Nous dirons la *furie* d'Achille, d'un lion, de la tempête, des flammes, d'un torrent, de tout ce qui pouſſe la *fureur*, le déchaînement, le déſordre, le ravage à l'excès.

Théſée en *fureur* maudit ſon fils; Achille en *furie* épouvante l'armée. Emilie vomit, dans ſa *fureur*, de ſublimes imprécations; l'Enfer s'émeut au bruit de Neptune en *furie*. A la *fureur* de ſes tyrans, le Peuple oppoſe à la fin la *furie*. La femme tranſportée d'une violente *fureur*, eſt une *furie*, une *furie d'enfer*.

Si *fureur* n'exprimoit pas auſſi l'agitation extérieure, ce mot ne ſeroit pas appliqué ſi ſouvent aux êtres inanimés: nous ne dirions pas la *fureur* pour l'ardeur ou le fort du *combat*, expreſſion bonne, comme l'obſerve l'Académie, malgré l'avis de Vaugelas: nous ne dirions pas avec la Fontaine & autres Auteurs, la *fureur de la peſte*, (ce qui juſtifie encore la *fureur du mal*): Racine n'auroit pas dit, *Celui qui met un frein à la fureur des flots*: ni M. de Voltaire (Hiſt. Génér. t. 1, c. xv), cet incendie s'arrêta un moment pour recommencer avec *fureur*; & ainſi de mille exemples.

Nous diſons au pluriel les *fureurs*, pour marquer ſur-tout les effets *intérieurs*, les écarts, les abus, les excès des paſſions; les *fureurs d'Oreſte*, les *fureurs de l'amour*; les *fureurs de la jalouſie*. Mathan *prête aux* fureurs *des Rois des couleurs*

favorables : un Sénat idolâtre, de Néron à genoux conſacre les fureurs.

Vaugelas remarque que ces deux mots ſe diſent, en parlant des animaux & même des choſes inanimées. J'ajoute, pour prévenir toute confuſion, que la *fureur* s'applique proprement aux hommes & aux animaux, parce que, ſeule, elle exprime l'agitation intérieure, la paſſion, un déréglement d'eſprit & de raiſon, ou du moins la chaleur immodérée du ſang & le déſordre des ſens; ce qui eſt particulier aux êtres animés. *Furie* convient ſur-tout aux choſes inanimées qui n'ont ni frein ni regle; qui, par elles-mêmes incapables de garder des meſures, ne font aucune diſtinction, aucune acception d'objets, & qui répandent de toutes parts le trouble, la déſolation, le ravage. Si la *fureur* leur eſt quelquefois attribuée, c'eſt qu'on ne prend ce mot que dans la ſeconde acception, ou parce qu'il eſt naturel d'animer & aſſez ordinaire de perſonnifier les objets qui, par leur impétuoſité naturelle, ſemblent avoir une ſorte de vie. Ainſi l'on dit proprement la *furie* des flots, des ouragans, de l'incendie, d'un volcan; & figurément ou par extenſion, la *fureur* des vents, des vagues, des flammes, des tourbillons. *Furie* s'applique à propos aux hommes & à tous les êtres animés, qui, par l'aveuglement, la brutalité, l'énormité de leur *fureur*, ſemblent être entiérement dépourvus de modération ou de frein, & rentrer dans la claſſe des cauſes aveugles. Par-là même, la *furie* eſt particuliere aux bêtes féroces : le cerf eſt en *fureur*, & le tigre en *furie*. Enfin, dans tous les cas, la *furie* eſt tou-

jours un déchaînement de *fureur ;* & vous diſtinguerez l'une de l'autre par le degré de déchaînement.

Par la raiſon que *furie* marque les plus grands excès, ce mot ne peut être pris qu'en mauvaiſe part ; au lieu que *fureur*, ſuſceptible de modération, peut, avec des modifications particulieres, ſe prendre en bonne part, comme orgueil, fierté, colere : *une ſainte colere*, *un noble orgueil*, *une fierté genéreuſe*, *la fierté d'un héros.* Ainſi nous diſons une *noble fureur*, qui enfante de grandes choſes, une *fureur divine* qui inſpire le génie & la liberté, une *ſainte fureur* qui anime les Prophetes, &c. Nous attribuons la *fureur* à Dieu même : nous le prions de ne pas nous juger dans ſa *fureur.* Racine dit que les chiens attendent à la porte de Mathan que la *fureur de Dieu* ſe déploye ſur lui, &c. La colere de Dieu eſt ſi redoutable, ſi terrible, ſi inévitable, qu'elle peut bien être appellée *fureur.* Les épithetes qu'on joint à ce mot, ou les objets auxquels on l'applique, le corrigent, l'épurent, l'ennobliſſent. Mais l'excès d'une choſe en elle-même mauvaiſe, ne ſauroit être adouci & rectifié de maniere à nous la préſenter comme bonne & même excellente : ainſi la *furie* ne ſe prendra pas dans un ſens favorable.

Cependant je ne dirai pas abſolument, comme on l'avance, qu'il n'y ait aucun cas où *furie* ne ſe diſe en mauvaiſe part. Par exemple, dans les occaſions où l'impétuoſité, la violence, l'abandon de ſoi-même, ſont néceſſaires, utiles, naturels, il me ſemble que le mot *furie* pourroit bien n'emporter aucun blâme ou même

approcher de l'éloge ; & je me fonde ſur l'uſage même. Pour marquer l'ardeur & l'impétuoſité du courage, ne diſons-nous pas que des peuples, tels que les anciens Germains, *vont*, *courent*, *tombent*, *donnent avec* furie *ſur l'ennemi* ? Voilà l'uſage & la raiſon de l'uſage : il faut l'avoir bien étudié avant de donner une déciſion abſolue.

Par la raiſon que le mot *furie* n'exprime que le déſordre extérieur, & que celui de *fureur* eſt propre aux tranſports intérieurs qui ne ſe manifeſtent point par des éclats violens et déſordonnés, nous appellons *fureur* & non *furie* les paſſions, les chaleurs, les enthouſiaſmes, les inſpirations ſingulières qui mettent l'ame hors de ſon aſſiette, l'exaltent & la forcent à produire des choſes extraordinaires ou ſublimes. Nous ſommes donc forcés de dire *fureur poétique*, *fureurprophétique*, *fureur héroïque*, &c., & non *furie* ; car les *fureurs* ſont des eſpeces de poſſeſſions intérieures, & leurs effets ſont grands & beaux ; deux qualités refuſées à la *furie*.

Je n'ai preſque fait, dans cet article, que recueillir les déciſions de nos Maîtres. Mais en les rectifiant, en les expliquant, en les motivant, j'en tire des regles tout-à-la-fois claires, certaines & faciles ; les propriétés des mots y ſont démontrées & par leur valeur & par leur emploi ; & leurs différens uſages y ſont juſtifiés par leurs propriétés particulieres. Cet accord forme, ce me ſemble, la preuve la plus ſenſible & la plus complette. Regle générale, toutes les fois que les mots ſont définis & caractériſés de maniere que non-ſeulement leurs traits caractériſtiques ſont reconnus & conſacrés

par l'uſage, mais encore qu'ils nous donnent la raiſon & la cauſe de l'uſage, des divers emplois des mots, de leurs différentes acceptions, & même de leurs applications ou excluſives ou oppoſées, vous avez infailliblement & la vraie ſignification de chaque mot & les juſtes différérences des mots ſynonymes & des regles ſûres pour les mettre à leur véritable place.

Furies, Euménides.

Les Romains appelloient *Furies*, les Grecs *Euménides*, certaines Divinités ſubalternes chargées de tourmenter la conſcience des coupables. Il y avoit dans le *Latium* un bois conſacré aux *Furies*: dans Athènes, près de l'Aréopage, il y avoit un temple élevé à l'honneur des *Euménides*. Les *Euménides* appartiennent donc proprement à la Mythologie & à l'Hiſtoire Grecques; & les *Furies* à la Mythologie & à l'Hiſtoire Romaines. Mais le nom de *Furie* & ſa famille ſont ſi connus dans notre Langue, qu'on dira, même familiérement, d'une femme méchante & emportée, que c'eſt une *Furie*. Le nom d'*Euménides* n'eſt familier qu'aux Savans, & peut-être que ſa valeur n'eſt pas encore bien déterminée.

Furie vient du mot primitif *ur* (*feu*), prononcé *fur*, par les Latins: Grotius le tire de l'oriental *fara*, vengeance. Miniſtres de la colere & de la vengeance, les *Furies* ne font que déſoler & punir les criminels. La plupart des

Interpretes remarquent que le mot εὐμενὴς ſignifie doux, bon, benin ; & quelques-uns en concluent que ces Déités vengereſſes n'ont été appellées *Euménides* que par contre-vérité. Mais eſt-ce là le cas de l'ironie ? Je trouve dans le mot *Euménide* un ſens profond & bien beau : εὖ préſente l'idée de bien, bon, favorable ; μενος, celle de force, puiſſance, ardeur, colere : la racine *men*, *min*, *mon*, déſigne l'avertiſſement, l'action d'avertir & avec différentes modifications, tantôt la juſtice & tantôt la bonté, la douceur ainſi que la *furie*, la vengeance ou la paix. Le mot d'*Euménide*, généralement pris dans un ſens favorable, réunit ces deux idées ſans contradiction. Ainſi, les *Euménides* frappent le coupable, mais pour le corriger ; par la peine, elles le conduiſent au repentir ; le châtiment eſt une expiation ; du mal, elles tirent le bien.

Ainſi donc, à bien diſtinguer les idées propres de ces mots, les *Furies* puniſſent le crime, & les *Euménides* châtient les coupables. Les *Furies* pourſuivent les criminels pour venger la juſtice, & les *Euménides* les frappent pour les ramener à l'ordre. On ne voit que de la haine dans les *Furies* ; on voit la juſtice & la bonté ſe réunir dans les *Euménides*. Le nom de *Furie* conviendroit parfaitement, lorſqu'il s'agit de diſtinguer les remords vengeurs qui déchirent & déſeſperent ; & celui d'*Euménide*, quand il s'agit de diſtinguer les remords ſalutaires qui corrigent & réforment. Le Juſte qui peche par foibleſſe, vous le livrerez aux *Euménides* ; le ſcélérat qui n'obéit qu'à ſa méchanceté, vous l'abandonnerez aux *Furies*.

Furieux, Furibond.

Fux, *oſus* en latin, marque proprement, dans la compoſition des mots, l'état, l'habitude, le redoublement, la grandeur, l'éclat, l'excès, comme nous avons ſouvent l'occaſion de le dire. *Furieux* ſignifieroit donc rigoureuſement celui qui eſt habituellement & ſouvent dans un état de fureur, ou dans des emportemens violens, cauſés par un déréglement ordinaire de l'eſprit & de la raiſon. C'eſt ainſi que nous appellons *furieux*, un *furieux*, l'homme attaqué d'un genre terrible de folie. Mais comme nous n'avons point d'autre mot pour exprimer l'état préſent, un tranſport momentané, un accès paſſager de fureur ou de véhémente colere, *furieux* s'eſt chargé de cette idée ; & elle a formé l'acception ordinaire de ce mot, par la raiſon que les occaſions de l'appliquer en ce ſens ſont journalieres & beaucoup plus communes que les autres.

Bon, *boun*, *bound*, *found*, *und*, communs à pluſieurs Langues, ſervent à déſigner, dans les compoſés, l'abondance, la fertilité, la profuſion, ainſi que la profondeur, la hauteur, l'énormité, l'excès, le débordement, la fréquence immodérée. Le *furibond* a un grand fonds de colere, de furie ; il eſt ſujet à des accès, à des tranſports fréquens de fureur, ou il en offre les ſignes, les traits les plus multipliés & les plus forts. Nous appellons ainſi *vagabond* celui qui ne fait, ſans ceſſe & ſans arrêt, qu'errer licencieuſement, tantôt d'u-

côté, tantôt d'un autre ; *pudibond*, celui qui ſe conduit avec beaucoup de pudeur ou de décence, qui rougit ſouvent & de la moindre choſe ; *moribond*, celui qui languit dans un état de mort, qui flotte entre la mort & la vie, qui eſt toujours mourant (& c'eſt ainſi qu'il faut définir ce mot, au lieu de dire ſimplement qui ſe meurt, ou qui eſt mourant) ; *fécond*, qui eſt très-productif ; *profond*, qui a beaucoup de fond, de capacité, d'enfoncement. Les Latins diſent également & dans le même ſens, *moribundus*, *pudibundus*, *errabundus* ; de même que *undabundus*, qui ne fait qu'ondoyer, qui forme beaucoup d'ondes ; *mirabundus*, qui eſt toujours en admiration, ébahi, émerveillé de tout, &c. J'inſiſte ſur l'explication du mot employé dans ces terminaiſons, parce qu'en même temps qu'elle forme ma preuve, elle ſert à l'intelligence d'une foule de mots compoſés de la même maniere.

Tous les Vocabuliſtes définiſſent le *furieux*, celui qui eſt en furie, tranſporté de fureur ; & le *furibond*, celui qui eſt en furie, ſujet à y rentrer ou à éprouver de grands emportemens de colere ou de *fureur*.

Ainſi *furieux* dénote particuliérement l'acte de fureur ou l'accès de furie ; & *furibond*, la diſpoſition à ces accès & leur *fréquence*. Le *furibond* eſt ſouvent *furieux*.

Celui-là eſt *furibond*, qui jamais n'eſt maître de lui-même ; celui-là eſt *furieux*, qui ceſſe de l'être. Il y a, dans le ſecond, un violent écart ; & dans le premier, un vice de caractere ou d'humeur.

La Bacchante, la Mégere ſont *furibondes*. Phi-

Philoctete eſt *furieux* d'avoir perdu les armes d'Hercule ; Chorebe, de voir Caſſandre indignement traînée hors du temple de Minerve.

L'homme colere, lorſqu'il eſt ſouvent & fortement contrarié, devient *furibond* : l'homme le plus doux, lorſqu'on abuſe à tout excès de ſa bonté, devient *furieux*.

Salluſte appelle Catilina *furibond*, lorſqu'après mille & mille excès de fureur, il veut périr, mais ſous les ruines de Rome. Vertot conte ou raconte qu'au ſiege de Rhodes, une belle Grecque, *furieuſe* de la mort de ſon amant, égorge ſes enfans, monte ſur la breche, & meurt en combattant auſſi vaillamment que l'Officier le plus courageux & le ſoldat le plus déterminé.

Mais *furieux* ſe dit auſſi quelquefois dans ſon ſens primitif (celui du latin *furioſus*), pour exprimer un caractere porté à la fureur ; le lion, le taureau, le tyran ſont des animaux *furieux*. Il eſt vrai que *furieux* marque plutôt, dans ces cas-là, l'impétuoſité de la furie que la diſpoſition à la fureur ; c'eſt-à-dire, que la colere du lion eſt *furie*, ou qu'il eſt *furieux* dans ſa colere : de même *furibond* déſigne quelquefois un ſimple accès de furie, comme dans cette phraſe par-tout citée, *il vint à nous, tout furibond* ; alors il dénote dans la furie des circonſtances aggravantes, & ſur-tout les traits les plus expreſſifs de la paſſion la plus déſordonnée. Calepin traduit *furibundus* par les mots *forcené, enragé*, & par l'anglois *raging*, l'italien *grandimente infuriato* : or la rage eſt la fureur portée au dernier excès.

En donnant même à ces mots une égale pro-

priété pour exprimer ou l'accès ou la fréquence des accès, je crois qu'ils ſont encore diſtingués l'un de l'autre par une différence bien ſenſible. On juge le *furieux* par la violence de ſes mouvemens, & par le déréglement de ſes actions : on juge plutôt le *furibond* par l'altération de ſes traits, & par le renverſement de ſes ſens. Boileau dit : *un air furibond :* nous dirons, *un viſage furibond* ou enflammé de fureur, des *regards furibonds*, des *geſtes furibonds* ou d'un forcené : Cicéron diſoit, les *prédictions furibondes des Devins*, prédictions faites dans les convulſions de la fureur prophétique : enfin, nous diſons d'un enfant, que c'eſt un *petit furibond*, parce qu'une vive colere change tous ſes traits, lui donne une phyſionomie étrange, & tord, pour-ainſi-dire, tous ſes membres.

Ainſi, le *furieux* eſt menaçant & terrible ; le *furibond* eſt hideux & effrayant. La raiſon du *furieux* eſt aliénée ; le viſage du *furibond* eſt défiguré. Celui-ci n'eſt plus la même perſonne ; celui-là n'eſt plus le même homme. Examinez l'un, vous connoîtrez la *fureur* ; conſidérez bien l'autre, vous peindrez la *furie*. Le *furieux* eſt un fou emporté : le *furibond*, un horrible énergumene. Le premier n'a ni bouche ni frein : le ſecond eſt tout en feu & en convulſion.

Je m'étonne qu'un mot auſſi beau & auſſi propre à la compoſition pittoreſque que *furibond*, ait été négligé par les Poëtes dans les deſcriptions où il feroit un bien plus grand effet que *furieux*, dont l'harmonie eſt toute oppoſée au caractere de l'objet qu'il s'agit de peindre.

Nous n'appliquons guere l'épithete de *furibond* qu'aux perſonnes : les Latins diſoient un chien, un taureau, des animaux *furibonds*, & rien n'em-

pêche de les imiter. Ce que nous venons de rapporter des traits caractériſtiques du *furibond*, nous diſpenſe de dire pourquoi il ne ſauroit être applicable aux choſes. Mais *furieux* eſt prodigué aux choſes comme aux perſonnes, & non ſeulement à tout ce qui eſt remarquable par la violence, l'impétuoſité, l'excès, mais à tout ce qui eſt étonnant; extraordinaire, prodigieux en ſon genre. Ainſi un gros turbot eſt *furieux*, auſſi bien qu'un torrent: une dépenſe eſt *furieuſe* comme une tempête. *Furieux* eſt donc, ſi je puis ainſi parler, un mot verſatile qui prend toutes ſortes d'acceptions; au lieu que *furibond*, fidele à ſon ſens naturel, ne ſe prête point à des extenſions capricieuſes & vagues.

Futur, Avenir.

« Ces mots, dit l'Abbé Girard, ſont plus ca-
» ractériſés par la diverſité des ſtyles que par la
» différence des ſignifications. *Futur* eſt d'un grand
» uſage dans le dogmatique. La Grammaire con-
» noît les temps *futurs* : la philoſophie de l'Ecole
» traite du *futur* contingent. L'expreſſion même
» poétique (& même le haut ſtyle) s'accommode
» très-bien des races *futures*. La place d'*avenir* ſe
» trouve dans la morale, comme dans le langage
» ordinaire de la converſation. La réflexion ſur
» le paſſé & l'inquiétude ſur l'*avenir* ne ſervent
» ſouvent qu'à nous ravir la jouiſſance du préſent.
» On ſe conſole d'une infortune paſſagere par la
» perſpective d'un *avenir* heureux ».

« Le *futur*, dit M. Beauzée, eſt relatif à l'exiſ-

» tence des êtres, & l'*avenir*, aux révolutions » des événemens. On peut parler avec certitude » des choſes *futures*, & prédire celles d'un cer- » tain ordre par les ſeules lumieres naturelles : » on ne peut que conjecturer ſur l'*avenir*, & il » eſt impoſſible de le prédire ſans une révélation » expreſſe ».

Cette diſtinction eſt fondée ſur la valeur propre des mot ; *futur*, temps du verbe *être*, ſignifie *ce qui ſera*, ce qui doit être : il exprime donc l'*exiſtence*. *Avenir* ſignifie ce qui eſt *à venir*, choſe contingente, comme ce qui eſt à faire, à ſavoir, à *venir* ou arriver ; comme auſſi ce qui eſt *aventure*, *adventice* : il annonce donc les *événemens*. La Grammaire dit *futur*, parce qu'elle conſidere l'ordre néceſſaire des temps : la morale dit *avenir*, parce qu'elle conſidere ſur-tout l'incertitude des choſes.

Ainſi des ſignes vagues & obſcurs ne ſont que de vains préſages de l'*avenir* : mais des ſignes phyſiques & néceſſaires ſont des préſages certains d'une révolution *future* dans l'ordre naturel. On dit fort bien les *générations futures*, les *races futures*, les *ſiecles futurs* ; car ils ſeront, comme le préſent eſt : on dira les changemens *à venir*, les *biens à venir*, le *bonheur à venir*, lorſqu'on préſentera les choſes comme incertaines. L'Aſtronome prédit le *futur*, des éclipſes, des conjonctions, des retours, ce qui en effet ſera : la divination prédit l'*avenir*, des guerres, des morts, des ſuccès, ce qui peut être ou ne pas être. On a fort bien dit *haſarder le préſent pour l'avenir* ; & on oppoſe fort bien *la vie future* à *la vie préſente*.

Préférons donc *futur* quand il s'agira d'affirmer ce qui ſera, ce qui doit être ; & *avenir*, lorſqu'il s'agira de conjecturer des choſes contingentes ou douteuſes. Vous direz *l'humiliation future de l'orgueil*, pour marquer votre opinion ſur l'infaillibilité du revers ; & vous direz *la récompenſe à venir du mérite*, pour marquer votre défiance ſur l'équité de la fortune ou des hommes. L'emploi déterminé de ces mots n'annoncera donc pas toujours la certitude ou l'incertitude objective : il ſuffit que vous préſentiez les objets comme certains ou incertains.

Lorſque l'Ecole traite du *futur contingent*, elle entend parler d'une choſe qui auroit bien pu ne pas être, mais qui pourtant ſera. D'ailleurs, on ſait que l'Ecole parle latin, & le mot latin eſt *futur*. Le *futur* contingent eſt de l'*avenir*.

Nous diſons plutôt l'*avenir* que le *futur*, parce que ce dernier mot, pris ſubſtantivement, a l'air trop dogmatique : mais l'adjectif *futur* mérite la préférence ſur *avenir* ; par-tout il pourra être employé dans le ſens propre que nous venons de déterminer.

Avenir eſt auſſi dans l'uſage plus vaſte que *futur*. Nous annonçons par l'*avenir* l'enſemble de toutes les choſes *futures* ou qui ſeront ; au lieu que nous appliquons plutôt *futur* à des objets particuliers qui doivent être. En vertu de l'idée vague & illimitée d'*avenir*, nous déſignons quelquefois par l'*avenir* la poſtérité : l'*avenir croira*, *doutera*, *dira*. Par des applications particulieres de *futur*, on dit, les *futurs conjoints*, les *futurs Editeurs*, les *Saumaiſes futurs*. Par la même raiſon, l'*avenir* paroît plus étendu, même plus éloigné ; c'eſt ce qui vien-

dra plutôt que ce qui vient ; & l'on dira plutôt *futur* de ce qui va bientôt arriver. De *futurs* époux vont bientôt ſe marier ; mais leur poſtérité eſt dans l'*avenir*. Nous ne dirons pas qu'une choſe qui va tout-à-l'heure arriver, regarde l'*avenir*, quoique *future*. *Futur*, dit M. de Gébelin, eſt mot à mot *ce qui va paſſer*, *F* marquant *ce qui paſſe*, *R ce qui va être*. *(a)*

(*a*) Le Lecteur philoſophe ne me ſaura pas mauvais gré de donner ici l'étimologie d'un mot qui ne ſe trouve que dans la bouche du vulgaire & du ruſtre le plus groſſier. Comme il n'y a pas apparence qu'il ſe perde jamais, il n'eſt pas inutile d'en faire ſentir l'énergie.

La bonne compagnie l'a proſcrit, parce qu'il peint ce que la modeſtie ne permet pas de décrire. Le peuple s'en ſert dans les divers mouvemens qui l'agitent, comme autrefois les Romains diſoient : *par Hercule*, *par Caſtor*, par ſa choſe, ou le Dieu qu'ils honoroient plus particuliérement.

Ce mot contient l'entiere phraſe latine, *ad futurum ire hominem*. Par ellipſe on fit *futuire*, dont nous avons fait un verbe et un ſubſtantif renfermant le même ſens.

Il ſe préſente une objection, c'eſt que ce mot eſt ſouvent précédé du nom *Jean*. Ici j'ai beſoin de conjectures, mais elles ſont ſi fortes qu'elles tiennent lieu de preuves. Dans le principe on a du dire *gent à* être traité comme une femme. Le peuple dont l'élocution eſt rapide, s'attacha moins à l'ortographe et au ſens qu'à l'identité de ſon, il fit un métaphaſme & ſe ſervit de *Jean*, qui lui étoit plus familier ; & comme il s'eſt excluſivement emparé de l'expreſſion, c'eſt à l'uſage qu'on s'en eſt tenu.

On blamera peut-être une pareille diſſertation dans un ouvrage de ce genre, mais j'ai cru, qu'en épargnant les oreilles délicates, elle devait y trouver place. (*note de l'Éditeur.*)

G.

Gager, Parier.

Gager, oppoſer dans une conteſtation *gage* à *gage*, avec la convention que celui du vaincu ſera le prix du vainqueur. *Parier*, riſquer un objet contre un autre avec *parité* ou égalité dans des cas incertains & aux mêmes conditions. *Gager* vient de *gage*, qui ſignifie prix, ſalaire, nantiſſement, caution, ſûreté : il indique viſiblement le dépôt d'un *gage*, ou du moins un *engagement* qui aſſure une récompenſe, un prix au *gagnant*. *Parier* vient de *pair*, *par*; il a même ſignifié *aller de pair*, comme être but à but, & mettre au *pair* ou également de part & d'autre: il indique diſtinctement une égalité de riſques ou une certaine proportion entre les miſes & les riſques, ou entre l'incertitude de gagner & la valeur de ce qu'on haſarde; de maniere, par exemple, que ſi vous *pariez* que quelqu'un n'amenera pas 12 avec deux dés, vous devez mettre 35 contre 1, parce qu'il y a 35 combinaiſons des dés contre celle de 12.

La *gageure* eſt une eſpece de défi accepté moyennant le *gage* convenu : le *pari* eſt une eſpece de jeu joué ou cenſé joué but a but. Le défi de la *gageure* reſſemble à celui du combat judiciaire, où l'aſſaillant jettoit ſon *gage* de bataille : le jeu du *pari* reſſemble à celui de *pair ou non*, où l'on

met ſon argent au haſard d'un événement quelconque.

A Rome & en Grece, les plaideurs avoient coutume de commencer les procès par une ſorte de *défi* & de *gageure*; & pour *gage* de la bonté reſpective de leur cauſe, le demandeur & le défendeur dépoſoient ou promettoient le cinquieme ou le dixieme du prix de la choſe en litige pour celui des deux qui gagneroit. En Angleterre, les gens pécunieux jouent des ſommes conſidérables à des *paris* ſur des choſes incertaines, à l'égard deſquelles ils n'ont rien à faire que d'attendre l'événement; & on appelle *jouer* à la paix ou à la guerre, *parier* pour ou contre la paix ou la guerre; & ainſi de la victoire d'un coq ſur un autre, de la ſérénité ou de l'obſcurité d'un jour éloigné, du ſuccès d'une navigation, de la vie d'une perſonne, &c.

* Vous *gagez* particuliérement, quand il s'agit de vérifier, de prouver, d'accomplir un point, un fait, dans la croyance ou la perſuaſion que votre opinion eſt bonne, que votre prétention eſt juſte. Vous *pariez* particuliérement, quand il s'agit d'événemens contingens, douteux; dépendans du moins en partie du haſard ou de cauſes étrangeres, dans l'eſpérance ou l'augure que le ſort favoriſera votre parti, que votre parti l'emportera. Celui qui *gage*, peſe les raiſons, les motifs, les autorités: celui qui *parie* calcule les chances, les probabilités, les haſards de perte ou gain. Si l'on vous conteſte un fait, vous *gagerez* impatiemment qu'il eſt vrai: ſi les avis ſont partagés ſur un événe-

ment incertain, vous *parierez* par amuſement pour ou contre. L'amour-propre eſt ordinairement plus intéreſſé dans les *gageures* que la cupidité; on veut avoir raiſon : la cupidité l'eſt bien davantage dans les *paris*, on veut gagner de l'argent. Un Gladiateur, plein de confiance, *gage* contre un autre de le terraſſer : les ſpectateurs, indifférens pour la perſonne de l'un ou de l'autre, *parient* pour l'un ou pour l'autre. Des joueurs *parient* : des concurrens *gagent*. L'uſage eſt plutôt pour *gageure* dans les conteſtations, & pour *pari* au jeu; & il a peu d'égard à l'idée de *gage* & à celle de *parité*.

Quelqu'un a dit que le *pari* eſt le dernier argument d'un ſot; cela ne peut être dit proprement que de la *gageure*. La *gageure* ou le *défi* ne prouve pas qu'on ait raiſon, car ce n'eſt pas une raiſon; & il n'y a point de ſottiſe à *parier*, puiſque ce doit être à jeu égal.

Le Poëte Jodelle, qui le premier en France donna une Piece dramatique ſous le nom de *Tragédie*, *gagea*, dans ſa jeuneſſe, qu'il feroit dans une nuit cinq cens vers latins; & il gagna. Ce ne ſeroit pas là l'objet propre d'un *pari*, car il n'y entre point de haſard.

Un Romain, nommé *Luctatius*, *gagea* qu'il étoit honnête homme, & les Juges prononcerent en ſa faveur (*a*). Je doute pourtant que la *gageure* même fût honnête, puiſqu'il comptoit ſans doute la faire à coup ſûr. Combien d'affaires ſur leſquelles il n'y a qu'à *parier* à pair ou non!

(*a*) Cicer *de Offic.*

Aſſuré d'un fait, vous ne *gagerez* pas, quoi qu'en diſent des Caſuiſtes, contre celui qui le nie, même après l'avoir averti que vous êtes aſſuré de votre fait; car il eſt également contre la probité & contre la charité de profiter de la foibleſſe, de la prévention, de l'entêtement, de la déraiſon de quelqu'un pour le dépouiller: la *gageure* légitime doit participer à l'incertitude du *pari*. Le *pari* juſte eſt dans l'égalité: mais comme il porte ſur des calculs auxquels l'événement n'eſt point aſſervi, les *parieurs* cherchent réciproquement à prendre l'avantage des haſards, & avec une ſorte de raiſon, puiſque le ſort ſe joue des calculs, & que chaque joueur eſt libre de ſe refuſer au riſque d'une inégalité aſſez légere qu'il eſt en état d'apprécier. Ce n'eſt pas à dire qu'on puiſſe abuſer l'ignorant & le peuple par des appâts qui le flattent d'un gros gain, & par des combinaiſons habiles, qui, à la longue, le dépouillent infailliblement piece à piece juſqu'à ſon dernier haillon.

Garantir, Préſerver, Sauver.

Garantir, mettre ſous ſa *garantie*, tenir dans ſa *ſauve-garde*, protéger contre l'injure, répondre de la ſûreté: ce mot vient du celte *war*, *warrant*, garde. *Préſerver*, pourvoir à la *conſervation*, parer d'avance aux accidens, pré-

munir contre les dangers, veiller à la ſûreté : ce mot vient du latin *ſervare*, garder, conſerver, *ſauver*, précédé de *pro*, devant, d'avance. *Sauver*, rendre ſain & ſauf, délivrer d'un mal, exempter d'un malheur, remettre ou retenir dans l'état de *ſauveté* (comme on diſoit jadis & fort bien) : ce mot vient du primitif *hal*, *ſal*, ſanté, ſalut, force.

Ce qui vous couvre ou vous protege de maniere à empêcher l'*impreſſion* qui vous ſeroit *nuiſible*, vous *garantit*. Ce qui vous aſſiſte & vous prémunit contre quelque *danger funeſte* qui pourroit ſurvenir, vous *préſerve*. Ce qui vous délivre d'un grand mal ou vous arrache à un *grand péril*, vous *ſauve*. Les vêtemens qui vous couvrent, vous *garantiſſent* des injures du temps. Les gens armés qui vous accompagnent, vous *préſervent* de l'attaque des voleurs. La Nature vigoureuſe encore, & des remedes qui la ſecondent, vous *ſauvent* d'une maladie.

On eſt *garanti* par la réſiſtance ; elle arrête, rompt ou amortit le coup. On eſt *préſervé* par la vigilance ; elle prévient, écarte ou diſſipe le danger. On eſt *ſauvé* par les ſecours ; ils combattent, détruiſent ou repouſſent le mal. Une cuiraſſe vous *garantit* des effets du trait qu'elle émouſſe : vous *préſervez* votre maiſon des coups de la foudre par des conducteurs métalliques qui la diſſipent : tombé dans la riviere, vous luttez contre les flots & vous vous *ſauvez* à la nage.

L'homme ſage prend des *meſures* pour ſe *garantir* d'un *accident ordinaire ou probable*. L'homme prévoyant prend des *précautions* pour

ſe *préſerver* des *malheurs* même éloignés, mais probables. L'homme fort, attaqué ou menacé, fait tous ſes *efforts* pour ſe *ſauver* du péril *préſent* ou prochain.

Il faut ſe *garantir* des injures de l'air, mais non pas de maniere à ſe rendre incapable de les ſupporter; rien ne nous dédommage de nos forces, & rien n'y ſupplée. Il n'y a point d'être plus malheureux que celui qui prévoit toujours le malheur, & il n'y en a point de plus fou que celui qui prétend toujours s'en *préſerver :* il eſt bon d'ignorer l'avenir, & prudent de laiſſer à la fortune ce que nous ne ſaurions lui ôter. Il n'eſt point de péril qui nous intimide moins que celui que nous courons pour *ſauver* les autres : le courage eſt de s'oublier, ſoi.

La ſeule fuite, dit Madame Déshoulieres, nous *garantit* de l'amour. La ſobriété eſt le moyen le plus efficace de nous *préſerver* de la plupart des maladies. Il n'eſt quelquefois, pour nous *ſauver* du péril, que le péril même (*a*).

L'eſprit humain ſe confond, lorſqu'il conſidere que notre propre foibleſſe nous *garantit* de mille maux; que Mithridate ſe *préſerve* des atteintes mortelles du poiſon par l'uſage du poiſon même; & que ſouvent, après mille infructueux efforts, c'eſt une planche qui nous *ſauve* du naufrage.

Chacun voudroit bien ſe *garantir* de l'envie, & chacun travaille à l'exciter. L'art de nous *pré-*

(*a*) *Imminentium periculorum remedium, ipsa pericula.* Tac. Ann. 11, 26.

ſerver des maladies eſt auſſi ſupérieur à l'art de guérir, que la politique, qui conſerve la paix, eſt ſupérieure à celle qui l'amene par des victoires. La ſociété nous *ſauve* de tant de maux & de dangers, que nos biens, nos jouiſſances, notre vie, ſont autant de préſens qu'elle nous fait chaque jour.

Gaſpiller, Diſſiper, Dilapider.

GASPILLER, du celte *gas*, d'où gâter, dégât; le latin *vaſtare*, dévaſter, détruire, & de *pil*, qui déſigne la main & ſes différentes actions. Celle de piller, de dépouiller, de *gaſpiller*, lat. *expilare*, ôter du monceau, de la *pile*; Anglo-Saxon, *ſpil*, détruire, conſumer, &c. ce mot n'eſt pas noble, & la dépenſe qu'il ſuppoſe ne l'eſt pas davantage.

Diſſiper, lat. *diſſipare*, répandre çà & là, éparpiller, diſperſer de tous côtés; de l'ancien verbe latin inuſité, *ſipo*, conſervé dans ſes compoſés, *inſipo*, *obſipo*, *diſſipo*, répandre de différentes manieres: racine ϛa, couler, mot primitif, d'où nombre de mots en *ſap*, *ſip*, *ſup*, &c.

Dilapider, lat. *dilapidare*, de *lapis* pierre; ôter les pierres d'un champ, épierrer, démolir, diſperſer les pierres d'un édifice. Ce mot uniquement employé dans notre langue au figuré, ne peut convenir qu'à la deſtruction d'une grande fortune, d'une fortune bien fondée, bien éta-

blie, bien ſolide, comme un édifice. Rabelais ſemble avoir eu dans l'eſprit, le ſens propre du mot, lorſque, parmi les moyens de *dilapider*, il diſtingue celui de chercher la *pierre* (*lapis*) philoſophale. Cicéron & nos Ecrivains, appliquent le mot *dilapider*, à la fortune publique.

Celui qui répand de tous côtés en dépenſes déſordonnées ce qu'il a, ſon argent, ſes revenus, ſon bien, comme s'il promenoit ſa fortune dans le tonneau percé des Danaïdes, *diſſipe*. Celui qui dépenſe les fonds avec les revenus d'une belle fortune, qui la démolit & diſperſe les matériaux & les ruines, *dilapide*. Celui qui, par une mauvaiſe adminiſtration, laiſſe gâter, perdre, *piller*, emporter ſon bien en dégâts & en fauſſes dépenſes, *gaſpille*.

Le prodigue *diſſipe* pour fournir à ſes continuelles profuſions. Le faſtueux *dilapide* pour ſoutenir ſon faſte, ſon luxe, ſa fauſſe généroſité. Le mauvais ménager *gaſpille* pour ne pas régler ſa dépenſe.

Les héritiers d'un avare diſſipent ſon héritage, s'ils ont ſouffert de ſon avarice. Les gens de Cour & les agens de la Fiſcalité *dilapideroient* la fortune publique, ſi on les laiſſoit faire. Un nombreux domeſtique & les gens d'affaires verſés dans leur métier, *gaſpilleront* les plus grands revenus, ſi le chef n'en eſt pas le premier économe.

La maxime d'élever la recette au niveau de la dépenſe, au-lieu de baiſſer la dépenſe au niveau de la recette, eſt un principe abſurde de *diſſipation*. Les emprunts publics, même pour

cauſe de guerre, ſont évidemment de vraies *dilapidations*. La multiplicité des impoſitions, des recettes, des caiſſes, des départemens, eſt la ſource la plus féconde de *gaſpillage* & de deſtruction.

Celui qui n'amaſſe pas pour les dépenſes imprévues, les cas fortuits, les beſoins extraordinaires, *diſſipe;* celui qui n'entretient point par de fortes dépenſes, la culture d'un riche domaine, le *dilapide*; celui qui ne compte pour rien les petites dépenſes, & qui néglige de voir l'état de ſes poſſeſſions, trouve à la fin ſa fortune détruite par le *gaſpillage*.

Gens, Perſonnes.

LES Grammairiens ont juſtement obſervé que le mot *gens*, comme ſynonyme de *perſonnes*, a une valeur *indéfinie* qui le rend incapable de s'unir avec un nombre, & de déſigner un ſens particulier; tandis que *perſonne* eſt ſuſceptible de rapport avec le ſexe, ainſi que de calcul. Ils ajoutent que ſi cette regle ſouffre exception à l'égard du nombre, c'eſt quand le mot eſt précédé d'un adjectif: auſſi l'on dit *quatre jeunes gens, trois honnêtes gens, dix braves gens.* On dit auſſi deux, trois, quatre *de ſes gens*, domeſtiques, ſoldats, &c., ou de *ces gens-là* déjà déſignés: mais ce dernier cas eſt dans la regle; car le mot *gens* eſt alors préciſément employé dans un ſens indéfini; & ſi du nombre

indéterminé on en compte deux, trois, quatre, ce n'eſt pas *deux, trois, quatre gens*, mais deux, trois, quatre de ceux qui compoſent *les gens*, la troupe, l'équipage.

La raiſon de l'exception réelle à l'égard du nombre, c'eſt, ſi je ne me trompe, que l'adjectif, placé avant le ſubſtantif, s'amalgame & ſe confond tellement avec lui, qu'ils ne forment enſemble qu'une dénomination dont l'adjectif donne l'idée déterminée, capitale, ou dominante. On dira *deux braves gens, trois ſottes gens, quatre pauvres gens*, comme on diroit & parce qu'on diroit *deux braves, trois ſots, quatre pauvres*; l'adjectif ſe calcule; & comme il fait, en quelque maniere, corps avec le ſubſtantif, il entraîne celui-ci dans le calcul.

La raiſon de la regle, c'eſt que le mot *gens* eſt collectif & indéfini, au-lieu que celui de *perſonnes* eſt en lui-même particulier & individuel : on ne dit pas *deux gens*, parce qu'on ne dit pas *un gent* ou *une telle gent*; car *gent*, même au ſingulier, indiqueroit pluſieurs *perſonnes*, & les *perſonnes* ou êtres de la même eſpece collectivement pris. On dit *deux perſonnes*, parce qu'on dit *une perſonne* ou *telle perſonne* : ce mot indique un individu & non une eſpece; & au pluriel, il ne peut indiquer que des individus qui ſe comptent. Il eſt bon de prouver que ce qu'on appelle bizarrerie de la Langue, n'eſt quelquefois qu'un procédé régulier, mais fort légérement conſidéré, jugé & qualifié : on a plutôt fait d'imputer un caprice à la Langue, que d'en ſonder les profondeurs, & d'en développer la philoſophie.

Il eſt utile d'aſſigner la valeur propre des mots, & de déterminer les cas où l'un des ſynonymes doit être préféré à l'autre. La remarque précédente nous conduit à des recherches & à des explications nouvelles. On dit aſſez indifféremment des *gens* ou des *perſonnes*, certaines *gens* ou certaines *perſonnes*: ces mots ſont-ils donc indifférens dans les cas où on ne paroît pas les diſtinguer?

Je viens d'obſerver que l'un dit quelque choſe de général & de vague, & l'autre quelque choſe de particulier & de déterminé. Ainſi, la phraſe, *il y a des gens qui penſent ainſi*, annonce vaguement que c'eſt une penſée commune à pluſieurs; & la phraſe, *il y a des perſonnes qui penſent ainſi*, marque diſtinctement que divers particuliers ont la même penſée. Vous direz plutôt *gens*, lorſque vous parlerez d'une foule ou d'un nombre confus, ſans connoître, ſans pouvoir ſpécifier qui: vous direz plutôt *perſonnes*, lorſque vous pourrez parler de tels & tels, ſans vouloir les nommer. Un bruit vague, ce ſont des *gens* qui le répandent: un rapport particulier, ce ſont des *perſonnes* qui le font. Mais il faut conſidérer la différence des cas, & prendre les mots à leur racine, pour en développer les propriétés & les directions particulieres que l'uſage leur a données, autoriſé par leurs propriétés mêmes.

Gent, *gens*, ſignifie proprement race, lignée, de *gen*, produire: c'eſt donc un mot collectif par ſa nature. Auſſi chez les Latins ſignifie-t-il *peuple*, nation: le droit des *gens* eſt le droit des Nations. On diſoit autrefois *la*

gent; Malherbe dit, la *gent* qui porte le turban; Segrais a dit encore, *gent farouche*, comme le Cardinal du Perron, *gent invincible*, l'un & l'autre traduiſant l'Enéide. Nous dirons encore burleſquement, *la gent moutonniere*, *la gent trotte menu*, *la gent à gregues retrouſſées*, avec la Fontaine & Scarron. Enfin, le mot *gens* eſt ſans ceſſe employé, ſuivant ſa valeur étymologique, pour déſigner une eſpece particuliere, une claſſe, un ordre de *perſonnes*, de citoyens, d'acteurs. Ainſi, nous diſons *gens d'égliſe*, *gens du monde*, *gens de finance*, *gens de livrée*, *gens d'affaire*, *gens de métier*, *gens de qualité*, *gens de mer*, *gens de journée*, *gens de robe*; & de même *gens de bien*, *gens d'honneur*, *gens de ſac & de corde*, *gens de rien*, *gens ſans aveu*. Nous dirons au ſingulier, *homme d'affaire*, *homme de robe*, *homme de rien*, *homme d'honneur*, &c. La propriété de ce mot eſt donc inconteſtablement d'exprimer le genre, l'eſpece, la force, l'état des *perſonnes*, ou de déſigner collectivement les *perſonnes* d'un tel état ou par leur état, leur condition, leur profeſſion, leurs qualités communes.

Quant à la valeur du mot *perſonne*, l'homme le moins inſtruit ſait ou ſent qu'il indique ce qui eſt propre, particulier à l'objet, ce qu'il a de *perſonnel* ou excluſif, ce qui le caractériſe & le diſtingue. Le latin *perſona* ſignifie *maſque*; & ce mot eſt tiré du *ſon* ou de la voix qui ſe fait entendre, & qui ſeule vous fait reconnoître à travers le maſque. Il a conſéquemment déſigné l'apparence; mais c'eſt l'apparence caractériſtique que nous avons attachée au mot *perſonne*,

celle qui diſtingue la ſubſtance, la nature & l'objet lui-même de tout autre. Une telle *perſonne* eſt un tel individu : votre *perſonne* eſt vous, c'eſt votre *perſonnel*, vous êtes telle *perſonne*. Nous ne dirons pas, pour déſigner une eſpece ou ſorte de *gens*, ce ſont des *perſonnes de métier*, des *perſonnes d'affaire*, des *perſonnes du Roi ou de Cour*, des *perſonnes du peuple*, *&c.* ou des *perſonnes de cœur*, des *perſonnes d'honneur*, des *perſonnes de néant*.

Le mot *gens* a donc la propriété diſtinctive de déſigner la foule ou la quantité indéfinie, & l'eſpece ou les qualités ſpécifiques des *perſonnes* collectivement conſidérées ſous ce rapport commun ; & le mot de *perſonnes*, des individus différens & leurs qualités propres, ou ſous des rapports particuliers à chacun, ou ſous un rapport commun de circonſtance, abſtraction faite de tout autre.

En diſant les *gens du monde*, vous ſpécifiez la ſorte de *gens* : ſi vous dites des *gens* ſans addition, vous déſignez une ſorte de *gens*, ou des *gens* d'une ſorte particuliere, mais ſans la ſpécifier. Vous dites que vous avez vu *pluſieurs perſonnes*, & par-là vous n'indiquez entre elles aucun rapport ; vous direz que vous les avez *vues ſe promener*, & par-là vous ne marquez entre elles d'autre rapport que celui d'une action ſemblable.

Vous direz qu'il y avoit à une telle fête *toute ſorte de gens*, ou des *gens de toute eſpece*, pour marquer la foule & le mélange des états. Vous direz que vous ne connoiſſez pas les *perſonnes* qui paſſent, ſans attacher à ce mot d'autre idée

que celle d'individus ou de particuliers qui vous ſont inconnus.

On demande quel étoit, ſous les Rois de la premiere & de la ſeconde race, l'*état des perſonnes ?* L'*état des gens* auroit ſuppoſé une condition commune, & ce mot n'auroit été ni clair ni noble.

Lorſqu'il s'agira d'une aſſemblée compoſée de *gens* du même ordre, pour exécuter enſemble une choſe de leur état, vous direz qu'il n'y avoit que des *gens* ou des ſujets choiſis. Lorſque vous ne voudrez déſigner ni objet, ni deſſein, ni rapport commun, vous parlerez de *perſonnes* choiſies.

Il y a gens & gens, c'eſt-à-dire différentes ſortes ou eſpeces de *gens* : il y a auſſi *perſonnes & perſonnes*, c'eſt-à-dire, des *perſonnes* d'un mérite ou d'un caractere particulier ou différent.

Vous direz que celui qui voit tant de *gens* eſt lié avec peu de *perſonnes*. Vous comptez les uns, vous ne trouvez dans les autres qu'une multitude. Il y a indéfiniment *beaucoup de gens* ou *bien des gens* : il y a déterminément *pluſieurs perſonnes* ou *quelques perſonnes*.

On dira pour toute la jeuneſſe, ſans diſtinction, les *jeunes gens* : pour diſtinguer le ſexe, on dira les *jeunes perſonnes*.

Les *honnêtes gens* forment une eſpece de ligue, de corps ; les *perſonnes honnêtes* ſont iſolées, éparſes.

C'eſt ſe moquer des *gens*, du monde, & non des *perſonnes*, que de leur compter des choſes incroyables. Le mot *gens* eſt là indéfini comme

celui de *monde* : une moquerie déterminée & directe tomberoit ſur les *perſonnes*.

Pour indiquer le caractere commun d'une Nation, remarqué dans divers individus, vous direz *ces gens*-là : s'il ne s'agit que des caracteres particuliers de tels ou tels, vous direz plutôt ces *perſonnes*-là.

Vos ſoldats, vos domeſtiques, votre ſuite, votre ſociété, vous les appellez quelquefois vos *gens* ; conſidérés à part, ſans liaiſon ſociale, ſans dépendances, ſans rapport d'état, ce ſont des *perſonnes*.

Appliqué à des perſonnages ſubalternes ou aſſujettis, vague par lui-même, fait pour exprimer la multitude & la foule, particuliérement affecté à déſigner l'*eſpece* ou la *ſorte* (termes ſi ſouvent employés injurieuſement), le mot de *gens* eſt ſouvent une dénomination familiere, leſte, cavaliere, mépriſante ; &, par les raiſons contraires, le mot de *perſonnes* eſt plutôt une qualification honnête, décente, reſpectueuſe, noble.

Ainſi, prévenu défavorablement contre des inconnus de mauvaiſe mine, vous demanderez, *qui ſont ces gens-là ? qu'eſt-ce que ces gens-là ? que veulent ces gens-là ? ces gens-là* reſſemblent à des *eſpeces*, & vous demanderez *quelle eſpece de gens c'eſt ?* Au contraire, favorablement prévenu par l'air, l'équipage, les manieres de tels autres étrangers, vous demanderez, *quelles ſont ces perſonnes ? ce que ces perſonnes là déſirent ? quel eſt le deſſein de ces gens-là ?*

Lorſque vous aurez à vous plaindre d'une partie de l'aſſemblée, & à vous louer de l'autre

ſans vouloir le faire directement, vous appellerez les uns des *gens*, & les autres des *perſonnes*; & vous témoignerez votre mépris pour les *gens* qui vous décrient, & votre conſidération pour les *perſonnes* qui vous défendent.

Ainſi, par le mot de *perſonne*, vous marquez des égards, & vous traitez plus leſtement les *gens*; vous donnez du poids, de l'autorité, à l'opinion, au témoignage des *perſonnes*; vous ne faites que citer des *gens*, lorſque vous n'attachez à leur opinion, à leur témoignage, aucune conſidération, aucune importance.

Gentils, Païens.

Il eſt important de diſtinguer deux mots qui, mal entendus & mal appliqués; confondent deux ordres d'hommes religieuſement très-différens.

Fleury remarque (*a*) que les Juifs comprenoient généralement tous les étrangers ſous le nom de *Goïm*, Nations ou *Gentils*, comme les Romains les déſignoient par le nom de *Barbares*, & enſuite par celui de *Gentils* ou *Gentes* (*b*). Par le même nom de *Gentils*, les Juifs déſignoient ſpécialement ceux qui n'étoient pas de leur Religion : leurs Auteurs appellent ainſi dans la ſuite les Chrétiens (*c*). Or, parmi

(*a*) Mœurs des Iſraélites.
(*b*) Code Théodoſien, *Tit. de Nupt. Gentil.*
(*c*) Voy. l'*Hiſtoire de Lyon* par Paradin, liv. 2, c. 98.

ces

ces *Gentils* incirconcis, il y en avoit, ainſi que Fleury le remarque, *qui adoroient le vrai Dieu*, & à qui l'on accordoit la permiſſion d'habiter la Terre Sainte, pourvu qu'ils obſervaſſent la Loi de Nature & l'abſtinence du ſang. Quelques Savans prétendent que les *Gentils* furent appellés de ce nom (*a*), à cauſe qu'ils n'ont que la Loi naturelle & celle qu'ils s'impoſent à eux-mêmes, par oppoſition aux Juifs & aux Chrétiens qui ont une Loi poſitive & une religion révélée qu'ils ſont obligés de ſuivre. L'Egliſe naiſſante ne parloit que de *Gentils*.

Après l'établiſſement du Chriſtianiſme, les peuples reſtés infideles furent appellés *Pagani* (Païens); ſoit, ſelon le ſentiment de Baronius, parce que les Empereurs Chrétiens obligerent, par leurs Edits, les adorateurs des faux Dieux à ſe retirer dans les campagnes, où ils exercerent leur Religion; ſoit parce qu'en effet l'idolâtrie, après la converſion des villes, ſe maintint encore dans les villages ou bourgs (*pagus*), ſoit, comme le dit Saint Jérôme, parce que les Infideles refuſerent de s'enrôler dans la *milice* de Jéſus-Chriſt, ou qu'ils aimerent mieux quitter le ſervice que de recevoir le Baptême, ainſi qu'il fut ordonné l'an 310, ſuivant la remarque de Fleury (*b*) : car, chez les Latins, *paganus* étoit oppoſé à *miles* (ſoldat). Quoi qu'il en ſoit, le nom de *Païen* fut donné aux Infideles qui, retirés des villes, perſévé-

(*a*) Gentilles, *quia sunt ut geniti fuerunt.*

(*b*) Histoire Eccléſiaſtique. l. XIII.

rerent dans le culte des faux Dieux. Les *Gentils* furent appellés à la foi, & obéirent à leur vocation : les *Païens* perſiſterent dans leur idolâtrie.

Le mot de *Gentils* ne déſigne donc que des gens qui ne croyent pas la Religion révélée ; & celui de *Païens* diſtingue ceux qui ſont attachés à une Religion mythologique ou au culte des faux Dieux. Les *Païens* ſont *Gentils* ; mais les *Gentils* ne ſont pas tous *Païens*. Confucius & Socrate, qui rejettoient la pluralité des Dieux, étoient *Gentils* & n'étoient point *Païens*. Les adorateurs de Jupiter, de Fo, de Brama, de Xaca, de La, & autres Dieux, ſont *Païens* : les Sectateurs de Mahomet, adorateurs d'un ſeul Dieu, ſont, à proprement parler, *Gentils*. Les *Gentils*, ſans avoir la Loi, dit leur Apôtre, font naturellement ce qui eſt de la Loi : les *Païens*, imbus de ſuperſtitions folles & impies, obſervent une Loi qui eſt contraire à la Loi Sainte. Celui qui ne croit point en Jéſus-Chriſt, mais qui n'honore pas de faux Dieux, eſt *Gentil* : celui qui honore les faux Dieux, & qui par conſéquent a des ſentimens tout oppoſés à la Foi, eſt *Païen*.

J'inſiſte ſur cette diſtinction, bien propre à ſoulager les eſprits & les cœurs droits, pour qu'elle nous empêche de confondre ſans ceſſe des hommes plus malheureux que coupables, avec des hommes plus coupables que malheureux ; des Infideles négatifs, qui penſent & vivent de maniere à faire eſpérer qu'ils recevroient la Religion s'ils la connoiſſoient, avec des Infideles poſitifs qui la connoiſſent, mais la re-

jettent pour un culte déteſtable ; des hommes qui avoient de grands principes de morale & de ſublimes idees de la Divinité, avec des eſpeces de brutes pour qui tout étoit bien, pour qui tout étoit Dieu ; des Sages qui, réglés dans leurs mœurs, ne partageoient point les ſuperſtitions du peuple, avec un peuple abandonné à des ſuperſtitions criminelles. Pluſieurs des Peres de la primitive Egliſe ont honoré ces Sages, en fulminant contre le peuple. Craignons de transgreſſer un des plus beaux commandemens de la Religion, en confondant l'innocence & le crime, le malheur & le vice, ſous d'odieuſes dénominations.

Dans l'uſage commun de ces mots, le nom de *Gentils* ne s'applique guere qu'aux Nations anciennes, conſidérées dans leur oppoſition avec le Judaïſme ou le Chriſtianiſme naiſſant. La qualification de *Païens*, nous la répandons généralement ſur tous les peuples qui, dans tous les temps, ont adoré de fauſſes Divinités ; & cette qualification leur convient quand il s'agit de tel peuple en général. Mais, dans des applications particulieres, le nom de *Gentil* ſeroit quelquefois juſte & néceſſaire. Il faut croire que quand on dit, un Philoſophe *Païen*, un Sage du *Paganiſme*, on veut dire ſeulement que ce Sage, ce Philoſophe vivoit au milieu du *Paganiſme*, ſous la Loi des *Païens*, ſans prétendre l'accuſer d'y avoir cru, s'il n'en a fourni des preuves manifeſtes ; ſans quoi la Religion elle-même nous demanderoit compte de la témérité de nos jugemens.

L'uſage attache encore au mot *Païen* une

idée de mauvaiſes mœurs, de mœurs groſſieres, déréglées, brutales, impies, abominables. Cette tache n'eſt pas également imprimée au mot *Gentil.*

Les *Païens* ſont pris pour *idolâtres*, & ce n'eſt pas ſans fondement, à regarder l'origine de la dénomination ; mais les Juifs, comme on vient de le voir, & Saint Paul, dans le paſſage ci-devant cité, reconnoiſſoient des *Gentils* qui n'étoient pas idolâtres, ainſi que notre premiere diſtinction l'établit. Peut-être ſeroit-il à propos de prendre proprement pour *Païen* tout Adorateur de faux Dieux ; tandis que l'*idolâtre* eſt ſtrictement l'Adorateur des Idoles, c'eſt-à-dire, des images, des ſtatues, des ſimulacres. Les peuples qui adreſſoient leur culte aux aſtres & aux grands agens de la Nature, étoient *Païens*, ſans être groſſiérement *idolâtres*. Les Perſes, s'ils adoroient le feu, étoient *Païens* ; mais étoient-ils rigoureuſement *idolâtres*, eux dont la Religion proſcrivoit toute Idole ? Il me ſemble que cette diſtinction eſt encore convenable, utile & même néceſſaire.

Gibet, Potence.

Gib, geb, gab, déſigne l'élévation, la groſſeur, l'éminence : de-là les noms de diverſes montagnes, & nos mots *gobin* (*boſſu*), *gibbeux* (boſſu, élevé) : le Languedocien dit *gibe* pour *boſſe*. *Pot* marque l'étendue, la hauteur, la force, ſource de nombreuſes familles dans pluſieurs Langues. De *pot*, nous avons fait *po-*

teau, pieu haut & gros, fiché en terre ; *potence*, poteau élevé & ſurmonté d'une eſpece de traverſe. De *gib*, nous avons fait *gibet*, pilier élevé pour l'exécution & l'expoſition des criminels.

La *potence* eſt un *gibet* de bois & d'une forme déterminée : *gibet* eſt donc une ſorte de genre ou un mot plus vague : auſſi nous appellons également *gibet* & la *potence* où l'on étrangle les coupables, & les fourches patibulaires où on les expoſe ; & nous diſons même que notre Sauveur eſt mort ſur un *gibet*, & ce *gibet* eſt une croix. Les anciens Latins diſoient *gabalus* pour *crux*.

Gibet, plus uſité autrefois, eſt réellement le mot propre, puiſqu'il n'a point d'autre acception dans notre Langue ; au lieu que *potence* ſert, dans une foule d'Arts, à dénommer différentes pièces analogues quant à la forme, & deſtinées à des ſervices ſemblables. Mais ce dernier eſt devenu le terme vulgaire, & même celui de la Juſtice : par-là même, le premier eſt devenu plus noble.

Cependant cet uſage eſt bien fondé. Le *gibet* eſt plutôt le genre de ſupplice ; la *potence* eſt l'*inſtrument* particulier du ſupplice. On dit proverbialement, que le *gibet* ne perd jamais ſes droits, & que le *gibet* n'eſt fait que pour les malheureux : le *gibet* n'eſt là que le ſigne de la peine ; la *potence*, ainſi que la *corde* ou la *hart*, ſont les moyens d'exécution de cette peine. C'eſt la *potence* qu'on dreſſe : la *potence* eſt, dans toutes les applications du mot, un inſtrument un engin, une piece travaillée.

L'office particulier de la *potence*, le mot étant pris dans ſa généralité, eſt de porter, ſupporter, ſoutenir; ainſi dans les Arts, on appelle *potences* des étais, des ſupports, des ſoutiens, des appuis; ce ſervice tient à l'idée de puiſſance & force, propre à la racine *pot*. L'office particulier du *gibet* eſt de mettre en haut, en évidence, en ſpectacle, ſur une éminence, à la portée de tous les regards: ainſi, comme je viens de l'obſerver, les fourches patibulaires où l'on ne fait qu'expoſer les cadavres, ſont des *gibets*; cette fonction tient à l'idée d'*éminence*, attachée au mot *gib*. On pend à la *potence*; on attache au *gibet*. La *potence* porte le criminel & ſert à l'étrangler; le *gibet* l'expoſe au Public, & le rehauſſe pour l'ignominie & l'exemple.

Gigot, Eclanche.

Ces mots ſervent à déſigner la cuiſſe du mouton ou la partie ſupérieure du quartier de derriere, coupée pour la cuiſine & la table. *Eclanche* eſt un terme de boucherie, quelquefois employé par les Bourgeois de Paris: *gigot* eſt le terme de l'uſage ordinaire, & par-tout également adopté.

Borel dérive *éclanche* de *clanche*, partie du loquet qui s'abat en fermant la porte. Sans aller chez les Serruriers chercher un terme de boucherie, nous remarquerons que l'un & l'autre, ſi ſemblables dans leur compoſition, peuvent avoir une origine commune, & qu'ils doivent l'avoir, s'il expriment également une idée d'em-

boîture. *Eclanche* vient viſiblement de *hanche*; la *hanche* eſt une partie du corps qui s'emboite avec une autre. *Hanche* tient au grec ἀγκὼν, *anké*, qui déſigne le bras, un membre lié à un autre; formant avec lui un angle par une jointure. La racine de ces mots eſt *ang*, qui lie, joint, ſerre. L'*éclanche* eſt donc proprement la partie ſupérieure de la cuiſſe, cette partie charnue qui tient à la *hanche*, celle qui va s'*emboîter* dans les charnieres du buſte.

Le *gigot* eſt plutôt la partie inférieure de la cuiſſe, celle qui tient à la jambe, la partie qui eſt au-deſſous de l'*éclanche*. Le mot *gigue* ſignifie également cuiſſe & jambe, comme le *cocs* des Celtes & le *coxa* des Latins. Le *gigot* eſt, dans le cheval, la jambe de derriere : on dit auſſi populairement *gigots*, des cuiſſes & des jambes des hommes. Ces mots viennent de *co*, *ko*, *go*, élevé, ce qui éleve, s'élever, ſauter, aller. *Gigot* a donc une ſignification plus étendue qu'*éclanche*; & il convient mieux pour déſigner la cuiſſe entiere. La *gigue* eſt un gros *gigot*, ou le *gigot* une petite *gigue*. les terminaiſons *ot*, *et*, ſont en général diminutives.

Il eſt inutile d'obſerver qu'*éclanche* ſe dit uniquement du *gigot* de mouton qu'il s'agit de manger; on vient de voir qu'il n'en eſt pas de même de *gigot*.

Gourmand, Goinfre, Goulu, Glouton.

LE défaut commun exprimé par ces termes, eſt celui de manger trop, immodérément, avec excès, ou l'intempérance dans le manger.

Le *gourmand* aime à manger & à faire bonne chere, il faut qu'il mange, mais non ſans choix. Le *goinfre* eſt d'un ſi haut appétit, ou plutôt d'un appétit ſi brutal, qu'il mange à pleine bouche, bâfre, ſe gorge de tout, aſſez indiſtinctement; il mange & mange pour manger. Le *goulu* mange avec tant d'avidité, qu'il avale plutôt qu'il ne mange, ou qu'il ne fait que tordre & avaler, comme on dit; il ne mâche pas, il gobe. Le *glouton* court au manger & mange avec un bruit deſagréable, & avec tant de voracité, qu'un morceau n'attend pas l'autre, & que tout a bientôt diſparu devant lui; il engloutit, on le diroit du moins.

Gourmand eſt un mot générique; car le vice pris en général, s'appelle *gourmandiſe*. Mais l'uſage journalier eſt de le réduire à une eſpece particuliere de *mangeurs*; & cette eſpece, c'eſt celle des gens qui ſe livrent trop à leur goût pour les bons morceaux principalement. Dans l'ancienne Encyclopédie, la *gourmandiſe* eſt un amour raffiné & déſordonné de la bonne chere; c'eſt peut être trop dire: ce caractere conviendroit plutôt au défaut du *friand*, qui aime les morceaux délicats, les ſavoure, & s'y connoît bien. Le Dictionnaire de Trévoux veut que le

gourmand ne mange qu'avec avidité & avec excès ; c'eſt trop ou trop peu, puiſqu'on dit tous les jours aux perſonnes, à des femmes, ſans injure & avec amitié, qu'elles ſont *gourmandes*, parce qu'elles choiſiſſent les morceaux, ou qu'elles mangent trop, eu égard à leur ſanté, lors même qu'elles mangent ſans avidité & beaucoup moins que d'autres & ſans apparence d'excès. Il eſt naturel que le *gourmand* diſtingue les mets, comme le *gourmet* les vins. Grande & bonne chere, voilà pour le *gourmand* : chere fine & délicate, pour le *friand*.

Les Vocabuliſtes conviennent que le *goinfre* fait tout ſon plaiſir de la table, & ſon Dieu de ſon ventre ; il vit pour manger. Sa *gourmandiſe* eſt ſans goût ; c'eſt une débauche ſans fineſſe, on diroit qu'il veut tout manger d'un morceau, & il ne ſe raſſaſie pas. Sa maniere eſt de *bâfrer*, c'eſt-à-dire, de manger avidement, copieuſement, bruyamment, mettant tout en pieces, faiſant ſauter les bribes, comme on dit. Le *bâfreur* ou *brifeur* eſt proprement un gros & groſſier mangeur : le *goinfre* eſt un grand & éternel bâfreur. *Bâfrer brifer* viennent de *bri*, *bra*, briſer, broyer, mettre en pieces, en miettes, en poudre ; ou plutôt de *ba*, *bar*, qui imite le bruit de la bouche, des levres, des dents qui ſe frappent. La maniere eſt choquante & même dégoûtante. Les enfans *gourmands* ſont ſujets à manger comme des *goinfres*, à s'emplir la bouche, à confondre les morceaux les uns avec les autres, & le tout mal-proprement.

Le propre du *goulu* eſt de manger avec une ſi grande avidité, qu'il ſemble avaler tout d'un

coup les morceaux : il les *gobe*, comme on gobe un œuf, une huître, c'eſt-à-dire qu'il les avale ſans mâcher ou ſavourer la choſe. On dit auſſi *gobeur* : mais ce mot populaire n'exprime que l'action ſimple, ſans blâme & ſans imputation d'excès ou d'avidité déplacée ; ce qui diſtingue le *goulu*. Le gobeur d'huîtres peint par la Fontaine, n'eſt pas *goulu* ; il mange le mets, comme le mets doit être mangé. Le peuple a renchéri ſur le mot *goulu* par celui de *gouliafre*. Le *gouliafre* eſt extrêmement & vilainement *goulu*.

Le *glouton* reſſemble fort au *goulu* ; mais plus brutalement vorace, il ſe jette avec plus d'ardeur ſur ſa proie, s'acharne ſur elle, la dévore d'une maniere dégoûtante, & avec tant de rapidité qu'il ſemble vouloir l'*engloutir* ou l'avoir *engloutie*. Ainſi, le loup eſt particulérement appellé un animal *glouton*. Le *glouton* eſt comme une brute affamée ; le *glouton* eſt *goulu* & ſafre ; *goulu*, par la maniere dont il avale ; *ſafre*, par la maniere dont il ſe jette & s'acharne ſur le manger ; ce dernier mot déſigne particuliérement l'inſtinct vorace, & ſe dit proprement des animaux.

Gourmand, *goinfre*, *goulu glouton*, viennent de la même racine *G. Go*, *gol*, *gul*, *gor*, déſignent la bouche, la gorge, le goſier, la gueule, & ce qui leur eſt relatif, comme l'action de manger, celle d'avaler, &c.

Gor, la gorge, *mand*, manger, en latin *mando*, manger, mangeur ; *gour*, en perſan, manger ; *kourmand*, mangeur. *Hand*, *and*, ſignifie la *main*, & déſigne l'action de prendre ou de porter avec la main, la poſſeſſion, les manieres ou les

habitudes. C'eſt le ſens que le mot *and* a communément quand il forme terminaiſon. *Gourmand* déſigne ainſi littéralement l'action fréquente ou l'habitude de porter à la bouche la main & les morceaux, pour manger les morceaux, c'eſt-à-dire, pour les mâcher & pour les avaler ou les faire paſſer par le canal de la *gorge*.

On a dit d'abord *gouillinfre*; les Pariſiens, ſelon leur prononciation, en ont fait *gouyinfre*: de là *goinfre*. *Goul* ſignifie proprement *gueule*, grande bouche. Le mot *ouil*, *ouill* eſt l'imitation d'un bruit confus & ſourd; & il déſigne ce bruit, & de même un mélange, un amas, une confuſion de choſes, comme dans *gargouiller* & *gargouillement*, *gazouiller*, *gazouillement*, *grouiller*, *margouillis*, *pouille*, &c. *Infre*, *infer*, veut dire porter dedans, en bas. *Goinfrer* déſigne donc à la lettre l'action de mettre de gros morceaux, d'entaſſer le manger dans la bouche grandement ouverte, pour ſe remplir le ventre.

Goulu déſigne ſimplement une grande bouche où l'on *engoule* les morceaux, un grand avaloir où les *goulées* ou grandes bouchées ne font que paſſer. La gueule conduit le *goulu*. *Glouton* déſigne l'action & le bruit qu'on fait en dévorant & en *engloutiſſant*, *glou*, *glout*. On diſoit autrefois *glout* pour *glouton*, & dans le celte & les dialectes celtiques, *glout*, *gloun*, *glut*, *gloiet*, *gluto*, &c.: la compoſition de *glo*, *glou*, *glu*, s'y eſt conſtamment & diſtinctement conſervée, parce qu'elle eſt imitative.

Les ſynonymes indiqués dans l'article par occaſion, ſont bas & populaires.

Gouvernement, Régime, Adminiſtration.

Gouvernement, du lat. *gubernatio*, formé du grec κυβερνάω eſt une expreſſion figurée, qui, au propre, déſigne l'action du timonier qui tient la barre du gouvernail, qui dirige & *porte le cap à route.*

C'eſt un terme générique, qui a la double acception du principe & du réſultat. C'eſt dans ces divers ſens que nous avons dit, un *gouvernement* démocratique, ariſtocratique, &c., pour exprimer la nature du *gouvernement*, & que nous diſons un *gouvernement* doux ou modéré, dur ou tyrannique, pour en exprimer les effets. Il eſt oppoſé à anarchie.

La nature des *gouvernemens* varie comme le caractere des peuples qui les adoptent. Il n'en eſt à proprement parler que de trois ſortes. Le Démocratique, l'Ariſtocratique & le Monarchique. Mais ils ſe modifient, ſe temperent & ſe ſubdiviſent. C'eſt ici le cas d'en donner la définition.

Démocratique, du grec δῆμος peuple, & κρατεῖν commander, ſignifie littéralement *gouvernement* du peuple. Pour avoir ce caractere, il faut que le peuple aſſemblé dans le *forum* exerce la ſouveraineté par lui-même, ſans déléguer ſes pouvoirs. L'hiſtoire nous apprend qu'il n'y a jamais eu de *Démocratie* tranquille, que les Orateurs, les factieux & l'ambition, y ont joué le plus grand rôle.

L'*Ariſtocratique*, formé du grec ἄριστος, le meilleur, le plus ſage, & κρατέω, commander, eſt mot à mot, *gouvernement* des meilleurs, des plus ſages. On voit que ce mot a une ſignification bien autre que celle que le vulgaire ignorant lui donne. *Ariſtocrate* ne ſe trouve dans aucun Dictionnaire ; il n'a même pas les caracteres qui pourroient le faire adopter.

Monarchique, du grec μονάρχης, mot à mot, qui gouverne ſeul. L'autorité réſide entre les mains du Prince.

Il eſt encore d'autres dénominations qu'il eſt important de connoître.

Olygarchique, du grec ὀλίγος & ἀρχὴ, c'eſt-à-dire, domination d'un petit nombre. Il differe de l'*ariſtocratie*, en ce que là, ce ſont les meilleurs qui commandent, & qu'ici c'eſt le petit nombre qui s'empare du pouvoir. Il differe du *Démocratique*, en ce qu'il exclut le grand nombre ; il eſt pris en mauvaiſe part. C'eſt le regne des troubles, des factions, le plus ſouvent de l'anarchie & de la guerre civile.

Ochlocratique, du grec ὄχλος, multitude, & de κράτος, puiſſance, c'eſt-à-dire, *gouvernement* de la multitude, qui l'emporte ſur les ſages. C'eſt l'empire des *Démagogues*, dont le métier eſt de diriger les mouvemens de la populace. Ce ſont des chefs de partis, qui ſervent tour-à-tour les factions, ſe vendent où ſe paſſionnent, qui agiſſent & ne raiſonnent pas.

Deſpotique, du grec δεσπότης, maître ; c'est l'état où les ſujets ſont au Souverain, ce que ſont les eſclaves à l'égard d'un maître. Sa volonté, voilà la loi dominante. Il differe du *Mo-*

narchique, en ce que dans ce dernier, le Souverain eſt ſoumis à des loix conſtitutionnelles, qu'il ne peut pas enfreindre, & qu'il y a une ſorte de *veto*, qui comprimeroit ſa volonté, dans le cas où il abuſeroit de ſa puiſſance.

Théocratique, du grec θεὸς, Dieu & κρατεῖν, commander, mot à mot, *gouvernement* de Dieu. Les Atheniens déclarerent Jupiter ſeul Roi d'Athènes. L'ancien *gouvernement* des Juifs fut *Théocratique*, juſqu'au moment où ils voulurent des Rois. Les Egyptiens eurent une ſorte de *Théocratie* mixte, dont les prêtres de Memphis étoient les miniſtres. Le *gouvernement* des Papes n'eſt *Théocratique*, qu'en matière de dogmes & de diſcipline.

Tyrannique. Il équivaut à *Monarchique*; dans l'origine, il n'étoit point pris en mauvaiſe part & déſignoit l'autorité légitime. La Grece, la Sicile, eurent leurs tyrans, le ſage Hiéron le fut à Syracuſe. L'abus qu'ils firent de leur autorité les rendit odieux, & le mot en prit l'acception. Sa racine eſt *tyr*, qui en langue punique ſignifie fort, puiſſant, élevé.

République, du latin *Res-publica*, choſe publique, à laquelle tout le monde participe. A proprement parler, ce n'eſt point un *gouvernement* particulier, car le mot s'applique à toutes ſortes d'Etats même au monarchique. Nous avons dit la République des Lettres, des Abeilles, de Sparte, d'Athenes & de Pologne, quoiqu'il y eut des Rois. Nous l'avons employé pour déſigner des *gouvernemens* purement *ariſtocratiques*, tels que celui de Rome, de Veniſe, de Gênes, de Berne, &c. En un mot, c'eſt le terme géné-

rique. Dans l'acception commune c'eſt le *gouvernement* où tous les membres du corps ſocial, ont le droit de concourir, ou par eux-mêmes ou par leurs délégués.

Le bien de la ſociété, voilà l'objet de tous les *gouvernemens* poſſibles. C'eſt le point de centre d'où tous les Légiſlateurs ſont partis en divergeant d'une étrange maniere.

Quel eſt le meilleur des *gouvernemens* ? c'eſt un problême qu'il n'eſt pas difficile de réſoudre en théorie, mais l'expérience a ſouvent démontré la fauſſeté de la regle. Le meilleur eſt celui où le Peuple eſt le plus heureux. Le meilleur eſt le moins mauvais, diſoit Solon. Il en eſt des ſyſtêmes politiques, comme en médecine des remedes univerſels ; c'eſt en les appliquant à tous les tempéramens qu'ils les tuent.

Régime du lat. *régimen*, dérivé du celte *reg*, d'où le lat. *regere*, eſt mot à mot l'ordre, la regle, la norme politique à laquelle le *gouvernement* ſoumet. Le *régime* eſt doux ou dur, ſelon les principes. Les corporations, les ordres religieux, les adminiſtrations avoient leur *régime*. On dit d'un malade, qu'il eſt au *régime*. C'eſt un mot générique qui eſt ſouvent modifié, mais il garde toujours le ſens de ſon origine ; ici c'eſt la regle établie par le *gouvernement*, dans le jeu de la machine politique.

Adminiſtration, lat. *adminiſtratio*, dérivé de *miniſter*, miniſtre, exécuteur, ſignifie littéralement exécution. Le *gouvernement* ordonne, le *régime* regle, l'*adminiſtration* exécute. C'eſt encore un terme générique qui, dans l'acception où nous le prenons ici, ſignifie l'ordre de compta-

bilité, les régies, la direction de certaines affaires, l'exercice de la Juſtice, en un mot, tous les objets dont les principes ſont établis, & dont il ne reſte qu'à faire l'application. L'*adminiſtrateur* eſt paſſif, quant aux principes; il eſt actif, quant à l'exécution.

Grace, Faveur.

SELON le Dictionnaire de Trévoux, *grace* & *faveur* ne ſont pas ſynonymes, mais leur ſynonymie y eſt parfaitement établie par les définitions. La *faveur*, dit-on, eſt une bienveillance gratuite qu'on cherche à obtenir; ce mot ſuppoſe plutôt un bienfait qu'une récompenſe. La *grace* eſt une *faveur* qu'on fait à quelqu'un ſans y être obligé : c'eſt plus que juſtice.

Grace dit quelque choſe de gratuit, un bienfait gratuit, un ſervice gratuitement rendu : *faveur* dit quelque choſe d'*affectueux*, le gage d'un intérêt particulier, le ſoin du zele pour le bonheur ou la ſatisfaction de quelqu'un. Vous êtes *gratifié* par un bien, par un avantage qui ne vous eſt point dû : vous êtes *favoriſé* par des biens, par des préférences qui vous diſtinguent.

La *grace* exclut le droit : & par conſéquent le mérite ſtrict : la *faveur* fait acception des perſonnes, ſans exclure tout titre. La *grace* eſt étrangere à la juſtice : la *faveur* eſt oppoſée à la rigueur.

La récompenſe n'eſt point *grace*, car elle eſt due.

due. Mais, par abus, on l'appelle *grace*, dès qu'il y entre de la *faveur*.

La *grace*, quoiqu'elle ne puiſſe être rigoureuſement méritée, eſt faite néanmoins pour le mérite; la *faveur* ne ſuppoſe pas le mérite, ſi ce n'eſt celui de plaire. On verſera des *graces* ſur le citoyen utile; on comble de *faveurs* l'inutile courtiſan. Le Ciel accorde des *graces*, & la fortune des *faveurs*.

Il y a, dans la ſociété, un rôle plus beau que celui de diſtributeur des *graces*, c'eſt celui de diſtributeur de récompenſes: celui-ci eſt le rôle de la juſtice, celui-là l'eſt de la fantaiſie; & les *graces* ne ſont plus que des *faveurs*, ſi ce dernier n'eſt entierement ſubordonné à l'autre.

La bonté, la bienfaiſance, la clémence, la généroſité font ou accordent une *grace*. Une bienveillance particuliere, l'inclination perſonnelle, un goût de préférence, la prédilection, font ou accordent une *faveur*.

On accorde une *grace* même à ſon ennemi: on n'accorde des *faveurs* qu'à ceux qu'on aime.

Louis XI diſoit à Philippe de Comines qu'il aimoit bien plus ceux qui ſe devoient à lui, que ceux à qui il ſe devoit. Les *faveurs* étoient pour ceux-là; il y avoit peut être quelque *grace* pour ceux-ci.

La *grace* intéreſſe plus ou moins celui qui la reçoit. La *faveur* intéreſſe plus ou moins celui qui la fait.

La *grace* oblige à la gratitude: la *faveur* demande un retour d'attachement. Mais il arrive ſouvent qu'une *grace* devient, pour celui qui l'a faite, un engagement à en faire d'autres; &

qu'elle n'inſpire, à celui qui l'a reçue, que le deſir avide & hardi d'en obtenir de nouvelles. Quant aux *faveurs*, la Bruyere remarque que les femmes s'attachent aux hommes par celles qu'elles accordent, & que les hommes guériſſent par celles qu'ils reçoivent.

La *grace* tire ſur-tout ſon prix de la nature même de la choſe & de ſes effets. La *faveur* tire principalement le ſien du ſentiment qui l'inſpire & de la perſonne qui la fait. En général, la *grace* ſera plus utile ; & la *faveur* plus agréable. La rémiſſion d'un crime eſt une grande *grace* : un ſimple ſourire peut être une grande *faveur*. Les cordons diſtribués par les Princes à leurs Fideles avec tant de prérogatives & de priviléges, s'appelleront des *graces* : les rubans donnés autrefois pour livrées par les Dames à leurs Chevaliers, s'appelloient *faveurs*. La *grace* excite plutôt l'envie d'un concurrent, on envie la choſe : la *faveur* excite plutôt la jalouſie d'un rival, on jalouſe la préférence.

La *grace* a toujours ſon prix, de quelque maniere qu'on ſe la procure. Mais de quel prix ſont les *faveurs*, ſi on les arrache ?

La *grace* annonce principalement la puiſſance & la ſupériorité dans celui qui l'accorde : la *faveur* annonce plutôt le foible & la familiarité dans celui qui la fait. Par la *grace*, on donne, & ſouvent ſans qu'il en coute : par la *faveur*, on donne, & juſqu'à ce qu'on a de plus précieux, on ſe donne même.

Il ſuffit d'être *en grace*, pour obtenir des *graces* : il faut être en *faveur*, pour obtenir des *faveurs*. Vous êtes *en grace* auprès de quelqu'un,

dès que vous lui êtes agréable : vous ſerez en *faveur* auprès de lui, lorſqu'il *ſera*, pour-ainſi-dire, *à vous*. Celui qui eſt en *faveur* eſt fort avant dans les *bonnes graces* de la perſonne.

Grand, Enorme, Atroce.

CES trois épithetes ſe rapportent au crime, & marquent ici le degré d'intenſité.

Grand eſt une expreſſion générique employée au phyſique & au moral, pour exprimer la hauteur, l'élévation, l'étendue ; elle s'applique, comme l'obſerve l'Académie, aux choſes qui ſurpaſſent les autres du même genre, mais qui n'excedent pas les proportions connues.

Grand ſuppoſe donc une extenſion déterminée. Il y a des crimes plus ou moins *grands*, comparés avec d'autres de même eſpece. Il ſeroit trop-long de les énumérer, il ſuffit d'établir la valeur de l'épithete comparée à celles d'*énorme* & d'*atroce*, avec leſquelles elle a des rapports immédiats, car l'*atrocité* & l'*énormité* marchent rarement ſans la *grandeur*.

Enorme, du lat. *enormis*, formé de *norma* regle, avec l'adverſative, ou plutôt l'excluſive *e*, ſignifie littéralement, hors de la regle, outre meſure. C'eſt une expreſſion figurée qui rappelle l'excès.

Tous les crimes ſeroient *énormes*, en ce qu'ils détruiſent l'harmonie ſociale, mais il en eſt qui n'excedent pas les effets ordinaires & connus des paſſions, & alors ils ne ſont que *grands*. *Enorme*

ſe préſente avec la double acception de la violation des principes & de l'étendue. Oter la vie à quelqu'un eſt ſans doute le plus *grand* des *crimes*, mais il eſt aggravé par les rapports du coupable avec la victime. A Rome, il n'y avoit pas de lois contre les parricides. C'étoit un crime que le Légiſlateur n'avoit pas cru devoir être ſuppoſé, il étoit *énorme*.

Le mot *crime* applicable à toutes les infractions du pacte ſocial, n'a qu'une valeur indéfinie. L'épithete *grand* en fixe l'étendue & le claſſe; celle d'*énorme* le diſtingue, le met hors des rangs.

Atroce, du latin *atrox*, dérivé d'*ater* noir, horrible, cruel, ajoute à l'idée de *grand* & d'*énorme*, celle d'un concours de circonſtances qui l'aggravent. Tullie faiſant paſſer ſon char ſur le cadavre de ſon pere, Néron faiſant aſſaſſiner ſa mere, commettent des *crimes énormes;* mais Caracalla faiſant poignarder devant lui, ſon frere dans les bras de ſa mere, mais Atrée faiſant boire à Thyeſte le ſang de ſes enfans, commettent des crimes *atroces*.

Il eſt de *grands* crimes que l'honneur & le préjugé preſcrivent, & on leur obéit. Il eſt des crimes *énormes*, que l'affreuſe politique a trouvé le moyen de juſtifier. Quant au crime *atroce*, comme il ſuppoſe toujours le plus, & qu'il porte avec lui l'idée d'une barbarie, qu'aucun motif ne ſauroit excuſer, il n'a jamais eu d'apologiſtes.

Grandeur d'ame, Généroſité, Magnanimité.

LA *grandeur* eſt une qualité relative; c'eſt une ſupériorité d'élévation. La *grandeur d'ame* eſt dans les ſentimens élevés au-deſſus des ſentimens vulgaires. La *magnanimité* eſt proprement la qualité conſtitutive d'une grande ame; car ce mot eſt formé de *magni* & *animi*, grand cœur, grand courage, grande ame. Mais c'eſt ſur-tout la *grandeur de l'ame* qu'exprime la *magnanimité*; & c'eſt ainſi qu'il s'agit de l'enviſager. Dès que la *magnanimité* eſt conſidérée comme une vertu particuliere, ce n'eſt pas ſeulement *de la grandeur d'ame*, c'eſt *la grandeur d'ame* dans toute ſa hauteur, ſa perfection, ſa plénitude. La *généroſité* eſt la qualité qui diſtingue une *bonne race*, la nobleſſe du ſang, l'homme d'une ame forte; *gens*, race, déſigna chez les Latins l'eſpece de famille que nous appellons *maiſon*. De là *vir gentilis*, *vir ingenuus*, *gentil-homme*, *noble homme*: de là *generoſus*, *généreux*, dont la terminaiſon annonce la force, la puiſſance, la grandeur.

On conçoit aſſez que la *grandeur d'ame* eſt cette ſorte d'inſtinct qui nous fait tendre au grand & découvrir le beau. Il eſt facile de ſe convaincre que la *généroſité* ſe diſtingue ſur-tout par ce grand caractere qui nous fait uſer de nos avantages, relâcher de nos droits, ſacrifier nos intérêts en faveur des autres; & c'eſt par cette idée que le mot

devient quelquefois ſynonyme de *libéralité*. Quant à la *magnanimité*, il faudroit copier, à l'exemple de quelques modernes, tels que Coſtar & Bouhours, la deſcription qu'en fait Ariſtote. L'Orateur Maſcaron, dans l'*Oraiſon funebre d'Henriette d'Angleterre*, trace un ſi beau portrait du *Magnanime*, d'après le Philoſophe Grec & Séneque, qu'il craint qu'on ne faſſe à ſon perſonnage le même reproche qu'un Prophete faiſoit autrefois à un Roi : *Tu n'es qu'un homme, & tu fais comme ſi tu avois le cœur d'un Dieu* (*a*).

La grandeur d'ame fait de grandes choſes. La *généroſité* fait de choſes grandes par des efforts d'un déſintéreſſement ſublime & au profit d'autrui. La *magnanimité* fait les choſes grandes ſans efforts & ſans idée de ſacrifice ; comme le vulgaire fait des choſes ſimples & communes. La *généroſité* releve la *grandeur d'ame* par un ſentiment de bonté, d'humanité, de bienfaiſance : la *magnanimité*, ſimple & naïve comme le génie, rehauſſe, ſans ſe connoître, la grandeur par la beauté de l'ame.

La *grandeur d'ame* ſe détermine par des motifs nobles & honorables. Les motifs les plus purs & les plus ſublimes déterminent la *généroſité*. La *magnanimité* n'a pas beſoin de motifs pour ſe déterminer : c'eſt le bien, c'eſt le vrai, c'eſt le beau qu'elle conſidere : elle y tend comme à ſon centre.

La *grandeur d'ame* aſpirera peut-être à la

(*a*) *Cùm sis homo & non Deus, dedisti cor tuum quasi cor Dei.*

gloire. La *généroſité* ne voudroit pas de la gloire ſans être utile, & ſi elle ne l'achetoit ſon prix. La *magnanimité* laiſſe venir la gloire, s'en paſſe, la ſacrifie. *Dans les grandes actions*, diſoit le *magnanime* Condé, *il faut ſonger uniquement à bien faire, & laiſſer venir la gloire après la vertu.*

La *grandeur d'ame* fait tête à la fortune. La *généroſité* fait rougir la fortune. La *magnanimité* ſe rit de la fortune.

La *grandeur d'ame* eſt la ſource des vertus fortes & conſtantes. La *généroſité* réunit pluſieurs vertus, & leur donne une héroïque énergie. La *magnanimité* eſt de toutes les vertus, la vertu pure & ſimple ou ſon héroïſme. Le *magnanime*, dit un Moraliſte, eſt orné de toutes les vertus, & les exerce d'une maniere ſublime.

La *grandeur d'ame* pardonne une injure. La *généroſité* rend le bien pour le mal. La *magnanimité* veut, en oubliant l'injure, la faire oublier même à l'offenſeur : *Soyons amis, Cinna... Je t'ai comblé de biens, je veux t'en accabler.*

On admire la *grandeur d'ame*. On admire & on aime la *généroſité*. On s'enthouſiaſme pour la *magnanimité*.

Le petit Roi de Lacédémone, Agéſilas, indigné d'entendre appeler le Roi de Perſe le grand Roi : *Eh! pourquoi ſera-t-il plus grand que moi, tant que j'aurai une épée à mon côté!* cri d'une *grande ame* qui eſtime les Rois eux-mêmes par ce qu'ils valent. *Frappe, mais écoute* : beau mouvement d'un Citoyen *généreux* qui brave l'outrage pour ſervir la Patrie. *Je m'aime bien*, diſoit Fénelon, *mais j'aime mieux ma famille*

que moi, j'aime encore mieux l'Etat que ma famille, & mieux encore l'univerſalité des hommes que l'Etat : principe fécond de *magnanimité*.

Voyez avec quelle *grandeur d'ame* Henri IV confeſſe ſes fautes, ſes torts & ſes foibleſſes à Sully (*a*). Avec quelle *généroſité*, prêt à ſacrifier ce qu'il a de plus cher aux devoirs de la royauté & au bonheur des peuples, il dit à la belle Gabrielle : *Je vous déclare que ſi j'étois réduit en cette néceſſité de vous perdre vous ou Sully, je me paſſerois plutôt de dix Maîtreſſes comme vous, que d'un ſerviteur tel que lui.* Comme la *magnanimité* de ſon miniſtre répond à la ſienne, lorſque l'ayant invité à deviner les auteurs d'une nouvelle conſpiration, celui-ci s'écrie : *Jéſus, Sire! moi, deviner un homme qui ſoit traître! c'eſt ce que je ne ferai jamais.* Et après qu'Henri a dit qu'on le nomme lui-même, Sully, pour toute réponſe, va travailler au bien de l'Etat.

Marius ſeul avec ſon courage & une *grande ame*, aſſis ſur les ruines de Carthage, médite le projet d'un triomphateur. Molé, par la force *généreuſe* de l'innocence & du patriotiſme, intrépide & terrible comme un héros armé, repouſſe le poignard en lui découvrant ſa poitrine. Montroſe, le fidele ſujet de l'infortuné Charles I, Montroſe, pendant un long cours de prodiges & de ſacrifices, toujours plus grand que ſa fortune, toujours plus fort que le malheur, toujours plus redoutable par ſon courage invincible, toujours plus héroïque

(*a*) Economies Royal. de Sully. t. 2, l. 3, c. 15, &c.

juſque ſur un infame gibet qui met le comble à ſa gloire, eſt un des hommes les plus *magnanimes* dont l'Hiſtoire faſſe mention.

Grave, Grief.

DANS un Ouvrage moderne ſur la Légiſlation criminelle, je trouve un Chapitre intitulé, *De la gravité du Crime en général*; & le texte déſigne également, par ce mot, la grandeur, l'énormité, le degré de malice (*a*). Je ne crois pas que *gravité*

(*a*) Dans ce même Ouvrage, recommandable à divers égards, j'ai été ſurpris de trouver ſur le tableau des crimes une diſtinction entre l'*homicide de guet-à-pens & l'aſſaſſinat*, contraire aux idées univerſellement reçues & par-tout avouées. L'*homicide de guet-à-pens* conſiſte, dit-on, dans le deſſein formé de tuer quelqu'un, & dans les meſures priſes pour l'exécuter : à la bonne heure. Mais on ajoute que l'*aſſaſſinat* eſt l'action de certaines perſonnes qui ſe ſont engagées à tuer quelqu'un pour ſatisfaire la vengeance d'un autre ; je ne ſais d'où cette notion eſt tirée. Les Juriſconſultes, comme les Vocabuliſtes & les Grammairiens, définiſſent tous l'*aſſaſſinat* un meurtre, un *homicide* prémédité ou de *guet-à-pens*, ſans diſtinction d'auteur & d'exécuteur. L'idée propre de *guet-à-pens* eſt celle de guet, garde, ſentinelle, embuſcade, pour ſurprendre quelqu'un & le tuer : ce qui annonce la préméditation artificieuſe, une combinaiſon de penſées & de démarches, l'attente de l'homme embuſqué. La préméditation eſt ſuppoſée, mais d'une maniere plus vague, dans l'*aſſaſſinat* ; & l'idée propre du mot eſt de tuer avec un inſtrument pointu ou tranchant, & par extenſion avec tout inſtrument de violence. Du primitif

veté (& non celui de *gravité*) par ceux de *grandeur*, d'*énormité*, d'*excès*. *Grief* & *griéveté* ont leurs idées propres & diſtinctives; c'eſt proprement le poids de la choſe, la force & l'énergie du mal, ſon intenſité qu'ils expriment; tandis que *grandeur* n'en indique que l'étendue, & le mot *énormité*, ſon oppoſition à la regle. Ces deux derniers mots dénotent d'ailleurs de plus grands excès. Un crime *grief* n'eſt pas tout-à-fait un *grand crime*, encore moins un *crime énorme*. C'eſt-là une raiſon pour conſerver & même étendre l'uſage du mot *griéveté*, ou pour adopter, ſi l'on veut, celui de *gravité*.

Guider, Conduire, Mener.

« LES deux premiers de ces mots, dit l'Abbé » Girard, ſuppoſent dans leur valeur propre une » ſupériorité de lumieres que le dernier n'exprime » pas; mais en récompenſe, celui-ci enferme une » idée d'aſcendant & de crédit tout-à-fait étrangere » aux deux autres. On *conduit* & l'on *guide* ceux » qui ne ſavent pas les chemins; on *mene* ceux qui » ne peuvent ou ne veulent pas aller ſeuls ». N'y a-t-il donc point de différence entre *guider* & *conduire*?

Guider ſignifie littéralement faire *voir*, enſeigner, tracer, montrer la *voie*, une voie inconnue, cachée, comme le *gué*. Il vient de la racine *id*, *eid*, main, la main qui indique, montre; d'où le grec *heid-ein*, connoître; le latin *videre*, voir; d'où Bovillius tire *guider*. Le theuton dit *weiſen*,

dans le ſens de *guider*; il appelle *weid*, comme l'anglois *wood*, &c., la plante que nous appellons *guede*, & dont les Gaulois ſe frottoient le corps pour ſe faire remarquer & diſtinguer : le *guidon* nous montre où nous devons aller, nous rallier.

Conduire vient du radical *duc*, qui, comme *tog*, ſignifie en celte, en theuton, en latin, &c. montrer le chemin, être à la tête, commander, tirer à ſoi, diriger la marche, &c.; & c'eſt le ſens du mot *conduire*, auquel la prépoſition *con* ajoute l'idée d'avec, enſemble, union.

Mener ſignifie conduire par la main ou comme par la main (de *man*, main), faire aller, ſe faire ſuivre, entraîner avec ſoi, ſe rendre maître ou par force ou par manége.

L'idée propre & unique de *guider*, eſt d'éclairer ou montrer la voie. L'idée de *conduire* eſt de diriger, régir, gouverner une ſuite d'actions. Celle de *mener* eſt de diſpoſer de l'objet ou de ſa marche. La lumiere ſeule *guide* : on *conduit* par le commandement comme par l'inſtruction & par le concours : l'autorité, la force, la ſupériorité, l'aſcendant vous *menent*. Le mot *conduire* partage donc avec *guider* l'idée d'enſeignement, & avec *mener* celle d'empire. On *guide* celui qui ne ſauroit pas aller ſans *guide* : on *conduit* celui qui n'iroit pas ou iroit peut-être mal ſans conducteur : on *mene* celui qui ne peut pas, ne veut pas, ne doit pas aller ſeul, ſans une main qui le tienne. Il y a dans le premier une pure ignorance; dans le ſecond, de la ſoumiſſion ou de la défiance de ſoi-même; dans le dernier, de la dépendance, de l'impuiſſance, ou de la foibleſſe. Le ſens ordinaire de ces mots eſt le même au figuré.

ment il faut ſe *conduire*, & nous ne nous en *conduiſons* pas mieux. *Qu'on me* mene *au pays des vrais Chrétiens*, s'écrioit, encore enfant, la fameuſe Antoinette Bourignon, frappée de l'oppoſition des mœurs publiques avec les préceptes de l'Evangile.

Les Gaulois confierent d'abord l'adminiſtration à un Sénat de femmes, perſuadés qu'elles étoient *guidées* par une lumiere divine, ou inſpirées par un inſtinct ſurnaturel. Les Orientaux ne jugent pas leurs femmes capables ou dignes de ſe *conduire* elles-mêmes. Dans le temps où les Gouverneurs & les Généraux Romains déſoloient, par leurs exactions, les Provinces Romaines, le Sénat délibéra, s'il ne leur défendroit point de *mener* avec eux leurs femmes, attendu, diſoit-on, qu'elles étoient plus avides, plus prodigues, plus impérieuſes, plus tyranniques que leurs maris.

« Je ſuis fort de cet avis, dit Montaigne, qu'il » eſt bien plus aiſé & plus plaiſant de ſuivre, que » de *guider*; & que c'eſt un grand ſéjour d'eſprit » de n'avoir qu'à tenir une voie tracée, & à répon- » dre que de ſoi ». Nous ne nous contentons pas d'ordinaire, dit l'Abbé de Saint-Réal, de conſeiller nos amis, nous prétendons les régler, ou plutôt les *conduire*. « Marquez de la conſidération » aux vieux Conſeillers, de l'amitié aux jeunes, & » vous verrez que vous *menerez* le Parlement » comme vous voudrez », diſoit le Cardinal de Retz au Prince de Condé.

* On ne *guide* que les perſonnes ou les objets qui ont, en eux-mêmes, la capacité de ſe *conduire*; on

on ne *guide* pas les *choſes* ou les objets dépourvus d'intelligence. Mais on *conduit* & on *mene* également les choſes & les perſonnes, les objets animés ou inanimés. On *conduit* des entrepriſes, des affaires, des voitures, des eaux, &c., & on les *mene*, mais on ne les *guide* pas. *Conduire* déſigne encore ici particuliérement l'intelligence, la ſcience, la prudence, l'ordre, la vigilance, qui dirigent & font aller les choſes pas à pas; & *mener* a quelque choſe de plus abſolu, de plus fort, de plus décidé, de plus actif, de plus bruſque, qui maîtriſe les choſes, & les fait vîte arriver au but. On *conduit* ſagement une affaire, on la *mene* bruſquement.

La bouſſole *guide* le navigateur; le pilote *conduit* le vaiſſeau, & les vents le *menent*: de même l'itinéraire *guide* le cocher; le cocher *conduit* les chevaux; les chevaux *menent* la voiture.

On vous *guide* dans la *conduite* d'une intrigue; vous *conduiſez* ou vous *menez* l'intrigue. Celui qui *conduit* un intrigue, en ordonne le plan, en diſpoſe les moyens, en dirige la marche, en aſſure & ſurveille l'exécution. Celui qui *mene* une intrigue uſe de l'aſcendant qu'il a ou de celui qu'il acquiert par ſon génie, ſon habileté, ſes maneges pour s'emparer des perſonnes & des choſes, faire ce qu'il veut faire, faire ce qui lui plaît, être obéi ou ſervi.

Segrais ou Madame de la Fayette dit, dans *Zaïde*, que D. Ramire *conduiſit ſi bien* Nugna Bella où il la vouloit *mener*, que, &c.; c'eſt-à dire, qu'il ſe *conduiſit* avec tant d'art, de prudence, d'habileté, qu'il s'empara de l'eſprit de *Nugna*, & en effet la *mena* où il voulut ſans qu'elle

s'en apperçût, ſans qu'elle s'en doutât, en la *conduiſant* doucement pas à pas, inſenſiblement où il vouloit.

Guider ne déſigne que le chemin, la carriere, la voie dans laquelle il s'agit d'aller, ſans déſigner le terme où l'on va : on ne *guide* pas à la ville, au château ; on vous y *conduit*, on vous y *mene*. Ces deux derniers mots ont donc un rapport particulier au but ; un chemin *conduit* ou *mene* à la ville. Par le chemin qui *conduit* à la ville, on y va avec de l'attention ; par celui qui y *mene*, on y va tout droit, on y va bientôt, on n'a qu'à le ſuivre. *Guider* ne paroît pas convenir dans cette circonſtance. Cependant Boileau a dit :

Quel chemin le plus droit à la gloire nous *guide*,
Qu'la vaſte ſcience, ou la raiſon ſolide ?

En parlant des choſes qui *menent* ou *conduiſent* à d'autres, je préférerois le mot *conduire*, lorſque l'effet eſt plus lent, plus gradué, plus concerté, plus ménagé, plus éloigné, plus incertain ; & celui de *mener*, lorſqu'il eſt plus prompt, plus précipité, plus aſſuré, plus infaillible : j'en ai déjà ſuffiſamment indiqué les raiſons.

Ainſi, je dirois : une marche meſurée, compaſſée, circonſpecte peut *conduire* à une haute fortune ; la moleſſe *conduit* à la diſſolution ; le mérite *conduit* quelquefois aux honneurs ; l'eſpérance nous *conduit* par des illuſions juſqu'à la fin de la vie. Mais je dirois plutôt : la témérité *mene* à la chûte ; le crime *mene* au ſupplice ; les paſſions *menent* aux excès ; l'incon-

ſéquence *mene* à la folie. On *mene* & on ne *conduit* pas vertement, rudement, tambour battant, de la belle maniere, &c., c'eſt la force, la ſupériorité, la volonté abſolue qui agit de la ſorte.

* *Guider* ne ſe relâche point de la ſévérité de ſa ſignification naturelle : *mener* ſouffre des modifications : *conduire* varie juſqu'à ne conſerver qu'une ſorte d'analogie avec ſon idée primitive, comme quand on dit *conduire* à la place d'*accompagner* ; car alors il ſignifie ſeulement avec la perſonne par civilité, par égard, par amitié, par plaiſir ; & cette action n'eſt au fond qu'une ſorte d'imitation de l'action rigoureuſe de *conduire*.

H.

Haleine, Souffle.

Ces mots désignent particuliérement l'émiſſion ou la ſortie de l'air chaſſé des poumons. Ouvrez la bouche & laiſſez ſortir cet air de lui-même ou par le mouvement ſeul des poumons & ſans efforts, c'eſt l'*haleine* : rapprochez les deux coins de la bouche, & pouſſez l'air avec un effort particulier, c'eſt le *ſouffle*. Ces mots ſont des onomatopées : avec l'aſpiration *h*, la voix *a* & la liquide *l* qui chaſſe, vous imitez l'*haleine* : avec les lettres *ſ*, *f*, *l*, vous formez le *ſouffle*.

Le *ſouffle*, preſſé & contraint, devient plus fort & plus ſenſible que la ſimple *haleine* libre & épandue. Produits d'une maniere différente, ils produiſent des effets différens. Avec l'*haleine* vous échauffez ; vous refroidiſſez avec le *ſouffle*. Le *ſouffle* a perdu, par la preſſion des levres, la chaleur de l'*haleine*. Votre *haleine* fera vaciller la lumiere d'une bougie ; votre *ſouffle* l'éteindra. Le *ſouffle* ramaſſe en un point toute l'*haleine*, & en augmente la force par l'impulſion. Le

ſouffle repouſſe, éloigne, diſſippe, &c.; effets que l'*haleine* n'a pas. L'*haleine* ne fait que s'exhaler doucement : le *ſouffle* ſe lance avec force. La ſimple *exhalaiſon* des fleurs eſt appellée quelquefois *haleine* : mais elle eſt trop inſenſible pour qu'on l'appelle *ſouffle*. On dira l'*haleine* d'un *enfant*, & le *ſouffle* d'un aſthmatique.

Le mot *haleine* indique particuliérement le jeu habituel de la reſpiration ; & on lui attribue des qualités habituelles. Le mot *ſouffle* ne marque proprement qu'un acte particulier ou un état accidentel de la reſpiration, & des modifications paſſageres. On dit en général l'*haleine* plutôt qu'*une haleine* ; on dit un *ſouffle* ou le *ſouffle* différemment modifié. On a l'*haleine* courte ou longue, douce ou forte : on n'a qu'un *ſouffle* de vie ; on dit un *ſouffle* pur, un *ſouffle* empeſté, &c.

L'*haleine* manque, on eſt hors d'*haleine*, on reprend *haleine*, &c. Toutes ces manieres de parler ont un rapport marqué avec le cours ordinaire de la reſpiration. L'homme excédé de fatigue *ſouffle*, a le *ſouffle* fort & précipité, il eſt *eſſouffle* ; il ne s'agit là que d'un état accidentel & paſſager.

Ce n'eſt pas *haleine* des Dieux, c'eſt leur *ſouffle* qui anima l'argile, comme dit Rouſſeau ; c'eſt un acte de leur puiſſance vivifiante.

L'*haleine* & le *ſouffle* appartiennent auſſi aux vents : mais leur *ſouffle* eſt de même plus fort & plus ſenſible que leur *haleine*. Vous direz le *ſouffle* des aquilons, & l'*haleine* des zéphirs. Une douce agitation de l'air n'eſt qu'une *ha-*

leine : mais un léger courant d'air eſt un *ſouffle*.

L'hiver qui si long-temps a fait blanchir nos plaines,
N'enchaîne plus le cours des paisibles ruisseaux ;
Et les jeunes *Zéphirs* de leurs *douces haleines*
Ont fondu l'écorce des eaux. *Rouss.*

Je voudrois effacer de cette peinture l'*écorce des eaux*. Je voudrois encore changer en *ſouffles* les *bruyantes haleines* des vents que Boileau fait taire à l'aſpect de Flore.

Ainsi quand sur les mers regne le fier *Autan*,
Son *souffle*, en un seul flot, fait rouler l'Océan.
Traduc. de Luc.

Vous ne trouverez pas dans cette traduction, le *flatibus horriſonis* de Lucain, *le ſouffle qui fait un bruit horrible* : mais c'eſt toujours le *ſouffle d'un vent impétueux & bruyant*.

La Fontaine ne manque pas de donner une *haleine*, une *haleine douce* au Zéphir.

C'étoit pendant le temps où le chaud qu'on respire
Oblige d'implorer l'*haleine des Zéphirs*.
Doux vent, s'écrioit-il, prête-moi des soupirs !

Mais c'eſt le *ſouffle*, c'eſt un *ſouffle* orageux qu'il donne à Borée dans ce morceau d'harmonie imitative.

Notre souffleur à gage
Se gorge de vapeurs, s'enfle comme un ballon,
Siffle, *souffle*, tempête, & brise, &c.

Haſarder, Riſquer.

J'ÉCRIS *haſarder* par *S*, ſelon l'orthographe moderne de l'Académie & de nos bons Auteurs, mais contre mon goût; car la lettre *Z* me paroît ici diſtinctive & néceſſaire. *Haſard* vient de l'oriental *ʒar*, *tʒar*, qui ſignifie empreinte, choſe qui porte une empreinte, & particuliérement dé à jouer, qui porte des marques. Ainſi les Italiens appellent *ʒara*, & les Epagnols *aʒar*, le dé à jouer ou le jeu des dés; & dans les treizieme & quatorzieme ſiecles, on a dit *aʒardus* avec la même ſignification; *haʒart* ſignifioit joueur. Les Latins ont dit à la vérité *teſſera*, dés. Du celte *ricq*, gliſſant, dangereux, vient le mot *riſque*, *danger*.

Haſarder, mettre, expoſer, commettre au *haſard*, à la fortune, au ſort & proprement *au jeu*. *Riſquer*, courir le *haſard*, le danger, le péril d'une chûte, d'un dommage, d'une perte dans une carriere gliſſante ou un mauvais pas. Le premier de ces mots n'indique que l'incertitude du ſuccès: le ſecond menace d'une mauvaiſe iſſue.

A chances égales, on *haſarde*; avec du déſavantage, on *riſque*. Vous *haſardeʒ*, en jouant contre votre égal: vous *riſqueʒ* contre un joueur plus habile. Si vous *riſqueʒ* peu pour avoir beaucoup proportionellement, vous *haſardeʒ*.

Le chanceux *haſarde* volontiers; & le hardi *riſque*. Celui qui ſe flatte, croit *haſarder*, quand

celui qui craint, croit *riſquer*. Dans la bonne fortune, on oſe *riſquer*; on oſe *haſarder* dans le malheur.

L'homme froid & prudent *haſarde* peu; l'homme ardent & intrépide *riſque* beaucoup. Celui-ci fera des coups de main; & celui-là des coups de tête.

Dans le cours ordinaire des choſes, *qui ne* haſarde *rien n'a rien*, dit le proverbe : dans les cas extrêmes, ſelon une autre façon de parler proverbiale, *on* riſque *le tout pour le tout*.

La raiſon même *haſarde*; la paſſion *riſque*. Toute notre vie n'eſt qu'un calcul de probabilités : la folie ne calcule pas ou calcule mal.

Le Joueur qui, avec une fortune de 100,000 livres, *haſarde* 50,000 livres au pair, ne ſonge pas qu'il *riſque* de perdre la moitié de ſon bien; & que s'il gagne, ſa fortune ne ſera que d'un tiers plus forte. Voyez les tables de probabilités de M. le Comte de Buffon.

On ne *haſarde* pas ſes grands intérêts, ſon bien, ſa vie, ſon honneur : mais on les *riſque* s'il le faut. Ce n'eſt pas là un jeu, c'eſt quelquefois un devoir. Celui qui légérement *haſarde* ſon honneur, reſſemble à ce Siamois qui joue ſa liberté parce qu'elle ne vaut rien : celui qui le *riſque* pour l'honneur de la vérité ou l'amour de la vertu, reſſemble à ce Japonois qui ſe charge, innocent, des horreurs du dernier ſupplice pour rappeller à la vie ſon pere & ſa mere.

Dans les obſcurités de la ſcience, on *haſarde* des conjectures probables : on ne va pas *riſquer* des hypotheſes gratuites.

Avec une certaine force d'eſprit, vous créez des expreſſions nouvelles & vous les *haſardez* : avec des prétentions, un autre en forge & les *riſque*.

* Le mot *haſarder* n'indique pas un ſuccès, un événement plutôt que l'autre, même grammaticalement : tandis que *riſquer* ſert à indiquer dans la phraſe tel genre d'événement, de mauvais ſuccès. Ainſi on *haſarde* ſon argent ; on *riſque* de le perdre, & même, par corrélation, d'en gagner.

On dit *riſquer*, & non *haſarder*, de tomber, de ſouffrir, de périr.

* *Haſarder* ſuppoſe toujours une action libre ; vous *haſardez* avec connoiſſance de cauſe, & parce que vous voulez. Mais *riſquer* n'exige pas toujours un choix de votre part ; vous *riſquez* quelquefois ſans le ſavoir & ſans le vouloir. *Haſarder*, c'eſt mettre au *haſard* : *riſquer*, c'eſt ou mettre en *riſque* ou y être. Ainſi, dans les phraſes ſuivantes, *riſquer* a un ſens paſſif que *haſarder* ne ſauroit avoir.

L'homme qui ſe *haſarde* le moins, *riſque* à chaque inſtant de périr par mille accidens. Cette conſidération fait que les uns expoſent témérairement leur vie aux *haſards* ; & que les autres craignent de la perdre ſans *riſque* apparent. Il eſt clair que le *riſque* couru dans ces cas-là, n'eſt pas un *haſard* que l'on ait cherché.

Faute de modération, on *haſarde* ſes gains, c'eſt-là une des clefs de la conduite de l'homme.

Au milieu d'une foule tumultueuſe, on *riſque* d'être étouffé : c'eſt le ſort de la vérité preſſée par la foule des erreurs.

Lorſque votre vertu eſt fortement attaqué, vous *riſquez* de la perdre ; ſi vous la *riſquez* vous-même, elle eſt perdue. *Riſquer* n'eſt *haſarder* que dans le ſecond cas.

Sur la foi du *zar* ou *tzart*, *haſard*, ou ſort des trois fleches, les Chaldéens, les Arabes & autres Orientaux, étoient toujours prêts à tout *haſarder* avec une ferme confiance ; & après un mauvais ſuccès, ils croyoient encore aux fleches & les tiroient. Les Gymnoſophiſtes & autres Prêtres philoſophes de l'Inde, de la Perſe & des pays voiſins, s'imaginerent, dit-on, qu'ils n'avoient rien à *riſquer* s'ils préſentoient aux Princes la vérité ſous la forme de l'apologue ; comme s'ils étoient aſſez ſots que de croire leurs tyrans aſſez bons pour ne pas ſoupçonner ou pour reſpecter des hommes cachés derriere des bêtes philoſophes.

Hâter, Preſſer, Dépêcher, Accélérer.

Hâter, *haſter* ; celte *haſta* ; allemand, *haſten* ; grec, Ες̃θω ; latin, *feſtinare* (par un changement ordinaire de *H* en *F*, comme dans l'eſpagnol), mots tirés de *ha*, *has*, exprimant le ſouffle, déſignent par-là même la vîteſſe, la diligence qui nous tient en haleine.

Preſſer ſignifie proprement mettre de *près à près*, comprimer, & déſigne fort bien l'action

de pouſſer fortement pour faire avancer & rapprocher du but.

Dépêcher, de *pés*, pied ſignifie littéralement tirer & *hâter* les pieds ; & par un rapport très-ſenſible, il ſert à déſigner l'action d'*expédier* promptement, la ſollicitude de ſe délivrer au plutôt d'un ſoin, d'un embarras, d'un travail.

Accélérer, du latin *celer*, vîte, exprime l'action d'ajouter à la célérité, ou de donner une nouvelle vîteſſe.

Hâter marque donc une diligence plus ou moins grande & ſoutenue : *preſſer*, une impulſion forte & de la vivacité ſans relâche : *dépêcher*, une activité inquiete & empreſſée même juſqu'à la précipitation : *accélérer*, un accroiſſement de vîteſſe ou un redoublement d'activité.

On *hâte* la choſe, quand elle ſeroit trop lente ou trop tardive : on la *preſſe*, lorſqu'elle *preſſe* ou qu'on eſt *preſſé* : on la *dépêche*, quand il ne s'agit que de la finir & de s'en débaraſſer : on l'*accélere* lorſqu'elle va trop doucement ou qu'elle ſe ralentit.

Le moyen le plus ſûr de faire à propos & bien, eſt de ſe *hâter* lentement. A ſe *preſſer*, il y a le riſque de ne faire ni bien ni bientôt. Pour avoir vîte fait la beſogne tellement quellement, il n'eſt que de ſe *dépêcher*. Faites ce que vous faites, & vous en *accélérerez* la concluſion.

Hâtez-vous de mettre la main à l'œuvre, vous n'aurez pas beſoin de *preſſer* votre marche. On eſt habile à *dépêcher* les affaires, quand on ne ſe donne pas le temps & la peine de les examiner. Si les choſes ont pris un bon cours, vous n'avez qu'à lever les obſtacles, pour en *accélérer* la fin.

L'homme actif & diligent *hâte*. L'homme ardent & impétueux *preſſe*. L'homme expéditif & impatient *dépêche*. L'homme prévoyant & ſoigneux *accélere*.

On *hâte* & on *preſſe* ce qu'on fait & ce qu'on doit faire, ſon prochain départ, comme ſa marche actuelle. On *dépêche* ce qu'on a commencé, ſa beſogne, & on ſe *dépêche* de la commencer. On *accélere* ce qui eſt en train, & la fin de la choſe.

On ſe *hâte* & on ſe *preſſe* : on *hâte* & on *preſſe* les perſonnes en les excitant à *hâter* ou à *preſſer* leur travail. On ſe *dépêche*; mais on ne *dépêche* pas les perſonnes, ſi ce n'eſt quand il s'agit de les envoyer promptement ou de vîte expédier leur affaire; ce qui forme une acception différente. On n'*accélere* que les choſes, leur mouvement, leur cours, leur dénouement, ou leur fin, ſans précipitation.

Hâtif, Précoce, Prématuré.

Ces épithetes ſervent à déſigner une maturité avancée.

Hâtif, qui ſe hâte, qui fait diligence, qui vient de bonne heure : voyez dans l'article précédent l'explication du verbe *hâter*. *Précoce*, qui prévient la ſaiſon, qui mûrit avant le temps, qui arrive avant les autres; mot formé de *præ*, *pré*, avant, & de *coc*, *coq*, *cox*, cuit, digéré, mûri, rac. *houg*, *hog*, feu; d'où l'oriental *houg*, cuire ſous la cendre; & le *foc*, feu; des Celtes; ainſi que

leur *cog*, *coq*, cuire : la *maturité* eſt l'effet d'une vraie *coction*. *Prématuré*, dont la maturité accélérée prévient la ſaiſon, ou dont on prévient la maturité; double acception commune au latin & au français : mot formé de *præ*, *pré*, avant, & de *matur*, mûr, ou mûri, bon à manger.

Il eſt clair que *hâtif* indique ſeulement une choſe avancée; & que, par la force de la prépoſition *pré*, *précoce*, & *prématuré* marquent la circonſtance de *devancer* ou *prévenir* la ſaiſon, le temps propre, les productions du même genre : *précoce* n'exprime point d'autre idée. *Prématuré* déſigne une maturité forcée ou une fauſſe maturité, quelque choſe qui eſt contre nature : c'eſt le ſens ordinaire que nous lui donnons au figuré. Ainſi la choſe *précoce* arrive avant la ſaiſon; & la choſe *prématurée* arrive avant la ſaiſon propre & hors de ſaiſon; telle eſt l'*entrepriſe prématurée*. Ce qui eſt *précoce* eſt hors de l'ordre commun : ce qui eſt *prématuré*, eſt contre l'ordre naturel.

La diligence & la vîteſſe diſtinguent le *hâtif*: la célérité & l'antériorité, le *précoce* : la précipitation & l'anticipation, le *prématuré*.

Les fruits qui viennent les premiers ou dans la primeur, ſont *hâtifs*. Les fruits qui viennent naturellement ou par une bonne culture, avant la ſaiſon propre à leur eſpece, ſont *précoces*. Les fruits qui viennent par force avant la ſaiſon convenable, & trop tôt pour acquérir la bonté & la perfection de leur maturité naturelle, ſont *prématurés*.

Dans divers genres de fruits, il y a des eſpeces plus *hâtives* les unes que les autres; telles ſont les poires dites de *hâtiveau* : elles ont leur ſaiſon

propre, plus avancée que celle des autres eſpeces. Dans une terre meuble, bien échauffée des rayons du ſoleil, avec des arbres d'une eſpece choiſie, & ſoignés avec tout l'art du jardinage, vous avez des fruits *précoces*. Avec vos ſerres chaudes, vous avez des fruits *prématurés*, qui n'ont ni la beauté ni la ſaveur des fruits mûris par la Nature & dans la ſaiſon.

Un printems avancé donne des fleurs *hâtives* : un hiver tiede produit des floraiſons *précoces* : des pluies continuelles vers la fin de l'été néceſſitent des vendanges *prématurées*.

L'art du jardinage eſt de ménager des productions *hâtives* & des productions *tardives*, avec l'abondance pour la pleine ſaiſon. Le luxe donne un grand prix & un grand goût aux fruits *précoces*. La miſere ſe nourrit & s'accroît avec des conſommations *prématurées* ou anticipées.

Ces mots s'appliquent figurément à l'eſprit, à la raiſon, aux qualités & aux objets qui, par la ſucceſſion de leurs développemens & de leurs accroiſſemens, ou par des périodes & des révolutions marquées, ont de l'analogie avec le cours ordinaire de la végétation; & les mêmes nuances les diſtinguent encore.

Ainſi la valeur qui n'attend pas le nombre des années, eſt *hâtive* : la raiſon qui étonne dans l'enfance, eſt *précoce* : la crainte qui prévoit un danger ſi éloigné qu'il n'eſt, pour-ainſi-dire, que poſſible, eſt *prématurée*.

La Nature eſt *hâtive* dans les femmes, & toutefois, avec leur conſtitution délicate & ſujette à beaucoup de maladies particulieres, il a été reconnu en Suede, en Franche-Comté, &c.

qu'en général elles vivent plus long-temps que les hommes. Il y a des eſprits *précoces*; mais l'Hiſtoire des Enfans célebres prouve la vérité de cette remarque, que s'ils portent des fleurs avant le temps, rarement produiſent-ils des fruits. La fécondité des Indiennes eſt vraiment *prématurée*; elles ſont encore des enfans qu'elles ceſſent d'en faire.

La raiſon ſera *hâtive* dans les enfans, par cela ſeul qu'on ceſſera de les tromper & de les abuſer : leur longue enfance eſt l'ouvrage de la mauvaiſe éducation. Les talens *précoces* n'ont beſoin que d'être contenus : à force de les pouſſer, on les fait avorter. Les mariages *prématurés* ne produiſent que des avortons & des divorces : ce trait ſeul peint les mœurs de trois générations.

Les progrès ſont toujours trop *hâtifs*, quand ils augmentent les riſques. Les réputations ſont toujours *précoces* tant qu'elles préviennent le jugement de la critique raſſiſe & réfléchie. Les funérailles des enfans ſont toujours *prématurées*, lorſque les meres y aſſiſtent, comme l'obſerve ſi bien Séneque.

* Quoique *hâtif* ſoit un mot conſacré dans le jardinage, il n'exprime point par lui-même la maturité avancée des productions de la terre : il eſt également applicable à tout ce qui vient de bonne heure. Au propre, on *hâte* ſes pas comme on *hâte* des fruits. *Hâtif* eſt le contraire de *tardif*; comme on dit des *ceriſes hâtives* & des *ceriſes tardives*, on aura raiſon de dire des *gelées hâtives*, ainſi qu'on dit des *gelées tardives*. Si *hâtiveté* ne ſe dit plus guere que des fruits, il n'eſt

pas moins vrai qu'il a ſervi, ſelon l'étendue de ſa valeur, à exprimer une ſorte de diligence en tout genre. Obſervons que la diligence préſente une idée morale de choix, de goût, d'ardeur, de réflexion, de ſoin; au lieu que *hâtiveté* s'arrête à l'idée phyſique d'un mouvement ou d'un développement plus ou moins prompt.

Précoce eſt ſi propre au jardinage, qu'on dit des *précoces* pour des fruits *précoces*, *précocité* n'eſt auſſi qu'un terme de Jardinier, au rapport de la Quintinie. Ces mots déſignent en effet par eux-mêmes l'action du feu, ou de la chaleur qui cuit ou mûrit graduellement des productions. C'eſt ſur-tout cette gradation ou ce perfectionnement ſucceſſif qu'il faut conſidérer dans les objets qu'il s'agit d'appeller figurément *précoces*, tels que la raiſon, l'eſprit, le talent. Si on les qualifie de *précoces*, pourquoi ne leur attribueroit-on pas la *précocité*?

Prématuré eſt évidemment propre à ce qui s'appelle *mûr*; & cette qualité regarde proprement les fruits. Ajoutons que la racine *ma*, *mad*, *mat*, ſignifie ce qui ſe mange, ce qui eſt bon à manger. Ainſi, à proprement parler, les fleurs ne ſont pas *prématurées*, elles ſont *précoces*: mais les fruits ſont *précoces* & *prématurés*. Cependant, quelle que ſoit la propriété originelle de ce dernier mot, il s'emploie rarement au propre, & il ne s'applique guere que vaguement aux fruits en général. On dira des *fruits prématurés*, & non des abricots ou des pois *prématurés*.

Au figuré, ce mot ſeul & ſans modification emporte une plainte, une cenſure, un blâme; & par conſéquent il indique une trop grande *hâte*, une

une *précocité* déſordonnée, une *maturité* qui eſt forcée ou qui n'eſt pas attendue. Ainſi, nous nous plaignons d'une *vieilleſſe prématurée*, nous accuſons une *mort prématurée*, nous blâmons une *entrepriſe prématurée*, nous cenſurons des *opérations prématurées*, par la raiſon que les choſes n'étoient pas bien ou aſſez mûries. *Prématurité* eſt à peine haſardé au figuré; c'eſt pourtant un mot fort bon.

* Obſervons enfin les terminaiſons de ces mots. *Hâtif* a une terminaiſon active; il ſignifie ce qui *hâte*, & ce qui *hâte* par ſon activité propre. Ainſi, une ſaiſon, une terre, un arbre, un légume ſont également *hâtifs*, c'eſt-à-dire, qu'ils *hâtent* leur venue, leurs productions, leur végétation: c'eſt leur activité & leur vigueur propre que ces objets déploient de bonne heure lorſqu'ils ſont *hâtifs*.

Précoce peut être également pris à l'actif comme le latin *coquus*, & au paſſif comme le latin *coctus*. Auſſi l'on appelle abricotier, cerifier, *précoce*, l'arbre qui produit des abricots, des ceriſes *précoces*. Dans cette phraſe, la *ceriſe précoce* eſt produite par le *cerifier*; & le *cerifier* eſt *précoce*, parce qu'il la produit.

Prématuré a la terminaiſon paſſive: c'eſt le participe paſſif du verbe *prématurer* que je trouve à peine, quoique bon en ſoi & utile, dans cette phraſe d'un médiocre Ecrivain: *Les traverſes & la néceſſité avoient* prématuré *les fruits de ſa raiſon.*

Ainſi, *prématuré* ſignifie proprement *mûri* par des cauſes étrangeres avant la ſaiſon opportune,

forêts altieres. La cime *altiere* d'un cedre figurera bien dans une deſcription poétique ; & ce mot ſera particuliérement adopté dans le ſtyle ſoutenu.

Haut exprimant la hauteur morale de l'homme, ſe prend en bonne ou en mauvaiſe part, ſuivant ſes applications ; car il y a une *hauteur* comme une fierté, un orgueil convenable. *Hautain* ſe prend ordinairement en mauvaiſe part ; mais la métaphore & en général la Poéſie le dépouillent quelquefois de ſon idée vicieuſe, & le ramenent à l'ancien uſage. Ainſi J. B. Rouſſeau dit *une lyre fiere & hautaine*. *Altier* peut être pris en bonne part, ſur-tout quand la grande hauteur, la ſublime élévation eſt propre au ſujet. M. de Voltaire dit indifféremment dans la *Henriade*, *la tête altiere* de la Vérité, du Calviniſme, de la Diſcorde, &c. Jupiter doit avoir les *ſourcils altiers*. Il y a quelque choſe d'*altier* dans le front de la majeſté, &c. On dit l'*aigle altier*. Dans la Henriade, Eſſex paroît au milieu de nos Guerriers :

Tel que dans nos jardins un palmier *ſourcilleux*
A nos ormes touffus mêlant ſa *tête altiere*,
Paroît s'*enorgueillir* d'une tige étrangere.

Obſervons, en paſſant, que l'attention à conſulter la valeur naturelle des mots, à en déterminer le juſte emploi, à éviter les fauſſes applications & les mots vagues, eſt une des cauſes qui ont le plus contribué à perfectionner la Langue, à la fixer & à la diſtinguer par cette clarté qui la rend ſi philoſophique. Mais la Poéſie n'auroit point de Langue propre, ſi elle s'aſtreignoit à l'exactitude & à la préciſion rigoureuſe de la proſe : il faut

qu'elle s'affranchiſſe de cette contrainte, qu'elle ſe faſſe à elle-même des mots, des expreſſions, des tours; qu'elle élargiſſe, pour-ainſi-dire, les termes par des acceptions particulieres, ſans violer l'analogie, &c. : & pour cela, j'oſe dire que notre ancien langage lui offre un fonds inépuiſable de reſſources & de richeſſes. Les *Eſſais* de Montaigne ſur-tout ſont pleins de la plus brillante & de la plus riche poéſie, comme Malherbe, la Fontaine & pluſieurs autres l'avoient fort bien reconnu. Ce champ offre aux Poëtes des moiſſons auſſi belles & auſſi abondantes que celles que les Philoſophes y ont déjà recueillies. Les différens emplois des mots *hautain* & *altier* ont naturellement amené ces obſervations & les juſtifient. La Poéſie préfere quelquefois ces mots, à cauſe de leur harmonie, au monoſyllabe *haut*.

La hauteur, dans l'homme *haut*, eſt pure & ſimple, mais ſuſceptible de toutes ſortes de modifications. Dans l'homme *hautain*, elle eſt vanteuſe, bourſouflée, glorieuſe, importante, dédaigneuſe, arrogante, jactantieuſe, ſuperbe. Dans l'homme *altier*, elle eſt dure, ferme, impoſante, impérieuſe, abſolue, tranſcendante, opiniâtre, inflexible, intraitable. Le premier de ces perſonnages a ou montre un ſentiment plus ou moins avantageux de lui-même, une aſſez bonne opinion de ſoi pour s'élever au-deſſus des autres, ou du moins pour ne pas s'abaiſſer devant eux. Le ſecond ſe hauſſe tant qu'il peut, s'enfle, ſe répand en airs, en manieres, en paroles affectées, qui prétendent à donner une très-haute opinion de ſa perſonne, & choquent l'amour-propre des autres. Le dernier joint à une hauteur orgueilleuſe une

roideur de caractere qui, ſans inſulter l'amour-propre des autres, donne trop au ſien pour ſouffrir qu'il fléchiſſe quand on veut le forcer, pour conſentir à ce qu'on ne fléchiſſe pas devant lui quand il veut dominer.

Bocchoris, dit Fénélon, avoit une mine *haute & fiere*; voilà l'idée de la choſe annoncée dans toute ſa ſimplicité. Malherbe dit des Grands :

Ont-ils rendu l'eſprit ? ce n'eſt plus que pouſſiere,
Que cette majeſté ſi *pompeuſe* & ſi fiere
Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'Univers;
Et dans ces grands tombeaux où leurs ames *hautaines*
Font encore les *vaines*,
Ils ſont rongés de vers.

Voilà l'appareil particulier du *hautain*. Le caractere *altier & impérieux* de Coriolan, dit Rollin, le faiſoit paroître *difficile & intraitable* dans le commerce de la vie : voilà des traits diſtinctifs de l'*altier*.

Dans le Brutus de M. de Voltaire, le Sénat Romain parle & traite avec l'Ambaſſadeur de Porſenna, comme le repréſentant d'un peuple libre, fier, égal aux Rois. Meſſala dit à l'Ambaſſadeur que les Patriciens ſe vantent d'une fauſſe vertu, qui n'*eſt dans leurs cœurs* hautains *que la ſoif de régner*, un vain *orgueil qui foule aux pieds l'orgueil du diadême*, *une ambition déguiſée qui affecte des démarches* altieres. Il peint Titus fier, orgueilleux & fougueux, avec un *cœur altier*, une *ame impérieuſe* & inflexible, &c.

Dans *Sémiramis*, Aſſur eſt toujours *hautain* avec ſes inférieurs ; & ſa *grandeur hautaine* traîne toujours ſur ſes pas *un peuple de flatteurs*. Arſace, *haut* devant lui, comme il convient à un ſoldat généreux qui n'obéit qu'au Souverain & à qui le Souverain doit des récompenſes, oppoſe à l'arrogance la plus noble fierté. Sémiramis diſpoſe de ſa main & de ſon ſceptre avec ce *cœur* altier, *ſi long-temps indomptable*, qui n'a pu *fléchir* que ſous l'ordre irrévocable des Dieux.

L'homme *haut* ne s'abaiſſe pas. Corneille dit, pour excuſer le Comte de Gormas :

Un cœur ſi généreux ſe rend mal-aiſément,
Une ame ſi *haute*
N'eſt pas ſi-tôt réduite à confeſſer ſa faute.
. . . . . .
Une ame accoutumée aux grandes actions
Ne ſe peut abaiſſer à des ſoumiſſions.

L'homme *hautain* vous rabaiſſe. Rouſſeau dit, en parlant des Grands :

. . . En ce vaſte intervalle
Où les Deſtins nous ont placés,
D'une fierté qui les *ravale*
Les mortels ſont toujours bleſſés,
. . . La grandeur fiere & *hautaine*
N'attire ſouvent que leur haine
Lorſqu'elle ne fait rien pour eux.

L'homme *altier* veut vous aſſervir plutôt que vous abaiſſer. Boileau caractériſe ainſi les femmes *altieres*.

Combien n'a-t-on point vu de Belles aux doux yeux,
Avant le mariage Anges si gracieux,
Tout-à-coup se changeant en Bourgeoises sauvages,
Vrais démons, apporter l'enfer dans leurs ménages;
Et découvrant l'orgueuil de leurs rudes esprits,
Sous leur fontange *altiere* asservir leurs maris?

L'homme *haut* souffre impatiemment l'humiliation; le *hautain*, la contradiction; l'*altier*, la réſiſtance. » Ceux qui ſe portent d'eux-mêmes » à l'obéiſſance, (diſoit Marc-Aurele dans ſon » lit de mort à ſes parens & amis aſſemblés » autour de lui), ſont dans leur conduite & » dans toutes leurs démarches au-deſſus des » ſoupçons: ſans être *eſclaves*, ils ſont *bons* » *ſujets*; & s'ils refuſent quelquefois d'obéir, » c'eſt qu'on leur commande avec trop de *du-* » *reté*, & qu'on joint à l'autorité le *mépris* ou » l'*outrage* (a) «. Ce paſſage peint l'homme *haut* aux priſes avec l'homme ou *hautain* ou *altier*.

L'homme *haut* par le ſentiment ou de la dignité propre de l'homme ou de ſes droits perſonnels, ſe tient ſur la défenſive; il eſt même ſimple & modeſte s'il n'eſt provoqué. Le *hautain*, toujours en parade, vous choque, vous heurte, vous bleſſe, vous foule par ſes airs, ſon ton, ſes prétentions, ſes manieres: auſſi eſt-il humble, ſouple & bas devant la puiſſance qui eſt ſur ſa tête. L'*altier* eſt toujours monté ſur ſon orgueil jaloux qui s'effarouche

(a) Hérod. l. 1.

s'il croit qu'on l'attaque, s'irrite quand on lui réſiſte, repouſſe dès qu'il ſe montre, rompt plutôt que de ployer, veut & ne veut pas : envers tous, lorſqu'il eſt compromis, il eſt auſſi dur que *haut*.

L'homme *haut* veut de la conſidération & des égards ; s'il rend ce qu'il doit, il exige ce qui lui eſt dû. Le *hautain* veut des hommages & des baſſeſſes ; il croit que tout lui eſt dû, & oublie ce qu'il doit. L'*altier* veut des ménagemens & l'empire ; il rend fièrement ce qu'il doit, & exige durement ce qui lui eſt dû.

Le premier, lorſqu'il s'agit de ne pas céder ou de l'emporter, devient quelquefois *hautain*, comme l'Abbé de St. Réal le remarque de Tibérius Gracchus. Le ſecond, ſi on lui montre de la hardieſſe & de la fermeté, devient ſouvent furieux, impérieux, *altier* ; ainſi que l'Abbé de Vertot l'obſerve à l'égard de Marc-Antoine. L'homme *haut* devient facilement *altier* envers ceux qui lui ſont ſoumis, comme il devient *hautain* à l'égard de ceux qui ne lui ſont qu'inférieurs.

La nobleſſe rend naturellement *haut*, parce qu'elle vous éleve au-deſſus des autres. La grandeur rend *hautain* ; car de ſa hauteur, & avec ſon éclat, tout paroît loin d'elle, petit, obſcur. Le pouvoir rend *altier* ; puiſque de droit ou par l'habitude, vous n'avez qu'à vouloir, les choſes ſont.

Avec vos ſottes flatteries, vous rendez les enfans *hauts*. Avec vos éternels hommages, vous

pour annoncer que l'office ou la charge eſt héréditaire par conceſſion du Prince. *Héritage* déſigne ſi particuliérement les biens mêmes, qu'on appelle *héritage* un domaine, un fonds de terre; & qu'on dit en conſéquence, vendre, acquérir, mettre en valeur, améliorer un *héritage*.

Les différentes acceptions d'un mot ne ſont point étrangeres l'une à l'autre : ſi elles s'éloignent dans un ſens, dans un autre elles ſe réuniſſent. Il faut donc les comparer enſemble, & les expliquer les unes par les autres; & de leur rapport commun tirer l'idée primitive.

Hérédité rend le mot latin *hæreditas*; *héritage* répond au mot *hæredium* : or *hæreditas* déſigne le droit; *hæredium* les fonds.

Hérétique, Hétérodoxe.

Αἵρεσις ſignifie choix ou goût particulier, volonté ferme, ſecte ou diviſion, opinion ſéparée ou ſéparation : du verbe αἱρεῖν opter, ſuivre ſon goût ou ſa manière, s'attacher à une choſe, ſe ſéparer, aller à part, troubler. L'*héréſie* eſt une opinion particuliere, une erreur à laquelle on s'attache fortement, & par laquelle on ſe ſépare de la Communion.

Ἑτεροδοξος (formé d'ἑτερος, autre, différent, & de δοξα, croyance, opinion) exprime la différence ou la ſingularité d'opinion; comme *hétérogene* la différence de genres ou de parties; *hétéroclite*, la différence de déclinaiſons ou de pen-

chans, &c. L'*hétérodoxie* eſt dans l'opinion qui s'écarte de l'opinion reçue.

Hérétique exprime littéralement ce qui ſépare & rompt l'union ; *hétérodoxe*, ce qui differe & détruit la conformité.

Hérétique eſt oppoſé à *Catholique* ; or *Catholique* ſignifie *univerſel* ; de κατα, comme, de même, environ, & ολος, tout. *Hétérodoxe* eſt oppoſé à *orthodoxe*, & *orthodoxe* marque l'opinion ſaine & réglée ; d'ορθος, ordre, droiture, & du même mot δοξα. Ces termes s'emploient en matiere de foi.

Un ſentiment *hérétique* eſt un ſentiment contraire à celui de l'Egliſe Catholique ou univerſelle. Une opinion *hétérodoxe* eſt une opinion contraire à la foi ou à la regle des Fideles.

Hérétique déſigne la ſciſſion, ce qui fait ſecte ou appartient à une ſecte. *Hétérodoxe* n'indique que la diſcordance, ſans aucune idée de parti, ou de relation avec un parti.

Il y a dans l'*Hérétique* un caractere d'opiniâtreté, de révolte, d'indépendance ; il n'y a dans l'*Hétérodoxe* que l'écart de l'erreur, d'une fauſſe croyance, d'un déréglement d'eſprit. Une erreur plus inconſidérée que maligne contre la foi, ſans deſſein, ſans intention de l'établir, de la ſoutenir, d'y perſévérer malgré l'autorité, ſi elle rend *Hétérodoxe*, ne rend pas *Hérétique*.

Nous qualifions proprement d'*Hérétiques* ceux qui, frappés d'anathêmes par l'Egliſe, en reſtent opiniâtrément ſéparés. La qualification d'*Hétérodoxe* n'emportera que le reproche ou l'accuſation d'erreur. Ce mot ne s'emploie pas ſubſtantivement : nous ne diſons pas les *Hétérodoxes*,

» dignité, de ſageſſe, de ſainteté, de magni-
» ficence, qui ſignalent toutes les pages de nos
» écritures, ſoit dans la ſuite, l'ordre & la fin
» des événemens, ſoit dans la pureté des ma-
» ximes & l'*héroïcité* des ſentimens, ... il n'eſt
» pas poſſible, dis je, que tous ces traits réunis
» échappent à un Lecteur, &c. «.

Ces termes me fourniſſent l'occaſion d'expliquer deux terminaiſons ſignificatives, qui diſtinguent dans notre langue deux claſſes particulieres de ſubſtantifs. Cette explication établira la différence générale qui ſe trouve entre les mots terminés, comme *héroïſme* & *héroïcité*, par *ité* & par *iſme*.

Iſme, terminaiſon grecque, eſt le mot ισμα, qui ſignifie ſcience, doctrine, opinion, ſyſtême, méthode, &c.; & qui, ajouté à un autre mot, ſert à exprimer la doctrine, le ſyſtême, la méthode propre à telles ou telles perſonnes, à telle ou telle claſſe de gens ou d'objets. Ainſi nous diſons le *Chriſtianiſme* & le *Mahométiſme*, le *Stoïciſme* & l'*Epicuriſme*, le *Carteſianiſme* & le *Neutonianiſme*, le *Moliniſme* & le *Janſéniſme*, &c., pour déſigner la doctrine des Chrétiens & celle des Mahométans, ainſi des autres. Le mot *ſophiſme* indique une maniere ou méthode particuliere de raiſonner, d'argumenter; *idiotiſme*, une méthode ou une maniere de parler contraire à la méthode, à la regle générale; *fanatiſme*, la maniere propre de penſer, de ſentir & d'agir du fanatique, &c.

Ité eſt la terminaiſon latine *itas* ou le mot *ità*, qui ſignifie une qualité, une propriété, un attribut, la qualité, la propriété, de ce qui eſt tel, ainſi,

ainſi, de cette maniere; *is*, *iſt* exprime l'exiſtence; *it*, *itas*, *ité*, l'exiſtence morale. Ainſi la *vérité* eſt la qualité de *vrai*; la *magnanimité*, la qualité de *magnanime*; la *facilité*, la qualité de *facile*; l'*humanité*, celle d'*humain*, &c. Nous avons déjà fait pluſieurs fois cette remarque.

Nous diſons *ſtoïciſme* & *ſtoïcité*. Le *ſtoïciſme* eſt la doctrine, la morale des Stoïciens: la *ſtoïcité* eſt la qualité, la vertu diſtinctive du Stoïque ou du Stoïcien pratique; c'eſt-à-dire, une fermeté à toute épreuve, une conſtance inébranlable. Le *ſtoïciſme* eſt dans l'eſprit, dans l'imagination; la *ſtoïcité* eſt dans le caractere; l'un eſt en ſpéculation, l'autre en action.

L'*héroïſme* eſt la méthode, la regle, la marche, la maniere propre de penſer, de ſentir, d'agir des Héros: l'*héroïcité* eſt la qualité, la vertu, le caractere propre du Héros, c'eſt-à-dire, la grandeur d'ame, la généroſité, la ſublimité qui inſpire les hautes penſées, produit les beaux ſentimens, exécute ces actions ſupérieures, dignes d'admiration & de reſpect. L'idée que nous avons de l'*héroïſme*, l'*héroïcité* la remplit: ce que l'*héroïſme* enſeigne, conſeille, exige, l'*héroïcité* l'exécute: l'*héroïſme* eſt la meſure générale de l'*héroïcité* perſonnelle.

L'*héroïſme* marque le degré de grandeur juſqu'où les Héros s'élevent: l'*héroïcité* eſt préciſément cette grandeur d'ame qui vous conſtitue Héros. Vous trouverez de l'*héroïſme*, c'eſt-à-dire l'idée d'une grandeur ſupérieure dans une action particuliere, ce ne ſera qu'un trait de Héros: vous ne verrez l'*héroïcité* que dans le

caractere & l'habitude d'une grandeur éminente miſe en pratique. Sans l'*héroïcité*, vous vous éleverez par un effort juſqu'au ſublime marqué par l'*héroïſme*; mais, ſans les conditions naturelles, vous ne parviendrez pas à l'*héroïcité*. L'*héroïcité* vous met naturellement à la hauteur fixée par l'*héroïſme*. Les Stoïciens avoient des idées outrées ſur le véritable *héroïſme*; jamais l'*héroïcité* purement humaine n'auroit été capable de les remplir. La morale chrétienne eſt un ſyſtême d'*héroïſme* divin : la vie du parfait Chrétien eſt l'exercice continuel d'une *héroïcité* ſurnaturelle.

Hiſtoire, Faſtes, Chroniques, Annales, Mémoires, Commentaires, Relations, Anecdotes, Vie.

LA critique me reprochera de réunir dans cet article le genre & des eſpeces qu'on ne confondroit jamais enſemble. Si le tableau en devient plus agréable & plus commode pour le Lecteur, je veux bien avoir tort. Bacon m'a fourni l'idée de cet article & beaucoup de matériaux. Il eſt vrai que Bacon ne faiſoit pas des ſynonymes.

1°. L'*Hiſtoire* eſt l'expoſition ou la narration, tempérée quant à la forme, & ſavante quant au fond, liée & ſuivie des faits & des événemens mémorables, les plus propres à nous faire connoître les hommes, les nations, les Em-

pires, &c. On a tout dit ſur cette matiere. Lucien, en trois ou quatre pages de ſon petit Traité, *Comment il faut écrire l'Hiſtoire*, donne ſur ce ſujet plus de bonnes inſtructions, & avec beaucoup plus de ſel & d'agrément qu'il n'y en a dans pluſieurs gros Traités modernes. J'attends que dans l'*Hiſtoire* d'un Peuple, on réuniſſe celle des Loix & des changemens ſourds dans la conſtitution & le gouvernement; celle des principales parties de l'adminiſtration & des variations importantes dans leurs formes; celle des impôts, cauſes immédiates de ſtabilité, d'élévation ou de ruine; celle des arts fondamentaux, thermometre de la proſpérité ou de la décadence; celle des opinions dominantes qui donnent le branle aux eſprits & aux événemens; celle des mœurs publiques & privées, qui font connoître l'homme & le ſiecle; en un mot, l'*Hiſtoire* des cauſes & des effets, des Membres comme du Chef des Provinces autant que de la Cour; celle de la Nation & de l'Etat. Il eſt inutile de remarquer que nous conſidérons ici l'*Hiſtoire* proprement dite par oppoſition aux autres ouvrages hiſtoriques.

Il y a des *Hiſtoires* univerſelles, des *Hiſtoires* générales d'une contrée, des *Hiſtoires* particulieres, &c., avec des ſubdiviſions à l'infini: voyez la Préface & le Tableau de l'Encyclopédie.

Le mot *hiſtoire* vient de l'oriental *ſtar*, tracer; écrire: d'où le grec ἱστορία, connoiſſance, expérience, narration.

2°. Les *faſtes* ſont des eſpeces de tablettes, ou des notes, des inſcriptions, des nomenclatures, en un mot, des ſouvenirs des change-

mens authentiques dans l'ordre public, d'actes ſolemnels, d'inſtitutions nouvelles, d'origines importantes, de perſonnages illuſtres, les plus dignes d'être tranſmis à la poſtérité. Cneius Flavius compila le premier à Rome des *Faſtes*, pour annoncer au Peuple les jours de plaidoierie ou de Palais. On eut enſuite des *Faſtes Sacrés*, des *Faſtes Conſulaires*, &c.; eſpece de Calendrier où l'on annonçoit les fêtes, les aſſemblées publiques, les jeux publics, les Magiſtrats élus, les jours heureux ou malheureux. Ovide donna les *Faſtes* Poétiques de la Religion Romaine, ſimple réſultat d'une érudition profonde. On appelle *Faſtes Sacrés* de l'Egliſe, le Martyrologe. Il y a des Corps, des Compagnies Civiles, Militaires, qui donnent l'exemple de tenir des regiſtres ou *faſtes* particuliers, qui, s'ils ſont faits avec ſoin, dans un eſprit public & à l'uſage du Public, fourniront à des *faſtes* généraux, des titres, des pieces juſtificatives, des autorités propres à leur imprimer le caractere convenable de la certitude & de l'hauthenticité.

Nos modernes abregés chronologiques peuvent ſervir à donner une idée du genre & de la maniere des *faſtes*; & rien ne leur convient mieux que l'épigraphe du Préſident Hénaut, *Indocti diſcant, & ament meminiſſe periti.*

On a coutume de tirer le mot *faſte* de celui de *fête*. Sans parler des premiers *faſtes* publiés à Rome, qui n'annonçoient nullement les jours de fêtes, nous remarquerons que les Latins de qui nous tenons ces deux mots, mettoient en oppoſition *Dies faſti* & *Dies feſti*; enſorte

que les premiers de ces jours étoient ceux où il étoit permis de faire une choſe, & les autres ceux où la choſe n'étoit pas permiſe. Ainſi *faſtes* vient de *fas*, permis, ou de *fac*, fais, ſuivant l'opinion de M. de Gébelin, à cauſe que les *faſtes* annonçoient les choſes *faiſables* ou *permiſes*, ce qu'on pourroit *faire*, ce qu'on devoit *faire*. Mais les *faſtes hiſtoriques* n'ont d'idée commune avec ces calendriers, que celle de *regiſtres* ſommaires ou de ſimples monumens publics.

3°. La *chronique* eſt l'*hiſtoire* des temps; ou l'*hiſtoire* chronologique diviſée ſelon l'ordre des temps. La chronologie eſt ſon objet principal. La plus ancienne des *chroniques* conſervées, celle des marbres de Paros ou d'Arondel, ne marque certains événemens, tels qu'une fondation, une émigration, des morts célebres, que pour fixer le temps écoulé depuis leur arrivée. Les ſavans qui, comme Marsham & Petau, ont écrit des *Chroniques*, ſemblent auſſi ſubordonner les faits aux dates, en diſcutant, éclairciſſant & déterminant les époques. Nos *Chroniqueurs*, Hiſtoriens en même temps, ſe ſont plus attachés aux faits, ſur-tout parce qu'ils ne trouvoient pas la même incertitude dans les dates; ils les expoſoient avec plus d'étendue & avec ce ton de familiarité & de candeur qui paroît être le langage propre de la vérité, & qui nous enchante dans la bouche de quelques-uns d'entre eux, tels que Joinville.

Les Gazettes ſont des eſpeces de *chroniques*, mais qui peut-être en diſent ſouvent ou trop ou trop peu, en ſuppoſant les Rédacteurs auſſi

inſtruits, auſſi exacts & auſſi fideles que peuvent l'être des Particuliers qui parlent en public, de tout, & de tout le monde.

Ce mot vient du grec χρονος temps.

4°. Les *annales* ſont des *chroniques* ou des *hiſtoires* chronologiques diviſées par *années*, comme les Journaux proprement dits le ſont par *jours*. La *chronique* des Grecs étoit réglée par les Olympiades, & celle des Romains par les Conſulats. Les *Annales* publiques, & en général les *chroniques* anciennes, premiers monumens hiſtoriques, portoient ſans doute l'empreinte des mœurs ſimples, franches & même rudes des premiers temps. Auſſi diſparurent-elles lorſque l'*Hiſtoire* eut pris des formes élégantes & une ſorte de philoſophie : perte à déplorer, puiſque les Hiſtoriens anciens, Grecs & Latins, dépourvus d'autorités, nous donnent ainſi purement à croire ſur leur parole ce qu'il leur plaît de nous dire. Les *Annales* poſtérieures ſont ſorties du genre des *chroniques* ſec & abandonné; & ſans prendre un caractere diſtinctif, elles ſe ſont prêtées au génie & au goût de l'Ecrivain. Les *Annales* de l'Empire par M. de Voltaire ne reſſemblent point à celles de Tacite; celles de Tacite ne reſſemblent point à celles de Baronius. Bayle dit qu'elles ſemblent écrites d'ordinaire pour l'oſtentation, & pour prêter aux actions humaines un prix qu'elles n'ont pas; enſorte qu'une ſatyre donneroit une idée auſſi fidele des hommes, que ces ſortes de *chroniques*. Certes ce défaut peut bien être celui de quelques Annaliſtes Anglais ou des Annaliſtes d'office, mais il n'eſt ni général, ni même commun.

Un ſavant Romain, cité par Aulu-Gelle (*a*), prétendoit que l'*Hiſtoire* differe des *Annales*, en ce que l'Hiſtorien parle du temps préſent, & rapporte ce qu'il a vu, tandis que l'Annaliſte parle du temps paſſé, & rapporte ce qu'il n'a point vu. Cette diſtinction appuyée par Servius (*b*), eſt fondée ſur ce que le mot *hiſtoire* ſignifie en grec une *expérience propre*. Tacite, dans la diviſion de ſon grand Ouvrage, paroît s'y être conformé. Mais Aulu-Gelle établit fort bien que l'*Hiſtoire* eſt à l'égard des *Annales* ce que le genre eſt à l'eſpece. On ajoute, d'après Cicéron (*c*), que les *Annales* ſe bornent à expoſer les faits ſans ornemens, *année* par *année*; au lieu que l'*Hiſtoire* raiſonne ſur ces mêmes faits, dont elle recherche les cauſes, les motifs, les reſſorts, &c.

Il eſt ſuperflu de remarquer qu'*annales* vient d'*an*, *année*.

5°. Les *Mémoires* ſont, comme le dit fort bien Bacon, les matériaux de l'*Hiſtoire*. Auſſi pluſieurs de ces Ouvrages ſont-ils intitulés *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire*, comme ceux de d'*Avrigny*. Le ſtyle de ce genre eſt libre; on peut y diſcuter les faits; on y développe les affaires; on y entre dans les détails. L'Hiſtorien puiſe ſur-tout dans les *Mémoires* des gens employés aux affaires, acteurs ou témoins dignes de foi; tels que Comines, Sully, Baſſompierre, le Cardinal de Retz, &c.

(*a*) Liv. 5, c. 18.

(*b*) Note ſur le premier Livre de l'Eneïde.

(*c*) Liv. 2, *de Orat.* 12.

Bougeant écrivoit l'*Hiſtoire* d'un *Traité de paix* ſur les *Mémoires* d'un grand Négociateur.

Les *Mémoires* (ainſi que le mot le porte) ont été ainſi appellés parce qu'ils conſervent & fixent la *mémoire* des choſes.

6°. Les *Commentaires* ſont des canevas d'*Hiſtoire* ou des *Mémoires* ſommaires. Plutarque appelle les *Commentaires* de Céſar, des Ephémérides qui fourniſſent le fonds ou la matiere à l'*Hiſtoire*. Cicéron dit (*a*) : Ce n'eſt pas un diſcours, c'eſt une Table de matieres, ou un *Commentaire* un peu moins ſec.

Les *Commentaires*, dit-on, ſont certains *Mémoires* hiſtoriques qu'un homme illuſtre fait des choſes qu'il a vues & auxquelles il a eu part. Ne ſuffira-t-il pas qu'ils ſoient écrits par des contemporains qui ont été à portée d'être particuliérement inſtruits & qui ſont dignes de foi? Céſar, Hirtius Panſa, la Place, Montluc, &c. ont ainſi écrit dans leurs *Commentaires* ce qu'ils ont fait ou ce qu'ils ont vu. Ces ſortes d'Ouvrages prennent plutôt aujourd'hui le titre de *Mémoires*, *Mémoires* de Villeroi, de Brantôme, de Montréſor, de la Rochefoucauld, de la Fare, &c. Céſar a laiſſé le modele parfait des *Commentaires*.

Commentaire, en latin *Commentarius*, de *Commentri*, penſer, méditer, traiter, expliquer; racine *mens*, eſprit, entendement, mémoire, &c. On appella d'abord à Rome *Commentaire*, les regiſtres où l'on faiſoit *mention*, où l'on tenoit note de certains faits; on appella auſſi *Commen-*

(*a*) *In Brut.*

taires les *hiſtoires* abrégées & les explanations ou illuſtrations des Auteurs : & c'eſt preſque uniquement dans ce ſens que nous employons ce terme.

7°. La *relation* eſt le récit ou le rapport circonſtancié d'un événement, d'une entrepriſe, d'une conjuration, d'un traité, d'une révolution, d'une fête, d'un voyage, &c. Le mérite de ce genre conſiſte ſur-tout dans l'exactitude, le choix, l'utilité des détails & la vérité des couleurs. « On » n'a preſque point de bonnes relations de ba- » taille dit Leibnitz (*a*) : la plupart de celles de » Tite-Live paroiſſent imaginaires autant que » celles de Quinte-Curce : il faudroit avoir de » part & d'autre les rapports de gens ſûrs & ca- » pables, qui en dreſſaſſent eux-mêmes des » plans ». Un témoin ne peut pas tout voir & ne peut pas tout diſcerner.

Ce mot vient de *referre*, *relatum*, rapporter, réciter, redire, &c.

8°. Les *Anecdotes* ſont des recueils de faits ſecrets, des particularités curieuſes, propres à éclaircir les myſteres de la politique & à développer les reſſorts cachés des événemens. Il ne faut pas croire avoir donné les *anecdotes* des différens Etats de l'Europe, lorſqu'on a recueilli dans les Livres des traits qui ne révelent rien & qui n'apprennent rien. L'objet de ce genre eſt de manifeſter les cauſes, les mobiles, les reſſorts inconnus, ces cauſes ſouvent ſi petites qui produiſent de grands effets, ces mobiles ſouvent frivoles qui inſpirent

(*a*) *Nouveaux Eſſais ſur l'entendement humain*, p. 434.

d'importantes réſolutions, ces reſſorts ſouvent ſi fragiles qui operent les révolutions les plus mémorables. Auſſi les Anglois appellent-ils ce genre ſingulier, *Hiſtoire digérée*; c'eſt l'*Hiſtoire ſecrete.*

L'*Hiſtoire* en général, dit Leibnitz (*a*), eſt ſoumiſe à deux grandes loix, mais dont l'une eſt plus rigoureuſe pour l'*Hiſtoire publique*, & l'autre pour l'*Hiſtoire ſecrete.* La loi propre de l'Hiſtoire publique eſt de ne rien dire de faux; celle de l'Hiſtoire ſecrete, de ne rien omettre de vrai, &c. Ce dernier genre ſur-tout doit être appuyé de pieces juſtificatives, à moins que l'Auteur ne ſoit témoin irrécuſable. Il faut qu'il fouille, comme Vittorio Siri, dans les archives des Etats, dans les cabinets des Acteurs, dans les porte-feuilles des curieux à portée d'être bien inſtruits.

Procope eſt très-croyable, lorſqu'il décrit les événemens connus des guerres contre les Vandales & les Goths. Mais qui peut l'en croire, lorſqu'il trace les ſatyriques *anecdotes* de la Cour de Juſtinien? Il en eſt de même des *anecdotes* de Varillas. Cette malheureuſe facilité d'inventer des faits ſecrets pour produire les événemens publics, a donné lieu à un genre monſtrueux de Roman où la fable & la vérité, incorporées enſemble, abuſent celui qui ne ſait pas, & troublent celui qui ſait. Il n'appartient pas à tout Hiſtorien, dit Bacon en parlant de ce genre hiſtorique, de s'ériger en homme d'Etat, de cabinet, & de tous les Conſeils.

(*a*) *Ubi ſupr.*

Ce mot eſt le grec ἀνεκδοτα, qui n'a pas été publié, mis au jour.

9°. La *vie* eſt l'*hiſtoire* de l'homme dans tous les momens & dans toutes les circonſtances, juſque dans ſa maiſon, dans ſa famille, au milieu de ſes amis, avec lui-même. L'*Hiſtoire* nous dépeint l'homme en habit de parade, ou l'homme public : la *vie* nous peint l'homme, comme on dit, en déshabillé, ou l'homme privé. Celle-là donne plus à l'admiration, celle-ci à l'exemple.

L'une, plus politique, ne ſert guere qu'aux grands perſonnages ; l'autre, plus morale, eſt utile à tous les hommes. « Ceux, dit Montaigne, » qui écrivent les *vies*, d'autant plus qu'ils s'a- » muſent plus aux conſeils qu'aux événemens, » plus à ce qui ſe paſſe au dedans qu'à ce qui » arrive au dehors, ceux-là me ſont plus « propres : voilà pourquoi c'eſt mon homme que » Plutarque ».

Tout le monde ſent que la *vie hiſtorique* eſt ainſi appellée, parce qu'elle eſt le tableau de la *vie* ou des actions des perſonnes.

L'Homme vrai, l'Homme franc.

L'HOMME *vrai* dit fidellement ce qui eſt : l'homme *franc* dit librement ce qu'il penſe. Le premier, fidele dans ſes rapports, dit ſeulement les choſes comme elles ſont ; le ſecond, libre dans ſes diſcours, dit ſon ſentiment ſur les choſes, à cœur ouvert.

L'homme *vrai* eſt incapable de fauſſeté, & ne

connoît pas le menſonge ; l'homme *franc* eſt incapable de diſſimulation, & ne connoît pas la politique. Vous oppoſerez à celui-là le perſonnage faux, à celui-ci le perſonnage diſſimulé.

L'homme *vrai* dit ſa penſée, parce qu'elle eſt la vérité : l'homme *franc* dit la vérité, parce qu'elle eſt ſa penſée.

La premiere de ces qualités tient à la droiture naturelle du cœur, ou à un ſentiment profond de l'ordre, qui ne permet pas de trahir la vérité ; la ſeconde appartient à un eſprit dominé par ſa penſée, & ſecondé par une humeur bruſque, vive, indocile, libre de toute contrainte, qui ne lui permet pas de diſſimuler ce qu'il penſe. Vous voyez comment l'enfant eſt naturellement *vrai*, & le Sauvage *franc*.

Soumis à cette regle, l'homme *vrai* ne parle que quand il le faut, & ne dit que ce qu'il doit dire. Mené par ſon penchant, l'homme *franc* parlera quelquefois quand il faudra ſe taire, & dira ce qu'il ne devroit pas dire.

Il faut du courage à l'homme *vrai* qui ne peut pas toujours dire la vérité ſans danger. Il y a plutôt de la hardieſſe dans l'homme *franc*, qui ne s'arrête pas à conſidérer, à calculer le danger.

Si l'homme *vrai* vouloit trahir la vérité, ſa honte le trahiroit : si l'homme *franc* vouloit trahir ſa penſée, ſa contrainte le déceleroit.

L'homme *vrai* déplaira, ſouvent, comme un témoin incommode : l'homme *franc* choquera, ſouvent, comme un cenſeur importun.

Ne croyez pourtant pas que l'homme *vrai* veuille vous nuire, & l'homme *franc* vous of-

ſenſer. Permettez à celui-là de remplir ſon devoir, & pardonnez à celui-ci d'ignorer l'art des ménagemens.

Interrogez l'homme *vrai*, conſultez l'homme *franc* : interrogez le premier pour votre inſtruction, & conſultez le ſecond pour votre bien.

C'eſt un ami utile que l'homme *vrai*; c'eſt encore un ennemi utile que l'homme *franc*.

Honnête homme, Homme honnête.

LES dénominations morales changent ſouvent de valeur, ſelon les temps, les lieux, les conjonctures, les mœurs, les opinions. Le Juſte de l'Evangile n'eſt pas celui de Platon : le Sage de Salomon n'eſt pas celui des Stoïciens : l'homme d'honneur de nos jours n'eſt pas tout-à-fait celui de la Chevalerie. L'*honnête homme* eſt tantôt celui qui poſſede certaines vertus, tantôt celui qui eſt d'une condition honnête ou qui n'a rien de bas, tantôt celui qui tient un certain état ou qui a un train. L'*homme honnête* eſt ou un obſervateur attentif des uſages & des bienſéances de la ſociété, ou un obſervateur religieux des regles de l'*honnêteté*. L'honnêteté morale eſt l'acception dans laquelle nous prendrons ici ces deux dénominations. Quelle eſt, en fait de vertu, la différence entre l'*honnête homme* & l'*homme honnête* ?

Cette queſtion doit d'abord ſe réſoudre par les principes établis dans la queſtion générale traitée à l'article *ſavant homme* & *homme ſavant*. L'adjectif, placé devant le ſubſtantif, retrace le ca-

ractere propre, ou du moins un attribut caractériſtique ou principal de la perſonne; placé à ſa ſuite, il n'offre qu'un trait particulier de la perſonne, ou une ſimple qualification : cette différence eſt eſſentielle & primitive. *Voyez* l'article cité.

Mais l'*homme honnête* & l'*honnête homme* ſe diſtinguent encore, ce me ſemble, l'un de l'autre par des couleurs & des ombres aſſez tranchantes. Comme les manieres & les formes déterminent l'*homme* civilement *honnête*, ſoit imitation, ſoit confuſion, nous conſidérons ordinairement dans l'*homme* moralement *honnête* les apparences : nous lui demandons des dehors; tandis qu'il ſuffit pour l'*honnête homme* des principes de ſentiment & de mœurs. Nous n'appellerons pas, du moins ſans explication, *homme honnête*, un homme bruſque & dur, quoiqu'il ſoit très-*honnête homme*. D'après la connoiſſance parfaite du caractere ou la réputation bien établie d'une telle perſonne, nous la qualifierons d'*honnête homme* : ſur la façon de procéder & de traiter d'un autre, nous l'appellerons *homme honnête*. Les *honnêtes gens*, comme dit un Auteur célebre, ne mettent point d'enſeigne : nos *gens honnêtes* ont une ſorte de vernis. Nous regardons plutôt au fond de l'*honnête homme*; nous regardons davantage à la ſurface de l'*homme honnête*. L'*honnête homme* eſt tel en ſoi; l'*homme honnête* eſt tel à notre égard. L'un a l'honnêteté qu'il faut avoir; & l'autre l'honnêteté qu'il faut marquer. Le reſpect de la Loi & l'amour du devoir font l'*honnête homme*; le reſpect humain & l'amour de l'eſtime publique peuvent faire l'*homme honnête*.

L'*honnête homme* a les vertus eſſentielles; cette probité qui, dans un reſſort bien plus étendu que celui des Loix, nous défend de faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît; cette juſtice ſcrupuleuſe, qui juge contre nous dès que nous avons ſeulement contre nous le doute; cette équité bénigne, qui ſoumet nos droits rigoureux aux conſidérations & aux égards dus à l'humanité; cette droiture d'eſprit & de cœur, qui, en nous contenant par les forces combinées de la lumiere & du ſentiment, ne nous permet pas de gauchir même légérement dans la bonne voie; cette bonne foi dans les procédés & cette fidélité dans les paroles, qui montrent toujours l'homme tel qu'il eſt & tel qu'il ſera, &c. Il a ces vertus; mais ces vertus n'excluent pas certains défauts, & des défauts fâcheux pour la ſociété; l'humeur chagrine, fléau domeſtique; la rudeſſe & la groſſiéreté des manieres, maſque repouſſant; l'entêtement & l'opiniâtreté, ſource de diviſions & de ſciſſions; l'inconſidération & l'indiſcrétion, ſujets d'offenſes; la roideur & l'inflexibilité, eſpece d'orgueil déſeſpérant; &c.

L'*homme honnête* n'a peut-être pas dans l'ame toutes ces vertus, du moins au même degré: mais il a préciſément les qualités ſociales oppoſées à ces défauts; la modération eſt ſon trait diſtinctif. Maître de lui-même, il ne ſonge qu'à rendre les autres contens d'eux & de lui; ſévere pour ſoi, indulgent pour autrui, ſa fermeté n'a rien de dur; il eſt franc, mais avec réſerve: ſa politeſſe eſt bienveillante. Où ſa droiture ne doit point fléchir, ſa réſiſtance eſt juſtifiée par l'inſinuation. Sa douceur attire; ſa facilité attache; ſon

aménité charme : il a cette égalité d'humeur que l'on prendroit pour le ſigne de l'égalité d'ame. Ses manieres donnent à tout ce qu'il fait l'air de procédé, & le relevent. Enfin il cede aux bienſéances, aux égards, à vos intérêts & à vos goûts, tout ce que ſa vertu pliante & tempérée lui permet d'accorder à la condeſcendance.

Ainſi les vertus propres de l'*honnête homme* ſont des vertus capitales, primitives, fondamentales ; les qualités de l'*homme honnête* ornent ces vertus, les perfectionnent, les complettent. Les vertus ſolides, fermes, inaltérables de l'*honnête homme*, ſont adoucies, attendries, & parées dans l'*homme honnête* ; mais peut-être auſſi affoiblies, amollies, & altérées. L'un eſt eſſentiellement *honnête* ; l'autre l'eſt agréablement. La ſociété de l'*honnête homme* eſt ſûre : le commerce de l'*homme honnête* eſt doux. Repoſez-vous ſur la conſcience du premier ; goûtez le mérite du ſecond. Enfin, voulez-vous des modeles ou des exemples de l'un & de l'autre, prenez le *Miſanthrope* : Alceſte eſt l'*honnête homme* ; Philinte a l'air de l'*homme honnête*. Si ces diſtinctions ne ſont pas aſſez bien établies, elles peuvent être adoptées, par la propriété qu'elles ont de diſcerner en matiere d'*honnêteté* la phyſionomie du caractere. Que ſi nous réduiſons l'*homme honnête* aux qualités de l'*honnête homme*, il en faut revenir à la premiere différence que nous avons tirée de la façon particuliere de placer la qualification.

Dans l'ancienne Encyclopédie, les dénominations d'*homme de bien*, d'*homme d'honneur* & d'*honnête homme*, ſont traitées comme ſynonymes,

nymes, quoique la plus médiocre inſtruction ne permette pas de les confondre. L'*homme de bien*, dit M. Diderot, eſt celui qui ſatisfait exactement aux préceptes de la Religion; l'*homme d'honneur*, celui qui ſuit rigoureuſement les loix & les uſages de la ſociété; & l'*honnête homme*, celui qui ne perd de vue, dans aucune de ſes actions, les principes de l'équité naturelle. Je définirois plutôt l'*homme de bien*, celui qui paſſe ſa vie dans la pratique du bien, ou l'exercice des bonnes œuvres, ſoit commandées, ſoit conſeillées par les différentes regles des mœurs; & l'*homme d'honneur*, celui qui ſe fait remarquer par la hauteur, la fermeté, la délicateſſe des ſentimens incompatibles avec toute idée de baſſeſſe, propres à répandre ſur la perſonne une ſorte de luſtre, & honorés du Public par une eſtime reſpectueuſe. J'en ai aſſez dit ſur l'*honnête homme*. Nous pourrions encore aſſocier à ces divers perſonnages le *galant homme*, qu'on reconnoît à une maniere de traiter, de procéder, d'agir, naturelle, aiſée, ouverte, cordiale, pure, noble, généreuſe, engageante, & perſuaſive.

Honnir, Baſouer, Vilipender.

Honnir eſt formé du ſon élevé *hon*, qui a ſervi également à déſigner l'*honneur* & la *honte*. *Honn* ſignifie en allemand *déshonorer*, & c'eſt dans ce ſens qu'on a dit *honnir*. *Quoi, ne tient-il qu'à* honnir *les familles*, dit la Fontaine?

Mais eſt-ce l'idée pure & entiere de *déshonorer* que ce mot préſente? Je ne le crois pas. Son idée propre eſt de faire *honte* à quelqu'un, de s'élever & de ſe récrier contre lui de maniere à bleſſer encore plus ſa pudeur que ſon honneur, & de le pourſuivre de traitemens humilians & flétriſſans. *Honnir* a une valeur poſitive, qui eſt celle de répandre la *honte*. Réſervé au ſtyle comique ou familier, il indique les manieres vulgaires de traiter honteuſement, ſur-tout par des cris injurieux.

Puis, un chacun contre moi déchaîné,
Je fus *honni*, réprimandé, berné:
Des malheureux c'eſt aſſez le partage.

Bafouer eſt formé de *ba*, bouche, cri & de *hou*, *huer*, ou de *io*, *ia*, *jou*, *jeu*, par le changement de *h* en *f*. C'eſt proprement *huer* quelqu'un à pleine bouche, s'en *jouer* ſans ménagement, s'en moquer d'une maniere outrageante, l'accabler d'affronts & d'injures. Le vieux françois *beffler*, l'anglais *baffle*, l'italien *baeffare* ou *beffardare*, l'eſpagnol *befar*, expriment de même l'action de ſe moquer, de ſe jouer, de maltraiter par des paroles ou des manieres humiliantes. Ces mots paroiſſent compoſés de *far*, *faire*, & de *ba*, *bé*, cri & contorſion de bouche (*a*).

Vilipender, mot latin formé de *vilis*, vil,

(*a*) Je crois que ſans aller chercher ſon étymologie dans la formation des ſons, on pourroit la trouver dans le mot lui-même *bas-enfoui*, d'où *bas-fouir*, & *bafouer* mettre plus bas que terre.

& de *pendere*, eſtimer. C'eſt traiter quelqu'un de vil, ou comme vil, d'une maniere aviliſſante, avec un grand mépris; le décrier, le dénigrer, détruire ſa réputation.

Honnir eſt le cri du ſoulévement & de l'indignation; *bafouer* eſt l'action de la dériſion & de l'avanie; *vilipender* eſt l'expreſſion du mépris & du décri.

Vous *honniſſez* celui que vous voulez perdre d'honneur & couvrir de honte. Vous *bafouez* celui que vous voulez immoler à la riſée & couvrir de confuſion. Vous *vilipendez* celui que vous voulez ravaler & fouler aux pieds.

C'eſt ſur-tout le Public qui *honnit*, & l'impudent qu'on *honnit*. C'eſt ſur-tout la populace qui *baſoue*, & le vilain qu'on *baſoue*. C'eſt ſur-tout la cabale qui *vilipende*, & l'important qu'on *vilipende*.

L'homme *honni* eſt le ſcandale & l'anathême de ceux qui le *honniſſent*. L'homme *baſoué* eſt la fable & le jouet de ceux qui le *baſouent*. L'homme *vilipendé* eſt le rebut & la victime de ceux qui *vilipendent*.

Celui qui s'arroge le droit de manquer inſolemment au Public, ſera *honni*. Celui qui paroît s'accommoder des humiliations, ſera *baſoué*. Celui qui ſe fait audacieuſement trop valoir, ſera *vilipendé*.

Le peuple *honnit* volontiers ceux qui tombent du haut des grandeurs. Le lâche *baſoue* à ſon aiſe celui qui eſt ſans défenſe. L'heureux *vilipende* de bon cœur celui qui n'a pas le mérite d'être heureux.

Quoique *honnir*, autrefois ſi uſité, & *vili-*

pender fort négligé, ne ſoient que du ſtyle comique ou du moins familier, il me ſemble que ces mots employés dans les circonſtances ou avec les acceſſoires propres à faire ſortir & ſentir leur énergie, produiroient un effet particulier, qu'aucun autre terme n'obtiendra. *Honnir* mériteroit ſur-tout d'être favoriſé des bons Ecrivains.

Hors, Hormis, Excepté.

» Ces trois mots, dit l'Abbé Girard, caractériſent également un rapport de ſéparation. » *Excepté* dénote une ſéparation provenant de » non conformité à ce qui eſt général, ou ordinaire. *Hors* & *hormis* ſéparent par exclu» ſion : le dernier eſt d'un uſage moins fré» quent, & me paroît plus particuliérement » attaché à l'excluſion qui regarde les per» ſonnes a.

Sans examiner ſi cette derniere diſtinction n'eſt pas une ſuppoſition gratuite, je crois que l'article entier a beſoin d'être appliqué & rectifié.

Hors, autrefois *fors*, du latin *foras*, oppoſé à *dans*, déſigne ſeulement ce qui n'*eſt pas dans* le cas préſent, ce qui eſt dans un autre cas; la ſéparation eſt bien marquée par le mot, mais ſans aucun ſigne d'*excluſion*.

Hormis, autrefois *hors-mis*, c'eſt-à-dire, *mis hors*, exprime formellement cette derniere idée, celle d'un cas ou d'un objet particulier qui eſt

ou doit être *mis hors* de la claſſe dont il s'agit.

Excepté, du latin *exceptum*, tiré ou diſtrait de, indique bien qu'il faut diſtinguer tel objet des autres, & ne pas les confondre enſemble.

Hors annonce donc la ſéparation qui exiſte entre tel objet & les objets collectivement énoncés : *hormis*, l'excluſion qu'il faut donner à un objet particulier, naturellement compris dans la propoſition collective : *excepté*, la diſtraction particuliere qu'il faut faire de la propoſition générale.

Le Citoyen libre a le pouvoir civil de tout faire pour ſes intérêts, *hors* l'injuſtice : l'injuſtice eſt évidemment & par elle-même *hors* du pouvoir civil de l'homme : il ne s'agit point là d'exclure poſitivement ce qui ne peut être inclus ou renfermé dans la généralité.

Le Mahométiſme permet toutes ſortes d'alimens, *hormis* le vin, & non pas *hors* le vin, comme le dit l'Abbé Girard ; car la Loi de Mahomet *met* le vin *hors* de cette permiſſion, le défend expreſſément, ſans quoi il auroit été permis comme tout le reſte.

A la venue du Meſſie, tout étoit Dieu, *excepté* Dieu même. Il faut là diſtraire *Dieu* de la propoſition générale qui le renfermoit.

* *Hors* explique la propoſition générale ou collective, & détermine les objets qu'elle n'embraſſe pas, quelquefois juſqu'à la réduire à une propoſition particuliere. Ainſi dans ce vers ſi connu : *Nul n'aura de l'eſprit*, hors *nous & nos amis*, Moliere explique par le dernier membre de ſa phraſe, à qui effectivement ſes

perſonnages refuſeront de l'eſprit, à qui ils en accorderont; il s'agit de deux partis *ſéparés*, qui ſe balancent & ſe combattent l'un l'autre.

Hormis reſtreint la propoſition, & la corrige par des ſouſtractions expreſſes. Ainſi, dans cette phraſe, *le teſtateur appelle ſes proches à ſa ſucceſſion*, hormis *tels & tels qui n'ont pas beſoin de ſes bienfaits ou qui en étoient indignes.* La propoſition, vague d'abord, eſt reſſerrée dans des bornes fixes par l'excluſion exprimée à la fin, de tels ou tels parens qu'elle auroit compris ſans cette addition.

Excepté, ſuppoſe toujours une regle ou une propoſition générale qu'elle rend en quelque ſorte conditionnelle. Ainſi vous direz que, *dans une ville où il y a toute ſorte de reſſources pour ceux qui ne travaillent pas, tout le monde eſt à ſon aiſe*, excepté *ceux qui travaillent*; l'exception ſignifie, *ceux-ci étant exceptés*, ou *ſi vous exceptez ceux-ci.* La propoſition reſte générale malgré l'exception & la regle eſt vraie par l'exception même ou avec cette condition.

Hydropote, Abſtême.

Hydropote, mot d'origine grecque, qui ne boit que de l'eau; de ὕδωρ, eau, & πότης, buveur. *Abſtême*, mot d'origine latine, qui ne boit point de vin; d'*abs* ou *abſtineo*, qui exprime la privation, l'abſtinence, & de *temetum*, vin. Vous trouverez dans plus d'un Dictionnaire *tementum* au lieu de *temetum*, faute qui, échappée

aux uns, eſt copiée & recopiée par les autres. Aulu-Gelle, liv. 10, ch. 23, rapporte que les femmes de Rome & du Latium étoient appelées *abſtêmes*, parce qu'elles ne buvoient jamais de *vin*, en vieux langage *temetum*.

L'*Abſtême* eſt naturellement regardé comme *hydropote*, quoiqu'il y ait des gens qui ne boivent ni vin ni eau. J'ai vu dans un pays à cidre des perſonnes qui, ne faiſant point uſage du vin, auroient craint de devenir le lendemain hydropiques, ſi elle avoient avalé un verre d'eau; cependant ces qualifications ſont ordinairement confondues. Ovide dit qu'ennemi du vin, l'*abſtême* aime l'eau pure (*a*).

Hydropote eſt un mot de Médecine *abſtême*, un mot de Juriſprudence tant civile que canonique. Ainſi, lorſqu'il s'agit de goût naturel, de ſanté, de régime phyſique, le premier eſt mieux placé; & le ſecond eſt plus convenable, lorſqu'il eſt queſtion de loi, de regle, de régime moral ou religieux.

Gui-Patin écrivoit à un autre Médecin : » Je » ne ſais pas pourquoi vous me tenez pour un » *hydropote*; je bois un peu de vin, mais le » plus ſobrement qu'il m'eſt poſſible «. Boſſuet faiſoit obſerver aux Miniſtres de Charenton, qu'à tort ils reprochoient aux Catholiques, de retrancher de la communion l'uſage de la coupe, puiſqu'ils convenoient qu'il n'étoit pas de droit divin, & qu'eux-mêmes ils en diſpenſoient les *abſtêmes*.

(*a*) *Clitorio quicomque ſitim de fonte levarit,*
Vina fugit, gaudet que meris abſtemius undis.
Métam. l. 15.

Le Théologien parle ici ſa Langue, comme le Médecin la ſienne.

Les femmes Romaines étoient *abſtêmes*, par une violence légale qui permettoit aux maris de les tuer, s'ils jugeoient qu'elles avoient bu du vin; & il y en eut une qui fut condamnée à mourir d'inanition, pour avoir pris les clefs de la cave, ainſi que le raconte Varron, *de Vitâ Pop. Rom. l.* 1. Cyrus, au rapport de Xénophon, exhortoit les ſiens à s'accoutumer à ne boire que de l'eau, afin de devenir *hydropotes*. Dans ces exemples, on parle grec avec les Grecs, & latin avec les Latins; mais toujours ſuivant l'eſprit de notre Langue & la diſtinction qui vient d'être faite.

Il s'eſt élevé une diſpute entre les Médecins, ſur le privilége de longévité particuliérement attribué aux *hydropotes*; &, ſuivant la coutume, la queſtion eſt reſtée indéciſe. Il eſt certain que des anachoretes *abſtêmes*, tels que St. Antoine & St. Paul, & une foule de Religieux aſſujettis à la même regle, ont pouſſé leur carriere fort loin. Mais combien d'exemples contraires? D'ailleurs la durée de la vie dépend de tant de cauſes différentes, qu'il n'eſt pas raiſonnable d'en faire honneur à une ſeule cauſe prétendue. En général, les Auteurs les plus diſtingués par leurs leçons ſur l'*hygienne*, conſeillent aux jeunes gens l'abſtinence du vin, & en permettent l'uſage modéré aux vieillards.

Par le ſimple mot d'*hydropote*, ſans explication, vous entendez plutôt celui qui a naturellement pour l'eau un goût particulier, excluſif, antipathique à celui du vin. Par le ſimple mot d'*abſtême*, ſans acceſſoire, vous entendez ſeu-

lément celui qui de fait ne boit point de vin, & ſe réduit à l'eau, ſoit par une averſion naturelle pour le vin, ſoit par mortification ou pour toute autre cauſe.

Hydropote a un ſens poſitif, rigoureux & précis; c'eſt le pur buveur d'eau: *abſtême* a par lui-même un ſens négatif, moins déterminé, plus étendu; c'étoit quelquefois, chez les Latins, un homme ſobre dans l'uſage du vin, & même en général un homme *abſtinent*, ſans détermination du genre d'abſtinence. Pline, l. 22, c. 24, dit *abſtême de vin*; ce qui ſuppoſe d'autres eſpeces d'*abſtêmes*: Horace, Ep. 1, 12, emploie ce mot dans le ſens vague d'*abſtinent*. Auſſi de ſavans Etymologiſtes le dérivent uniquement d'*abſtineo*, il eſt certain que les Latins ont dit *abſtenius* comme *abſtemius*. En ſuppoſant même que le mot eſt tiré de *temetum*, il y avoit à obſerver que le grec *meth*, qui avec l'article *t*, a formé le mot latin, ſignifie liqueur en général. *Abſtême* comporteroit donc auſſi l'idée d'abſtinence générale de toute boiſſon. Dans ce ſens, nous dirions qu'il y a eu des hommes ſi parfaitement & ſi abſolument *abſtêmes*, qu'ils n'étoient pas même *hydropotes*, ſans qu'ils fuſſent attaqués de la maladie ordinaire déſignée par le nom d'*hydrophobie*. Schurigius, dans ſa *Chylologie*, cite, entre autres exemples, ceux d'un Napolitain qui, pendant tout le cours de ſa vie, ne prit aucun liquide; & d'une femme d'une naiſſance diſtinguée, qui eut toujours une averſion invincible pour toute ſorte de boiſſons.

Ces deux mots, quoiqu'utiles, ne ſont pas uſités dans le langage ordinaire: *hydropote* l'eſt

encore moins qu'*abſtême*. Nous diſons plutôt, comme les Italiens & les Allemands, *buveurs d'eau* : on a dit *boileau* comme l'eſpagnol *aguado* ; mais il ne nous eſt reſté, comme *boivin*, qu'en nom propre.

Hymen, Hyménée.

Du grec ὑω, ὑδω, *hyo*, *hydô*, chanter ; mot formé par onomatopée, vinrent ὑμν hymne, chanſon ; ὑμεν, ὑμεναῖος hymen, hyménée, chant nuptial ; μενος, μενεαίνω, μενοίνεω, ſignifient deſir, ardeur, joie, deſirer, attendre, treſſaillir.

Selon leur ſens primitif, *hymen*, ſignifie l'hymen, le chant des noces ; *hyménée*, le redoublement du chant, des vœux, de l'ardeur, de l'alégreſſe. Dans la formule d'invocation des épithalames, le mot d'*hyménée* ſuivoit celui d'*hymen*, pour donner à la priere plus de mouvement, d'ardeur & d'énergie. Voyez l'épithalame de Catulle : *Hymen, ô hymenæe ; hymen, hymen, ô hymenæe.*

Les Grecs & les Latins appelloient *Hymen* ou *Hyménée* le Dieu qui préſidoit aux mariages. *Hymen* eſt le nom pur & ſimple de la Divinité. La terminaiſon grecque ιος, ιος, ſignifie *qui eſt*, *qui eſt à lui*, *ſien* : *hyménée* ſeroit donc proprement *celui qui eſt l'Hymen*, le Dieu de la fête, celui des futurs époux. Ainſi l'invocation *Hymen, ô Hyménée*, répondroit à cette phraſe, *Hymen, oh ! vous qui êtes l'Hymen*, la divinité de ces miſteres, le protecteur de ces amans, &c....

Les Poëtes donnent des traits fort différens à ce Dieu. Les uns le font fils d'Uranie; & ce caractere conviendroit proprement à l'*Hymen*; c'eſt le fils du Ciel, c'eſt lui qu'on invoque, c'eſt lui dont on veut attirer les bienfaits ſur les époux. Les autres le font fils de Vénus & de Bacchus; ce caractere conviendroit aſſez à l'*Hyménée*; c'eſt lui qui aſſiſte & préſide à la fête; c'eſt lui qui la célebre en quelque ſorte au milieu de l'alégreſſe; c'eſt lui qu'on nous dépeint dans l'ivreſſe & la langueur du plaiſir. Dès que ce Dieu eſt préſenté ſous deux faces, il eſt naturel qu'une des deux ſoit celle de l'*Hymen*, & l'autre celle de l'*Hyménée*. Mais, il faut l'avouer, nous n'avons que des préſomptions très-légeres pour nous déterminer ſur le choix; ainſi nous n'attachons aucune valeur à cette conjecture.

L'*Hymen* ne ſeroit-il pas plutôt le Dieu particulier des noces, & l'*Hyménée* celui du mariage? Alors l'*Hymen* préſideroit à la célébration du mariage; & les époux reſteroient ſous les lois de l'*Hyménée*. Le premier formeroit les nœuds; le ſecond les tiendroit indiſſolublement ſerrés. L'*hymen* feroit l'époque, & l'*hyménée* embraſſeroit la durée de l'union. En effet, le mot *hyménée* ſemble indiquer l'effet, la ſuite, le réſultat de l'*hymen*, le cours, la révolution, le période entier du mariage arrêté & ſolemniſé par l'*hymen*.

Nous eſtimons donc que le mot *hymen* annonce purement & ſimplement le mariage; & que celui d'*hyménée* le déſigne dans toute ſon étendue, ſes ſuites, ſes circonſtances, ſes dépendances, ſes rapports. C'eſt ainſi que les mots *an* & *jour* marquent uniquement de certaines révolutions de temps;

tandis que les mots *année* & *journée* embraſſent & diſtinguent les révolutions & tout ce qui a quelque rapport à la durée ſucceſſive de l'*an* & du *jour*. Ainſi le mot *tour* n'exprime que le chemin, le circuit qu'on fait pour revenir au lieu d'où l'on eſt parti; & le mot *tournée* fait alluſion à des particularités du voyage ou de la courſe, à une ſuite de lieux qu'on a parcourus, à différentes opérations qu'on a faites dans ce *tour*. Ainſi la *deſtinée* déſigne un détail, une chaîne d'événemens, d'accidens, de traits caractériſtiques de la vie, ouvrages de la fatalité ou du ſort, ajoutés à l'idée ſimple de *deſtin*, &c. Lorſque l'étymologie & l'uſage nous laiſſent dans l'incertitude, il faut recourir à l'analogie : elle eſt une des clefs du langage. Voyez l'article *Nom*, *Renom*, *Renommée*.

Saint Evremont dit que l'*hymen* a deux beaux jours, l'entrée & la ſortie : il auroit mieux valu dire l'*hyménée*, ſi l'uſage l'avoit permis. Mais la proſe ne dit qu'*hymen*; la poéſie dit *hymen* & *hyménée*.

Hypocrite, Cafard, Cagot, Bigot.

FAUX dévots. Il y a des *hypocrites* de vertu, de probité, d'amitié, & en tout genre de ſentimens honnêtes. Mais *cafard*, *cagot* & *bigot* nous obligent à conſidérer ici l'*hypocrite* de religion.

L'*hypocrite* joue la dévotion, afin de cacher ſes vices; le *cafard* affecte une dévotion ſéduiſante, pour la faire ſervir à ſes fins; le *cagot* charge le zèle de la dévotion, dans la vûe d'être impuné-

ment méchant ou pervers ; le *bigot* ſe voue aux petites pratiques de la dévotion, afin de ſe diſpenſer des devoirs de la vraie piété.

C'eſt préciſément pour ne point paroître ce qu'il eſt, que l'*hypocrite* veut paroître tout autre qu'il n'eſt. C'eſt pour abuſer la ſimplicité, la droiture, la bonne foi, que le *cafard* veut paroître, par une exceſſive affectation, ce qu'il n'eſt pas. C'eſt pour autoriſer ſon humeur & ſon caractere, que le *cagot* veut paroître uniquement & à toute rigueur tel qu'il ſe montre. C'eſt pour ſe faire un état & une vie commode, que le *bigot* veut paroître dans les petites choſes tel qu'on pourroit le croire dans les choſes eſſentielles. Il faut être pour paroître, dit Madame de Sévigné.

Le premier abuſe de la Religion ; le ſecond la proſtitue ; le troiſieme la dénature ; le dernier l'avilit.

La dévotion eſt, chez l'*hypocrite*, un maſque ; chez le *cafard*, une leurre ; chez le *cagot*, un métier ; chez le *bigot*, une livrée.

L'*hypocrite* reſſemble à l'Ange de ténebres qui ſe transforme en Ange de lumiere ; le *cafard*, à ce Magicien qui voudroit acheter les dons du Saint-Eſprit pour en faire un uſage & un commerce lucratif aux dépens des dupes ; le *cagot*, à ce Phariſien qui extermine ſa face pour acquérir le droit & la ſainte liberté de déchirer ſon prochain ; le *bigot*, au Juif charnel qui veut avoir ſatisfait à la Loi avec quelques obſervances cérémonielles.

L'*hypocrite* ſe déguiſe ſous l'appareil de la Religion. Habile Comédien, profond dans ſa manœuvre, compoſé dans ſes manieres, impoſant par tous ſes dehors, il fait illuſion : mais une éter-

nelle contrainte, des ſurpriſes ſubites faites par ſes paſſions & à ſes paſſions, la crainte & l'embarras cauſés par des regards curieux & pénétrans, l'impoſſibilité de tenir ſa conduite cachée, toujours ſéparée de ſes mœurs publiques, le démaſquent.

Le *cafard* fait de la Religion un inſtrument d'iniquité. Artificieux captateur, affecté pour être remarqué, tout dévot ou plutôt dévotieux avec l'air & les manieres du patelinage, il prévient les eſprits; ſon affectation même, ſa duplicité marquée par ſes efforts & par des contraſtes, l'abus de ſes ſuccès, le trahiſſent.

Le *cagot* accommode la Religion à ſes vices, à ſa méchanceté. Vrai charlatan, faſtueux dans ſon affiche, puiſſant en paroles & en momeries, monté ſur le rigoriſme, l'étiquette & la cenſure, il inſpire de la méfiance & de la crainte; ſes vanités outrées, la teinte de ſes paſſions dans ſon étalage, ſon zele rude & perſécuteur envers les autres & indulgent pour lui, dénoncent ſon intention & ſon caractere.

Le *bigot* ſe fait une petite Religion commode. Miſérable pantomime, tout extérieur, minutieux juſqu'à la puérilité, ſuperſtitieux, ſans vertu ou même ſans religion, il ſe rend ſuſpect & mépriſable: ſon jeu tout contrefait, ſes défauts mis à l'aiſe, ſon zele ſans charité, des oublis imprudens, le font reconnoître.

Les petits eſprits qui n'ont que de petits moyens, pour mettre leurs paſſions à l'aiſe & à couvert, ſont ſujets à devenir *bigots*. Les dévots d'état, faits pour l'exemple & dominés par leur humeur, ſont volontiers *cagots*. Des ſcélérats qui, jettés parmi des gens ſimples, bons & reli-

gieux, n'ont de courage que pour faire des dupes, ſeront *cafards*. Les méchans qui ont beſoin de réputation & de reſpect, d'eſtime & de confiance, de recommandation & d'éloge, deviendront *hypocrites*.

Tartuffe ne paroît être que *bigot* quand on ne le voit encore qu'à l'égliſe, pouſſer des élans, baiſer la terre, & ſe frapper la poitrine. Il eſt *cagot*, lorſqu'avec un grand appareil d'auſtérité, entre la haire & le cilice, il s'arme d'un faux zele contre le monde, & ſur-tout contre la femme & le fils de ſon bienfaiteur. Lorſqu'il fait avec le Ciel ſes accommodemens, qu'il refuſe ce qu'il veut pour être forcé à l'accepter, qu'au lieu de ſe défendre, il s'accuſe lui-même pour n'être pas cru, c'eſt un *cafard*. Enfin c'eſt l'*hypocrite* conſommé dans tous les genres ou toutes les manieres d'hypocriſie.

Hypocrite eſt le mot grec ὑποκρίτης, qui feint, ſe déguiſe, ſe maſque, joue un perſonnage étranger. Les Grecs donnoient ce nom aux Comédiens de toute eſpece. Ainſi divers Auteurs nous diſent que les *hypocrites* jouent une comédie perpétuelle, preſque toujours ſur le théâtre, & en maſque; qu'ils ſont déguiſés, maſqués, & occupés à cacher ce qu'ils ſont & à paroître ce qu'ils ne ſont pas; qu'ils prennent par un eſprit d'oſtentation les apparences du bien ou d'une vertu qu'ils n'ont pas, & qu'ils ne deſirent point avoir; qu'ils ſont des ſépulchres blanchis, beaux au dehors & pleins de pourriture au dedans, &c.

L'étymologie des autres mots & leur valeur naturelle, peu connues ou trop vaguement déſignées, laiſſent beaucoup d'arbitraire à l'uſage.

Cafard est, selon la plupart des Savans, l'oriental *caphar*, infidele, perfide, renégat; ou nier, renier, trahir. Tandis que les Croisés appelloient *infidèles* les Mahométans, ceux-ci leur rendoient leur appellation par le mot de *Kiafer*. C'est ainsi que les Arabes traitoient de *Kafer* les habitans des côtes orientales de l'Afrique : d'où nous avons fait un Peuple & un pays appellés *Cafre* & *Cafrerie*, qui n'existent pas. Le Languedocien entend par le mot de *cafer* un méchant, un lutin, un démon. Le grec αφορίος signifie infidele, perfide; κάφαρυ, renard; κάφος, subtilité : le latin *vafer*, rusé, astucieux : l'anglois *kraf*, fin, subtil, astucieux, perfide, méchant. Ducange rapporte qu'on appelloit autrefois *caphardum* un vêtement de tête, qui sans doute servoit de voile. Nous avons dit aussi *cafard* pour *renégat*. On appelle encore *cafarde* une étoffe dont la trame & la chaîne sont de fils de différentes especes. Ainsi, dans le sens de dévot, le mot désigne naturellement un imposteur qui abuse par prestige les yeux & les esprits, un fourbe dont la duplicité ne se découvre qu'avec de l'attention & de la pénétration; un perfide qui renie d'une maniere ce qu'il professe de l'autre.

Plusieurs Savans ont observé qu'il y avoit dans la Gascogne, dans la Navarre, dans la Basse-Bretagne & autres Provinces, des races ou tribus de proscrits, appellés *Cagots*, *Cacous*, *Cahets*, *Caqueux*, *Capots*, &c.; comme si l'on avoit voulu dire *Caas Goths*, *Chiens de Goths*, en haine de l'Arianisme que les Goths professoient. Pasquier tire *cagot* de l'allemand *Gott* (Dieu), qui donne à divers mots composés le sens de divin, religieux, dévot. M. de Gébelin rapporte *cagot* au celte

celte *cach*, *cakod*, *caffo*, puant, ſale, vilain, ladre, comme *cagone*, *cacone*, &c. La racine grecque *kak*, porte, dans une prodigieuſe multitude de mots compoſés, les idées de puanteur, de corruption, d'ordure, de mal, de fauſſeté, de fraude, de maléfice, de vexation, de malignité, de méchanceté, de perverſité, de vice : κακος, faux, méchant; κακὸς, artificieux, ruſé; κακογαθος, faux homme de bien; κακοδαίμων, mauvais génie, méchant diable, &c., &c. Le *cagot* eſt un faux, mauvais, dangereux, dégoûtant & méchant dévot.

Le *cagot* a préciſément *l'eſpece d'hypocriſie* que Bourdaloue, dans ſes *Penſées*, dépeint dans le portrait ſuivant, ſans le diſtinguer par le mot propre, mais populaire ou familier & banni du ſtyle noble, ainſi que *Bigot* & *Cafard*; ce qui en rend l'uſage plus vague & plus incertain.

« Nous voyons parmi nous une eſpece de faux » dévots & d'hypocrites, gens remplis d'eux-» mêmes & de leur prétendu mérite, qui ſeuls » croient, avec leurs diſciples, être les élus du » Seigneur; qui parlent, qui décident, qui agiſ-» ſent, comme s'ils étoient les ſeuls dépoſitaires » de la loi & ſes interprêtes, les maîtres de la » doctrine, les modeles vivans de la ſainteté, qui » ſe diſent ſuſcités de Dieu pour la réformation » des mœurs, pour le rétabliſſement de la diſci-» pline, pour la plus pure morale; qui, ſous un » maſque de piété & de ſévérité, cachent leurs » intrigues & leurs cabales, leurs médiſances » atroces & leurs calomnies, leurs envies, leurs » haines, leurs vengeances, ſur-tout une hauteur » d'eſprit que rien ne peut fléchir, & un orgueil » inſupportable; qui, par cette vaine apparence

» d'une vie réguliere & auſtere, éblouiſſent les » yeux d'une troupe de femmes dont ils parcou- » rent les maiſons, & dont ils reçoivent de » puiſſans ſecours.... ; ils n'eſtiment, n'épargnent » perſonne, damnant tout le monde, & traitant » avec un dédain extrême quiconque ne ſe décla- « reroit pas en leur faveur ».

Le *bigot* eſt un diminutif du *cagot*; *bigot* vient, ſelon les uns, de *bi god*, *bey gott* (par Dieu), en anglais, en allemand; ſerment familier aux peuples venus du Nord. D'autres prétendent que ce mot n'eſt qu'une altération de *Wiſigoths*, nom devenu odieux à cauſe de l'Arianiſme de ce peuple (comme on l'a dit de *cagot*), & donné généralement aux peuples des provinces méridionales, autrefois ſoumiſes à celui-là. Mais les Normands auſſi ont été appellés très-anciennement *Bigots*. Ce mot eſt commun aux Langues celtiques. *Big*, en anglois, ſignifie lourd, groſſier, plein, enflé, gros, grand; l'Italien dit *bigotto* & *bizziocco* dans le double ſens de *bigot*, faux dévot, & de gros lourdaut, double *ſot* (mot commun aux Chaldéens, aux Phrygiens, aux Francs, aux Anglo-Saxons, &c.). La ſignification de *bi* eſt celle de double. Le *bigot* eſt un dévot groſſier, ſot, double, mépriſable, puéril : il paroît que ce mot n'a pas toujours été injurieux, puiſque dans le procès de la canoniſation de Saint-Werner, on cite avec éloge des filles dévotes, avec la qualification de *beguttæ* (Acta ſanct. april. 1.).

Me ſera-t-il permis d'ajouter une obſervation ſur l'origine du nom de *tartuffe*. *Trufe*, autrefois *truffle*, *tartuffe*, & encore en italien *tartufo* devenu *tartuffe*, a ſervi, dit M. Gébelin, à dé-

ſigner au figuré un impoſteur, un fourbe, un homme auſſi difficile à ſonder que la *truſe*, (*tuber*), cachée dans le ſein de la terre; & peut-être même ajouterois-je, auſſi noir que cette racine ou cette tubéroſité. Ce nom n'auroit-il pas été ſuggéré à Moliere par la nouvelle eſpagnole même, qui lui a fourni l'idée & pluſieurs traits de ſa comédie? Le héros eſpagnol s'appelle *Mon-Tufar*. *Truffe* ſignifie en françois, comme *trug* en allemand, moquerie, fraude, dériſion, impoſture. Le celte *druff*, d'où *tuf*, ſignifie creux, vuide. L'italien *tufar*, ſignifie plonger, enfoncer, renverſer. *Tar*, déſigne la force, la violence, la profondeur, la grandeur, l'excès en tout genre. Toutes ces idées conviennent au *tartuffe*, perſonnage très-caché, vuide des vertus qu'il affiche; impoſteur profond qui joue la Religion, abuſe ſon prochain, &c.

I.

Jaboter, Jaſer, Caqueter.

Ces verbes s'appliquent proprement aux oiſeaux qui babillent. *Jaboter* eſt, à la lettre, faire remuer le jabot; *jaſer*, faire aller le *goſier*, avec une ſorte de *gazouillement*; *caqueter*, imiter le *caquet* ou le cri de la poule.

Quand il s'agit des perſonnes, l'idée commune de ces termes eſt de cauſer familiérement & beaucoup. Mais ceux qui *jabotent* enſemble parlent & cauſent bas, avec un petit murmure, comme s'ils marmotoient; ceux qui *jaſent*, parlent & cauſent à leur aiſe d'abondance de cœur, & trop. Ceux qui *caquetent*, parlent & cauſent ſans utilité, ſans ſolidité, avec aſſez d'éclat ou de bruit, avec peu d'égards ou d'attention pour les autres.

Cauſer, c'eſt s'entretenir familiérement. On cauſe ſur des choſes graves comme ſur des choſes frivoles: on cauſe d'affaires, comme pour ſon plaiſir. *Jaboter*, *jaſer*, *caqueter*, s'appliquent proprement à des converſations ſans importance & ſur des objets ſans intérêt.

Jaboter, c'eſt parler de maniere que les perſonnes étrangeres à votre entretien ne vous entendent pas, du moins aſſez pour diſtinguer ce que vous dites;

elles voyent entendent que vous parlez : la preuve en eſt que ce mot ſe prend auſſi pour *murmurer*, *marmoter*, parler *entre les dents*. *Jaſer*, c'eſt parler trop ou indiſcrétement, comme ſi on avoit toujours quelque choſe à ſe dire & ſi on pouvoit tout dire, mais d'une maniere qui, en elle-même, n'a rien de déſagréable pour les autres : la preuve de l'indiſcrétion eſt que ce mot ſignifie auſſi *révéler un ſecret* ; & par-là, *jaſer* ſe rapproche encore du mot *cauſer* par une ſeconde acception commune, tandis que, par un rapport d'origine avec *gazouiller*, il exclut l'idée d'un bruit déſagréable.

Les jeunes filles, ennuyées d'une converſation dont elles ne ſont pas, s'en vont tout doucement *jaboter* dans un petit coin. Des amans qui n'ont plus rien à ſe communiquer, *jaſent* encore long-temps, & ils n'en ſont jamais las, comme le dit Moliere. Des femmelettes réunies en cercle, ſans aucun ſujet de converſation ou ſans raiſon dans leur-propos, *caquetent* ; & ce n'eſt que du *caquet*, un vain bruit, ou, comme on dit, le *caquet de l'accouchée*.

Jaillir, Rejaillir.

Jaillir vient de *hal*, *ſal*, s'élever, ſauter, s'élancer ; & tient à *jac*, jetter, lancer : *re*, marque la réitération, le redoublement, ou même une double action, celle d'aller dans deux ſens différens.

Jaillir fut condamné ſans raiſon par Vaugelas ; l'uſage la maintenu dans ſon ancienne poſſeſſion.

Ménage, qui le protégeoit, obſerve qu'on dit *jaillir*, pour marquer une action ſimple, abſolue, & directe ; & *rejaillir*, pour ſignifier le redoublement de cette action. Cela eſt vrai dans tous les cas.

J'aime ces jeux où l'onde, en des canaux preſſée,
Part, s'échappe & *jaillit* avec *force élancée*.

Poëme *des Jardins*.

Cette deſcription eſt la définition du mot ſimple : le ſens du verbe compoſé eſt bien marqué dans cet autre vers du même Poëme.

Faites courir, bondir & *rejaillir* cette onde.

L'obſervation de Ménage eſt citée dans le nouveau Dictionnaire de Trévoux, au mot *jaillir*, & approuvée. Elle y eſt répétée, au mot *rejaillir*, & condamnée. Vaugelas convient que *re* dénote la réitération ou la réduplication ; mais il en excepte *rejaillir* comme *refroidir*. Il eſt vrai que nous avons des mots compoſés avec la particule *re*, dont les mots ſimples ne ſont point en uſage : il faut bien alors, par pauvreté, que le compoſé prenne la place de ſimple & s'en tienne quelquefois à ſon idée. Ces exceptions forcées ne détruiſent point la valeur propre de la particule, & la regle. *Rejaillir* n'eſt point dans ce cas d'exception, puiſqu'on dit *jaillir*.

Cependant tous les Dictionnaires réduiſent *rejaillir* à la ſignification ſimple de *jaillir*, dans certains cas, comme quand il s'agit des corps liquides qui ne ſont point renfermés dans

un canal ; & c'eſt ainſi qu'on dit : *cette fontaine qui* rejaillit *en haut*, *la lumiere qui* rejaillit *du ſoleil*, le *ſang* rejaillit *d'une plaie*, *faire* rejaillir *de l'eau*, *de la boue contre quelqu'un*.

Ces exemples ne prouvent point l'affection : rien ne prouve que *rejaillir* y ſoit pris uniquement pour *jaillir*. Pourquoi ſe ſerviroit-on d'un mot équivoque, quand on n'a aucune raiſon de ne pas ſe ſervir du mot propre ? Pourquoi mettre gratuitement de la confuſion dans le langage ?

Dans ces phraſes, *rejaillir* ſignifie *jaillir* avec force, avec abondance, çà & là, en divers ſens, de toute part. *Re* détruit la ſimplicité, l'unité, en indiquant des actes ou des effets ſimultanés, comme en indiquant des actes ou des effets ſucceſſifs. En *uniſſant* pluſieurs objets à la fois, vous les *réuniſſez*. *Répandre*, c'eſt épandre çà & là, ou diſperſer, quoique par une ſeule effuſion. Celui qui ne s'*éveille* pas facilement, vous le *réveillez* par un grand bruit ou une forte ſecouſſe. Une choſe n'eſt pas *reluiſante* ou *reſplendiſſante*, parce qu'elle jette deux ou trois fois de l'éclat, mais parce qu'elle jette un éclat *très* grand ou trois fois grand. Ainſi le mot *très*, quoiqu'il ſignifie *trois fois*, n'exige pas trois actes ou trois degrés diſtingués ; il marque la grande quantité, la grande force, la grande élévation. Nous pouſſons en même-temps, vous & moi, une table en ſens contraires, l'un de nous deux *pouſſe*, & l'autre *repouſſe* : il n'y a pas là, ſucceſſion d'actes, il n'y a que duplicité d'action.

Ainſi *rejaillir* ſignifie également *jaillir* pluſieurs fois, & *jaillir* de divers côtés. La force &

l'abondance qui fait *jaillir*, fait auſſi *rejaillir* de tous les côtés ; & c'eſt ce qu'expriment les phraſes citées. *Jaillir* marque l'éruption ; & *rejaillir*, les effets divers d'une grande éruption.

L'eau *jaillit* en un flot, du tuyau dont elle ſort avec impétuoſité : diviſée en filets différens, comme une gerbe, elle *rejaillit* ſur divers points de la circonférence.

La veine s'ouvre & le ſang *jaillit* ; il *rejaillit* de toutes parts ſur le lit du malade & ſur les aſſiſtans.

Un accident fait *jaillir* du ruiſſeau un filet de boue ; un carroſſe en fait *rejaillir* de tous côtés ſur les pauvres paſſans.

La lumiere *jaillit* du ſein du ſoleil, & *rejaillit* ſur l'immenſité de l'eſpace.

L'éclair *jaillit* de la nue : du choc de deux nuées électriques & de *leur mélange affreux*, *les éclairs rejailliſſent*. *Henriade*.

Dans ces exemples, *jaillir* exprime proprement l'action de s'élancer avec force, de ſortir comme un trait, de former un jet ſubit ; & *rejaillir*, l'action de ſe répandre à la ſuite du jailliſſement, de ſuivre des directions différentes, de former, par ſon abondance, des jets divers. Cette derniere idée eſt bonne à exprimer en un mot ; *rejaillir* eſt propre à l'exprimer ; il l'exprime fort bien par la particule *re*. Pourquoi donc le dénaturer, l'affoiblir, le réduire inutilement à une idée ſimple, pendant qu'il ajoute en effet à cette idée une modification ?

Jaillir ne ſe dit que des liquides à qui le mouvement ſemble être en quelque ſorte na-

turel ; ils coulent, ils ſe répandent, ils s'élevent comme d'eux-mêmes, tandis que les corps ſolides reſtent en repos & dans un état d'inertie, ſi on ne leur imprime un mouvement. Ce mot exprimant une action ſubite & impétueuſe, il s'applique ſur-tout aux fluides qui ſortent avec violence d'un tuyau, d'une ſource, par la force de la preſſion. Moïſe fait *jaillir* une fontaine d'un rocher : le lait trop abondant *jaillit* du ſein : le feu *jaillit* des veines du caillou.

Rejaillir ſe dit des liquides, & par extenſion des ſolides qui ſont renvoyés, repouſſés, réfléchis. Ce mot exprimant l'idée de pluſieurs actions différentes ou contraires, il convient bien ſur-tout pour diſtinguer l'effet de deux corps qui s'entre-heurtent, ſe briſent, volent de tous côtés en éclats. La balle qui frappe contre la muraille, eſt *réfléchie* ; mais la pierre qui ſe briſe contre la muraille, *rejaillit* en morceaux.

* Ménage veut qu'on diſe des eaux *jailliſſantes*, & non des eaux *rejailliſſantes*. Nous dirons des eaux *jailliſſantes*, lorſqu'il s'agira d'oppoſer ces eaux aux eaux dormantes ou courantes. Nous dirons eaux *rejailliſſantes*, lorſqu'il s'agira d'exprimer qu'elles *rejailliſſent* de côté & d'autre, comme dans cette deſcription de la fontaine de Vaucluſe.

Combien j'aimois à voir ton eau, qui, toujours pure,
Tantôt dans un baſſin renfermant ſes trésors,
Tantôt en bouillonnant s'éleve, & de ſes bords
Verſant parmi des rocs ſes vagues blanchiſſantes,
De cascade en cascade au loin *rejailliſſantes*, &c.

Les eaux jailliſſantes ſont des eaux qui jouent, des jets d'eau qui s'élevent en l'air : des eaux *rejailliſſantes* ſont des flots qui, par quelque choc, bondiſſent & ſe répandent dans les airs.

Au figuré, on dira très-bien que les idées, les expreſſions *jailliſſent* d'un eſprit fécond, d'une bouche éloquente ; le Poëte, après avoir maudit l'aridité d'un détail, ſent tout-à-coup *un trait heureux* jaillir *d'un fond ſtérile*. Ce mot exprimera bien l'abondance, la facilité, la vivacité. *Rejaillir* ſert à exprimer, dans le genre moral, le retour, le contre-coup, l'action de retomber de l'un ſur l'autre. La gloire des grands Hommes *rejaillit* ſur les Princes qui ſavent les employer. Il n'y a point de malheur perſonnel qui ne *rejailliſſe* ſur pluſieurs. Le crime & la honte des enfans *rejailliroient* ſur leurs parens, avec aſſez de juſtice, s'il exiſtoit, comme chez divers Peuples anciens, des Tribunaux domeſtiques, puiſſans pour arrêter & punir les premiers déſordres ; ſeul moyen & moyen infaillible de rétablir & de conſerver les bonnes mœurs.

A jamais, Pour jamais.

MANIÈRES de parler elliptiques. *A jamais*, c'eſt-à-dire, *de maniere à ne jamais finir, au point de ne jamais ceſſer, juſqu'à n'avoir jamais de terme ou de retour. Pour jamais*, c'eſt-à-dire, *pour ne jamais finir, afin de ne*

jamais finir, *pour une durée qui n'aura jamais de terme.*

A jamais eſt fait pour exprimer énergiquement l'intenſité de l'action, de la choſe par ſa durée : *pour jamais* exprime ſimplement l'étendue de l'action ; de la choſe quant à ſa durée. Cette derniere locution marque l'intention, le fait, une circonſtance de temps ; la premiere marque la force de la cauſe, l'énergie de l'action, la grandeur de l'effet. La paſſion dit *à jamais*, & le récit *pour jamais.*

Une perſonne s'éloigne d'une autre *pour jamais*, comme elle s'en éloigne pour huit jours, pour un an, pour un temps limité : la ſéparation ſera, dans le fait, éternelle. Un ami rompt *à jamais* avec un ami perfide, par reſſentiment, ſans retour, d'une maniere irréconciliable : la rupture eſt pour l'éternité, par la nature des choſes.

Un homme eſt perdu *à jamais*, quand le mal eſt tel qu'il eſt impoſſible de le réparer. Un homme eſt perdu *pour jamais*, quand il eſt à croire qu'en effet il ne ſe relevera pas de ſa diſgrace.

Deux amans ſe jurent d'être *à jamais* l'un à l'autre : deux époux ſont l'un à l'autre *pour jamais.* La derniere phraſe n'exprime que le fait, ce qui eſt : dans la premiere, il s'agit d'exprimer la force des ſentimens, par la durée éternelle d'un attachement libre.

Des circonſtances vous obligent à renoncer *pour jamais* à un deſſein, à une entrepriſe, à une profeſſion. Le dégoût, l'amertume, le malheur, le déſeſpoir vous forcent à renoncer

à jamais à un genre de vie, à la ſociété, au monde.

Une action eſt mémorable *à jamais*, lorſqu'elle eſt ſi grande, ſi belle, ſi éclatante, qu'elle ne doit jamais être oubliée. Mais une action n'eſt pas mémorable *pour jamais*, car le ſouvenir immortel n'eſt ni établi par l'intention, ni mis en fait, ni ſuſceptible de former une circonſtance de l'action.

Pour augmenter l'énergie de la locution *à jamais*, on dit *à tout jamais*, *au grand jamais*; tant il eſt vrai que l'énergie en eſt le caractere propre, & qu'elle appartient au langage de la paſſion. On ne dit point *pour tout jamais* : pourquoi ? parce que l'expreſſion *pour jamais* ne déſigne que la durée, & qu'une durée éternelle n'a pas, dans le langage froid & juſte de la philoſophie, du plus ou du moins.

Pour jamais exprime par une phraſe négative, ce qu'exprime, d'une maniere poſitive, *pour toujours*. Cette locution marque la durée entiere du temps : l'autre exclut toute exception à cette durée, & par-là même, elle en eſt plus forte : ce n'eſt pas ſeulement *tout, toujours*, c'eſt *tout, ſans réſerve*, c'eſt *toujours dans la plus grande rigueur*. En diſant qu'une choſe ne *finit jamais*, il ſemble que vous vouliez marquer tous les points d'une durée dont vous deſirez inutilement la fin, & que la choſe en paroiſſe plus longue.

Imaginer, s'Imaginer.

SE figurer, ſe repréſenter, ſe former l'idée ou l'*image* d'une choſe. Le pronom perſonnel ajoute manifeſtement au verbe ſimple l'idée de quelque choſe de propre, de perſonnel, d'intime, de particulier à la perſonne qui ſe forme cette image.

Imaginer, ſe prête aux acceptions différentes de penſer & concevoir, créer ou inventer, combiner ou conjecturer, eſtimer ou préſumer. *S'imaginer* ſignifie croire ſans raiſon ou légérement à ſes penſées, à ſes imaginations, à ſes rêveries ; ſe perſuader ce qu'on *imagine*, s'en faire un préjugé, le mettre bien avant dans ſon eſprit, s'en repaître ſans ceſſe, en un mot, s'y attacher ou y attacher quelque importance. Quoique tous les Grammairiens en diſent, je ne crois pas que *s'imaginer* n'ait quelquefois d'autre ſens que celui d'*imaginer* ou concevoir.

Nos meilleurs Ecrivains confondent ſouvent enſemble *s'imaginer* & *ſe perſuader*. Je n'en citerai que deux qui paroiſſent employer indifféremment l'un pour l'autre dans les mêmes paſſages. Pluſieurs, dit Mallebranche, *s'imaginent* bien connoître la nature de leur eſprit : pluſieurs autres ſont *perſuadés* qu'il n'eſt pas poſſible d'en rien connoître. On *s'imagine*, dit Paſcal, qu'il y a quelque choſe de réel & de ſolide dans les choſes mêmes : on ſe *perſuade*

que ſi on avoit obtenu cette charge, on ſe repoſeroit enſuite avec plaiſir ; & l'on ne ſent pas la nature inſatiable de la cupidité. Dans ces deux phraſes, l'*imagination* & la *perſuaſion* vont de pair, ou l'une naît de l'autre.

Celui qui *imagine* une choſe, ſe la figure ; celui qui ſe l'*imagine*, ſe la figure telle qu'il l'*imagine*. Avec une *imagination* vive, un cerveau tendre, un eſprit foible, on *s'imagine* tout ce qu'on *imagine*.

La Rochefoucault dit de l'amour-propre : il voit, il entend, il *imagine*, il ſoupçonne, il pénetre, il devine tout. Boſſuet nous repréſente ces lâches Chrétiens qui *s'imaginent* avancer leur mort, quand ils préparent leur confeſſion.

Quand on a mis tant d'eſprit à *imaginer* un ſyſtême, comment s'*imaginer* qu'il eſt abſurde ?

Je ne puis *imaginer* un pur Athée, je conçois qu'un ſot *s'imagine* l'être.

Tel Commentateur *imagine* ſouvent ſon Auteur ; mais il n'en feroit pas l'apothéoſe, dit Mallebranche, s'il ne *s'imaginoit* comme enveloppé dans la même gloire.

Celui qui a beaucoup lu eſt ſujet à *s'imaginer* qu'il *imagine* ce qui n'eſt qu'un ſouvenir.

Quand on auroit paſſé ſa vie à *imaginer* les ſottiſes & les folies poſſibles, c'en ſeroit une que de *s'imaginer* avoir trouvé quelque choſe de nouveau. Il n'eſt pas facile d'*imaginer* à quel point la vanité eſt puérile. Voyez les enfans, comme ils ſe regardent, comme ils vous invitent à les regarder, comme ils *s'imaginent* enfin que tout le monde les regarde, quand ils

ont un habillement neuf ; c'eſt l'hiſtoire des hommes.

Nous n'*imaginons* rien que d'après les impreſſions profondes que nous avons reçues. Ce fou qui s'*imaginoit* que tous les vaiſſeaux de Pyrée étoient à lui, s'étoit fort occupé de fortune & de commerce.

Il eſt en général bien plus commode d'*imaginer* que de découvrir les vérités profondes : il eſt bien plus commode de s'*imaginer* que de ſe convaincre : auſſi uſe-t-on amplement de ces commodités.

On *imagine* l'homme qu'on veut juger, & par conſéquent on ſe l'*imagine* tel qu'on veut le juger.

Les eſprits bons & fins *imaginent* toujours quelque choſe au-delà de ce qu'ils voyent. Les eſprits groſſiers & ſuperficiels s'*imaginent* au contraire qu'il n'y a rien au-delà de ce qu'ils apperçoivent.

Pour prouver que s'*imaginer* ne ſignifie autre choſe que *concevoir* ou *imaginer*, lorſqu'il ſuit un ſubſtantif, on rapporte les phraſes ſuivantes : *Les eſprits mélancoliques ſont ſujets à s'*imaginer *des choſes funeſtes* : *On s'*imagine *d'ordinaire les choſes tout autrement qu'elles ne ſont.*

Ces phraſes prouvent le contraire : la premiere ſignifie, non pas ſeulement que les eſprits mélancoliques *conçoivent* ou *imaginent* des choſes funeſtes, mais qu'ils aiment à s'en repaître, à s'en occuper, à s'en pénétrer, & qu'ils s'y attachent : il eſt ſenſible qu'*imaginer* affoibliroit la propoſition. Quant à la ſeconde, il eſt évident

que s'*imaginer* ſignifie ſe former une fauſſe idée, s'abuſer, prendre ſes imaginations pour des réalités. A la vérité on *imagine* ou on s'*imagine* une choſe qu'on ſe *figure*, puiſque c'eſt-là leur idée commune ; mais l'imagination ou l'image eſt ou plus vive ou plus forte dans celui qui s'*imagine*, que dans celui qui ne fait qu'*imaginer*. Celui qui *imagine*, invente & peut n'être pas perſuadé lui-même ; celui qui s'*imagine*, l'identifie avec ſon invention, il eſt perſuadé.

Immanquable, Infaillible.

Du celte *min*, petit, mince, qui échappe, ſe perd, &c., l'allemand *mangel*, défaut, privation, & notre mot *manquer*, qui déſigne l'abſence, la privation, le beſoin d'une choſe ; d'où, *immanquable*, ce qui ne peut *manquer*, ce qui eſt aſſuré, ce qui arrivera certainement. De *fal*, lat. *fallere*, faillir, tomber, tromper, le mot *infaillible*, qui ne peut être en défaut ; errer, ſe tromper, ou être trompé. *Immanquable* ne ſe dit que des choſes : un événement eſt *immanquable* ; le ſuccès d'une entrepriſe bien combinée eſt *immanquable*. *Infaillible* ſe dit proprement des perſonnes, de la ſcience, de l'opinion : un oracle eſt *infaillible* ; la conſéquence de deux prémiſſes évidentes, eſt *infaillible*

Infaillible, appliqué ſecondairement aux choſes, differe d'*immanquable* par ſon idée propre,

propre, par un rapport particulier à la ſcience, au jugement porté ſur les choſes. *Immanquable* déſigne la certitude objective, ou que l'objet eſt en lui-même certain ; & *infaillible*, la certitude idéale qu'on a, une ſcience certaine de l'objet. Suivant la diſpoſition & le cours des choſes, il y a une ſorte de néceſſité qu'un événement *immanquable* arrive ; ſuivant les connoiſſances & les preuves qu'on a des choſes, il eſt conſtant & indubitable que l'événement *infaillible* arrivera.

Un effet eſt *immanquable*, qui dépend d'une cauſe néceſſaire : une prédiction eſt *infaillible*, qui procede d'une ſcience certaine. Le lever du ſoleil eſt *immanquable*, c'eſt l'ordre de la Nature ; une regle d'arithmétique eſt *infaillible*, elle eſt fondée ſur l'évidence.

Toutes les conditions d'un ſuccès *immanquable* étant remplies, s'il *manque*, l'ordre naturel des choſes eſt dérangé ; & c'eſt un cas extraordinaire. Tous les motifs de croire un ſuccès *infaillible* étant ſuppoſés, ſi l'événement vous *trompe*, vous vous étiez trompé dans vos calculs, & c'eſt une erreur démontrée.

Lorſque vous me dites qu'un effet eſt *infaillible*, c'eſt votre jugement que vous m'apprenez, ſur le rapport des moyens avec la fin. Si vous me dites qu'il eſt *immanquable*, c'eſt la réalité de ce rapport néceſſaire que vous me préſentez ſans l'appuyer de votre croyance. Vous croyez quelquefois une affaire *infaillible*, qu'elle n'eſt rien moins qu'*immanquable*. Vous trouviez que le gain d'un bon procès étoit *infaillible*, & l'événement vous apprend qu'il n'étoit pas

immanquable. Auſſi, dans les cas où ces mots peuvent être aſſez indifféremment employés, *immanquable*, portant ſur la nature ou l'ordre naturel des choſes, dit-il quelque choſe de plus fort & de plus affirmatif qu'*infaillible*, dans lequel il entre toujours de l'opinion, & par-là quelque incertitude, lorſque l'un & l'autre termes ne ſont pas pris à toute rigueur.

* Ces deux adjectifs terminés en *ble*, & les adjectifs du même ordre en *ible*, *able*, *ble*, ſe prennent tantôt dans un ſens ſtrict, tantôt dans un ſens relâché. De-là il réſulte de continuelles équivoques. *Ble* ſignifie ce qui peut être, la puiſſance, la poſſibilité; & dans la compoſition d'un mot négatif, ce qui ne peut pas être, l'impuiſſance ou l'impoſſibilité. Mais dans le ſtyle trop commun de l'exagération, on dira qu'une affaire qui doit réuſſir, eſt *infaillible* ou *immanquable*, quoiqu'il puiſſe très-bien arriver qu'elle ne réuſſiſſe pas. De même on dit qu'une choſe eſt *impoſſible*, lorſque le ſuccès n'en eſt pas vraiſemblable, quoiqu'il ſoit poſſible : d'où la néceſſité de diſtinguer dans le langage rigoureux de la ſcience divers genres d'*impoſſibilité*. Une choſe *nuiſible* eſt celle qui peut nuire : mais comment diſtinguer celle qui nuit en effet ? Un pur eſprit eſt réellement *inviſible*; & nous diſons également qu'un homme eſt *inviſible*, pour indiquer qu'il ne ſe montre pas ou qu'il ſe montre rarement : le langage devient donc néceſſairement obſcur, par la pauvreté de la Langue. Dès qu'on eſt réduit à charger un mot d'une acception qu'il n'a pas

naturellement, le Lecteur eſt d'abord ſuſpendu entre le ſens qu'il a de lui-même & celui qu'on lui attribue. Ce double emploi nuit tout-à-la-fois à la clarté & à l'énergie. Quand on voudra ſe faire une Langue juſte & philoſophique, on s'attachera aux reſſources qu'elle offre elle-même, pour diſtinguer par les modifications uſitées des mots, les modifications particulieres de l'idée générale ou commune. Ainſi, par exemple, *ible*, *able*, exprime ce qui peut être ou ſe faire; & *ile*, *ale*, *il*, *al*, ce qui eſt, ce qui ſe fait: *facile* ſignifie ce qui ſe fait, ce qui ſe fait ſans peine; *faiſable*, ce qui peut ſe faire, ce qui peut ſe faire avec du travail: *nuiſile* auroit de même diſtingué ce qui nuit, de la choſe *nuiſible* ou qui peut ou doit nuire: *fuſile* ſignifie proprement ce qui ſe fond; & *fuſible*, ce qui peut ſe fondre. *Inviſible* auroit ainſi diſtingué ce qu'on ne voit pas, de l'*inviſible* qu'on ne peut pas voir. Ce que je dis de ces deux terminaiſons, pour donner un exemple, doit s'entendre de toutes les autres terminaiſons ſignificatives. Ceux qui m'accuſeroient de vouloir établir un jargon barbare, ne m'auroient pas entendu. Quiconque eſt dans la néceſſité de faire un nouveau mot pour être précis, fera des mots convenables & utiles, en obſervant cette regle tirée du fond même de la Langue. Il faut ſouffrir les abus qu'il n'eſt plus poſſible de réformer: mais pour ne plus retomber dans les abus; pour les réformer, quand la choſe eſt poſſible, il faut les connoître; il faut les faire connoître, afin de diſpoſer les eſprits aux changemens utiles. La Phyſique moderne, ſcience

preſque nouvelle, a fait ainſi une nouvelle Langue, & cette Langue eſt, en général, faite ſelon les regles eſſentielles de la formation du langage.

Immodéré, Démeſuré, Exceſſif, Outré.

Immodéré, ce qui n'eſt pas *modéré*, ce qui eſt ſans modération. Cette famille vient de *mod*, étendue, grandeur, meſure, regle; & particuliérement dans ſes dérivés, *milieu*, (lat. *medium*), terme moyen, la retenue, le tempérament, en un mot le point juſqu'où l'on peut ou doit aller, & où il faut s'arrêter. Ceux qui diront *immodération*, d'après le latin qui nous a donné cette famille, & avec Montaigne, le Duc de la Rochefoucauld, &c., mériteront d'être applaudis.

Démeſuré, qui n'eſt rien moins que *meſuré*, qui eſt ſans *meſure*. Ces mots appartiennent à la racine précédente; mais ils déſignent particuliérement une étendue déterminée, proportionnée, fixée par une regle. D'ailleurs, *démeſuré* dit plus qu'*immodéré*: le dernier mot eſt purement négatif, il n'indique qu'un défaut de *modération*; & l'autre marque l'action poſitive de paſſer la *meſure* & d'aller beaucoup plus loin.

Exceſſif, qui excede ou ſort des bornes, qui va trop loin. Sa valeur littérale eſt de *ſortir du cas* & *de tomber en paſſant par-deſſus*. *Cad*, *cadere*, tomber, tomber deſſous, ſuccomber, faire une chûte: *ced*, *cedere*, quitter ſa place,

ſe retirer, s'éloigner, franchir ſes bords. *Exceſſif* renferme ainſi l'idée d'une choſe nuiſible, comme *excéder*.

Outré, qui paſſe outre, outre-paſſe, qui va par-delà. *Outre*, jadis *oultre*, eſt le latin *ultrà*, au-delà, par-delà, loin de là. *Ul*, *ult*, déſigne ce qui eſt éloigné, reculé; *ultimus*, ce qui eſt fort éloigné, très-reculé, le dernier. La force des mots *outrer*, *outrance*, *outrage*, eſt trop généralement ſentie, pour qu'il ne ſuffiſe pas d'avoir expliqué le ſens de leur racine.

Ce qui paſſe le juſte milieu & tend à l'extrême, eſt *immodéré*. Ce qui paſſe la meſure & ne garde plus de proportion, eſt *démeſuré*. Ce qui paſſe par-deſſus les bornes & ſe répand au dehors, hors de là, eſt *exceſſif*. Ce qui paſſe de beaucoup le but & va loin par-delà, eſt *outré*.

La choſe *immodérée* peche par trop de force & d'action. La choſe *démeſurée* peche beaucoup par trop d'étendue & de grandeur. La choſe *exceſſive* peche par ſurabondance & abus. La choſe *outrée* peche par violence & exagération.

Il faut retenir & contenir ce qui deviendroit *immodéré*. Il faut reprimer & reſſerrer ce qui ſeroit *démeſuré*. Il faut arrêter & réduire ce qui devient *exceſſif*. Il faut adoucir & affoiblir ce qui eſt *outré*.

On *modere* l'action & l'activité, & par conſéquent tout ce qui peut en avoir trop, ſoit au phyſique, ſoit au moral, le chaud & le froid, le mouvement & l'exercice, les appétits & les deſirs, les ſentimens & les idées, les penſées & les paroles, les plaiſirs & les peines, la joie & la douleur, la liberté & les charges,

&c. Tout ce qui eſt actif, eſt *immodéré*, s'il n'eſt *modéré*.

On *meſure* les dimenſions & les proportions, & parconſéquent tout ce qui eſt ſujet à des regles d'étendue & de quantité. Ainſi les hauteurs & les diſtances, la durée & l'eſpace, les mouvemens & la marche, la taille & la ſtature, les forces & leur emploi, nos démarches & notre conduite, nos penſées & nos entrepriſes, la puiſſance & les prétentions, tout ce qui eſt conſidéré comme grand & comparé avec une meſure phyſique, ou avec une regle morale telle que la juſtice, le bons ſens, la prudence, l'ordre établi, peut-être meſuré ou *démeſuré*.

Il y a *excès* en tout genre & en tout ſens, comme il y a *défaut*. Au phyſique, tout ce qui ſur-paſſe, déborde & va plus loin que l'objet de comparaiſon, *excede*. Au figuré, tout ce qui *excede*, eſt vicieux; l'*excès* eſt vicieux, même dans la vertu. On dit un *froid exceſſif*, une *grandeur exceſſive*, une *force exceſſive*, une *abondance exceſſive*, une *perſonne exceſſive en un point*, une *liberté exceſſive*, des *flatteries excèſſives*, &c. Tout ce qui *excede*, d'une maniere nuiſible, les bornes naturelles ou établies dans un ſens quelconque, eſt *exceſſif*. La ſurabondance eſt *exceſſive*, dès qu'elle eſt nuiſible.

La prépoſition *outre* déſigne proprement le lieu au delà duquel on va; c'eſt le mouvement ou l'action d'aller, qu'elle exprime. Ainſi ce qui ſort de ſa place & paſſe le but ou le terme, eſt *outré*. Ce mot ne ſe dit guere, dans le ſens propre, que pour exprimer un grand excès de laſſitude, la fatigue extrême, le travail pouſſé

juſqu'à l'épuiſement des forces. Puiſqu'il marque le mouvement, il peint très-bien l'effet de la colere qui tranſporte un homme hors de lui, & l'emporte loin de la raiſon. Un cheval eſt *outré* de fatigue; une perſonne eſt *outrée* de colere. Au figuré, c'eſt *outrer* que de ſortir de la nature, de la vérité, de la vraiſemblance, de la regle, des convenances, & d'aller au delà du but, de maniere à choquer ou révolter les eſprits, ſuivant la nature des choſes. Des modes ſont *outrées*, quand elles deviennent des parures ou des décorations de théâtre. On *outre* les choſes qu'on exagere ſans pudeur ou à plaiſir. Avec une charge exceſſive, un perſonnage eſt *outré*. Des peines ſont *outrées*, qui n'excitent que l'horreur contre la tyrannie. Un eſprit extraordinaire *outre* tout juſqu'à la raiſon, comme le dit Bayle. L'hyperbole eſt ridicule, quand elle eſt *outrée*.

* L'idée de paſſer un terme & d'aller trop loin, diſtingue ces épithetes de quelques autres ſemblables, telles, par exemple, que *déréglé* & *déſordonné*.

Il ſuffit qu'une choſe ſoit hors de la *régle* ou de *l'ordre*, qu'elle viole la regle ou bleſſe l'ordre, pour qu'elle ſoit *déréglée* ou *déſordonnée*. Il n'eſt pas néceſſaire qu'elle ſoit pouſſée plus loin: il ſuffit qu'elle n'aille point par la bonne voie; le *déréglement* & le *déſordre* n'annoncent proprement que des écarts, avec la différence que les écarts du *déréglement* ne ſont relatifs qu'à tel ou tel devoir, & que ceux du *déſordre* tombent ſur un ſyſtême, un enſemble, une ordonnance réguliere de choſes & avec plus d'excès ou plus d'effet.

Immunité, Exemption.

DE *mun*, lat. *munus* (charge, office, tâche, devoir), le mot *immunitas*, *immunité*, décharge, liberté, ſouſtraction, *exemption*. Du latin *emo* (rendre ſien, acheter, s'approprier), le compoſé *eximo* (ôter, retrancher, priver), & le ſubſtantif *exemptio*, *exemption*, retranchement, délivrance, ſuppreſſion.

L'*immunité* eſt la diſpenſe d'une *charge* onéreuſe : l'*exemption* eſt une exception à une *obligation* commune. L'*exemption* vous met hors de rang : l'*immunité* vous met à l'abri d'une ſervitude. Telle eſt la valeur propre des mots reſtreints dans notre Langue à déſigner certains avantages.

Immunité ne ſe dit proprement qu'en matiere de Juriſprudence & de finance : c'eſt une *exemption* de charges civiles ou de droits fiſcaux. L'*exemption* s'étend à tous les genres de charges, de droits, de devoirs, d'obligations, dont on peut être affranchi ; ainſi on dit *exemption* de ſoins, de vices, d'infirmités, &c., dans l'ordre ou moral ou phyſique.

L'*immunité* eſt proprement un titre en vertu duquel les perſonnes ou les choſes ſont ſouſtraites à quelque charge civile ou ſociale. L'*exemption* eſt l'affranchiſſement particulier de quelque charge à laquelle des perſonnes ou des choſes auroient été ſoumiſes avec les autres, ſans cette exception à la regle commune.

L'*immunité* eſt plutôt une ſorte de droit établi & fondé ſur la nature ou la qualité des choſes : l'*exemption* eſt plutôt une ſorte de privilége accordé en faveur ou par des conſidérations particulieres. L'*immunité* des perſonnes & des biens eccléſiaſtiques, eſt un droit ancien ou une poſſeſſion ancienne, fondée ſur leur conſécration au culte divin. L'*exemption* des égliſes & des monaſteres ſouſtraits à la juriſdiction des Evêques, eſt une faveur par laquelle les Papes prouvent, au jugement d'un Docteur de l'Egliſe, qu'ils ont la plénitude de la puiſſance, mais non qu'ils aient la plénitude de la juſtice. Sans doute c'eſt par cette raiſon que l'*immunité* ſemble avoir quelque choſe de reſpectable, & que l'*exemption* entraîne ſouvent quelque choſe d'odieux.

L'*exemption* qui décharge les uns en ſurchargeant les autres, eſt vraiment odieuſe, puiſqu'elle fait payer à ceux-ci la dette de ceux-là. L'*immunité* qui décharge d'un droit celui qui en paye un autre équivalent ſans reflet ſur autrui, eſt vraiment reſpectable, puiſqu'elle n'empêche point que chacun n'acquitte ſa dette & ſa dette ſeule.

En matiere d'impoſition, celui-qui n'a rien, a un droit bien rigoureux à l'*immunité* abſolue ; celui qui a beaucoup, a de grands moyens d'*exemption*.

* *Immunité* s'applique principalement aux *exemptions* dont des corps, des communautés, des villes, un ordre de citoyens jouiſſent. On dira plutôt *exemption*, lorſqu'il s'agira de priviléges particuliers, perſonnels, ou attachés à des

offices qui ne tiennent point à l'ordre naturel de la ſociété. Le Clergé défend ſes *immunités:* un citoyen obtient un Arrêt d'*exemption.* Les droits octroyés à des communautés ſuppoſent des motifs puiſſans que les priviléges donnés à des particuliers ne promettent pas toujours.

Immunité marque, d'une maniere générale, la décharge ou l'*exemption* de charge, ſans ſpécifier de laquelle; c'eſt au mot *exemption* que cette fonction grammaticale eſt réſervée. On dit l'*exemption* & non l'*immunité* de tailles, de droit de franc-fiefs, de guet & de garde, de tutele, d'hommage. On dit l'*immunité* plutôt que l'*exemption* des perſonnes, des lieux, d'un genre de commerce, d'une communauté. L'*immunité* tombe donc proprement ſur les objets qui en jouiſſent; & l'*exemption* détermine de quels avantages particuliers ils jouiſſent. La prérogative de l'*immunité* attachée à certains lieux, procure à ceux qui les habitent, l'*exemption* de certains droits, de certaines ſujétions, de pourſuites perſonnelles.

* Les *libertés*, les *franchiſes*, les *immunités*, les *exemptions* ſont ſouvent aſſociées & mêlées dans le ſtyle des réglemens. On obſerve que les *libertés* & les *franchiſes* conſiſtent à n'être point ſujets à certaines charges ou devoirs; au lieu que l'*immunité* & l'*exemption* conſiſtent à en être déchargés par une conceſſion particuliere, ſans laquelle on y ſeroit ſujet. Voyez *liberté*, *franchiſe.*

* Des Ecrivains modernes qui ont traité de

l'ordre politique de la finance, on dit *immune*, comme on dit *exempt*; & ils ont eu raiſon, ce me ſemble : *immune* vaut bien *immunité*; l'*immunité* eſt la qualité d'*immune*; l'*exemption* n'eſt proprement que l'action de rendre *exempt*.

Imperfection, *Défaut*, *Défectuoſité*.

L'ABBÉ GIRARD obſerve que le vice eſt un mal qui naît du fond ou d'une diſpoſition *naturelle* de la choſe, & qui en corrompt la bonté. Le vice eſt en effet une mauvaiſe qualité interne; principe de mal, de dépravation, de corruption, quelle qu'en ſoit la cauſe ou la ſource; car le vice ſe contracte. Le même Auteur eſtime que la *faute*, en marquant le *manquement* effectif de l'ouvrage, déſigne auſſi le *manquement* de l'ouvrier. L'idée eſt juſte : mais le *manquement* eſt, à proprement parler, de l'ouvrier, de l'auteur; & il produit dans la choſe, dans l'ouvrage, un *manque*.

Ces notions ſont aſſez diſtinctes & aſſez préciſes pour me diſpenſer de revenir ſur ces termes. L'*imperfection*, le *défaut*, la *défectuoſité* ſont plus ſynonymes, & peut-être leur différences n'ont-elles pas été aſſez marquées.

Le *défaut*, dit-on, eſt un mal qui conſiſte dans un écart poſitif de la regle. L'idée eſt trop vague. Le vice eſt auſſi un mal & un écart de la regle : mais le *vice* corrompt; & le *défaut* ne fait qu'altérer, ſans corrompre eſſentiellement. Avec un *vice*, la choſe eſt mauvaiſe : avec un

défaut, la choſe eſt encore eſſentiellement bonne; mais elle l'eſt moins qu'elle ne doit l'être, elle ne l'eſt pas entiérement. Le *défaut* eſt ou le manque d'une bonne qualité, d'un avantage qu'il convient, mais qu'il n'eſt pas abſolument eſſentiel d'avoir, pour être bien; ou une qualité poſitive, répréhenſible & déſavantageuſe, qui contrarie, affoiblit, offuſque ce qu'on a de bon, de bien. C'eſt un *défaut* que de n'avoir pas ce qu'il *faut* ou d'avoir ce qu'il ne *faut* pas, pour être exactement conforme à la regle, au modele du bien, du beau, &c., en ayant toutefois les conditions les plus eſſentielles de la regle, & les traits les plus caractériſtiques du modele. Le mot vient de la racine *fal*, faillir, défaillir, cheoir, décheoir, donner dans le *faux*, tomber dans une *faute*. Le *défaut* mene à la *faute*.

Défectuoſité marque, dit-on, quelque choſe qui n'eſt pas mal par lui-même, mais uniquement par rapport au but de la choſe ou au ſervice qu'on s'en propoſe. La *défectuoſité* eſt vraiment un *défaut*, mais uniquement un *défaut de forme*, de conformation, de configuration, ou tout autre accident qui ôte à la choſe une propriété. Ce mot exprime la qualité de *défectueux*; & l'on eſt *défectueux* par quelque *défaut*. C'eſt une *défectuoſité*, dans un acte, de n'être point paraphé à toutes les apoſtilles: ce *défaut* de forme rend l'acte *défectueux* & ſujet à conteſtation. Une *défectuoſité*, un accident empêche qu'un bloc de marbre ne ſoit taillé en ſtatue. Une *défectuoſité* dans un diamant, dans un ouvrage précieux, en diminue beaucoup le prix. Ce mot ne ſe dit pas dans un ſens moral où les

formes ne ſont rien : il ſe dit des objets phyſiques auxquels les formes ſont beaucoup ; & en matiere de pratique, où quelquefois les formes ſont tout. L'Auteur fait voir qu'il n'a pas ſaiſi l'idée du mot, en diſant que la roture eſt en France une *défectuoſité*. La roture a ſans doute beaucoup d'inconvéniens & de déſavantages ; mais on ne dira jamais qu'un roturier eſt un citoyen *défectueux* : la roture ne lui ôte rien de ſa qualité, de ſon vrai prix, de ſes droits naturels. La *défectuoſité* rend la choſe *informe*, *difforme*, ou non-conforme ou peu propre à ſa deſtination.

Imperfection, a-t-on ajouté, déſigne quelque choſe de moins de conſéquence que tout ce que les mot précédens ſont entendre ; & il eſt plus d'uſage dans la Morale que dans la Phyſique & dans la Mécanique. Il faut dire ce que c'eſt que l'*imperfection*, un manque de *perfection*. En Phyſique & en Mécanique, tout comme en Morale, une choſe a des *imperfections* tant qu'elle manque de certaines *perfections* dont elle eſt ſuſceptible : elle eſt dans un état d'*imperfection* tant qu'elle n'eſt pas achevée, finie, faite & parfaite. Il y a l'*imperfection* comme la *perfection* en tout genre. *Imperfection* n'exprime proprement qu'un *défaut* négatif, l'abſence, la privation, le manque : s'il déſigne quelquefois des *défauts* graves, c'eſt de la maniere la plus douce & la plus modérée, comme ſi l'on ne pouvoit pas exiger qu'une choſe fût parfaite. On dit *ſupporter les imperfections*, *comme les défauts de ſon prochain* : or ce qu'on *ſupporte* eſt grave, peſant, fâcheux ; mais l'expreſſion eſt du langage de la

patience, de l'indulgence, de la bénignité.

L'*imperfection* fait que la choſe n'a pas la perfection, certaine perfection, le degré de perfection qu'elle doit ou peut avoir. Le *défaut* fait que la choſe n'a pas toute l'intégrité, toute la rectitude ou toute la pureté qu'elle doit avoir. La *défectuoſité* fait que la choſe n'a pas tout le relief, toute la propriété, tout l'effet qu'elle doit avoir.

L'*imperfection* laiſſe quelque choſe à déſirer & à ajouter. Le *défaut* laiſſe quelque choſe à reprendre & à corriger. La *défectuoſité* laiſſe quelque choſe à réformer ou à ſuppléer.

L'*imperfection* fait ombre dans le tableau : le *défaut* fait tache : la *défectuoſité* fait diſgrace.

On paſſe ſur des *imperfections*. Ce qu'il y a de plus heureux à l'égard d'un *défaut*, c'eſt qu'on le pardonne. Il faut que la *défectuoſité* diſparoiſſe ; cachez-là, ſi vous ne pouvez l'ôter.

Il y a de l'art à laiſſer des *imperfections* pour faire reſſortir davantage les beautés. L'art de ſe faire pardonner les *défauts*, eſt de les racheter par des beautés impoſantes. Le ſublime de l'art eſt de tirer de la *défectuoſité* même une beauté.

Vous trouveriez des *imperfections* dans un Auteur ſans *défaut*. On trouve à la fin que le mieux eſt ce qui a le moins de *défauts*. Nous ne trouverions peut-être aucun objet ſans *défectuoſités*, ſi notre œil étoit aſſez clair voyant pour les diſtinguer.

D'une *imperfection* légere, l'on vous fait un *défaut*. D'un *défaut*, l'on fera votre caractere. De la *défectuoſité* de votre conformation, l'on fait une injure.

L'imperfection dégénere en *défaut*; le *défaut*, en vice; la *défectuosité*, en difformité.

Impertinent, Insolent.

LA BRUYERE a tracé, dans son douzieme Chapitre, les caracteres du *sot*, du *fat* & de l'*impertinent*, en Ecrivain qui cherche plutôt à peindre à grands coups de pinceau, qu'à définir les termes selon la rigueur philosophique. Son texte copié & commenté a fourni à l'Encyclopédie un article de Synonymes, quoique son dessein ait été uniquement de marquer la gradation du *sot* au *fat*, & du *fat*, à l'*impertinent*, par des traits fortement prononcés. Il est dit, dans le commentaire, que ce se sont-là de ces mots que, dans toutes les Langues, il est impossible de définir, parce qu'ils renferment une *collection* d'idées qui varient suivant les mœurs dans chaque pays & dans chaque siecle, & qu'ils s'étendent encore sur les tons, les gestes & les manieres. Les mots les plus difficiles à définir ou même indéfinissables, sont ceux qui ne présentent qu'une idée simple qu'on ne sauroit analyser. *Sot*, *fat*, *impertinent*, ne sont point de ce genre; & peut-être ne renferment-ils pas tant d'idées qu'il ne soit facile de les réduire à une notion courte.

Le *sot* (*a*) est celui qui croit fermement &

(*a*) *Sot*, qui n'a point d'esprit, de sens, de jugement;

qui prétend même avoir tout l'eſprit & le jugement qu'il n'a pas ; ou du moins qui croit & prétend être doué d'eſprit & de jugement autant qu'il en eſt dépourvu. Le *fat* eſt une eſpece de *ſot* vain & maniéré, qui, par ſon ton, ſon air, ſon aſſurance, ſa hardieſſe, ſa ſuffiſance, affecte beaucoup plus d'eſprit ou de mérite qu'il n'en a, & qui n'en a que pour impoſer à des *ſots* : tel eſt ſon genre de *ſottiſe*.

L'*impertinent* n'a que des rapports éloignés avec le *ſot* : le *fat* eſt bien plus près de lui. L'*impertinent*, dit la Bruyere, eſt un *fat* outré. Le *fat* laſſe, ennuie, dégoûte, rebute ; l'*impertinent* rebute, aigrit, irrite, offenſe ; il commence où l'autre finit. Le *fat* eſt entre l'*impertinent* & le *ſot* ; il eſt compoſé de l'un & de l'autre. Le *ſot* eſt embarraſſé de ſa perſonne ; le *fat* a l'air libre & aſſuré : l'*impertinent* paſſe à l'effronterie : le mérite a de la pudeur.

On a bien ſenti que ces remarques ne déter-

---

qui ſe conduit gauchement, ridiculement, follement : le *ſot* eſt une bete, mais qui ne croît pas l'être, & qui n'eſt pas une bonne bête. Ce mot eſt ancien ; il étoit connu des Francs & des Anglo-Saxons. Il eſt même preſque auſſi ancien que la choſe : les Chaldéens & les Syriens diſoient *ſot*, *ſut*, pour déſigner un homme dépourvu de ſens, un fou, un être vil, mépriſable. *Fat* eſt vraiment le latin *fatuus*, fade, inſipide, extravagant, qui parle beaucoup, qui croit dire des oracles, qui ne ſait ce qu'il dit (car *fatuus* vient, comme *fatidicus*, de *fa*, parler). En effet le *fat* eſt un perſonnage bien fade, bien inſipide, bien faſtidieux, bien dégoutant, qui parle comme s'il avoit quelque choſe à dire, & qui met beaucoup d'importance à ce qu'il dit ſans raiſon.

minoient point assez le caractere de l'*impertinent*. On a donc dit que l'*impertinent* est une espece de *fat enté sur la grossiéreté*; qu'avec la vanité & le dédain, il peche contre la politesse & la bienséance; que ses propos sont sans égard, sans considération, sans respect; qu'il confond l'honnête liberté avec une familiarité excessive; qu'il parle & agit avec une hardiesse *insolente*. Il résulte de là que le propre de l'*impertinent* est de manquer aux autres. Sa hardiesse *insolente* à manquer aux autres ne l'assimile-t-elle pas à l'*insolent*? En quoi les termes d'*impertinent* & d'*insolent* different-ils, soit qu'ils s'appliquent aux personnes, soit qu'ils servent à qualifier les actions? c'est ce que je me propose d'examiner.

Impertinent, qui ne convient pas, ce qu'il n'*appartient* pas ou celui à qui il n'*appartient* pas de faire, ce qui ne *tient* point au sujet. Ce mot vient de la racine qui désigne l'action de *tenir*, *contenir*, renfermer; d'où *pertinere*, appartenir, concerner, regarder, convenir, se rapporter à. Nous ne donnons point ordinairement à ce mot toute l'étendue qu'il a naturellement. Aussi vous ne reconnoîtriez pas l'*impertinent* au portrait qu'en trace Théophraste; ce portrait caractérise celui qui parle mal-à-propos, ou plutôt qui parle beaucoup sans rien dire. L'*impertinent* est encore moins reconnoissable dans le personnage qu'on a mis au théâtre sous ce nom. L'usage est de qualifier d'*impertinent* ce qui, en heurtant les bienséances, les convenances, les égards établis, choque les personnes. Quelquefois c'est ce qui choque le sens com-

mun. Au Palais & en Logique on appelle quelquefois *impertinent* ce qui n'appartient pas à la queſtion, ce qui n'y a point de rapport, ſelon le ſens primitif du mot.

Inſolent, à la lettre, ce qui n'eſt pas accoutumé, ce qui n'eſt pas d'uſage, ce dont on n'a pas l'habitude : du latin *ſoleo*, avoir coutume, faire à l'ordinaire, aller par le chemin battu : nous diſions autrefois *ſouloir*. Le ſens propre de ce mot, nous l'exprimons ordinairement par celui d'*extraordinaire* : il eſt mieux rendu par celui d'*inaccoutumé*, qui eſt vraiment le mot propre ; car *extraordinaire* préſente une trop grande idée avec un grand mouvement de ſurpriſe. On dit encore au Palais *inſolite* ; et ce mot étoit bon : mais il ne ſe dit plus que d'un acte, d'une procédure, d'un jugement contraire à l'uſage & aux règles. *Inſolent* n'eſt qu'un mot de blâme, qui annonce une hardieſſe vaine & injurieuſe, *telle qu'on en voit peu d'exemples*, tout à-la-fois humiliante & offenſante, outrageante même. Donat appelle *inſolent* celui qui agit *contre la* loi humaine & naturelle.

L'*impertinent* manque, avec impudence, aux égards qu'il convient d'avoir : l'*inſolent* manque, avec arrogance, au reſpect qu'il doit porter. L'*impertinent* vous choque : l'*inſolent* vous inſulte.

Quelquefois l'*impertinent* ne fait que mépriſer les regles de bienſéance ; il ne vous en veut pas, à vous. Toujours l'*inſolent* affecte de dédaigner les perſonnes ; c'eſt à vous qu'il en veut.

Celui qui manque d'uſage, ou qui agit ſans réflexion, commet une ſorte d'*impertinence* ſans

le ſavoir, ſans le vouloir. Celui qui ſe permet une *inſolence* ſait bien ce qu'il fait, & veut le faire.

Il y a des *impertinences* qu'on ne daigne pas relever : mais il n'y a pas une *inſolence* dont on ne ſoit au moins révolté.

L'*impertinent* eſt ridicule & inſupportable : l'*inſolent* eſt odieux & puniſſable. On fuit, on chaſſe l'*impertinent* : on repouſſe, on bannit l'*inſolent*.

Les airs de la fatuité, de la prétention, ſont *impertinens*. Les airs de hauteur, de dédain, ſont *inſolens*.

Les gens qui ne veulent pas ſe connoître & qui exigent beaucoup, ſont ſujets à trouver des *impertinens* (comme ils diſent) : je conviens qu'il eſt *impertinent* de les connoître. Les gens qui ſont accoutumés à impunément abuſer de leur élévation ou de leur pouvoir, ſont expoſés à trouver de même des *inſolens* ; je conviens auſſi qu'il eſt *inſolent* de ne pas ſe laiſſer opprimer.

Un petit mérite, avec beaucoup de vanité, devient aſſez *impertinent*. La bonne fortune avec aſſez d'orgueil rend *inſolent*.

Il y a une conſidération capable, ce me ſemble, de corriger l'*impertinence* ; c'eſt que les licences priſes par l'*impertinent* annoncent la groſſiéreté, la ruſticité, la mauvaiſe éducation, l'habitude de la mauvaiſe compagnie, & un aſſez bon fonds de ſottiſe. Il y a une autre conſidération capable peut-être de guérir de l'*inſolence* ; c'eſt que la hauteur extravagante ſe rencon-

tre également chez les valets, chez les gueux, chez les parvenus & autres *insolens* de même acabit.

Du moins, si l'on est *impertinent*, il ne faudroit pas être bas; & si l'on est *insolent*, il ne faudroit pas être lâche.

Impétueux, Véhément, Violent, Fougueux.

Impétueux, mot latin composé de la prépoſition *in*, contre; de *pet*, aller (*petere*, aller); & de la terminaiſon *oſus*, *eux*, qui marque la force, la grandeur, l'excès. Il exprime littéralement l'action de s'élancer contre, de ſe jetter ou de fondre ſur, d'aller avec une grande force vers. Ainſi le latin *impetere* ſignifie aller contre, attaquer, aſſaillir, envahir; *impetus*, effort, aſſaut, choc, violence.

Véhément, mot également latin, de *veho*, porter, emporter, entraîner, ou de *ve*, fort, extrêmement, & de *ham*, amas, grandeur, abondance, ou de *vé* & *hé*, *hem*, *ham*, déſignant le vent, le ſouffle, & imitant le vent, le ſouffle fort & continu (*hwet*, *hwat*, vîte, accéléré, en Anglo-Saxon); enfin de la terminaiſon qui ſignifie *étant*, ce qui eſt. Il exprime donc littéralement ce qui ſe meut, s'emporte, ſe déploye avec beaucoup de vivacité, une grande vîteſſe, & une action accélérée ou du moins ſoutenue.

Violent, autre mot latin formé de *vi*, force, vigueur, & de *ol*, grand, élevé, avec la termi-

naiſon de l'adjectif précédent. C'eſt littéralement ce qui déploye ou exerce une force, une vigueur capable de s'élever au-deſſus des obſtacles, de les ſurmonter, de les renverſer, ou de s'accroître par la réſiſtance. *Viol*, *violer*, *violation*, *violenter*, & tous les mots de cette famille expriment des tranſports outrés & de fortes atteintes à l'ordre naturel des choſes.

Fougueux, du celte *fo*, *feu*, chaleur, ardeur; d'où le latin *focus*, foyer. C'eſt donc littéralement ce qui part, agit avec l'exploſion, l'éclat, la violence du feu, & d'un *grand* feu ſelon la valeur de ſa terminaiſon.

La vigueur de l'eſſor & la rapidité de l'action ſur un objet, caractériſent l'*impétuoſité*. L'énergie & la rapidité conſtante des mouvemens, diſtinguent la *véhémence*. L'excès & l'abus ou les ravages de la force dénoncent la *violence*. La violence & l'éclat de l'exploſion ſignalent la *fougue*.

L'*impétuoſité* dépend principalement de l'*effort* (*impetus*) ou du degré de force de la premiere impulſion : un choc eſt *impétueux*. La *véhémence* appartient à la cauſe puiſſante, qui, ſans avoir beſoin de cet élan, parvenue par des développemens & des progrès ſucceſſifs, mais rapides, au plus haut degré d'énergie, s'y maintient ſans ralentir ſon action : les flammes d'un grand & long embraſement ſont *véhémentes*. La *violence* eſt propre à une cauſe brutale, aveugle, effrénée, qui s'abandonne à toute ſa furie, que rien n'arrête, & qui répand le déſordre : un emportement qui ne reſpecte rien, eſt *violent*. La *fougue* n'eſt qu'un accès immo-

déré produit par une violente effervescence ; mais épuisé, pour-ainsi-dire, par la grandeur de l'explosion, ou dissipé bientôt après : un transport éclatant de colere, est *fougueux*.

Un coup de vent, un tourbillon, un torrent fugitif, des flots soulevés, seront *impétueux*. De grandes tempêtes, des fleuves rapides enflés par des pluies continuelles, les vents du nord qui regnent, déchaînés, sur un horizon, le cours des laves liquides d'un volcan, pressées par une effusion continuelle, seront *véhémens*. Un ouragan qui renverse des édifices, un incendie qui exerce des ravages rapides, une chaleur qui dévore & consume, des maux qui surpassent la force de les supporter, un feu de réverbere, sont *violens*. Des taureaux animés, des jeunes gens livrés à l'ardeur de leur âge, le génie emporté par la fureur poétique, les passions vives, irritées & libres du joug, sont *fougueux*.

On parle de l'*impétuosité* du soldat François : moins soutenue, elle ne sera qu'une *fougue* ; moins précipitée, plus soutenue, & toujours allant à son but, ce seroit de la *véhémence* : elle a toujours plus ou moins de *violence*.

Une bravoure *impétueuse* fait une belle action. Un caractere *véhément* exécute avec une grande vivacité de grandes choses. Une humeur *violente* se porte à tous les excès. Un homme *fougueux* fait de grands écarts.

Un style *impétueux* est très-rapide, & souvent trop ; il va par bonds & souvent au hasard. Un discours *véhément* va droit à ses fins, & avec toute la rapidité propre à accélérer le succès. Une satyre qui ne ménage & ne respecte

rien dans ſon audace emportée, eſt *violente*. L'Ode inſpirée par un véritable enthouſiaſme, eſt *fougueuſe*.

Sénèque eſt un Moraliſte *impétueux*; Démoſthene, un Orateur *véhément*; Juvénal, un Satyrique *violent*; Lucain, un Poëte fougueux.

Des deſirs *impétueux* n'attendent pas la réflexion, nous forcent d'agir, & nous emportent. Des deſirs *véhémens* nous preſſent d'entreprendre, nous obligent de pourſuivre, & ne nous permettent pas le retour. Des deſirs *violens* rompent tous les freins, paſſent ſur tout ce qui les gêne, & ne s'arrêtent que dans l'excès. Des deſirs *fougueux* font éruption, jettent un grand feu, & s'éteignent.

Sous un aſpect moral, l'*impétuoſité* fait craindre la précipitation, la témérité, le relâchement, la chûte : la *véhémence* fait craindre l'imprudence, l'inflexibilité, la violence : la *violence* fait craindre les derniers excès : la *fougue* fait craindre l'aveuglement & le choc.

* *Impétueux* & *véhément* ne s'appliquent qu'au mouvement & à ſes cauſes; avec cette différence que le mouvement *impétueux* eſt plus précipité & moins durable ou moins égal que celui de la *véhémence*. *Violent* ſe dit de tout genre d'excès & d'abus de la force. *Fougueux* ne tombe que ſur les êtres animés ou perſonnifiés.

Impétueux & *véhément* ſe prennent, au figuré, en bonne ou mauvaiſe part. *Violent* ne ſe prend qu'en mauvaiſe part, ſi ce n'eſt dans quelques applications détournées. *Fougueux* ne ſe prend

tions. Les *impoſitions* embraſſent toutes les inſtitutions de ce genre, & déſignent particuliérement des charges variables, ajoutées à l'*impôt* primitif & permanent.

Le *tribut* eſt un droit *attribué* au Prince ſur ceux qui lui ſont ſoumis, ſelon des inſtitutions, des conventions, des traités, des regles particulieres. Au lieu de la confédération ſociale déſignée par l'*impôt*, il indique la relation & la dépendance à la puiſſance : il eſt le ſigne & le gage de la dépendance.

La *contribution* eſt proprement tel *tribut extraordinaire* additionnel, particulier, variable, payable par tel ordre de *perſonnes* qui *contribuent* au même objet. Elle eſt au *tribut* ce que l'*impoſition* eſt à l'*impôt*. Le *tribut* & la *contribution* ſont des dettes des particuliers qu'ils acquittent concuremment chacun pour ſa part. Chacun paye ſa *contribution*, la part qu'il doit : mais on ne paye pas ſon *impoſition*, on paye l'*impoſition*, aſſiſe ſur tel ou tel bien, réel ou fictif.

Le *ſubſide* eſt le ſecours accordé à celui qui le reçoit par ceux qui le payent. Si ce *ſubſide* eſt l'*impôt* même, c'eſt l'*impôt* tel que les Peuples ont conſenti à le payer, mais rigoureuſement un *impôt* ſecondaire ou auxiliaire.

La *ſubvention* eſt une *impoſition* auxiliaire ou une augmentation d'*impôt* accordée ou exigée dans une néceſſité preſſante & ſeulement pour cette néceſſité. C'eſt proprement un ſecours fait pour ceſſer avec le beſoin.

La *taxe* eſt proprement une *impoſition* extraordinaire en deniers ou ſommes déterminées & pro-

portionnelles, miſe, dans certains cas, ſur certaines perſonnes. On fait, dit l'Académie, une *taxe* ſur les aiſés, ſur les traitans. Les *taxes* priſes en général, pour les *impoſitions*, ſont des *impoſitions* ou plutôt des *contributions forcées, régulieres*, fixes, réglées par une évaluation réelle ou ſuppoſée des facultés à telle meſure ou quotité pour chaque contribuable, ſelon le tarif du réglement. La *taxe* ſuppoſe la *taxation*; & la *taxation* ſuppoſe l'évaluation, & détermine le *taux* de chacun.

La *taille* eſt une *impoſition* particuliere ſur la *roture*, & dans ſon origine une *capitation*, comme je l'ai fait remarquer. Mais on dit quelquefois les *tailles* en général, pour déſigner en gros des *impoſitions* miſes, ce ſemble, à titre de dépendance particuliere, ſur le Peuple; ou plutôt des contributions populaires, variables, réparties & réglées ſous une forme de *taxe*. Il ſemble qu'en uſant de ce mot, on veuille affecter une ſorte de note aux perſonnes.

L'*impôt* eſt payé par le *citoyen*, comme membre de la Société; & cette charge ſociale & indiſpenſable eſt le domaine vraiment inaliénable de la Couronne ou de la Puiſſance conſervatrice de l'ordre ſocial. Les *impoſitions* fondées ſur le devoir naturel de l'*impôt*, ſont des preſcriptions faites à ce titre, au citoyen par la ſouveraineté ou bien par cette Puiſſance. On dit les *impoſitions* royales, & non pas l'*impôt royal*. L'*impôt* eſt de l'ordre naturel & eſſentiel des Sociétés; l'*impoſition* eſt d'inſtitution, du moins quant à la forme: les *impoſitions royales* commencent, en France, à Charles VII & à Louis XI. On fait l'Hiſtoire économique de l'*impôt*, & le détail hiſtorique des

impoſitions : j'aurois fondu l'une & l'autre dans l'*hiſtoire des finances*, partie de l'*hiſtoire générale*, ſans laquelle il n'y a point d'hiſtoire.

Le *tribut* & les *contributions* ſont payés par les ſujets, les vaſſaux, les vaincus, & même des princes ſouverains, comme un gage de dépendance. Les premiers Muſulmans donnoient aux Peuples vaincus le choix de payer le *tribut* ou de croire à l'Alcoran. La Valachie & la Moldavie payent le *tribut* à la Porte. Le *tribut* eſt permanent, & la *contribution* peut être paſſagere. On impoſe un *tribut* à un Peuple ſubjugué; on leve des *contributions* dans un pays ennemi. Le concours diſtingue auſſi la *contribution* : des Peuples payent des *contributions*; un Prince paye un *tribut*. L'idée de dépendance caractériſe ſi bien le *tribut*, que Tacite dit de certains Peuples, *ils ne ſont pas dégradés par les tributs, & foulés par des Publicains* (*a*).

Le *ſubſide* eſt payé par un Peuple politiquement libre ou conſidéré comme tel, parce qu'il s'impoſe lui-même. Une Puiſſance abſolument indépendante paye des *ſubſides* à une autre Puiſſance. Les Etats-Généraux accordoient jadis des *ſubſides*; nos Rois demandoient des *ſubſides gracieux*. La Chambre des Communes d'Angleterre regle les *ſubſides*. Dans les premiers temps des Monarchies modernes de l'Europe, les Peuples formant de vraies Nations ne donnoient que des *ſubſides* appellés *bienveillances* ou *dons gratuits*.

(*a*) *Nam nec tributis contemnuntur, nec Publicanus atterit. De Mor. German.* 29.

Quant aux *ſubſides* de Puiſſance à Puiſſance, Grotius prétend que celle qui la paye eſt vraiment *tributaire* de celle qui la reçoit : il auroit pu dire également que celle-ci ſe vend à l'autre & devient eſclave.

La *ſubvention* eſt payée paſſagérement à la néceſſité, par le citoyen comme par le ſujet, & par les Peuples politiquement libres comme par les autres. Les dons gratuits extraordinaires ſont des eſpeces de *ſubventions*. Cette eſpece de *ſubſide* eſt par ſa nature momentané : & ſi elle ſe fixe & ſe perpétue, comme la *ſubvention* annexée à la *taille*, le nom n'indique plus que l'origine de la choſe.

Les *taxes* ſont payées par les ſujets ou par certaine claſſe de ſujets. Par-là, on entend les *taxes* régulieres, fixes & permanentes, crées ſans le concours des Peuples. Les Francs n'en payoient point; leurs deſcendans conſerverent long-temps ce privilége. Les *ſubſides* ne ſe transforment en *taxes* que ſous Charles VII & ſous Louis XI. A cette époque l'Hiſtoire dit que Charles VII leva des *taxes* pour la valeur de 1,800,000 liv.; Louis XI, pour 4,700,000 liv., &c. Cette maniere de parler ſeule, annonce une révolution dans la Monarchie. Il y a des *taxes* momentanées qui forment des eſpeces de corvées.

Les *tailles* ſont payées par le Peuple, ainſi qu'elles l'ont été par des vaſſaux ou par des ſerfs. Les Seigneurs levoient des *tailles* dans leurs domaines. Ainſi ce mot n'annonce point par lui-même l'*impoſition* royale. Lorſque les Seigneurs, & enſuite les Villes accordoient quelques *ſubſides* au Roi, le roi les autoriſoit à lever ſur leurs ſujets

ou leurs habitans, des *tailles* qui les en dédommageoient amplement : il leur remettoit même une partie du *ſubſide*. La *taille*, proprement dite, ne fut d'abord qu'un *ſubſide* accordé par le Tiers-Etat à Philippe le Bel. Mais l'imagination frappée des acceſſoires a brouillé enſemble les idées de ſervitude ou de roture & celle de *taille*, lorſque ce *ſubſide* a été traité comme *taxe*. Remarquons que les *tailles* d'abord perſonnelles parurent toujours, ſuivant l'opinion tranſmiſe par les Francs, incompatibles avec l'idée d'une perſonne libre.

Impôt, *impoſition*, ſont les mots propres de la ſcience politique & du Gouvernement, les mots vulgaires lorſqu'on parle d'une maniere générale de ces matieres, les mots les plus uſités & les plus convenables, quand il s'agit des temps modernes & du ſyſtême de l'Europe. Il n'y a pas très-long-temps qu'il ne s'agiſſoit que de *taxes* & de *tailles*.

Tribut eſt le terme de l'Hiſtoire, lorſqu'il s'agit des temps & des Peuples anciens ou des Peuples aſſimilés à ceux-là, à cauſe de leur éloignement. Rome levoit des *tributs*; les Orientaux en levent auſſi. Autrement on ne dira guere *tribut*, que dans le diſcours recherché, & d'une maniere vague. Mais il eſt très en uſage au figuré; par cette raiſon même, il ſera moins employé dans le ſens propre. Le mot *contribution* ne ſe prend guere figurément, auſſi eſt-il fort uſité au propre. Mais comme il y a différentes acceptions ou qu'il s'applique à d'autres objets analogues, ſon idée a beſoin d'être déterminée par des acceſſoires. Celui d'*impôt*, au contraire n'a qu'un ſens invariable; celui d'*impo-*

ſition ſe prend dans une autre acception, mais fort reſtreinte quant à l'uſage.

Subſide a un ſens borné, de même que *ſubvention*. C'eſt le mot propre pour diſtinguer les *impoſitions* Angloiſes & autres ſemblables. *Subvention*, attendu la forme actuelle des choſes, n'eſt en uſage que pour exprimer les ſecours autrefois donnés dans certains cas. Combien l'Hiſtoire de la Langue nous découvriroit de révolutions politiques & morales !

Taxe & *taille* ſont des mots détournés de leur ſens propre pour déterminer, par l'analogie, certains rapports des *impoſitions* ou plutôt de certaines *contributions*. *Taille* eſt la dénomination propre d'une eſpece particuliere d'*impoſition*. Mais les deux mots, pris dans un ſens générique, n'ont qu'un emploi reſtreint & ſubordonné.

Imprécation, Malédiction, Exécration.

L'*imprécation* eſt, à la lettre, l'action de prier contre, du latin *precatio*, action de prier, & *in*, contre. La *malédiction* eſt l'action de maudire : du lat. *dictio*, action de dire, & *malè*, mal. L'*exécration* eſt l'action d'*exécrer* : du latin *ſecratio*, *conſecratio*, action de ſacrer, ou conſacrer, & *ex*, dehors. *Exécration* exprime deux actions différentes, celle de perdre la qualité de *ſacré*, & celle d'attirer ou provoquer contre quelqu'un la vengeance divine. Dans un ſens relâché, il déſigne encore une ſainte horreur, l'horreur la plus profonde, ou même l'action digne de cette hor-

reur. Il s'agit de l'*exécration* qui réclame la colere du Ciel contre un objet.

L'*imprécation* eſt donc proprement une priere ; la *malédiction*, un ſouhait ou un arrêt prononcé ; l'*exécration*, une ſorte d'anathême religieux. Je dis une ſorte d'*anathême* ; car ce mot exprime proprement une condamnation qui retranche de la ſociété.

L'*imprécation* eſt oppoſée à la *déprécation* priſe dans le ſens de conjuration ; la *déprécation* tend à détourner le mal. La *malédiction* eſt oppoſée à la *bénédiction* ; la *bénédiction* ſouhaite ou promet le bien. L'*exécration* eſt oppoſée à la *conſécration* ; la *conſécration* met au ſervice & ſous la protection de la Divinité.

L'*imprécation* invoque la Puiſſance contre un objet ; la *malédiction* prononce ſon *malheur* ; l'*exécration* le dévoue à la vengeance céleſte.

Celui qui abuſe indignement & impunément de ſon pouvoir contre celui qui ne peut ſe défendre, s'attire des *imprécations* : le foible opprimé ne peut qu'appeller au ſecours. Celui qui ſe complaît dans le mal qu'il fait aux autres ou même dans celui qu'il leur voit ſouffrir, s'attire des *malédictions* : la plainte dédaignée ſe change en cris de haine. Celui qui viole audacieuſement ce qu'il y a de plus ſacré, s'attire des *exécrations* : le ſacrilége eſt proprement & rigoureuſement *exécrable*.

La *malédiction* n'exprime donc qu'un ſouhait vague & indéfini, qu'il arrive du mal à tel objet, ou en général une réprobation ; ou plutôt il comprend toutes les manieres de maudire, d'appeller le mal ſur quelqu'un. L'*imprécation* eſt la malédiction

lédiction particuliere par laquelle on prie quelque Puiſſance d'exaucer nos ſouhaits. L'*exécration* eſt l'*imprécation* par laquelle on invoque religieuſement la vengeance divine.

Quand les Maltôtiers & les Uſuriers diſent, s'il faut en croire les Dictionnaires, qu'ils s'engraiſſent de *malédictions*, ce mot comprend toute ſorte de mauvais ſouhaits, ſans en ſpécifier aucun. Quand les Romains appellent *imprécations*, des eſpeces de Divinités repréſentatives de la colere des Dieux, comme les Furies & les Euménides, ils reſtreignent ce mot à un ſens religieux; & cette reſtriction eſt fondée ſur l'uſage ordinaire de l'*imprécation*. Quand Salluſte rapporte que Catilina prononça l'*exécration*, avant que de donner à boire à ſes conjurés la coupe de ſang humain, il nous rapporte que l'*exécration* étoit un ſerment par lequel on avoit coutume de vouer à la vengeance des Dieux, les parjures.

L'*imprécation* part de la colere & de la foibleſſe : la *malédiction* vient auſſi de la juſtice & de la puiſſance : l'*exécration* naît d'une horreur religieuſe, & c'eſt pourquoi ce ſentiment s'appelle auſſi *exécration*, comme quand on dit avoir en *exécration*.

Lorſque la *malédiction* part de l'autorité, on dit *donner* ſa *malédiction*; Dieu donne ſa *malédiction* aux réprouvés, un pere donne ſa *malédiction* à ſon enfant; mais les démons donnent des *malédictions* à Dieu, un enfant en donne à ſon pere. On *fait des imprécations* ou une *imprécation*, comme une priere : Dieu n'en fait pas, car il ne prie pas. On ne donne ni ne fait guere des *exécrations* : on n'en donne point, car

l'*exécration* s'adreſſe à Dieu ; on n'en fait pas ; car *faire des exécrations* ſe prendroit pour faire des *actions exécrables*. Mais on fait des ſermens avec *exécration* ; on charge quelqu'un d'*exécrations*, comme de *malédictions*, d'*imprécations* ; on vomit contre lui, ſur lui, des *malédictions*, des *imprécations*, des *exécrations*. Ces mots s'appliquent aux perſonnes & aux choſes.

Nous ne diſons point *imprèquer ;* nous laiſſons perdre *exécrer ;* nous n'avons donc que *maudire*, pour déſigner par un verbe ces différentes ſortes de *malédictions :* d'où il arrive qu'on ceſſe de les diſtinguer. Ainſi Mademoiſelle de Scudery a été forcée de dire : « Lorſqu'on ordonna à Théano » de faire des *imprécations* contre *Alcibiade*, » elle répondit qu'elle ne s'étoit pas miſe parmi » les Vierges pour *maudire* les hommes, mais » pour louer les Dieux ».

Enfin, le mot d'*imprécation* ſemble déſigner quelque choſe de plus fort & de plus véhément. Ainſi la Rhétorique appelle *imprécation* la figure oratoire que lance la *malédiction* ſur les auditeurs ; on dira les *imprécations* plutôt que les *malédictions* de l'amante de Curiace contre Rome ; *exécration* ſeroit plus propre pour déſigner une cérémonie religieuſe, comme chez les Romains.

Imprévu, Inattendu, Ineſpéré, Inopiné.

Imprévu, ce qui arrive ſans que nous l'ayons *prevu*. *Inattendu*, ce qui arrive ſans que nous nous y ſoyons *attendus*. *Ineſpéré*, ce qui arrive

tandis que nous n'oſions l'*eſpérer*. *Inopiné*, ce qui arrive ſubitement, ſans que nous ayons pu l'*imaginer* ou y *ſonger*. *Inopiné* vient de *pen*, *penſer*, imaginer, ſonger. Voyez *attendre* & *eſpérer*. *Prévoir*, voir d'avance, dans l'avenir.

Imprévu regarde les choſes qui forment l'objet particulier de notre *prévoyance*; tels ſont les événemens intéreſſans qui ſurviennent dans nos affaires, nos entrepriſes, notre fortune, notre ſanté: nous tâchons de les prévoir, pour nous précautionner, nous prémunir, nous régler, nous conduire. Au milieu de notre courſe, un obſtacle *imprévu* nous arrête. Lorſqu'on compte ſur la bonne ſanté, on eſt atteint d'une maladie *imprévue*. Un ſecours *imprévu* nous tire de la détreſſe, lorſqu'il part d'une main que nous n'avons pas vue s'étendre ſur nous.

Inattendu regarde les choſes qui forment l'objet particulier de notre *attente*; tels ſont les événemens ordinaires qui doivent naturellement arriver, qui ſont dans l'ordre commun, auxquels nous ſommes plus ou moins préparés. Nous les avons prévus, nous y ſongeons, nous nous en occupons, nous les *attendons*. La viſite d'une perſonne avec qui vous n'êtes pas en ſociété ou en relation d'affaires, eſt *inattendue*. Un changement de fortune eſt *inattendu*, quand on n'a point de raiſon de le croire prochain. C'eſt un ſervice *inattendu* que celui qu'on n'a point demandé.

Ineſpéré regarde les choſes qui forment l'objet de nos *eſpérances*, & par conſéquent de nos deſirs; tels ſont les événemens agréables qui nous délivrent d'une peine, qui nous procurent un plaiſir, qui contribuent à notre ſatisfaction: nous les deſi-

rons, nous y croyons, nous nous les promettons, nous nous en flattons. Une faveur long-temps ſollicitée en vain, eſt *ineſpérée*. Un bien ſi éloigné de nous que nous ne tentions pas même d'y atteindre, eſt *ineſpéré*, quand il vient à nous. Un ſuccès eſt *ineſpéré*, qui nous paroiſſoit dépourvu de toute apparence.

Inopiné regarde les choſes qui ſont le ſujet de notre *ſurpriſe*; tels ſont les événemens extraordinaires qui ſurpaſſent notre conception, contrarient nos idées, ne nous tombent pas dans l'eſprit, & qui arrivent à l'improviſte : nous n'y ſongions pas, nous ne les imaginions pas, nous n'y étions nullement préparés, nous avons peine à y croire. La chute ſubite d'un bâtiment neuf eſt *inopinée*. Une attaque eſt *inopinée*, lorſqu'elle vient tout d'un coup d'un ennemi ſecret qui vous prend au dépourvu. Les effets ſinguliers, produits par des cauſes inconnues, ſans avoir été annoncés par quelques ſignes ou preſſentis par quelque augure, ſont *inopinés*.

Il n'y a point d'événement ſi *imprévu* que des gens habiles, lorſqu'il eſt arrivé, ne ſe glorifient de l'avoir *prévu* & même prédit. Il n'y a point de diſgrace *inattendue* à quoi l'on n'ait abſolument pu s'attendre. Il n'y a point de bonheur ſi *ineſpéré* que les gens heureux ne trouvent bientôt tout ſimple & tout naturel. Il n'y a point d'accident ſi *inopiné* qui ne ſoit en effet dans l'ordre naturel des choſes.

Tout eſt *imprévu* pour qui ne s'occupe de rien. Tout eſt *inattendu* pour qui ne compte ſur rien. Tout eſt *ineſpéré* pour qui n'oſeroit ſe flatter de rien. Tout eſt *inopiné* pour qui ne ſait rien.

Il n'eſt point d'exception plus vaſte que celle des cas *imprévus*. Il n'eſt point de ſentiment plus doux que celui d'un ſervice *inattendu*. Il n'eſt point de joie plus vive que celle d'un bonheur *ineſpéré*. Il n'eſt point de ſurpriſe plus *ſotte* que celle d'une chûte *inopinée*.

Le bon économe prévoit, dans la table anticipée de ſes dépenſes, les dépenſes *imprévues*. L'homme prudent promet peu, pour frapper davantage par des plaiſirs *inattendus*. L'homme modeſte, en ne ſe flattant pas & en n'uſant pas d'avance la jouiſſance de l'avenir, ſe ménage la douceur des ſuccès *ineſpérés*. Le Sage eſt ſi bien préparé à tout événement, qu'il n'eſt pas ſurpris par les coups *inopinés* de la fortune.

Les Sciences s'aggrandiſſent moins par la découverte de ce qu'on cherche, que par des découvertes *ineſpérées* de choſes qu'on ne cherchoit pas : en ce genre le mauvais ſuccès même eſt une vérité *inattendue* & utile. Le génie, au milieu d'une marche *imprévue*, vous étonne tout-à-coup par un vol *inopiné* : cependant *quand il marche, on ſent qu'il a des ailes*.

Impudent, Effronté, Ehonté.

Impudent, qui n'a point de *pudeur*. *Effronté*, qui n'a point de *front*. *Ehonté*, qui n'a point de *honte*.

La *pudeur* eſt un ſentiment de crainte & d'averſion, qui nous détourne & nous fait rougir de tout ce qui bleſſe l'honnêteté & la modeſtie. L'*impu-*

dence eſt de bleſſer ouvertement l'honnêteté ou la modeſtie. L'*impudent* fait, ſelon l'expreſſion de Théophraſte, une profeſſion ouverte de ſe jouer des bienſéances. Comme il y a différentes ſortes de bienſéances, il y a différentes ſortes de *pudeur* : il y a la *pudeur* qui regarde la pureté; il y a la *pudeur* qu'impoſent le reſpect public & le reſpect de ſoi-même; il y a la *pudeur* qui oblige à la retenue même dans des choſes permiſes; il y a la *pudeur* qui n'eſt qu'une honte craintive & délicate, celle, par exemple, dont parle La Fontaine, & qui eſt de demander à ſon ami, &c. Voyez, dans le caractere de l'*impudent*, tracé par Théophraſte, combien d'actions il fait qui ne bleſſent que les bienſéances de ſociété.

Le *front* eſt le ſiege de la pudeur, comme il l'eſt de la hardieſſe. Celui qui n'a point de *front*, ou dont le *front* ne rougit pas, eſt *effronté*. Mais la hardieſſe ſe peint auſſi ſur le *front*, & nous déſignons par le mot *front* une hardieſſe exceſſive, un *front* audacieux, le *front* de l'*effronté*. C'eſt une femme *hardie*, qui s'eſt fait un *front* qui ne rougit jamais. Mais cette hardieſſe, toujours blâmable parce qu'elle eſt trop grande, n'annonce pas eſſentiellement la corruption du cœur & des mœurs. Un enfant n'eſt pas *effronté* comme une femme perdue. Dans les applications les plus communes du mot, il eſt ſenſible qu'il n'a point un caractere odieux. Ainſi nous diſons qu'un enfant hardi eſt un petit *effronté*; qu'il eſt *effronté* comme un Page de Cour. La véritable *effronterie*, dit le Spectateur Anglois, eſt la ſuite naturelle de l'*ignorance*, quoiqu'elle ne s'apperçoive pas de ſon origine. Vopiſcus a dit *effrons* : l'italien dit *efrontato*; &

remarquez (ce qui eſt important) que *sfrontare* ſignifie *affronter*. L'*effronterie* eſt la hardieſſe d'*affronter*.

La *honte*, dit Bourdaloue, eſt une paſſion que la Nature raiſonnable excite en nous, & qui nous détourne, ſans que nous remarquions même ni pourquoi ni comment, de tous les excès du vice. Ainſi celui qui n'a plus de *honte*, qui a toute *honte* bue, l'*éhonté* ſe jette, tête baiſſée, dans tous ces excès. L'Académie dit que la *honte* eſt une confuſion excitée par l'image de quelque déshonneur : la *honte* ſe prend auſſi pour l'infamie, l'ignominie, l'opprobre. Ainſi l'*éhonté* brave juſqu'au déshonneur & à l'opprobre. *Ehonté* déſignoit autrefois également & celui qui eſt déshonoré, couvert de honte, & celui qui n'a point de honte, qui a perdu toute eſpece de pudeur. Ce mot a donc, ſeul de ces ſynonymes, une idée forte, grande, préciſe, précieuſe à diſtinguer. L'Auteur des *Reflexions ſur l'uſage préſent de la Langue*, avoit obſervé que le mot *effronté* marque ſeulement une hardieſſe trop libre ; mais qu'*éhonté* donne à penſer davantage, & que le ſens en eſt plus injurieux. Il ajoute que ce mot déſigne plus la corruption du cœur ; & l'autre, la légéreté de l'eſprit & l'indiſcrétion. Et nous laiſſerons tout-à-fait périr un mot ſi important ! Je ne ſais pourquoi quelques Modernes diſent *déhonté* ; c'eſt *éhonté* qu'on a toujours dit.

L'*impudent* brave, avec une exceſſive effronterie, les lois de la bienſéance, & viole de gaîté de cœur l'honnêteté publique. L'*effronté*, avec une hardieſſe inſolente, affronte ce qu'il devroit craindre, & franchit les bornes poſées par la regle, la raiſon, la ſociété. L'*éhonté*, avec une extrême

impudence, ſe joue de l'honnêteté & de l'honneur, & livrera ſon front à l'infamie auſſi tranquillement qu'il livre ſon cœur à l'iniquité.

L'*impudent* n'a point de décence; il ne reſpecte ni les choſes, ni les hommes, ni lui. L'*effronté* n'a point de conſidération; il ne connoît ni frein, ni bornes, ni meſure. L'*éhonté* n'a plus de ſentiment; il n'y a rien qu'il n'oſe, qu'il ne brave, qu'il ne viole de ſang froid.

L'*impudent* a ſecoué le premier des freins qui nous eſt impoſé pour nous retenir dans la bonne voie & nous détourner du mal; la *pudeur*. L'*effronté* a ſurmonté le ſentiment qui naturellement nous contient dans les bornes de la modération; la *crainte*. L'*éhonté* a rompu depuis le premier juſqu'au dernier des liens qui nous empêchent du moins de donner dans les excès & de nous y complaire; la *honte* & la *crainte de la honte*.

Je crains qu'un genre d'*impudence* ne mene à l'autre; l'obſtacle qu'on a franchi d'un côté ne nous arrête plus de l'autre: le menteur *impudent* deviendra un *impudent* calomniateur. J'eſpere que l'expérience & la réflexion éclaireront & déſabuſeront l'*effronté*; il ne ſait pas ou ne ſent pas trop ce qu'il fait: il payera ſon ignorance, ſon étourderie, ſa ſottiſe. Je déſeſpere abſolument de l'*éhonté*; il n'a aucune eſpece de honte: c'eſt le plus corrompu de tous les hommes.

Inadvertence, Inattention.

J'AUROIS négligé d'aſſigner la différence de ces termes, ſi je n'avois vu des Vocabuliſtes définir l'*inadvertence* un défaut d'attention, une action commiſe ſans attention aux ſuites qu'elle peut avoir. Il me ſemble que c'eſt-là préciſément l'*inattention* & nullement l'*inadvertence*.

Selon la valeur propre des mots, l'*inadvertence* déſigne le défaut ou la faute de n'avoir pas tourné ou porté ſes regards ſur un objet, de maniere qu'on n'a pu traiter la choſe comme elle l'exigeoit; & l'*inattention*, le défaut ou la faute de n'avoir pas *tendu*, & fixé ſa penſée ſur un objet, de maniere à pouvoir traiter la choſe comme on le devoit. Vous voyez une perſonne, & vous n'*attendez* pas à ſavoir les égards que vous devez obſerver; ſi vous la *heurtez*, c'eſt une *inattention*. Vous n'*appercevez* pas cette perſonne, & vous n'êtes pas *averti* de l'attention que vous devez y faire; ſi vous la choquez, c'eſt une *inadvertence*. *Inadvertence* vient, ainſi qu'*avertir*, de *vertir*, tourner *vers*, diriger ſur; & *inattention* ou attention, du verbe *tendre*, ſe fixer contre, s'attacher à. Le verbe latin *advertere* ſignifie *tourner vers*, voir, appercevoir, reconnoître, remarquer, &c.; & le verbe *attendere*, tendre vers, ſuivre un objet, y attacher ſon eſprit, conſidérer ſon but, donner ſes ſoins, &c.

Dans l'*inadvertence*, vous n'avez pas pris garde, mais vous n'étiez point averti; dans l'*inattention*, vous étiez averti de prendre garde, & vous ne

l'avez pas fait. Dans le premier cas vous auriez pu, vous auriez dû dans le ſecond, éviter la faute. L'*inadvertence* eſt un accident involontaire; l'*inattention* eſt une négligence repréhenſible. Cependant l'*inadvertence*, ſi vous avez pu & dû la prévenir, eſt un tort comme l'*inattention*. Il y aura un défaut de prévoyance dans l'*inadvertence*; il y a dans l'*inattention* un défaut de ſoin.

Un homme abſtrait, abſorbé dans ſes abſtractions, eſt ſujet à de grandes *inadvertences*; il ne voit ni n'entend. Un homme diſtrait, emporté par ſes diſtractions, eſt ſujet à de grandes *inattentions*; il voit ſans remarquer, il entend ſans diſtinguer.

Les gens vifs tombent dans des *inadvertences*; ils vont à leur but ſans regarder autour d'eux. Les eſprits légers tombent dans des *inattentions*; ils ſont à peine tournés vers un objet qu'ils en regardent un autre.

Avec de fréquentes *inadvertences*, vous paſſerez pour étourdi dans la ſociété : avec de fréquentes *inattentions*, vous paſſerez pour impoli.

L'étourdi qui, par une précipitation aveugle, ne voit pas ce qu'il y a entre lui & ſon objet, péchera au moins par de graves *inadvertences*. L'inconſidéré qui, par pareſſe d'eſprit, néglige d'enviſager ou d'examiner les différentes faces & les divers rapports d'un objet, les circonſtances & les convenances de la choſe, les ſuites & les conſéquences d'une action, croira n'avoir à ſe reprocher que des *inattentions* communes.

Inaptitude, Incapacité, Inſuffiſance, Inhabilité.

Au lieu d'*inhabilité*, terme de Juriſprudence conſacré uniquement à déſigner un défaut qui vous prive d'un droit, vous exclut d'une poſſeſſion, vous interdit un exercice, je voudrois dire *inhabileté*, pour exprimer le contraire d'*habileté* dans toute la force & l'étendue de ce dernier mot. *Malhabileté* dit plus, car il exprime l'idée de *mal* faire. Sans avoir la prétention de former des mots nouveaux ou de changer les mots établis, & ſans tirer à conſéquence, je riſquerai, dans cet article, *inhabileté* ſelon l'eſprit de l'Orthographe françoiſe, pour exprimer un défaut particulier qui n'eſt point l'*inhabilité* proprement dite, & qui n'eſt pas tout-à-fait la *malhabileté*. D'ailleurs, en expliquant l'*inhabileté*, c'eſt au fond l'*habileté* que j'expliquerai.

L'*inaptitude* eſt le contraire de l'*aptitude*; & l'*aptitude* eſt une diſpoſition naturelle & particuliere qui rend fort propre à une choſe. *Ap*, *hap*, ſignifie ſaiſir, *haper*, prendre ſubitement, & par dérivation, comprendre : de-là le grec ἁφω, απτω, & le latin *apto*, d'abord *apo* : *aptus* ſignifie propre & plus propre qu'un autre à une choſe, qui ſaiſit vîte, qui comprend auſſi-tôt, qui convient bien.

L'*incapacité* eſt le contraire de la *capacité*; & la *capacité* eſt une faculté aſſez grande

pour pouvoir ſaiſir, embraſſer & contenir ſon objet. *Cap* déſigne la main, l'action de la main qui prend, contient, exécute, & par analogie la faculté de concevoir, de comprendre, d'exécuter : c'eſt le ſens propre du latin *capax* (capable) & de ſa nombreuſe famille.

L'*inſuffiſance* eſt le contraire de la *ſuffiſance*, priſe dans ſon vrai ſens ; & la *ſuffiſance* eſt le pouvoir proportionnel ou la poſſeſſion des moyens néceſſaires pour réuſſir. De *fac*, faire, & du mot *ſub*, ſous, exprimant la force égale à la charge qui eſt deſſus, comme dans *ſoutenir*, *ſupporter*, les Latins ont formé *ſuffiſere*, à la lettre, *faire aſſez*, ſuffire, être au pair, avoir ou fournir ce qu'il faut.

L'*inhabileté*, ou, d'une maniere poſitive & plus forte, la *malhabileté*, eſt le contraire de l'*habileté* ; & l'*habileté* eſt cette qualité par laquelle une puiſſance exercée réunit à la ſupériorité d'intelligence la facilité de l'exécution. *Bal*, *bel*, ſignifie puiſſance, force ; *hab*, *av*, avoir, poſſéder, jouir. Le latin *habilis*, comme notre mot *habile*, réunit la double idée de puiſſance ou de capacité & de pratique ou d'exercice au moyen de quoi l'on opere vîte & bien. *Bal* indique auſſi, comme *cap*, la main. L'*habitude* aide & concourt à l'*habileté*.

L'*inaptitude* exclut tout talent ; l'*incapacité*, tout pouvoir & tout eſpoir ; l'*inſuffiſance*, des moyens proportionnés à la fin ; l'*inhabileté*, le talent & l'art qui, dans les difficultés, font les bons & prompts ſuccès.

Avec de l'*inaptitude*, il ne faut entreprendre

que des choſes aiſées & ſimples. Avec de l'*incapacité*, il ne faut pas entreprendre. Avec de l'*inſuffiſance*, il faut peſer avant que d'entreprendre. Avec de l'*inhabileté*, il faut travailler & acquérir pour entreprendre des choſes difficiles.

Avouez-vous donc à vous-même l'*inaptitude* de vos enfans, au lieu de les tourmenter ſans ceſſe ſous prétexte d'inapplication. Je ſuis bien imbécille & bien vain, c'eſt-à-dire ſot, ſi je ne ſens pas mon *incapacité*. Malheureux qui a beſoin de tant de mauvais ſuccès pour ſe convaincre de ſon *inſuffiſance* ! Celui qui, avec de la capacité & de l'induſtrie, ſait reconnoître les torts de ſon *inhabileté*, deviendra même habile.

* S'il eſt permis, quand on déploye les richeſſes de la Langue, d'en obſerver les imperfections, je demanderai pourquoi, d'une racine établie & connue, nous n'oſerions dériver les différens mots néceſſaires pour exprimer les différentes modifications de l'idée. J'ai remarqué qu'*habileté* amene naturellement *inhabileté*, comme la poſſeſſion rappelle l'idée de la privation. Me dira-t-on que ce dernier mot n'eſt pas français ? Il eſt ſi bien français, il appartient ſi naturellement à la Langue, qu'il ſera parfaitement compris par tous ceux qui entendent la Langue & par ceux mêmes qui la ſavent le moins. Je ne le diſſimulerai pas, il me ſemble que c'eſt une timidité puérile que de s'abſtenir d'un mot clair, expreſſif & néceſſaire, par la ſeule raiſon qu'on ne le dit pas. Ne

confondons pas l'uſage avec la Langue même : la Langue a un fonds de richeſſes ; & l'uſage puiſe dans ce fonds avec plus ou moins d'abondance. Le meilleur uſage n'eſt pas celui qui n'en tire qu'une certaine quantité déterminée de mots ; c'eſt celui qui en tire la plus grande quantité poſſible de mots propres & convenables pour exprimer la plus grande quantité poſſible d'idées diſtinctes.

Conſidérez la Langue grecque ; voyez le petit nombre de ſes racines ; ſuivez l'immenſité de ſes familles ; comptez la multitude des rapports qu'elle exprime avec la même racine modifiée par des compoſitions, des prépoſitions, des terminaiſons, des déſinences qui portent de nouvelles idées ; & réfléchiſſez enfin ſur cette heureuſe liberté qu'elle laiſſoit aux Ecrivains, de former, par des combinaiſons nouvelles, des racines établies & des mots connus, cette belle poéſie qui peint tout avec des traits ſi frappans, & cette profonde philoſophie qui exprime tout d'une maniere ſi diſtincte. C'eſt ſur-tout la timidité des eſprits qui fait la timidité de la Langue : c'eſt ſur-tout l'ignorance des valeurs & des reſſources de la Langue, qui produit cette timidité des eſprits. Le génie d'une Langue ſe fixe, & il devient invariable : l'uſage n'eſt jamais invariablement fixé, & il faut s'élever au-deſſus de l'uſage pour enrichir & perfectionner la Langue.

Je demande encore pourquoi nous avons ceſſé de dire *apte*, tandis que nous diſons *aptitude*, *inaptitude*, *inepte*. Remarquez que nous ne connoîtrons la valeur de ces dérivés, que

par l'explication du mot radical. Il faut donc néceſſairement recourir à ce qui n'eſt plus connu, pour entendre ce qui ne l'eſt pas aſſez. Le mot *apte* bien entendu, nous n'aurions peut-être pas forcé *inepte* à ſignifier, hors de ſa portée naturelle, *ſot* ou *impertinent*. Enfin, *apte* n'eſt point ſuppléé par *capable*. Ce dernier, par ſa terminaiſon *ble*, n'indique qu'un pouvoir vague ou de la poſſibilité : l'autre, par la ſienne, indique la *propriété* ou un pouvoir prochain ou une diſpoſition particuliere à l'acte. *Apte* dit même plus que *propre* (mot d'ailleurs d'un uſage plus étendu) ; il déſigne une qualité active, & une diſpoſition plus grande & peu commune. Une perſonne *apte* à une choſe, y eſt très-propre, & s'y porte naturellement.

* J'aurois pu ajouter à ces mots celui d'*impéritie*, qui déſigne l'ignorance de l'art qu'on profeſſe, ou le défaut des connoiſſances néceſſaires pour la fonction publique qu'on exerce, la grande *inhabileté* de celui qui doit ſavoir. Ce mot latin, ſans famille dans notre Langue, quoiqu'on ait dit autrefois *péritie*, exprime parfaitement l'idée précédente ; car *peritus* compoſé de *per* & *itus*, ſignifie à la lettre, celui qui a paſſé par les épreuves, qui a acquis une grande ſcience ou une grande expérience, qui eſt maître dans ſon Art. Monteſquieu dit que les Romains vouloient rendre les Médecins reſponſables de leur *imperitie*. Rolin obſerve que Craſſus blâmoit, non les écoles de Rhéteurs, mais l'*impéritie* des Maîtres. *Voyez* le Dictionnaire de Trévoux.

Incendie, Embraſement.

JE trouve dans un Dictionnaire que l'*incendie* eſt un grand *embraſement*, & l'*embraſement* un grand *incendie*. Vaugelas remarque que les bons Ecrivains du temps du Cardinal du Perron & de Coeffeteau, évitoient le mot d'*incendie*; & même que les plus exacts de ſon temps préféroient celui d'*embraſement*. Selon lui, *embraſement* ſe dit d'un feu mis au haſard, & *incendie*, d'un feu mis à deſſein. Préſentement, obſerve Bouhours, *incendie* n'eſt pas moins uſité dans le ſens d'*embraſement*.

Incendie a pour racine le mot celte *can*, blanc, brillant; d'où *cand*, blancheur, candeur (& le mot ſavant *incandeſcence*); *cinis*, cendre, réſidu blanchâtre; les verbes latins *accendere*, mettre le feu à; *incendere*, mettre en feu; *ſuccendere*, mettre le feu deſſous. *Incendie* déſigne parfaitement l'action ardente d'un grand feu.

Embraſement a pour racine le mot primitif *bar*, *ber*, lumiere, clarté, éclat; d'où de grandes familles qui, chez les Orientaux comme chez les Occidentaux, expriment le feu, ſon action, ſes propriétés, ſes effets, comme dans *briller*, *brûler*, *braſier*, *embraſer*. *Embraſement* déſigne l'action étendue d'un feu violent.

Un corps eſt proprement *embraſé*, lorſqu'il eſt pénétré de feu, dans toute ſa ſubſtance, ſans que ce feu s'élance au-deſſus de ſa ſurface; circonſtance

circonſtance qui diſtingue le corps *enflammé*. Le feu, lorſqu'il a pénétré toutes les parties d'une grande maſſe ou d'un amas de choſes, forme l'*embraſement*, proprement dit ; comme il faut que tout brûle ou que tout ſoit en feu pour former le *braſier*. L'*embraſement* eſt donc une ſorte de conflagration ou de combuſtion totale, ou plutôt un feu général. L'*incendie* au contraire a des progrès ſucceſſifs : il s'allume, il s'accroît, il ſe communique, il gagne, il *embraſe* des maſſes énormes, des maiſons, des villages, des bois, des forêts.

Une étincelle allume un *incendie*, & l'*incendie* produit un vaſte *embraſement*. L'*incendie* eſt un courant de feu ; l'*embraſement* préſente un braſier ardent. L'*incendie* porte, lance de toute part les flammes ; dans l'*embraſement*, le feu eſt par-tout, tout brûle, tout ſe conſume.

L'*incendie* de Rome par Néron, commença dans la partie du cirque adoſſée au Mont Palatin & au Mont Cœlius. Faute de remparts & d'édifices revêtus de gros murs, & par le concours actifs d'une foule d'incendiaires, l'*embraſement* fut bientôt général ; & du feu, on fuyoit dans le feu. L'*incendie* dura ſix jours & ſept nuits (*a*).

Le Poëte chante l'*incendie* ou l'*inflammation* ſucceſſive de Troie. Le Peintre en repréſente l'*embraſement* ou la *conflagration* générale.

Les plaques de fer de M. Hartley, le mortier & les lattes du Lord Mahone, l'enduit de

(*a*) Tacit. Annal. l. xv.

M. le Docteur Glaſer appliqué aux charpentes (inventions éprouvées), préſerveroient les édifices de l'*incendie* que les pompes ne font qu'arrêter avec beaucoup de peine & de danger. Les méthodes imaginées en Siléſie & dans diverſes autres contrées du Nord pour conſtruire à peu de frais des toits *non-inflammables* (méthodes que j'ai autrefois conſignées dans la *Gazette d'Agriculture*), préviendroient ces eſpeces d'*embraſemens* qui, par l'effet d'une rapide communication, conſument bientôt des hameaux & des villages entiers, couverts de chaume. Quand les villages brûlent, les moiſſons brûlent & la terre ſe calcine ; & il y a bien peu de villages où il ſe trouve même des pompes.

Il y a telle ville où il ne ſe paſſe guere de jours dans l'année que le feu ne prenne quelque part ; mais on ne compte que les *incendies*. Il y a des exemples d'*embraſemens* ſpontanés & ſubits de bois & de champs : mais eſt-il poſſible de les prévoir pour les prévenir par des appareils électriques ; tels qu'on en employe contre la foudre & qu'on peut en employer contre les tremblemens de terre ?

* L'*embraſement* ne préſente l'objet que ſous un aſpect phyſique : l'*incendie* le préſente en outre ſous un aſpect moral. C'eſt l'effet naturel que nous conſidérons dans l'*embraſement* ; c'eſt le malheur & un grand malheur que nous conſidérons dans l'*incendie*. La Phyſique & la Chymie s'occuperont de l'*embraſement* des corps : l'Hiſtoire nous retracera les terribles effets d'un grand *incendie*. Si, dans ces derniers cas, on

a dit autrefois *embraſement*, la Langue s'eſt épurée & perfectionnée en lui ſubſtituant celui d'*incendie*.

* Il eſt faux que l'*embraſement* ſoit un grand *incendie*, à conſidérer ſeulement les choſes quant à l'étendue. L'*embraſement* a lieu même dans un amas de choſes combuſtibles ou inflammables, aſſez petit pour ne pas ſeulement réveiller l'idée de l'*incendie*. Au figuré, on dira l'*embraſement d'un cœur*, l'*embraſement de l'amour divin*. Jamais le bon goût ne dira l'*incendie* d'un cœur, ou un *incendie* d'amour. Le goût a ſa raiſon dans les choſes mêmes; s'il ne la démêle pas toujours, il la ſent du moins.

Il eſt inutile d'obſerver que ces mots, employés au figuré, ſe diſtinguent par les mêmes différences. Une guerre qui s'allume ſucceſſivement entre pluſieurs Puiſſances, une révolte qui gagne d'une province à l'autre, forment des *incendies*. Une guerre qui eſt allumée tout à la fois en divers pays, une révolte qui a éclaté tout d'un coup dans pluſieurs provinces, ſont des *embraſements*.

Enfin le mot *incendie* déſigne proprement par ſa terminaiſon ce qui eſt, l'état où eſt la choſe; & *embraſement*, l'action, la cauſe, ce qui fait que la choſe eſt dans cet état.

Inculper, Accuſer.

Du latin *culpa*, faute, coulpe, vient le verbe *culpare*, imputer à faute, imputer une faute, ſuppoſer une faute ou une part dans la faute à

quelqu'un, mettre ou rejetter ſur lui le mal, c'eſt-à-dire *inculper*. La racine des verbes *cudere*, *cudare*, frapper, battre, imprimer, a ſervi à exprimer figurément l'idée de frapper quelqu'un par des paroles, des reproches, des cenſures, ou d'imprimer ſur lui une note, une tache, un blâme; & c'eſt le ſens littéral du verbe *accuſare*, *accuſer*.

Dans le ſtyle du Palais, ſtyle auquel appartiennent principalement ces termes, *inculper* a ſur-tout le ſens particulier d'impliquer, de mêler quelqu'un dans une mauvaiſe affaire, comme ayant eu quelque part à l'action. Le ſens rigoureux d'*accuſer*, eſt de dénoncer ouvertement & de traduire quelqu'un devant un Juge, comme auteur ou coupable d'un délit, pour en pourſuivre la punition.

L'*inculpation* n'eſt qu'une allégation & un reproche. L'*accuſation* eſt un acte formel, & une action criminelle.

Celui qui vous *inculpe*, vous provoque. Celui qui vous *accuſe*, vous pourſuit. Le premier eſt votre détracteur; le ſecond eſt votre partie.

On *inculpe* celui qu'on ne craint pas de mettre en cauſe. On *accuſe* celui qui eſt l'objet direct de l'action.

Pour *incalper*, il faudroit être en état d'*accuſer*; pour *accuſer*, il faut être en état de prouver.

On ſe diſculpe d'une *inculpation*. On ſe juſtifie d'une *accuſation*.

* Ces termes s'employent dans le ſens de reprocher, blâmer, reprendre, cenſurer.

On *inculpe* proprement en matiere légere ; il s'agit d'une *faute*. On *accuſe* ſur-tout en matiere plus ou moins grave ; on *accuſe* d'une mauvaiſe action, d'un vice. Qu'on ſe rappelle la force du ſens littéral de ce terme.

On *inculpe*, ſoit en imputant ce qui eſt réellement faute, ſoit en imputant à faute ce qui ne l'eſt peut-être pas : les Latiniſtes expliquent *culpo* par *culpæ do*, &c. On *accuſe* d'un mal réel, d'une action mauvaiſe, d'une choſe réellement repréhenſible, ou *reprochable*.

L'*inculpation* a l'air d'être arbitraire, précaire, conjectural : l'*accuſation* eſt décidée, prononcée, ferme. On impute en *inculpant* ; on attaque en *accuſant*.

On croit voir une ſorte de malice dans l'*inculpation* ; & dans l'*accuſation* une ſorte de *malveillance*.

Il y a des gens qui ſavent qu'on eſt à moitié diſculpé, quand on *inculpe* les autres. Il y en a qui ſavent qu'il ſuffit d'*accuſer* quelqu'un pour le faire préjuger coupable.

* *Accuſer* ſe prend encore, dans un ſens plus relâché, pour déclarer, articuler ; *accuſer*, déclarer ſon jeu ; *accuſer* en peinture, rendre ſenſibles les os, ce qui eſt couvert, &c. Cette extenſion eſt fondée ſur l'idée primitive du mot, celle de frapper, rendre frappant. Mais le mot d'*inculper* détermine le genre d'action, une faute ; il ne peut exprimer qu'une faute, une choſe blâmable : il ne peut s'appliquer qu'aux perſonnes ; par-là même il mérite une attention particuliere.

Incurable, Inguériſſable.

Cure (latin *cura*, ſoin) déſigne proprement le traitement du mal. *Guériſon* (du theuth. *warren*, garder, conſerver, maintenir, rétablir) exprime à la lettre le rétabliſſement de la ſanté. Le premier de ces mots annonce donc plutôt le moyen, & l'autre l'effet. Ainſi, 1°. le mal *incurable* eſt celui qui réſiſte à tous les remedes ; & la maladie *inguériſſable*, celle qui ne laiſſe aucun eſpoir de ſalut.

La *cure* eſt l'ouvrage de l'Art, ou elle eſt cenſée l'être : la guériſon appartient bien autant à la Nature qu'à l'Art ; elle s'opere quelquefois ſans remede, & même malgré les remedes. Ainſi, 2°. le mal *incurable* eſt celui contre lequel tous les efforts de l'Art ne peuvent rien ; & la maladie *inguériſſable*, celle contre laquelle la Nature & l'Art ne peuvent pas davantage. Il n'y a point de remede à l'un, point de reſſources contre l'autre.

La folie eſt un mal *incurable* ; on ne la guérit pas, mais elle n'eſt point *inguériſſable* ; on en guérit.

La faim & la ſoif, dit Nicole, ſont des maladies mortelles : les cauſes en ſont *incurables* ; & ſi l'on en arrête l'effet pour quelque temps, elles l'emportent ſur tous les *remedes*. L'homme eſt toujours mourant d'une maladie *inguériſſable* & toujours croiſſante : ſa nature eſt de ſe détruire.

La *cure* regarde particuliérement les maux opiniâtres, invétérés, extraordinaires, rebelles aux

traitemens communs ; un chirurgien, un médecin fait une belle *cure*, une *cure* merveilleuſe. La *guériſon* embraſſe tous les genres de maux ; elle eſt facile ou difficile, prompte ou lente, parfaite ou imparfaite, &c. Ainſi, 3°. il n'y a point de remedes, du moins connus, contre les maux *incurables*, ou devenus tels par négligence : il n'y a pas ou on n'imagine pas qu'il y ait des reſſources contre les maladies *inguériſſables*, quelle qu'en ſoit l'eſpece.

Je dis plutôt d'un mal qu'il eſt *incurable*, & d'une maladie qu'elle eſt *inguériſſable*, parce que le mal n'attaque quelquefois que des organes ou des fonctions qui ne ſont pas néceſſaires à la vie & même à la ſanté, au lieu que la maladie attaque la ſanté même, ſi ce n'eſt pas toujours la vie. Or la *cure* détruit bien le mal, mais c'eſt proprement la *guériſon* qui rend la ſanté. Ainſi, 4°. le mal *incurable* n'eſt pas toujours funeſte & mortel ; il n'en eſt pas de même de la maladie *inguériſſable*. On vit avec des maux *incurables* ; quant à la maladie *inguériſſable*, on en meurt.

La *cure* regarde proprement le mal, elle le combat ; la *guériſon* regarde la perſonne, elle lui rend la ſanté. Ainſi, 5° le mal eſt plutôt *incurable* & la maladie *inguériſſable*. Un mal ne ſera pas *incurable*, tandis que le malade, par ſa mauvaiſe conduite, eſt *inguériſſable*.

Malade en état ſi piteux,
Dites-vous, eſt *inguériſſable*,
Et puis que faire d'un goutteux ?
La *goutte* eſt un mal *incurable*.

Cependant nous diſons les *Incurables*, l'*Hôpital des Incurables*. La raiſon en eſt qu'*inguériſſable* n'eſt point un mot établi hors de la converſation familiere. Ainſi donc enfin *incurable* eſt le mot propre de l'uſage & il s'employe au figuré : on dit un vice, une paſſion *incurable*. *Inguériſſable* eſt un mot bon & utile, qui, placé à propos, figurera bien dans le ſens naturel.

Incurſion, Irruption.

L'*incurſion* eſt l'action de *courir*, de faire une courſe, de ſe jetter dans une voie, ſur un objet étranger, pour en rapporter quelque avantage ou une ſatisfaction quelconque. L'*irruption* eſt l'action de rompre, de forcer les barrieres & de fondre avec impétuoſité ſur un nouveau champ, pour y porter & y répandre le ravage.

L'*incurſion* eſt bruſque & paſſagere : ſi l'on ſort tout à coup de ſa carriere, on y rentre bientôt. L'*irruption* eſt violente & ſoutenue : ſi l'on renverſe la barriere, c'eſt pour ſe répandre. L'*incurſion* eſt faite, comme une courſe, dans un eſprit de retour ; & l'*irruption* eſt un acte de violence fait dans un eſprit de deſtruction ou de conquête. Un peuple barbare fait des *incurſions* dans un pays pour le piller ; il y fera des *irruptions* pour s'en emparer, s'il le peut, ou pour le dévaſter tant qu'il ne ſera pas repouſſé. Les Barbares qui détruiſirent l'Empire Romain, commencerent par des *incurſions* qu'ils renouvellerent ſouvent, parce que les Empereurs payoient bien

leur retraite ; & finirent par de terribles *irruptions* dont la violence ne s'arrêta que quand il ne leur reſta plus qu'à s'aſſeoir ſur les ruines de l'Empire.

Les cauſes & l'objet de l'*irruption* ſont aſſez marqués ou plutôt invariablement déterminés par ſa violence. L'incurſion a divers objets & divers motifs, quelquefois éloignés de cet excès. Le propre de l'*incurſion*, c'eſt d'agir contre l'ordre accoutumé ; & celui de l'*irruption*, d'agir contre l'ordre naturel. Des ennemis qui n'écoutent que la vengeance, feront une *irruption* ; ils veulent nuire : des brigands qui ne cherchent que du butin, feront des *incurſions* ; ils veulent avoir. L'homme qui s'applique à l'étude d'une ſcience, fait, dit-on, des *incurſions* dans les autres, ſoit pour ſon utilité, ſoit pour ſon agrément : un tempérament fait, dit-on, des *irruptions* fréquentes contre la vertu qui ſe contraint ſans l'avoir dompté, & pour s'en délivrer ou la détruire. Ainſi le mot *incurſion* n'annonce proprement qu'un écart ; tandis que celui d'*irruption* emporte un excès.

Indemniſer, *Dédommager.*

LA racine commune de ces deux mots eſt *dam*, mal, tort, préjudice, perte, dommage. Ils ſignifient mettre quelqu'un hors de perte, réparer le mal ou le tort qu'il a eſſuyé, l'affranchir de dommage. *Indemniſer*, terme de Palais, c'eſt *dédommager* quelqu'un d'une perte en vertu d'une obligation, d'un titre quelconque par lequel on étoit engagé. Les *indemnités* ſont dans l'ordre de la juſtice, de l'équité, de la probité, du calcul; les *dédommagemens* ſont accordés par la bonté, par la bienveillance, par la pitié, par la charité, ſi toutefois ils ne ſont pas rigoureuſement dus. L'*indemnité* eſt par elle-même plus rigoureuſe & plus égale que le *dédommagement*: le *dédommagement* peut être plus ou moins foible ou léger, eu égard à la perte que l'*indemnité* doit couvrir. On *indemniſe* en argent ou en valeurs égales des pertes ou des privations appréciables en argent ou en valeurs égales, celui qui ne doit pas les ſupporter: on *dédommage* par des compenſations quelconques, des pertes ou des privations de toute eſpece, celui-là même à qui on auroit pu les laiſſer ſupporter. L'*indemnité* vous rend la même ſomme de fortune: le *dédommagement* tend à vous rendre une ſomme ſemblable d'avantage ou de bonheur.

Un propriétaire *indemniſe* ſon fermier dans les cas majeurs, ſuivant les conventions. Le riche *dédommage*, par bienfaiſance, le pauvre, d'une perte fâcheuſe.

Les loix des Barbares, avec leur tarif pécuniaire des crimes, tendoient du moins à *indemniſer* les familles, des torts pécuniaires qu'elles ſouffroient, par la privation d'un de leurs Membres, mais ſans *dédommagement* pour l'Etat. Les Loix modernes ne tendent ni à *dédommager* l'Etat par leurs genres de ſupplices, ni à procurer une *indemnité* aux familles offenſées, même par le don ſi naturel & ſi équitable des biens confiſqués ſur les criminels. N'eſt-ce pas là pourtant le double objet que la Légiſlation criminelle doit avoir en vue ?

La Juſtice, lors même qu'elle adjuge les *indemnités* que l'on demande, ne *dédommage* pas le Demandeur des torts qu'il a ſoufferts par les délais, le déplacement, les pourſuites de ſes droits : tant il eſt difficile, même avec les Loix les plus juſtes & l'application la plus rigoureuſe de ces Loix, de rendre une exacte juſtice !

Un Juge *indemniſe* de ſes propres biens ceux qui, par ſa négligence, ont été fruſtrés de leurs droits ; & nous l'admirons ! Cependant il n'a fait que ſon devoir rigoureux : il eſt donc bien rare qu'on le faſſe ! Un Prince *dédommage*, par de nouveaux honneurs, les ſerviteurs fideles qu'il avoit chaſſés par de fauſſes préventions ; & nous le louons ! Il ne donne pourtant qu'une marque d'équité ; *eſt-ce que les Souverains croiroient dégrader leur Majeſté, s'ils avouaient leurs crimes & réparoient leurs torts* !

Quelle *indemnité* devez-vous donc, pour la ſuppreſſion d'un privilége injuſte, à celui qui ne faiſoit, par ce privilége, que s'enrichir par l'injuſtice aux dépens du public ? Quel *dédommagement*

devez-vous, pour la ſuppreſſion d'une place oiſeuſe, à celui qui ne faiſoit que dormir dans cette place pour en retirer de l'argent ?

Un exacteur violent pourra bien *indemniſer* le Colon des pertes qu'il lui a cauſées : mais *dédommagera*-t-il l'Etat des récoltes perdues & de la culture dégradée ?

Comment *indemniſer* les Peuples d'un tribut injuſte & diſſipée ? Si on leur remet enſuite l'impôt légitime, l'Etat eſt fruſtré d'une dépenſe néceſſaire. Cherchez des *dédommagemens* : mais quel bien le Gouvernement fera-t-il aux Peuples, qu'il ne ſoit déjà obligé de leur faire ?

Si l'Artiſan n'eſt *indemniſé* des frais de l'impôt par un ſurcroît de ſalaires, comment les acquittera-t-il autrement qu'aux dépens de ſa ſubſiſtance ? Si les riches n'ont qu'à *dédommager* avec leur bourſe les malheureuſes victimes de leur inſolence & de leurs attentats, n'eſt-ce pas là, pour eux, une impunité réelle & un encouragement ?

Celui qui a frauduleuſement introduit & naturaliſé un enfant étranger dans une famille, aura, je le veux, aſſez de probité pour *indemniſer* cette famille de l'héritage que l'étranger lui enleve : mais ne croira-t-il pas en avoir aſſez fait ? Cependant il lui reſte à *dédommager* cette famille de la corruption qu'il y répand, des antipathies qu'il y ſeme, peut-être de la honte dont cet étranger & ſes deſcendans pourront couvrir ce nom uſurpé, enfin de tous les genres de déſordres que cette injuſtice y occaſionnera, juſque dans la poſtérité la plus reculée ? Quels crimes, dont les ſuites ſont irréparables ! Quelle eſt donc l'idée

que ſe font de la probité (je mets à part la vertu), ceux qui s'en piquent davantage ?

Pour toutes ſortes de pertes, il n'y qu'à *indemniſer* l'avare ; il apprécie tout en argent. Pour l'innocence ravie, comment *dédommagerez*-vous un cœur ſimple ? Des vertus ſont-elles à votre diſpoſition ?

La fortune nous *indemniſe* ſouvent, en ſe jouant, des biens qu'elle nous avoit enlevés. Les douceurs de la vie nous *dédommagent* amplement de ſes peines, puiſque nous aimons la vie & que nous ne pouvons aimer le mal.

Si l'on m'a interdit l'uſage d'un talent acquis à grands frais & néceſſaire à mon exiſtence, on m'*indemniſera* ou on ne m'*indemniſera* pas : mais je ſais ce qui me *dédommageroit* de la perte injuſte de l'honneur même ; moi, ma conſcience.

La frugalité nous *indemniſe* en quelque ſorte de la perte d'un ſuperflu. Votre bienfaiſance envers votre ennemi, vous *dédommage* du mal qu'il vous a fait.

Je ne connois guere de conquête qui ait *indemniſé* des frais de la guerre. Je ne connois point de gloire qui *dédommage* un cœur ſenſible des pleurs qu'elle fait couler.

Alexandre diſoit que c'eſt acte de Roi, que d'encourir le blâme pour faire le bien. Que ne ſavoit-il donc auſſi que c'eſt acte de Démon, que de faire le mal du genre humain pour courir à la gloire ? Il auroit eu beſoin d'un nouveau monde pour *indemniſer* celui qu'il avoit conquis : il auroit eu beſoin d'un nouvel âge d'homme pour commencer à *dédommager* la terre de tant de ravages par l'exécution de ſes grandes vues de

commerce. Il vécut trop, il vécut trop peu, & mourut insolvable du genre humain.

Indolent, Nonchalant, Négligent, Paresseux, Fainéant.

DE *dol* (peine, fatigue, douleur), *indolent*, qui n'aime pas la peine, qui ne se met en peine de rien. De *cal* (chaud, chaleur), *nonchalant*, qui manque de chaleur, d'ardeur. De *leg* (amasser, cueillir, soigner, choisir), *négligent*, qui laisse aller les choses, qui n'y donne pas les soins convenables. De *peg* (poix, ce qui attache), *le* latin *piger*, *paresseux*, qui reste comme il est, qui ne se remue pas. De *fais* (faire), & *néant* (rien), *fainéant*, qui ne fait rien, qui ne veut rien faire.

L'*indolent* craint la peine, il n'aime que la tranquillité. Le *nonchalant* craint la fatigue, il n'aime qu'un bon loisir. Le *négligent* craint l'application, il n'aime que la dissipation. Le *paresseux* craint l'action, il n'aime rien tant que le repos. Le *fainéant* craint le travail, il n'aime que l'oisiveté.

Faute de passions, de desirs, de goûts, d'appétits vifs, l'*indolent* ne prend point de part ou d'intérêt aux choses : s'il agit, il ne s'agite pas, ou ne s'agite pas assez pour en souffrir ; & c'est ce qui constitue la tranquillité. Faute de chaleur, d'empressement, d'activité, d'énergie, le *nonchalant* n'a pas cœur à l'ouvrage : lâche & lent, s'il agit,

c'eſt à ſon aiſe ou à loiſir ; & s'il prend la peine que la difficulté des choſes exige, il ſe tient toujours fort loin de l'excès. Faute de zèle, de vigilance, de ſoin, de tenue, le *négligent* ne fait rien que trop tard & à demi : ce n'eſt point à faire qu'il ſe refuſe, c'eſt à faire une choſe qui demande de l'application, ou à donner à la choſe l'application qu'elle demande ; il évite, par la diſtraction, la gêne & l'ennui. Faute de reſſort, de courage, de volonté, de réſolution, le *pareſſeux* reſte comme il eſt, plutôt que de ſe mouvoir même pour être mieux, & lors même qu'il le voudroit : l'inaction eſt ſon élément ; cette inaction preſque abſolue, qui exclut juſqu'à l'action douce & uniforme qu'admet la tranquillité. Faute de bonne volonté, d'émulation, d'habitude, d'ame, le *fainéant* reſte là, déſœuvré, non comme le *pareſſeux* qui n'a pas la force d'entreprendre, mais parce qu'il a une volonté décidée de ne rien faire : il ne fait rien, même quand il fait quelque choſe ; ſa maniere eſt de végéter, ou plutôt il croupit.

Je ne m'aſſocierai point avec l'*indolent*, il faudroit être ſans ceſſe à l'aiguillonner. Je n'employerai pas le *nonchalant*, il faudroit ſans ceſſe l'exciter. Je ne confierai pas mes affaires au *négligent*, il faudroit toujours le ſurveiller. Je n'attendrai pas le *pareſſeux*, il faut l'entraîner. Je ne compterai pas ſur le *fainéant*, il faut le contraindre.

L'*indolence* ſemble prendre ſa ſource dans une ſorte d'apathie, dans l'indifférence ; la *nonchalance*, dans la froideur du tempérament, dans la langueur des organes ; la *négligence*, dans l'inſouciance, dans la légéreté de l'eſprit,

la *pareſſe*, dans une ſorte d'inertie, dans une grande molleſſe; la *fainéantiſe*, dans la lâcheté de l'ame, dans une *éducation* & une vie oiſeuſe.

Il y a dans l'*indolence* une ſorte de philoſophie qui exclut les paſſions fortes, contient les deſirs, échappe aux impreſſions étrangeres; & ſe prête néanmoins aux ſentimens doux & aux jouiſſances paiſibles. Il y a dans la *nonchalance* le déſavantage continuel de trahir la vivacité de ſes deſirs, d'être toujours loin de ſon but, de reſter derriere les autres, & de travailler long-temps à faire & à jouir peu. Il y a dans la *négligence* le tort grave de traiter légérement ſes devoirs, de laiſſer échapper les occaſions, de perdre ſes avantages, de ſe manquer à ſoi & aux autres. Il y a dans la *pareſſe* une ſorte de volupté funeſte, qui nous endort de maniere à nous faire ſentir & ſavourer toute la douceur du ſommeil, ouvre l'entrée du cœur aux vices mous & lâches qui la flattent, pendant qu'elle y étouffe toutes les paſſions actives, uſurpe tous les deſſeins & toutes les actions de la vie, par un délicieux enchantement, & conſume notre vigueur, notre vertu, notre exiſtence, ſans que nous ſongions à vivre. Il y a, dans la *fainéantiſe*, un vice honteux & réfléchi, qui fait qu'on eſt dans la Société comme ſi elle étoit faite pour nous & ſi nous n'étions pas faits pour elle; qu'on veut toujours recueillir ſans ſemer; qu'on ne vit que pour ſon plaiſir, la peine pour les autres; enfin qu'on n'eſt heureux que par une inutilité licencieuſe.

L'abbé Girard a ſur ces termes, à peu de choſe près, le même fonds d'idées: peut-être étoit-il à propos de les approfondir & de les développer davantage.

davantage. Dans deux articles différens, il ſemble même confondre le *nonchalant* & le *pareſſeux*. Le *nonchalant*, dit-il, n° 277, va mollement & lentement dans tout ce qu'il fait; il craint la fatigue: & no. 278, le *pareſſeux* craint la peine & la fatigue; il eſt lent dans ſes opérations.

Cet Ecrivain eſtime qu'on eſt *indolent*, par défaut de ſenſibilité; j'aimerois mieux dire par *indifférence*: car le propre de l'*indolent* eſt de ne ſe mettre en peine de rien, ou de ſe refuſer à la peine, ce qui le ſuppoſe néceſſairement indifférent & non pas néceſſairement inſenſible. Cette *indifférence* naîtra de différentes cauſes, ou d'une molleſſe qui reçoit bien les impreſſions, mais qui ne répond pas faute de reſſort; ou d'une inſenſibilité ſtupide, contre laquelle tout aiguillon s'émouſſe; ou d'une ſorte d'impaſſibilité par laquelle l'ame, élevée au-deſſus de toute atteinte, jouit d'une paix inaltérable. C'eſt dans cette derniere eſpece d'*indolence* que des Philoſophes ont placé le bonheur & la perfection. Saint-Evremont a diſtingué l'*indolence* de molleſſe & l'*indolence* de ſtupidité; & il parle de cette *indolence* heureuſe qui eſt, non un état ſans plaiſir & ſans douleur, mais le ſentiment d'une joie délicate que donne la tranquillité d'eſprit. Il paroît que la force du mot *indolent* ne fut pas aſſez connue, lorſqu'on eſſaya de lui donner cours, puiſque Scarron le confondoit avec *nonchalant*.

Mille à la Cour ſe ſervent d'*indolence*,
Pour exprimer langueur & *nonchalance*;
Et vous diront, d'un ton triſte & *dolent*,
Depuis huit jours, je ſuis bien *indolent*.

Il faut convenir qu'on ne ſe ſerviroit guere de ce mot pour exprimer un état accidentel & paſſager, une langueur momentanée, une attaque de *nonchalance* ou de *pareſſe*.

Les Latins avoient, outre le *négligent* (*négligens*), l'*indiligent* (*indiligens*). Ce dernier mot dit moins que le premier, & par-là il ſeroit utile. L'*indiligent* ne fait que manquer de *diligence*; il perd du temps, il n'eſt point aſſidu à l'ouvrage: le *négligent* manque à des ſoins importans, ou utiles; il perd un temps précieux, il n'eſt pas occupé de la choſe comme il doit l'être.

* « L'*indiligent* ſemble ne pas profiter de tous » les avantages qu'un peu plus d'activité lui pré» ſentoit ».

Induire en, *Induire à.*

Induire, *conduire* doucement, faire aller à, mettre dans; on *induit* à faire, & on *induit* à une choſe. Mais on dit quelquefois *induire en*, *induire en tentation*, *en erreur*. L'uſage général eſt pour *induire* à une choſe, au *mal*, au *crime*; on ne diroit pas *induire* en *mal*, en *crime*: mais les uns diſent *induire en erreur*, & les autres, *induire à erreur*.

Induire en, c'eſt faire aller *dans*, faire tomber *dans*: *induire à*, c'eſt faire aller *à*, ou *vers*, mettre ſeulement ſur la voie.

Induire quelqu'un en tentation, c'eſt le mettre dans l'état, à l'épreuve de la tentation, le ten-

ter, le faire tenter : *induire* quelqu'un au mal, c'eſt l'engager à mal faire, le mettre dans la diſpoſition de faire le mal. La prépoſition *en* exprime l'état où l'on eſt ; & la prépoſition *à*, le but où l'on tend. *Induire en*, eſt la façon de parler la plus naturelle, puiſque *in* ſignifie *en* : *induire à*, ſuivi d'un ſubſtantif, eſt une maniere de parler elliptique, car c'eſt proprement *induire à faire*. Entre ces deux locutions, il y a, ce me ſemble, la même différence qu'entre *conduire dans* & *conduire à* : on *conduit dans* le lieu où l'on eſt ; on *conduit au* lieu où l'on veut aller.

Pourquoi ne diroit-on pas également, mais dans des cas différens, *induire en erreur*, comme on l'a toujours fait, & *induire à erreur*, comme l'ont affecté quelques perſonnes ? Ces expreſſions n'ont pas le même ſens, l'une & l'autre ont leur place diſtincte. A proprement parler, vous trompez celui que vous *induiſez en erreur*, en lui faiſant adopter une choſe fauſſe : vous faites que celui-là ſe trompe, que vous *induiſez à erreur*, en lui ſuggérant des idées avec leſquelles il ſe trompera, s'il les ſuit : dans le ſecond cas, vous êtes une cauſe éloignée de l'erreur ; vous en êtes la cauſe immédiate dans le premier. Un principe mal entendu vous *induit en erreur* ; car vous êtes dans l'erreur, dès que vous l'entendez mal : une vérité imparfaitement connue vous *induit à erreur* ; car, ſi elle ne vous trompe pas puiſque c'eſt une vérité, par-là même que vous la connoiſſez mal, elle vous expoſe à vous tromper vous-même.

« On peut *induire en erreur*, en étant de bonne » foi, mais à coup ſûr ce n'eſt pas ſans deſſein » que le méchant vous *induit à erreur* ».

Ineffable, Inénarable, Indicible, Inexprimable.

Ineffable, de *fari*, *effari*, parler, proférer. *Inénarrable*, de *narrare*, narrer, raconter. *Indicible*, de *dicere*, dire, mettre au jour. *Inexprimable*, d'*exprimere*; exprimer, repréſenter fidélement par la parole.

Ainſi donc on ne peut proférer le mot, parler de la choſe, qui eſt *ineffable*; on ſe tait. On ne peut raconter les faits, rapporter dans toutes leurs circonſtances les choſes qui ſont *inénarrables*; on les indique à peine. On ne peut dire mettre dans tout ſon jour ce qui eſt *indicible*; on le fait entendre. On ne peut exprimer, peindre au naturel ce qui eſt *inexprimable*; on ne fait que l'affoiblir.

A l'égard des choſes *ineffables*, il nous manque l'intelligence des choſes ou la liberté d'en parler. A l'égard des choſes *inénarrables*, il nous manque la faculté de les concevoir ou bien de les expliquer & de les développer entiérement. A l'égard des choſes *indicibles*, il nous manque des idées nettes & des paroles convenables. A l'égard des choſes *inexprimables*, il nous manque la force des couleurs ou la ſuffiſance du diſcours.

C'eſt le myſtere qui rend la choſe *ineffable*. C'eſt le merveilleux qui rend la choſe *inénarrable*. C'eſt le charme ſecret qui rend la choſe *indicible*.

C'eſt la force ou l'intenſité qui rend la choſe *inexprimable.*

Les attributs de Dieu, les myſteres de la Religion, les graces divines, les ſecrets de la Providence, &c. ſont *ineffables:* nous ne les comprenons pas, nous ne les pénétrons pas, nous en parlons mal : le nom myſtérieux de *Jehova* étoit *ineffable* chez les Hébreux, c'eſt-à-dire qu'il n'étoit pas permis de le proférer, ſi ce n'eſt au Grand-Prêtre. Les Latins donnoient l'épithete d'*ineffables* à ces noms barbares qu'il ne leur étoit pas poſſible de prononcer : ce mot nous ſeroit utile dans ce ſens, parfaitement conforme à ſon idée propre.

Les grandeurs & la gloire de la Divinité, les merveilles de la Nature, les prodiges de la Création, les raviſſemens de la Béatitude, ces voies miraculeuſes de la Providence, tous ces objets élevés au-deſſus de l'eſprit & du langage humain, ſont *inénarrables.* S. Paul, ravi au troiſieme ciel, y voit des choſes *inénarrables.* La narration ſuppoſeroit une ſuite de faits admirables, incroyables, ineffables.

Les ſentimens & les ſenſations, leur douceur & leur charme, les délices & les voluptés, l'attrait & la ſuavité de la grace, le *je ne ſais quoi* que l'ont ſent ſi bien ſans pouvoir en démêler la vertu & en donner une idée, c'eſt ce qu'on qualifie d'*indicible :* on dit un plaiſir, une ſatisfaction, une joie *indicibles;* on ſent tout cela, mais on ne peut pas dire, définir, expliquer ce que c'eſt. L'eſprit n'a qu'une idée groſſiere, confuſe & vague de ces ſentimens, dont la langue ne peut déployer les ſecrets &

les charmes.. Une idée, une penſée n'eſt pas *indicible*; elle eſt *inexprimable*.

Tout ce qui eſt au-deſſus de l'expreſſion, tout ce qui eſt ſi fort, ſi extraordinaire que la langue ou le diſcours ne peut le rendre ſans l'affoiblir, le dégrader, le défigurer; ſentimens, idées, objets de tout genre, tout cela eſt *inexprimable*.

Ineffable & *inénarrable* ſont du ſtyle religieux; ils ſeroient bons dans tous les genres de ſublime. *Indicible* eſt un mot de converſation; il faut l'y laiſſer, mais on pouvoit l'étendre à tout ce qui ne peut ou ne doit pas être dit. *Inexprimable* eſt uſité dans tous les ſtyles, & devroit favoriſer *exprimable*. La valeur propre de ces deux termes eſt de déſigner la qualité phyſique de pouvoir, de ne pas pouvoir être tiré de la ſubſtance ou du corps par la preſſion.

Ineffaçable, Indélébile.

Ineffaçable eſt un mot purement français, formé du verbe *effacer*, changer la face, altérer les formes, défigurer les traits, rendre méconnoiſſable. *Indélébile* eſt un mot purement latin, du verbe *delere*, renverſer de fond en comble, ruiner, perdre tout-à-fait, détruire entiérement. Les Théologiens qui parlent ſi ſouvent latin en français, on dit *un caractere indélébile*. Par une extenſion ironique, on a dit que le pédantiſme eſt un caractere *indélébile*, comme on diſoit le *caractere indélébile de Chrétien*. Ce terme eſt dogmatique: l'Ordre, comme le Baptême, im-

prime un caractere *indélébile*, ou qui ne ſe perd pas même par l'apoſtaſie & par la damnation. Hors de-là & dans le ſtyle grave, *ineffaçable* eſt le mot naturel & propre : le *caractere* de Miniſtre du Roi eſt *ineffaçable*, il ne ſe perd point par la ceſſation de toute fonction miniſtérielle. Cependant il eſt des cas où *indélébile* mériteroit la préférence, ſuivant la différence que nous allons remarquer.

Effacer, eſt ſynonyme de *rayer*, *raturer*, *biffer* : il ſuffit qu'une empreinte ne ſoit pas nette & entiere, pour être *effacée*. Le latin *delere* eſt ſynonyme de *ruiner*, *renverſer*, *détruire* ; il faut, pour l'appliquer à un objet, que cet objet ne laiſſe plus de trace ou de veſtige qui le faſſe reconnoître. Une choſe eſt *indélébile*, lorſqu'il eſt impoſſible de l'*effacer*, de l'ôter, de l'enlever, de la diſſiper entiérement.

Ineffaçable déſigne donc proprement l'*apparence* de la choſe empreinte ſur une autre : lorſque cette apparence doit toujours être ſenſible, la choſe eſt *ineffaçable*. *Indélébile* déſigne proprement la *tenacité* d'une choſe adhérente à une autre : lorſque cette adhérence eſt indeſtructible, la choſe eſt *indélébile*.

Ainſi la forme eſt vraiment *ineffaçable*, & la matiere *indélébile*. Rien ne fera diſparoître aux yeux la marque, l'empreinte *ineffaçable* ; rien n'enlevera de deſſus un corps l'enduit, la matiere *indélébile* qui le couvre. L'écriture ſera donc *ineffaçable*, & l'encre *indélébile* : quoique l'encre ſoit *indélébile*, l'écriture ne ſera pas *ineffaçable*, vous pouvez encore altérer & rayer les mots. Une tache d'eau forte ſur une étoffe

eſt *ineffaçable*, parce que la couleur n'étoit pas *indélébile*, elle eſt mangée par ce diſſolvant.

La honte d'une mauvaiſe action n'eſt pas *ineffaçable*; on l'*efface*, en l'enſéveliſſant dans un tiſſu de bonnes & belles actions. La gloire des grands noms eſt en elle-même *indélébile*; pour la détruire, il faut détruire les noms mêmes (*a*).

Ineffectif, *Inefficace.*

LE célebre Abbé de Roncé a dit *ineffectif*, & l'a dit tout ſeul, à ce que je crois. S'il a voulu donner à ce mot le ſens d'*inefficace*, il a eu tort. Si l'on rejette ce mot, comme un ſynonyme parfait d'*inefficace*, on a tort. L'un & l'autre déſignent ce qui n'a point d'effet, ce qui reſte ſans effet; mais ce qui eſt *ineffectif*, n'eſt point ſuivi de l'*effet* qu'il a ſeulement annoncé; & ce qui eſt *inefficace*, ne produit pas l'*effet* qu'il devoit produire. L'objet d'une *choſe ineffective* ne s'effectue pas; la cauſe *inefficace* n'effectue pas ſon objet. Dès que l'objet ſe réaliſe, de quelque maniere que ce ſoit, la choſe eſt *effective*. La cauſe eſt *efficace*, lorſqu'elle produit le ſien, par ſa propre vertu.

Ainſi des promeſſes, des paroles, des prédictions, des ſignes, ſont ſimplement *ineffectifs* quand l'effet manque; car il ne leur appartient pas de produire l'événement. Des cauſes, des

(*a*) *Nomenque erit indelebile noſtrum.* Ovid. Métam. 15.

agens, des facultés, des moyens ſont *inefficaces*, quand ils n'ont point leur effet, car ils concouroient du moins à produire l'événement. Vous direz d'un projet, d'un deſſein, qu'il eſt *ineffectif*; & d'un ſecours, d'un remede, qu'il eſt *inefficace*. Une *velléité* qui ſe borne à un deſir fugitif, & qui n'a point de puiſſance, eſt *ineffective* : une volonté qui ſe réduit en acte, mais qui échoue; eſt *inefficace*. L'Abbé de la Trappe parle de ces *velléités*, de ces deſirs, de ces intentions ſans vertu, quand il emploie l'épithete d'*ineffectif*. Dans ce ſens, ce mot ſeroit utile.

Inexorable, Inflexible, Impitoyable, Implacable.

Inexorable, qu'on ne gagne point, qu'on ne peut fléchir par les prieres : du latin *orare*, prier; *exorare*, gagner, obtenir par les prieres. *Inflexible*, qui ne fléchit point, qu'on ne peut ployer; rac. *flec*, *flac*, qui exprime l'action de ployer, courber, aller dans un autre ſens : il ne s'agit ici que d'une acception morale de dureté. *Impitoyable*, qui eſt ſans pitié, qu'on ne touche point; rac. *pi*, doux, bon. *Implacable*, qu'on ne peut appaiſer, qu'on ne ramene point; du lat. *placare*, appaiſer, adoucir.

Ainſi on ne fléchit point par les prieres celui qui eſt *inexorable*. On ne fléchit en aucune maniere celui qui eſt *inflexible*. On ne fléchit point par les ſignes de la ſouffrance celui qui eſt *impi-*

toyable. On ne fléchit point dans ſa colere ou ſa haine, celui qui eſt *implacable.*

La ſévérité de la Juſtice & la jalouſe obſtination du pouvoir, rendent *inexorable.* La rigidité des principes & la roideur du caractere, rendent *inflexible.* La férocité de l'humeur & l'inſenſibilité du cœur, rendent *impitoyable.* La violence de la colere & la profondeur du reſſentiment, rendent *implacable.*

Vous avez beau vous humilier devant le perſonnage *inexorable*, vous ne le gagnez pas; point de grace. Vous avez beau chercher un foible au perſonnage *inflexible*, il ne cede pas; point de rémiſſion. Vous avez beau préſenter au perſonnage *impitoyable* les objets les plus propres à l'*attendrir*, vous ne le touchez pas; ſans quartier. Vous avez beau faire des remontrances & offrir des ſatisfactions au perſonnage *implacable*, il ne ſe rend pas; point de paix.

Il faudroit inſpirer de la clémence à celui qui eſt *inexorable*, de la bénignité à celui qui eſt *inflexible*, de la pitié à celui qui eſt *impitoyable*, de la modération à celui qui eſt *implacable.*

Soyons donc fiers devant l'homme *inexorable*, fermes devant l'homme *inflexible*, conſtans devant l'homme *impitoyable*, flegmatiques avec l'homme *implacable.*

Vivons de maniere à pouvoir défier le Juge *inexorable*, à ne point nous compromettre avec un eſprit *inflexible*, à ſoutenir l'examen d'un Cenſeur *impitoyable*, à ne pas nous ſuſciter un ennemi *implacable.*

La Loi, dit Tite-Live (*a*), eſt choſe ſourde & *inexorable :* tant mieux, je ne la verrai que comme tutélaire. La tyrannie eſt une barre de fer aigre & *inflexible ;* eh bien, j'attendrai qu'elle caſſe. Le remords eſt un vengeur infaillible & *impitoyable :* ô terreur ! paix avec ma conſcience. L'envie eſt une ennemie lâche & *implacable ;* que m'importe ? par où pourrois-je l'exciter ?

La mort eſt *inexorable :*

On a beau la *prier*,
La cruelle qu'elle eſt, ſe bouche les oreilles
Et nous laiſſe crier.

Sachons donc mourir. Le deſtin eſt *inflexible :* mais ſi dans les événemens de la vie, il nous laiſſe peu de choſe qui nous appartienne, il nous laiſſe du moins la maniere de les ſupporter. Sachons donc nous y plier. Le mal eſt notre héritage :

Comme un tigre *impitoyable*,
Le mal a briſé mes os ;
Et ſa rage inſatiable
Ne me laiſſe aucun repos.

Sachons donc ſouffrir. Les paſſions, dès qu'elles dominent, ſont toutes des furies *implacables ;* & celles qui nous flattent le plus ſont celles qui nous perſécutent & nous tourmentent davantage. Sachons donc les gouverner. Voilà tout le ſecret de la vie.

(*a*) *Leges, rem ſurdam & inexorabilem, l.* 2.

Infamie, Ignominie, Opprobre.

Infamie, formé de *in*, non ou ſans, & de *fama*, réputation, autrefois *fame*; d'où *famé*, *diffamé*, *infame*, &c. *Ignominie*, formé de la même négation & de *nomen*, nom. *Opprobre*, formé de *ob*, devant, en face, & de *probrum* blâme, reproche, affront, grande honte, oppoſé à *prob*, qui marque l'approbation, l'éloge, l'honnêteté, la probité. Les mots latins *opprobro*, *opprobratio*, ſignifient reprocher, reproche, outrage, traitement outrageant.

Selon la force des termes, l'*infamie* ôte la réputation, flétrit l'honneur; l'*ignominie* ſouille le nom, donne un vilain renom; l'*opprobre* aſſujettit aux reproches, ſoumet aux outrages.

Selon les Interpretes latins (*a*), le mot *infamia* differe d'*ignominia*, en ce que l'*infamie* eſt répandue par la voix publique, & l'*ignominie* prononcée par le Juge. L'*infamie* eſt au contraire, dans notre Langue, une peine infligée par la Loi, & non l'*ignominie*: *la Cour te déclare infame.* Mais il y a auſſi une *infamie* de fait. Tous les ſavans conviennent que l'*ignominie* eſt une note imprimée ſur le *nom*; & Cicéron, l. 4. de ſa République, obſerve que l'animadverſion du jugement tombant ſur le *nom*, elle s'appelle, par cette raiſon, *ignominie.* Mais nous avons peu d'égard à l'idée propre du mot.

(*a*) *Cornel. Fronto, de Vocab. ſignific.*

C'eſt donc le jugement qui frappe d'*infamie*. C'eſt l'opinon d'une profonde humiliation attachée aux ſupplices ou aux peines des crimes bas, qui fait l'*ignominie*. C'eſt l'abondance de l'*infamie* & de l'*ignominie* verſée, pour-ainſi-dire, à pleines mains, qui conſomme l'*opprobre*.

Chez les Germains, les traîtres & les transfuges étoient pendus à des arbres; les lâches & les proſtitués étoient plongés dans le fond d'un bourbier. Cette diverſité de ſupplice, dit Tacite (*b*), eſt fondée ſur ce que la peine doit expoſer au jour les grands crimes, & enſévelir les crimes honteux. La premiere de ces idées ſe rapporte fort bien à l'*infamie*, & la ſeconde à l'*ignominie*. L'*opprobre* renferme ce qu'il y a de plus honteux & de plus humiliant dans l'une & dans l'autre.

C'eſt l'*ignominie*, proprement dite, qui ſe répand ſur la famille d'un coupable; car c'eſt elle qui répand la honte ſur le *nom*. Il y a ſans doute une *infamie* à périr par la main du Bourreau: mais la décollation, par-là qu'elle n'eſt pas cenſée *ignominieuſe*, ne fait point rejaillir la honte ſur la famille. Les acceſſoires aggravans d'un ſupplice *ignominieux*, vont juſqu'à l'*opprobre*.

Dans les Dictionnaires, l'*infamie* eſt la perte de l'honneur, de la réputation, ou du moins une flétriſſure notable à l'honneur, à la réputation, ſoit par l'exécution des Loix, ſoit par l'opinion publique. L'*ignominie* eſt un grand

(*a*) *De Moribus German.* XII.

déshonneur, une grande honte, ou une choſe qui dégrade, un affront qui vous perd d'honneur. L'*opprobre* eſt le dernier degré de honte & d'*infamie* attaché aux actions qui méritent le mépris & l'averſion publique, ou bien une injure grieve, un traitement humiliant qui expoſe à la dériſion, aux avanies du public.

Les idées de honte & de blâme ſont communes à ces termes : l'*infamie* aggrave ces idées par celles de décri, de flétriſſure, de déshonneur ; l'*ignominie*, par celles d'humiliation, d'aviliſſement, de turpitude ; l'*opprobre*, par celles de rebut, de ſcandale, d'anathême.

L'*infamie* eſt attachée à certains genres de profeſſions ou d'actions ; un homme qui a des ſentimens & de l'honneur ne s'y livrera pas. L'*ignominie* ſe répand ſur une lâche abjection : celui qui a le ſentiment de ſa dignité & de ſon état, n'y tombe point ou ne s'y livre point. L'*opprobre* pourſuit le perſonnage indigne de tous les égards de la Société : celui à qui il reſte quelque ſentiment ne trouve pas de plus grand ſupplice que de vivre, quand on eſt tombé dans cet état.

Servius Tullius échappe à l'*infamie* de la ſervitude, & devient Roi. Mithridate vaincu ne ſubira pas l'*ignominie* du joug Romain, il ſait mourir. Mérope, dans la douleur d'avoir perdu ſon fils, & l'horreur d'épouſer l'aſſaſſin de ſon époux, regarde la vie comme un *opprobre*, & la mort comme un devoir.

* Une action *infame* ou qui mérite l'*infamie*,

nous l'appellons auſſi *infamie*. L'avare fait des *infamies* pour acquérir de l'argent. C'eſt une *infamie* que d'inſulter un malheureux : l'*infamie* de renier ſes peres n'eſt guere moins commune que celle de conſpirer contre ſes bienfaiteurs. On dira même familiérement d'une perſonne toute dégoûtante d'*infamie*, que c'eſt une *infamie*, une horreur. Mais une action *ignominieuſe* ne s'appelle point une *ignominie* ; & il en eſt de même des perſonnes. Ce mot exprime uniquement une grande humiliation publique : c'eſt une *ignominie* pour des Rois, tels que Jugurtha, d'être traînés au char des Triomphateurs Romains : pour un Siphax, de tomber, chargé de fers, aux genoux de Scipion ; pour Louis-le Débonnaire, d'être ſcandaleuſement dépouillé des ornemens de la Royauté : pour Bajazet, de ſervir de marche-pied à Tamerlan. Une action ne s'appellera pas non plus un *opprobre* ; mais on dit d'une perſonne abandonnée aux plus horribles excès, qu'elle eſt la honte & l'*opprobre* de ſa famille, de ſon ſexe, de ſa Nation, du genre humain. L'*opprobre* comble la meſure de l'*ignominie*, par les dériſions, les outrages, les exécrations accumulées. Jéſus-Chriſt boit tout le calice de l'*opprobre*.

Il eſt donc faux qu'*infamie* diſe plus qu'*ignominie* ; car, par exemple, ſi un uſurier fait des *infamies*, ſi l'*infamie* eſt attachée à ſon métier, il n'eſt pas pour cela couvert d'*ignominie* ; il faudroit qu'il ſubît quelque peine *ignominieuſe*. Il n'y a point de difficulté ſur le mot *opprobre*. Horace a peint par un ſeul trait toute l'hor-

reur de la pauvreté, en disant qu'elle est un grand *opprobre* (*a*).

Infatuer, Fasciner, Entêter.

PRÉVENIR, préoccuper à l'excès : tel est le sens figuré de ces termes. *Infatuer* ; lat. *infatuare*, signifie à la lettre, rendre fou, faire perdre le sens, renverser l'esprit ou la tête : de *fatuus*, insensé, extravagant, qui parle sans savoir ce qu'il dit ; & n'oublions pas l'idée de *fat*. *Fasciner*, lat. *fascinare*, grec, *bas-kainô*, pour *phraskainô*, signifie, dit-on, littéralement, soumettre par des regards, par des charmes ; vaincre (grec *kainô*) par l'œil (*phas*, œil, lumiere ; de *fa*, *fo*, *feu*, lumiere) ; éblouir par des prestiges qui font voir les choses autrement qu'elles ne sont. Je crois que le sens littéral de ce mot, c'est de mettre un bandeau sur les yeux : du lat. *fascia*, bande, bandeau ; en Languedoc, *faïsce* ; en Architecture & dans le Blason, *fasce*. La racine *ask*, *isch*, signifie force, puissance ; comme on le voit dans le grec *iskhus* ; & *iskhânô* marque l'action puissante de contenir, de réprimer : c'est le mot & le sens de *fasciner*. *Entêter*, c'est, littéralement, porter à la tête, troubler la tête, offenser le cerveau : c'est l'effet produit figurément sur la tête prise pour l'esprit.

(*a*) *Magnum pauperies opprobrium.*

L'*Infatuation*

L'*infatuation* vous remplit ſi fort l'eſprit d'une idée ou d'un objet qui vous plaît ou vous flatte, qu'il n'eſt guere poſſible de vous en détacher. La *faſcination* vous aveugle, ou vous éblouit ſi fort, que vous ne pouvez plus voir les objets tels qu'ils ſont, & que vous les voyez tels que vous les imaginez, ſans vouloir même qu'on vous décille les yeux, ou qu'on en ôte le bandeau. L'*entêtement* vous tourne l'eſprit & vous poſſede ſi fort, qu'on ne ſait comment vous faire entendre raiſon, & que vous ne voulez rien entendre.

Il y a une ſorte d'engoûment dans celui qui eſt *infatué*; & l'engoûment empêche que la vérité ne paſſe juſqu'à ſon eſprit (*a*). Il y a de l'aveuglement dans celui qui eſt *faſciné*; & l'aveuglement fait qu'on ne croit plus qu'à ſes viſions. Il y a de la réſolution dans celui qui eſt *entêté*; & ſa réſolution ne lui permet pas de ſe départir de ſon idée.

On eſt proprement *infatué* de ce qui enfle, de ce qui nous donne une ſorte de *fatuité* intérieure: les uns ſont *infatués* de leur naiſſance, de leur nobleſſe; les autres, de leurs talens, de leur mérite, &c.: on *infatue* donc les gens

(*a*) *Engoué* ſignifie, littéralement, qui en a juſqu'au *gosier*, qui a le paſſage du *gosier* bouché ou embaraſſé. L'*engoûment* eſt une eſpece de léger étranglement, qui fait qu'on ne peut plus avaler, parler, reſpirer. Quelques perſonnes diſent encore, & aſſez mal, *ennouer* pour *engouer*. Ce mot vient de *go*, *gou*, gosier, gorge, gueule; partie naturellement déſignée par le ſon guttural, ou formé par le gosier, & prononcé par *gué*.

vains, les têtes qui fermentent & s'exaltent. On eſt *infatué* de ce qui brille, de ce qui impoſe : des charmes, des preſtiges, des erreurs ſéduiſantes, de belles apparences, *faſcinent* : on *faſcine* donc les eſprits foibles & ſuperficiels, les gens qu'on ſubjugue par leur crédulité opiniâtre. On eſt *entêté* de ce qui affecte, de ce qui tient à nos goûts, au caractere de notre eſprit, de notre humeur : vous *entêtez* quelqu'un d'un ſyſtême qui cadre avec ſes idées, d'une perſonne qu'il trouve à ſon gré : on *entête* donc les gens décidés; ceux qui ſe perſuadent volontiers ce qui leur convient.

On ne nous *infatue* pas ſans nous; je veux dire que nous nous prêtons à l'*infatuation* par la vanité de nos penſées. On nous *faſcine*, pour ainſi-dire, ſans nous; j'entends que nous nous laiſſons *faſciner*, comme des êtres paſſifs. On ne nous *entête* que par nous; c'eſt-à-dire, que notre *entêtement* tient ſur-tout à notre caractere.

On nous *infatue*, & nous nous *infatuons*. On nous *faſcine*, bien plus que nous ne nous *faſcinons*. Nous nous *entêtons*, bien plus qu'on ne nous *entête*.

* Dans le ſens commun à ces termes, nous diſons, en converſation, *embabouiner*, *enfariner*, *empaumer*, pour jetter un ridicule ſur la perſonne qui ſe laiſſe prévenir.

On *embabouine* celui qui ſe laiſſe puérilement amuſer ou bercer comme un enfant, comme un ſot. *Bab*, en celte, en lat. *babus*, ſignifie enfant, qui ne ſait pas parler. De-là *babouin*, enfant, mais ſur-tout un enfant étourdi, ſot,

déſagréable ; car ce mot eſt injurieux. C'eſt affaire, dit-on, aux ſots que de ſe laiſſer *embabouiner* par les femmes.

Enfariner, à la lettre, poudrer avec de la *farine* : ce mot ſe dit, au figuré, pour déſigner une légere teinture, une couche ſuperficielle, une apparence de ſcience. On eſt *enfariné* d'Aſtrologie judiciaire, de Magnétiſme, de Juriſprudence : il faut, dit un proverbe Italien, s'*enfariner* de ſcolaſtique, & faire un grand fonds de politique. Ainſi, lorſqu'il s'agit d'exprimer par ce terme une prévention, cette prévention eſt légere, priſe à la légere, inconſidérée & vaine, riſible. On dit proverbialement, qu'un homme eſt venu, la gueule *enfarinée*, dire ou faire quelque choſe, pour lui attribuer un empreſſement ridicule & une ſotte confiance.

Empaumer, c'eſt recevoir dans la *paume* de la main, ſerrer fortement contre la *paume* de la main, frapper avec la *paume* de la main. Au figuré, on *empaume* l'eſprit de quelqu'un, quand on s'en rend le maître de maniere à lui faire croire ou faire tout ce qu'on veut, comme ſi on le tenoit dans ſa main. Rouſſeau dit, dans le *Flatteur* :

> Quelque faux Complaiſant, avec des airs de fat,
> Aura de votre pere *empaumé* la cervelle.

Infection, Puanteur.

Infection vient du latin *inficere*, teindre, imprégner, ſouiller, tacher, corrompre; à la lettre, faire qu'une choſe ſoit dans, ou mettre dans, *facere in*. Le ſens propre de ce mot, c'eſt donc l'introduction, la communication, l'inſertion d'un corps étranger: par reſtriction, c'eſt l'introduction d'un corps qui nuit, gâte, corrompt. Enfin, dans l'uſage, c'eſt la communication d'une mauvaiſe odeur ou la contagion d'une odeur, qui répand la corruption d'un corps ſur les autres. L'idée de la mauvaiſe odeur eſt propre à la *puanteur*: ce mot vient de *bud*, *bus*, puant, ſale, laid au phyſique, honteux, déshonnête au figuré; hébreu *bous*, *baush*, puanteur; grec, *putho*, puanteur, corruption; latin, *puto*, puanteur; *putris*, puant, pourri; celte *buor*, puant, ſale, laid, honteux.

Ainſi l'*infection* répand une *puanteur* contagieuſe; & la *puanteur* eſt l'odeur forte & déſagréable exhalée des corps ſales, pourris, ou de tout autre corps qui, à cet égard, s'aſſimile à ceux-là. La *puanteur* offenſe le nez & le cerveau; l'*infection* porte la corruption & attaque la ſanté. L'haleine *infecte* eſt ſi *puante*, que c'eſt à s'en trouver mal, à en être empoiſonné. Vous direz la *puanteur* d'un morceau de viande gâté, & l'*infection* des cadavres. La *puanteur* d'une perſonne ſale vous fait reculer: de grands marais répandent l'*infection* & la maladie dans un village, dans un canton.

Il y a des vapeurs *puantes*, telles que celles de la ſavate brûlée, qui ſont ſalutaires dans certains accidens; mais des vapeurs *infectes* ſont toujours funeſtes ou malfaiſantes. La Chimie a fructueuſement travaillé à détruire l'*infection* & les effets des vapeurs méphitiques. Le jardinier écarte ſoigneuſement les plantes puantes du voiſinage des fleurs & des fruits.

On dit que la peſte *infecte* une ville, ce n'eſt pas à dire qu'elle l'*empuantiſſe*; ce n'eſt pas la mauvaiſe odeur, c'eſt un air mal-ſain qu'elle répand: tant il eſt vrai que l'idée propre d'*infect* & de ſa famille eſt celle d'une corruption contagieuſe. On dit proverbialement que les paroles ne *puent* point, attendu qu'il y a des paroles ſales & déshonnêtes, & que la ſaleté produit la mauvaiſe odeur: tant il eſt vrai que l'idée propre de *puer* & de ſa famille eſt celle de ſentir mauvais, par ſaleté.

Les mots de cette derniere famille ne ſont employés qu'au propre ou dans des façons de parler populaires ou familieres. Il n'en eſt pas de même de l'autre famille; *infecter* eſt très communément employé au moral & dans tous les genres de ſtile: on dit *infecter* les eſprits, les mœurs, l'enfance, un peuple, &c.; *infecter* d'horreurs, de vices, d'héréſies, de ſuperſtitions, &c.

Inférer, Induire, Conclure.

Ces termes de philoſophie indiquent l'action de tirer des conſéquences de quelques propoſitions qu'on a établies.

Inférer, latin *inferre* eſt, à la lettre, porter dans, dedans, de *ferre*, porter. *Induire*, latin *inducere*, mener, *conduire* en, à; de *ducere*, mener, conduire. *Conclure*, latin *concludere*, clore, achever, finir avec : *clodere*, clore, fermer, achever, terminer. Je dirai au mot *transférer*, combien l'idée du latin *ferre* s'eſt affoiblie en paſſant dans notre langue par ſes compoſés. On a oſé dire qu'*induire* eſt un terme barbare. Je conviens que ce mot n'eſt plus uſité : mais qu'il ſoit *barbare*, c'eſt un étrange jugement. Un terme eſt-il barbare, quand il a été très en uſage, même parmi des écrivains diſtingués; quand il eſt d'une famille auſſi connue que celle de *conduire*, *produire*, *réduire*, &c.; quand il eſt encore très-employé ſelon ſon idée propre, mais ſous un rapport particulier, comme *induire au mal*, *induire en erreur*; quand enfin le ſubſtantif eſt conſacré dans l'acception même qu'il s'agit de donner au verbe: *induction* eſt certainement l'action, l'acte d'*induire*, comme *concluſion*, l'action ou l'acte de *conclure*. *Induire* eſt meilleur à conſerver qu'*inférer*, puiſque nous diſons *induction*, & que nous ne diſons pas *illation*.

L'idée propre d'*inférer* eſt de paſſer à quelqu'autre propoſition, en vertu des rapports qu'elle a ou qu'on lui ſuppoſe avec les propoſitions précédentes. L'idée propre d'*induire* eſt de *conduire* à une autre idée ou au but, par les rapports & la vertu des propoſitions *déduites* qui y mènent. L'idée propre de *conclure* eſt de terminer ſon raiſonnement ou ſa preuve, en vertu des rapports néceſſaires ou démontrés des prémices avec la conſéquence.

Inférer marque l'action de *porter*, de tranſporter,

pour-ainſi-dire, l'eſprit ſur un autre objet; vous pouvez donc *inférer* d'un principe, d'un raiſonnement, quelque choſe de très-éloigné qui n'eſt ni annoncé ni prévu, & dont enſuite il faudra développer & démontrer les rapports avec la theſe ou la vérité poſée. Par exemple, de ce qu'un homme eſt libre de droit, *j'infere*, par des raiſonnemens ſuivis & d'une conſéquence à l'autre, qu'il faut laiſſer l'ouvrier convenir du ſalaire avec celui qui veut l'employer. *Induire* marque l'action de conduire à un but par la voie qui doit y mener. Vous *induiſez* donc par une ſuite de propoſitions, de *déductions*, de conſéquence, qui, naturellement & progreſſivement, rapprochent l'eſprit de la vérité à laquelle il s'agit de le faire parvenir: par exemple, la néceſſité de renouveller tous les ans les dépenſes de la cultivation, vous *induit* à celle de prélever ces avances, ſous les produits de la culture pour la maintenir dans le même état; la néceſſité de prélever ces avances, à celle de les laiſſer intactes & exemptes de toute autre charge; la néceſſité de les laiſſer intactes, à celle de rejetter ou d'impoſer toute autre charge ſur la portion des fruits appartenant au propriétaire, ſous peine de dégrader la culture par la ſouſtraction des avances; & c'eſt où vous en voulez venir. *Conclure* marque le dernier terme du raiſonnement ou de l'argument qui prouve la propoſition: vous *concluez*-donc par la conſéquence que vous tirez de l'argument, comme une vérité prouvée qui met fin au raiſonnement. Par exemple, vous dites, un être eſſentiellement bon, eſt eſſentiellement juſte. Dieu eſt l'être eſſentiellement bon; donc il eſt eſſentiellement juſte; ou bien, Dieu eſt bon,

donc il eſt juſte : cette derniere propoſition eſt la *concluſion* qui, par une conſéquence, *clot*, pour-ainſi-dire, le diſcours.

En deux mots, vous *inférez* par une conſéquence fondée ſur les rapports que vous établiſſez entre différentes propoſitions, quelque ſoit votre marche. Vous *induiſez* par une conſéquence qui découle naturellement d'un principe ou d'une vérité dont le développement progreſſif mene droit à votre but : votre marche eſt déterminée par l'ordre naturel des idées & par un but marqué. Vous *concluez* par la conſéquence néceſſaire qui réſulte de vos prémiſſes, & qui termine le raiſonnement : votre marche eſt didactique.

Je conviens qu'*inférer* & *induire* ne différent point aſſez eſſentiellement & d'une maniere aſſez ſenſible, pour qu'on ſoit ſurpris ſi l'un de ces mots eſt négligé. Il eſt inutile de rappeller que *conclure* ne ſe borne pas, comme les deux autres verbes, à un emploi philoſophique ; mais il faut remarquer qu'il a toujours la même idée de clore, finir, terminer, déterminer, arrêter, conſommer.

Ingrat à, *Ingrat envers.*

CORNEILLE dit, dans la ſcene IIe., du deuxieme acte de *Pompée* :

Mais voyant que ce Prince, *ingrat à* ſes mérites, &c.

A l'occaſion de ce vers, M. de Voltaire avertit le Lecteur que nous diſons *ingrat envers quelqu'un*, & non pas *ingrat à quelqu'un*. Cette obſervation

très-juſte n'eſt point une critique du vers. Corneille ou Achorée ne dit pas que Ptolomée *ſoit ingrat envers Pompée*; mais qu'il eſt *ingrat*, c'eſt-à-dire, inſenſible *aux mérites* de cet illuſtre malheureux.

M. de Voltaire dit lui-même:

Ingrat à tes bontés, *ingrat à* ton amour,
Mort de Céſar, act. 1. sc. 2.

Racine avoit dit:

Ces mêmes dignités
Ont rendu Bérénice *ingrate à* vos bontés.

On dira fort bien, une terre *ingrate* à la culture, une pierre *ingrate au* ciſeau, un eſprit *ingrat* aux leçons, une perſonne ingrate à nos ſoins. Nous diſons un ſol *ingrat*, un ſujet *ingrat*, une mémoire *ingrate*, un travail *ingrat*. Un travail difficile, ennuyeux, inutile, eſt *ingrat*. La mémoire eſt *ingrate*, qui ne retient rien, qui oublie aiſément. Un ſujet eſt *ingrat* s'il ne prête point, s'il offre peu de choſe à dire. Une terre *ingrate* à la culture ne répond pas aux ſoins, ne paye pas les peines du laboureur. Un eſprit *ingrat aux* leçons, n'en profite pas. Corneille a pu dire, dans ce ſens, un prince *ingrat aux* ſervices, au mérite (plutôt qu'aux mérites), pour dire qu'il n'en eſt pas touché.

Ainſi on eſt *ingrat aux* choſes, & *ingrat envers* les perſonnes. *Ingrat à* déſigne l'indifférence, l'inſenſibilité, la réſiſtance de l'objet aux ſoins, aux efforts, au travail, ou l'inutilité, l'inefficacité, le peu d'effet du travail, des efforts, des ſoins ſur l'objet ingrat. *Ingrat envers* déſigne le

vice de celui qui manque de gratitude, qui n'eſt pas reconnoiſſant, qui n'a pas les ſentimens dus à ſon bienfaiteur. *Ingrat a* donc, dans ces deux cas, deux acceptions différentes qu'il falloit expliquer.

Inhumer, Enterrer.

Inhumer ſignifie, à la lettre, comme *enterrer*, mettre en terre, dépoſer dans la terre : du latin *humus*, terre; & *in*, en. Le latin *inhumare* étant employé dans les épitaphes, les inſcriptions, les actes, les regiſtres mortuaires, *inhumer* a été affecté à la ſépulture eccléſiaſtique, & il ſignifie *enterrer* avec des cérémonies religieuſes, rendre les honneurs funebres, ceux de la ſépulture. *Enterrer* diſtingue donc l'acte matériel de mettre en terre; & *inhumer*, l'acte religieux de donner la ſépulture.

On *enterre* tout ce qu'on cache en terre : on *inhume* l'homme à qui l'on rend les honneurs funebres. Les miniſtres de la religion *inhument* les fideles : un aſſaſſin *enterre* le cadavre de la perſonne qu'il a tuée. On *enterre* en tous lieux : on *inhume* proprement, en terre ſainte ou dans des lieux conſacrés à cet uſage pieux.

Charlemagne fut *inhumé* dans l'Egliſe d'Aix-la-Chapelle, l'an du Seigneur 814, indiction ſeptieme, le 5 des Calendes de février : on l'*enterra* avec ſes habits impériaux & le cilice qu'il avoit coutume de porter, la couronne ſur la tête, l'épée au côté, le livre de l'évangile entre les mains. Le mot *enterrer* indique là manifeſtement

l'action matérielle de mettre en terre le cadavre, ſa couronne, ſon épée, &c. Il eſt mieux de dire *enterrer le cadavre*, *inhumer la perſonne*.

Toutes les religions ont inſpiré le reſpect pour les morts. Celle des Grecs & des Romains laiſſoient dans un état de ſouffrance les ames des morts qui n'avoient pas été *inhumés*; & c'étoit une œuvre méritoire que d'*enterrer* les cadavres qu'on trouvoit abandonnés aux injures des élémens & des bêtes féroces.

La ſainteté de l'Egliſe ne permet pas d'*inhumer*, dans les dépôts conſacrés à la ſépulture des Fideles, ces rebelles qu'elle a juſtement rejetté de ſon ſein. Le reſpect de l'humanité nous oblige à les *enterrer*, pour les ſouſtraire à des outrages révoltants pour un être ſenſible.

Alexandre fit *inhumer* ſon bucéphale : car il le fit *enterrer* avec les plus grands honneurs que l'on puiſſe rendre à l'homme.

On a trouvé dans l'Aſie mineure des cimetieres auſſi vaſtes que des grandes villes, ou les morts étoient *inhumés* & diſtingués par leurs titres d'honneur & de gloire : monuments précieux pour l'hiſtoire & pour l'édification de la poſtérité. Nous voyons encore, malgré les défenſes multipliées, *enterrer* les morts juſque dans le ſein des égliſes ; uſage qui, à peine introduit au commencement du treizieme ſiecle, contre les regles canoniques, en faveur des ſeuls bienfaiteurs, profane la ſainteté du lieu, & en ſouille la pureté, en repouſſant ou en puniſſant même de mort le zele des fideles. Et c'eſt ſur-tout par cette conſidération que je dis ici *enterrer* plutôt qu'*inhumer*. En attendant que les ordonnances faſſent *inhumer* les morts

hors des villes, qu'on ait du moins l'attention de faire *enterrer* les animaux à de grandes profondeurs.

Lorſque les Papes avoient interdit un royaume, on *enterroit* les cloches dans des caveaux; & loin d'*inhumer* les morts, au lieu même de les *enterrer*, on les jettoit à la voirie.

On *exhume* un corps, ſuivant la forme canonique, lorſqu'on a jugé qu'il avoit été *inhumé* contre les regles canoniques. Le Pape Hormiſdas fut *exhumé* pour cauſe d'héréſie. On *déterre*, par quelque motif que ce ſoit (comme pour confronter un cadavre avec l'aſſaſſin), avec ou ſans formalité, ce qui étoit *enterré*. Les Huguenots, en haine de la mémoire de Louis XI, *déterrerent* & diſperſerent ſes oſſemens.

Le malheureux Empereur Henri IV étoit *inhumé* dans l'Egliſe de Liége, mais comme il avoit eſſuyé l'excommunication, ſon indigne fils le fit *exhumer* : un manœuvre l'*enterra* dans une cave de Spire, non ſans crainte qu'on vint le *déterrer* pour le faire expirer lui-même ſur ce cadavre.

* *Inhumer* ne ſe départ point de ſon caractere religieux. *Enterrer* prête, par ſa valeur phyſique, à des applications figurées & relâchées. Ainſi, on dit d'un homme qu'il s'eſt *enterré*, qu'il s'*enterre tout vivant*, parce qu'il ne vit pas dans le monde & pour le monde; ou comme ſi on ne vivoit pas quand on vit avec ſoi & pour ſoi. On dit qu'un local, une maiſon, des fonds ſont *enterrés*, quand ils ſont cachés, entourés, dominés de toutes parts. On *enterre* un ſecret qu'on ne révele pas.

On *enterre* ou plutôt on enfouit un talent dont on ne fait aucun uſage, &c.

Injurier, Invectiver.

INJURIER quelqu'un, lui dire des *injures* ou des paroles offenſantes. *Invectiver*, contre une perſonne ou une choſe, ſe répandre contre elle en invectives ou diſcours véhémens. L'*injure* conſiſte ici particuliérement dans les tetmes, & l'*invective* dans les choſes & la maniere. Des flots d'*injures* ou de choſes offenſantes vomis ſur un objet, ſont des *invectives*. Ce mot vient du latin *invehere*, s'emporter contre : la *véhémence* & l'abondance le diſtinguent.

Le mépris, l'inſolence, la groſſiéreté *injurient* : la chaleur, la colere, le zele *invectivent*. Les *injures* appartiennent aux gens du peuple, à ceux qui ſont faits pour en être. Les *invectives* ſont pour les gens ardens, qui s'abandonnent à leur vivacité, ſans même abandonner la décence.

Une *injure* dite de ſang-froid, eſt plus piquante, & plus humiliante qu'une longue & ſanglante *invective* : il vaut encore mieux exciter une grande colere qu'un grand mépris.

L'emportement fait ſouvent tomber l'*invective* dans la baſſeſſe de l'*injure*. Boniface VIII & Philippe-le-Bel, commencent par s'*invectiver* en ennmis furieux, & finiſſent par s'*injurier* en porte-faix.

L'homme qui ſe reſpecte, n'*injurie* pas : mais, violemment ému, il *invective* avec nobleſſe &

dignité. L'*injure* des paroles n'eſt guere qu'une ordure qui ne ſe trouve pas dans une ame noble, & qui ne ſort point par une bouche pure. L'*invective* eſt une flamme qui peut s'allumer dans un grand cœur, & qui doit plutôt purifier les levres que de les ſouiller.

Il y a des moyens d'ennoblir les *injures*, même les plus groſſieres : demandez-les au goût. Il y a l'occaſion propre pour employer l'*invective* ; le jugement vous l'indiquera.

On emploie les *injures* faute de raiſon : il ne faut employer l'*invective* que quand elle eſt néceſſaire pour achever le triomphe de la raiſon.

Dans une diſpute littéraire, celui qui *injurie* eſt un ſot ; & celui qui *invective*, eſt un fou.

L'*invective* oratoire doit être préparée, amenée, attendue par l'indignation, excitée dans l'ame des auditeurs, néceſſaire pour les enflammer de toute la paſſion de l'Orateur, par ſa véhémence. Elle oblige les auditeurs de prononcer tout bas l'*injure* qu'elle ne dit point, & d'avouer l'*injure* ineſpérée & foudroyante qu'elle dit.

Cicéron déploye toute l'énergie de l'*invective* contre Catilina & contre Antoine. Il s'abaiſſe juſqu'à l'*injure* plate & même dégoûtante dans ſon oraiſon contre Verrès, & même dans quelques Philippiques.

* On n'*injurie* que les *perſonnes*, on *invective* auſſi contre les choſes, contre les vices, les abus, les mœurs.

Le libelle diffamatoire *injurie* horriblement un citoyen : la ſatyre générale *invective* fortement contre la corruption.

Il ſeroit bien temps d'arrêter la licence d'*injurier* au barreau. Il eſt bien tard d'*invectiver* contre le luxe.

* *Injurier*, déſigne particuliérement l'effet produit par le diſcours, l'offenſe : *invectiver* déſigne proprement la qualité diſtinctive de l'action, la véhémence. Le mot d'*injure* indique par lui-même une ſorte d'injuſtice, une choſe contraire au droit (jus); mais en fait de paroles, les *injures* ont ſeulement quelque choſe d'odieux, ou du moins ſuppoſent une choſe odieuſe qui les mérite. Il n'en eſt pas de même de l'*invective*.

Inſidieux, Captieux.

Les Vocabuliſtes entendent également par ces mots, ce *qui tend à ſurprendre*. Il les conſiderent donc & les préſentent comme ſynonymes.

En effet, ces mots annoncent un artifice employé pour ſurprendre, tromper, abuſer : mais cet artifice eſt figuré, dans le mot *inſidieux*, par l'emblême d'une embûche dans laquelle vous êtes pouſſé ou attiré ; dans le mot captieux, par l'image d'une main qui s'empare avec d'extérité d'une choſe : car *inſidieux* vient du latin *inſidia* (embûche, piége) formé de *in*, dans, en dedans, & de *ſed*, ſiége, place (lieu creuſé, place cachée); & *captieux* vient du lat. *capto* (capter, prendre); formé de *cap*, qui déſigne la main dans l'action de ſaiſir, & l'action même de ſaiſir.

Dans l'emploi des *moyens infidieux*, l'intention eſt d'induire en erreur ou en faute : dans celui des *moyens captieux*, elle eſt, d'emporter le conſentement ou le ſuffrage.

Pour parvenir au premier *but*, on vous tend un piége ; pour atteindre au ſecond, on jette ſur vous une eſpece de charme.

Les moyens *infidieux* ſont de douces inſinuations, des ſuggeſtions adroites, des fineſſes ſubtiles. Les moyens *captieux* ſont des ſéductions ſpécieuſes, des illuſions éblouiſſantes, de belles apparences. Voyez les Dictionnaires.

La malice des premiers eſt cachée, vous n'y voyez rien ; la malice des ſeconds eſt parée de dehors trompeurs, ous voyez les choſes tout autres qu'elles ne ſont en effet. Là le ſecret, ici la fauſſeté.

Tout ce qui tend à ſurprendre, diſcours, actions, careſſes, flatteries, préſens, &c. s'appelle *infidieux*. On n'appelle *captieux* que les diſcours, les raiſonnemens, les queſtions, les termes, &c. Ceux-ci n'attaquent que l'eſprit ou la raiſon ; ceux-là vous attaquent de toutes parts.

Quant à leur vertu, les premiers ſont faits pour ſurprendre, les autres ſont fort propres à ſurprendre.

Si les premiers vous entraînent, votre faute eſt de n'avoir pasaſſez été ſur vos gardes ; vous êtes mal-aviſé : ſi les ſeconds vous abuſent, votre tort eſt de n'avoir pas ſu percer à travers les apparences ; vous êtes peu clairvoyant.

Quant aux effets, dans le premier cas, on vous attrappe, vous voilà tombé ; dans le ſecond, vous voilà pris, on vous tient.

Comme

Comme les diſcours de Mithridate ſont *inſidieux*, lorſqu'il frappe au cœur de Monime, pour l'ouvrir juſqu'au fond par l'épanouiſſement de la joie! Comme ils ſont *captieux*, lorſque ſon génie planant au-deſſus de tous les obſtacles, vole de l'Aſie juſque dans les murs de Rome!

A quoi bon cette politique *inſidieuſe* qui ſeme le ſoupçon & la méfiance, & qui ne recueille à la fin que le mépris, la haine, l'horreur & la vengeance? A quoi bon ces clauſes *captieuſes* dans les traités, qui ne font qu'ajouter la honte de la mauvaiſe foi à l'injuſtice qu'on veut commettre, & qu'on ne commettroit pas moins ſans ces aviliſſans prétextes?

L'artifice le plus groſſier réuſſit quelquefois où les moyens les plus *inſidieux* échouent : Troye ſe laiſſe prendre par un cheval de bois. Un argument *captieux* a, ſuivant les eſprits, un ſuccès que les raiſons les plus ſolides n'auroient pas : l'éclair vous éblouit.

La loi devroit punir, dans un juge, les queſtions *inſidieuſes* qui ſuggerent de funeſtes réponſes à de timides accuſés : l'infâmie devroit punir les brillantes impoſtures d'une éloquence *captieuſe*, qui abuſe les eſprits foibles.

La galanterie eſt le menſonge *inſidieux* de l'amour. La modeſtie eſt le langage le plus *captieux* de la vanité.

Ce que les raiſonnemens les plus *captieux* n'ont pas produit, ſouvent une careſſe *inſidieuſe* l'opere.

Les préſens d'une main intéreſſée, ſont *inſidieux*. L'amour-propre eſt le plus *captieux* des

ſophiſtes. Craignez le ſerpent caché ſous l'herbe : redoutez les chants mélodieux des Sirennes.

Quel ſuccès ſinon ne ſe promettoit pas de ſes récits *inſidieux*, c'eſt la compaſſion qu'il inſpire. Quel ſuccès n'auroit pas eu, comme philoſophe, dans un pays tel que la Grece, un *Fox*, avec ſes raiſonnemens *captieux*, mais ſans ſes viſions ? c'eſt l'humanité, c'eſt la charité qu'il prêche ; c'eſt la ſimplicité des mœurs, l'égalité, la communauté de biens.

* *Inſidieux* ſe trouve dans le vieux Dictionnaire de Nicod. Vaugelas croyoit que Malherbe en avoit uſé le premier. Ce Poëte dit dans ſa proſe : *ces ſubtilités inſidieuſes*, c'eſt *une inſidieuſe façon de nuire, que de nuire enſorte qu'on en ſoit remercié : il ne faut pas ſe fier aux careſſes du monde, elles ſont trompeuſes, &, s'il faut uſer de ce mot, inſidieuſes.* Ces manieres d'employer le mot *inſidieux* en font bien ſentir la valeur. Vaugelas le protegeoit, parce qu'il eſt utile, beau, doux à l'oreille ; & il trouvoit de la grace à commencer un vers par *inſidieux amour* : mais il obſervoit judicieuſement que ce mot étant purement latin, abſolument iſolé dans notre langue, étranger pour ceux qui n'entendent pas le latin, il faudroit du temps pour le faire connoître & agréer. L'académie, Bouhours, Thomas Corneille, remarquent que l'augure de ce grammairien fut trompé ; enfin, il a été pleinement accompli. L'académie elle-même adopta ce terme & en certifia l'uſage ; mais ſeulement dans le ſtyle ſoutenu & en poéſie. *Inſidieux* frayoit le chemin à *inſidiateur*, em-

ployé par un des traducteurs de Port-Royal, qui dit : les démons *insidiateurs de nos ames ; ennemi domestique*, *son* insidiatrice *perpétuelle*. Ce mot n'a pas fait fortune : il est pourtant encore plus beau & même plus nécessaire que celui d'*insidieux* : mais il conviendroit bien moins encore au style médiocre, & je ne voudrois pas lui donner un régime, comme dans ces deux exemples. Je dirois les *insidiateurs*, comme on dit les *conjurateurs*, les *conspirateurs*, sans aucune suite.

Instant, Pressant, Urgent, Imminent.

Instant, qui ne s'arrête pas, qui insiste vivement, qui poursuit ardemment ; mot formé de la négation *in*, & de *stans*, qui s'arrête, reste, demeure fixe. *Pressant*, participe de presser, mettre *près à près* ou tout contre, serrer de près, pousser fortement contre. *Urgent*, qui étreint ou serre très-étroitement, pique vivement, pousse violemment, contraint durement : du latin *urgere*, rac., *erc*, *arg*, signe d'étreinte, de presse, de violence, de contrainte, d'oppression, d'où le grec ἔργω qui a le même sens. *Imminent*, du latin *imminere*, menacer de près, être prêt à tomber dessus, prendre sur, être tout contre.

Instant ne se dit que des prieres, des demandes, des sollicitations, des poursuites qu'on fait avec vivacité, continuité, persévérance, pour obtenir ou pour amasser ce qu'on desire. Pressant se dit de tout ce qui ne souffre aucun délai, ou de ce qui ne laisse point de relâche, des personnes &

des choſes qui nous portent à l'action, ou qui veulent une prompte exécution. *Urgent* ſe dit de certaines choſes qui nous aiguillonnent & nous travaillent toujours plus fortement, juſqu'à nous plonger dans la peine, la ſouffrance, le malheur, ſi nous n'y avons bientôt pourvu ; comme les affaires, les beſoins, les néceſſités, les maux. Les Lexicographes qui ne veulent allier cette épithete qu'avec un petit nombre de ſubſtantifs, auroient mieux fait d'obſerver l'uſage très-étendu & très-varié qu'en faiſoient les Latins, en diſant avec Cicéron, l'*urgente vieilleſſe* ; avec Virgile, l'*urgente pauvreté* ; avec Pline, *la main urgente de l'ennemi* ; & avec pluſieurs autres, l'*aiguillon urgent*, d'*urgentes perſécutions*, *des commandemens urgens*, &c., dans le ſens naturel du mot.

Ainſi les ſollicitations *inſtantes* tendent à ravir, par une ardente perſévérance, & par une ſorte de violence douce, notre conſentement, ou à déterminer notre volonté en faveur d'un objet à l'égard duquel nous n'étions pas bien diſpoſés. Les conſidérations *preſſantes* nous pouſſent, avec une forte impulſion, à faire ou à faire au plus vîte ce que nous ne ferions pas ou ce que nous négligerions de faire, ſoit pour notre intérêt, ſoit pour un intérêt étranger. Les cauſes *urgentes* nous portent avec une force majeure & violente, à les ſatisfaire, ou à ſortir de l'état dans lequel elles nous tourmentent, ſi nous ne voulons aggraver le mal. Les dangers *imminens* nous avertiſſent, par leurs menaces, de ramaſſer nos forces pour nous dérober auſſitôt à un mal très-prochain, ſous peine d'en être tout à l'heure frappés.

Les pourſuites *inſtantes* enlevent plus de grace que la faveur même n'en diſtribue : l'homme qui ſait dévorer les refus, a le crédit le plus aſſuré, les femmes ſont en garde contre l'homme entreprenant & *preſſant;* mais vis-à-vis de celui qui ne paroît pas l'être, elles ne ſont pas aſſez en garde contre elles-mêmes. Des millions d'hommes, réunis en ſociété, n'ont pas plus de droit ſur la vie d'un d'entre eux, que chacun d'eux n'en auroit, & qu'il n'en avoit lui-même : or, nul homme n'a le droit d'ôter la vie à un autre, hors dans l'*urgente* néceſſité de défendre la ſienne, & la folie de ſe tuer ſoi-même ne peut pas être un droit. La mort n'eſt pas ſeulement un péril toujours *imminent*; c'eſt un mal actif & continuel, qui emporte, à chaque inſtant, une portion de notre vie, qui n'eſt elle-même qu'une mort ſucceſſive.

La foibleſſe de céder aux demandes *inſtantes* des enfans, en fait des mendians vils qui ne ſavent plus que demander & tendre la main toute leur vie. La diſtribution conſtante de ſes travaux & de ſes devoirs à des heures réglées, eſt un excellent moyen pour prévenir les ſoins accumulés & *preſſans*. L'habitude de traiter la miſere du peuple comme la plus *urgente* néceſſité de l'Etat, eſt une reſſource immanquable pour remédier à toutes les autres. La lâcheté qui détourne nos regards du danger, ne ſert qu'à le rendre plus *imminent* & plus terrible.

Les cris de l'infortuné ſouffrant ſont les plus *inſtantes* des ſollicitations ; mais on a ſoin de ne pas les entendre. L'intérêt perſonnel eſt la raiſon la plus *preſſante* d'être juſte & bienfai-

ſant, ſi, même indépendamment de tout autre avantage, c'eſt un grand bonheur que d'avoir des droits au bonheur. La ſcience eſt un des beſoins le plus *urgens* de l'homme; car il eſt à tout moment puni de ſon ignorance. La tyrannie eſt ou croit toujours être dans le péril le plus *imminent*; elle ne traîne pas ſon ſupplice, elle le porte.

En conſultant ce qu'on a écrit ſur ce dernier mot, j'ai été fort ſurpris de trouver dans un Dictionnaire la remarque ſuivante.

» Il eſt évident, principalement pour ceux » qui ſavent la Langue latine, que *péril éminent* eſt pris du latin *periculum imminens*; » &, malgré cela, nous ne diſons pas *péril* » *imminent*, mais *éminent*, qui ne ſignifie » nullement cela, & qui ne peut ſervir d'épithete au péril; au lieu qu'*imminent* exprime » une choſe prête à tomber ſur une autre, & » convient très-bien au péril qui eſt ſur le » point d'accabler une perſonne. Il ſeroit ridicule de s'opiniâtrer pour la raiſon contre » l'uſage en matiere de Langues vivantes. *Diſgrace imminente*, péril *imminent*. Dans l'Encyclopédie, on entend par péril *imminent*, » celui qui eſt proche; *éminent* marque celui » qui eſt grand. Il eſt bien vrai qu'*éminent* » ſignifie quelquefois *grand*, mais dans un ſens » figuré qui ne peut convenir au péril «.

Eminent ſignifie toujours *grand*, plus grand que les autres, élevé au-deſſus, qui ſurpaſſe; c'eſt un terme de comparaiſon. Il y a donc des cas où l'on pourroit abſolument dire un *péril éminent*, mais dans le ſens d'un grand péril;

car *éminent* ſe prend auſſi dans le ſens propre : on dit *lieu éminent*. Mais il ne faut pas le dire, par la raiſon qu'on a confondu *éminent* avec *imminent*, & qu'il ne faut pas donner lieu de les confondre. Tous ceux qui ſavent la Langue, diſent *péril imminent*, & non *éminent*, lorſqu'il s'agit d'un péril préſent ou très-preſſant, très-prochain. Qu'on me cite un ſeul Ecrivain connu, un ſeul homme inſtruit, qui diſe *éminent* pour *imminent*, je croirai qu'il eſt abſolument poſſible que cet uſage l'emporte par la ſuite ; & alors il faudra proſcrire *imminent* comme inutile. Mais juſqu'alors un uſage, quelque commun qu'il ſoit, eſt toujours un mauvais uſage, ſelon Vaugelas & tous les Grammairiens, lorſqu'il eſt contraire à la raiſon, tant que les gens éclairés & polis qui font autorité, le rejettent ; & c'eſt le cas du péril *éminent*, tel qu'on voudroit l'accréditer.

Intérieur, Interne, Intrinſeque.

CES mots, tirés du latin, viennent de la racine *intrà*, dedans ; comme leurs contraires *extérieur*, *externe*, *extrinſeque*, de la racine *extrà*, dehors. L'Abbé Girard prétend *qu'intérieur* ſe dit principalement des choſes ſpirituelles ; qu'*interne* a plus de rapport aux parties du corps ; & qu'*intrinſeque* s'applique à la valeur ou à la qualité qui réſulte de l'eſſence des choſes mêmes, indépendamment de l'eſtimation des hommes.

Il n'y a point là de différence aſſignée entre *intérieur* & *interne* ; & il eſt faux qu'*interne* ſe diſe plutôt du corps, *intérieur* de l'eſprit. Tout corps a un *intérieur* ou des parties *intérieures*. On dit l'*intérieur* & l'*extérieur* de la maiſon ; les organes, tant *intérieurs* qu'*extérieurs*, des animaux ; la ſurface *intérieure* & la ſurface *extérieure* d'un globe creux, &c. ; comme on dit le commerce *intérieur* & le commerce *extérieur*, &c. Rien de plus uſité que ce langage. Fénélon dit ſouvent les *opérations internes* du Saint-Eſprit, les *douceurs internes* de la grace, &c. : ſon autorité ſuffiroit bien pour raſſurer les Myſtiques, qui tiennent tous un langage ſemblable : on dit auſſi des *cauſes internes*, des *principes internes*, une *vertu interne*, &c.

Intérieur ſignifie ce qui eſt dans la choſe, ſous ſa ſurface, & non apparent, par oppoſition à *extérieur*, qui eſt apparent, hors de la choſe, à ſa ſurface. *Interne* ſignifie ce qui eſt profondément caché & enfoncé dans la choſe, & agit en elle par oppoſition à *externe*, qui vient du dehors, & agit du dehors ſur elle. *Intrinſeque* ſignifie ce qui fait comme partie de la choſe, ce qui lui eſt propre ou eſſentiel, ce qui fait le fond ou tient au fond de la choſe, par oppoſition à *extrinſeque*, qui n'eſt pas dans la conſtitution de la choſe, ce qui tient à d'autres cauſes & au-dehors.

Nous appellons *intérieur*, tout ce qui n'eſt pas apparent, viſible, ou très-ſenſible : nous diſons même un mal *intérieur*, un trouble *intérieur*, un mouvement *intérieur*, lorſque ces

accidens ſe manifeſtent par quelque ſigne ſenſible, mais parce que leur ſiége propre eſt dans l'*intérieur* du corps. Nous appellons *interne*, tout ce qui eſt ſi caché, ſi bien renfermé, ſi concentré dans la choſe, qu'il faut en quelque maniere pénétrer dans la choſe même pour en découvrir le ſecret : ainſi nous dirons des principes *internes* de vie & de mort, une vertu *interne* ou occulte, une maladie *interne* ou inſenſible au dehors. La fievre eſt toujours *intérieure*; mais elle s'annonce par des ſymptômes ſenſibles : quand les ſymptômes n'exiſtent pas, elle eſt *interne*. Les *internes* d'un ſéminaire ou d'un collége, demeurent & reſtent dans la maiſon. Les douceurs & les opérations *internes* de la grace, ſont ſecretes & ineffables. Enfin on diſtingue les propriétés & les qualités *intrinſeques* de toutes celles qui ſont accidentelles, acceſſoires, adventices, adhérentes au ſujet : on diſtingue les cauſes *intrinſeques* des maladies qui naiſſent de la corruption du ſujet, de celles qui agiſſent du dehors, & ſur nous, & même en nous : on diſtingue la bonté, le mérite, la vertu, la valeur *intrinſeque* d'une choſe d'avec ce qu'elle acquiert en ce genre, ou celle que l'opinion lui attribue : on diſtingue la valeur *intrinſeque* des monnoies & de tous les objets appréciables, par ce qu'ils valent en eux-mêmes & par eux-mêmes, d'avec leur valeur courante ou vénale.

Intérieur eſt le mot vulgaire & de tous les ſtyles. *Interne* eſt un mot de Science, de Médecine, de Phyſique, de Métaphyſique & de Théologie, &c. *Intrinſeque* eſt un mot de Métaphyſique, de Scholaſtique, de Commerce.

Joyau, Bijou.

LES Etymologiſtes dérivent ces deux mots de la racine *jo*, *joc*, *jou*, ce qui eſt agréable ou amuſant, ce qui fait du plaiſir ou donne de la joie : de-là les mots *jeu*, *joie*, &c. Ces termes déſignent les raretés, les curioſités, les effets de prix, tels que les pierreries, les ouvrages d'or & d'argent, deſtinés à ſervir d'ornement ou de parure. Du Cange remarque que ces objets s'appelloient *jocalia*, dans la baſſe latinité. *Joyau* & *bijou* ont la même origine que *hochet* & *joujou*, & avec de l'analogie dans leur ſens. Ces *joyaux* ſont des eſpeces de grands *hochets* ; & les *bijoux*, des *joujoux* de prix.

Les *joyaux* ſont plus beaux, plus riches, plus précieux ; les *bijoux* ſont plus jolis, plus agréables, plus curieux. Dans la comparaiſon, on voit le *joyau* plus en grand, & le *bijou* plus en petit. On dit les *joyaux* de la Couronne, on les garde dans un tréſor : une femme parle de ſes *bijoux*, elle les ſerre dans un écrin.

On dit, par dériſion, d'une femme laide & matérielle, c'eſt un *beau joyau*. On dit d'une jolie petite maiſon ou d'un joli petit enfant, c'eſt un *joli bijou*. Vous donnerez à des enfans quelques *bijoux* & non des *joyaux* : une femme s'eſt réſervé dans ſon contrat de mariage ſes *joyaux* ; c'eſt ainſi du moins qu'on diſoit autrefois plutôt que ſes *bijoux* (ce qui nous rapproche du ſens primitif des termes). Le *joyau* eſt cenſé

d'un plus grand prix que le *bijou*. On appelle *Bijoutier* un amateur, par exemple, de tableaux, qui n'aura dans ſon cabinet que des ouvrages qui ne ſeront pas d'un grand prix. Ainſi donc les *joyaux*, ſont pris en général ou collectivement, pour marquer la richeſſe de l'enſemble; & un *bijou*, tel *bijou* en particulier, pour en marquer la qualité & l'uſage.

* Le *bijou* eſt toujours un ouvrage travaillé : le *joyau* n'eſt quelquefois que la matiere brute. C'eſt ſûr-tout la façon que l'on conſidere dans le *bijou*, & la matiere dans le *joyau*. Ainſi la *joaillerie* ou *jouaillerie* ſe diſtingue de la *bijouterie*, en ce qu'elle comprend dans ſon négoce les pierreries qui ne ſont pas taillées ou montées, ou autres objets précieux & uniformes, tandis que celle-ci s'occupe d'ouvrages façonnés pour parer les perſonnes, les appartemens, les cabinets.

Le Dictionnaire du Commerce obſerve que *bijouterie* a un ſens plus général & plus étendu que *joaillerie*, quoiqu'il borne le Bijoutier à de petites curioſités d'ornement & de parure; mais il faut conſidérer qu'il prend, comme l'Encyclopédie, pour des *bijoux*, une quantité prodigieuſe de choſes uſuelles, telles que des tabatieres, des cannes, des étuis, des navettes, des paniers à ouvrages, &c. : & ces objets-là ne ſont pas des *joyaux*, comme les diamans, les perles, les criſtaux, les pierreries de toute eſpeces.

* On ſe ſervoit plutôt autrefois du mot

joyau ; nous diſons plus communément *bijou* : eſt ce que les petites idées conviendroient mieux à notre eſprit & à nos mœurs actuelles ? Eſt-ce que le luxe, en dégénérant par pauvreté en petites dépenſes, auroit auſſi dégénéré dans ſon langage ; & qu'il auroit ſubſtitué à ces grands mots des termes plus modeſtes, par la même raiſon qui lui fait ſubſtituer les gazes & les rubans aux diamans & aux dentelles, juſque dans les corbeilles de mariage ou les préſens de noces ? Eſt-ce plutôt que notre goût a très-à-propos acquis la délicateſſe de préférer ce qui eſt plus agréable à ce qui eſt plus riche ?

Ire, Colere.

Ire, en lat. *ira*, comme en italien & en eſpagnol, en anglois, *war-ath*, en hongrois, *har ag*, en allem. *z-or-n*, en grec, ὀργὴ, &c. eſt tiré par différens Etymologiſtes de l'élément, *ar*, élevé, pointu, ardent : ou d'*er*, élevé, hériſſé ; ou d'*or*, éclatant, & étincelant, très-grand ; ou d'*ur*, feu, ardeur. Sous tous ces divers rapports, il exprime une grande ardeur, un feu véhément, un mouvement violent. En oriental, *éherè*, *éharè*, ſignifie s'enflammer de colere. D'autres font venir le mot *ire* du verbe latin *ire*, parce que l'*ire* nous tranſporte, nous met hors de nous ; ou du verbe *irruere*, ſe jetter, ſe précipiter ſur, ce qui eſt auſſi l'effet *l'ire*

Colere, autrefois *cholere*, eſt un mot grec

formé de χολὴ, bile, tiré lui-même de *hol*, couleur, couleur jaune, celle du ſoleil. *Hol*, *col*, ſignifiant *bile*, s'eſt changé en *gal* dans les Langues teutoniques & runiques. Chez les Grecs & les Latins, *cholera* eſt un genre de maladie; & cette maladie eſt un débordement de bile, avec vomiſſement, déjection, enflure, &c. De-là le ſens & le trait diſtinctif de notre mot *colere*, qui exprime l'*ire* produite par la fermentation & l'exaltation de la bile, avec un grand déſordre.

L'*ire* a ſon principe dans la ſenſibilité ou l'*irritabilité* : l'*irritation* la produit. *Irriter*, c'eſt, à la lettre, provoquer l'*ire*. L'*irritation* cauſe des contractions, des trémouſſemens, des mouvemens convulſifs des nerfs : l'*ire* ajoute à ces accidens une idée morale, une exploſion véhémente. *Iraſcible* ne differe d'*irritable* que par ces acceſſoires.

La *colere* a ſon principe dans la bile, les humeurs. L'homme dont on a échauffé & allumé la bile, ſe met en *colere*. Les gens d'un tempérament bilieux, attrabilaire, ſont *colériques*, & non pas ſeulement *iraſcibles*. La *colere* a également ſes effets propres, que nous venons d'aſſigner à ce mot pris dans ſon acception primitive & phyſique.

Ainſi, dans le ſens naturel de ces termes, l'*ire* eſt proprement une efferveſcence du ſang, qui, produite par une vive ſenſibilité, nous ôte la raiſon, nous emporte hors de nous, & nous fait pourſuivre avec impétuoſité l'objet qui nous offenſe : la *colere* eſt une efferveſcence de l'humeur, qui, produite par l'ardeur de la

vengeance, nous trouble l'eſprit, répand le déſordre dans nos ſens, & cherche à ſe ſoulager en ſe déchargeant ſur l'objet qui l'excite. Vous enflammez l'*ire* de l'homme ſenſible : vous allumez la *colere* de l'homme moroſe. L'*ire* trouble proprement tout le cours des eſprits ; la *colere* détruit tout l'équilibre des humeurs. L'*ire* nous ſurprend & nous emporte ; la *colere* nous maîtriſe & nous emporte, ou nous entraîne à ſon gré. L'*ire*, toujours prompte, violente & franche, éclate, pour-ainſi-dire, au premier choc, & lance avec violence des traits de feu. La *colere*, quelquefois ſourde, cachée & perfide, couve alors ſes deſſeins, & ſe diſtile, pour-ainſi-dire, au lieu de ſe répandre à flots impétueux. L'*ire* n'eſt guere qu'un accès, mais terrible ; la *colere* eſt quelquefois un état durable. L'*ire* eſt, en quelque ſorte, une convulſion de l'ame ; la *colere* eſt une maladie. L'*ire* ne ménagera point ſon objet ; mais elle s'éteint : la *colere* s'acharnera peut-être contre le ſien, il faut l'appaiſer. L'*ire* ne ſouffre pas l'offenſe, la *colere* veut être ſatisfaite. Enfin l'*ire* eſt un excès ; la *colere* une paſſion.

Séneque combat fortement Ariſtote, qui aſſigne l'*ire* ou la *colere* pour principe des actions courageuſes & grandes ; vaine diſpute de mots. Ariſtote a raiſon, s'il n'eſt queſtion que de l'*ire*, conſidérée comme l'élan impétueux d'une ame exaltée : Séneque a raiſon, s'il s'agit de la *colere*, conſidérée comme le violent débordement d'une humeur embraſée. La plupart des diſputes, & même des plus importantes, ne viennent que de l'inſuffiſance des Langues qui n'ont qu'un

terme générique pour exprimer une choſe bonne ou mauvaiſe, & très-différente d'elle-même, ſelon ſes modifications & ſes degrés, & de la faute des Auteurs ou des Acteurs qui négligent de définir & de réduire à des notions ſimples & diſtinctes les termes avec leſquels ils vont dogmatiſer.

Ire a été long-temps très-uſité dans le ſtyle relevé, ſur-tout dans le genre religieux, comme s'il avoit principalement déſigné une *noble colere*. Ce dernier mot l'a preſque entiérement chaſſé même des Catéchiſmes ; & à peine le ſouffre-t-on dans le burleſque ou dans le diſcours très-familier. Cependant *ire* exprimoit bien, théologiquement, le péché ; & *colere* rend bien, philoſophiquement, la paſſion. Je conviens que les meilleurs Ecrivains du ſiecle de Louis XIV diſoient encore ſouvent *l'ire de Dieu*, *l'ire céleſte*, ce qui exclut l'idée de péché : mais n'en eſt-il pas de même du mot *colere* ? Dès qu'on avoit négligé de diſtinguer *l'ire* de la *colere*, il falloit que la *colere* étouffât *l'ire*. Deux ſynonymes parfaits ne s'accordent point à régner enſemble ; & quoique Ménage trouve le mot d'*ire* beau, l'oreille devoit naturellement donner la préférence à celui de *colere*. Je ne dis pas qu'*ire* ne puiſſe produire quelquefois un bon effet d'harmonie, & figurer noblement dans la Poéſie même. Je crois ſeulement que ces cas ſont infiniment plus rare que ceux où il produiroit un effet tout contraire. Conſervons-le donc, ſans le prodiguer.

Irréſolu, Indécis.

L'*irréſolu* ne ſait à quoi ſe *réſoudre* ; il eſt auſſi lent à prendre un *parti*, que l'homme *réſolu* eſt leſte à le faire. L'*indécis* ne ſait à quoi ſe *décider* ; il eſt auſſi lent à avoir un ſentiment, que l'homme *décidé* eſt leſte à s'en former un. S'il ne s'agit que d'une *irréſolution* ou d'une *indéciſion* paſſagere, on eſt *irréſolu*, tant qu'on eſt indéterminé ſur ce qu'on doit faire ; & *indécis*, tant qu'on eſt incertain ſur ce qu'on doit conclure. Dans le premier cas, on craint & on délibere ; dans le ſecond, on doute & on examine. L'*irréſolu* flotte d'un parti à l'autre ſans s'arrêter définitivement à aucun ; l'*indécis* balance entre des opinions ſans ſe fixer par un jugement.

» La *déciſion*, dit fort bien l'Abbé Girard, » eſt un acte de l'eſprit, & ſuppoſe l'examen. » La *réſolution* eſt un acte de la volonté, & » ſuppoſe la délibération. La premiere attaque » le doute, & fait qu'on ſe déclare ; la ſeconde » attaque l'incertitude, & fait qu'on ſe déter- » mine «. Cette derniere explication n'eſt pas très-juſte : car, comme le remarque fort bien M. Beauzée, l'*incertitude* vient du défaut de lumieres pour ſe décider. Le *doute* produit l'incertitude, & tous deux concernent l'eſprit qui a beſoin d'être éclairé.

Quoiqu'il en ſoit, la premiere diſtinction eſt exacte : *décider* ſignifie *juger* ; & une *déciſion* eſt

eſt un *jugement* : *réſoudre* ſignifie *déterminer* ; & la *réſolution* eſt une volonté déterminée. Ainſi les Vocabuliſtes qui attachent ou à *indécis* ou à *irréſolu* un double rapport avec le jugement & la volonté, ſe trompent ; ils ſe contrediſent dans divers articles.

Antoine de Bourbon, pere du plus intrépide & du plus ferme des hommes, fut le plus foible & le moins décidé. On aimeroit mieux lire, à la fin de cette phraſe, *& le moins réſolu* : car la réſolution rappelle bien l'idée de courage, d'intrépidité, de fermeté ; mais l'*indéciſion* n'eſt nullement oppoſée à ces qualités là : on peut être fort *indécis* & fort brave.

Le deſtin ſe déclare, & nous venons d'entendre
Ce qu'il a *réſolu* du beau-pere & du gendre.
Quand les Dieux étonnés ſembloient ſe partager,
Pharſale a *décidé* ce qu'ils n'oſoient juger.

Pompée, ſc. 1.

Les Dieux étoient *indécis*, ils n'oſoient *juger* : mais le deſtin *réſout* ; il *veut*, & Céſar a vaincu Pompée.

La Bruyere eſt *indécis*, ſi l'homme *irréſolu* eſt plus malheureux que mépriſable, & s'il y a plus d'inconvénient à prendre un mauvais parti qu'à n'en point prendre ?

Boſſuet dit : *Nos ſens trop* déciſifs *emportent facilement notre raiſon incertaine & irréſolue* ; & il dit bien, pour nous montrer par la ſingularité de l'expreſſion, la foibleſſe de la raiſon, comparée avec l'activité impérieuſe des ſens.

On eſt ſur-tout *irréſolu* dans les choſes où il

s'agit de ſe déterminer par goût ou par ſentiment. On eſt proprement *indécis* dans celles où il faut ſe déterminer par raiſon & après une diſcuſſion.

Cependant il eſt vrai que la *réſolution* emporte ordinairement la *déciſion*, mais non pas toujours, comme l'Abbé Girard ſemble le croire. Nous ne prenons guere une détermination ſans raiſon & ſans réflexion : mais auſſi on ne ſauroit dire qu'il ne nous arrive jamais d'agir brutalement & à l'aveugle. La *réſolution* n'en eſt pas moins un acte de la volonté, quand elle ſuppoſe une opération de l'eſprit ; la *déciſion*, un jugement que la volonté n'exécute pas toujours par ſes *réſolutions*.

On eſt quelquefois très-*décidé* ſur la bonté d'un parti, ſans être *réſolu* à le ſuivre ; & quelquefois on eſt *réſolu* à ſuivre un parti, ſans être *décidé* ſur ſa bonté. L'*irréſolu* héſite plutôt ſur ce qu'il fera, & l'*indécis* ſur ce qu'il doit faire.

Dans l'*irréſolution*, l'ame n'eſt affectée d'aucun objet aſſez fortement pour ſe porter *vers lui* de préférence. Dans l'*indéciſion*, l'eſprit ne voit dans aucun objet des motifs aſſez puiſſans pour fixer ſon choix.

Une ame foible, craintive, puſillanime, indolente, ſans énergie, ſans élaſticité, ſera *irréſolue* ; un eſprit foible, timide, lent, léger, dépourvu de lumieres, dénué de ſagacité, ſera *indécis*.

Il faut exciter, piquer, aiguillonner, entraîner l'*irréſolu* ; il faut éclairer, inſtruire, perſuader, convaincre l'*indécis*. Prenez de l'em-

pire ſur le cœur du premier, & de l'aſcendant ſur l'eſprit du ſecond.

L'*irréſolu* aime ſouvent qu'on le tire de ſon *irréſolution*; il ſent que c'eſt foibleſſe, il ſe condamne. L'*indécis* réſiſte plutôt, quand on veut le retirer de ſon *indéciſion*; il ſe perſuade volontiers que c'eſt prudence, il s'en applaudit. Le premier a ſouvent éprouvé qu'à force de temporiſer, il perdoit l'à-propos: le ſecond a quelquefois éprouvé qu'en ne *décidant* rien, il avoit eu raiſon. Tâchez de conduire celui-ci, vous menerez plus facilement l'autre.

L'*irréſolu* & l'*indécis* ſont le tourment de ceux qui ont à traiter avec eux. L'on ne conclut rien avec celui-ci; l'on ne fait rien avec celui-là: mais auſſi ſont-ils bien punis l'un & l'autre; l'*irréſolu*, par des regrets toujours renaiſſans; l'*indécis*, par des inquiétudes éternelles.

Nous aimons aſſez l'homme *réſolu*, il montre un certain courage; & nous plaignons l'*irréſolu*, il nous paroît foible. Nous ſuſpectons l'homme *décidé*, il pourroit être préſomptueux; & nous mépriſons l'*indécis*, il nous paroît ſot.

L'*irréſolu* n'eſt pas fait pour des profeſſions dans leſquelles on eſt fréquemment obligé de ſe porter ſubitement à l'action, & de partir, pour-ainſi-dire, de la main, comme dans les armes. L'*indécis* n'eſt pas propre à réuſſir dans tout ce qui demande que l'on faſſe ſur-le-champ des combinaiſons rapides, & que l'on juge ſur le coup-d'œil ou ſur de ſimples probabilités, comme dans les jeux de commerce.

Tel homme paroît très-*décidé*, qui naturelle-

ment eſt fort *indécis ;* il n'eſt hardi que des idées étrangeres qui l'ont par hazard prévenu, & qui forment tous les jugemens dont il eſt capable.

Saint-Evremont remarque que l'eſprit du Maréchal de Turenne, retiré en lui-même, & plein de ſes projets & de ſes deſſeins, le fit paſſer pour timide & *irréſolu.*

Lorſque nos regles de conduite nous ont ſouvent égarés, nous devenons *irréſolus.* Lorſque nos principes de raiſonnement nous ont ſouvent trompés, nous devenons *indécis.*

* *Irréſolu* paroît mieux convenir à l'égard des perſonnes : *indécis* convient également aux perſonnes & aux choſes. Je dirois plutôt une queſtion *indéciſe* qu'une queſtion *irréſolue*, quoiqu'on diſe *réſoudre* une queſtion ; car ce mot indique l'opération de l'eſprit qui *réſout.* En fait de Sciences, *réſoudre* ſignifie lever, expliquer, faire diſparoître les *difficultés : décider*, c'eſt juger, prononcer, lever l'*incertitude.* L'autorité *décide*, & le ſavoir *réſout.* Il faut *réſoudre* les difficultés pour *décider* le cas.

Jugement, Sens.

LE *ſens* intellectuel doit, ſelon le mot, & par une analogie évidente, être dans l'eſprit, ce que le *ſens* matériel eſt dans le corps : c'eſt la faculté de prévenir, connoître, diſtinguer, diſcerner les objets, leurs qualités, leurs rapports. Lorſque cette faculté lie, combine ces

rapports, & prononce ſur leur exiſtence, c'eſt le *jugement* : celui qui *juge* (de *jus dicere*, *judicare*), *dit*, à la lettre, ce qui doit être, ce qui eſt vrai, ce qui eſt *juſte*, (*jus*, *droit*).

Le *ſens* eſt, ce ſemble, l'intelligence qui rend compte des choſes ; & le *jugement*, la raiſon qui ſouſcrit à ce compte. Ou ſi l'on veut, le *ſens* eſt le rapporteur qui expoſe le fait, ou le témoin qui en dépoſe ; & le *jugement*, le Juge qui décide. Nous *jugeons* ſur le rapport de nos *ſens*.

Le *jugement* eſt ſelon le *ſens*. Qui n'a point de *ſens*, n'a point de *jugement* ; qui a peu de *ſens*, a peu de *jugement* ; qui a perdu le *ſens*, a perdu le *jugement*. Il eſt évident que le *ſens* qui donne la connoiſſance des choſes, regle le *jugement* qui prononce ſur l'état des choſes.

Il eſt facile de comprendre pourquoi le *jugement* & le *ſens* ſont ſi ſouvent confondus : c'eſt la même faculté de l'eſprit appliquée à des opérations différentes, mais liées enſemble. Ainſi l'on dit par-tout que le *ſens* eſt la faculté de comprendre & de *juger* raiſonnablement, ſelon la droite raiſon ; mais il eſt clair que, quand cette faculté juge, c'eſt le *jugement*, & que l'idée de *juger* eſt abſolument étrangere au mot *ſens*, qui ne peut, par lui-même, énoncer que des idées analogues à celle des *ſens* phyſiques.

Le *ſens* eſt la raiſon qui éclaire ; le *jugement* eſt la raiſon qui détermine. Ainſi, à proprement parler, le *jugement* n'eſt pas, comme le dit un Moraliſte profond, une grande lumiere de l'eſprit ; c'eſt la détermination à re-

cevoir & à ſuivre, dans les choſes morales & intellectuelles, la lumiere que le *ſens* lui préſente.

Nous ſentons bien que le *ſens* n'eſt pas décidé, déterminé, fixe & ferme comme le *jugement*, lorſque nous diſons *à mon ſens*, pour marquer une ſorte d'inſtinct, de goût, de penchant, une idée, une opinion légere, un avis qui n'eſt pas raiſonné & décidé. Vous parlez ainſi, pour dire que vous ne *jugez* pas, que vous ne portez pas un *jugement*, que c'eſt plutôt affaire de goût que de *jugement*.

Ce n'eſt pas que le *ſens* ne juge; mais alors, ſi nous ne l'appellons pas *jugement*, la raiſon en eſt que ſes opérations ſont ſi rapides qu'on ne les diſtingue pas, qu'on ne les apperçoit pas; on juge, on ſe détermine comme par inſtinct. On voit, on ſent, pour-ainſi-dire, le *jugement* qui raiſonne ou combine; on diroit que le *ſens* diſpenſe de raiſonner & de combiner dans ces cas-là.

L'homme d'un grand *ſens* voit d'un coup-d'œil, au loin, par-deſſus tous les eſprits, au fond des choſes, & ſi bien, qu'il ſemble ſe paſſer de *jugement* : ſon coup-d'œil vaut la réflexion & la méditation. Voir & juger eſt, pour lui, même choſe.

Avec le *bon ſens*, on a le *jugement ſolide*. Un homme de *ſens* aura de la profondeur dans le *jugement*. Le *ſens commun* promet aſſez de *jugement* pour qu'on ſe conduiſe bien dans les conjonctures ordinaires de la vie. On dira plutôt un *grand ſens* qu'un *grand jugement*, je viens

de dire pourquoi. Le *ſens*, joint à l'habitude des affaires, rend le *jugement ſûr*.

En vain vous auriez le *ſens droit*, ſi vous n'avez pas le *jugement ſain* : la droiture ou la rectitude de l'eſprit ſuffit au *ſens*; outre la rectitude de l'eſprit, il faut, pour le *jugement*, la droiture de l'ame. La paſſion qui n'eſt pas aſſez forte pour vous ôter le *ſens*, eſt aſſez maligne pour corrompre votre *jugement* : elle met en contradiction le *ſens* qui voit bien les choſes, avec le *jugement* qui obéit à la volonté pervertie. Il y a des Juges éclairés & corrompus.

Celui qui n'a point de *ſens* eſt bête ou imbécille : celui qui n'a point de *jugement* eſt fou, extravagant. La raiſon manque à celui-ci; l'entendement à celui-là. Sans *jugement*, on peut avoir de l'eſprit, même du brillant; ſans aucun *ſens*, on n'en a pas, même du plus commun.

Le *ſens* fait l'homme *ſenſé* : le *jugement*, l'homme *judicieux*. L'homme *ſenſé* a de la rectitude, du diſcernement, de la ſageſſe dans l'eſprit : l'homme *judicieux* a de plus de la réflexion, de la critique, de la profondeur. On écoute l'homme *ſenſé* : on conſulte l'homme *judicieux*. Le premier obtient de la conſidération, & le ſecond de la confiance. Il faut qu'un Ecrivain ſoit *ſenſé*, qu'il écrive *ſenſément*, c'eſt-à-dire avec ſageſſe, avec retenue, avec égalité, ſans prétention, ſans affectation, ſans écarts : il faut qu'un Auteur ſoit *judicieux*, qu'il ait l'eſprit philoſophique; je veux dire qu'il penſe mûrement, qu'il réfléchiſſe profondément, qu'il diſcute ſagement, qu'il prononce modeſtement,

qu'il ordonne ſes pénſées & ſon diſcours méthodiquement.

Enfin, le *ſens* regarde particuliérement la conduite, les affaires, les objets uſuels. Le *jugement*, conſidéré dans la généralité du mot, embraſſe tous les objets de raiſonnement, les Sciences comme la conduite ordinaire. On demande du *jugement*, & non du ſens, à un Poëte, à un Mathématicien. Le *ſens* n'a beſoin que de notions juſtes ſur les choſes courantes, dans le ſtyle ordinaire : le *jugement* s'éleve, avec l'imagination & les Sciences, juſqu'aux choſes les plus ſublimes.

Juriſte, Juriſconſulte, Légiſte.

Juriſte, qui fait profeſſion de la ſcience du *Droit* (lat. *Jus*, *Juris*). *Juriſconſulte*, qui conſulte ou eſt conſulté ſur le Droit, ſur des points de Droit. *Légiſte*, qui fait profeſſion de la ſcience des Loix. Il y a cette différence entre le *Droit* & les *Loix*, que le *Droit* forme un corps, un Code ; & que les *Loix* ſont des diſpoſitions particulieres du Code. Obſervons encore que les *Loix* rappellent la *légiſlation* & indiquent l'autorité *légiſlative* : le *Droit* ſe forme auſſi de l'opinion des *Juriſconſultes*, des Coutumes, par la force naturelle des choſes. Ainſi les Livres du Digeſte ne ſont que des compilations de réponſes données par les anciens *Juriſconſultes* Romains ; & dans les Inſtituts de Juſtinien, ces réponſes ſont partie du *Droit*

Public. Sans *Loix* expreſſes, les Coutumes font le *Droit.* Enfin les *Loix* annoncent l'obligation ; la *Loi* lie, & nous enjoint ou nous défend de faire : le *Droit*, *Jus*, annonce la juſtice ; le *Droit* nous apprend ce qu'il eſt juſte & ce qu'il n'eſt pas juſte de faire.

Il faut convenir qu'on a communément aucun égard à ces diſtinctions dans l'emploi de *Juriſte* & de *Légiſte*, dérivés de *Jus* & de *Lex* ; & qu'on n'eſt *Juriſte* qu'en ſachant les Loix, comme on n'eſt *Légiſte* qu'en ſachant le Droit. Cependant il eſt à remarquer qu'on n'appellera pas *Légiſte* celui qui s'occupe de Droit public, le *Publiciſte*, & qu'on pourra fort bien l'appeller *Juriſte*, & qu'on le fait même quelquefois. On ſent donc encore que ce dernier mot a naturellement plus d'étendue, & un plus grand caractere que le premier. Le *Légiſte* s'occupe ſeulement des Loix écrites, ou, ſi l'on veut, du Droit ou écrit ou coutumier : mais le *Juriſte* s'occupe de tout ce qui a rapport au Droit, aux différentes ſortes de Droits, & des rapports que le Droit peut avoir quant à ſa ſource, à ſon origine, aux regles primitives de la Juſtice, aux Loix établies, &c. Le *Légiſte* ſaura les Loix ; le *Juriſte* jugera même des Loix ſelon la juſtice eſſentielle ; il les interprete, il les concilie ; il en développe les avantages & les inconvéniens, &c.

Convenons encore que ces dénominations s'appliquent çà & là ſi différemment, qu'elles ſe réduiſent à une idée générale & vague d'application à la Science. Là, le *Juriſte* eſt Docteur en Droit, le *Légiſte* Docteur ez Loix : ailleurs

c'eſt l'Ecolier, l'Etudiant, qui eſt *Légiſte* ou *Juriſte*. L'idée propre des termes eſt de faire profeſſion de la Science : leur application propre regarde les gens habiles dans la Science : c'eſt ainſi que les entendoient nos peres. Il paroît même par les anciens Dictionnaires, & particuliérement par celui de l'Académie, qu'on n'appelloit *Juriſte* que l'Auteur qui a écrit ſur des matieres de Droit. Je le prendrois pour le *Juriſprudent* des Latins, ou le Philoſophe en Droit.

Il n'eſt pas étonnant que des termes ſi incertains & ſi variables ſoient à la fin ſi négligés. Nous ne diſons plus guere que *Juriſconſulte* ; & nous appellons même *Juriſconſultes* des gens qu'on ne conſulte pas, mais qui ſeroient bons à conſulter, tels que des Juges habiles, qui ne ſont, à proprement parler, que *Juriſtes*. Les *Juriſconſultes* de Rome, abſolument diſtingués des Avocats ou *Légiſtes* plaidans, comme avoués des Parties, & appellés à leur ſecours (*ad vocati*, appellés à, avoués de), n'avoient d'autres fonctions que de donner des réponſes & des déciſions dans les cas embarraſſans, ſur leſquels ils étoient conſultés. Leur état, d'abord aſſez mépriſé, devint dans la ſuite ſi honorable, qu'ils furent diſtingués par des lettres ou brevets des Empereurs, & regardés comme des Officiers de l'Empire. Aujourd'hui l'Avocat qui, après un long exercice au Barreau, ſe borne à la conſultation dans ſon cabinet, eſt le *Juriſconſulte* proprement dit : mais tout Avocat fait le *Juriſconſulte*, & il devroit en avoir la ſcience.

Il ſembleroit que le *Légiſte* eſt proprement

l'Homme de Loi. Ainſi l'Abbé le Gendre obſerve, dans ce ſens, que l'arrivée des *Légiſtes* au Parlement, ſous Philippe de Valois, cauſa de grands changemens; & que ces gens pleins de formalités qu'ils avoient puiſées dans le Droit, introduiſirent la procédure, & par-là ſe rendirent maîtres des affaires les plus difficiles. Mais la qualification d'*Homme de Loi* déſigne particuliérement l'état, la claſſe, le Corps civil auquel on appartient, ſans égard à la ſcience qui eſt le partage & l'occupation du *Légiſte*. On eſt, par état, *Homme de Loi*; par le devoir de l'état, on eſt *Légiſte*. On eſt *Homme de Loi*, comme on eſt *Homme de robe*; à ce titre, on pourra s'appeller *Légiſte*, parce qu'on doit l'être.

* A l'occaſion des mots *Juriſte* & *Légiſte*, je remarquerai que notre Langue a quatre terminaiſons principales, pour marquer l'application ou le dévouement à un certain genre de ſcience, de doctrine, de travail, d'exercice; à ſavoir *iſte*, *ien*, *eur*, & *ier*. La terminaiſon *iſte* eſt le ſigne ordinaire de la profeſſion qu'on fait d'une ſcience, d'une doctrine, & d'une attache particuliere qu'on a pour cette doctrine, pour cette ſcience, de maniere qu'elle va juſqu'à jetter quelquefois un ridicule ſur l'abus ou l'excès: on dit les Moraliſtes, les Economiſtes, les Publiciſtes, les Quiétiſtes: on dira, ſi l'on veut, les *Magnétiſtes*, les *Meſmériſtes*, pour déſigner ceux qui croyent au Magnétiſme animal, à la doctrine de M. Meſmer. La terminaiſon *ien* marque, purement & ſimplement, la profeſſion ou d'une ſcience ou d'un art: on dit les Gram-

maitiens, les Phyſiciens, les Mathématiciens, les Chirurgiens, les Comédiens : on dira les *Meſmériens*, dans un ſens indifférent. La terminaiſon *eur* eſt propre pour toute ſorte de pratiques, d'exercices, d'habitudes : Profeſſeur, Acteur, Graveur, Porteur, Procûreur ; le *Magnétiſeur* eſt celui qui magnétiſe ou pratique le Magnétiſme. La terminaiſon *ier* eſt principalement affectée à l'ouvrier qui exerce un Art méchanique, un métier : Serrurier, Potier, Teinturier, Menuiſier, &c. J'explique plus au long ces terminaiſons dans différens articles. Il eſt à remarquer que leur choix dépend ſouvent de l'harmonie particuliere du terme qu'il s'agit de modifier. Ainſi, *ſcot* ſemble demander & attendre *ſcotiſte* ; *logique*, *Logicien* ; *docte*, *Docteur* ; *œuvre* *Ouvrier*.

☞ Cet article, renfermant d'ailleurs d'excellentes choſes, ne me paroît pas préſenter des idées bien claires, & des notions très-exactes.

Juriſte eſt celui qui fait profeſſion de la ſcience du Droit.

Légiſte eſt celui qui fait profeſſion de la ſcience de la Loi. Définiſſons *Droit* & *Loi*.

Droit eſt pris en Juriſprudence pour la maſſe, la collection des *Loix* qui régiſſent l'Empire, on dit, *le corps de droit*.

Loi ſignifie regle preſcrite, ſon effet eſt particulier, elle fait partie du *Droit*. On ne dit pas *Droit* criminel, mais bien *Loix* criminelles.

La *Loi* eſt donc au *Droit* ce que la partie eſt au tout, & c'eſt par cette diſtinction &

l'application des exemples que nous reconnoîtrons le *Juriſte*.

Dans les cours ſouveraines des Aides & des Comptes, il y avoit des Magiſtrats qui étoient examinés & reçus les uns ſur le *Droit*, les autres ſur la *Loi*. Les premiers étoient Avocats & portoient la robe rouge & le chaperon. Les ſeconds ne ſubiſſoient d'examen que ſur la *Loi*, ſur l'ordonnance particuliere d'après laquelle ils devoient juger, ils portoient la robe noire ſans chaperon. Les uns étoient *Juriſtes*, & les derniers *Légiſtes*.

L'Avocat eſt *Juriſte*, le Procureur *Légiſte*. Les Ecoliers des univerſités étoient *Juriſtes*, les clercs de Procureurs *Légiſtes*.

Juſtice, Equité.

J'oſe dire qu'on n'a point connu le ſens étymologique & naturel du mot *juſtice*, & qu'on n'a point eu aſſez égard au ſens étymologique & naturel du mot *équité*. J'oſe dire que les diſtinctions communément établies entre l'*équité* & la *juſtice*, ne ſont fondées que ſur un abus de mot, abus qui change l'état de la queſtion.

La queſtion eſt de ſavoir quelle différence il y a, ſelon la valeur des termes, entre la vertu morale de la *juſtice*, & la vertu morale de l'*équité*. Il s'agit ici de la *juſtice* comme de l'*équité* naturelle; il n'y a nulle comparaiſon à faire entre l'*équité* naturelle, & la *juſtice* l'égale & diſtributive, chargée de maintenir les droits de

chacun & de punir la violation de ces droits, ſelon les Loix poſitives ou écrites.

La *juſtice* eſt, dit-on avec raiſon, une vertu qui rend à chacun ce qui lui appartient: l'*équité*, ajoute-t-on, ſe prend pour la *juſtice*, conſidérée, non pas dans la rigueur de la Loi, mais dans une modération & un tempérament raiſonnable.

L'*équité* ne ſeroit donc qu'une *juſtice* mitigée: or il eſt évident que cela n'eſt pas, s'il eſt queſtion de la *juſtice* naturelle & eſſentielle qu'il s'agit de garder. Si cette *juſtice* m'ordonne de rendre à chacun ce qui lui appartient, l'*équité* ne peut pas adoucir mon obligation, elle ne peut pas s'accommoder avec l'injuſtice. Plus ſévere même que la *juſtice*, elle m'oblige ſouvent à donner ce que je ne dois point dans la rigueur du droit, comme du ſecours à un malheureux. Si l'*équité* modere dans certains cas la *juſtice* du Juge, c'eſt que la Loi ou la *juſtice poſitive* paſſeroit alors les bornes de la *juſtice* naturelle & eſſentielle. L'*équité* réforme & perfectionne *votre juſtice*.

Les aſſertions ſuivantes ne ſont que des conſéquences & des développemens de l'erreur capitale qui change l'état de la queſtion. La *juſtice*, dit-on, comme la Loi, ne fléchit point: l'*équité* garde un tempérament entre la *juſtice* rigoureuſe & l'indulgence. L'*équité*, ſans Loix écrites, modere légitimement la *juſtice*, ſelon la raiſon, par la droiture & la bonté naturelle. Ainſi Valere Maxime dit que Zaleucus, en s'arrachant un œil pour en ſauver un à ſon fils, expoſé à les perdre tous les deux, ſi les regles de *juſtice* qu'il vient lui-même d'établir ſont obſervées, tient

un juſte milieu, par un admirable tempérament d'*équité*, entre le pere clément & le ſévere Légiſlateur.

Encore une fois, de quelle *juſtice* me parlez-vous ? d'une *juſtice* d'inſtitution humaine ; & ſes Loix ſont émanées d'une volonté libre. Parlez-moi de la *juſtice* primitive, fondée, comme l'*équité*, ſur la Loi naturelle : c'eſt la comparaiſon de ces deux qualités qu'on vous demande ; car on ſait bien que la *juſtice poſitive* ne s'accorde pas toujours avec l'*équité* ; & on ſent bien que l'*équité* doit toujours s'accorder avec la *juſtice naturelle*, quoiqu'elle aille quelquefois plus loin.

La *juſtice* naturelle & eſſentielle eſt également inflexible, quand il s'agit de défendre tout attentat ſur les droits d'autrui : l'*équité* auſſi, comme toute vertu, eſt inflexible à l'égard de ce qu'elle preſcrit ; car la Loi naturelle l'eſt. Mais vous ne voulez jamais conſidérer que la *juſtice diſtributive*, qui venge, répare les torts, fait rendre à chacun ce qui lui appartient. Conſidérons donc la *juſtice* que j'ai à exercer contre l'homme coupable envers moi : la *juſtice* naturelle, comme la *juſtice* civile, me permet de pourſuivre la réparation du tort, mais elle ne m'y oblige pas : elle n'eſt donc pas alors *inflexible* ; car je puis renoncer à mon droit, & céder mon bien & pardonner ; & c'eſt à quoi l'*équité* me déterminera quelquefois, & ſans bleſſer la *juſtice*. Voilà dans quel ſens l'*équité* modere, fléchit, adoucit la *juſtice* : par un principe de clémence, de bonté, d'humanité, elle vous engage à ne pas exercer rigoureuſement les

droits que la *juſtice* vous donne contre l'homme *injuſte* ; & la *juſtice* ne ſe prend pas alors pour la vertu de la *juſtice* qui défend d'attenter aux droits d'autrui. L'*équité* défend inflexiblement ce que défend la *juſtice* ; car elle ne peut pas autoriſer l'injuſtice. Mais la *juſtice* bleſſée dans votre perſonne, vous donne le droit d'exiger & de pourſuivre la réparation du tort ; quelquefois l'*équité* vous en détourne : ce qui n'eſt nullement contraire à la vertu de la *juſtice*, puiſque cette indulgence n'eſt point une *injuſtice* ; & alors l'*équité* fléchit la *juſtice*, priſe pour la puiſſance d'exercer votre droit.

La *juſtice*, ajoute-t-on, eſt fondée ſur la Loi : la Loi doit être fondée ſur l'*équité*, puiſée dans la Loi naturelle, regle de nos devoirs envers les autres hommes. Eſt-ce que la *juſtice* naturelle n'eſt pas auſſi puiſée dans la Loi naturelle ? Vous m'apprenez donc ſeulement que la *juſtice* & les Loix poſitives ne ſont pas toujours fondées ſur l'*équité* & ſur la Loi naturelle ; & je crois que, quand l'*équité* les modere, elle les ramene à la vraie *juſtice*.

Burlamaqui diſtingue deux ſortes de *juſtice*, l'une *parfaite* ou *rigoureuſe*, l'autre *imparfaite* ou non *rigoureuſe*. La premiere, dit-il, eſt celle par laquelle nous nous acquittons envers le prochain de ce qui lui eſt dû en vertu d'un droit rigoureux, c'eſt-à-dire dont il peut raiſonnablement exiger l'exécution par la force, ſi l'on n'y ſatisfait pas de bon gré ; & c'eſt dans ce ſens étroit que l'on prend le plus ſouvent le terme de *juſtice*. La ſeconde eſt celle par laquelle on rend à autrui des devoirs qui ne lui ſont dus qu'en

vertu

vertu d'une obligation imparfaite & non rigoureuſe, qui ne peuvent point être exigés par les voies de la contrainte ; mais dont l'accompliſſement eſt laiſſé à l'honneur & à la conſcience d'un chacun. Ces ſortes de devoirs ſont d'ordinaire compris ſous le nom d'humanité, de charité, de bienveillance, par oppoſition à la *juſtice* rigoureuſe & proprement nommée. A ces traits, M. Beauzée a reconnu l'*équité*. Voilà des idées claires qui vont au fond de la queſtion & des choſes, & qui nous donnent en même temps la raiſon pour laquelle on attribue proprement à la *juſtice* la rigueur, à l'*équité* la modération. Cependant l'*équité* ſeroit mal déſignée par la qualité de *juſtice imparfaite* : l'*équité* renferme la *juſtice*, mais elle va au delà. Ce qui eſt *juſte* eſt *équitable* : mais la *juſtice* ne regarde que ce qui eſt dû à la rigueur, en vertu d'un droit ; & l'*équité* s'étend à tout ce qui eſt dû, en vertu de quelque autre titre qui ne forme pas un droit exigible par la force de la *juſtice*.

Remontons juſqu'à la valeur primitive & à l'idée fondamentale des termes. M. de Gébelin avoit dérivé, dans ſes Etymologies françaiſes, le mot *juſte*, du latin *jus*, en celte *iuz*, bouillon, ſauce, potage, *jus* ; ſur ce que le *juſte* fait la part de chacun, ou donne à chacun ce qui lui revient. Dans ſes Etymologies latines, il convient que celle-là n'a pas plu : en conſéquence, il obſerve que le droit & l'autorité ſont rélatifs à l'élévation ; & que c'eſt-là ce que ſignifie le mot *jus*. Vous trouverez en effet l'idée d'élévation & d'autorité dans *jubeo*, commander ; d'où *juſſum*, commandement, ordre : de la racine *hup*, *hub*,

ſur, deſſus. Cette explication eſt ſans doute vraiſemblable. Cependant, ſuivant la regle générale & certaine, que les termes moraux & figurés ſont primitivement & proprement des dénominations ou des qualifications phyſiques priſes dans un ſens moral, à raiſon d'une analogie très-marquée entre l'objet phyſique & l'objet moral, il me paroît convenable d'attribuer au *juſte* moral, l'idée propre du *juſte* pris dans le ſens phyſique & ſelon ſes différentes acceptions.

Ce qui eſt conforme, parfaitement conforme à la meſure donnée, à la regle, au patron, au modele, ce qui a l'étendue, la forme, les proportions, les conditions requiſes, ni plus ni moins, s'appelle *juſte*. Un habit eſt *juſte*, quand il va parfaitement à votre taille, qu'il colle, pour-ainſi-dire, ſur votre corps qui lui ſert de patron : une balance eſt *juſte*, qui ſe tient dans un parfait équilibre, ſans pencher ni d'un côté ni de l'autre : une meſure eſt *juſte*, quand elle a exactement l'étendue ou la capacité déterminée : un compte eſt *juſte*, quand il eſt fait, ſans erreur, ſelon les regles du calcul : une arme eſt *juſte*, lorſqu'elle n'a point de défaut qui l'empêche de frapper droit au but : une obſervation eſt *juſte*, qui eſt faite avec l'exactitude & la préciſion convenable à l'objet : un raiſonnement eſt *juſte*, qui eſt parfaitement conforme aux regles du raiſonnement & à la vérité des choſes : une penſée eſt *juſte*, qui n'a rien de faux & qui ne convienne au ſujet : un eſprit eſt *juſte*, qui va droit à l'objet & en démêle ſûrement les rapports. La *juſteſſe* conſiſte dans l'exactitude, la préciſion, la régularité à faire une choſe, conformément à

la regle, à la meſure, au modele, aux proportions données. Les Latins diſoient de même, une *juſte* grandeur, un ouvrage *juſte*, le temps *juſte*, &c.; la meſure *juſte*, ou qui n'a ni plus ni moins d'étendue qu'elle ne doit en avoir, eu égard à ſon objet. La *juſtice* eſt la parfaite conformité de nos ſentimens, de nos actions, avec la regle eſſentielle du droit, la meſure des droits d'autrui, la raiſon de leurs propriétés: cette vertu eſt une volonté ferme & *conſtante* de ſe contenir dans les bornes du reſpect dû aux *droits* ou aux propriétés d'autrui: *jus*, droit, *ſt*, qui s'arrête, qui eſt ſtable. *Juſt* eſt un mot celte, au rapport du Perre Pezron: je croirois que ſon origine remonte juſqu'au mot primitif *hou*, *u*, lieu, placé, étendue, *ici*, *où*. Les Latins en ont fait *us-piàm*, *us-quàm*, quelque part, *us-què*, *juſque*, dans toute cette étendue, *juſqu'à* cette borne où l'on s'arrête; *juxtà*, de même, auſſi bien que, tout le long, dans toute l'étendue de la choſe, également. L'Académie a rapporté à une racine commune *juſte*, dans ſes différentes acceptions, *juſteſſe*, *juſtice*, *ajuſtement* &c.; ce qui ſuppoſe, dans ces termes, une idée commune.

Équité, lat. *æquitas*, ſignifie, à la lettre, égalité: *æq*, *eg*, ce qui eſt le même, ſemblable, uni, égal, uniforme &c.; il n'y a point à cet égard de difficulté. Les Grecs ont dit dans le même ſens d'*équité* & par la même raiſon ἰσότης formé d'ἴσος, image; en hébreu, *heq*, image, peinture, & en arabe, juſtice, vérité. L'*équité* nous ramene donc aux grands principes de l'*égalité* naturelle, remarquée dans ce mot par M. Beauzée. L'*équité* nous apprend & nous déter-

mine donc à regarder & à traiter les autres comme nos égaux, nos ſemblables ; nos freres, nous-mêmes : de là toutes les vertus ſéveres qui nous empêchent de leur faire du mal, comme la *juſtice* : de là toutes les vertus douces qui nous portent à leur faire du bien, comme la bonté. Les Latins, & même leurs Juriſconſultes, ne ceſſent de joindre enſemble *æquum & bonum* : ce qui eſt bien, ſelon la nature, ſelon la raiſon, ſelon l'humanité, ſelon la regle de l'*égalité* naturelle, eſt *équitable*. Cicéron (*in Partition.*) attribue à l'*équité* la double idée, 1°. de ſuivre la raiſon du droit, du vrai, du juſte, du bien ; & 2°. de rendre la pareille, ou plutôt de rétablir l'*égalité* par une *juſte* compenſation, telle que la gratitude pour le bienfait, la réparation pour l'injure. Je dis *réparation* & non pas *vengeance* avec ce Philoſophe : je déteſte ce mot de *vengeance*, & encore plus celui de *vindicte* : il n'y a que la paſſion qui ſe *venge* ; il n'y a que la fureur qui parle de *vengeance* : l'*équité*, la *juſtice*, la raiſon réparent le mal.

Je ne ſais s'il eſt à préſent poſſible de confondre enſemble la *juſtice* & l'*équité* ; tant les idées en ſont diſtinctes & différentes. Tout le monde comprend comment elles ſont ſi ſouvent confondues : relâchez, étendez le ſens de *juſtice*, la *juſtice* devient l'*équité*. Reſſerrez, reſtreignez l'*équité* aux objets propres de la *juſtice*, c'eſt la *juſtice*. La *juſtice* eſt une des vertus de l'*équité* ; mais elle n'en eſt qu'une. Il eſt évident que l'*équité* qui tend à établir une égalité morale entre les hommes, qui ordonne des compenſations & des réparations dans tous les cas où quelqu'un

a donné ou perdu, qui fait reſpecter juſqu'à la qualité d'homme, & à plus forte raiſon les *droits* rigoureux de chacun, renferme la *juſtice*.

La *juſtice* proprement dite conſiſte à obſerver la regle primitive de ſe contenir dans les bornes de ſon droit, qui s'arrête où le droit d'autrui commence. L'*équité* conſiſte à obſerver le principe primordial de l'égalité naturelle, en employant, pour le bien des autres, les avantages & les moyens dont la Nature & la fortune vous ont favoriſés & les ont privés.

Le droit qui eſt rigoureuſement du reſſort de la *juſtice*, eſt celui de la propriété; vous connoiſſez : vous ſavez ce qui eſt à vous, ce qui eſt à moi. Les autres droits qui ſont ſeulement du reſſort de l'*équité*, vous les connoiſſez ſi vous connoiſſez vos devoirs : le devoir, dans l'un, ſuppoſe dans l'autre un droit. Moi, pauvre, je ne pourrois, ſans bleſſer la *juſtice*, m'approprier ce ſuperflu qui vous appartient : vous, riches, vous ne pouvez, ſans bleſſer l'*équité* naturelle, me refuſer quelque part à ce ſuperflu qui doit, ſelon la Nature & la raiſon, faire la ſubſiſtance d'un homme. Je ne touche point à ce que je n'ai pas le droit d'exiger : je vous demande fraternellement ce que j'ai droit d'attendre.

L'objet propre de la *juſtice* eſt donc le reſpect de la propriété. L'objet de l'*équité* en général, eſt le reſpect de l'humanité.

Votre exiſtence, vos facultés, vos talens, votre travail, les fruits de votre travail, votre fortune, votre réputation, votre honneur ſont à vous; la *juſtice* défend qu'on y porte atteinte, elle efface l'atteinte qu'on y a portée. Mes be-

ſoins, mes miſeres, mes erreurs, mes fautes; mes torts, ſont de la foibleſſe humaine : l'*équité* y compatit, elle vous engage à me faire du bien, quand le bien eſt de le faire.

La *juſtice* nous ſépare, en quelque ſorte, nous iſole, nous défend contre chacun & contre tous, comme s'ils étoient ou s'ils pouvoient devenir nos ennemis. L'*équité* nous rapproche, nous lie, nous confond, pour-ainſi-dire, enſemble comme amis, comme freres, comme membres du même corps. La propriété eſt excluſive; l'égalité eſt communicative.

La fortune & le bonheur ſont faits pour ſe répandre. La *juſtice* protege votre fortune contre ceux mêmes qui n'en ont point : l'*équité* vous apprend que la maniere naturelle & la plus heureuſe d'en jouir eſt d'en faire jouir ceux qui n'en ont point. Deſtinés, par une loi commune, à une jouiſſance commune des biens de la Nature, ils ſeront heureux comme vous, mais ils le ſeront par vous. Vous aurez pour vous vos bienfaits; ils auront pour eux leur gratitude.

La *juſtice* laiſſe une grande inégalité entre les hommes; l'*équité* travaille à la faire diſparoître par une égalité de bonheur.

Pendant que la *juſtice* répare les torts que vous avez ſoufferts par l'injuſtice des hommes, l'*équité* vous preſſe de réparer envers eux les torts qu'ils ſouffrent par l'injuſtice du ſort. Rendez le bien pour le bien; c'eſt encore un principe d'égalité : par-tout vous trouverez des compenſations à faire.

Ne faites tort à perſonne, réparez les torts que vous aurez faits : voilà les préceptes de la

juſtice. Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît ; faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fît à vous-même : voilà les grands préceptes de l'*équité*. . . .

Je m'arrête, peut-être trop tard : j'ai preſque fait, ſans le vouloir, une diſſertation. Mais eſt-il aiſé de quitter la plume, quand il s'agit de fixer & de développer des idées morales qui joignent à tant d'importance tant d'attraits ? Je n'oſe ajouter que le terme de *juſtice* ſe prend dans des acceptions différentes, qu'il n'auroit pas été inutile de rapprocher & de comparer.

☞ Cet article déjà bien long, eſt cependant ſuſceptible d'une extenſion néceſſaire à ſon entier développement, l'Auteur a mieux ſenti que défini, & il eut été plus concis s'il n'eut conſulté que la valeur des termes.

Juſtice, dérivé de *jus* droit, eſt, ſuivant les juriſconſultes, l'action de rendre à chacun ce que le droit ou la loi lui donne. Elle ne peut exiſter que chez les hommes réunis en ſociété, ayant adopté des regles poſitives.

L'*équité* eſt la loi naturelle qui connoît moins les regles de convention, que le ſentiment intime, qui nous invite à agir envers les autres, comme nous voudrions qu'on en uſât envers nous.

La *juſtice* eſt inflexible, elle aſſure la tranquillité des états, & veille à la ſûreté des citoyens. Mais elle ſe trouve ſouvent en oppoſition avec l'*équité*, parceque jugeant d'après des regles invariables, elle ne doit jamais voir que le fait, au lieu que l'*équité* ſe rapprochant de l'intention

n'a d'autres loix, que celles que la Nature ou les circonſtances lui dictent.

L'*équité* nous ramene à l'obſervance des loix naturelles, elles ne ſont pas écrites, mais elles ſe font ſentir, & c'eſt à ce cri du beſoin d'aimer & de traiter les hommes en freres que nous cédons. *On n'eſt homme*, dit, *la Bruyere*, *que lorſqu'on eſt équitable.*

Un pere dénaturé déshérite ſon fils. La *juſtice* doit confirmer ſes diſpoſitions, mais l'*équité* défend de les exécuter.

J'ai été frappé, injurié, j'ai reçu dommage. La *juſtice* m'offre un recours. Mais ſi c'eſt par erreur, ſi la réparation que j'ai droit de prétendre entraîne la ruine, d'un homme plus malheureux que coupable, dois-je la pourſuivre ?

Tout eſt *juſte* quand la loi prononce, c'eſt à l'*équité* à temperer la rigueur de ſes arrêts.

Juſtification, Apologie.

Juſtifier, montrer, prouver, déclarer l'innocence d'un accuſé, la juſtice d'une demande, ſon bon droit. *Apologie* eſt un mot grec qui ſignifie diſcours pour la défenſe de quelqu'un, action de repouſſer, par écrit ou de vive voix, une inculpation.

La *juſtification* eſt le but de l'*apologie*; l'*apologie* eſt un moyen de *juſtification*. L'*apologie* n'eſt que la défenſe de l'accuſé : la preuve ou la manifeſtation de ſon innocence fait ſa *juſtification*.

Tant de grands hommes ont eu beſoin d'*apologie* ! Tant d'innocens n'ont pu parvenir à leur *juſtification* ! comment dédaigner les accuſations ? comment ne pas craindre la calomnie ?

Il eſt triſte d'avoir à faire ſon *apologie* devant un Public prévenu : il ne veut pas votre *juſtification*. Souvenez-vous que le courage & la conſtance le ramenent ; & qu'il y a un temps pour la vérité.

Le terme de *juſtification* ſe prend auſſi dans le ſens d'*apologie*, pour la défenſe d'un accuſé. Mais il annonce alors une preuve complette ou l'aſſurance du ſuccès ; tandis que toute autre défenſe marque ſeulement le deſſein & la tâche de ſe diſculper. Je fais mon *apologie*, quand je me défends ; & ma *juſtification*, quand je me défends d'une maniere victorieuſe.

L'*apologie* ſuppoſe l'attaque, l'accuſation, l'inculpation, puiſque c'eſt une défenſe. Mais ſi vous formez vous-même une attaque, une prétention, une demande, vous êtes tenu, comme agreſſeur, à la *juſtification* de vos droits ou de vos allégations.

L'*apologie* n'eſt qu'un moyen particulier de vous juſtifier : des pieces juſtificatives, les dépoſitions de témoins, &c. &c., operent auſſi votre *juſtification*.

L'*apologie* eſt proprement en paroles : cependant, par extenſion, l'on dit que les choſes font votre *apologie* ainſi que votre éloge, comme on dit qu'elles *parlent* en votre faveur. Ainſi, ce qui ſert à votre *juſtification*, peut s'appeller *apologie*.

Une bonne conduite, conſtamment ſoutenue, eſt une excellente *apologie*, toujours prête contre toutes les accuſations : alors, de ſoi-même, on ſe défend ; & l'accuſation eſt indigne de créance. La plus terrible des injuſtices eſt de ne pas entendre la *juſtification* d'un accuſé : fût-il coupable, vous êtes ſouverainement injuſte ; & vous me faites trembler pour tous les innocens.

Fin du Tome ſecond.

TABLE

DES MATIÈRES,

Contenues dans ce Volume.

Les nouveaux Synonymes ſont déſignés par ✻.

E.

EBAHI, Ebaubi, Emerveillé, Stupéfait, p. 1.
Ebouler (s'), *S'écrouler. Remarque ſur* oul. *Idée de la formation du langage primitif.* 3.
Echanger, Troquer, Permuter. 8.
Economie, Ménage, Epargne, Parsimonie. 11.
Eduquer, Elever. 17.
Effectivement, en Effet. 20.
Egaler, Egaliſer. Remarques ſur leur terminaiſon. 25.
✻ *Egards, Ménagemens, Attention.* 29.
Egoïſte, l'Homme perſonnel. 33.
Elaguer, Emonder. 39.
Eloge, Louange. 41.
Emaner, Découler. 49.
Embryon, Fœtus. 51.
Emiſſaire, Eſpion. 55.
Emplir, Remplir. 56.

Emporter, Remporter le prix. Page 60.
Empreindre, Imprimer. 61.
Emulation, Rivalité. 63.
Emule, Emulateur. 68.
Enchainement, Enchainure. 70.
Endurant, Patient. 71.
Enfin, à la fin, Finalement. 75.
Enflé, Gonflé, Bouffi, Bourfoufflé. 79.
Enoncer, Exprimer. 82.
Enquérir (s'), s'Informer. 85.
Entierement, en entier. 89.
Entourer, Environner, Enceindre, Enclore. 92.
Epanchement, Effusion. 96.
Ephithete, Adjectif. 99.
Errer, Vaquer. 102.
Eſperer, Attendre. 105.
Eſpoir, Eſpérance. 108.
Etouffer, Suffoquer. 110.
Etroit, Strict. 114.
Eveiller, Reveiller. 116.
Exciter, Inciter, Pouſſer, Animer, Encourager, Aiguillonner, Porter. 122.
Exhéréder, Deshériter. 127.
* *Exigu, Petit.* 129.
Exiler, Bannir. 131.
Expédient, Reſſource. 135.
Extirper, Déraciner. 138.

F.

Fabrique, Manufacture. 141.
Facétieux, Plaiſant. 144.
Façon, Maniere. 146.
* *Faix, Charge, Fardeau.* 151.
Fallacieux, Trompeur. 156.
Faune, Satyre, Silvain. 158.

Favorable, Propice. 162.
Fécond, Fertile. 165.
Félicitation, Congratulation. 172.
Fictif, Fictice. 176.
Flateur, Adulateur. 178.
Flexible, Souple, Docile. 180.
Faible, Débile. 187.
Folâtre, Badin. 191.
Fortuné, Heureux. 193.
* *Foudre (la), Le Foudre.* 197.
* *Fouetter, Fuſtiger, Flageller.* 201.
* *Forfait, Crime.* 203.
* *Fourbe, Fourberie.* 206.
Fournir le, Fournir du, Fournir de. 209.
* *Fragile, Frêle.* 211.
Fréquenter, Hanter. 213.
* *Frivole, Futile.* 217.
Funérailles, Obſéques. 222.
Fureur, Furie. Regle pour s'assurer de la juſte différence des mots synonymes. 225.
Furies, Euménides. 231.
Furieux, Furibond. 233.
Futur, Avenir. 237.

G.

Gager, Parier. 241.
Garantir, Préſerver, Sauver. 244.
* *Gaſpiller, Dissiper, Dilapider.* 247.
Gens, Perſonnes. 249.
Gentil, Payen. 256.
Gibet, Potence. 260.
Gigot, Eclanche. 262.
Gourmand, Goinfre, Goulu, Glouton. 264.

* *Gouvernement, Régime, Adminiſtration.* 268.
Grace, Faveur. 272.
* *Grand, Enorme, Atroce.* 275.
Grandeur d'ame, Générosité, Magnanimité. 277.
Grave, Grief. 281.
Guider, Conduire, Mener. 284.

H.

Haleine, Souffle. 292.
Hazarder, Riſquer. 295.
Hâter, Preſſer, Dépêcher, Accélérer. 298.
Hatif, Précoce, Prématuré. 300.
Haut, Hautain, Altier. Remarques ſur la terminaiſon ain *&* ier. 306.
Hérédité, Héritage. 315.
Hérétique, Hétérodoxe. Remarque ſur la terminaiſon ie. 316.
Hiſtoire, Faſtes, Chroniques, &c. 322.
* *Homme (l') vrai, l'Homme franc.* 331.
Honnête (l') homme, Homme honnête. 333.
Honnir, Bafouer, Vilipender. 337.
Hors, Hormis, Excepté. 340.
Hydropote, Abſtême. 342.
Hymen, Hyménée. 346.
Hypocrite, Cafard, Cagot, Bigot. 348.

I.

Jabotter, Jaſer, Caquetter. 356.
Jaillir, Rejaillir. 357.
Jamais (à), pour jamais. 362.
Imaginer, s'Imaginer. 365.